This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Per. 3974 d. 1269.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

462

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OIS

TOME QUATRIÈME.

VERSAILLES,

MONTALANT-BOUGLEUX,
MEMBRE ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
8, Avenue de Sceaux.

P.-F.
LI
46, Rue

1857

3974

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

—

TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

Versailles. — Imp. de *Montalant-Bougleux.*

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

—

TOME QUATRIÈME.

—

VERSAILLES,

MONTALANT-BOUGLEUX,
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
6, Avenue de Sceaux.

P.-P. ÉTIENNE,
LIBRAIRE,
48, Rue de la Paroisse

1857

Digitized by Google

BODLEIAN
P
8 NOV 1971
LIBRARY

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

SÉANCE SOLENNELLE DU VENDREDI 7 AVRIL 1854.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE COMTE DE SAINT-MARSAULT,

Préfet de Seine-et-Oise, Président d'Honneur.

MESSIEURS,

Vos travaux ne sauraient rester indifférents à tous les hommes d'intelligence qui se préoccupent des intérêts élevés de la Philosophie et de la Morale, de l'Histoire et des enseignements qu'elle donne, de la Littérature et des Beaux-Arts, ces gloires d'un pays qui, comme le nôtre, est à la fois la tête et le cœur de la civilisation.

Lorsqu'on parcourt, comme je l'ai fait, vos publications, on reste pénétré de reconnaissance pour des efforts qui ont pour but la recherche de tout ce qui a été grand et utile dans le passé, qui ont pour objet le développement des sentiments qui doivent, en les inspirant, rendre les travaux de l'esprit profitables à la société, nobles et respectables aux yeux de tous.

C'est, en effet, dans l'amour du beau et du bien, dans l'amour des saines idées de moralité que l'on puise ces grandes et pures inspirations qui appartiennent aux sphères élevées de l'intelli-

Digitized by Google

gence : elles enfantent de ces œuvres qui durent comme la vérité, elles consolent l'humanité de ces productions, inspirées par l'esprit de vertige et d'orgueil, qui vivent peu et finissent par être maudites comme le mensonge.

Votre dernier et si éclairé président vous disait dans un discours qui est sans doute encore présent à vos souvenirs, et avec cette éloquence que vous lui savez tous : « Il est temps de nous rappeler que les écrivains ne sont pas les maîtres du public, mais que le public est le maître des écrivains. Il faut qu'au lieu de nous laisser corrompre la conscience et troubler la raison, nous rappelions sévèrement au sens commun et à la morale des auteurs faits pour obéir et non pour régner. »

C'est aux compagnies savantes comme la vôtre, Messieurs, c'est à ces réunions d'hommes dont la raison ne se trouble jamais, parce qu'elle s'éclaire toujours des principes de moralité qui élèvent et fortifient toutes choses; c'est à ces hommes d'intelligence, de cœur et d'étude qu'il appartient de surveiller et de signaler à la justice du bon sens du public « les esprits faux et les « malhonnêtes gens. »

Les travaux de l'intelligence et du savoir ne sont pas les seuls objets de vos occupations et de votre sollicitude. Vous avez voulu aussi récompenser le dévouement et l'abnégation dans les classes les plus modestes; vous avez cru que ce n'était pas assez d'honorer les pensées élevées de l'esprit, mais qu'il fallait aussi glorifier les nobles actions du cœur, et vous avez été les chercher là où elles sont toutes d'initiative, dans ces classes laborieuses que nous aimons de toute la vivacité d'une estime profondément sentie.

Votre honorable secrétaire-perpétuel fera connaître à l'auditoire éclairé qui nous entoure vos travaux dans l'année qui vient de s'écouler ; il lui en fera une de ces analyses qu'il sait toujours rendre attrayantes par la facilité et la rectitude de son esprit; mais ce qu'il ne dira pas, c'est que l'étude des sciences et des lettres n'a pas seulement occupé le plus grand nombre de membres de votre Société, que leurs sympathies se sont associées dans un moment où bien des misères étaient à soulager, aux efforts qu'avaient entrepris des hommes de bien pour venir en aide à ceux

Digitized by Google

qui avaient besoin d'être secourus. Nous pourrions citer, si la charité ne demandait qu'à être ignorée, telle association de bienfaisance qui comptait cet hiver plusieurs d'entre vous, Messieurs, parmi ceux qui la dirigeaient avec le plus d'activité.

Ce sont des exemples pratiques de vertus sociales qui vous ont été légués sans doute par ceux qui vous ont précédés dans votre Société; mais ils ne méritent pas moins une réelle reconnaissance.

Messieurs, les travaux de l'esprit qui s'appuient sur les saines idées morales et qui s'allient à la pratique des sentiments de dévouement fraternel envers ceux qui ont besoin d'être éclairés et secourus, sont, dans notre patrie, depuis longtemps en honneur; mais ils doivent l'être sur-tout à une époque où le Gouvernement n'aspire qu'à étendre les conquêtes nobles et pacifiques de l'Intelligence, des Arts et de l'Industrie; à une époque où il s'efforce de favoriser le développement des principes religieux et des améliorations sociales; à une époque où il ne prend en main l'épée glorieuse de la France que pour faire respecter le droit, l'équité, la justice, et apprendre au fort à observer la foi jurée au faible.

Discours prononcé par M. Ploix, Président annuel.

Messieurs,

Vingt ans se sont écoulés depuis que plusieurs de nos concitoyens, animés du désir de seconder le mouvement alors imprimé aux intelligences, formèrent cette Société dans le but de propager autour d'eux le goût des études qui intéressent le philosophe, le littérateur et l'artiste.

« Elever l'ame, disaient-ils, seconder le jugement, en appliquant à des questions ou à des époques spéciales les principes de la philosophie pure, de la morale, de la législation, de la littérature et des beaux-arts, les enseignements positifs de la statistique, de l'archéologie et de l'histoire, telle sera la loi de cette Société. »

Depuis cette époque, la mort a décimé ses fondateurs, les évé-

Digitized by Google

nements en ont fixé d'autres loin de nous; mais la Société et la pensée qui l'a inspirée subsistent encore. Créée dans des temps paisibles, les révolutions, qui ont détruit tant de choses, ne l'ont point emportée dans leur cours; les guerres lointaines, moins terribles que les guerres civiles, ne la troubleront pas. Au bruit des armes comme au milieu des douceurs de la paix, fidèles à votre institution, vous maintiendrez le goût de ces communications tantôt savantes, tantôt moins graves, mais toujours instructives, entremêlées quelquefois de discussions sérieuses et amicales, où l'expression franche de l'opinion littéraire n'a nui jamais à l'urbanité. Dans les œuvres de nos jours comme dans ceux des siècles passés, vous savez distinguer le bon et le vrai du mauvais et du faux, et conserver ces traditions fortes et salutaires qui ont conquis dans le monde à nos arts et à notre littérature une place si brillante et si légitime.

Qui les connaissait mieux, qui pouvait mieux nous en offrir le précepte et l'exemple que cet honorable président auquel vous prêtiez l'année dernière une oreille si attentive? Dans un discours où brillaient, comme dans tous ses écrits, les grâces et le bon sens, M. Rigault, envisageant les causes qui ont semblé précipiter notre pays dans la double décadence du goût et du sens moral, vous signalait le roman contemporain comme ayant exercé sur eux une déplorable influence. Il vous le montrait se glissant dans nos maisons avec les nouvelles politiques et les lettres de nos amis, pénétrant au cœur du foyer, se faisant lire et accepter d'une société qu'il calomniait, et endormant nos ames en les berçant de songes étranges jusqu'au moment d'un terrible réveil.

Mais le roman est-il la seule branche de littérature qui ait, comme on l'a dit, faussé les esprits, corrompu les cœurs, et porté la perturbation jusque dans l'état lui-même? Des voix justes et sévères ont souvent accusé la littérature dramatique. L'histoire ne peut-elle revendiquer aussi une large part dans des aberrations morales, dont elle peut être considérée comme l'auteur ou la complice? L'indulgence avec laquelle vous avez accueilli, Messieurs, quelques appréciations historiques, que j'ai eu l'occasion de vous soumettre, m'encourage à le rechercher.

Digitized by Google

Et à vrai dire, en lisant quelques-unes de nos productions modernes trop vantées, ne penserait-on pas que du roman à l'histoire la différence n'est pas profonde? Comme si sous l'empire de nos révolutions politiques, tout était destiné à se transformer parmi nous et à subir la loi d'un nivellement universel, les genres littéraires les plus divers ont paru perdre leur physionomie propre et distinctive pour se rapprocher de ceux qui jadis semblaient les plus opposés? La tragédie, que les vieilles poétiques représentaient comme inspirant la terreur, la comédie qui suscitait le rire, se sont confondues, et ont produit le drame qui, brisant toutes les règles et rétrogradant jusqu'à l'enfance de l'art, s'est montré à la fois larmoyant et bouffon, et a entremêlé aux rires et aux sarcasmes désordonnés de l'orgie le spectacle affreux des supplices et de la mort. Le roman et l'histoire, naguère organes, l'un de la fiction, l'autre de la vérité, se sont rapprochés aussi et ont semblé souvent ne former qu'une même famille, affectant les mêmes formes, propageant les mêmes doctrines, et provoquant les mêmes résultats,

Il fut des temps, sans doute, où ce mélange de vérité et de mensonge s'expliquait sans peine, et fut pour ainsi dire inévitable. Pour ceux qui les premiers essayèrent de transmettre à leurs contemporains les faits mémorables des temps qui les avaient précédés, privés de renseignements écrits, obligés de recueillir les rumeurs populaires et ces traditions incertaines qu'accueillait si complaisamment la crédulité des vieux âges ; leurs récits durent en recevoir et en retracer fortement l'empreinte. Hérodote, ce naïf chroniqueur, qui fit circuler dans le monde tant de choses merveilleuses, n'en fut pas moins un grand historien, et mérita les applaudissements de la Grèce assemblée. Mais lorsque les temps fabuleux furent passés, la fiction et l'erreur durent s'évanouir avec eux, et l'histoire revêtit son caractère qui devrait être ineffaçable. Elle fut l'école de la vérité et de la vertu, et, juge plus sévère et plus incorruptible que celui qui prononçait ses arrêts sur les tombeaux des monarques de l'Egypte, elle devint la leçon des peuples et des rois.

Qu'on lise ces pages où Thucydide raconte la lutte longue et

Digitized by Google

sanglante qu'Athènes soutint contre la Grèce conjurée, où Tite-Live déroule avec majesté les annales du peuple romain, où Tacite nous fait pénétrer dans les secrets du cabinet des Césars, on verra que ces grands historiens n'ont pris la plume qu'après des recherches longues et consciencieuses, auxquelles ils consacraient leur fortune et leur vie entière; bons citoyens, ils n'écrivent pour satisfaire ni leurs passions ni celles d'un parti; que le pouvoir soit un homme ou un peuple, ils n'ont pour lui ni flatteries ni injures; ils s'élèvent au-dessus des misères et des calamités qu'ils racontent pour en conjurer le retour et en faire ressortir, s'il est possible, pour l'avenir, la gloire et l'intérêt de leur patrie.

Tels étaient les modèles que l'on proposait aux historiens. L'écrivain sans doute ne peut créer; son style, dit Buffon, c'est l'homme même; mais soit qu'il aspirât à reproduire la mâle simplicité de l'un, l'ampleur et la majesté de l'autre, ou l'énergique concision du troisième, il était de ces règles que la critique et la morale avaient adoptées comme invariables et inflexibles. C'étaient la sincérité dans le récit, la gravité dans le style, la peinture de la vertu pour la louer, celle du vice pour le condamner et le flétrir. C'est, pénétrés de ces idées, que de Thou et Rollin ont parmi nous écrit l'histoire, et que Bossuet et Montesquieu nous ont laissé ces résumés immortels, modèles qu'on chercherait vainement à surpasser.

Voltaire fut le premier écrivain célèbre qui, dans un long et spirituel récit historique, fit plier les faits et les jugements au profit d'une idée exclusive et préconçue. Digne et impartial dans le *Siècle de Louis XIV*, il eut rarement ce double mérite dans son *Essai sur les Mœurs*. On rit de ce personnage de comédie qui se vante d'avoir mis en épigrammes toute l'Histoire Romaine. L'*Essai d'Histoire universelle* ne fut presque qu'une perpétuelle satire. J'ai pris, disait-il, j'ai pris en grippe le genre humain; il fit preuve de sentiments plus hostiles encore contre les deux puissances qui l'avaient gouverné.

Mais de nos jours il s'est élevé une école historique d'écrivains qui, s'attachant sur-tout au récit de nos discordes civiles, et foulant aux pieds l'expérience et les leçons du passé, ont remis en

Digitized by Google

question des hommes et des événements sur lesquels la conscience publique semblait avoir définitivement prononcé ses arrêts; et, soit par la peinture qu'ils ont faite des choses, soit par les jugements étranges qu'ils ont émis sur les hommes, ont produit un double désordre : désordre littéraire, en secouant le frein des règles salutaires de composition et de style dont les maîtres de l'art avaient donné le modèle, dont ceux de la critique avaient tracé les règles; désordre moral en faussant les notions communes du vice et de la vertu, en appelant l'intérêt et l'admiration sur de grands coupables, et en provoquant ainsi le retour de bouleversements et de calamités qu'on croyait pour jamais passés.

Quelles causes ont suscité ces écrivains et dirigé leur plume? Est-ce un patriotisme pur et sincère dans son principe, mais dont la raison ne modère et ne règle pas toujours l'expression? Est-ce une passion politique ardente et profonde qui égare quelquefois des esprits généreux? Est-ce un amour instinctif du désordre et des ruines auquel on ne croirait pas si l'histoire n'en fournissait de trop nombreux exemples? Non. Quelques-uns l'ont proclamé; le patriotisme est un de ces sentiments égoïstes qui doivent s'effacer devant l'intérêt de l'humanité tout entière. Pour la passion politique, elle ne pénètre point dans leur cœur; le progrès pacifique, et par rayonnement, est tout ce à quoi ils aspirent; quant à l'amour du désordre, ils le repoussent avec indignation, et seraient prêts à tout sacrifier pour le surmonter et le vaincre.

On pourrait soupçonner, pour quelques-uns de nos historiens comme de nos romanciers, une passion, ou si l'on veut un besoin peu noble mais malheureusement trop réel. Quelque puissant que soit l'amour de la gloire et les aspirations de l'avenir, le présent occupe dans nos idées une large place, et, dans notre siècle, les préoccupations matérielles et financières marchent au moins de front avec celles de la renommée. Le temps n'est plus où le titre d'auteur semblait le compagnon inséparable de la modération dans les désirs, de la simplicité dans les mœurs. Le grand Corneille vivant comme un patriarche au milieu de sa famille, l'auteur de *Britannicus* et d'*Athalie* retiré dans son logement de la rue des Maçons, sont des modèles qui ont aujourd'hui peu d'imita-

Digitized by Google

teurs. A part d'honorables exceptions, l'imprévoyance et la profusion paraissent inséparables du titre d'écrivain. Il semble que sous ce rapport aucun genre n'ait rien à reprocher à l'autre, et, comme ces prélats de l'ancien régime qui prêchaient le jeûne et l'humilité au sein de la bonne chère et de l'opulence, c'est au milieu des raffinements du luxe et des voluptés que nous avons vu quelquefois la démocratie la plus extrême chercher ses interprètes et ses organes. De là ce besoin, je dirais presque cette fureur, de produire et de produire sans cesse. Ne connaissons-nous pas des écrivains célèbres qui rougiraient d'être comparés aux Scudéris, mais qui leur ressemblent du moins par cette fécondité prodigieuse qui étonne et qui effraie?

Si cette facilité est déplorable pour tous les genres, elle l'est sur-tout pour l'histoire. Là, ce n'est plus l'œuvre capricieuse de l'imagination du poète et du romancier, c'est la voix sévère de la réalité qui doit se faire entendre; et pour la connaître, lorsqu'on veut être original et vrai, que de recherches à faire! que de matériaux à consulter! Pour l'extérieur, ces ouvrages et ces récits de l'étranger qu'il faut confronter aux nôtres; ces correspondances diplomatiques si longues, si contradictoires et quelquefois si trompeuses; pour l'intérieur, ces écrits contemporains, dictés souvent par la haine ou par l'amitié; ces mémoires où l'auteur se met en scène, et ramène à lui tous les faits qui l'entourent; ces pamphlets éphémères, mais qui ont eu sur l'événement du jour une influence quelquefois décisive et fatale; ces nombreux journaux où le faux et le vrai si souvent se confondent; il faut tout voir, tout contrôler, tout peser; pour l'écrivain consciencieux, le travail est long et difficile; mais chez celui qui écrit pour produire, l'unité de plan est une chimère, la sobriété du style est impossible, les faits lui échappent et la vérité s'évanouit.

Plus malheureux encore est l'historien que le journalisme a saisi et dont il fait sa proie. Chaque jour il lui faut découper un fragment historique et le livrer à la circulation. Il voudrait en vain se reposer; marche, lui dit le journaliste. — Mais j'ai une recherche à faire, un fait à vérifier, un point à éclaircir. — Marche toujours, tu chercheras après. N'avions-nous pas raison de dire,

Digitized by Google

Messieurs, que le roman et l'histoire avaient des points frappants de ressemblance, et le roman même ne gagne-t-il pas à la comparaison ? En effet, qu'un romancier multiplie ses créations journalières, que son imagination s'épuise à créer des scènes et à produire des inventions bizarres, c'est un mal, sans doute; mais enfin, disposant de ses personnages, il les peint au gré de son caprice, il inspire pour eux ou l'admiration ou le mépris; maître absolu des événements, il en précipite ou en ralentit le cours. Si son fil est embarrassé ou perdu, il aura toujours assez d'adresse pour le débrouiller ou le ressaisir, et, lorsqu'après avoir longtemps suspendu l'impatience ou l'émotion du lecteur, il juge convenable d'arriver au dénouement, suivant le caractère du héros ou le goût du public, ou son propre caprice, il le fera joyeux ou funèbre, il finira par le mariage ou le suicide. Mais pour l'histoire, il en est autrement. N'est-ce pas une chose profondément triste de voir des hommes de talent et de génie même, dont le public a accueilli les œuvres avec enthousiasme, et auxquelles il a payé un tribut qui n'était pas exclusivement celui de l'admiration, toujours aux prises avec l'exigence d'une prodigalité imprévoyante et fastueuse, se mettre à la solde d'un journal, s'obliger par contrat à lui livrer chaque jour un tronçon d'histoire dans lequel il faudra bien mettre du nouveau, n'en fût-il plus, accueillir l'anecdote vraie ou fausse pour peu qu'elle soit piquante, sacrifier enfin à cet incessant besoin de curiosité et d'émotion qui peut seul réveiller nos esprits blasés ? Un Italien du XVI.e siècle écrivait l'histoire de son temps; il avait, disait-il, une plume d'or pour les princes qui payaient largement ses faveurs, une plume de fer pour ceux qui ne les payaient pas. On lui reprochait souvent d'altérer la vérité : « Qu'importe, disait-il, je sais bien qu'aujourd'hui on ne me croit pas, mais on me croira dans cent ans. » Certains historiens de nos jours pourraient dire le contraire : Je sais bien qu'on ne me croira pas dans cent ans, mais qu'importe si l'on me croit aujourd'hui, si j'ai une plume d'or pour les personnages qui plaisent à mon journal et à ses lecteurs, et une plume de fer pour leurs ennemis. Quelle estime réelle et durable peut d'ailleurs s'attacher à des ouvrages qui, destinés à retracer une

Digitized by Google

suite de grands événements, les prennent à un moment, puis les reprennent à un autre, marchent au hasard du milieu au commencement pour revenir peut-être plus tard à la fin, ne laissant à la postérité, si l'œuvre lui arrive, qu'une composition informe et inachevée?

Mais si la légèreté, la précipitation, qui engendrent tant d'erreurs, sont des vices littéraires, elles n'inculpent point moralement l'auteur; mais qui ne sait où emportent la manie du paradoxe et la soif du bruit et de la renommée? Voulant à tout prix qu'on parlât de lui, Erostrate n'hésita pas à brûler un temple superbe! Il n'est pas besoin, de nos jours, de porter, comme Erostrate, une torche à la main. Les gouvernements autrefois faisaient brûler les livres; ce sont les livres aujourd'hui qui incendient les états. Notre Révolution sera toujours un de ces textes inépuisables sans cesse ouverts aux disputes et aux passions des commentateurs. Dans les événements dont elle a été l'origine, il y a un tel mélange de crimes et de vertus, d'héroïsme et de bassesse, les mots de droits et de liberté qu'elle a mis en vogue sont si souples et si indéfinis, que chacun peut les modifier ou les étendre, et trouver à cette époque ses héros ou ses martyrs. Mais il était des barrières que l'histoire avait jusqu'ici respectées; il était des journées honteuses, des excès déplorables sur lesquels l'écrivain le plus exalté d'ailleurs semblait baisser les yeux et glisser en gémissant. Il était de ces hommes et de ces choses que l'on n'osait défendre et que, comme des avant-postes inutiles ou dangereux, l'on sacrifiait à l'ennemi pour sauver le corps de la place. Mais, à la surprise des uns, à l'indignation trop silencieuse des autres, ces hommes et ces écrivains ont enfin trouvé des apologistes et des vengeurs. Suivant tel écrivain, si la Révolution a vu des crimes, il n'y a point eu de coupables, qui donc pourrait l'être? ce n'est personne, car c'est tout le monde. Nul homme n'a conçu, délibéré, agi; tout appartient à l'instinct des masses. Irresponsable, infaillible, impeccable, le peuple seul a tout fait, tout couvert, tout justifié. L'accusation serait un déni de justice suprême; la plainte, un attentat contre le droit absolu de la souveraineté populaire.

D'autres n'ont pas reculé devant des noms justement abhorrés.

Digitized by Google

Nul écrivain, en flétrissant les massacres de la Saint-Barthélemy, n'avait appelé l'intérêt sur Charles IX et Médicis; des hommes tout aussi sanguinaires ont été plus heureux. On avait jusqu'ici tour à tour exalté Mirabeau, Vergniaud, Danton même; un poète éminent, qui avait long-temps modulé les soupirs de la religion et de l'amour, a saisi le burin de l'histoire et a choisi pour son héros l'homme le plus coupable de tous, parce qu'il fut le plus froid et le plus impitoyable, Robespierre. A Dieu ne plaise que cet historien soit le partisan du crime, il le déplore et le peint même des plus sinistres couleurs, mais il déifie le criminel. Qu'il immole à ses pieds toutes les vieilles institutions: royauté, religion, famille, ce n'est rien encore, mais ces législateurs mêmes que les partisans des libertés les plus extrêmes regardent comme leurs précurseurs et leurs pères; ces orateurs redoutables qui ébranlaient et renversaient les trônes, mais dans qui tout sentiment d'humanité, de générosité même n'était pas complétement étouffé, ne sont à ses yeux que des ambitieux étroits et égoïstes qui s'effacent devant le grand homme. Lui seul a compris la Révolution, lui seul en est l'ame et la personnifie. Qu'importent ses actions! ne consultez que ses doctrines. Ce sont les maximes les plus pures de l'Evangile; elles n'enseignent et ne respirent que la paix et la fraternité. Singuliers apôtres de l'humanité qui prêchent leur dogme la calomnie à la bouche et le poignard à la main! Ne sait-on pas que les promesses fallacieuses n'ont jamais manqué à l'ambition, ni les prétextes aux crimes? Malheur à l'historien qui essaie de réhabiliter ces grands coupables! en altérant la conscience publique, il leur suscite des imitateurs, il prépare à son pays des catastrophes dont il sera l'instrument et peut-être la victime. Rendons grâces au ciel de ce que parmi nous l'imitation du moins n'ait pas été complète.

Pour vous, Messieurs, vous n'avez pas eu besoin de la leçon des événements pour apprécier ces jugements étranges à leur juste valeur. Instruits par vos connaissances acquises, et sur-tout par votre raison et votre cœur, vous jugez les personnages historiques par leurs actes et non par un langage imposteur, vous appréciez leurs œuvres par les lois de la morale et non par le suffrage éphémère d'un législateur complaisant ou d'une multitude égarée. Et

Digitized by Google

nous serions bien injustes si nos critiques semblaient s'adresser à tous les historiens de nos jours. Disons-le avec orgueil : il est parmi nous des historiens vraiment dignes de ce nom ; ils ne jettent pas chaque jour à la foule leurs œuvres inépuisables ; sobres de productions nouvelles et sévères pour eux-mêmes, songeant plus à l'avenir qu'au succès du jour, ils attendent que la réflexion et la retraite aient mûri leur travail et l'aient rendu digne du public auquel ils l'adressent. Aussi l'estime et le respect s'attachent à leurs œuvres, et, lorsque des livres plus bruyants auront disparu dans l'oubli, elles surnageront et instruiront peut-être nos fils par l'exemple des fautes et des malheurs de leurs pères.

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 1.er Avril 1853 jusqu'au 31 Mars 1854, par M. ANQUETIL, Secrétaire-Perpétuel.

MESSIEURS,

L'auteur inconnu du petit poème didactique qu'on appelle les *Vers dorés*, recommande entre autres aux adeptes qui veulent entrer et demeurer dans l'Institut de Pythagore, de faire chaque soir leur examen de conscience et de se demander scrupuleusement : En quoi ai-je failli aujourd'hui ? qu'ai-je fait ? quel devoir ai-je oublié d'accomplir ? Sans doute, vous avez voulu vous conformer au sage précepte des *Vers dorés*, lorsque vous avez imposé à votre secrétaire la tâche de faire pour vous et à haute voix, devant un public inaccoutumé, votre examen de conscience annuel ; vous avez voulu aussi que le public, après l'audition de ce rapport, fût en état de prononcer si vous n'avez point outre mesure péché par la parole, ou plutôt par le silence, et si vous avez continué de rester fidèles au titre adopté par les premiers fondateurs de la Société, dont une existence de vingt ans a déjà bien réduit le nombre. Pardonnez-moi ce court exorde et permettez-moi d'entrer immédiatement dans mon sujet.

Digitized by Google

M. Bouchitté vous a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Résumé critique des opinions philosophiques et religieuses sur l'existence, la nature et la destinée de l'ame humaine, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.* Ce mémoire fait partie d'un ouvrage plus étendu qui vous a été déjà lu presque tout entier et qui a pour objet la persistance de la personnalité après la mort.

En commençant, M. Bouchitté a indiqué les points généraux sous lesquels doivent se classer les doctrines accréditées tour-à-tour sur cette matière, et qu'il s'est proposé de soumettre à un examen approfondi. Puis il a parcouru ces doctrines, et montré comment elles se sont produites dans la doctrine chrétienne orthodoxe, dans les mystiques et dans les hérésies. Expliquant ensuite comment la prédication du christianisme réveilla dans une certaine classe de chrétiens l'amour de la science et des travaux intellectuels, il a terminé par quelques mots sur saint Grégoire de Nysse l'examen des travaux antérieurs à saint Augustin, où se trouve traité le dogme de l'immortalité.

Arrivant aux œuvres de cet illustre Père de l'Eglise, il a parcouru les diverses preuves données dans ses écrits, et terminé cette revue des théologiens philosophes par un résumé succinct du traité des *Status animæ* de Mamert Claudien.

Ensuite M. Bouchitté a signalé la nature particulière du mysticisme néo-platonicien, examiné la tendance panthéistique reprochée aux philosophes de l'école d'Alexandrie, et suivi leur histoire depuis Plotin jusqu'à Proclus.

Puis il a abordé la période toute scolastique du Moyen-Age, mis en relief l'élément spiritualiste renfermé dans les théories diverses des réalistes et des nominaux, et signalé le caractère indépendant et quelquefois sceptique qui distingue la philosophie de la Renaissance.

Ensuite il a indiqué les principaux points de la réforme cartésienne, montré quelle influence cette réforme exerça sur les modifications apportées dans la doctrine de l'ame, et déduit les conséquences qui en furent tirées par Malebranche et par Spinosa. Après quelques explications sur les tendances panthéistiques re-

Digitized by Google

prochées au dernier, après avoir indiqué brièvement et en passant les éléments que fournit l'Ethique à la question qui fait l'objet de son mémoire, M. Bouchitté a passé rapidement en revue les systèmes de Hume, de Locke et de Berkeley, qui n'offrent à l'égard de l'ame qu'un scepticisme sans profondeur; mais il s'est arrêté sur la doctrine de Leibnitz, il a montré qu'elle est complètement à l'abri du reproche de panthéisme, et indiqué quelques-uns des développements que comporte le système des monades, dans le but de démontrer l'immortalité de la substance pensante.

Après quelques aperçus sur le matérialisme du XVIII.e siècle et sur la réforme incomplète essayée par Condillac, Destutt de Tracy et Laromiguière, M. Bouchitté a pris pour son point de départ la triple réforme opérée en Allemagne par Kant, en Angleterre par Reid et Dugald Stewart, en France par Maine de Biran, Royer-Collard et Cousin. Dégageant l'élément apporté par Kant dans l'étude de l'ame, poursuivant les modifications introduites par Fichte, Schelling et Hegel, et montrant comment Jacobi fit la critique de ces systèmes successifs, M. Bouchitté a considéré Krause comme avant repris la question de l'immortalité dans l'ensemble de toutes ses conditions et ouvert la voie à une solution sérieuse.

Ensuite il a indiqué la marche sage et prudente de l'école écossaise, dont il a constaté en même temps l'insuffisance; et il a montré que la réforme n'a dû son caractère rigoureux qu'aux travaux de Maine de Biran, Royer-Collard et Cousin. Puis il a fait ressortir le caractère spiritualiste de la philosophie contemporaine, et l'a justifiée à propos des conséquences panthéistiques qu'on lui a trop légèrement imputées; il a fait connaître les raisons qui l'autorisent à penser que cette école est entrée dans la vraie méthode, et qu'il ne s'agit plus que d'en appliquer les règles dans toute leur rigueur et dans toute leur étendue.

En terminant cette lecture, M. Bouchitté vous a fait connaître le plan qu'il se propose de suivre lorsqu'à son tour il abordera non plus l'histoire, mais la partie dogmatique de cette grande question.

Digitized by Google

C'est un travers dangereux, et de nos jours assez commun, que de vouloir réformer toutes les opinions accréditées soit sur les personnes soit sur les choses. Toutefois, ce serait un travers non moins dangereux que de prétendre enchaîner toutes les consciences et supprimer le droit d'examen. Ceci est vrai sur-tout quand il s'agit d'un homme autour duquel se sont agitées longtemps les passions littéraires, politiques ou religieuses. Telle est la pensée qui a présidé aux *Etudes* de M. Albert Lefaivre *sur quelques ouvrages de Bayle*. C'est une opinion assez généralement entretenue que Bayle ne fut qu'un sceptique indifférent à toutes les doctrines, et ne cherchant dans les discussions philosophiques que de misérables satisfactions d'amour-propre. M. Albert Lefaivre a essayé de montrer comment Bayle, attaqué par tous les partis dont il réprouvait les violences, poursuivi par les Protestants mêmes et dénoncé par le fanatique Jurieu, mérite plutôt d'être rangé parmi les prédicateurs fervents et convaincus de la tolérance religieuse, que parmi les adeptes du scepticisme indifférent et railleur qui domina durant le XVIII.e siècle.

M. Baudry a poursuivi pendant plusieurs séances l'examen du savant ouvrage de M. Laferrière sur l'*Histoire du Droit romain*. Vous regretterez sans doute, aussi bien que moi, que la nature même de ces communications, la sécheresse technique des détails et le caractère particulier de cette séance m'obligent à me contenter de cette simple indication. Mais consentiriez-vous à entendre parler de la cérémonie du *linteum?* Voudriez-vous que je vinsse évoquer la *revendication*, expliquer ce que c'était que la *consertio manuum* ou l'*actio judicati per manus injectionem?* Non, sans doute, et j'aurais l'air de vous lire un fragment de quelque vieil infortiat

Grossi des visions d'Accurse ou d'Alciat.

Je dois en dire autant des communications dans lesquelles M. Baudry, s'appuyant sur l'ouvrage de M. Championnière, a tracé le tableau de notre *Droit féodal* depuis l'origine du fief jusqu'à l'abolition complète des derniers vestiges de la féodalité en 1789. Ces communications, réduites aux proportions d'un rapport, per-

Digitized by Google

draient tout leur intérêt, et l'énumération des termes plus ou moins barbares aujourd'hui sous lesquels on désignait les privilèges, les charges et les redevances fatiguerait vos oreilles sans intérêt pour l'esprit.

M. Ploix, à l'occasion d'une Notice due à la plume d'un de vos correspondants, vous a entretenus du célèbre jurisconsulte *Pothier*. Après avoir signalé toutes les difficultés que présentait l'étude du droit à l'époque où parut ce grand légiste, M. Ploix vous a montré que si le code civil put être terminé en trois ans, cela vient de ce que toutes les matières avaient été d'avance élaborées par les travaux de Pothier. Puis il vous a fait connaître par quelques anecdotes piquantes tout ce qu'il y avait de bonté, de naïveté, de candeur et de délicatesse dans le caractère de cet homme excellent, dont la vie mériterait d'être racontée par quelque nouveau Plutarque.

M. Ploix a continué de vous entretenir de l'*Histoire des Français* par Sismonde de Sismondi, et s'est spécialement occupé des volumes consacrés aux règnes d'Henri IV et de Louis XIII.

M. Ploix n'a pu souscrire au jugement de l'historien sur le Béarnais auquel Sismondi ne reconnaît d'autre mérite que la bravoure personnelle et une habileté politique mêlée à plus d'adresse et d'astuce que de franchise et de loyauté, le représentant du reste comme peu scrupuleux, peu reconnaissant et toujours inexorable et sans pitié. La prospérité relative dont la France a joui sous son règne semble à l'historien plutôt la conséquence naturelle et nécessaire de la paix succédant à d'interminables guerres civiles que de la sage administration du prince et de Sully son ministre.

M. Ploix, après avoir rappelé par quelles vicissitudes a passé la la mémoire de Henri IV, éclipsée sous Louis XIV, exaltée après lui par les poètes et les économistes, outragée pendant la Révolution et devenue sous la Restauration l'objet d'un culte et d'une sorte d'apothéose, a cherché à faire la part de toutes les exagérations et à la placer enfin dans son vrai point de vue.

Secondée par une prodigieuse activité, l'habileté politique de Henri IV a semblé à M. Ploix admirable, sur-tout dans l'art avec lequel, faisant succéder à des résistances opportunes des conces-

Digitized by Google

sions plus opportunes encore, il tint le gouvernail de l'état pendant le temps qui s'écoula entre son avènement au trône et son abjuration. Mais ne voir dans Henri IV qu'un politique habile, ce serait lui faire injure, quand par son humanité, par sa fidélité à tenir ses engagements, par sa tolérance religieuse et par son génie dans l'art si difficile et si compliqué de l'administration, ce prince s'est montré tellement supérieur à son siècle.

Dans un temps où tous les partis religieux, où les princes les plus puissants, Henri III, Philippe II, Elisabeth d'Angleterre ne se faisaient aucun scrupule d'appeler à leur aide l'assassinat direct ou l'assassinat judiciaire, encore plus odieux, Henri IV seul, soit comme chef de parti, soit comme souverain, ne recourut jamais à ces moyens de succès ou de vengeance que réprouvent les lois de la morale et la voix de l'honneur.

Quand il s'agit de réduire complètement la Ligue, M. Ploix vous l'a montré promettant aux chefs des sommes énormes, et, chose plus grave, des gouvernements et des dignités éminentes. Des prétextes plausibles ne lui manquaient pas pour manquer à des promesses onéreuses et pleines de périls : eh bien ! il les tint fidèlement et témoigna envers ses anciens ennemis une confiance dont évidemment lui-même était digne.

Grâce à sa tolérance, la France fut sous son règne le seul état de l'Europe où l'on vit une religion dominer sans proscrire et sans opprimer les cultes dissidents.

Enfin, quant à l'administration intérieure, les grands monuments publics commencés, restaurés ou terminés sous son gouvernement, tels que le palais du Louvre, le Pont-Neuf, le canal de Briare, l'établissement des fabriques de soie et les plantations de mûriers sur les grandes routes, la restauration complète des finances, phénomène qui depuis lui ne s'est reproduit nulle part, enfin les progrès éclatants de nos colonies ne démontrent-ils pas à tout homme éclairé et impartial que, loin d'être spectateur indifférent et inerte de la prospérité publique, Henri IV y a contribué de tous ses efforts, et M. Ploix n'a-t-il pas eu raison de soutenir que ce prince n'a point usurpé sa popularité !

Arrivant au règne de Louis XIII, M. Ploix vous a montré que

Digitized by Google

Sismondi s'est montré plus équitable pour Richelieu que pour Henri IV et Sully. Il a parlé du cardinal comme presque tous les historiens; souvent même il est allé plus loin qu'eux, et il n'a pas craint de soutenir que les victimes de cet inexorable ministre, y compris même le malheureux de Thou, ont à peu près mérité leur sort, réservant, dit-il, sa pitié pour les victimes obscures de la politique du cardinal, pour les peuples sur lesquels son ambition attira tant de fléaux et fit entrer la France dans une carrière d'usurpation, d'agrandissement et d'oppression.

M. Ploix, tout en partageant l'admiration de Sismondi pour le génie et pour l'énergie d'un homme qui, seul chargé de fonctions réparties entre plusieurs ministres, n'avait pas à lutter seulement contre les ennemis intérieurs et extérieurs de l'état, mais, chose bien plus difficile, contre deux reines, contre le frère du roi, les princes, les grands, le parlement et le clergé, sans autre appui qu'un roi capricieux et presque toujours malade, M. Ploix, dis-je, l'a justifié de l'imputation d'avoir fomenté ces guerres acharnées que la France soutint contre la maison d'Autriche; il a prouvé, par le texte même de Sismondi, que cette guerre, qui eut pour principe la succession de Mantoue et l'invasion de la Valteline, fut provoquée par la maison d'Autriche, et que si Richelieu entra dans la voie des conquêtes extérieures, il ne fit après tout qu'user du droit de légitime défense.

Enfin, M. Ploix s'est attaché à réfuter un paradoxe assez inattendu, mais qui sous la Restauration a joui d'un moment de faveur. Des écrivains monarchiques ont accusé Richelieu d'avoir été le principal auteur de la Révolution française par l'abolition des libertés provinciales qu'opéra l'autorité arbitraire des intendants, et par l'abaissement des grands et des parlements. Ces écrivains auraient voulu que l'autorité seule des lois réprimât les écarts de ces pouvoirs pondérateurs de l'autorité souveraine. M. Ploix a bien reconnu le tort qu'eut Richelieu de dépouiller souvent les parlements de leur pouvoir judiciaire par l'arbitraire création de commissions; mais il a pensé avec Sismondi que les parlements usurpaient et exerçaient mal une autorité politique; il a pensé que la création des intendants rétablit l'ordre dans l'ad-

Digitized by Google

ministration des provinces, et pour ce qui concernait les grands, Richelieu s'est borné à exécuter sévèrement des lois qu'il n'avait point faites et que ses devanciers avaient eu le tort de laisser vieillir en ne les appliquant pas. S'il est vrai que le pouvoir absolu soit la cause première de notre Révolution, c'est Louis XIV qui, entrant dans le parlement le fouet à la main, abaissant les grands et les réduisant au rôle de courtisans, fut le plus grand révolutionnaire.

Du reste, le despotisme de Richelieu fut suivi de sa réaction, réaction souvent odieuse, plus souvent encore grotesque et ridicule, ainsi que vous l'ont surabondamment démontré les nombreuses citations que M. Bouchitté vous a faites de la collection des Mazarinades récemment publiée par la Société de l'Histoire de France. Le despotisme de Louis XIV est encore plus l'œuvre de la Fronde et de ses excès qu'il n'est la continuation du despotisme de Richelieu.

M. Bouchitté vous a communiqué un Rapport adressé par lui au ministre de l'Instruction publique, sur un manuscrit appartenant aux archives du département de Seine-et-Oise, et embrassant une période de dix ans, de 1735 à 1745.

Après avoir donné la description de ce manuscrit, M. Bouchitté vous a rappelé quel était l'état de l'Europe au commencement de la guerre de succession de l'Autriche, afin de mieux faire comprendre de quelle importance peuvent être, pour l'intelligence de cette période de notre histoire, les documents contenus dans la correspondance du marquis de Fénelon. M. Bouchitté a successivement analysé ces lettres, ainsi que celles de l'abbé de Laville et du maréchal de Noailles ; puis il a mentionné en passant les principaux renseignements fournis par les rapports diplomatiques, les délibérations d'état, les résolutions et les pièces diverses annexées à la correspondance.

De l'ensemble de cette communication il est résulté que ce manuscrit est particulièrement propre à faire connaître les intrigues ourdies par l'Angleterre afin de détacher les Provinces-Unies de l'alliance de la France et de faire servir leurs forces à la défense des prétentions de Marie-Thérèse.

M. Bouchitté a terminé la lecture de son Rapport par la com-

Digitized by Google

munication textuelle de trois lettres qui présentent un intérêt plus particulier. La première, en date du 29 juin 1744, est du maréchal de Noailles, et se rapporte à la bataille de Dettingen; la seconde, datée du 27 mai 1745, est du même, et se rapporte à la bataille de Fontenoy; enfin, dans la troisième, écrite de Stockolm en date du 5-16 août 1748, et non signée, l'auteur raconte d'une manière touchante les derniers moments du comte de Lewenhaupt.

M. Du Chatellier a extrait du chartrier du chapitre de Cornouailles et de Saint-Pol-de-Léon des documents fort curieux et des pièces fort piquantes qui contribuent à bien faire connaître combien d'abus s'étaient glissés dans l'administration des bénéfices et des revenus des églises, et combien étaient impuissantes pour arrêter le mal les mesures que le spectacle du désordre et la prévision de ses conséquences inévitables suggérait aux hommes de bien et aux pasteurs vraiment religieux.

Les ouvrages qui intéressent l'histoire de notre ville et de notre département ne sauraient passer inaperçus : à ce titre l'*Histoire de Saint-Cyr*, par M. Théophile Lavallée, a fixé votre attention et vous a valu de la part de M. Ploix plusieurs communications que j'aimerais à résumer ici, si l'ouvrage même n'était entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux grands souvenirs de notre histoire nationale et de l'histoire de Versailles en particulier.

J'en dis autant de l'*Histoire des Rues de Versailles* que M. Le Roi poursuit avec un zèle infatigable et dans laquelle il se plaît à recueillir tout ce qu'il a découvert dans ses longues et patientes investigations. Le premier volume, contenant l'histoire des rues du quartier Notre-Dame, est déjà publié; l'histoire des rues du quartier Saint-Louis paraît successivement et par fragments dans le journal qui publie le compte-rendu de vos travaux hebdomadaires, et ces fragments que chaque jour amasse, ne tarderont pas à former un second volume non moins intéressant, non moins riche de faits que le premier.

L'analyse à peu près terminée du *Voyage de M. d'Escayrac de Lauture dans le Désert et dans le Soudan*, a été pour M. Baudry l'occasion de communications auxquelles le développement de notre Afrique française ne pouvait qu'ajouter un nouvel

Digitized by Google

intérêt. Car, il faut le dire : s'il est encore aujourd'hui de vastes espaces de terre à peine connus, c'est au centre de l'Afrique, ce tombeau redouté de tant d'intrépides voyageurs. Aujourd'hui que les progrès merveilleux de la navigation nous ont permis de pénétrer jusque dans les redoutables détroits des mers polaires, devenus le théâtre de tant d'héroïsme et de tant de dévouements scientifiques, les plus beaux et les plus purs de tous, nous devons espérer que les efforts tentés sur un autre élément nous révéleront ces contrées situées, comme dit le poète, sous le char trop voisin du soleil, et que l'antiquité croyait pour jamais fermées aux humains.

Vous devez encore à M. Baudry un assez bon nombre de communications sur les Védas en général et sur le Rig-Véda en particulier. Ces communications se divisent d'elles-mêmes et naturellement en trois parties.

Dans la première, M. Baudry a rapidement esquissé le tableau de l'histoire générale de l'Inde, et s'est principalement attaché à mettre en lumière les points suivants :

L'Inde n'est point, comme on le croit et comme on le répète par habitude, le pays de l'immobilité : elle a son histoire, et cette histoire a eu son développement naturel et régulier comme chez tous les autres peuples. Les Aryas (c'est le nom véritable des Indiens), sont une branche de la grande famille des races indo-européennes, mais ne sont pas les pères de cette race; tout au plus peuvent-ils en être considérés comme les frères aînés. Le sanskrit est, relativement à nos langues, dans la même situation que les Aryas relativement à nous. Les Aryas s'éloignent de nous à mesure qu'ils s'enfoncent plus profondément dans l'Inde. Le point le plus intéressant de leur histoire, pour les comparer avec nous, est le moment qui précède leur immigration dans l'Indoustan, alors qu'ils habitaient encore le Caboul, le Penjâb et les contrées limitrophes. Or, les Védas sont le seul monument de leur littérature qui remonte au moins en partie jusqu'à cette époque, et ce fait seul suffit à montrer toute l'importance de l'étude des Védas au point de vue européen.

Dans la deuxième partie de son travail, M. Baudry a esquissé,

Digitized by Google

aussi complètement que le permet l'état actuel de nos connaissances, la bibliographie des quatre Védas, le Rig, le Yadjour, le Sâma et l'Atharva ; et de cet examen il est résulté que les hymnes du Rig-Véda en forment la partie vraiment ancienne, vraiment originale.

Enfin, dans la troisième partie, M. Baudry a étudié au point de vue social, littéraire et sur-tout religieux, les hymnes du Rig-Véda; il a exposé le système mythologique que ces hymnes renferment, et s'est principalement attaché à mettre en lumière quelques-unes des nombreuses analogies que ce système présente avec le paganisme classique.

M. Baudry a terminé son travail en montrant que le fondement de ce système est une déification et une personnification évidente des grands phénomènes naturels, tels que la lumière, le soleil, la terre, le feu, l'eau, la pluie, les ténèbres, etc., et que le grand service rendu à l'étude de l'Orient par l'examen des Védas, c'est d'avoir montré dans ces phénomènes, ainsi personnifiés, l'origine commune de toutes les mythologies adoptées par les races indo-européennes, et par conséquent, d'avoir fourni le mode d'interprétation qu'il convient de suivre dans le plus grand nombre des cas.

Vous devez à M. Lapaume plusieurs communications sur l'origine, les progrès, le caractère, les tendances et la portée de l'étude des langues orientales en Europe. Passant en revue l'arabe, le persan, le turc, le chinois et le sanscrit, il vous a fait connaître les richesses littéraires des cinq principaux idiômes de l'Asie ; il a exposé tout ce qu'il s'est produit d'efforts et de dépenses pour la culture de chacun d'eux dans diverses contrées de l'Occident, et sur-tout en Allemagne ; enfin, il vous a montré comment c'est à l'exégèse de la Bible, d'une part, et de l'autre, au zèle des missionnaires français qu'appartient la gloire d'avoir initié l'Europe à toutes ces langues primitives, mais toutefois moins anciennes que l'hébreu, le syriaque et le chaldéen.

« L'étude des langues orientales, vous a dit M. Lapaume, résumant lui-même ses communications, n'a point été délaissée en Europe, et particulièrement en Allemagne ; et sans doute le mo-

Digitized by Google

ment n'est pas éloigné où toutes les découvertes de la linguistique justifieront cette déclaration formelle du plus ancien des livres : au premier âge de l'humanité, le monde entier n'avait qu'une langue, *unius labii erat orbis.* »

Selon M. Lapaume, c'est donc en vue d'établir scientifiquement l'unité primordiale du langage universel que doivent être poursuivis tous les travaux philologiques sur l'Orient : pour lui, c'est le premier, c'est le meilleur, c'est le seul fruit qu'on doive recueillir de tant de travaux entrepris de toutes parts avec non moins de succès que de courage. Inférieurs à la Bible pour l'antiquité, les monuments littéraires de l'Orient ne sauraient soutenir un parallèle sérieux avec les épopées ioniennes pour l'invention, la composition, ni le style. Benjamin Constant trouvait que la poésie indienne, en s'écartant de sa nature, se fait violence, et que cette violence lui imprime je ne sais quoi de convulsif et de désordonné. En revanche, un orientaliste distingué, M. Pauthier, n'a pas craint d'écrire cette phrase en tête de sa traduction de l'*Épisode de Savitrt* : « l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Énéide* sont encore considérées de nos jours comme des chefs-d'œuvre qu'il n'a pas été donné aux génies poétiques de tous les âges et de toutes les nations de surpasser, ni même d'égaler ; mais ces compositions, tout admirables qu'elles sont, pâlissent devant les grandes compositions indiennes comme le Pinde et les sept collines devant l'Himalaya. » M. Lapaume ne saurait partager cet enthousiasme : il pense qu'il y a aussi loin d'Homère ou de Virgile à Viasa, l'auteur présumé du poème épique sanscrit qui renferme plus de deux cent mille vers, que de la peinture et de l'architecture des Egyptiens à celle des Grecs; aussi loin que du colossal, de l'informe et du grotesque à la perfection de la beauté souveraine ; aussi loin que du petit coin de terre privilégié, qui fut le berceau des lettres et des arts, aux steppes arides et désolées de la Sibérie. Non, la Bible n'a rien à envier au Mahâbhârata sous le rapport de l'antiquité, et Viasa restera toujours un barbare à côté d'Homère, comme aussi Confucius et Zoroastre seront toujours effacés par Socrate et par Platon.

C'est donc uniquement pour remonter à l'origine du langage et

Digitized by Google

du monde, c'est pour assigner aux langues classiques leur véritable généalogie qu'on doit étudier l'Orient, et non pour y chercher des moyens d'attaque contre Moïse et la Genèse. Ces réserves faites, M. Lapaume applaudit à toutes les découvertes de la science moderne. Ne sont-ce pas des missionnaires et des missionnaires français, les Bouvet, les Gerbillon, les Parennin et tant d'autres, qui dès le XVII.e siècle ont appelé l'attention du public européen sur cette Chine dont ils racontaient tant de merveilles, et qui, même encore aujourd'hui, n'est guère connue que par leur correspondance?

« Aux Juifs et aux Chrétiens, a dit M. Lapaume, la Bible comme fondement de leur croyance; Homère aux artistes comme la règle du beau; l'Orient aux philologues jaloux de démontrer l'unité primitive du langage; et tout sera pour le mieux dans le plus utile déploiement de nos facultés morales, esthétiques et rationnelles. »

Les années précédentes, M. Lapaume avait employé les ressources inépuisables de son active et féconde érudition à déterminer l'origine et la signification symbolique des mots *Versailles* et *Trianon*, *Paris* et *Lutèce*, et il avait commencé le même travail pour le *Louvre* et les *Tuileries*. Ce dernier travail, M. Lapaume l'a terminé cette année, et il l'a complété par une étude sur l'origine et la valeur du plus grand nom de l'histoire contemporaine, celui de *Napoléon*.

Le travail étendu de M. Lapaume, qui n'a pas occupé moins de six séances, est encore un de ceux qui défient l'analyse. Vous le comprendrez facilement, lorsque je vous aurai rappelé que l'auteur a fait précéder son travail particulier d'une théorie générale du nom propre, où il a traité longuement du nom propre avant l'ère chrétienne, chez les Hébreux, les Grecs et les Romains; du nom propre depuis Jésus-Christ chez les Juifs, les Grecs, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglais et les Français; des noms de baptême pour les deux sexes; des noms qui se peuvent combiner avec un nom de baptême; et parmi les noms français, en particulier, des noms relatifs à l'origine et à la naissance, au fief, au douaire et à la propriété, à la manière d'être du corps, de l'esprit ou du caractère, des noms de saints ou d'apôtres de-

Digitized by Google

venus noms de famille ; des noms empruntés à deux règnes de la nature et à divers produits de l'industrie ; des noms dérivés de l'état, de la fonction ou de quelques singularités remarquables ; des noms de présage ou *auspicata nomina* ; enfin des noms fictifs ou de fantaisie, imaginés par les poètes et les romanciers, Homère, Aristophane et plus de vingt autres que je ne puis énumérer.

Partant de cette théorie générale pour l'appliquer à l'objet particulier de son étude, M. Lapaume a envisagé la question sous quatre aspects différents : le côté historique, le côté philologique, le côté artistique, et enfin le côté providentiel, et de ce quadruple examen est résultée pour lui la justification de sa théorie.

Vous avez encore présentes à la mémoire les nombreuses communications que M. Bouchitté vous a faites sur la vie et sur les ouvrages du Poussin. Cette fois notre collègue vous a raconté l'histoire des dernières années de ce grand peintre.

Il vous a retracé d'abord les relations du Poussin avec Scarron, relations peu agréables dans l'origine à l'artiste, et qui néanmoins se terminèrent par l'envoi du *Ravissement de saint Paul* au premier mari de madame de Maintenon. Puis il vous a redit par combien de vicissitudes passèrent les deux portraits qu'il fit de lui-même pour deux de ses amis, M. de Chanteloup et M. Pointel. Il vous a fait connaître les sentiments de ce grand homme sur la morale, la littérature, et même sur les événements politiques qui s'accomplissaient, soit en France, soit ailleurs, et dont le bruit arrivait à ses oreilles jusqu'au fond de sa solitude. Des fragments variés de la correspondance du Poussin, fragments pleins de grâce, de bon sens, de finesse et des sentiments les plus délicats, ont animé chacun de ces récits épisodiques.

Enfin, M. Bouchitté a dépeint la profonde solitude au sein de laquelle s'écoulèrent les huit dernières années du Poussin, solitude où l'on n'aperçoit que le travail de la méditation et de l'exécution de divers tableaux dont il a indiqué les dates et les destinataires. Il a donné la description de quelques-unes de ces œuvres, et notamment des quatre paysages que Poussin termina en 1664, l'année même qui précéda sa mort. Ensuite il a discuté la question

Digitized by Google

si Poussin a laissé des écrits sur la peinture, et il a montré que les assertions qu'on rencontre à ce sujet chez quelques biographes n'ont aucun fondement solide. Enfin il a retracé les phases successives de l'altération de sa santé, altération rapidement aggravée par d'amers chagrins, tels que la mort du chevalier del Pozzo, la mort de sa femme, etc.; puis, arrivant à l'année 1665, il a raconté les derniers moments du grand artiste, et indiqué en quelques mots les monuments élevés à sa mémoire.

Vous devez à M. Lapaume plusieurs communications sur Dante et sur la *Divine Comédie*. Après un rapide coup-d'œil jeté sur l'état de l'Italie au commencement du XIV.e siècle, sous le triple rapport de la religion, de la politique et des lettres, M. Lapaume a esquissé à grands traits la vie de Dante, et donné une analyse complète, quoique succincte, des divers tableaux de la *Divine Comédie*; ensuite il a traité du style et des principales éditions du poème, et rappelé les nombreux travaux de critique et d'exégèse dont cette œuvre été l'occasion; enfin il a entrepris de déterminer le rang et la valeur de Dante, en le comparant aux poètes qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi sur le Parnasse italien.

Dans plusieurs communications, M. Lapaume a traité du *vrai sens* des mots au point de vue de la raison, de la passion et de l'imagination. Il a exposé des considérations et des faits destinés à établir quelle est l'importance logique, morale, poétique et historique de l'étymologie pour l'intelligence des choses, et comment l'érudition, bien loin de corrompre le goût ou d'éteindre l'imagination, ne tend qu'à rendre l'un plus sévère et plus sûr, en même temps qu'elle procure à l'autre plus d'éclat et plus de fécondité.

M. Lapaume a continué la lecture de son Essai sur La Fontaine et sur la Fable. L'année précédente, après avoir traité de la Fable avant et après le XVII.e siècle, après avoir indiqué les sources diverses où le grand fabuliste a puisé, il avait apprécié La Fontaine comme écrivain. Cette fois il a entrepris de l'étudier comme homme, et l'a représenté d'abord comme enfant, jeune homme et sujet d'une monarchie, en attendant qu'il le représente comme époux, comme père, comme ami et comme chrétien.

Digitized by Google

En outre, M. Lapaume vous a lu les premières pages d'un glossaire qui doit comprendre tous les mots, tous les tours, tous les idiotismes du poète. Puis, à ce glossaire, M. Lapaume se propose d'ajouter deux chapitres qui auront pour objet : 1.° les emprunts faits par La Fontaine aux auteurs grecs et latins, comme aux vieux auteurs français ; 2.° la grammaire, la poétique et la rhétorique du poète.

Vers le commencement de ce siècle mourait à Paris un des poètes les plus célèbres de l'Italie moderne, l'abbé Casti, l'auteur des *Nouvelles galantes* et des *Animaux parlants*, qui, durant sa longue carrière, avait été successivement l'ami et le favori du duc de Toscane Léopold et de l'empereur Joseph II, et qui avait reçu dans les cours de Catherine II, du grand Frédéric et autres l'accueil le plus flatteur. M. Ploix vous a fait connaître par une analyse très développée son principal poème, et il a terminé cette analyse par d'importantes considérations, non sur le style ni sur le mérite littéraire de l'écrivain, mais sur sa valeur morale et philosophique. En effet, quel que soit le mérite de la forme, l'habit que portait l'auteur, le titre de poète impérial qu'il reçut de Joseph II à la mort de Métastase, la faveur dont il jouissait auprès des princes, ne rendent que plus choquantes et plus répréhensibles les satires indécentes et les diatribes dont il a poursuivi toutes les puissances sacrées et profanes et la religion même dont il était ministre.

M. Ploix a examiné à ce sujet pourquoi les poètes anciens ou modernes qui, par leurs écrits ou leurs actes, ont pris une part active à la politique, l'ont fait généralement d'une manière si compromettante pour leur réputation personnelle et pour les intérêts qu'ils ont cru défendre. Il en a trouvé la cause dans l'impossibilité de réunir les qualités qui font le poète et celles qui font l'homme d'état. Chez l'un domine l'imagination, l'enthousiasme, la passion de l'idéal ; chez l'autre le calme, le sang-froid et le bon sens pratique ; et de ce partage il résulte que le sage politique sera presque inévitablement un poète médiocre, tandis que le grand poète sera presque toujours un pauvre homme d'état.

L'abbé Casti, vous a dit M. Ploix, est un exemple frappant de

Digitized by Google

cette vérité. De quelle utilité pratique peut être son poème ? Il verse le ridicule sur les monarchies qu'il flétrit comme l'empire de la débauche, de l'arbitraire et de l'ignorance ; il représente la république comme le règne des intrigants et des brouillons, et le gouvernement mixte ou constitutionnel ne trouve pas plus de faveur auprès de cet impitoyable frondeur. De là vient que, quand le congrès général des animaux délibère sur la meilleure forme de gouvernement, et qu'après avoir long-temps discuté, on attend avec impatience le résultat qui sera vraisemblablement l'expression des idées de l'auteur, celui-ci, ne sachant comment se tirer d'affaire, fait intervenir un épouvantable cataclysme qui engloutit une partie de l'assemblée, met le reste en fuite, et ramène les animaux à l'état sauvage. N'est-ce pas en fait, et parmi nous, le résultat nécessaire des attaques dirigées contre toutes les formes de gouvernement ? N'est-ce pas l'anarchie qui, de nos jours, a été présentée plus ou moins sérieusement comme une de ces formes, mais à laquelle succède bientôt le règne du plus fort ?

Vous devez à l'un de nos plus nouveaux collègues, M. Halphen, une *Etude sur Voiture et sur la société polie de son temps*. Cette *Etude* que je me borne à mentionner, parce qu'elle est insérée dans le troisième volume de nos *Mémoires*, nous promettait un collaborateur actif et dévoué : la Société regrette vivement que l'état de sa santé et les soins qu'elle exige l'aient depuis six mois éloigné de nos séances. Espérons que le printemps rétablira ses forces et le rendra en même temps à ses fonctions et à ses études.

L'année dernière M. North Peat avait pris l'engagement de vous communiquer une série d'Etudes sur les *Humoristes anglais*. Interrompu dans l'accomplissement de sa promesse par l'état de sa santé, M. North Peat a pu néanmoins consacrer trois séances au récit de la vie de Swift et à l'examen approfondi de ses poèmes, de ses pamphlets et de son roman si universellement connu, si universellement populaire, mais qui pour être bien compris, pour être vraiment goûté, demande que le lecteur se soit familiarisé de longue main avec la verve maligne et avec toutes les intempérances politiques et religieuses du célèbre doyen de Saint-Patrick.

Digitized by Google

M. Anot de Maizières vous a lu l'Introduction d'un ouvrage inédit, qui doit avoir pour titre : *Etat de la Littérature sous la Restauration*. Dans cette préface, l'auteur s'est proposé de montrer combien l'affaiblissement de la foi religieuse a été funeste à la littérature sous la Terreur, sous l'Empire et sous la monarchie constitutionnelle ; puis il a énuméré les principales causes de cet affaiblissement, parmi lesquelles il a signalé en première ligne le panthéisme, le déisme, l'illuminisme, l'idéologie, l'éclectisme et le fanatisme religieux. Puis, recherchant plus spécialement les causes directes et immédiates qui ont corrompu la langue et la littérature depuis vingt-cinq ans, il a signalé comme la plus active la guerre faite à l'envi par la philosophie, le théâtre et le roman aux dogmes imprescriptibles de la morale et de la religion, et par-dessus tout, les sarcasmes et les attaques de tout genre auxquelles le mariage, ce lien de la famille et de la société, a été exposé sans trève et sans relâche.

Chargé de vous rendre compte du dernier volume de Mémoires publié par l'Académie de Dijon, M. Anquetil a principalement appelé votre attention sur un Mémoire fort savant et fort ingénieux, dans lequel M. Stiévenart a recueilli et habilement mis en lumière les rares fragments qui nous ont été conservés des poètes comiques de la Grèce.

M. Anquetil vous a entretenus d'une traduction en vers français des tragédies et des fragments de Sophocle, par M. Guiard, professeur de seconde au Lycée Charlemagne. Il a d'abord insisté sur les difficultés que présente la traduction d'un poète ancien dans un idiome moderne, sur les qualités toutes spéciales que cette œuvre exige de son auteur, et sur les conditions souvent opposées, souvent pour ainsi dire ennemies, qu'il faut remplir à la fois, exactitude aussi rigoureuse que possible et liberté d'allure, science solide et inspiration assez vraie pour faire illusion au lecteur et au traducteur lui-même.

M. Anquetil vous a montré par quelques citations que, si le nouveau traducteur n'a pas atteint la perfection qu'il serait chimérique d'exiger dans un semblable travail, si le style n'est pas toujours assez correct ni assez grammatical, si l'auteur semble

Digitized by Google

avoir parfois confondu la dureté et la sécheresse avec la force et l'énergie, la vulgarité fade avec cette exquise simplicité de ton qui fait le charme de l'original, l'œuvre offre de bonnes et saines parties. Aujourd'hui, plus que jamais, on doit des remerciements aux hommes qui consacrent leurs veilles à ces consciencieuses études de l'antiquité et qui se montrent plus jaloux de leur honneur que de leur intérêt.

Un lauréat du concours ouvert par vous, il y a quinze ans, M. Ferdinand Berthier, doyen des professeurs sourds-muets, vous a fait hommage de l'ouvrage qu'il a publié sur la vie et les travaux de l'illustre abbé de l'Epée. L'analyse de cet ouvrage, qui n'est que le développement du Mémoire autrefois couronné dans cette enceinte, a fourni à M. Ploix l'occasion de vous faire connaître dans le plus grand détail l'histoire si étrange et si romanesque du jeune comte de Solar, histoire dans laquelle l'instituteur des sourds-muets joua un rôle très important et qui fournit à Bouilly le sujet de son drame si populaire.

M. Anquetil vous a aussi entretenus de la nouvelle œuvre dramatique de M. Ponsard : *l'Honneur et l'Argent*. Après avoir sommairement indiqué les conditions que doit remplir une composition dramatique et une comédie en particulier, M. Anquetil s'est efforcé de montrer que si la trame de la comédie nouvelle est trop faiblement ourdie, si l'action marche avec quelque hésitation, si le dénouement de la fable ne laisse pas de choquer gravement les vraisemblances, si tous les caractères, et sur-tout celui du principal personnage, ne sont pas assez vigoureusement tracés ni assez conséquents avec eux-mêmes, si le dialogue proprement dit manque parfois de nerf et de trait, si les tirades les mieux pensées et les mieux écrites manquent un peu de force comique, l'œuvre ne s'en recommande pas moins auprès des juges graves et sérieux, comme une Etude aussi remarquable au point de vue moral qu'au point de vue littéraire ; il a montré qu'après une éclipse regrettable et même inquiétante pour l'avenir, le talent de M. Ponsard a recouvré un nouvel éclat, et que le retour du poète à une simplicité *élégante* est un progrès dont le public a dû lui tenir grand compte.

Digitized by Google

Un homme de lettres distingué, qui depuis quelques années a choisi Versailles pour sa retraite, M. Onésime Leroy, vous a fait hommage de sa comédie intitulée : *les Femmes sous Caton le Censeur*. Vous avez chargé M. H. Rigault de vous rendre compte de cette pièce ainsi que de la Préface dont l'auteur a cru devoir l'accompagner, et notre collègue vous a montré que si, par la manière dont la pièce est conduite, par la difficulté sur-tout de saisir assez promptement la pensée de l'auteur, cette œuvre pouvait risquer d'être moins bien accueillie que telle autre à la représentation, en revanche elle offre au lecteur attentif et réfléchi le charme tout-puissant d'un livre qui fait penser, et qui est d'autant plus goûté, qu'il est mieux étudié et mieux compris.

M. Baudry a appelé votre attention sur l'œuvre bizarre que M. Amédée Pommier, lauréat de l'Académie française, a intitulée *l'Enfer*, mais sans avoir la prétention de vous faire connaître la pensée de l'auteur, s'il est vrai toutefois que l'auteur de ces strophes ait eu réellement une pensée, et que le poème soit autre chose qu'une réponse à je ne sais quel défi, et comme une débauche de rimes et de vocabulaire.

Vous devez à M. Bénard, l'un de vos correspondants, une pièce de vers ou plutôt une collection de tableaux et de dialogues intitulée : *Un Jour de Réception, scène du monde ;* à M. Lapaume une Légende en vers sur la vie et le martyre de sainte Agathe; A M. Montalant-Bougleux deux Satires, dont la première, intitulée : *Cynomanie,* indique assez par son titre ou par son épigraphe : *Obscœnæque canes,* le sujet que l'auteur a traité, mais avec mesure, se rappelant qu'il est certains objets qu'il ne suffit pas de reculer des yeux, mais qu'on ne doit même pas offrir à l'oreille. Les vers suivants vous feront connaître à la fois l'esprit de la satire et la discrétion du poète.

Cependant c'est Monsieur dans son humeur candide,
Par le froid ou le chaud, par le sec ou l'humide,
Robuste ou d'un long mal convalescent encor,
Qui va se promener..... pour la santé d'Azor.
On part. Dès le matin le bon maître se laisse
Par l'heureux animal bien loin mener en laisse.

Digitized by Google

On avance, on recule, on s'arrête, on s'assied ;
Sur la trace du chien Monsieur va pied à pied.
Aux deux bouts du cordon qui tous deux les entraîne,
Esclaves l'un de l'autre accouplés à leur chaîne,
Ils marchent. Nous, lecteur, irons-nous derrière eux
Ramasser pour mes vers quelques tableaux scabreux ?
Non. Dans un tel sujet, s'il en vient sous ma plume,
Que les vers mal sonnants soient rendus à l'enclume.

L'autre pièce a pour titre : *Les Dîners de Confrères*; la lecture de cette satire terminera la séance.

Dans une de nos dernières solennités, à l'occasion des recherches historiques de M. Le Roi sur les choses et sur les personnes de notre ville, je vous rappelais que notre premier magistrat d'alors avait commencé par des succès de collége la carrière qu'il a si noblement parcourue. Le lauréat qui remportait il y a plus de soixante ans le prix aujourd'hui trop dédaigné de *Vers latins*, vous a prouvé que les Muses françaises ne sont point ennemies de leurs aînées, et la pièce dont il va bientôt vous donner une seconde lecture vous prouvera que si l'âge a blanchi ses cheveux, il n'a point amorti le feu de sa verve ni affadi le sel piquant de sa raison.

Il y a bien des années déjà, et avant que j'eusse été investi des fonctions de secrétaire, M. Ed. Magnien s'était engagé à vous soumettre une série d'Etudes sur le *Béotisme au XIX.e siècle*. Longtemps vos divers présidents lui ont rappelé sa promesse, maintes fois il a lui-même renouvelé ses engagements, et cette année enfin, il en a commencé l'exécution. M. Ed. Magnien ne s'arrêtera pas sans doute à sa préface, et ne voudra pas ranger dans les diverses catégories de ses Béotiens ceux que cette préface a pour ainsi dire affriandés, et qui se verraient frustrés d'un légitime espoir. L'œuvre commencée se terminera, et ce bon exemple, espérons-le, portera ses fruits.

Deux prix auraient dû être décernés dans cette séance solennelle : un prix de Vertu, et un prix académique, pour l'Eloge du statuaire Jean Houdon.

Pour le premier de ces prix, une seule demande vous est par-

Digitized by Google

venue, et encore après le délai fixé par le Programme. Je dois dire toutefois que les titres sur lesquels la demande était fondée ne vous ont point paru suffisants; et sans exiger des actes d'héroïsme, encore avez-vous toujours eu le soin d'exiger en pareil cas une conduite vraiment méritoire, vraiment exemplaire, et des traits de vertu dignes d'être ajoutés à ceux que vous avez couronnés autrefois, et que vos couronnes ont signalés aux dispensateurs des prix Monthyon.

Quant au prix académique, un seul Mémoire vous a été adressé et vous a paru complètement insuffisant. En fondant un prix pour l'*Éloge de Jean Houdon*, la Société espérait que les concurrents s'attacheraient à faire connaître à la fois l'homme et l'artiste, la biographie de l'enfant de Versailles et l'appréciation critique de ses œuvres. Dans le seul Mémoire présenté au concours, la biographie est réduite aux détails les plus indispensables, à ceux qu'on peut trouver dans toute notice de dictionnaire. Deux ou trois pages ont suffi à l'auteur pour dire ce qu'il sait de la vie d'Houdon, de son caractère et de ses relations avec les personnages marquants de son temps, relations qui furent très diverses et très nombreuses durant sa longue carrière et à une époque singulièrement tourmentée.

Quant à l'histoire des œuvres, elle est présentée depuis 1771, année par année, d'après les livrets de chaque Salon. Dans cet inventaire, on ne rencontre que rarement des appréciations très peu développées des statues ou des bas-reliefs exposés par Houdon; mais ce qui manque sur-tout, c'est le plan et le style. On voudrait connaître avec détail comment se forma le grand artiste, quelles luttes il lui fallut soutenir, quelles sympathies l'encouragèrent, quelle influence la critique exerça sur son talent, ce qu'il dut à l'étude et ce qu'il ne dut qu'à son génie; en quoi et dans quelle mesure il se montra tour-à-tour original ou imitateur de ses devanciers ou de ses émules; quels progrès il fit faire à l'art, et à quel rang il sied de le placer parmi les grands artistes dont la France s'honore. Voilà ce que vous désiriez, voilà ce que vous désirez encore; et convaincus qu'un nouveau concours vous donnera l'an prochain l'œuvre que vous espérez, convaincus que

Digitized by Google

peut-être l'auteur du Mémoire, mieux éclairé sur vos intentions, complétera son œuvre et la rendra digne de vos suffrages, vous avez prorogé le concours et décidé qu'il resterait ouvert jusqu'au 1.er mars 1855. Faisons des vœux pour que cet appel soit entendu, et pour que l'an prochain la lecture de l'*Éloge de Jean Houdon* ajoute à cette solennité un éclat dont elle se trouve aujourd'hui dépourvue.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du Vendredi 27 Avril 1855,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE SAINT-MARSAULT,

Préfet du département de Seine-et-Oise, Président d'honneur;

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. BOUCHITTÉ,

PRÉSIDENT ANNUEL.

MESSIEURS,

Après une séparation qui fut plus longue que je ne croyais devoir le craindre, la bienveillance de M. le ministre de l'instruction publique me rappela au milieu de vous, il y a bientôt deux ans. Votre souvenir affectueux s'empressa de me rendre une place que j'avais déjà occupée dans vos séances et dans vos travaux, et que, grâce au titre de correspondant, je n'avais qu'imparfaitement perdue pendant mon absence. Appelé par cette même confiance à l'honneur de diriger vos réunions pendant l'année que nous venons de traverser, j'ai à vous remercier à la fois du choix honorable dont j'ai été l'objet, et du concours que j'ai trouvé en vous, concours qui m'a rendu facile et doux l'exercice de l'autorité que vous m'avez confiée.

Je ne puis me retrouver ici, Messieurs, siégeant auprès de votre président d'honneur, sans que ma mémoire rappelle à mon attention les années déjà nombreuses pendant lesquelles s'est soutenue jusqu'à ce jour votre modeste institution. Un historien latin, justement célèbre, dans un livre que je n'ai pas besoin de vous rappeler, regarde comme une grande partie de la vie humaine, comme un espace pendant lequel l'homme individuel subit de profondes modifications dans son intelligence et dans ses sentiments, un laps de [illegible] années qu'il avait passées sous le gouvernement du seul Domitien; et cependant le grand écrivain n'avait guère

Digitized by Google

eu sous les yeux que les vicissitudes des destinées de Rome ; malgré son génie, il ne soupçonnait pas même la présence de l'esprit chrétien, qui, comme un ferment caché, travaillait déjà à dissoudre la domination des Césars, et la société que leur puissance représentait.

Pour vous, Messieurs, il y a vingt-deux ans que vous poursuivez sans interruption vos travaux, travaux dans lesquels ni la gravité de la philosophie n'a manqué aux lettres, aux arts, à l'histoire, ni les faits ne se sont soustraits à la réflexion qui les éclaire et qu'ils soutiennent, ni l'art ni la littérature n'ont refusé à la pensée laborieuse la grâce qui la rend populaire, ou la forme pure sous laquelle nous aimons à l'admirer.

Si pendant cette durée, plus longue que celle dont Tacite rappelait tristement le caractère, vous n'avez pas cru devoir sortir de cette obscurité recueillie, ce ne sont ni les grands spectacles, ni les vives préoccupations qui ont manqué à vos regards et à vos cœurs. Jamais la partie inférieure de l'intelligence, celle qui, plus rapprochée des passions, semble aussi plus disposée à les servir, ne s'agita plus confusément ; jamais, fière de sa domination sur la nature, elle ne trouva, dans les progrès de l'industrie, une plus vive image, et n'espéra rencontrer un plus puissant auxiliaire de ses ardentes aspirations.

Pour vous, Messieurs, les splendeurs de la puissance de l'homme n'ont jamais ébloui vos regards jusqu'à vous faire oublier l'homme lui-même ; tout en admirant ces heureux efforts du travail et du génie, les faits vous ont souvent avertis que cette mobilité de l'émulation, cette ardente poursuite de la richesse et du bien-être, menacent de nous faire oublier notre mission morale, abaissent par suite la haute destinée des États, et ouvrent au sein même de la société une arène aux luttes intéressées, où ne périssent que trop souvent la bonne foi, la probité et la justice. Vous avez considéré la moralité des sentiments et des actes, et la conscience qui la surveille, comme le centre nécessaire de toute l'action sociale; et vous avez pensé que ce centre doit être d'autant plus soigneusement consolidé, que la circonférence est emportée par un mouvement plus rapide.

Digitized by Google

Aussi, autant que vous l'ont permis les limites restreintes de vos ressources, vous vous êtes appliqués, non à récompenser, vous ne le pouviez pas, mais à mettre en quelque lumière, dans cette lumière indispensable pour éclairer l'exemple, le dévouement modeste, l'accomplissement persévérant du devoir, la fidélité à une mission obscure, mais conçue et remplie sous le regard de Dieu. Si votre bon vouloir n'a pas toujours pu s'exercer, si les sujets n'ont pas toujours répondu à vos invitations annuelles, ce n'est pas, croyez-le bien, qu'ils aient manqué en réalité, puisque vous avez presque toujours pu, l'année suivante, découvrir et couronner un mérite qui datait déjà d'un temps éloigné : c'est qu'il y a de si humbles vertus, des vertus si peu prévenues d'elles-mêmes, que l'indifférence de ceux qui pourraient les connaître ou ne les aperçoit pas, ou néglige de les signaler.

Il y a sans doute, au sein de l'assemblée qui donne aujourd'hui au lieu de nos réunions une physionomie inaccoutumée, quelques personnes qui ont gardé le souvenir de la première femme dont la Société a découvert et signalé le long et modeste dévouement à d'obscurs devoirs. Depuis le jour où le nom de Charlotte Barillé a été prononcé au milieu de nous, d'autres ont été distinguées à son exemple, et sont venues recevoir nos félicitations, étonnées qu'on signalât à l'attention sympathique de leurs concitoyens une conduite qui leur avait paru jusque-là toute naturelle et toute simple. Aujourd'hui, Messieurs, je laisse à M. le secrétaire-perpétuel le soin de vous exposer les titres de celle dont le nom va s'ajouter aux quelques autres dont s'honorent nos jeunes archives.

Mais la Société permettra à l'un de ses fondateurs de lui rappeler que la première idée de ces récompenses, comme les premières ressources à y appliquer, furent dues à notre vénérable et regretté collègue M. l'abbé Caron, dont l'image privilégiée, suspendue aux murs de cette salle de nos séances, sourit encore aux travaux de ses amis et de ses successeurs, et dont, au sein d'une vie meilleure, le cœur applaudira sans doute au maintien des traditions dont il prit au milieu de nous la généreuse initiative.

En recherchant ainsi, pour la soustraire à l'oubli, la vertu ca-

Digitized by Google

chée sous sa propre abnégation et sous l'humilité d'une condition inférieure, la Société, dans un concours d'un autre genre, appela, vers le même temps, la réflexion des hommes éclairés sur les moyens de généraliser parmi les domestiques les qualités qu'elle s'empressait de découvrir et d'honorer. Neuf mémoires répondirent à cet appel. Deux méritèrent, à des titres différents, d'inégales récompenses, mais tous deux donnèrent, dans une mesure satisfaisante, la solution d'une question dont l'esprit contemporain ne s'était encore que faiblement préoccupé.

Dans l'*Éloge de l'Abbé de l'Épée*, qui fut l'objet du concours suivant, la Société paya à la fois la dette de Versailles envers un de ses enfants, que la ville compte parmi ses plus pures illustrations, et celle de l'humanité envers la charité qui voulut rendre les sourds-muets à la famille humaine et aux consolations religieuses, envers l'intelligence, dont l'opiniâtre pénétration conquit la solution d'un problème à laquelle le cœur tout seul n'eût apporté que des éléments incomplets. Pour que l'éloge fût plus digne de son objet, pour qu'il fût, par une circonstance unique, le vivant témoignage des services rendus par l'abbé de l'Épée, la Société eut à couronner dans M. Ferdinand Berthier, professeur à l'institution des sourds-muets, un élève de cette maison, sourd-muet lui-même ; et, en accordant son suffrage à la science et au talent, elle eut encore à se féliciter d'avoir fourni l'occasion de se produire à l'expression imprévue de la plus vive reconnaissance.

En retraçant ainsi, Messieurs, l'histoire rapide des divers concours dont la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise a pris l'initiative, j'ai voulu rappeler des antécédents, oubliés peut-être par quelques-uns, inconnus à un plus grand nombre. Les générations se succèdent rapidement, se dispersent plus rapidement encore, et les contemporains de la naissance et des premières années de la Société sont dès à présent peu nombreux. De plus, les réflexions que je viens de vous soumettre, les quelques faits que je viens de rappeler, suffiront pour faire connaître à ceux qui n'auraient pas suivi ses travaux, le caractère moral dont elle ne s'est jamais départie, dont elle a empreint ses études diverses dans la philosophie, dans la littérature et dans les arts.

Digitized by Google

L'établissement des galeries historiques dans l'ancien palais de Louis XIV, la réunion impartiale de tant de gloires si diverses dans des murs qui semblaient voués au culte exclusif de l'ancienne monarchie, ne pouvait manquer d'être précieuse à une Société qui compte des artistes distingués parmi ses membres, et pour laquelle les arts sont l'objet d'une étude persévérante. Plus d'une fois nous avons appelé sans succès sur des questions de cet ordre, générales ou particulières, l'attention de ceux que nous pouvions supposer partager nos prédilections; nous n'avons obtenu de résultat que cette année. L'*Éloge de Jean Houdon*, qui n'avait produit l'année dernière qu'un essai ébauché, a fourni cette fois à la Société l'objet d'une décision définitive, qui lui permettra désormais d'appeler le concours sur une question nouvelle.

Une autre voix que la mienne est destinée, dans l'ordre de cette séance, à vous faire connaître les titres qui ont valu au mémoire n. 1, la préférence dont il vient d'être honoré. Qu'il me soit seulement permis de vous exprimer la satisfaction que la Société a éprouvée, lorsqu'après examen attentif de ces compositions rivales, elle a reconnu par le dépouillement des noms, que l'éloge jugé le meilleur est l'œuvre de deux jeunes gens, l'un, M. Ém. Delerot, enfant de notre ville, l'autre M. Ars. Legrelle, né à Rouen, tous deux élèves du Lycée de Versailles, tous deux distingués parmi leurs camarades, dont le second a payé, par trois prix au Concours général, sa dette de reconnaissance à l'établissement où il a fait ses études; dont le premier, plus d'une fois lauréat du Lycée, a été moins heureux, quoique toujours admis aux luttes de la Sorbonne.

Une autre particularité intéressante se rattache au nom de M. Legrelle, et ajoute un nouveau prix à la distinction dont il est aujourd'hui l'objet.

Le 8 août 1854, pendant qu'il travaillait déjà à l'Éloge que nous couronnons aujourd'hui, M. Legrelle recevait en séance publique, des mains de M. le Président de l'Académie de Rouen, une médaille d'or, pour un mémoire sur la vie et les ouvrages d'Ad. Turnèbe, dans lequel il l'avait emporté sur trois autres concurrents. Heureuse rencontre, Messieurs, qui annonce dans ce

Digitized by Google

jeune lauréat une flexibilité de talent rare dans tous les cas, mais qui n'eût sans doute pu suffire à la double tâche de louer dignement le savant du XVI.e siècle et le statuaire du XVIII.e, sans la collaboration de M. Delerot. M. Em. Delerot, en recevant ici les compliments de la Société pour la part qu'il a prise au travail que nous couronnons, en transmettra l'expression à son condisciple, auquel ses occupations et son éloignement paraissent devoir ne pas permettre d'assister à notre séance.

Je vous ai retracé, Messieurs, les occupations, des études et les intérêts moraux auxquels un certain nombre de vos compatriotes consacrent leurs loisirs, quelques-uns depuis plus de vingt ans, d'autres depuis plusieurs années seulement. Plusieurs poursuivent ou ont terminé leur carrière dans ces murs, pour la plupart séjour de leur choix. Tous ont trouvé à Versailles ce calme vivant si nécessaire à l'étude, ces souvenirs de grandeur qui ne permettent pas à l'ame de défaillir, ces monuments des arts qui marquent une époque si distincte dans les glorieuses traditions de notre pays, ces graves leçons de l'histoire à la lumière desquelles le jugement se forme, et, s'il devient quelquefois sévère, devient sévère sans être injuste. Pour prix de cette féconde hospitalité, c'est avec plaisir qu'ils ont appelé l'attention contemporaine sur Jean Houdon, un des fils les plus justement illustres de notre illustre cité.

Les auteurs des deux éloges dont nous avons été appelés à juger le mérite comparatif, terminent unanimement leur travail, en exprimant le vœu qu'un souvenir soit consacré dans sa ville natale à la mémoire de Jean Houdon. La Société ne pouvait pas hésiter à s'unir à l'expression de leur désir, lorsque déjà la désignation d'une de nos rues annonce dans l'autorité municipale la préoccupation de ce devoir. Nous avons abordé cette intéressante question avec M. le Maire de Versailles, sûrs à l'avance de ses dispositions favorables pour tout ce qui peut contribuer à la gloire de sa ville natale, et justifier de plus en plus la reconnaissance si bien méritée de ses concitoyens. Sans avoir à vous faire connaître des projets qui n'existent point encore, et sans appeler votre attention sur des idées qu'une simple conversation a vues

Digitized by Google

surgir, se modifier ou disparaître, nous avons l'assurance que le souvenir de Jean Houdon trouvera dans sa patrie une expression digne de lui, et que le respect dû à son nom ne sera pas longtemps séparé des chefs-d'œuvre qu'il a laissés pour modèles, et privé du tableau des vertus dont il a légué l'exemple à ses successeurs.

La Société, en payant ce tribut de reconnaissance à l'autorité municipale dont la munificence lui assure dans les bâtiments communaux le local qu'elle occupe depuis de nombreuses années, n'a pas oublié la bienveillante protection dont elle a été l'objet dans tous les temps, de la part de l'administration départementale. Depuis M. Aubernon qui, pendant son long séjour à Versailles, put assister à la naissance et au développement de nos efforts, jusqu'à l'éminent administrateur auquel sont confiés aujourd'hui les intérêts de notre département, tous les Préfets de Seine-et-Oise ont fortifié la Société de leur cordiale adhésion. Depuis quatre ans qu'il est parmi nous, c'est aujourd'hui la troisième fois que M. le comte de Saint-Marsault honore de sa présidence notre réunion annuelle : qu'il veuille bien recevoir, par mon organe, l'assurance de notre gratitude.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Depuis le 7 Avril 1854,

PAR M. ANQUETIL,

SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Juvénal disait, dans la pièce qui sert de préface à son Recueil :

Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farragó libelli.

Ne pourrais-je pas appliquer ces vers au travail annuel dont je suis chargé et dire : Philosophie, morale, législation, économie politique, histoire, archéologie, philologie, littérature et beaux-arts, tel est, pour employer envers moi-même un mot plus poli que le latin, le canevas de mon Rapport.

Et pourtant loin de moi la prétention de tout savoir; loin de moi la prétention de connaître même la plupart des sujets dont il faut que je vous entretienne aujourd'hui. Aussi chaque année m'entendez-vous répéter les mêmes formules et réclamer la même indulgence, signaler les mêmes difficultés et m'excuser de la même façon si je n'ai pas toujours réussi à les vaincre. Je voudrais être court et cependant ne rien omettre; être complet et cependant écarter tout ce qui ne serait pas suffisamment à sa place dans une séance publique; suivre un ordre méthodique, et cela sans chercher des transitions forcées; je sens que ce sera bien assez d'éviter le désordre au sein d'une telle diversité, et je supprime l'exorde afin d'être moins long.

M. Bouchitté vous a fait connaître, par une analyse critique, un ouvrage récemment publié par M. Ch. Renouvier, sous ce titre :

Digitized by Google

Essai de Critique générale. — 1er *Essai,* — *Analyse générale de la Conscience.* Il vous a montré comment l'auteur, exagérant la portée et les conséquences de la doctrine de Kant, dans sa *Théorie de la raison pure,* exclut de l'ensemble de la connaissance les données de la raison pratique, et n'admet point d'autres connaissances que les représentations que nous percevons durant toute notre vie. Suivant M. Renouvier, les causes de ces représentations ne sont point perceptibles; en supposant qu'elles soient, elles sont comme si elles n'étaient pas, et ne peuvent être considérées comme des éléments de connaître. L'esprit devant lequel ces représentations passent ne peut être directement atteint, et demeure pour nous sans existence positive, et les seules réalités sont les réalités phénoménales ou représentations. M. Bouchitté vous a démontré que ce système n'est pas autre chose que l'idéalisme de Hume, sous une forme plus scientifique, c'est-à-dire le scepticisme poussé jusqu'à l'anéantissement de la conscience du *moi.*

M. Bouchitté vous a fait connaître, par un résumé succinct, le nouvel ouvrage de M. Jean Reynaud : *Études religieuses, Ciel et Terre.* Sans soumettre à une discussion quelconque ces curieuses investigations, sans en légitimer comme sans en combattre les résultats, M. Bouchitté a voulu seulement fixer le point de vue de M. Jean Reynaud, laissant le jugement à l'appréciation de chacun de ses collègues, et rendant justice à la sagacité, à l'érudition et à la sincérité de l'auteur. M. Jean Reynaud, vous a-t-il dit, professe un grand respect, manifeste de très vives sympathies pour les traditions dogmatiques du catholicisme; mais il s'en sépare, plus qu'il ne semble le croire par la nature même de sa méthode. Il pense entre autres que, comme les croyances catholiques se sont formées dans les premiers siècles de l'Eglise sous l'influence des sciences physiques et métaphysiques telles qu'elles étaient formulées à cette époque; de même elles doivent encore se développer de nos jours en mettant à contribution toutes les connaissances accumulées par la science moderne et contemporaine. N'est-il pas facile de reconnaître, au premier coup-d'œil, combien cette manière de chercher la vérité s'écarte de la marche et des principes

Digitized by Google

de la théologie catholique, à laquelle néanmoins M. Jean Reynaud croit pouvoir tracer une voie nouvelle et progressive? Et M. Bouchitté n'a-t-il pas fait sagement de ne pas insister davantage sur ces graves différences, qui ne manqueraient pas de donner matière à de longues et délicates discussions, dont nos séances ne sauraient être le théâtre?

Un magistrat que Versailles a possédé durant près de dix ans, M. Bonneville, auteur de plusieurs ouvrages sur les matières du droit civil et criminel, vient de publier un livre qui ne pouvait manquer d'éveiller votre intérêt, et dont M. Vatel a commencé à vous entretenir. L'ouvrage a pour titre : *De l'Amélioration de la loi criminelle en vue d'une justice plus prompte, plus efficace, plus généreuse et plus moralisante.* M. Vatel n'a point encore examiné ce livre dans ses détails, mais il a signalé l'auteur comme étant à la fois novateur et praticien, joignant aux hardiesses de la pensée les précautions suggérées par l'expérience et la méthode historique à la méthode purement logique, enfin revêtant ses idées d'un style clair, élégant et intéressant même pour les gens du monde qui ne s'occupent point par état des questions traitées dans son livre; et il a cru pouvoir prédire à ce nouveau travail le succès qui a déjà couronné le précédent.

Un de vos correspondants, M. Loir, a bien voulu vous donner lecture, avant sa publication, d'un Mémoire qu'il a lu plus tard devant l'Académie des Sciences morales et politiques. Vous n'attendez pas de moi que je vous analyse ce travail délicat, ni la discussion qu'il a provoquée dans cette modeste enceinte. Il me suffira de remercier publiquement l'auteur du zèle infatigable qu'il apporte dans l'œuvre qu'il a entreprise depuis dix ans : signaler les inconvénients, les préjudices souvent irréparables qui résultent des erreurs commises dans les actes de l'Etat civil, quand elles sont reconnues trop tard; indiquer les moyens que l'administration ou même le législateur peut employer pour prévenir ces erreurs ou du moins les réparer en temps utile, est une œuvre qui a droit à toutes les sympathies. Les travaux antérieurs de M. Loir ont donné naissance à un ouvrage étendu, qui a pour titre : *De l'État-Civil des Nouveau-nés au point de vue de*

Digitized by Google

l'Histoire, de l'Hygiène et de la Loi. Nécessité de constater la naissance à domicile. Cet ouvrage, dont M. Loir vous a fait hommage, a été l'objet d'un Rapport dans lequel M. Ploix a félicité notre collègue du service qu'il a rendu à la société en appelant l'attention sérieuse des Pouvoirs publics sur des erreurs et sur des dangers jusqu'ici trop légèrement envisagés.

Vers le milieu du mois de juin dernier, au moment où éclatait la guerre dont la France porte avec un héroïsme si désintéressé le pesant fardeau, M. Ploix vous a exposé les principes du droit des gens relatifs aux guerres maritimes, et vous a dit comment les règles principales qui depuis long-temps divisaient profondément la France et l'Angleterre ont été appliquées ou conciliées par les parties belligérantes. Puis il a tour à tour examiné les doctrines ou les faits relatifs aux hostilités qui précèdent, accompagnent ou suivent immédiatement la déclaration de guerre, au mode de guerre, aux droits de la navigation des neutres, au droit de blocus, et à la contrebande de guerre.

Vous me permettrez sans doute de dépasser les limites que m'impose la brièveté de ce Rapport, pour vous signaler trois déclarations officielles, qui, quoique dépourvues d'une sanction définitive, ont paru néanmoins à notre collègue des précédents heureux et féconds.

La première est la renonciation faite par la France et l'Angleterre, pour la guerre actuelle, à la délivrance des lettres de marque contre le commerce ennemi. Une telle mesure doit conduire infailliblement à l'abolition complète du droit de capture et de course maritime, vieil abus contre lequel protestent la plupart des publicistes, et flétri récemment dans le Parlement anglais par les orateurs influents qui ont proclamé et fait triompher le principe de la liberté commerciale.

La seconde déclaration concerne la navigation des neutres, point sur lequel la doctrine anglaise et la doctrine française étaient diamétralement opposées. Dans le système français, le pavillon couvrait la marchandise, réputée neutre sur un bâtiment neutre, ennemie sur un bâtiment ennemi. Dans le système anglais, la propriété ennemie saisie sur un vaisseau neutre était de bonne

Digitized by Google

prise ; mais en revanche, la propriété neutre saisie sur un bâtiment ennemi devait être restituée. Une transaction provisoire a concilié heureusement l'un et l'autre système, en empruntant à chacun ce qu'il avait de libéral. Ainsi pour les bâtiments neutres on applique le système français, et le pavillon couvre même la marchandise ennemie ; pour les bâtiments ennemis on applique le système anglais, et l'on respecte la marchandise neutre.

Enfin la troisième déclaration constate un fait non moins remarquable. Les premiers effets de la guerre entre deux nations étaient l'interruption de toutes relations entre elles, et la prohibition réciproque de toute espèce de commerce. La Russie a proclamé au contraire la libre admission des marchandises ennemies dans ses ports sous pavillon neutre. De cette concession, dictée par l'intérêt sans doute, à la libre admission même des navires ennemis, il n'y a plus qu'un pas.

N'est-on pas fondé à dire, à l'honneur de notre temps, que quarante années de paix et de prospérité ont fait faire aux idées de civilisation et d'humanité de notables progrès, que les maux inséparables de la guerre ont été amoindris, et que l'alliance des deux nations n'eût-elle produit que ce résultat, il y aurait encore lieu de s'en féliciter ?

Vous devez à M. Lapaume une série de communications sur l'Art Héraldique, dont l'analyse ne serait pas possible dans cette séance. Je rappellerai seulement les considérations que M. Lapaume vous a présentées pour faire sentir l'importance et la nécessité de cette étude pour quiconque désire connaître complètement l'histoire du moyen-âge et des siècles suivants. Une telle étude n'est pas attrayante dès l'abord : elle offre quelque chose d'enveloppé, d'obscur même et de mystérieux lorsqu'on s'arrête sur le seuil ; mais il n'est pas très difficile de soulever les voiles, d'interpréter les symboles, de dissiper les ténèbres, de traduire tout en langue vulgaire ; et dès-lors l'étude de l'Art Héraldique est pleine de charmes, on marche de découverte en découverte, chaque emblême prend une voix, et l'histoire trouve dans la science du blason l'un de ses plus éclatants flambeaux.

M. Ploix vous a entretenus d'une publication récente faite par

Digitized by Google

la Société de l'Histoire de France, sous ce titre : *Registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris pendant la Fronde; suivis d'une Relation de ce qui s'est passé dans la ville et dans l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.*

Cette publication n'a point paru à M. Ploix offrir tout l'intérêt auquel on pouvait s'attendre. Quoique l'époque de la Fronde soit l'une des plus curieuses de notre histoire, les Registres nouvellement imprimés ne jettent aucune lumière nouvelle sur les événements. Ce n'est qu'un procès-verbal assez froid, assez plat, de ce qui se passait à l'Hôtel-de-Ville. Or c'était bien là que se réunissaient les conseils populaires, c'était de là que partaient des ordres pour la milice bourgeoise; mais en réalité l'Hôtel-de-Ville et les prévôts des marchands, au lieu de donner l'impulsion, la recevaient du Parlement, dont ils n'étaient que les instruments. Aussi M. Ploix a-t-il fait ressortir une immense différence entre les mouvements de la Fronde et ceux des guerres de religion qui les ont précédés, ou des dissensions politiques qui ont éclaté durant les dernières années du XVIII.e siècle. Dans la Fronde rien de profond, rien de vraiment populaire; point d'intérêt dynastique, mais le nom du roi invoqué par tous les partis; et comme Mazarin seul est en cause, aussitôt qu'il est éloigné, les troubles semblent s'apaiser.

Quelle est à cette époque, comme à beaucoup d'autres, la cause de l'influence du Parlement? M. Ploix vous l'a montrée dans l'indépendance et dans l'inamovibilité réelle que lui donnait la vénalité des charges, institution qui semble absurde et incompatible avec nos mœurs, mais qui, sous un gouvernement absolu, sert de barrière contre l'arbitraire, en mettant les juges hors de l'influence que donne au Pouvoir la nomination et l'avancement à toutes les fonctions de la magistrature.

Le récit des événements dont la ville et l'abbaye de Saint-Denis furent le théâtre, a été rédigé par un religieux : ce récit simple, naïf et portant tous les caractères de la vérité, ne fait pas connaître des faits bien neufs ni bien importants; mais il offre le curieux tableau des excès que commettaient alors, sous les yeux de leurs chefs, les armées opposées; de l'embarras des moines et de la

Digitized by Google

peut excessive qu'ils avaient de se compromettre entre les deux partis, dont l'un avait le roi pour chef nominal, dont l'autre comptait parmi ses chefs les plus influents le prince de Conti, leur abbé; des scandales qui éclataient parfois dans les maisons religieuses; enfin du peu de connaissances scientifiques qu'avaient alors les Bénédictins, si savants d'ailleurs, qui attribuaient à une éclipse de soleil la contagion et la mortalité, compagnes inséparables de la guerre et des calamités que la guerre traîne à sa suite.

Avant de quitter notre ville, où il a laissé partout de si honorables souvenirs, M. Du Chatellier vous avait fait connaître un manuscrit trouvé dans les papiers d'un ancien parlementaire, et qui a pour titre : *Mésintelligence entre les Ducs-et-Pairs et le Parlement*. Cette pièce curieuse, mais qui ne paraît pas avoir été complètement inconnue jusqu'ici, n'est qu'un long pamphlet dont l'auteur, retraçant l'origine et l'élévation d'un assez grand nombre de familles des ducs-et-pairs, montre que leur noblesse n'a pas une source très pure, et ne remonte pas à une très haute antiquité.

Vous devez également à M. Du Chatellier une *Notice sur La Tour-d'Auvergne*, qui fut surnommé le premier Grenadier de France, et sur le monument élevé en son honneur en 1841, à Carhaix, son pays natal.

M. Le Roi a continué de vous retracer l'*Histoire des Rues de Versailles* et les vicissitudes de toutes les maisons privées, aussi bien que des monuments publics auxquels se lie quelque souvenir. Vous n'attendez pas de moi l'analyse de ces nombreuses communications : qu'il me suffise d'énumérer les principaux édifices dont notre collègue vous a depuis l'an dernier raconté les destinées, tels que l'*Hôtel du Grand-Maître*, aujourd'hui l'*Hôtel-de-Ville*, dont le parc a disparu pour faire place à l'avenue de la Mairie et à la station du chemin de fer; la *Caserne des Menus-Plaisirs*, où l'abbé Nollet établit, en 1759, un cabinet de physique pour l'éducation des enfants de la famille royale, et où fut construite la salle qui reçut les Notables en 1787 et les États-Généraux en 1789; les nombreux Hôtels de la rue de la Chancellerie;

Digitized by Google

les *Baraques du Serdeau*, démolies depuis une quinzaine d'années; les *Petites-Écuries*, décorées par le ciseau des Lecomte, des Girardon, des Coyzevox et autres sculpteurs justement renommés; l'*Hôtel de Madame Dubarry*, devenu les Écuries du comte de Provence et actuellement quartier de cavalerie; la Maison n.° 2 de la rue Bon-Conseil, ancienne propriété de madame de Rohan-Guéménée, et plus tard de madame Élisabeth; la Maison d'Arrêt, connue sous le nom de *Ripaille*; la Maison de Bontemps, premier gouverneur de Versailles, et l'Étang, aujourd'hui desséché, qui l'avoisinait; la Ferme de Porché-Fontaine et sa source minérale; enfin les n.os 59 et 61 de l'Avenue de Paris, qui, avant la Révolution, faisaient partie du charmant jardin de Madame la comtesse de Provence, et sur l'emplacement desquels on éleva, en 1722, pour l'amusement de Louis XV, un fort, qui fut défendu par une partie du régiment du Roi, et emporté par l'autre, réunie aux mousquetaires et aux gardes-du-corps. Alors comme aujourd'hui, le spectacle des évolutions militaires avait le privilége d'attirer la multitude; et, si l'on en croit Narbonne, une foule considérable, attirée par ce siége, remplit toutes les auberges et tous les cabarets de la ville.

A ces communications sur l'histoire locale, M. Le Roi a joint de nombreux extraits du *Journal de Narbonne*, qui, par leur caractère tout anecdotique, échappent à l'analyse, mais qui font vivement désirer qu'un jour il se rencontre un éditeur pour publier ces Mémoires, sinon complètement, du moins dans leur portion la plus intéressante. Vous avez pu vous convaincre qu'il y a dans ce champ une abondante moisson à recueillir.

Un de vos correspondants qui prend son titre au sérieux, M. Moutié, vous a communiqué un Mémoire très développé sur les sépultures mérovingiennes découvertes dans la commune de Vicq, sur les fouilles qui ont été exécutées à différentes reprises dans cette localité, sur les objets que l'on y a recueillis, et dont les dessins ont été par l'auteur ajoutés comme appendices et comme pièces justificatives à son travail, qui méritera sans doute de trouver place dans le quatrième volume de vos Mémoires.

Après avoir terminé l'analyse d'un Voyage de M. d'Escayrac

Digitized by Google

de Lauture dans le Soudan, M. Baudry vous a entretenus cette année d'un autre ouvrage non moins intéressant : *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, pendant les années 1844, 1845 et 1846, par le P. Huc, prêtre missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare.* De semblables communications échappent à l'analyse, et véritablement je dois m'en féliciter, car autrement ce Rapport aurait bientôt acquis des proportions démesurées.

Vous devez aussi à M. Baudry une *Etude sur la Langue et la Grammaire turque* envisagées au point de vue de la clarté, de la précision et de la richesse. Comparées aux langues et aux grammaires des peuples de l'antiquité ou des peuples modernes, la langue et la grammaire des Ottomans lui ont paru dans un état d'infériorité regrettable, qui démontre combien ce peuple est encore barbare, et laisse peu d'espoir pour une régénération.

Deux ouvrages manuscrits sur l'Ecriture et sur l'Histoire de cet art, dont les destinées ont été assez diverses, ont été soumis à votre examen par M. Loiseau, professeur de calligraphie dont tout le monde connaît le mérite. L'examen de ces deux ouvrages a été confié à une Commission qui vous a présenté son Rapport par l'organe de M. Fontaine. M. Fontaine vous a fait une analyse détaillée de ce double travail; il a applaudi à la pensée qui l'a inspiré, le désir de relever la considération due aux calligraphes pour les services qu'ils ont rendus à toutes les époques et qu'ils sont encore appelés à rendre ; et il a exprimé des vœux pour que les calligraphes, au moyen d'une association libre facile à organiser, restaurent, selon l'idée de M. Loiseau, l'ancienne Académie d'Ecriture fondée sous Louis XV et emportée dans la ruine de sa monarchie.

M. Bouchitté vous a lu la dernière partie de son *Histoire du Poussin*, et il a envisagé l'œuvre de ce grand peintre au point de vue de la conception du beau et des règles de l'art. Posant pour principe que l'on ne saurait prononcer en connaissance de cause sur le mérite d'un peintre si l'on ne connaît suffisamment l'état de la peinture, son caractère, ses ressources, ses progrès au moment où ce peintre apparaît dans l'histoire, M. Bouchitté a

Digitized by Google

montré que Le Poussin s'étant exclusivement formé à Rome, dans l'étude de l'antique et dans les traditions de l'école de Raphaël, c'est l'état de la peinture au XVII.e siècle qu'il faut envisager et déterminer, si l'on veut suivre la marche du peintre français et signaler les modifications introduites et les progrès accomplis par ce grand maître.

Après avoir exposé rapidement l'histoire de la peinture italienne depuis Cimabué jusqu'à Raphaël, depuis Raphaël jusqu'aux Carraches, au Guide et au Dominiquin, M. Bouchitté vous a montré quels enseignements, quels exemples et quels secours Le Poussin trouva à Rome en 1624, première année de son séjour dans cette ville. M. Bouchitté a partagé l'œuvre du peintre en quatre grandes classes de sujets : sujets mythologiques, sujets tirés de l'Histoire profane, sujets tirés de l'Histoire sainte, paysages; et vous a soumis des considérations très développées sur la façon dont Poussin a traité ces genres si différents avec le même succès. Passant ensuite aux diverses parties qui constituent l'ensemble d'un tableau, et qui se trouvent chez tous les peintres à des degrés divers de perfection, il a étudié ce que fut Le Poussin dans la composition, dans l'expression, dans le dessin; ce qu'il fut quant au coloris, à l'effet et à la manière de peindre; puis il a complété son travail par quelques considérations sur le caractère philosophique de ses compositions et en montrant quelle influence il exerça à différentes époques sur l'Ecole française, depuis le milieu du XVII.e siècle jusqu'à nos jours.

Espérons que M. Bouchitté pourra bientôt livrer à la publicité cette vaste monographie qui lui a coûté tant de patientes recherches, et qui formera comme un second monument élevé à la mémoire de l'immortel peintre des Andelys.

Vous devez encore à M. Bouchitté une notice très détaillée sur la vie et les œuvres d'un autre peintre moins éminent que Le Poussin, mais qui cependant tient dans l'histoire de l'art une place des plus distinguées. M. Bouchitté vous a montré Philippe de Champagne quittant Bruxelles sa patrie dès l'âge de dix-neuf ans dans l'intention de se rendre à Rome, puis s'arrêtant à Paris, travaillant sous divers maîtres, s'y liant d'amitié avec Le Poussin,

Digitized by Google

peignant sous Duchesne au palais du Luxembourg, retournant à Bruxelles après le départ du Poussin pour Rome, revenant presque aussitôt à Paris sur la nouvelle de la mort de Duchesne, dont il épousa la fille, et choisi par Marie de Médicis pour son peintre ordinaire. De là M. Bouchitté a suivi pas à pas l'artiste dans ses relations avec Richelieu, qui le chargea de décorer le Palais-Cardinal et le dôme de l'église de la Sorbonne, et auprès duquel il sut garder une noble indépendance; dans ses relations avec les pieux solitaires de Port-Royal-des-Champs, où sa fille était religieuse professe, et dans la délicate mission dont il fut chargé par les religieuses auprès de l'archevêque de Paris, relativement à un acte de soumission à leurs supérieurs ecclésiastiques. A chacune des périodes de la vie du peintre M. Bouchitté a rattaché l'énumération et l'examen de ses plus importantes compositions, l'étude de ses doctrines sur l'art en général, et particulièrement son jugement sur le tableau de Rebecca par Le Poussin dans une séance de l'Académie des Beaux-Arts. Enfin il a examiné si Philippe de Champagne doit être rangé parmi les peintres de l'Ecole flamande ou parmi ceux de l'Ecole française, et s'est rangé à la dernière opinion, à l'appui de laquelle il a présenté de nombreuses et solides raisons, empruntées sur-tout à la nature de son talent et au caractère tout français de ses plus belles compositions.

Quelques amis des arts, dont plusieurs habitent parmi nous, viennent de publier, d'après les manuscrits conservés à l'Ecole des Beaux-Arts, et sous les auspices du Ministre de l'Intérieur, d'importants Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Avant d'entrer dans l'analyse de ce recueil, M. Bouchitté vous a exposé comment, sous des influences diverses, Versailles est devenu depuis trente années, et sur-tout depuis la création des Galeries historiques, un foyer d'où les arts n'ont pas laissé de jeter un vif éclat. Des peintres éminents dans plus d'un genre sont venus s'y établir, les uns d'une manière sédentaire, les autres pour y faire de longs séjours. Aussi avons-nous vu parmi nous, comme une conséquence naturelle, l'histoire et la critique de l'art prendre de remarquables dé-

Digitized by Google

veloppements. Sans parler des jugements du regrettable M. Coupin de la Couperie sur les expositions annuelles du Louvre, jugements que vous n'avez point oubliés, non plus que ceux de l'un de nous sur les Expositions du Jeu-de-Paume, n'est-ce pas une coïncidence remarquable qui nous fait voir tout ensemble M. Soulié occupé de composer une Notice des Peintures et des Sculptures qui ornent les Galeries de notre palais, notice qui, rédigée avec la plus consciencieuse érudition, sera du plus haut intérêt pour les hommes sérieux auxquels le loisir permet des études; M. Dussieux ajoutant à ses autres écrits son travail sur les *Peintres français à l'Etranger;* M. de Chenevières poursuivant depuis cinq ans, sous le nom d'*Archives de l'Art français*, la publication d'un recueil périodique où viennent se réunir d'importants documents sur l'histoire des arts en France; enfin un nouvel habitant de la cité, M. H. Delaborde, publiant dans la *Revue des Deux-Mondes* de remarquables travaux sur la gravure et sur la peinture française, articles si honorables pour nos artistes et pour nos écoles, et remplis d'aperçus et de conseils propres à ramener la peinture française au sentiment à la fois judicieux et profond qui fait son caractère et sa gloire ? Disons-le hautement, notre président n'eût point entrepris il y a trente ans son histoire du Poussin, et notre Société n'eût pas songé il y a vingt ans à mettre au concours l'éloge de Jean Houdon. Bénissons la paix qui nous a fait ces nobles loisirs et ces fêtes de l'intelligence.

Je voudrais suivre pas à pas M. Bouchitté dans l'examen du recueil, et ne pas me borner à ce préambule; mais l'espace me manque et je ne puis que vous marquer les principaux points qu'il a traités. Un tableau sommaire des origines de la peinture en France, de ses progrès, de sa splendeur et de sa décadence, a servi d'introduction naturelle aux communications plus spécialement relatives au Recueil. Ce que M. Bouchitté a sur-tout signalé à votre attention, ce sont des jugements portés par les artistes eux-mêmes sur les tableaux de maître, et parmi ces jugements celui de Philippe de Champagne sur la Rebecca du Poussin, et la discussion que ce jugement provoqua entre Philippe de Champa-

Digitized by Google

gne et Ch. Lebrun, dans le sein de l'Académie. On aime à voir de grands artistes discutant sérieusement des moindres conditions de l'art; on est heureux sur-tout de voir le mérite du Poussin sortir plus grand, s'il est possible, de la discussion à laquelle il est livré. Je rappellerai encore sommairement la réfutation que M. Bouchitté a faite d'un opinion de M. Vitet sur les dangers que l'état de la peinture en Italie aurait fait courir au génie simple et vrai de Lesueur, s'il fût allé à Rome, opinion réprouvée d'avance par l'exemple et par le sentiment du Poussin, condamnée par l'empressement que les artistes du monde civilisé ont toujours mis à visiter Rome durant quelques années, et qu'il faut ranger parmi les paradoxes qui se sont introduits depuis vingt ans dans l'étude des arts. M. Bouchitté ne partage pas non plus l'opinion de M. Vitet sur les relations du Poussin avec Eustache Lesueur. S'il est difficile de croire que durant le séjour du Poussin à Paris, de 1641 à 1643, ces artistes éminents ne se soient pas vus, ne se soient pas fréquentés, et que les conseils du Poussin déjà mûr n'aient pas profité à la jeunesse de Lesueur, ce ne sont là que des conjectures, et M. Vitet aurait bien dû signaler la source de tant de détails précis, circonstanciés, dont M. Bouchitté n'a pu trouver la trace nulle part. En terminant son examen, M. Bouchitté a fait ressortir l'utilité de cette publication; il a montré quels secours elle doit apporter pour une bonne classification chronologique des auteurs et des grandes œuvres de peinture en France pendant les deux derniers siècles.

M. Bouchitté a profité des trois années qu'il a passées à Chartres pour étudier la belle cathédrale de cette ville, et il a consacré plusieurs séances à vous exposer le résultat de ses études et de ses recherches. Il a sur-tout discuté les opinions des archéologues sur l'époque où fut bâtie l'église actuelle, et s'est rangé à l'opinion de ceux qui placent cette construction au commencement du XIII^{e} siècle, à la suite de l'incendie qui consuma la primitive église en 1194. Je voudrais pouvoir résumer les témoignages historiques et les preuves empruntées au caractère architectural de l'édifice pour confirmer cette date; je voudrais suivre également

Digitized by Google

notre collègue dans l'étude de toutes les parties de cet imposant monument; mais le temps me presse et me condamne comme toujours à une sèche et froide nomenclature.

M. Bouchitté a commencé l'examen d'un ouvrage de l'architecte anglais Pugin sur l'architecture ogivale. Après quelques considérations générales sur l'exagération du système soutenu par l'auteur, il vous a montré qu'on ne saurait appliquer exclusivement à l'architecture ogivale le nom d'architecture chrétienne, puisque cette architecture est concentrée dans quelques contrées de l'Europe occidentale, et n'a duré que du milieu du XII.e à la fin du XV.e siècle ; puisque dans le centre et au midi de l'Italie, là où se sont conservées dans toute leur force, sous la surveillance du Saint-Siége, les traditions de l'Église catholique, la forme ogivale est totalement inconnue. Nulle religion d'ailleurs ne se montre plus indépendante que le christianisme de la forme architectonique des édifices où se pratique le culte, et cela par une conséquence du spiritualisme élevé qui en constitue le plus noble caractère.

C'est dans la basilique des anciens que M. Bouchitté, d'accord avec les hommes qui font autorité dans l'archéologie, a placé l'origine des temples chrétiens. Occupées d'abord par les Chrétiens quand la protection des princes leur fut assurée, les basiliques devinrent plus tard le modèle de leurs églises. M. Bouchitté vous a expliqué de quelle façon le développement de certaines parties latérales donna naissance aux transepts, et à la forme cruciale de ces édifices, puis comment plus tard, afin de tourner autour du chœur, et pour détacher le sanctuaire de l'abside, on allongea les nefs latérales ou bas-côtés ; il vous a expliqué que le plan des églises ogivales, non plus que le plan des églises de la Renaissance, ne diffère pas sensiblement du plan des églises romanes du VIII.e au XII.e siècle, et que l'arc en tiers-point, usité à partir du XIII.e pour les fenêtres, les portes et les arcades, n'apporte pas autant de différence qu'on le suppose entre les édifices de ces différents âges, dans lesquels la plus légère attention reconnaîtra sans peine les traditions de l'architecture gréco-latine.

Cette tendance assez profane à mêler la doctrine de l'évangile

Digitized by Google

aux arts et à la poésie par un lien trop étroit n'est pas nouvelle ; elle a pris naissance dans les premiers ouvrages de Chateaubriand, mais non sans provoquer de nombreuses protestations ; et l'on doit dire que le clergé catholique s'est longtemps montré l'adversaire de cette association dont le résultat le plus évident serait d'énerver la juste sévérité des principes, et d'abaisser la dignité de la morale chrétienne.

Que convient-il d'entendre par la philologie ? Quelle utilité l'historien et le géographe, l'artiste, l'archéologue et l'écrivain, dans l'intérêt de leurs études spéciales, peuvent-ils recueillir de cette science dont les adeptes ont pu quelquefois prêter à quelques ridicules aux yeux des gens superficiels sous le nom de savants en *us*, mais sans laquelle il faut bien reconnaître que le monde présent, déshérité de ses origines et détaché de son passé, ne serait qu'une insoluble énigme ? C'est ce que M. Lapaume a essayé de vous dire dans un bon nombre de communications variées dont l'analyse ne serait ici ni opportune ni possible. Ce ne sont point là de vaines et puériles subtilités : on peut abuser de tout sans doute, et de la science étymologique autant et plus que d'aucune autre ; cela s'est vu, cela doit se rencontrer encore, je le veux bien ; mais il n'en est pas moins vrai que, pour l'intelligence des choses et des faits, la science étymologique, mise au service d'un esprit juste, droit, calme, réservé, qui ne livre rien à l'aventure et ne s'enivre point de ses propres songes, deviendrait un éclatant fanal, et que bien loin de corrompre le goût, bien loin d'éteindre l'imagination, elle ne tendrait qu'à rendre l'un plus sévère et plus pur en même temps qu'elle donnerait à l'autre plus d'éclat et de fécondité. Aujourd'hui que des esprits aussi profonds que sagaces mettent leur gloire et consacrent leurs études à retracer les annales d'un mot, comme d'autres celles d'un peuple, c'est une chose désormais incontestée que l'histoire du langage embrasse de droit et de fait celle de l'esprit humain, et l'on pourra désormais constater et enregistrer les faits, déduire et formuler les lois de l'idiome national sans crainte d'être accusé de peser des riens dans des toiles d'araignées, ou de s'entendre appeler tyran des syllabes et juré-piqueur de diphthongues, ainsi

Digitized by Google

que l'auteur de la *Métromanie* appelait un savant abbé qu'il soupçonnait de lui avoir fermé la porte de l'Académie. Ces préliminaires établis, je m'arrête et n'ai point la pensée de suivre M. Lapaume dans la série d'études qu'il vous a présentée sur un grand nombre de mots, sur les syllabes et jusque sur les lettres qui les composent et les règles qui président à toutes les transformations de ces lettres, de ces syllabes et de ces mots.

Je ne m'appesantirai pas davantage sur les applications que M. Lapaume a faites de la science philologique à l'étude de l'art et de l'archéologie, me bornant à rappeler sommairement quelques noms qui suffiront à raviver vos souvenirs : quelques statues de notre parc dont M. Lapaume a cru pouvoir rectifier les attributions fautives ; celle de l'Afrique dont certains attributs sont une énigme sans mot pour qui ne sait pas le nom du statuaire; l'héliotrope ou le tourne-sol, emblème répété sur tous les vases et qui ne peut se comprendre si l'on ne songe aux devises : *nec pluribus impar* ; *nil sine me ;* une petite statue de Minerve dont les attributs sont autant d'anachronismes; le palmier de métal, cet arbre de l'Idumée, qui près du Pont-Neuf rappelle encore le souvenir de la Samaritaine ; les lions qui gardent l'entrée du palais de l'Institut ; les arcs-de-triomphe en général et ceux de la Porte-Saint-Denis et de l'Étoile en particulier ; le monument de Lysicrate dans le parc de Saint-Cloud ; tant d'autres enfin, dont la sèche nomenclature serait dépourvue d'intérêt même pour ceux qui ont assisté à ces communications, à plus forte raison pour l'auditoire inaccoutumé qui veut à bon droit qu'on le ménage.

Enfin vous devez à M. Lapaume quelques autres communications dont je n'aborderais pas la rapide analyse sans un sentiment de scrupule et de défiance de moi-même : je veux parler de celles par lesquelles M. Lapaume a terminé ses Études sur la signification archéologique et symbolique des six noms Versailles, Trianon, Paris, Louvre, Tuileries, Napoléon, Études qui ne formeront pas moins de deux volumes, Études dont ses travaux sur le blason et sur la linguistique ne sont que des appendices et ne forment pour ainsi dire que les rudiments, Études dans lesquelles M. Lapaume a été hautement applaudi par un savant philologue

Digitized by Google

allemand qui a résidé plusieurs années dans notre ville et dont M. Lapaume vous a lu une correspondance des plus flatteuses, qui présage à son livre un durable succès. L'analyse de ces dernières communications qui ont eu pour objet le mot Napoléon et l'homme qui l'a rendu populaire, séparée de tout ce qui précède et justifie les conclusions de M. Lapaume, serait, je le sens, absolument inintelligible; elle trahirait ma pensée, elle trahirait la vôtre, elle trahirait sur-tout celle de l'auteur, et devant cette crainte bien légitime, je dois m'arrêter et dire à tous : Attendez que l'ouvrage ait paru, car on ne peut, car on ne doit juger une œuvre pareille qu'en l'envisageant à la fois dans tous ses détails et dans son ensemble, et l'analyse serait un premier jugement que je n'ai pas le droit de porter.

Vous devez encore à M. Lapaume une Dissertation sur le tableau de la *Peste d'Athènes* par Thucydide et le même tableau tracé par Lucrèce au début du sixième livre de son poème, dissertation dans laquelle, indépendamment des recherches littéraires, M. Lapaume s'est attaché à montrer que l'épidémie décrite par l'historien et par le poète n'offre presque aucune analogie avec les fleaux qui désolent encore aujourd'hui la terre. Une autre fois il vous a présenté quelques observations sur le style de Tacite, non pas, vous a-t-il dit, pour relever chez l'historien des qualités devenues proverbiales, telles que la concision, l'énergie et la profondeur, mais sur-tout pour mettre en relief deux côtés qui lui semblent généralement oubliés : l'élément grec et l'élément poétique, les hellénismes empruntés à Thucydide et aux attiques, les idiotismes empruntés à Lucrèce, à Catulle, à Virgile auquel il dérobe parfois des vers presque entiers, ainsi que plus tard Massillon, le plus harmonieux de nos orateurs, dérobait dans son *Petit-Carême* plus d'une image, plus d'un vers même au plus harmonieux, au plus tendre de nos tragiques.

Horace disait dans son ode à Lollius :

Vivuntque commissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

Sapho respire encore, et sa lyre fidèle
De son brûlant amour éternise les feux.

Digitized by Google

Aujourd'hui Sapho ne vit plus que dans la moindre partie d'elle-même. Une ode à Vénus conservée par Denys d'Halicarnasse, les premières strophes d'une autre ode citées avec admiration par Longin, traduites par Catulle, traduites par Despréaux et après lui par Delille, imitées par tous les poètes qui ont chanté les tourments de l'amour, quelques vers épars précieusement recueillis, interprétés par l'érudition classique, voilà ce qui nous reste aujourd'hui des œuvres de l'amante de Phaon, et ce peu n'a pas laissé de fournir à M. Lapaume l'objet de plusieurs communications que je ne puis analyser. Qu'il me suffise de rappeler comment, au moyen d'une traduction en grec moderne, M. Lapaume vous a fait mesurer l'énorme distance qui sépare la langue classique de ce jargon condamné à vieillir dans une éternelle enfance et qu'on est convenu d'appeler le romaïque.

Je ne sais si jamais aucun poète a été plus souvent édité, traduit, commenté qu'Horace, et pourtant il est permis de penser qu'après tant d'éditeurs, de commentateurs, il y aura long-temps encore place pour de nouveau-venus : c'est le privilège des chefs-d'œuvre que d'être ainsi toujours livrés à l'étude et à la curiosité savante. Dans quatre communications sur quelques-unes des œuvres de ce poète, M. Lapaume s'est proposé de vous offrir un échantillon de ce que devrait être, pour répondre aux besoins des lecteurs, un commentaire sur ce poète, qui fut encore plus le poète de la raison que celui de la passion, qui, s'il nous transporte par son enthousiasme, nous calme au moins autant par sa philosophie, et dont notre esprit se plaît à savourer les écrits,

« Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens. »

M. Lapaume s'est sur-tout attaché à vous montrer que, pour la plus grande intelligence des auteurs classiques en général, et d'Horace en particulier, ce n'est pas assez d'être versé dans la connaissance des langues anciennes, ni même d'avoir le sens et le goût littéraire, si l'on n'est érudit et familiarisé, sinon avec la pratique, du moins avec l'histoire des beaux-arts; et qu'après tant de traductions des poètes latins, soit en prose, soit en vers, il en reste encore à faire une autre traduction en France par le burin

Digitized by Google

et par le pinceau; car ce n'est pas trop d'appeler tous les secours à son aide dans cette œuvre d'interprétation où il est si malaisé d'être fidèle, alors même qu'on croit comprendre. Et à ce propos, je vous rappellerai le parallèle que M. Lapaume vous a présenté de la première épître d'Horace et de l'imitation que Pope en a faite. D'un bout à l'autre, l'œuvre du poète anglais vous a paru n'être qu'un ingénieux et volontaire anachronisme; partout à la patrie, à l'époque, à la religion, à la personnalité d'Horace, Pope substitue la sienne; et ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'ainsi déguisé, Horace, toujours gai, toujours folâtre et badin, *non præter solitum levis*, contracte je ne sais quoi de maussade, de sombre et de mélancolique, et devient, en dépit de sa nature, emporté, dur et violent.

Racine, dans l'un de ses ouvrages, *Esther*, a été aussi l'objet d'une étude spéciale conçue dans le même esprit, dirigée vers le même but que les études sur Sapho et sur Horace. M. Lapaume, étudiant cette suave élégie sous le rapport de la langue, de l'histoire et des arts, vous a montré le langage du poète empreint d'un caractère vraiment à part, et qu'on ne remarque point dans les pièces profanes du même écrivain, telles qu'*Andromaque* ou *Britannicus*, ces vives peintures des mœurs et des passions du monde grec et du monde romain. Ici la langue est sacrée comme le fond, biblique comme le sujet. Outre la pureté, l'élégance, l'harmonie qui ont mérité à Racine le nom de divin, M. Lapaume vous a signalé tantôt l'heureuse appropriation de termes mondains à l'expression des choses et des idées de la piété, tantôt des mots, des tons et des alliances empruntées, soit aux œuvres lyriques du roi-prophète, soit aux autres ouvrages de l'Ancien-Testament. Enfin, car je dois abréger, M. Lapaume vous a signalé dans cette œuvre plus d'un trait qui rappelle le Massacre des Innocents, ou le tableau des proscriptions tracé dans la Pharsale, plus d'un emprunt fait au poète de Cordoue, et sur-tout dans ces vers si connus :

O Dieu que la gloire couronne, etc.

la description du plus riche maître-autel traduite en termes bar-

Digitized by Google

monieux et pittoresques, qui ne sont pas autre chose que de la *sculpture parlée*, si l'on peut hasarder une telle expression.

M. Anquetil vous a fait connaître la traduction de quatre discours d'Eumène, due à la plume de M. l'abbé Rochet et de M. l'abbé Landriot, l'un des champions qui ont soutenus les études classiques contre les attaques du *Ver-Rongeur*. M. Anquetil vous a signalé la correction et la fidélité de cette traduction de textes très difficiles à bien saisir et à bien rendre, comme tout ce qui porte l'empreinte de la décadence. Il s'est également appesanti sur la valeur d'une notice préliminaire touchant la ville et les écoles d'Autun, la vie et les œuvres d'Eumène; enfin il vous a signalé les notes abondantes et le précis très exact des faits de l'histoire générale mentionnés dans les discours, notes et pièces qui ne sont pas la portion la moins intéressante d'une publication si honorable pour la société savante d'Autun.

Vous devez à M. Montalant-Bougleux une série d'études littéraires intitulées par l'auteur : *Santeul ou la Poésie Latine sous Louis XIV*. La publication bientôt complète de ce travail dans les colonnes de l'*Union-de-Seine-et-Oise*, me dispense de m'y arrêter longuement; aussi me bornerai-je à un résumé très succinct des principaux points traités dans l'ouvrage.

M. Montalant a d'abord examiné si la poésie latine née en France doit être exclue de la littérature française, et il a démontré, par de solides raisons, que les poésies latines du XVII.e siècle, empreintes de l'esprit et des idées du temps, sont une partie importante de sa littérature, qu'on ne pourrait négliger sans injustice. Ensuite, il a étudié dans le plus grand détail, au point de vue littéraire et nullement au point de vue liturgique, les hymnes de Santeul, que les Lettres revendiqueront toujours comme une œuvre vraiment poétique et vraiment inspirée. Puis, après une importante digression sur l'épigraphie et sur le style épigraphique, après avoir rappelé les débats qui s'élevèrent, sous Louis XIV, sur la préférence qu'il convenait de donner pour les inscriptions publiques à la langue latine ou à la langue française, après avoir reconnu la solidité des raisons alléguées par les parti-

Digitized by Google

sans de la langue nationale, M. Montalant vous a fait connaître les principales inscriptions composées par le moine Victorin pour la décoration des fontaines et des autres monuments de Paris. Il vous a raconté le démêlé qui troubla un moment le monde religieux, à propos de l'épitaphe composée par Santeul pour le tombeau du grand Arnauld, épitaphe qui souleva contre lui la puissante congrégation des Jésuites; puis un autre démêlé plus littéraire, à propos de la Fable dans la poésie, démêlé dans lequel Santeul, condamné par Bossuet, fit amende honorable avec tant d'esprit et tant de goût, que Fénelon souhaitait que l'auteur retombât souvent dans le même péché pour en faire une si charmante pénitence. Enfin il a étudié quelles furent les relations de Santeul avec ses contemporains, et vous a raconté comment, s'il faut en croire Saint-Simon, l'amitié des Condé lui devint fatale en le livrant comme un jouet à d'ignobles plaisanteries, dont la dernière lui coûta la vie. Je ne dois pas oublier que M. Montalant a semé dans son ouvrage la traduction en vers français d'un assez grand nombre de pièces ou de fragments du poète latin.

M. Anquetil vous a soumis une analyse critique d'un pamphlet à peu près oublié de l'auteur du *Tableau de Paris :* l'An 2440. Il vous a retracé les circonstances au milieu desquelles cette bizarre utopie fut conçue et exécutée, et vous a dit comment Paris à l'heure qu'il est voit s'accomplir sous le marteau des démolisseurs plus d'un rêve de Mercier; il vous a signalé les opinions littéraires plus ou moins paradoxales, les jugements plus ou moins empreints de l'esprit de parti, plus ou moins inspirés par la passion politique, philosophique ou anti-religieuse que contient le chapitre intitulé : *Bibliothèque du Roi;* enfin les curieux endroits qui traitent des Gens de Lettres, de l'Académie Française, de la forme du Gouvernement et des Gazettes. Mail il a particulièrement signalé à votre attention le chapitre intitulé : *Versailles,* chapitre où éclatent dans toute leur force les préventions et la haine du XVIII.e siècle en général, et de l'auteur en particulier contre le XVII.e et contre la personne et le gouvernement de Louis XIV. Je ne sais si l'âpre et bilieux publiciste qui traite au-

Digitized by Google

jourd'hui le XVIII.e siècle avec si peu de réserve a lu le pamphlet de Mercier ; mais, quoi qu'il en soit, ce pamphlet a trouvé de dures représailles.

Un philologue distingué, lauréat de l'Académie française, M. Génin, a récemment publié une magnifique édition de l'une des plus curieuses productions de notre ancienne verve gauloise, *la Farce de Maistre Pierre Patelin*, qui a fourni à Brueys et Palaprat, son collaborateur, le sujet d'une comédie trop vantée par Voltaire. M. Baudry vous a rendu compte de cette réimpression et des savantes dissertations qui accompagnent le texte ; puis il vous a soumis lui-même quelques remarques sur la conduite de la pièce, que l'auteur n'a eu garde de compliquer, comme *Brueys*, d'une intrigue amoureuse très froide et très déplacée ; sur les mots et les dictons de la farce originale que notre langue usuelle a eu la bonne fortune du conserver ; enfin sur les pertes fâcheuses que le vocabulaire de la langue du moyen-âge a faites sans raison, et qu'elle n'a point réparées.

M. Baudry vous a également donné lecture d'un travail sur la restitution d'un passage assez obscur et jusqu'ici très diversement interprété, de la *Divine Comédie*.

M. North Peat a terminé la lecture de ses *Études sur Swift*. Il a, dans cette dernière partie, envisagé l'auteur de *Gulliver* sur-tout comme homme privé et dans ses relations avec les femmes. Vous l'avez vu presque laid, âpre, grossier, souvent brutal et n'ayant pour lui que son esprit, et pourtant séduisant tour-à-tour deux innocentes créatures aussi bonnes qu'il était méchant, aussi douces qu'il était cruel, aussi pures qu'il était corrompu. Vous avez vu Stella et Vanessa, rivales malheureuses, périr l'une après l'autre, victimes de l'indifférence et de la froideur de leur amant. Mais le crime reçoit son expiation. M. North Peat vous a montré le doyen de Saint-Patrick abattu par le chagrin, tourmenté par le remords, en proie aux tortures physiques les plus cruelles, perdant peu à peu l'usage de ses facultés, mais cependant assistant à l'affaiblissement de son cerveau, à l'extinction graduelle de son intelligence, alors que la conscience, chez lui, survit à la raison.

Digitized by Google

Permettez-moi de vous rappeler brièvement les réflexions par lesquelles notre collègue a terminé son long travail. Point de saine, point de vraie littérature sans moralité. Swift fut un écrivain distingué, un libre penseur souvent plein de charmes, un très grand humoriste dans un pays où l'humorisme fleurit; mais la postérité qui juge et qui punit et récompense, le reléguera toujours au second plan, parce qu'il lui a manqué ce qui consacre les véritables grands hommes, la moralité du cœur et du caractère.

Tout ce qui se rapporte à la vie des hommes distingués que Versailles a vus naître excite toujours au plus haut degré votre intérêt. Aussi avez-vous écouté avec la curiosité la plus vive la lecture que vous a faite M. Le Roi de quelques fragments d'une correspondance inédite de Ducis avec le père de l'honorable M. Vauchelle. Permettez-moi de rappeler à votre souvenir une lettre du 17 novembre 1762, moitié vers, moitié prose, et dont la date ne trahit pas seule la jeunesse de son auteur; une autre, postérieure de cinq ans, datée de la Ménagerie, où l'auteur annonce qu'il s'occupe de la composition d'*Hamlet;* une autre, écrite deux ans plus tard, dans laquelle il raconte à son ami le bon accueil fait à sa tragédie par les comédiens et les soins qu'il apporte à la distribution des rôles; une autre enfin, écrite en 1770, dans laquelle il annonce qu'il va se consacrer à la composition de *Roméo et Juliette*, et rend compte à son confident de la première représentation de *la Veuve du Malabar*. Ne serait-il pas à désirer qu'une nouvelle édition de *Ducis* fût enrichie de quelques pages de cette correspondance?

Avant le XIX.e siècle, c'était une croyance reçue partout sans contestation, que les premiers siècles de notre ère avaient été une époque de décadence générale, et que, malgré le triomphe du Christianisme, les invasions du nord avaient produit le chaos et la barbarie. Les institutions et les lois, les arts et la littérature du moyen-âge, répudiés par la Renaissance et par les siècles suivants au nom du goût et du bon sens, au nom de l'orthodoxie comme au nom des réformateurs, demeuraient frappés du plus complet discrédit: *style gothique, latin d'église,* étaient presque

Digitized by Google

des termes injurieux, et la liturgie même avait retranché des bréviaires gallicans ou du moins largement revu et corrigé la plupart des chants du moyen-âge.

La grande école historique et littéraire de la Restauration protesta contre cet anathème trois fois séculaire. De grands écrivains montrèrent que dans le moyen-âge tout n'avait point été barbare, que le servage valait mieux que l'esclavage antique, que la féodalité protégeait encore plus qu'elle n'opprimait; que les prétentions de quelques pontifes à la monarchie temporelle ne laissaient pas de reposer sur des raisons très plausibles alors, et que les Hildebrand, les Innocent III étaient, pour leur temps, les défenseurs des libertés publiques. La critique littéraire ou philosophique exhumait d'un long oubli les chefs-d'œuvre des Pères de l'Eglise, les travaux de la scolastique et les chants de nos trouvères ou de nos troubadours; enfin nos temples gothiques, mutilés par les hommes et par le temps, trouvaient des voix pour les glorifier, des archéologues pour les comprendre et les traduire, des artistes pour les sauver d'une ruine complète par une intelligente restauration.

Malheureusement, cette réaction de justice qui fera la gloire des Guizot, des Cousin, des Villemain, des Thierry, des Ampère, etc., a produit les conséquences les plus étranges et les moins attendues. Des fanatiques et des insensés sont venus qui ont traité la Renaissance de barbarie, l'art des Raphaël et des Michel-Ange de paganisme, et la religieuse philosophie de Descartes de matérialisme et d'impiété. Le moyen-âge a été préconisé comme la source de tout bien, l'école du bon goût, le type et l'idéal de toute perfection. La Grèce et Rome antique et le XVII.e siècle, cette seconde antiquité, sont déclarés vaincus, et des voix sinistres prédisent qu'avant dix ans la jeunesse française sera délivrée des Grecs et des Romains. Voilà ce qui se débite avec succès, avec autorité chez les modernes Athéniens! Une réaction si violente n'est pas sans péril; comme toutes les réactions, elle enfante le mépris, le dégoût, l'indignation même et toutes ces passions qu'une école intelligente et libérale avait si heureusement assoupies.

Digitized by Google

Tel est, Messieurs, le résumé des considérations que M. Anquetil vous a présentées pour servir de préface à l'examen détaillé du recueil publié par M. Félix Clément, sous ce titre : *Carmina e poetis latinis excerpta ad usum scholarum.* Permettez-moi de m'arrêter un moment sur la réfutation des étranges paradoxes littéraires formulés dans l'introduction.

Suivant l'auteur, nos temples sont nos plus beaux monuments d'architecture, non pas Saint-Pierre de Rome ou Sainte-Geneviève sans doute, encore moins la chapelle du palais de Versailles ou l'église des Invalides, tous monuments païens déshérités d'ogive, mais seulement nos cathédrales gothiques, devant lesquelles le Louvre et le palais de Louis XIV doivent s'incliner. Nos plus belles peintures représentent les mystères du Christianisme, comme si, en dehors de leurs œuvres sacrées, les Michel-Ange, les Poussin, les Lesueur n'avaient pas exécuté d'innombrables chefs-d'œuvre ; enfin notre plain-chant est notre plus belle musique, d'où il suit que celle-là seule en vérité mériterait d'être enseignée, étudiée dans nos conservatoires.

Selon M. Clément, dans le fond comme dans la forme, l'art chrétien et la poésie chrétienne respirent à *pleins poumons* l'esprit de l'Eglise ; la poésie chrétienne a, du IV.e au XIV.e siècle, une supériorité absolue sur celle de Sophocle et d'Homère, de Virgile et d'Horace au point de vue de la raison, du bon sens et des convenances. On a tort de considérer la langue latine comme une langue morte, si ce n'est depuis la Renaissance, qui crut la rajeunir ; et il y a moins de différence entre le latin de Cicéron et celui de Saint-Bernard qu'entre le français de Pascal et celui de Châteaubriand. M. Clément veut bien reconnaître qu'aux temps de Périclès et d'Auguste, un très petit nombre d'hommes ont parlé un langage remarquable par sa pureté, sa recherche et ses artifices ; mais on conviendra, dit-il, que ces hommes, les Aristote, les Platon, les Cicéron, n'avaient qu'un assez pauvre fonds d'idées. M. Clément veut bien admettre encore que le latin du moyen-âge est plus simple, moins orné, moins exclusivement littéraire que le latin classique ; mais cela tient à ce que chez les païens dépourvus de sens et d'idées morales, la forme l'emportait

Digitized by Google

sur le fond, témoins sans doute Horace et Virgile, au lieu que le moyen-âge faisait prédominer le fond sur la forme. Voilà comment l'auteur arrive à compter parmi les productions les plus étonnantes de l'esprit humain, à recommander au monde lettré comme des chefs-d'œuvre du lyrisme, où la perfection de la forme est jointe à la sublimité du fond, tant d'œuvres où la barbarie du style se joint au jargon de la scolastique pour gâter et pour corrompre tout ce qu'il y a de grand et de sublime dans les mystères chrétiens et dans la conception la plus haute et la plus pure de la Divinité. Des amis maladroits sont parfois bien dangereux.

Pour démontrer que les fictions du Paganisme n'ont pas produit de plus beaux vers que les réalités du Christianisme, M. Clément demande si l'Hélicon et le Parnasse ont inspiré plus de joie ou fait couler plus de larmes que le Thabor et le Golgotha. Qu'y a-t-il dans cette antithèse de noms propres, si ce n'est une inconvenance ajoutée à un non-sens ? Ailleurs il dit que si la *Divine-Comédie* eût été écrite en vers latins, sa popularité aurait été immense, comme si la première condition, pour être populaire, n'était pas d'être intelligible pour tous en parlant la langue de tous. Enfin il va jusqu'à dire que si une poésie rimée et fondée sur la numération des syllabes remplaça par degrés la quantité minutieuse et compliquée des anciens, c'est qu'on ne pouvait plus isoler les belles-lettres et les œuvres de l'intelligence de la vérité et de la vie qui circulaient dans toutes les nations, et qu'ainsi la littérature et la poésie durent s'éclairer à la lumière céleste et se spiritualiser. Pourquoi ne pas nous expliquer du moins en quoi l'ancienne prosodie repoussait, en quoi la rime moderne favorisait la propagation des doctrines spiritualistes? Des poètes grecs qui ne rimaient pas, un Saint-Grégoire, un Synésius, n'ont-ils pas assez bien rendu dans quelques hymnes les dogmes les plus élevés du spiritualisme platonique et chrétien; et si l'antique prosodie a servi de forme à plus d'un poème matérialiste et voluptueux, est-ce que la rime moderne a été exclusivement affectée, même au moyen-âge, à des compositions chastes et morales?

Vous me pardonnerez d'avoir donné quelque étendue à cette partie de mon Rapport : s'il ne s'était agi que d'un livre, j'aurais

Digitized by Google

été court ; mais il s'agit, vous le savez, de tout un système, et d'ailleurs ces développements me permettront d'abréger ce qui va suivre.

M. Albert Lefaivre vous a entretenus du dernier volume publié par M. Michelet sur l'*Histoire de France*, et dont la *Renaissance* est le titre et le sujet. Parmi les hommes qui contribuèrent le plus puissamment il y a trente ans à la réhabilitation du moyen-âge, M. Michelet tient sans contredit un des premiers rangs. Eh bien ! vous l'avez vu, par une inconséquence plus apparente que réelle, et qui dans tous les cas ferait honneur à son jugement, répudier les exagérations où se complaisent les nouveaux admirateurs jaloux de faire excuser leur retard, pour exalter les bienfaits et glorifier les conquêtes de cette Renaissance aujourd'hui insultée et vilipendée, plutôt sans doute par un caprice et un engouement de la mode que par un fanatisme réel et une sérieuse intolérance.

S'il est légitime et décent de ne point nous montrer ingrats envers les littératures anciennes, qui sont les mères et les nourrices de la nôtre, il ne faut pas non plus que notre reconnaissance nous fasse méconnaître le mérite et la valeur des littératures étrangères qui n'ont pas puisé aux mêmes sources. C'est ce que M. Albert Lefaivre a établi dans une dissertation pleine de faits et d'aperçus esthétiques, où il vous a démontré que le merveilleux de l'ancienne mythologie des Germains et des Scandinaves n'est pas moins propre que le merveilleux de la mythologie grecque ou gréco-romaine à tous les genres de poésie, notamment à la poésie lyrique et à l'épopée.

MM. Bouchitté et de Boucheman vous ont fait connaître autrefois, par de fidèles traductions, presque tous les contes populaires de Musœus. M. Baudry vous a fait connaître cette année plusieurs des contes populaires des frères Grimm : *Le Pêcheur et sa Femme*; *Jean le Chanceux*; *la Pauvre vieille Mère*; *Faute d'un Clou*; *la Table, l'Ane et le Bâton merveilleux*; *le Lièvre et le Hérisson*; *la Gardeuse d'oies près de la Fontaine*, enfin *le Paysan dans le Ciel*, qui vous a rappelé la pièce de vers lue ici l'an dernier par M. North Peat. M. Baudry vous a fait connaître

Digitized by Google

aussi l'Étude qui précède sa traduction; et, s'il m'était permis de sortir de mon rôle de Secrétaire, je ne serais que le fidèle interprète de ses auditeurs en répétant comme un présage ces vers du Bonhomme :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Du riche dépôt que contient la Bibliothèque impériale, M. Lapaume a exhumé un précieux manuscrit du XIV.e siècle, *les Aventures d'Apollonius de Tyr*, roman anonyme, écrit en latin, qui lui a paru mériter de ne pas rester enseveli plus longtemps dans un injurieux oubli. Ce roman, que notre collègue ne juge point indigne de figurer à côté des romans de Longus et d'Héliodore, ne tardera point sans doute a être livré à l'impression et soumis au jugement du monde savant. En attendant, M. Lapaume vous en a lu l'analyse et la traduction de plusieurs passages, et vous en a signalé la portée morale et chrétienne; puis il s'est attaché à démontrer par des arguments empruntés à la philologie et à la critique littéraire que ce roman, dont nous n'avons plus aujourd'hui que le texte latin, a dû être écrit primitivement en grec vers le IV.e siècle de l'Ere chrétienne. Il n'a pas oublié non plus de vous montrer dans ce roman jusqu'ici méconnu, traduit en vers latins par Gower, la source où Shakespeare a puisé sa tragédie si bizarre et si romanesque de *Périclès*.

M. Lapaume vous a lu une esquisse destinée par lui, si je ne m'abuse, à une solennité scolaire, et dans laquelle il s'est exercé à retracer la vie de l'écolier, le suivant pas à pas et sans le quitter un instant, de l'étude où il ne travaille pas toujours à la classe où il s'endort quelquefois, du préau où la récréation lui semble bien courte au réfectoire dont la table lui semble toujours trop avare et trop spartiate, et au dortoir où il va goûter l'oubli des légers chagrins que dans son ignorance il ose appeler ses malheurs.

Vous devez à M. Montalant-Bougleux une courte notice sur la fontaine de la place Saint-Louis, aujourd'hui restaurée par les soins de notre édilité, notice dans laquelle l'auteur, après quelques dé-

Digitized by Google

tails sur l'histoire et l'architecture de cette fontaine, rappelle les différents quatrains par lui proposés au choix de l'administration, et parmi lesquels figure celui qu'on lit sur la plaque qui surmonte le bas-relief.

M. Bénard, l'un de vos correspondants, vous a fait connaître quelques poésies fugitives parmi lesquelles vous avez distingué la pièce intitulée : *Le Parnasse en* 1840.

Vous devez enfin à M. Albert Lefaivre une pièce de poésie satirique intitulée *le Conseil des Muses,* et qui a été publiée dans *l'Union de Seine-et-Oise;*

A M. Montalant-Bougleux, une Épître à la ville de Versailles, intitulée *les Fontaines publiques,* dont je vous citerai le commencement, et le passage dans lequel notre collègue exprime un vœu auquel nous nous associons tous d'une voix unanime :

Loin d'un sol épuisé sous leurs mains inhabiles
Quand nos premiers aïeux vers des champs plus fertiles
Cherchaient péniblement un plus heureux séjour,
Au hasard et sans guide ils marchaient plus d'un jour.
Le soir, quand la fatigue indiquait la couchée,
Frappant d'un pied meurtri la terre desséchée,
De leurs doigts dans le sable ensanglantant la chair,
N'aspirant pour boisson que les flammes de l'air,
Interrogeant de l'œil leur pâle patriarche,
Qui, comme eux altéré, las comme eux de la marche,
Du regard à son tour interrogeait le ciel,
Demandaient que pour eux fût enfin accordée
A la terre une source, au nuage une ondée.
Heureuse la tribu quand, de ses rangs sorti,
Un mortel, par son ange en secret averti,
Poussant droit à son but, allait d'une main sûre,
Montrer au flanc d'un roc la féconde fissure
Et le flot désiré sur l'herbe jaillissant!
Alors, frappant le ciel d'un cri retentissant,
Le peuple ranimé bénissait avec joie
Et l'onde bienfaisante, et le Dieu qui l'envoie.
C'était tout. L'eau coulait dans leur sein embrasé;
Le repos obtenu, le besoin apaisé,

Digitized by Google

Vers la terre promise on reprenait sa course,
Et pour d'autres désirs on oubliait la source;
Et la source, trésor pour eux seuls découvert,
Retournait à l'oubli dans l'avare désert.

. . . . . .

Versailles. . . . . .

Deviens par les beaux-arts la reine des cités;
Qu'un Lescot, qu'un Goujon, qu'un Santeul suscités
Sèment de leurs travaux tes places et tes rues
Avec un juste orgueil désormais parcourues.
Le Parc dans ses bosquets nous montre les faux dieux :
Sur plus d'une fontaine élève dans ces lieux
De nos vrais citoyens les sublimes images;
De leur exemple auguste ils paîront nos hommages.
Que ta reconnaissance éclate sur leur front;
Vivants, ils nous servaient; morts, ils nous instruiront.
Chez toi les Arts ont faim, l'Industrie, altérée,
S'enfuit, portant sa soif à quelque autre contrée.
L'Edile s'en émeut, et riche de projets,
N'attend, pour tout sauver, que de riches budgets.
C'est à toi d'y pourvoir : par toi qu'abonde et coule
Le flot dans ses conduits, le bronze dans son moule.
D'autant plus précieux qu'il est plus désiré,
L'eau pour nous est un bien qui veut être honoré.
L'eau, c'est le don du ciel recueilli par l'édile
Pour la fraîcheur des airs, pour les soifs de la ville;
C'est un joyau chéri comme le diamant
Que garde une beauté fidèle à son amant.
Des flots qui jusqu'à nous couleront sans obstacle
Comme un pieux écrin ornons le réceptacle;
Qu'au lieu le plus obscur le moindre filet d'eau
Soit pour un monument un prétexte nouveau;
Au moindre carrefour, que la moindre fontaine
Prétexte pour les arts, soit une œuvre hautaine.

. . . . . .

Et nous verrons les arts dans ce concert vainqueur
Charmer la double soif et du corps et du cœur;
Et les gazons, des bois verdoyants parasites,
Quitteront nos pavés qu'useront les visites.

Digitized by Google

Versailles, par ces soins sache enfin soutenir
Un brillant voisinage, un noble souvenir :
Fille du plus grand roi, sois digne de ton père;
Sœur d'un nouvel Eden, sois digne de ton frère.

Plus heureux que l'an dernier, vous avez pu cette fois décerner le prix fondé pour récompenser la vertu cachée dans la classe ouvrière ou domestique, prix que le vénérable abbé Caron avait institué de son vivant, et que sa libéralité nous permet encore de maintenir depuis que nous l'avons perdu.

Quatre demandes vous ont été adressées dans les délais fixés par le programme : tous les candidats sont dignes de la démarche honorable dont ils ont été l'objet; mais tous ne la méritaient pas au même degré. Deux demandes sur-tout vous ont frappés : permettez-moi de vous exposer brièvement les titres sur lesquels ces demandes sont fondées.

En février 1849, une jeune ouvrière venait chercher un asile auprès de sa tante, à Saint-A***, et donnait le jour à une petite fille, qui recevait le nom de Joséphine. A Saint-A***, vivait une pauvre famille. Le père, Pierre-André Quillout, travaillait dans une ferme comme charretier de labour; sa femme allaitait son cinquième enfant. On lui proposa d'allaiter la petite Joséphine, que sa mère ne pouvait nourrir; un prix modique fut convenu et payé plus ou moins exactement pendant dix-huit mois. A cette époque, la mère de Joséphine disparaît; Quillout fait d'inutiles efforts pour la retrouver, et s'adresse, mais infructueusement, à la famille qui ne lui répond que par des refus. Un autre en aurait bientôt pris son parti. La société ne doit-elle pas pourvoir aux besoins des enfants abandonnés? Chargé de cinq enfants, qui pouvait lui reprocher de ne pas garder chez lui une étrangère? La gêne extrême de Quillout était connue dans tout le pays; chacun savait les douloureux sacrifices qu'il s'imposait pour accomplir son œuvre de dévouement. On le presse de s'adresser au Préfet pour obtenir des secours, mais il n'y a point de fonds affectés à cet effet. On offre à Quillout toutes les facilités possibles pour faire entrer Joséphine à l'hospice des Enfants-Trouvés; tout

Digitized by Google

le presse de se décharger enfin d'un fardeau qui dépasse la mesure de ses forces; mais il répond que tant qu'il aura un morceau de pain à donner à ses enfants, Joséphine le partagera avec eux, et que si le pain vient à manquer, ils jeûneront ensemble. Près de cinq ans se sont écoulés, cinq ans pendant lesquels le prix élevé des denrées alimentaires a imposé aux familles pauvres de rudes privations, et Joséphine est restée à la charge de Quillout, nourrie, aimée, soignée comme ses autres enfants. Cependant l'humble charretier, dans sa simplicité, ne croit faire que son devoir. Il supporte toutes les privations sans murmure, et pour vivre lui et sa famille il n'a que son salaire, car sa femme ne peut rien gagner, absorbée qu'elle est tout le jour par les soins que réclament ses six enfants.

Il serait superflu de commenter une telle conduite; les faits sont assez éloquents par eux-mêmes, et je n'ai rien à y ajouter. Je passe aux titres du candidat que vous avez préféré.

Toinette Leroux, veuve Languier, maintenant âgée de soixante-dix ans, est née à Versailles de bons et honnêtes artisans. Ouvrière habile, elle épouse un ouvrier couvreur, qui ne tarde pas à trouver la mort en tombant du haut d'un toit. Restée veuve à vingt-quatre ans avec un enfant de quelques mois, elle se consacre tout entière aux soins de la maternité qui la consolent dans sa douleur, et, résignée à la volonté du ciel, elle remplit sans ostentation les devoirs de la piété chrétienne. Ici, Messieurs, elle n'accomplit que son devoir; il n'y a ni dévoûment, ni sacrifice. Mais Toinette a une jeune sœur, ouvrière comme elle, d'une santé délicate et qui, bientôt atteinte d'une maladie de poitrine, se couche pour ne plus se relever. Pendant dix-huit mois Toinette la veille, avec quelle tendre sollicitude! Elle gagnait à peine assez pour elle et son enfant : pendant dix-huit mois, elle redouble d'efforts et sacrifie tout ce qu'elle gagne, et plus qu'elle ne gagne, pour payer le médecin et les médicaments, sans jamais recourir à la charité publique. A peine la tombe de sa sœur est-elle fermée, qu'un de ses frères meurt aussi laissant une pauvre orpheline, que Toinette aussitôt va recueillir dans son berceau. Chacun lui répète que c'est prendre une lourde charge, et que son dévoûment est voisin

Digitized by Google

de la folie; mais elle n'écoute que son bon cœur : « Je ne puis, dit-elle, abandonner cette pauvre innocente; je travaillerai davantage; et d'ailleurs Dieu est là, et ne m'abandonnera pas; je ne lui demande que la santé. » Dieu la soutient en effet dans cette nouvelle tâche : elle élève sa nièce, lui donne un état, la marie même avec une petite dot amassée par son travail. Mais comme si elle était condamnée à voir périr tous les objets de son attachement, la mort lui ravit sa fille d'adoption. Sa sœur aînée, mère de plusieurs jeunes enfants, tombe gravement malade : Toinette sera la providence de toute la famille. Les sacrifices sont grands; les enfants ne gagnent rien encore, il faut pourvoir à tout, car tout manque à la fois. Eh bien! Toinette redouble de courage; rien n'abat sa confiance en Dieu, rien ne déconcerte son courage. Elle se multiplie pour venir en aide à tous, et bien souvent les nourrit du pain qu'elle dérobe à ses propres besoins, et cela simplement, naturellement et sans proférer une plainte.

Ce dévoûment à sa famille, Toinette l'a porté comme domestique dans la maison de M. Soupé, où chacun l'aime et la vénère, car elle a reçu les derniers soupirs de ceux qui ne sont plus; elle a vu naître les enfants, et quatre générations se donnent la main pour la bénir.

Certes, le sacrifice que s'impose Quillout pour une étrangère est grand, et vous l'avez mis quelque temps en balance avec l'abnégation de Toinette; car celle-ci s'est dévouée pour sa famille, et la nature sans doute a inspiré, a secondé ce long dévoûment. Toutefois vous avez espéré, non sans raison, que la générosité de Quillout pourra trouver aussi une récompense, et les sympathies du magistrat qui veut bien nous présider aujourd'hui, vous sont acquises à cet effet; vous avez jugé d'ailleurs que les termes mêmes de votre programme et les traditions de la Société ne vous permettaient pas d'hésiter bien longtemps, car si l'on a pu dire que la patience fait le génie, on peut dire, à plus forte raison, que la persévérance dans le bien fait la vertu, la vertu, plus difficile parfois que l'héroïsme.

Approchez donc, veuve Languier, et recevez, des mains de M. le Préfet, la distinction que la Société vous décerne, non pas

Digitized by Google

comme une récompense réelle de votre conduite, elle a droit à une récompense plus haute que les hommes ne donnent point; mais comme un enseignement et comme un exemple proposé à tous les membres de la grande famille chrétienne.

M. Baudry lit un extrait du Rapport sur le Concours ouvert pour l'éloge de J. Houdon, et d'importants fragments du Mémoire couronné, dont les auteurs dont MM. Arsène Legrelle, de Rouen, et Émile Délerot, de Versailles. (V. le IV.e volume des *Mémoires*, p. 47.)

La séance est terminée par la lecture d'une pièce de vers de M. Vauchelle, intitulée : *la Charité*.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du Vendredi 2 Mai 1856,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. REMILLY, MAIRE DE VERSAILLES.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. F. BAUDRY,

PRÉSIDENT ANNUEL.

MESSIEURS,

L'usage impose à votre Président un honneur bien périlleux, en le chargeant d'ouvrir votre séance solennelle par un discours dont elle lui laisse l'embarrassante initiative. Quand on ennuie son auditoire avec un sujet imposé, on a une excuse toute prête; mais l'ennuyer avec un sujet qu'on a choisi soi-même, voilà qui est impardonnable. Et cependant comment faire quand on ne sait parler que de choses ennuyeuses?

A tout risque, et sans être sûr que vous me le pardonnerez, j'aborderai, en tâchant d'être court, un sujet qui m'est un peu familier, et j'y joindrai quelques indications sur un champ nouveau qui s'ouvre à l'activité des sociétés littéraires de province.

Je vais vous effrayer en vous avouant qu'il s'agit de grammaire. Cette science offre peu d'attraits aux gens du monde, et s'associe communément dans leur pensée avec les ennuis les plus pesants de l'enfance. Elle évoque du fond des souvenirs Lhomond avec son cortège de classes, de dictées et de pensums. Rassurez-vous cependant; la grammaire dont je veux vous entretenir n'a de commun avec celle-là que le nom.

L'ancienne grammaire, celle qui vous fait peur, s'intitulait elle-même *l'art de parler et d'écrire correctement.* Elle n'avait pour but que de définir les parties du discours et d'indiquer les mots et les phrases adoptés par l'usage, sans en justifier la légiti-

Digitized by Google

mité autrement que par une sorte de prescription. Tout ce qui ne rentrait pas dans ce cadre, elle le bannissait, souvent même sans distinguer entre les barbarismes qui choquent la logique ou le génie de la langue, et les expressions vieillies ou provinciales dont on peut s'abstenir, affaire de goût, mais qui ont comme les autres leur droit de cité.

La grammaire nouvelle, qui de son vrai nom s'appelle la Linguistique ou la Philologie, procède tout autrement. Comme elle ne prétend pas à régenter le langage, mais à l'observer et à le décrire, elle emprunte moins sa méthode à la métaphysique qu'aux sciences naturelles. C'est, à proprement dire, une histoire naturelle des langues. Acceptant des mains de l'ancienne grammaire les définitions dont elle tempère seulement la rigueur absolue, elle recherche sur-tout les lois de la formation des mots; et pour elle, comme pour toutes les sciences d'observation, ces lois ne sont que des faits généralisés, qui ne s'imposent point à l'expérience, et ne font au contraire que la résumer.

Ce n'est pas en vain que les langues parlées portent le nom de langues vivantes, car elles constituent de véritables organismes vivants. Mobiles comme tout ce qui participe à la vie, jamais deux instants de suite elles ne restent absolument les mêmes; et à l'exemple des êtres animés, elles naissent, elles croissent et elles meurent. De là vient que le philologue poursuit toujours avec curiosité les formes successives des mêmes mots aux diverses époques, et qu'il les cherche même en dehors de la langue qu'il étudie, dans les idiômes d'où elle procède et dans ceux qui ont avec elle une commune origine. C'est la vie des langues qu'il veut surprendre. Ce genre de recherches, le plus instructif et le plus attrayant de tous, a donné naissance à ce qu'on nomme la grammaire comparée.

Vous connaissez tous, Messieurs, les admirables découvertes de Geoffroy-Saint-Hilaire dans la zoologie, de Gœthe et de Candolle dans la botanique. Vous savez que, grâce aux travaux de ces grands hommes, l'unité de plan s'est révélée au fond de toutes les variétés des formes animales et végétales. L'organe en apparence le plus bizarre, la disposition la plus hétéroclite ont été ramenés

Digitized by Google

au type central. On a vu que non-seulement il règne une communauté de structure entre ces formes diverses qui, au premier coup-d'œil, ne semblaient être que le produit confus du hasard, mais encore que des rapports réguliers les unissent entre elles. L'une sert à l'autre de transition; et quand un organisme ne nous paraît pas se rattacher aux lois générales, c'est que les intermédiaires nous échappent; et nous n'en devons accuser que notre ignorance.

Pour ne rappeler que par deux exemples ce grand principe de la continuité dans la création, chacun sait que les ornithorynques, ces singuliers animaux qui se traînent au bord des ruisseaux de la Nouvelle-Hollande, font la transition des mammifères aux oiseaux, ayant comme les premiers quatre pattes et des mamelles, et comme les seconds des pieds palmés, un bec et un cloaque. La transition des reptiles aux poissons est effectuée par les batraciens, poissons quand ils ne sont que têtards, et reptiles quand ils deviennent grenouilles. En un mot, dans ces mille détails où l'œil ne voyait d'abord que confusion, l'observation a révélé le plan rigoureusement suivi de la suprême intelligence créatrice.

Eh bien! la comparaison des langues fait voir de même que le langage n'est pas l'œuvre du hasard ni d'un usage aveugle, qu'il se développe avec la même régularité que le reste de la création, et qu'il procède aussi de Dieu qui a mis la faculté de parler au plus profond des instincts de l'homme. Les vocabulaires ne varient pas fortuitement; l'unité de type est au fond des diversités; des affinités plus ou moins grandes groupent les langues en genres et en familles comme les plantes; et dans cette immense variété les formes se rattachent les unes aux autres de manière à constituer une sorte de réseau régulier.

Mais n'est-ce là qu'une science de luxe bonne à amuser les loisirs des érudits, ou peut-on en tirer des résultats pratiques? Telle est la question qu'on se pose involontairement en ce temps positif. Pour y répondre, posons-en une autre : la Philosophie, l'Histoire, le bon style sont-ils utiles à quelque chose? en d'autres termes, l'homme a-t-il ici-bas d'autres appétits que ceux de son ventre? Cette fois, Messieurs, il n'est pas nécessaire de

Digitized by Google

répondre devant vous. La Philologie est donc utile, car c'est un instrument nécessaire pour la Philosophie, pour l'Histoire et même pour la grammaire pratique.

Permettez-moi d'éclaircir ce point par quelques brefs exemples.

Est-il une question plus controversée par les philosophes que celle de l'origine du langage? Une théorie en faveur au siècle dernier la rapportait à une invention volontaire et artificielle, à une sorte de contrat social. On aurait inventé l'art de parler comme on avait trouvé celui de travailler les métaux; on serait convenu du sens des mots comme on était convenu du nombre de voix nécessaire pour l'élection des magistrats. La Philologie, en examinant les langues, met toute cette théorie à néant. Tous les arts inventés par la volonté de l'homme ont procédé du simple au compliqué; ils ont commencé par de grossiers rudiments; ils ont eu une enfance; le langage au contraire n'en a pas eu. Les idiômes les plus anciens, ceux que parlent les peuplades les plus barbares sont souvent des merveilles de régularité, des prodiges de logique, des miracles de complexité. Au rebours des arts les langues vont du composé au simple. Et pendant que la phraséologie moderne, soumise en partie à l'action de la volonté, devient de plus en plus analytique, et perd chaque jour de sa complexité, de ses formes et de ses flexions, les Iroquois du Canada, ces hommes primitifs égarés dans notre temps, parlent encore un dialecte, pauvre d'expressions il est vrai, parce que ces sauvages sont pauvres d'idées, mais pour les formes, pour la faculté d'exprimer dans chaque mot les nuances de la pensée, plus riche que le grec et aussi riche que le sanscrit. Est-il possible qu'une pareille langue soit artificielle et convenue? Le langage est donc évidemment donné à l'homme par ses facultés instinctives, comme le chant est donné à l'oiseau. L'homme parle sa pensée comme l'oiseau chante ses sensations. Il ne fait pas son langage, il le trouve tout fait en lui. Encore une preuve d'un créateur suprême et intelligent.

Dès que le langage n'est pas le résultat d'une convention arbitraire, mais le produit naturel et spontané de l'organisation humaine, il doit refléter fidèlement la pensée; et par conséquent la langue d'un peuple, prise à une époque quelconque, doit repré-

Digitized by Google

senter exactement ses mœurs, ses idées et l'ensemble de sa civilisation à ce moment donné. C'est un fait facile à vérifier. Chez les nations primitives où la pensée abstraite n'existe pas, on ne rencontre pas un seul terme abstrait dans la langue; les choses morales et spirituelles y sont exprimées par des métaphores. *L'ame* c'est le souffle; *penser* c'est *peser* (*pensare*), *rassembler* les idées (*cogitare*), etc.; pour certaine peuplade de l'Océanie, c'est *parler dans son ventre.* On pourrait multiplier à l'infini ces citations. Ainsi l'Hébreu n'a pas de mots pour désigner directement le dédain, l'indécision, l'abattement; il en exprime l'idée en disant: *remuer la tête* pour dédaigner, *se regarder les uns les autres* pour être indécis, *laisser tomber ses bras* pour être abattu. Au contraire à mesure que l'abstraction envahissait la pensée moderne, le vocabulaire s'y est de plus en plus chargé de termes abstraits. On peût donc considérer les langues comme des archives où les secrets de l'humanité sont déposés; il ne s'agit que de savoir les déchiffrer.

Des faits me feront mieux comprendre que des raisonnements. Vous connaissez les obscurités de l'histoire primitive de Rome et de l'Italie antique. La question des races sur-tout était inextricable pour les historiens comme Micali, Niebuhr, Michelet, qui s'adressaient pour la résoudre aux traditions contradictoires éparses dans les auteurs anciens. Dans ces derniers temps on s'est avisé d'étudier les débris qui subsistent des langues primitives de l'Italie, et dès-lors la question s'est subitement éclaircie.

Epargnons-nous cette ethnographie; prenons seulement la race latine, la plus importante de toutes à cause du sort qui lui était réservé de fonder Rome et de conquérir le monde, et demandons-nous d'où elle était originaire. Les langues comparées répondent que les Latins appartenaient à la grande race Indo-Européenne, qu'ils étaient les cousins des Indiens, des Perses, des Celtes, des Germains, des Slaves, et sur-tout les frères des Grecs. En d'autres termes, il y a communauté d'origine entre tous ces peuples; mais entre les Latins et les Grecs, cette communauté s'est prolongée plus long-temps, et la séparation est venue plus tard.

Mais ce ne sont là que des généralités. En continuant la com-

Digitized by Google

paraison des langues, on peut préciser bien davantage, déterminer, par exemple, à quel degré de civilisation la race entière était parvenue avant l'émigration première; puis quel progrès nouveau avaient accompli ensemble les Grecs et les Latins avant de se séparer définitivement. Pour faire ces curieuses découvertes, il suffit de constater entre les nations diverses l'identité d'un certain nombre de mots, non-seulement au sens radical abstrait, mais dans leur individualité précise, dans leur sens concret et propre.

Cette identité se retrouve entre toutes les langues indo-européennes, et notamment entre le latin, le grec et le sanscrit, pour les mots qui indiquent les actes primaires de la vie, *aller*, *manger*, *boire*, *dormir*, *donner*, etc.; pour ceux qui désignent la constitution fondamentale de la famille, *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, etc.; pour les mots de la vie pastorale, *bœuf*, *mouton*, *cheval*, *oie*, *canard*, *chien*, *chariot*, etc.; pour la navigation à rames, pour l'usage des maisons, l'établissement des villages, l'usage des métaux, de l'argent, des épées; pour les idées religieuses primordiales, *Dieu*, *soleil*, *lune*, etc., etc. Toutes ces ressemblances ne révèlent-elles pas clairement les traits principaux d'une constitution primitive bien déterminée, d'une civilisation naissante, d'un état pastoral et patriarchal fortement accusé, mais non nomade comme celui de la famille sémitique?

Maintenant ceux qui seront plus tard les Grecs et les Latins ont quitté le foyer commun, et émigré ensemble vers l'ouest. Quand ce grand événement eut-il lieu? combien de temps dura encore leur réunion? On ignore tout cela. Mais le même procédé nous apprend encore qu'il se passa dans cet intervalle un grand fait, une véritable révolution économique et sociale. De pasteurs sédentaires qu'ils étaient en quittant les Indiens, les Grecs et les Latins réunis devinrent agriculteurs. Les mots qui désignent *les champs cultivés*, *la charrue*, *le blé*, *le vin*, *l'huile*, *la farine*, sont communs au latin et au grec, tandis qu'ils ne se rattachent au sanscrit que d'une manière abstraite et par un sens indirect. Ainsi *aratrum* qui, en grec et en latin, s'est fixé au sens de *charrue*, signifiait en sanscrit *un instrument de bois*; *vinum*, en sanscrit, était un adjectif, et signifiait *agréable*; en grec et en

Digitized by Google

latin, il a exprimé la boisson agréable par excellence, le vin.

Ces renseignements fournis par la seule inspection des langues ont bien leur importance, et il est aussi curieux de faire ces découvertes que de retrouver quelque document inédit qui révélerait des listes de rois, des noms de villes et de batailles.

Mais toute l'utilité de la philologie n'est pas tournée vers le passé; elle peut servir aussi l'avenir. L'ancienne grammaire, avide de légiférer et préoccupée avant tout du correct et de l'incorrect, a fini par se cantonner dans certaines époques littéraires, où elle voudrait immobiliser les langues. Cependant la pensée moderne, qui se modifie si vite, serait gênée dans son essor si les mots qui la traduisent ne pouvaient se conformer à ses métamorphoses. Le pédantisme et aussi le bon goût littéraire, d'un côté, voudraient nous retenir dans la langue du XVII.e siècle; de l'autre, les sciences et l'imagination trouvent la prison trop étroite et y font brèche à chaque instant; et la grammaire, au lieu de contenir ce mouvement en le réglant, ne fait qu'y imposer des digues impuissantes. La linguistique, loin d'être un vain obstacle au cours des choses, le favorisera plutôt en rendant au langage le juste sentiment de lui-même. Par l'étymologie, elle donnera le sens des vocabulaires, et celui de la grammaire en montrant de quels éléments et par quelles opérations sont formés les mots et les phrases. Alors la pensée réfléchie, la seule à qui appartienne encore aujourd'hui la puissance de créer, retrouvera peut-être les facultés d'invention que l'instinct primitif possédait dans sa spontanéité, et l'on ne verra plus une langue riche et vivante comme la nôtre obligée, quand des sciences nouvelles la forceront de créer des mots nouveaux, de les emprunter au grec et d'introduire dans son sein des éléments étrangers et discordants.

Je termine ces considérations trop métaphysiques, et après avoir essayé d'esquisser devant vous les traits principaux de la linguistique, j'arrive au rôle qui me paraît réservé aux sociétés littéraires dans la constitution de cette science. C'est, vous le pressentez déjà, de recueillir avec soin dans les provinces, et jusqu'au fond des campagnes, les formes dialectales et les patois qui appartiennent au français. On finira, il faut l'espérer, par ne plus

Digitized by Google

condamner sans rémission tout ce qui n'est pas conforme au langage parisien. Les provinces n'entendront plus traiter dédaigneusement de barbarismes leurs expressions locales, quelquefois si pittoresques. Le langage archaïque des paysans ne sera plus un texte éternel aux fines railleries des citadins, heureux de prouver par-là qu'ils savent l'orthographe.

Il me souvient à ce sujet d'une anecdote peu digne de la gravité de cette assemblée, mais pour laquelle je vous demande votre indulgence, à cause de la conclusion qu'on en peut tirer. Elle est authentique et m'a été racontée par le témoin principal, feu M. Cavé, directeur des beaux-arts au Ministère de l'Intérieur. Il était originaire de Doudeville en Caux et y allait tous les ans voir sa famille. Un jour, dans une petite voiture publique qui le conduisait d'Yvetot dans son pays, une bonne paysanne assise à côté de lui et qui le connaissait depuis son enfance, lui racontait ses malheurs domestiques : « Ma pauvre fille a perdu son *másí*. Combien qu'elle a *pleusé*, mon bon M. Cavé, combien qu'elle a *pleusé !* » (ce qui veut dire : *mari* — *pleuré*). L'huissier de Doudeville, personnage lettré qui était assis de l'autre côté de M. Cavé, toucha du coude son voisin en entendant la bonne femme, et lui dit à demi-voix : « *pleusé*, dites donc, M. Cavé, *pleusé* : on n'entend de belles dans ces *vointures !* »

La morale de cette histoire, c'est d'abord qu'il n'est pas prudent de se moquer du français des paysans, lorsque souvent on n'en parle pas un meilleur; et ensuite qu'il ne faut pas prendre à tort et à travers toutes les formes dialectales non admises par l'usage pour des fautes ridicules. Justement *masi*, *pleusé* pour *mari*, *pleuré*, sont des formes curieuses, et se rattachent à un phénomène de permutation entre l'*r* et l'*s* qu'on a long-temps cru du domaine exclusif du vieux latin, *arbos*, *honos*, *arbor*, *honor*, etc. On ne doit donc pas trop se presser de rire, car un philologue peut rencontrer l'occasion d'un rapprochement intéressant, là où l'ignorant n'aura trouvé que matière à stérile raillerie.

Il faut noter et recueillir pieusement ces patois qui remontent aux temps où la vie provinciale florissait dans son indépendance, et qui périssent aujourd'hui absorbés dans l'unité envahissante du

Digitized by Google

centre. Ils rendront à l'étude raisonnée de notre langue le même service que rendent au grec les dialectes éolien et dorien, qui ont si souvent conservé les formes primitives des mots. On ne peut espérer de faire l'histoire interne du français avant de les posséder tous jusqu'au dernier. Tel mot qui aura résisté à toutes les recherches étymologiques, trouvera dans un patois la forme qui l'expliquera. La syntaxe elle-même y puisera d'utiles secours. Voulez-vous démontrer en un instant qu'on doit dire *moi qui suis*, et non *moi qui est;* écoutez le peuple dire *c'est moi* QUE JE *suis*. Il vous a fait l'analyse du relatif, et vous a montré les deux éléments qu'il contient, une conjonction et un pronom, *qui* = *que je*.

Mais ces recherches sont longues et minutieuses; elles ne peuvent être entreprises par des individus isolés, si savants qu'ils soient. Il faut, pour les mener à bonne fin, l'action collective des corps savants. Déjà les sociétés qui couvrent la France ont poussé si loin l'archéologie de notre sol, qu'il ne s'agirait plus, pour en dresser une complète topographie historique, que de centraliser ces travaux épars. Maintenant une carrière nouvelle s'ouvre à leur activité. L'archéologie du langage sollicite leur attention, après celle des monuments. Le gouvernement a donné le signal de ce mouvement, en s'efforçant de recueillir les anciennes chansons caractéristiques qui sont restées dans la mémoire populaire. Aujourd'hui ce sont les inscriptions et les vieux poèmes nationaux qu'il va tirer de l'oubli; et sans doute on songera aussi à rechercher, avant qu'elles s'éteignent pour toujours, les traditions de toute espèce qui vivent encore au fond des campagnes, et qui, sous forme de contes et de légendes, constituent la poésie des paysans. Mais ce grand travail serait incomplet s'il ne s'étendait pas à la langue elle-même, et aux débris de ses formes passées.

On m'objectera peut-être que je choisis mal mon terrain en m'adressant à une société versaillaise, et que ce n'est pas dans Seine-et-Oise, si près de Paris, qu'il y a des patois à étudier. Qu'on se détrompe. Le patois de nos paysans n'est pas, il est vrai, un dialecte à part, et ne s'écarte en aucun point du type central. L'intérêt qu'il offre, c'est qu'il est du français en retard, et qu'il

Digitized by Google

représente, en beaucoup d'endroits, à l'état vivant encore, le langage des XV.e et XVI.e siècles. Les questions, tant débattues aujourd'hui, que soulève la prononciation du vieux français, se résoudraient souvent en écoutant parler un laboureur de la Beauce.

Cette sollicitude pour les restes du vieux langage cacherait-elle une tentative de le restaurer? Messieurs, loin de nous cette folie. De tous les enseignements de l'histoire, le plus clair est celui qui apprend à ne pas regretter le passé; et de toutes les impossibilités, la restauration des choses qui ne sont plus est la plus chimérique. L'étude du passé n'a d'autre but que d'éclairer le présent. C'est au libre cours des choses qu'il appartient de modifier les langues, et soyez sûrs que ce ne sera jamais dans un sens rétrograde. A temps nouveaux, langues nouvelles. L'humanité n'a pas encore passé deux fois par les mêmes chemins.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Depuis le 27 Avril 1855, jusqu'au 2 Mai 1856,

PAR M. ANQUETIL,

SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

D'accord avec tous les rhéteurs grecs et latins, Quintilien établit que l'objet de l'exorde est de rendre l'auditeur bienveillant, attentif et docile; votre seule présence me dit assez que vous apportez toutes les dispositions qu'un orateur pourrait souhaiter; d'ailleurs, heureusement pour tout le monde, je ne suis point un orateur, et partant je puis me passer d'exorde et me borner à dire : *Ab jove principium, Musæ;* Muses, commençons par la philosophie.

A l'occasion de l'ouvrage de M. A. Veyra, *Introduction à la Philosophie d'Hégel*, M. Bouchitté a entrepris de faire connaître à la Société ce système singulier dont l'auteur a dit lui-même que seul il le comprenait. La destinée actuelle de la philosophie de Hégel en Allemagne, où elle est aujourd'hui l'objet de nombreuses attaques, comme elle fut autrefois l'objet d'un enthousiasme aveugle, mérite qu'on s'arrête quelque temps pour s'en rendre compte, autant du moins que le comportent la nouveauté et l'obscurité de sa terminologie.

M. Bouchitté a d'abord fait connaître, par une analyse explicative que nous ne reproduirons pas dans ce résumé, les points divers dont le développement réalise le plan que s'est

Digitized by Google

tracé M. Veyra, assez complètement exact interprète de son maître. De cet examen, fait avec tous les détails nécessaires, M. Bouchitté a cru pouvoir tirer les conclusions suivantes, conclusions critiques, mais qui donneront une idée suffisante de la doctrine en question :

1.° Au *Moi*, déjà fort embarrassant, de Fichte et de Schelling, Hégel a substitué l'*Idée*, sans dire s'il confond l'idée avec la substance, ou s'il lui laisse son essence idéale exclusive, confusion qui dès les premiers pas rend inintelligible la pensée de l'auteur ;

2.° L'Idée, selon Hégel, est absolue ; elle devrait par conséquent nous rester inconnue en cette qualité ; et pourtant l'auteur prétend la saisir *à priori* et par intuition, et lire toutes choses dans ses déterminations simultanées ou successives ;

3.° Les déterminations successives et enchaînées de l'Idée absolue, qui est à la fois, on ne sait comment, la substance, l'être, la nature, l'art, etc., reçoivent de Hégel, par une altération du sens des mots qui n'échappera à personne, le nom de *dialectique ;*

4.° Ces déterminations successives ou cette dialectique commencent à la logique, passent par la nature et aboutissent à l'esprit, dans lequel l'ordre absolu commence d'avoir conscience de lui-même ;

5.° S'il y avait à tirer quelques conséquences imputables à Hégel d'une doctrine tellement impossible à saisir, que l'auteur avoue comprendre seul, et qui, on peut le soupçonner avec raison, fut aussi obscure pour lui qu'elle l'est pour ses disciples, on pourrait l'accuser indifféremment de panthéisme ou d'athéisme, d'idéalisme ou de nihilisme ;

6.° Hégel est tout à la fois disciple de Kant, de Fichte et de Schelling ; disciple de Spinosa, de d'Holbach et de Hume ; dogmatique et sceptique, idéaliste et réaliste. Les doctrines politiques et sociales les plus opposées, l'absolutisme et le communisme, se sont en Allemagne également appuyées sur lui, ont également adopté son langage ; sa philosophie a été ap-

Digitized by Google

pliquée à l'étude de la religion, de l'histoire, du droit, de l'esthétique ; et ce n'est qu'après plus de quarante ans de succès qu'on se demande enfin quel est le vrai sens de ces théories transcendantes, et qu'on est obligé de reconnaître qu'on s'est laissé abuser de la manière la plus étrange par un langage qui ne s'accorde avec aucun autre, et dont les éléments mêmes se combattent sans pouvoir jamais se concilier.

M. Bouchitté vous a fait connaître, par une analyse étendue, le 1.er volume des *Etudes de M. Bersot sur le XVIII. siècle.* Il en a exposé le plan et parcouru successivement les divisions, s'arrêtant aux citations qui lui semblaient les plus piquantes, les plus propres à intéresser les auditeurs. Il a appelé votre attention sur l'élégance du style et la finesse des aperçus, en faisant observer toutefois qu'au point de vue exclusivement philosophique où l'auteur ne s'est point placé, un Etude sur le XVIII.e siècle ne satisfait complètement le lecteur qu'à la condition d'en présenter une appréciation plus profonde.

M. Baudry vous a entretenus, pendant plusieurs séances, du 1.er volume de l'ouvrage de M. Ed. Laboulaye, intitulé : *Histoire politique des États-Unis*, et vous a raconté, en suivant l'auteur pas à pas, la fondation des colonies anglaises et leur histoire jusqu'à leur révolte contre la métropole et jusqu'à la guerre de l'Indépendance. Permettez-moi de m'arrêter un moment sur ce beau travail.

L'auteur a voulu démontrer que la Constitution des Etats-Unis n'est pas sortie tout entière du cerveau des législateurs américains, comme nos habitudes radicales et révolutionnaires pourraient nous porter à le croire ; elle existait en germe dans les colonies. Les gouvernements qui leur furent donnés dès l'origine en étaient une ébauche, puisque à côté du gouverneur se trouvaient deux chambres législatives et que les colonies jouissaient de franchises municipales et de libertés religieuses presque illimitées. Cet état de choses résultait naturellement en définitive du caractère anglais, transporté dans un pays neuf où les liens du passé ne l'embarrassaient plus, où il ne

Digitized by Google

trouvait sur son chemin ni aristocratie féodale ni église établie : les sentiments républicains ne pouvaient donc manquer d'éclater dans la grande lutte de l'Indépendance.

Du reste, chacune de ces colonies offrait, à son origine, des caractères particuliers que le niveau républicain n'a point encore effacés. Ainsi dans la Virginie, fondée sous Jacques I.er et peuplée sous son fils de Cavaliers émigrants, les colons se comportèrent en grands seigneurs et installèrent l'esclavage. Au contraire, dans les colonies du nord qui reçurent le nom de *Nouvelle-Angleterre*, et dans la plus importante de toutes, le *Massachussets*, peuplée par des Puritains à qui des motifs de religion faisaient abandonner la mère-patrie, l'esprit républicain des sectaires les suivait avec eux, le joug de la métropole n'était supporté qu'avec impatience, et les colons contractaient la fière habitude de ne jamais demander de secours au Pouvoir et de ne compter que sur eux-mêmes, habitude qui fait le fond du caractère du véritable Yankee.

Les colonies du centre offrent encore un autre spectacle : celui du développement des utopies. L'utopie de William Penn, dans la Pensylvanie, réussit parce qu'elle était simple, et se résolvait dans la liberté laissée aux colons de se gouverner comme ils l'entendraient : ils adoptèrent un gouvernement tout-à-fait analogue à celui des autres colonies leurs aînées. L'autre utopie fut celle de Locke et de Shaftesbury, qui essayèrent, par une constitution très ingénieuse et savamment élaborée, d'introduire dans la Caroline un gouvernement aristocratique, qui n'était au fond que celui de l'Angleterre, débarrassé des rouages inutiles qui souvent le gênent et l'entravent. Mais ce système qui réussissait si bien, et qui réussit encore dans la métropole, échoua misérablement parmi ces colons qui, tous sortis d'une même origine, n'avaient aucune raison pour se subordonner les uns aux autres.

En vérité, Messieurs, n'est-ce pas une grande et sévère leçon d'histoire? n'est-ce pas la preuve que les bonnes constitutions ne sont pas des œuvres arbitraires, mais le produit régulier de la nature des choses? l'expression de l'état poli-

Digitized by Google

tique des nations, et non point un moule qui leur puisse imprimer une forme artificielle ?

Dans notre histoire, il est sans contredit peu de pages aussi humiliantes pour le patriotisme et pour l'orgueil national que celles qui retracent la perte de nos colonies dans les deux Indes ; mais ce qu'il y a de plus triste encore, c'est que la nation même, soit légèreté, soit ingratitude, semble avoir méconnu les services rendus, et des exploits qui, pour avoir été malheureusement inutiles, n'en furent pas moins brillants.

Un éminent professeur de l'Ecole militaire, M. Dussieux, voulant protester contre cette injuste application d'un mot trop vrai : *væ victis*, a remis sous les yeux de notre génération, peut-être trop ingrate, l'histoire de la domination française dans le Canada ; et M. Ploix vous a entretenus de ce livre, inspiré par un patriotisme à la fois intelligent et sincère. Notre collègue, suivant l'auteur pas à pas, vous a décrit à grands traits la topographie du Canada, la colonisation accomplie par des gouverneurs presque tous braves et habiles, aidés de missionnaires ardents et dévoués, les obstacles qu'elle rencontra, non-seulement dans la nature du pays et dans les mœurs des populations indigènes, mais encore, et sur-tout, dans l'implacable jalousie des Anglais. Il est impossible de ne pas aimer cette population saine, vigoureuse et guerrière, dont le caractère et les mœurs ont mérité les éloges des religieux mêmes, censeurs habituellement si sévères ; de ne pas admirer ces chefs si entreprenants, Champlaix, Frontenac, d'Yberville, Vaudreuil, Levis et sur-tout Montcalm, qui, trop souvent oubliés de la mère-patrie, soutenaient l'honneur du drapeau dans ces contrées lointaines avec une énergie et un courage puisés moins dans l'espérance de la gloire que dans le sentiment d'un devoir noblement accompli.

Tout le monde s'associera à M. Ploix pour remercier l'auteur du sentiment patriotique qui l'a inspiré, et qui ne peut manquer de raviver et de perpétuer de glorieux souvenirs.

Entre autres curiosités bibliographiques, la Bibliothèque de

Digitized by Google

la Ville possède un livre intitulé : *le Vergier d'Honneur*, imprimé en 1495, c'est-à-dire très peu de temps après la découverte de l'imprimerie. L'exemplaire est parfaitement conservé, et d'autant plus précieux qu'il a appartenu à Colletet, ce protégé de Richelieu qui payait si cher ses méchantes compositions, mais qui ne put l'empêcher d'aller plus tard, *crotté jusqu'à l'échine, mendier son pain de cuisine en cuisine.* Permettez-moi de m'arrêter quelques moments sur cet ouvrage; peut-être vous inspirerai-je le désir de le connaître et de le demander à notre obligeant bibliothécaire, qui ne tient pas à garder ses trésors sous le boisseau.

Sous le titre de *Vergier d'Honneur*, le livre contient une collection de pièces de vers composée par Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, et sur-tout un long récit en vers et en prose de la conquête de Naples par Charles VIII, œuvre d'André De la Vigne, secrétaire de la Reine. Ce récit est précédé d'un Prologue, qui mériterait à lui seul une étude particulière.

Puis vient le récit de la conquête, écrit en prose et en vers. L'auteur, qui faisait partie de l'expédition et qui fut chargé par le roi d'en être l'historiographe, entre dans les détails les plus minutieux, et en suit la marche jour par jour, depuis l'entrée de Charles en Italie jusqu'à son retour en France. Ce récit vous a paru singulièrement précieux pour la peinture des mœurs : rien n'est oublié, les entrées dans les villes, les fêtes, les combats, tout y est décrit avec la plus scrupuleuse exactitude; et c'est un des ouvrages les plus intéressants qu'on puisse consulter sur cette aventureuse expédition. Et pourtant, tous les historiens qui ont traité du règne de Charles VIII ont très peu cité l'ouvrage d'André De la Vigne. La cause en est que tous se sont bornés à consulter l'extrait fort incomplet inséré par Godefroy dans son *Recueil des historiens du Roi Charles VIII.* Ce récit, perdu au milieu d'un recueil de poésies, mérite d'être mieux connu, et ce serait rendre aux études historiques un service signalé que de le réimprimer à part.

Digitized by Google

M. Bouchitté vous a fait connaître un manuscrit appartenant à la bibliothèque Mazarine. Ce recueil de pièces de différentes époques, outre le traité de Sainte-Menehould et divers documents relatifs à la paix de Loudun, contient encore des lettres-patentes du roi Jean, en date de janvier 1355, et d'autres de Charles VI, en date du 3 octobre 1411, rendues à l'occasion des révoltes de quelques princes et de quelques seigneurs les plus rapprochés de la couronne. M. Bouchitté vous a lu ces deux pièces où se trouvent relatés des faits analogues à ceux qui, deux ou trois siècles plus tard, rendirent nécessaire la conférence de Loudun entre le prince de Condé et ses partisans d'une part, et les commissaires de Louis XIII de l'autre. Mais le point le plus intéressant qui ressort pour l'historien de la lecture de ces actes, c'est qu'à ces époques reculées, qu'on nous représente et qu'on signale quelquefois à nos regrets et à notre repentir, sinon même à notre imitation, comme le temps de l'ordre et de la subordination hiérarchiques, l'anarchie ne trouvait que trop souvent des fauteurs dans ceux que leur naissance plaçait sur les marches du trône, et semblait plus spécialement charger de sa défense.

Vous devez à M. Loz de Beaucours un Rapport sur une Notice consacrée à la mémoire de Raoul de Gaucourt, bailly d'Orléans en 1421, l'un des hommes qui, à une époque des plus fatales de notre histoire, mais aussi des plus brillantes, a fourni la carrière la plus longue, et peut-être la mieux remplie d'abnégation et de dévouement.

Vous lui devez, en outre, plusieurs communications sur un ouvrage de MM. Callery et Yvan, relatif à la Chine, publié en 1853, et dont notre collègue a extrait particulièrement les faits les plus importants de la dernière insurrection, non encore étouffée aujourd'hui, et sur-tout la curieuse relation d'une ambassade reçue par le prétendant Thien-Té.

M. Bouchitté vous a présenté, dans un rapide résumé, l'histoire de l'architecture militaire, et celle de l'architecture civile pendant le Moyen-âge. Il vous a montré que le système de fortification des Romains avait passé à leurs successeurs, soit dans la

Digitized by Google

Gaule, la Germanie et l'Italie occidentale, soit à l'orient de l'Italie et dans toute l'étendue de l'empire grec. Il vous a fait voir les modifications qu'y introduisit le système féodal, soit par la multiplication des châteaux, soit par les limites restreintes dans lesquelles le grand nombre de petits fiefs renfermait la défense. Il a passé en revue avec vous les divers éléments qui constituaient un château féodal, et a retracé les changements que subirent ces édifices jusqu'au XVI.e siècle, à mesure que la sécurité intérieure, se développant sous l'influence des institutions et des mœurs, permit de donner aux arts de la paix l'attention réclamée jusque-là par les nécessités de la guerre.

Passant à l'architecture civile, il vous a rappelé que les documents sur cette matière deviennent de plus en plus rares à mesure que l'on remonte au-delà des XII.e et XI.e siècles. Sous le nom d'architecture *romano-byzantine*, il vous a rapidement indiqué les monuments dont l'empire grec fut doté par Constantin et ses successeurs, et principalement, au nombre de ceux-ci, par Justinien. Il vous a fait remarquer qu'à l'occident de l'Europe, des formes nouvelles, sur-tout pendant la période ogivale, furent employées dans les constructions civiles, municipales ou privées, et suivirent toujours, quoiqu'avec moins de richesse, les changements qui se succédaient dans les constructions religieuses. Il a montré le système ogival pénétrant jusqu'au nord et à l'occident de l'Italie, tandis que le centre de cette péninsule, principalement à Venise, semble, par le mélange des formes grecques, romaines et gothiques, indiquer une sorte de transition entre ces deux caractères si divers des édifices de cette période.

M. Lapaume, qui poursuit avec une activité infatigable son grand ouvrage intitulé : *La Philologie appliquée à l'Histoire*, vous a lu plusieurs extraits du 2.e volume entièrement terminé et du 3.e dont les matériaux s'accumulent entre ses mains laborieuses. Ces fragments sont relatifs aux origines des différentes administrations et des grands corps de l'État, et traitent spécialement du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, du Ministère

Digitized by Google

de la Justice, de celui de l'Intérieur et de celui de la Guerre. C'est en effet au chapitre qui traite de ce dernier ministère que sont empruntées deux Etudes sur la guerre, sur la musique militaire et sur leurs moyens dans le passé. Comme tous les travaux d'érudition, les travaux de M. Lapaume échappent à l'analyse, et je me borne à les indiquer.

Dans l'oratoire de la Commanderie de Saint-Antoine, à Bordeaux, devenu plus tard l'église des Feuillants et en ce moment la chapelle du Lycée, la veuve de Michel Montaigne lui fit ériger un tombeau qui subsiste encore aujourd'hui, et sur lequel se déchiffrent encore deux épitaphes, l'une en vers grecs, l'autre en prose latine, dont les textes ont souvent exercé la patience et la sagacité des traducteurs et des archéologues. M. Lapaume a fait une longue étude de ces deux monuments de l'Epigraphie, qu'il a pour ainsi dire inventoriés mot par mot, lettre par lettre, afin d'arriver à en bien déterminer le sens, et sur-tout le véritable esprit philosophique ou religieux. Le dernier point sur-tout lui a paru du plus haut intérêt; il importe à la postérité de bien savoir comment l'auteur des Essais fut jugé par ses contemporains, et ses doctrines appréciées dans un texte public, officiel pour ainsi dire, et tirant de l'édifice même une consécration solennelle et imposante. Mais M. Lapaume n'a point borné là sa curiosité : il a voulu connaître quel fut l'auteur de ces inscriptions, et cette recherche compose même la majeure partie de son travail. Chacun comprendra que je ne puis suivre ici M. Lapaume dans les détails que lui a fournis son érudition, sans risquer de rompre à chaque instant le fil d'Ariane; c'est par une étude minutieuse du texte de dix-neuf monuments épigraphiques consacrés à la mémoire du maréchal de France Blaise de Montluc, que notre collègue est arrivé à découvrir le nom jusqu'à présent inconnu de l'auteur des Epitaphes de Montaigne. Ce serait, si les conjectures de M. Lapaume sont sanctionnées par les juges compétents, un conseiller au Parlement de Bordeaux, Emmanuel Du Mirail, qui se serait chargé d'honorer la mémoire de son illustre collègue en rédigeant les inscriptions de son marbre funèbre.

M. Le Roi a terminé cette année la lecture de son *Histoire*

Digitized by Google

des Rues de Versailles et vous a particulièrement entretenus de l'ancien village de Montreuil qui depuis 1787 forme un des trois quartiers de la ville.

Sur l'avenue de Saint-Cloud, il vous a parlé du Lycée dont il vous a retracé l'histoire jusqu'à nos jours, et d'un ancien chenil qu'on nommait les *Chiens verts*, parce que les gens de l'équipage portaient un uniforme vert. Au carrefour il vous a parlé de la maison qui porte le n.° 2, et qui fut témoin sous Louis XV d'une aventure racontée tout au long dans les mémoires de M.me Dubausset, qu'on pourrait prendre pour un conte de Boccace, et qui ferait aisément le canevas d'un vaudeville assez grivois pour ne rien dire de plus.

Dans la rue Champ-la-Garde, ainsi nommée en souvenir du dernier bailli de Versailles, M. Fromont, seigneur de Champ-Lagarde et des Condamines, M. Le Roi vous a signalé le n.° 3, ancienne habitation de M. Deschiens, où il avait réuni les matériaux de sa collection vraiment unique des journaux et des pamphlets révolutionnaires; le n.° 11, pavillon de Lemonier, premier médecin de Louis XVI; le n.° 4, maison donnée à M. de Mackau par madame Elisabeth; le n.° 6, ancienne maison de M. de Polignac; enfin le n.° 18, autrefois maison de Madame, comtesse de Provence.

Enfin sur l'avenue de Paris il vous a signalé l'hôtel de madame Dubarry qui fut sous la Restauration une caserne des gardes-du-corps (compagnie de Noailles) et qui sert depuis 1830 de caserne de cavalerie. Mais il s'est appesanti particulièrement sur l'histoire de la maison de madame Elisabeth, bâtie d'abord pour madame de Guemenée, puis achetée en 1781 par Louis XVI, qui en fit don à sa sœur. Je voudrais vous retracer avec M. Le Roi le tableau si touchant de la vie que cette princesse menait dans cette maison, *dum fortuna fuit*, maison dont elle avait fait un foyer d'inépuisable bienfaisance, et dont elle était si éprise, qu'elle en parle souvent dans ses lettres, lorsque les événements ne lui permettent plus d'y aller.

J'aurais eu encore à vous rapporter un autre travail de M. Le Roi analogue à celui qui figure dans le troisième volume de nos Mémoires; mais ce travail n'est pas encore assez complet au gré

Digitized by Google

de l'auteur qui m'a prié lui-même d'attendre pour en parler la prochaine séance solennelle.

M. Bouchitté vous a fait connaître, par une analyse et par une discussion critique très développée, un ouvrage traduit de l'anglais, dont l'auteur, Pugin, artiste distingué, traite de l'architecture gothique, de ses caractères généraux, enfin de la supériorité qu'il lui attribue et sur les constructions antiques et sur celles que la Renaissance a marquées de son sceau et désignées de son nom. M. Bouchitté, après avoir signalé par quelques traits saillants l'évidente exagération de l'auteur et le caractère exclusif de son enthousiasme, a appelé votre attention sur les faits nombreux qui attestent, de la manière la plus claire, les liens qui unissent à l'architecture antique, temples et basiliques, l'architecture romane d'abord, et plus tard l'architecture à ogives. Il vous a rappelé que la différence de cette architecture consiste sur-tout dans le caractère de l'ornementation, et ne se manifeste que très peu dans l'altération des formes qui l'ont précédée. Enfin il a présenté quelques considérations générales, destinées à déterminer la place que doit occuper dans l'histoire des arts cette phase que l'on aurait tort de considérer comme la phase exclusivement chrétienne des constructions religieuses.

Tout-à-l'heure, notre président vous entretenait de linguistique, et des progrès que l'étude des langues et des grammaires a faits depuis le commencement du siècle sous le rapport de l'Histoire et de la Philosophie. Il semble que vous ayez voulu devancer l'accomplissement des vœux qu'il vient de formuler, après avoir employé du reste la meilleure et la plus efficace entre toutes les prédications, celle de l'exemple.

Ainsi M. Baudry vous a fait connaître un projet de langue universelle par l'abbé Bonifacio Sotos Ochardo, ouvrage traduit de l'espagnol par M. l'abbé Touzé, chanoine de Reims; et cette communication a fourni le texte d'une discussion dans laquelle ont été rappelés des lois et des principes qu'il serait dangereux de méconnaître. Il ne faut pas oublier que les langues ne sont point, à proprement parler, une œuvre d'art

Digitized by Google

construite sur un plan plus ou moins arbitraire et capricieux ; sous le rapport de la constitution grammaticale, sous le rapport de la génération et de la transformation des sons en harmonie avec la pensée, les langues se développent selon des lois certaines, aujourd'hui mieux étudiées, mieux connues que par le passé, et dès-lors il est évident que si le rêve, chimérique jusqu'ici, d'une langue universelle devient jamais une réalité, cette langue ne sera point créée artificiellement par un homme ni par aucune association formée pour un semblable travail.

Vous devez à M. Loz de Beaucours une série d'études sur quelques points de grammaire générale, ou sur les patois les plus importants qui subsistent encore dans quelques provinces : patois bourguignon, patois des Vosges, patois artésien, picard, bas-normand, et ou enfin sur les langues romane, flamande, basque ou bas-Bretonne, parlées encore aujourd'hui aux quatre extrémités de la France, et que parleront sans doute encore après nous, en dépit de tous les efforts contraires, un grand nombre de générations. M. de Beaucours vous a spécialement entretenus d'une grammaire et d'un dictionnaire celto-breton publiés par M. Legonidec, et de l'explication d'un alphabet celtique découvert sur le pied d'un calice par le P. Grégoire de Rotemen missionnaire, à l'abbaye de Landevenec, près de Brest.

M. Lapaume, dans plusieurs communications, a étudié diverses poésies des troubadours de Toulouse, Montpellier, Beziers, Grenoble, etc., dans leurs rapports avec la langue française et avec quatre autres langues de l'Europe ancienne et de l'Europe moderne. De plus, il vous a fait connaître l'ouvrage de M. Giovanni Galvani sur l'utilité qu'on peut retirer de la langue d'oilz, pour l'intelligence des langues vulgaires italiennes.

Tout en payant un juste tribut d'éloges à M. Galvani, M. Lapaume a fait quelques réserves, et remarqué entre autres que l'Italien, ou la langue de *si*, ayant précédé la langue d'oilz, celle-ci ne saurait être appelée à éclaircir le premier âge de

Digitized by Google

sa sœur aînée, loin de qui elle a toujours vécu, et dont elle n'a pas même recueilli l'héritage. Si l'Italien n'était qu'un dérivé de la langue d'oilz, le point de vue du grammairien ne manquerait ni de justesse ni de profondeur; mais l'Italien n'est que du latin, partant du grec altéré, et c'est seulement dans le grec et le latin purs et corrects qu'il faut en rechercher les origines. Il n'en est pas ainsi du français, où, indépendamment du grec et du latin, se réunissent du nord et du midi la langue d'oilz et la langue d'hoc : il gagnerait beaucoup à ce qu'un philologue exercé nous rendît familiers les deux principaux dialectes qui ont présidé à sa formation.

Dans la dernière partie de son travail, l'auteur, afin de confronter et de superposer, pour ainsi dire, les deux idiômes néolatins, s'est essayé à traduire six chapitres de Joinville en italien, non pas seulement période par période, mais bien phrase par phrase, mot à mot, lettre pour lettre, en quoi, selon M. Lapaume, il s'est mépris. Voir dans cette traduction, fût-elle partout exacte et fidèle, et elle ne l'est pas toujours, un moyen d'arriver à l'intelligence de l'italien par l'intermédiaire de la langue d'oilz, c'est marcher au rebours et s'engager dans une fausse voie où l'on peut déployer, sans contredit, beaucoup de savoir et de pénétration; mais en faisant violence à l'ordre des temps et à l'enchaînement logique des faits, on risque de tomber de méprise en méprise, et, dans tous les cas, on n'arrive à rien de concluant. Quoi qu'il en soit, les imperfections qu'on peut relever çà et là dans l'ouvrage, n'empêchent pas qu'il soit digne d'un philologue allemand pour la profondeur, en même temps que, pour l'esprit, l'élégance et l'urbanité, il est digne d'un humaniste français.

Enfin, je mentionnerai un dernier travail de linguistique qui, pour nous, n'est pas le moins intéressant : je veux parler des recherches de M. Agnel, un de nos correspondants, sur le langage rustique des environs de Paris. M. Agnel n'a point eu la prétention de faire un livre, de formuler un corps de doctrine, de coordonner les éléments d'une vaste synthèse; il a recueilli des faits, les a réunis sous un certain nombre de chapitres, laissant à

Digitized by Google

d'autres le soin de rapprocher, de comparer et de juger, et prenant en quelque façon pour devise : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* L'œuvre est donc incomplète, et l'on peut accuser, sur ce point, la modestie et la timidité de l'auteur ; mais telle qu'elle est, il serait à souhaiter qu'elle fût publiée, complétée peut-être, et sur-tout que, dans chaque province, les sociétés savantes prissent l'initiative de ce genre de travaux, dont l'ensemble généralisé et ramené à l'unité de lois et de principes, éclairerait d'un jour nouveau l'histoire de la formation de notre langue.

M. Baudry vous a communiqué une étude critique sur un savant ouvrage de haute grammaire intitulé : *Théorie générale de l'accentuation latine*, par MM. Weiss et Benloew, et il vous a esquissé, d'après cet ouvrage, l'histoire de l'accent tonique dans les langues indo-européennes, depuis le sanskrit qui le place sur le dernier déterminant, jusqu'au français qui le place uniformément sur la dernière syllabe, ou sur la pénultième si la dernière est muette. Parmi les dialectes intermédiaires, M. Baudry vous a signalé le grec, dans lequel l'euphonie et la quantité commencent à déterminer la position de l'accent ; le dialecte éolien qui lui interdit la dernière syllabe des mots, et le latin qui le soumet à la quantité de la pénultième. C'est dans la dernière période de la langue latine que s'accomplit un changement radical dans la nature de l'accent : l'accent qui, dans les langues primitives, était une élévation de la voix indépendante de la durée du son, à mesure que l'Empire romain penche vers son déclin, s'altère de plus en plus, et ne tarde pas à se confondre avec la quantité qui, du reste, se modifie elle-même et se transforme rapidement sous l'influence de la barbarie.

M. Baudry vous a ensuite exposé comment, dans les langues néo-latines, l'accent resta sur les syllabes qui le possédaient déjà en latin, avec cette réserve que les syllabes non accentuées qui viennent à la suite tendent à s'affaiblir ou même à se supprimer. Puis, abordant rapidement la question de l'accent français, après avoir signalé les rapports de celui-ci avec l'accent italien, il vous a montré par de nombreux exemples, dont votre propre mémoire a facilement et sur-le-champ grossi le nombre, que les mots fran-

Digitized by Google

cais dont l'accentuation n'est pas en rapport avec l'italien ou avec le latin, sont précisément les mots qui n'ont point été faits par le peuple, mais par les savants, par les scolastiques du moyen-âge, par les érudits des siècles suivants, et notamment du XVI.e; ces mots qui, plus conformes à leur étymologie, si l'on n'envisage que les lettres dont ils se composent, ne laissent pas de s'en éloigner singulièrement, pour peu qu'une attention moins superficielle nous reporte à la prononciation réelle et populaire de ces primitifs.

La récente publication des œuvres diverses de M. Macaulay, l'un des historiens les plus éminents de la Grande-Bretagne, comme aussi l'un des membres les plus considérables de son Parlement, a fourni à M. Ploix le texte d'un certain nombre de communications qui ne sont point encore arrivées à leur terme. Le noble caractère de M. Macaulay, demeuré ferme et inébranlable dans ses croyances à la fois libérales et conservatrices, à travers toutes les oscillations de la politique anglaise depuis trente ans, ajoutait encore à l'intérêt de l'exposition de M. Ploix, soit qu'il partageât, soit qu'il combattît les opinions du publiciste et de l'historien.

M. Ploix, par exemple, n'a pu se défendre de craindre que les opinions religieuses de l'écrivain protestant n'aient influé d'une manière fâcheuse sur le jugement qu'il a porté de Machiavel. Tout en reconnaissant la détestable réputation qui s'est attachée au nom de cet écrivain, et l'étonnement profond quu l'on éprouve en voyant professer d'une manière si nette et si hardie les principes les plus contraires à toute moralité publique ou privée, le critique anglais fait observer que Machaviel était un zélé patriote, que ses œuvres ne paraissent avoir choqué en rien ses contemporains, que l'on y trouve une foule de sentiments élevés et généreux, et, qu'après leur publication, l'auteur fut chargé par ses concitoyens des fonctions les plus importantes et des missions les plus délicates. C'est là sans contredit un curieux problème, et M. Ploix vous a exposé comment M. Macaulay a essayé de l'expliquer par l'état matériel et moral de l'Italie au temps où écrivait Machiavel.

L'Italie et sur-tout Florence, affranchies de la domination étran-

Digitized by Google

gère, jouissaient alors d'une prospérité brillante, dont l'auteur anglais trace un magnifique tableau ; mais cette prospérité, exclusivement fondée sur les arts, le commerce et l'industrie, avait produit la décadence des institutions militaires ; les États italiens n'avaient d'autres soldats que des mercenaires qui, habitués à se vendre, et dépourvus de tout sentiment patriotique, ne surent pas défendre leur pays contre les envahissements étrangers, et l'obligèrent à appeler d'autres étrangers qui firent de l'Italie un champ de carnage, de désolation et de ruine.

Cette absence d'institutions militaires fit remplacer, aux yeux des hommes d'État, la force par l'adresse, la ruse, la fourberie et tous les actes honteux ou criminels qu'elles entraînent ; le caractère italien prit l'empreinte de ces vices qui ne furent plus considérés comme tels, parce qu'ils étaient pratiqués par tous, et qui s'unirent en lui à des qualités brillantes, aux jouissances de la vie sociale, et à l'amour éclairé de la poésie et des arts.

Machiavel fut, selon M. Macaulay, l'interprète de cet état matériel et moral ; mais à mesure que ces vices ont disparu pour faire place à d'autres, la postérité, qui ne peut condamner un grand nombre de coupables, a chargé Machiavel des iniquités de tous ses contemporains, encore que tout son crime ait été d'exprimer d'une manière nette et lucide l'opinion morale de son temps.

Oui, sans doute, a répondu M. Ploix, Machiavel fut un esprit puissant ; de tout temps il a trouvé des admirateurs passionnés, et ses œuvres ont exercé une influence manifeste sur plusieurs grands écrivains. Il est même permis de trouver, dans certaines pages de l'auteur *du Prince*, le cri de guerre d'un parti puissant qui, aujourd'hui même encore, agite l'Italie, et au nom de son indépendance travaille à renverser la puissance temporelle des Papes. Mais M. Ploix n'a pu admettre la double justification alléguée en faveur de ce dangereux écrivain. S'il n'est pas rare de rencontrer des sentiments généreux, des conseils salutaires éloquemment exprimés, à coté d'idées coupables et de conseils perfides, cet alliage ne saurait être une excuse ; la déloyauté, l'astuce, le parjure mériteront toujours d'être flétris ; et les nombreuses citations empruntées par M. Ploix, soit aux *Réflexions sur Tite-Live*, soit

Digitized by Google

au XVIII.e chapitre du livre *du Prince*, citations où trop souvent la doctrine du vice et du crime est ouvertement professée et scientifiquement enseignée, demeureront à jamais désavouées par quiconque aura gardé quelque dignité et quelque pudeur.

L'état moral de l'Italie au XVI.e siècle, les exemples donnés du haut de tous les trônes et par les princes de l'Église, l'étrange mobilité des idées publiques à cette époque sur la moralité politique, tout cela peut-il fournir, pour excuser Machiavel, des arguments mieux fondés? M. Ploix ne saurait le croire. Il est vrai que sous l'influence de religions, de gouvernements, d'états de société très divers, il a existé, à certaines époques, des idées fort opposées à celles de nos jours; on pourrait citer, entre autres, les idées grecques et romaines sur l'esclavage et sur l'assassinat politique; mais au temps de Machiavel, pas plus qu'au nôtre, aucune autorité civile ou religieuse ne regardait comme licites la fourberie, l'hypocrisie, le parjure, l'assassinat; et l'écrivain qui préconise l'emploi de ces *instruments de règne* ne saurait échapper à la réprobation accablante que son nom a encourue chez tous les peuples civilisés. C'est l'honneur et parfois la consolation des temps modernes que la peine suive le crime, et que la justice ne soit pas condamnée à un éternel murmure.

A l'occasion d'une autre étude de M. Macaulay sur un ouvrage relatif à lord Burleigh, ce ministre d'Elisabeth qui, sous le nom de Cecil, figure dans notre répertoire dramatique comme l'instigateur des exécutions sanglantes dont ce règne fut le témoin, M. Ploix vous a signalé l'acerbité excessive et le ton insultant de la critique anglaise, même sérieuse, contre les écrivains qui par leurs grades obtenus devant les Universités, par leurs travaux et par leurs recherches sembleraient avoir droit, sinon aux éloges et aux applaudissements, du moins aux égards, à l'urbanité et à l'indulgence.

Après ce préambule, M. Ploix vous a montré, dans lord Burleigh, disciple obséquieux de toutes les variations religieuses d'Henri VIII, protestant sous Edouard VII, catholique avec Marie, protestant sous Elisabeth, et toujours en faveur sous tous les règnes, le type éternel et impérissable de ces ambitieux adroits,

Digitized by Google

toujours idolâtres du succès, toujours prêts à déserter le parti du vainqueur, et réussissant à maintenir et à augmenter leurs honneurs et leur fortune chaque fois qu'une révolution nouvelle les convie à changer de drapeau.

Chose étrange ! le Parlement et la nation anglaise semblèrent alors se prêter docilement à ces transformations rapides. M. Ploix vous a fait connaître l'explication que donne M. Macaulay de cette bizarrerie choquante. Il ne faut point attribuer ces brusques changements à vue au pouvoir absolu des Tudors, qui aurait asservi toutes les consciences; ce pouvoir était plus apparent que réel, et on le croira sans peine, pour peu qu'on se rappelle que ces princes n'avaient point d'armée permanente qui leur permît de dominer par la force et de prévenir par la crainte l'explosion des sentiments populaires. On doit les imputer bien plutôt à l'indifférence que la plupart des Anglais professaient alors pour quelques dogmes religieux, et à l'attachement bien autrement vif et réel qu'ils portaient à leurs intérêts terrestres et temporels. Mais M. Macaulay en voit sur-tout l'origine dans cet état intermédiaire où se trouvent quelquefois les peuples aux époques de transition d'une religion à une autre, lorsque les anciens dogmes ne sont pas totalement répudiés, ni les nouveaux complètement adoptés. Le publiciste anglais a signalé des indices de cet état mixte et de ces opinions indécises et flottantes jusque dans les œuvres dramatiques du règne d'Élisabeth et notamment dans Shakespeare, qui, tout en écrivant pour une cour protestante et pour un auditoire protestant, ne laisse pas de montrer les moines sous un jour favorable, ce que n'a pas fait l'illustre auteur d'*Ivanhoe*, et va quelquefois jusqu'à faire affirmer par ses personnages des dogmes essentiellement catholiques.

Rien de plus satisfaisant pour l'honnête homme que de rencontrer chez les privilégiés de la renommée

« L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. »

En revanche, rien de plus douloureux que d'avoir à constater le divorce éclatant de la probité et du génie, et d'être obligé

Digitized by Google

de donner un démenti au mot de Caton : *Orator, vir bonus dicendi peritus.* On s'explique alors et on comprend comment les admirateurs d'un beau génie voudraient en effacer les taches et en voiler les misères et les faiblesses. Telles sont les réflexions que suggère naturellement et du premier abord l'étude de M. Macaulay sur Bacon. Certes le chancelier est à bon droit considéré comme un philosophe illustre et comme un des plus beaux génies qui aient honoré l'humanité ; et pourtant Bacon fut l'objet d'une accusation bien humiliante pour un philosophe : il fut accusé de corruption et de vénalité, et condamné solennellement par la Chambre des Lords à une amende énorme et à une prison perpétuelle. La plupart des historiens, il faut bien le reconnaître, ont reconnu la justice de la sentence ; cependant un des derniers éditeurs des ouvrages du grand réformateur, entraîné sans doute et subjugué par un enthousiasme légitime, a contesté l'équité de l'arrêt. M. Ploix vous a présenté l'analyse de la discussion à laquelle M. Macaulay s'est livré sur ce point historique ; avec lui, il regarde comme inébranlables les preuves de la culpabilité de Bacon. Accusé à regret par l'une des Chambres du Parlement, organe de la voix publique, il fut à regret condamné par l'autre ; et sa condamnation, dont son illustration et ses talents lui épargnèrent, sinon l'ignominie morale, du moins les conséquences matérielles, ne fut que l'expression de la justice et de la vérité.

Quel fut le rôle, quel est encore aujourd'hui le rang de Bacon parmi les philosophes ? Ni le temps ni le lieu ne me permettent de le dire : comme tous les réformateurs, il a moins fait lui-même qu'il n'a fait faire aux autres ; il a tracé une route, créé ou plutôt restauré une méthode ; c'est par-là que, dans le jugement de la postérité, il marche l'égal de Descartes ; ce que Descartes a fait pour la philosophie, Bacon l'a fait pour les sciences naturelles.

Je terminerai l'analyse des communications de M. Ploix par son Étude sur une période importante dans l'histoire du théâtre anglais.

Digitized by Google

Le théâtre a toujours été considéré comme le tableau assez fidèle des idées et des mœurs d'une époque : rien ne justifie mieux cette opinion que l'état du théâtre anglais à l'époque de la Restauration des Stuarts. Les temps où règne une austérité outrée sont suivis d'une réaction quelquefois plus outrée encore, témoin l'époque de la Régence, et plus tard celle du Directoire. Long-temps dominée par la secte des Puritains, qui affectaient les dehors de la vertu et proclamaient que les emplois publics ne devaient appartenir qu'aux saints, l'Angleterre avait vu, sans en être la dupe, une foule d'imposteurs prendre le masque de la rigidité pour arriver plus sûrement aux richesses et au pouvoir. Délivrée de cette contrainte hypocrite, la nation sembla vouloir se réhabiliter par une licence et un débordement d'immoralité dont le monarque ne donna que trop le public exemple.

Les auteurs dramatiques sont la fidèle expression de cette ivresse passagère; le mouvement même se prolongea jusqu'au siècle suivant, non sans être amorti toutefois par la réaction salutaire opérée par la Révolution de 1688. Quatre auteurs comiques : Wicherley, Congrève, Vanbrugh et Farquarh excitèrent long-temps les applaudissements de la cour et de la ville, et quels que soient les excès reprochés quelquefois, et non sans cause, à notre théâtre, on chercherait en vain, même dans les pièces les plus hasardées du drame moderne, des œuvres empreintes d'un plus éhonté cynisme et de cette immoralité qui, s'adressant non-seulement à l'esprit ou à l'oreille, mais encore à l'œil du spectateur, n'a de modèle que dans le théâtre diffamé d'Aristophane.

Abandonnées dès long-temps par une génération plus morale ou du moins plus décente, ces pièces n'étaient plus représentées, ou du moins avaient été largement expurgées, et la réimpression toute récente de ces œuvres dans leur texte primitif a causé chez nos voisins une espèce de scandale et amené une récrudescence de puritanisme contre laquelle se sont élevés tous les critiques qui pensent qu'une littérature quelconque, lorsqu'elle est le reflet d'un état social, ne doit

Digitized by Google

point disparaître, quelque peu honorable qu'elle soit pour le caractère national. Est-ce que Rabelais tout entier n'est pas nécessaire à l'intelligence du XVI.e siècle ?

C'est dans cet esprit que M. Ploix a entrepris de vous faire, je ne dirai pas connaître, mais entrevoir les œuvres dramatiques de ces écrivains. Il vous a lu plusieurs passages d'une pièce de Wicherley, *l'Amour dans un bois*, et vous a présenté l'analyse de *la Femme de campagne*, en vous montrant comment le poète, avec la prétention d'imiter l'*Ecole des Femmes*, semble n'avoir pas même compris son modèle. Du ridicule Arnolphe, il a fait un brutal qui menace sa femme du poignard ; l'ingénue et naïve Agnès, développant aux rayons d'un amour pur et honnête, un cœur et un esprit naturel qu'une séquestration absolue du monde n'a pas étouffés, se transforme en une femme mariée, qui joint à l'idiotisme la ruse et la perfidie. Le jeune Horace enfin, dont la passion n'a qu'un but honorable, n'est plus qu'un infâme libertin dont les moyens de séduction n'exciteraient parmi nous que la réprobation et le dégoût. Voilà l'une des comédies qui obtenaient le plus de succès auprès des grands seigneurs et des grandes dames de la cour.

J'ai prononcé tout-à-l'heure le nom d'Arnolphe; permettez-moi de vous rappeler brièvement une communication de M. Ploix, dans laquelle, discutant les assertions assez tranchantes et assez hasardées d'un critique autorisé dans une importante Revue, il a péremptoirement établi, au moyen des dates et surtout au moyen des caractères, que vouloir trouver dans ce personnage le type de Molière lui-même, et dans sa mésaventure amoureuse l'image des disgrâces conjugales du grand poète, c'est pousser trop loin l'amour de la nouveauté et le besoin du paradoxe.

Vous devez à M. North Peat deux communications sur l'humoriste *Richard Steele*. Au début de ce travail, destiné à faire suite à l'*Étude sur Jonathan Swift*, M. North Peat a rappelé en quelques mots l'état de la société anglaise au XVIII.e siècle, et montré jusqu'à quel point l'art de la conversation se trou-

Digitized by Google

vait alors à la mode. A cette époque, en effet, on aimait et on cultivait en Angleterre ces charmants entretiens, ces tête-à-tête intimes, où chacun brille sans pédantisme, où l'on pense pour parler, et où l'on ne parle jamais pour ne rien dire. Ce n'était pas précisément la brillante vivacité des réunions de Paris ou de Versailles, mais c'était la liberté, le sans-gêne, les coudées franches du rendez-vous des amis de la belle humeur. Les estaminets, les tavernes, les maisons à chocolat, les maisons à thé, étaient les lieux favoris où se rendaient tous les gens d'esprit. Parmi ceux-ci se trouvait Richard Steele, que M. North Peat s'est attaché à vous représenter comme un moraliste aimable, s'efforçant vainement de combattre ses mauvais penchants en prêchant la vertu; un bon vivant, qui, même à ses heures de fortune, n'avait jamais d'argent, un agréable compagnon, un ami des gais propos, un boute-en-train infatigable qui, après une journée passée dans le plaisir et la joie, s'en revenait tristement chez lui, se frappant la poitrine et prodiguant les actes de contrition, ce qui, du reste, le lendemain, ne l'empêchait pas de retomber dans les faiblesses de la veille. M. North Peat vous a montré Richard Steele à l'âge de dix-sept ans, se laissant séduire par le prestige de la gloire militaire, entrant comme simple volontaire dans la garde à cheval, et s'attirant bientôt l'affection de ses camarades et l'estime de ses supérieurs; puis fatigué de la vie de garnison, et pour rompre à tout jamais avec ses habitudes passées, écrivant le *Héros Chrétien*, petit traité religieux et philosophique, où se trouvent tracés les devoirs d'un chrétien dans la profession des armes. Puis il vous a raconté comment, pour se soustraire aux tracasseries de ses camarades, qui lui conseillaient de mettre lui-même en pratique les règles qu'il dictait aux autres, Steele abandonna l'armée pour se lancer dans la carrière des lettres.

M. North Peat, avant d'examiner les différentes pièces de comédie de cet auteur, vous a rappelé quel était alors l'état du théâtre anglais; il vous a représenté la scène comme une véritable école de corruption. Le spirituel William Congreve,

Digitized by Google

l'infortuné Farquarh, le voluptueux Wicherley, etc., dont M. Ploix vous a entretenus, ne briguaient, pour tout honneur, que les applaudissements de la nation, qui reconnaissait sa vivante image dans leurs scènes libres et grossières. Richard Steele, saisi d'une légitime indignation à la vue de tant de relâchement dans les mœurs, n'hésita pas à rompre hardiment avec le siècle, et à déclarer une guerre impitoyable au genre faux et licencieux. Il n'écrivit que quelques pièces seulement, mais elles obtinrent toutes le privilège d'être sifflées, à cause de leur moralité.

M. North Peat s'est particulièrement attaché à vous faire l'analyse de la première comédie de cet écrivain, de celle qui a pour titre : *les Funérailles, ou la Douleur à la mode.*

Enfin M. North Peat, en terminant sa seconde communication, vous a promis de vous parler encore de cet humoriste, et de vous le montrer sur une scène plus vaste, où son génie se révélera sous les formes les plus capricieuses et les plus originales.

Le temps et l'espace me pressent et m'obligent à ne vous rappeler qu'en passant les communications ou les rapports que vous devez :

A M. Bouchitté, sur les derniers volumes de Mémoires publiés par les Sociétés savantes du Hâvre, d'Amiens, du Puy, de Metz, et par celle des Antiquaires de Picardie ;

A M. De Boucheman, sur les derniers volumes des *Annales de la Société académique de Saint-Quentin*, et des *Mémoires* de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Lille ;

A M. Anquetil : 1.° sur le dernier volume de Mémoires de l'Académie de Dijon, et en particulier sur le beau travail que M. Stiévenart a consacré à l'étude des fragments de Ménandre ; 2.° sur l'ouvrage de M. Antoine Delatour, où l'ingénieux écrivain, sous le titre modeste de : *Études sur l'Espagne*, nous initie si complètement à l'histoire, aux mœurs, aux habitudes, aux arts, aux lettres, à l'industrie même et à l'agriculture de la riche et poétique Andalousie ;

Digitized by Google

A M. Bouchitté, sur un livre qui a fixé sérieusement l'attention publique, et dont le jeune auteur a raconté la formation et l'histoire des zouaves et des chasseurs à pied, au moment même où ces corps se couvraient de gloire sur le plateau de Chersonèse, justifiant, s'il en eût encore été besoin, la pensée qui les avait créés;

A M. Bélangé, sur le *Recueil des Œuvres complètes de M. de Stassart*, un des correspondants que la mort nous a enlevés; ce Belge vraiment français d'esprit et de cœur, fabuliste ingénieux qui se fait lire après les maîtres du genre, moraliste sans aigreur mais non sans finesse, dont les pensées sont toujours marquées au coin du bon sens, et dont les traits, pour n'être point blessants, ne laissent pas dans l'esprit des traces moins profondes;

A M. de Beaucours, sur un livre de M. de Mery, intitulé *Histoire générale des Proverbes* et qui peut-être embrasse sous ce nom bien des mots qu'on ne s'attend pas à y rencontrer;

A M. Baudry sur un livre intitulé : *De l'Esprit dans l'Histoire*, recueilli et raconté par Ed. Fournier, livre à la fois rempli d'esprit et de solide érudition, dont l'auteur, restituant à chacun son bien, relevant un bon nombre d'erreurs adoptées et pour ainsi dire tombées dans le domaine public, nous fait tomber d'étonnements en étonnements, quand il va jusqu'à nous apprendre que la magnifique et sublime pensée *L'homme s'agite et Dieu le mène*, attribuée partout à Bossuet dont elle est digne, appartient à l'aimable archevêque de Cambrai.

Averti par une indication contenue dans une lettre de madame de Sévigné, M. Lambinet a recherché de piquantes allusions et des portraits précieux dans les ouvrages oubliés et si dignes de l'être du P. Maimbourg. Il vous a montré comment cet écrivain faisait de ses travaux de véritables pamphlets, dirigeant sous le couvert de l'histoire les plus cruelles attaques contre les objets de sa haine particulière et sur-tout de la haine de son ordre. Sans scrupule, sans respect du bon sens et de la vérité, le père Maimbourg se plaisait à travestir les personnages de l'antiquité et à les habiller à la moderne, de même que dans un intérêt d'amusement et de bienveillance, mademoiselle de Scudéry, en écrivant

Digitized by Google

Cyrus et *Clélie*, habillait à l'antique la société de la place Royale et celle de l'hôtel de Rambouillet.

Par un retour facile à comprendre, les passages que mademoiselle de Sévigné qualifiait justement de *sottises* sont devenus aujourd'hui les seuls qui méritent un peu d'attention, parce qu'ils constituent ce qu'on est convenu d'appeler des *curiosités littéraires*.

Le P. Maimbourg du reste est un peintre assez habile; s'il n'a pas la vigueur et la puissance de relief qu'on admire chez le cardinal de Retz ou chez le duc de Saint-Simon, il s'est abstenu de leurs excès et de leur hyperbole. Il est de ceux qui vous disent tendrement : *je vous hais*. Il porte jusque dans la calomnie un ton honnête qui séduit et une modération relative dont on lui sait bon gré : il semble que ce soit déjà beaucoup que de ne point ressembler à Garasse. Très fin dans certaines parties, il se moque avec esprit des apparences austères et réformées des Jansénistes et devient presque aimable en décrivant sous le nom d'Arius l'extérieur de M. Arnauld, et *cet habit modeste mais fort propre et semblable à celui que les honnêtes gens de lettres avaient coutume de porter*.

M. Lambinet vous a fait connaître les flatteries grossières que le R. P. adressait à la beauté même de Louis XIV et non plus à ses vertus et à son génie. Dans les portraits de M. Arnauld, de madame de Longueville et de M. de Créville, vous avez remarqué avec M. Lambinet l'ampleur, la sobriété et ce je ne sais quoi de court et d'achevé qui caractérise le style des écrivains du XVI.e siècle, et se retrouve même chez les plus médiocres. Enfin dans les diatribes de Maimbourg contre la mémoire de M. de Saint-Cyran, la vertu du grand Arnauld, les filles de Port-Royal et leurs amis, M. Lambinet l'a surpris cherchant des armes jusque dans la comédie de *Tartuffe*, et empruntant à Molière des traits plaisants contre les dévots d'éclat, et contre l'étalage de leurs charités exercées publiquement.

M. Baudry vous a fait connaître le *Nala*, important épisode du Mahâbhârata, traduit du sanskrit en français, par un neveu du savant et à jamais regrettable Eugène Burnouf. M. Baudry vous

Digitized by Google

a donné d'abord quelques explications sur les deux grandes épopées indiennes du Râmâyana et du Mahâbhârata, et sur les sujets historiques auxquels ces épopées se rattachent, la première à la conquête du Dékham par les Aryas, la seconde à la terrible guerre civile qui éclata entre les royaumes Aryens qui se partageaient le Nord de l'Inde. A ces notions préliminaires, M. Baudry a fait succéder un résumé sommaire du Mahâbhârata, de son contenu, de son étendue, de la façon dont il fut composé, et des altérations qu'il eut à subir dans la suite des temps. Puis après une rapide analyse de la fable du Nala, M. Baudry a terminé en comparant les épopées indiennes aux poèmes d'Homère, et en essayant d'indiquer à quelles raisons il est permis d'attribuer l'immense et incontestable supériorité de la poésie grecque sur la poésie sanskrite.

Il y a vingt ans, M. Ambroise-Firmin Didot, héritier des nobles traditions de sa famille et convaincu que *noblesse oblige*, entreprit, sous le titre de *Bibliothèque des Auteurs grecs*, la publication de tout ce que la littérature grecque nous a laissé d'important dans tous les genres. Les *Pères de l'Église*, destinés à une autre collection, restèrent seuls en dehors de celle-ci. Commencée dans un temps où le goût des lettres et sur-tout des lettres anciennes était plus répandu qu'aujourd'hui, l'entreprise a été courageusement, je dirais presque héroïquement poursuivie à travers tous les obstacles; ne faut-il pas en effet de l'héroïsme aux capitaux pour s'engager dans une affaire qui, à côté de l'honneur, n'offre en perspective que des pertes? Dans le volume de la collection qui contient les romanciers, M. Lapaume a inséré le roman intitulé *Erotica de Apollonio Tyrio fabula*, qu'il vous a fait connaître intégralement l'an dernier; et dans une préface latine qu'il vous a lue, il a résumé les observations qu'il vous avait soumises, et cherché quand, où et par qui avait dû être composé en grec le roman dont il n'existe plus qu'une version latine que des preuves empruntées à l'histoire, à la langue, à toutes les sources de la certitude défendent de considérer comme une œuvre originale.

Sous le titre de *Quinten Matsys, forgeron d'Anvers* ou *le*

Digitized by Google

bonheur dans le travail et la vertu, M. Lapaume vous a lu les trois premiers chapitres d'une Nouvelle publiée par lui dans un recueil périodique destiné à la jeunesse et intitulé l'*Emulation*. M. Lapaume a fait précéder cette lecture de quelques réflexions sur le genre du roman, qui n'est ni bon ni mauvais par essence, mais vaut ce que valent les écrivains eux-mêmes, et justifie, s'il en était besoin, le vers de Voltaire,

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Vous devez à M. North Peat une Nouvelle intitulée : *un Mauvais Quart-d'Heure,* qu'une bonne fortune me dispense d'analyser ; vous allez l'entendre dans un moment pour la seconde fois.

A M. Halphen vous devez, dirai-je une ode? dirai-je une idylle? intitulée *Harmonie pastorale*, dont les strophes rappellent souvent les œuvres du chantre de Tibur, témoin celle-ci. ou l'auteur dit en parlant du laboureur :

A l'heure du repos, la tâche terminée,
Au paisible foyer il retourne s'asseoir,
Heureux quand vient la fin d'une belle journée
Que couronne un beau soir.

M. Bélanger vous a lu des fragments considérables d'une traduction en vers français de l'*Alceste* d'Euripide.

M. Montalant-Bougleux vous a communiqué deux pièces de poésie satirique. La première a pour titre *le Progrès :* la lecture de cette pièce terminera la séance; la seconde a pour titre *les Chercheurs d'or.* Ceux qui ne l'ont point entendue pourraient supposer que cette pièce a été envoyée au Concours de poésie récemment ouvert par un docteur.... célèbre; ceux qui la connaissent, je pourrais dire ceux qui en connaissent seulement les deux premiers vers, parodie épigrammatique du début de la première ode d'Horace, savent très bien qu'il n'en est point ainsi et que l'Epître à M. L. Véron n'existait même pas en projet à l'époque où se fermait le Concours.

Digitized by Google

PRIX DE VERTU.

Cette année comme la précédente, vous avez ouvert un concours pour un Prix de Vertu ; votre appel a été également entendu. Des trois demandes adressées, deux ont tout d'abord fixé plus particulièrement votre attention.

Au mois d'août 1847, Marie-Rose Lesueur, veuve Ozanne, née à Mezy, canton de Meulan (le 31 mars 1784), recevait dans la séance solennelle de l'Académie française un Prix de 500 francs provenant du legs Monthyon. L'Académie honorait et récompensait ainsi vingt-deux ans de dévouement et de sacrifices accomplis dans les circonstances que je dois vous retracer. En 1825, la veuve Ozanne entra au service d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans, le colonel de Graillet, à qui elle prodigua sans réserve tous les soins qu'exigeait son âge. Trois ans après, à la mort du colonel, la veuve Ozanne s'attacha spontanément à sa fille et à sa nièce, et les servit comme elle avait servi le vieillard. La révolution de 1830 priva les deux demoiselles de leurs modestes pensions, et les réduisit à un état voisin du dénument et de la pénurie. Dès ce moment la veuve Ozanne cessa d'être leur domestique, et devint une amie, une sœur que la Providence leur envoyait pour les consoler du présent et les rassurer sur l'avenir ; elle alla même jusqu'à leur remettre une somme de 1,500 francs, prix d'un petit bien qu'elle venait de vendre, son unique fortune, et qu'elle n'avait alors aucune chance de jamais recouvrer. Pendant dix ans la veuve Ozanne lutta pour abriter ses maîtresses contre la mauvaise fortune. Enfin en 1840 des jours meilleurs survinrent. La fille du colonel, après le gain d'un long procès, put rembourser à Rose une somme de 5,600 francs représentant dix ans de gages, le capital prêté et les intérêts. Pendant deux ans une sorte d'aisance succéda dans la maison à une longue détresse. Mais au moment où rien ne faisait entrevoir aucun péril, un cruel désastre fondait sur les demoiselles et sur leur amie :

Digitized by Google

le banquier chez qui leur confiance avait laissé toute leur fortune, suspendait ses payements, et tout disparaissait dans le naufrage. Rose, en apprenant ce nouveau malheur, ne fit pas entendre un murmure : « S'il faut, s'écria-t-elle, aller à l'hospice, j'irai pour y soigner ma chère maîtresse : elle perd comme moi; j'ai moins d'âge et plus de santé. » Il fut convenu entre mademoiselle de la Neuville, Rose et le médecin, que mademoiselle de Graillet ne serait point informée de ce cruel évènement. Atteinte depuis douze ans d'une inflammation de la moelle épinière, paralysée des membres inférieurs, mais ayant conservé la pleine jouissance de toutes ses facultés, mademoiselle de Graillet aurait ressenti le malheur de Rose plus vivement que le sien. Elle ignora tout : qui pourrait dire au prix de quels efforts et de quels sacrifices? Rose ne parut jamais avoir rien perdu, la seule douleur qui se trahît dans cette triste maison était celle que causait l'état de la pauvre infirme, et sitôt que ses douleurs venaient à s'endormir, ses compagnes oubliaient toutes leurs peines. Les soins qu'une mère prodigue à son enfant, Rose les prodigua à sa maîtresse, que son état mettait dans la dépendance absolue des secours d'autrui, et sembla se multiplier pour procurer à sa malade de légères douceurs dont elle avait l'habitude et dont la privation lui eût été plus douloureuse que la souffrance.

Cependant l'état de la malade empirait, et les longues chaleurs de 1846 aggravèrent encore ses douleurs. Rose redoubla de sollicitude pour les alléger, pour panser ses nombreux et profonds ulcères; et quand vint pour mademoiselle de Graillet l'heure de la délivrance, Rose pleura sa mort comme si elle l'eût perdue dans toute la force de l'âge et dans la plénitude de la santé. Je n'ai parlé que d'une infirme; Rose en soignait deux : par suite d'une fracture des plus graves, mademoiselle de la Neuville depuis trois ans ne marchait plus qu'avec une difficulté extrême, et n'avait plus à attendre que de nouvelles infirmités qui devaient servir à faire mieux éclater toute la vertu de la veuve Ozanne.

Voilà, Messieurs, le dévouement que couronnait il y a neuf ans l'Académie française : qu'est-il arrivé depuis? Rien aux yeux de Rose, rien sinon une sainte persévérance dans son héroïque ab-

Digitized by Google

négation. L'âge aggrave chaque jour les infirmités de sa maîtresse, elle-même est devenue presque aveugle ; et si elle se plaint, c'est de sentir que sa faiblesse paralyse son dévouement à mesure qu'il devient plus nécessaire.

Au n.° 23 de la rue Satory, dans un humble et misérable réduit, habite avec Rose sa sœur Marie-Jeanne-Julie Lefeuvre, son aînée, née à Versailles, le 26 mars 1790. La naissance de Rose coûta la vie à sa mère ; le père, palefrenier du roi, se remaria, croyant sans doute trouver pour ses filles une autre mère; mais il fut cruellement déçu dans son espérance; d'autres enfants survinrent, et ceux du premier lit n'eurent plus qu'à trembler devant leur marâtre. Durant de longues années la haine de cette femme se traduisit journellement en affreuses violences, en sévices indescriptibles et tels que la vie de la plus jeune fut mise en danger dès l'âge de dix-sept ans, et qu'elle n'échappa à la mort que pour être réduite plus tard à l'état de grabataire pour le reste de ses jours. C'est ainsi que s'inaugurait la vie pour les deux pauvres sœurs.

L'aînée, quoiqu'elle eût mieux résisté que l'autre à d'indignes traitements, portait déjà néanmoins des traces d'infirmités qui n'ont fait que se développer avec l'âge. A la mort du père, en 1814, la marâtre se retira chez une parente, repoussant ses belles-filles et les abandonnant à leurs seules ressources, et quelles ressources ! un capital de quarante francs recueilli de la succession paternelle. Dès ce jour, Julie, assez valide à peine pour subvenir à ses besoins, mais pleine de confiance en ce

> Dieu qui donne la force aux plus faibles courages
> Et soutient le roseau plié par les orages,

Julie va commencer une vie de rude labeur, de dévouement et de privations inouïes pour soulager sa débile compagne, dont les maux réclament avec des soins assidus un traitement fort dispendieux ; Julie souvent déjà presque aussi malade que la grabataire, qu'elle soigne encore aujourd'hui depuis quarante-deux ans !

Vers 1833, les deux sœurs se crurent un instant à l'abri du be-

Digitized by Google

soin, et même relativement riches. Une amie d'enfance, assistée par elles au lit de mort, leur avait légué sa petite fortune, dix mille francs placés chez un banquier, mais qui ne tardèrent pas à être engloutis dans une faillite. Qui pourra dire combien, dans ces épreuves, il faut de vertu aux malheureux pour ne point blasphémer et ne point maudire ?...

En 1844, un frère consanguin n'avait pas dédaigné leur humble réduit pour y confier sa femme à des mains si sûres, pendant une grave maladie de six mois, et joindre à cette charge, pour un temps encore plus long la direction de son jeune enfant par ses dignes sœurs; double circonstance où l'on n'abusa que trop de leur désintéressement. Qu'a fait leur frère en retour de ces services? Arrivé depuis à une position avantageuse, il a supprimé peu à peu ses relations avec ses humbles sœurs ; et pour s'affranchir de toute charge, pour leur demeurer complètement étranger, il a trouvé le moyen de leur faire perdre jusqu'à ses traces. Et ce ne sont pas les seules déceptions que les malheureuses sœurs aient éprouvées. Cependant l'état de Rose s'est empiré; elle est habituellement alitée; elle a subi déjà cinq opérations des plus douloureuses qui semblaient défier toutes les ressources de l'art, et peut-être ne sont-elles pas les dernières.

Quant à Julie, avec sa santé de plus en plus chancelante et des organes affaiblis, elle arrive au bout de ses forces, continuant de s'oublier pour se concentrer dans cette sœur, unique objet de sa sollicitude. Le sort si inclément pour elles dès leur plus tendre enfance, ne s'est point montré plus doux à leur vieillesse précoce et désolée. Elles n'ont connu durant plus de soixante ans que les amertumes de la vie ; et durant les dernières années, sur-tout, combien de fois ce pain quotidien, devenu si cher, a failli leur manquer ! car elles ne savent pas demander, elles sont du nombre de ces indigents un peu fiers qui dissimulent leur misère comme une honte. Ai-je besoin d'ajouter qu'une piété sincère les a toujours soutenues et les soutiendra jusqu'au bout dans ce long martyre? C'est le cas de dire : Dieu éprouve ceux qu'il se réserve.

La Société aurait été singulièrement embarrassée s'il lui avait

Digitized by Google

fallu faire un choix entre la veuve Ozanne et la demoiselle Julie Lefeuvre et motiver une préférence.

La libéralité inattendue d'un bienfaiteur qui ne veut même pas que son nom soit connu, nous a épargné cette dure nécessité ; qu'il reçoive ici publiquement l'hommage de notre reconnaissance. Deux médailles d'égale valeur vont être décernées à deux mérites dont celui-là seul connaît la différence, *qui sonde les reins et les cœurs, et connaît le nom de ce qui est comme aussi le nom de ce qui n'est pas.* Vous ne regretterez qu'une chose : c'est que la veuve Ozanne et Julie Lefeuvre, retenues par leurs infirmités, n'aient pu recevoir des mains de l'honorable magistrat qui a bien voulu présider cette réunion de famille, la récompense à laquelle leur modestie n'a pu les dérober plus longtemps.

La séance a été terminée par la lecture des morceaux suivants :

1.° *Un mauvais Quart-d'Heure*, nouvelle par M. North Peat ;

2.° Un fragment de la traduction en vers de l'*Alceste*, d'Euripide, par M. Bélanger ;

3.° Un fragment des *Chercheurs d'Or*, épître à M. L. Véron, par M. Montalant-Bougleux ;

4.° *Le Progrès*, pièce de vers satirique, par le même.

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 20 FÉVRIER 1857.

N. B. La date placée à la suite du nom d'un Membre indique l'année depuis laquelle il a commencé à faire partie de la Société, mais avec un autre titre que son titre actuel.

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

1834. Boisselier, peintre de paysage, ancien professeur à l'école spéciale militaire, fondateur.

— Bouchitté, ancien recteur de l'Académie de Seine-et-Oise, fondateur.

— Le Roi, bibliothécaire de la ville, fondateur.

1835. Vannson, professeur de mathématiques spéciales au Lycée, fondateur.

— Lefaivre, ancien professeur d'allemand à l'école spéciale militaire, fondateur.

— Nelson Vors, pasteur protestant (1834).

1836. E. de Boucheman, ancien régisseur du Palais, fondateur.

— Montalant-Bougleux, imprimeur, président du tribunal de commerce, fondateur.

1837. Anquetil, censeur des études au Lycée (1836).

— Ploix, membre du conseil municipal, ancien adjoint au maire (1835).

1838. Loz de Beaucours, officier supérieur en retraite (1836).

1839. Ed. Magnien, homme de lettres, fondateur.

Digitized by Google

MM.

1842. Ch. Vatel, avocat, docteur en droit (1841).
— V. Lambinet, juge au tribunal civil (1841).
1849. Fontaine, peintre d'histoire, professeur à l'école spéciale militaire (1847).
— Gourgaud, professeur au Lycée (1847).
1851. Barthe, professeur de littérature à l'école spéciale militaire en retraite (1849).
— Faure, professeur de mathématiques au Lycée en retraite (1835).
1853. Baudry, ancien bibliothécaire de l'Institut agronomique.
1854. North Peat, homme de lettres (1852).
1856. Charpentier, peintre d'histoire, professeur de dessin au Lycée (1852).
— Boucher, docteur en médecine (1835).
— Bélanger, homme de lettres (1855).

MEMBRES ASSOCIÉS :

MM.

1838. Remilly, maire de Versailles, ancien membre des Assemblées législatives (1834).
1853. Savouré (Léon), professeur de Belles-Lettres (1852).
1856. Bougleux (Léon), négociant (1841).
1856. Soulié (Eudoxe), conservateur des Musées, attaché au Palais de Versailles.

MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES :

MM.

1832. Godin, directeur de l'octroi.
1835. Boyer, chef de bureau à la Préfecture.
— Decret, ancien garde du génie.
1840. Fremy, membre du conseil-général et du conseil municipal.
1841. Bougleux (Eugène), négociant.
1844. Finot, notaire.
1856. De Grandmaison, capitaine en retraite.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS NOUVEAUX :

(Voir les Listes des trois premiers volumes.)

MM.

1853. RIGAULT, professeur suppléant au Collége de France, ancien titulaire, Paris (1844).

1854. DU CHATELLIER, antiquaire et économiste, ancien titulaire, à Pont-l'Abbé, Finistère (1848).

1855. LEFAIVRE (Albert), chancelier du consulat français, à Mayence, ancien titulaire (1852).

— LEGRELLE, licencié en droit, Paris.

— DELEROT, licencié en droit, Paris.

1856. D.r COMARMOND, conservateur des Musées de Lyon.

— DELAMAIN, professeur de mathématiques au Lycée de Dijon, ancien titulaire (1848).

COMMISSION DES MÉMOIRES POUR LE TOME IV.

MM. PLOIX, Président; BOUCHITTÉ, LE ROI, BOISSELIER, MONTALANT-BOUGLEUX, ED. MAGNIEN, et ANQUETIL, secrétaire.

CONCOURS DE 1858. — MÉDAILLE DE 300 FR.

Etude sur Ducis.

CONCOURS DE 1859. — MÉDAILLE DE 300 FR.

Statistique monumentale de l'arrondissement de Versailles.

Les Mémoires devront être adressés en franchise et sous la forme ordinaire à M. Anquetil, secrétaire-perpétuel : 1.° l'*Étude sur Ducis*, au plus tard le 31 mai 1858; 2.° *la Statistique monumentale, etc.*, au plus tard le 31 mars 1859.

N. B. — S'adresser au Secrétaire-Perpétuel pour l'envoi des programmes.

Digitized by Google

MONTAIGNE ET CHARRON,

DIALOGUE,

PAR M. H. GOURGAUD,

MEMBRE TITULAIRE.

Lu à la Séance solennelle du 7 Avril 1854.

PARMI les écrivains qui ont puissamment contribué à former la langue française, un des plus anciens par la date et des plus modernes par la pensée, souvent même par le style, c'est Montaigne. On dirait qu'il est là, parmi nous; il cause plutôt qu'il n'écrit; et, par un charme qui lui est propre, c'est lorsqu'il nous parle de lui-même qu'il nous intéresse le plus. Chez lui, le moi est charmant, parce qu'il est dépourvu d'orgueil et toujours plein de naïveté. Montaigne est l'ami et l'avocat de la nature. Mais pourquoi proclame-t-il si souvent l'incompatibilité de la nature et de l'art, lui qui est un si grand artiste en fait de langage? Pourquoi l'art excite-t-il si fort son mépris ou sa colère? C'est, je crois, que l'art n'est pour lui qu'un pseudonyme, et que, sous cette dénomination, c'est la méthode qu'il entend. Or, la méthode est tout ce qu'il y a de plus antipathique à l'éducation, aux habitudes, au caractère de Montaigne. Ses immortels *Essais* n'ont pas de plan; ils se composent, comme on sait, de questions étrangères les unes aux autres; et l'on y voit un chapitre sur les coches succéder à une dissertation sur la poésie de Virgile. En outre, comme l'a si bien dit M. Villemain : « Il ne propose jamais un système; sa réserve tient à sa paresse autant qu'à son jugement. Il lui en coûterait de poser des principes,

Digitized by Google

de tirer des conséquences, et d'établir, à force de raisonnements, la vérité, ou ce que l'on prend pour elle. »

Cette aversion de Montaigne pour la méthode est-elle regrettable ? a-t-elle nui à son ouvrage ? Pour traiter cette question et sauver, s'il se peut, le fond par la forme, je suppose qu'un des amis de Montaigne, le théologien Charron, a osé prendre en main, devant lui, la cause de la méthode, et qu'une conversation s'engage entre eux sur ce sujet. Je dis une conversation, car, loin de moi la téméraire pensée de simuler un écrit de Montaigne ! Mais on le sait, les plus grands hommes ont leurs jours de négligence et, pour ainsi dire, de terre-à-terre, où ils se ressemblent à peine à eux-mêmes. Je choisirai, et pour cause, un de ces jours-là ; et je n'essaierai pas même de reproduire l'idiome du XVI.e siècle ; je ferai parler mes personnages comme gens de notre époque. Votre indulgence voudra bien attribuer certains points de dissemblance à cette transformation du langage.

J'intitule donc hardiment ce qui va suivre :

DIALOGUE ENTRE MONTAIGNE ET CHARRON SUR LA MÉTHODE.

MONTAIGNE. — La Méthode, Charron, la méthode ! assurément, vous êtes un excellent homme, dévoué à tous vos devoirs, et particulièrement à ceux de l'amitié, de bon conseil, ce que j'ai éprouvé, quoique votre aîné de plus de huit ans, bien pensant et bien disant, parce que vous avez l'amour de la vérité au fond de l'ame et la franchise sur les lèvres ; et pourtant, mon cher ami, passez-moi l'aveu qui m'échappe, vous avez quelque chose que je ne puis souffrir, c'est votre passion pour ce que vous appelez méthode, que je ne connais pas et ne veux pas connaître, en sachant déjà trop sur son compte et seulement par ouï-dire ; et, si vous voulez que je m'explique, c'est que votre

Digitized by Google

chère méthode est une entêtée, une acariâtre, qui veut ceci quand vous voulez cela, qui prétend vous conduire à sa guise, et non vous laisser aller à la vôtre, quelques bonnes raisons que vous lui donniez. En un mot, méthode et joug, c'est même chose ; et moi, je suis comme le loup de Phèdre, je n'ai point le cou pelé, Dieu merci, et ne veux pas l'avoir, ne vous déplaise. Prêtre, que la règle ne vous fasse point peur, je le conçois et le veux bien ; mais, pour moi, liberté, voilà tout mon savoir, et ce qui vaut mieux, mon bonheur.

CHARRON. — En vérité, monsieur, ou plutôt mon cher Montaigne, car, je le vois, ce mot de monsieur vous afflige, je ne conçois pas que votre jugement vous abandonne dans une question de cette importance. J'use, comme vous voyez, de cette franchise que vous aimez. Comment se fait-il que vous consentiez à haïr sans connaître ? et comment accusez-vous d'obstination celle que vous vous obstinez vous-même à ne pas voir, et dont, sur votre aveu, vous ne savez rien qu'une calomnie ? Vous ne vous souciez pas de la méthode : à la bonne heure ; mais la justice, ne vous en souciez-vous plus ?

MONTAIGNE. — Où voulez-vous en venir ?

CHARRON. — A vous dire que, jusqu'à ce moment, vous avez pu rester dans votre indifférence pour la méthode, dans votre ignorance d'elle-même et de ses bienfaits, ayant gardé sur tout ce qui la concerne le silence le plus absolu ; mais aujourd'hui que vous l'avez attaquée, il vous faut entendre sa justification, sous peine d'être injuste.

MONTAIGNE. — Ah ! mon ami, voilà un piége auquel je ne m'attendais pas. Et c'est vous qui... mais non, c'est elle, j'en suis sûr, qui vous a suggéré cette ruse pour me contraindre à entendre parler d'elle, en dépit de moi-même. C'est un de ses tours, avouez-le ?

Digitized by Google

CHARRON. — Précisément.

MONTAIGNE. — Je l'en aime encore moins, je vous assure; mais j'entendrai sa défense. Je ne veux pas, à cause d'elle, renoncer au peu d'estime que j'ai pour moi-même. Voyons, qu'est-ce donc que votre méthode?

CHARRON. — Vous ne sauriez me faire une question plus opportune; car, avant de discuter sur un objet, quel qu'il soit, il faut se le définir à soi-même. C'est le premier conseil de la méthode. Elle vous a inspiré cette parole, comme elle vous a plus d'une fois rendu service à votre insu; oui, plus d'une fois elle a dirigé votre plume lorsque vous traciez vos admirables *Essais;* mais si elle en est plus souvent absente, ce n'est pas sa faute, c'est la vôtre; elle ne peut pas toujours venir sans qu'on l'appelle.

MONTAIGNE. — C'est grand dommage. Il y a, en effet, dans mes *Essais,* des passages qui me paraissent bien lents et bien froids. Je pense que ce sont là ces accès d'inspiration que vous me vantez. Mais je ne vous interromps plus, définissez donc. Parlez méthodiquement, s'il le faut, mais brièvement, s'il se peut.

CHARRON. — La raison est le don suprême que la Providence a fait à l'homme. C'est le sceau de sa grandeur, le garant de sa mission, le gage de son éternité. L'homme pense, et le voilà, par cela seul, en tête de la création. Mais cette raison, toute divine qu'elle est par son origine, est incertaine et chancelante par l'union de l'ame avec le corps. Elle est sans cesse gênée dans ses décisions. Eprise du vrai, incapable de donner un autre but à ses efforts, elle se voit à tout moment distraite de la route qu'elle veut suivre. Dans cette situation difficile, elle rencontre un guide qui lui dit : « Sache, avant tout, ce que c'est que « vérité; sache que c'est quelque chose de simple et « de pur, qui ne laisse après soi ni trouble ni incer-

Digitized by Google

« titude ; sache que sa route est droite et sans détours, et « que tout ce qui mène vers elle lui ressemble. Observe « donc, examine avec soin tout ce qui s'offre à toi ; com- « pare ce que tu vois avec ce que tu viens de voir ; que « pour toi, tout s'unisse et s'enchaîne par des caractères « semblables ; car la vérité est une et ne saurait être quel- « que part qu'elle n'y soit tout entière. » Ce guide de la raison dans la voie de la vérité, c'est la méthode... La méthode nous prescrit, par-dessus toute chose, ordre, liaison, unité ; elle nous interdit comme dangereuse autant que séduisante, cette variété qui n'est que la diffusion de nos forces ; elle ne veut pas nous voir courir à travers la prairie, gravir, en nous jouant, la colline, et redescendre ensuite, selon notre caprice, de la colline dans la vallée ; elle veut que tous nos efforts tendent vers le but qu'elle nous montre sans cesse, et que chaque pas soit un progrès. Enfin elle ne craint pas d'affirmer que souvent variété est ennemie de vérité.

Le langage que je lui fais tenir ici est le résumé du labeur de bien des siècles ; il est néanmoins bien imparfait. Le refaire, le compléter, sera un jour l'œuvre de quelque grand génie ; j'eusse souhaité que ce fût l'œuvre de Montaigne.

MONTAIGNE. — Je vous remercie, mon bon et cher ami, du vœu que vous formez ; et je ne contesterai à la méthode, telle que vous la concevez, ni sa prudence ni son utilité ; mais je la trouve trop prudente, trop austère pour moi ; et je ne vois pas en quoi elle peut être à mon usage. Jamais je ne me suis piqué de faire un traité. La route de la vérité est droite, dites-vous ? Eh bien ! les vérités que je cherche, moi, sont en moi-même, ou bien elles en sont si près, qu'il faudrait être bien malheureux pour n'y pas toucher tout d'abord. Si je porte la main à côté, je recom-

Digitized by Google

mence; et je suis un aveugle qui, à force de tâtonner, finit toujours par trouver ce qu'il lui faut.

CHARRON. — Soit; mais pourquoi, de toutes ces vérités partielles ne pas former un ensemble? Pourquoi renoncer à faire le bien tout entier?

MONTAIGNE. — Savez-vous, mon ami, que votre plaidoyer tourne au sermon? Il ne s'agit, selon moi, que d'un travers d'esprit, d'une erreur de jugement, tout au plus; et voilà que vous attaquez ma vertu! Je conviens que c'est peu de chose, et que tout l'honneur en appartient à la nature plutôt qu'à moi; mais, telle qu'elle est, je suis bien aise qu'elle reste intacte, et je ne vois pas ce qu'elle pourrait gagner, ni la société, quand il y aurait, de mon fait, un mauvais traité de plus.

CHARRON. — Et vous croyez qu'un traité serait mauvais par cela seul qu'on y trouverait de la méthode? c'est-à-dire de l'ordre dans le raisonnement, un plan, un ensemble, un but?

MONTAIGNE. — Je ne dis pas cela; mais, ennemi juré d'obligation, d'assiduité, de constance, il faut que j'écrive à mon heure, il faut que je pense sans vouloir penser. Mes jambes mettent en mouvement mon esprit; il a besoin du déplacement du corps. Votre méthode aura-t-elle la complaisance de monter en coche avec moi, ou de se placer en croupe sur mon cheval? Je n'en crois rien.

CHARRON. —Eh bien! moi, je le crois; et quelque admiration que j'éprouve pour le talent de Montaigne, je ne puis m'empêcher, à la lecture, ou plutôt après la lecture de tant de chefs-d'œuvre isolés, de songer avec douleur qu'ils ne formeront pas un ouvrage; je vois les parties d'un livre et non un livre. Chacun de vos chapitres est un champion qui combat pour son propre compte, sans s'inquiéter du gain de la bataille; je vois des soldats et point

Digitized by Google

d'armée. Phidias eût pu commander l'admiration et porter défi à ses rivaux en faisant une main, un bras, un torse; mais il fit le Jupiter Olympien!

MONTAIGNE. — Eh! mon Dieu! ne suis-je pas le premier à convenir que je n'ai point d'autre sergent à ranger mes pièces que la fortune; qu'à mesure que mes rêveries se présentent, je les entasse, en sorte que tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file? Mais, que parlez-vous de Phidias? Si la sculpture fut portée à la perfection par son ciseau, son siècle vit la poésie, l'éloquence et l'histoire se placer à la même hauteur. Il avait pour contemporains les Sophocle, les Euripide, les Périclès et les Thucydide. Et, que pouvons-nous produire dans un temps comme le nôtre, au sortir de la barbarie? Au lieu d'une langue, nous avons un jargon.

CHARRON. — L'art, en produisant les grands ouvrages, forme les langues; c'est à lui, vous l'avez dit, c'est à lui de les clouer à ses œuvres. Eh bien! l'art a pour auxiliaires le génie et la méthode. C'est la nature qui donne l'un, c'est l'homme qui se donne l'autre. Montaigne s'est contenté de la libéralité de la nature.

MONTAIGNE. — Pour réponse, je vous conterai, en raccourci, une anecdote qui m'est personnelle, et que j'ai dessein d'ajouter à la nouvelle et prochaine édition de mes *Essais*.

Dans nos guerres civiles, quelqu'un dont je tairai le nom, fit projet de surprendre ma maison et moi. Le voici, l'air tout effrayé, à ma porte, son cheval hors d'haleine et harassé. Il venait, disait-il, d'être rencontré, à une demi-lieue de là, par un sien ennemi; surpris en désarroi, et plus faible en nombre, il s'était jeté entre mes bras, pour trouver asile, et tenait ses gens pour morts ou pris. Je le reçus et j'essayai tout naïvement de le réconforter. Mais

Digitized by Google

voilà quatre ou cinq de ses soldats qui se présentent, en même effroi, pour entrer, puis d'autres, et d'autres encore après, bien équipés et bien armés, jusqu'à vingt-cinq ou trente, feignant d'avoir leurs ennemis aux talons. Cela me mit en défiance. Je n'ignorais pas en quel siècle je vivais, et combien ma maison pouvait être enviée. Cependant je me résolus à continuer comme j'avais commencé, et je commandai qu'ils entrassent. Ils se tenaient à cheval dans ma cour, le chef avec moi en ma salle. Il se vit maître de son entreprise, il n'y manquait que l'exécution. Mais tout-à-coup il remonta à cheval, au grand étonnement de ses gens, ayant continuellement les yeux sur lui pour voir quel signe il leur donnerait. Depuis, il a dit souvent (car il ne craignait pas de conter l'aventure) que mon visage et ma franchise lui avaient arraché la trahison du cœur et des mains.

Je fis en cela tout juste le contraire de ce que bien d'autres eussent fait en ma place, et je réussis. J'en ai usé de même manière en mes *Essais*. Qui sait si nos juges à venir ne me donneront pas aussi gain de cause? « Qui sait? » c'est ma devise. Ma méthode, à moi, c'est de n'en point avoir. Je donne mes procédés non comme bons, mais comme miens. En attendant, je veux être insouciant de la postérité comme de la mort.

CHARRON. — La postérité estimera la méthode... mais elle admirera, elle chérira Montaigne.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

PHILIPPE DE CHAMPAGNE,

PAR

M. BOUCHITTÉ,

Ancien Recteur, Membre titulaire.

La brillante carrière ouverte à la peinture en France date de Charles Lebrun, après son retour d'Italie en 1647. Il semble que cet art se préparât dès ce moment à servir bientôt les projets de Louis XIV, et à répondre à ses encouragements. L'établissement de l'Académie de Peinture en 1648 créa un centre auquel se rattachèrent tous les hommes d'un talent reconnu, dont plusieurs s'étaient trouvés à Rome en même temps que Lebrun, et avaient pu, comme lui, profiter des conseils du Poussin.

Néanmoins, avant que les circonstances eussent fait naître et réuni ces nombreux artistes, parmi lesquels se firent remarquer Errard, Nocret, Mignard, etc., la peinture française comptait déjà d'habiles maîtres depuis le milieu du XVI.e siècle. Les plus anciens, il est vrai, n'avaient guère connu que la peinture du portrait; mais la présence du Primatice, et avant lui de maître Roux à Fontainebleau, avait imprimé une direction vers les grandes compositions, qui fut suivie par Fréminet et par Jean Cousin. Toutefois, au commencement du XVII.e siècle, ces artistes étaient morts ou âgés, et ceux qui devaient recueillir leur

Digitized by Google

héritage avaient à peine terminé leurs études. Simon Vouet seul, par un talent facile et précoce, favorisé du Souverain Pontife, et dès 1624 prince de l'Académie de Saint-Luc, avait fixé l'attention de Louis XIII, et était, bientôt après ses succès d'Italie, revenu en France. Pendant ce temps, le Poussin, établi à Rome, poursuivait consciencieusement ses travaux, et mûrissait pour la glorieuse carrière que son génie allait lui ouvrir. De sorte que, de 1624 à 1648, la peinture n'était représentée en France que par Vouet, Jacques Stella, qui avait quitté Rome en 1634, Laurent de Lahyre et Philippe de Champagne. Ces quatre peintres durent suffire aux travaux considérables ordonnés par Richelieu, par Louis XIII, par de riches monastères, par des prélats amis des arts, par des seigneurs jaloux d'embellir leurs demeures, ou de transmettre à la postérité les traits de leurs visages et le souvenir de leurs exploits.

Quelle qu'ait été la séduisante facilité de Vouet et l'éclat de sa carrière, quoique Laurent de Lahyre surpassât de beaucoup son père, et que Jacques Stella eût rapporté en France le fruit de dix années passées dans la familiarité du Poussin, le plus justement célèbre entre ces peintres est Philippe de Champagne, auquel nous allons consacrer quelques pages.

Philippe de Champaigne, comme il écrivait lui-même, ou de Champagne, comme l'autorisent les changements survenus dans l'orthographe du nom de cette province, naquit à Bruxelles, le 26 mai 1602. Il est compté par la plupart des biographes au nombre des peintres de l'école flamande ; nous examinerons, à la fin de cette Notice, d'après l'ensemble de sa vie et de ses œuvres, s'il ne doit pas, en réalité, appartenir à l'école française. Sa famille, originaire de Reims, jouissait d'une honnête aisance acquise

Digitized by Google

par le travail et l'économie ; elle était estimée pour sa probité, et le frère de notre artiste, simple tailleur, mérita d'être élu bourguemestre de sa ville natale. L'inclination pour la peinture se fit remarquer de bonne heure dans le jeune Philippe ; c'était avec le plus vif empressement qu'il dessinait des figures, se livrant à cette occupation plus volontiers qu'il ne s'appliquait à former des lettres.

Une jeune fille reçut des circonstances la mission d'entretenir et de fortifier encore dans Philippe cette ardeur pour le dessin. Le célèbre peintre flamand Bernard Van Orley était, par sa femme, allié de la famille de Champagne ; il avait une fille dont Philippe était parent ; les deux enfants se voyaient fréquemment, et la petite fille ne cessait de faire à son cousin de grands récits des tableaux auxquels travaillait son père. Aussi, dès l'âge de neuf à dix ans, la tête toujours remplie de ces images, Philippe ne cessait de copier tout ce qu'il trouvait d'estampes et de tableaux. Ce goût devint si prononcé que son père ne crut pas devoir résister davantage, et qu'il le confia, alors âgé de douze ans, à un peintre de Bruxelles nommé Jean Bouillon. L'enfant resta quatre ans dans l'école de ce maître, et le quitta pour suivre les leçons d'un nommé Michel de Bourdeaux, qui passait pour réussir dans les tableaux de petite dimension. Ce fut dans la maison de cet artiste qu'il fit connaissance du paysagiste Fouquière, qui le prit en amitié, et lui donna à copier quelques-uns de ses dessins.

Philippe avait déjà acquis quelque pratique de la peinture, lorsque son père l'envoya à Mons-en-Hainault, chez un peintre que les biographes nous présentent comme n'ayant qu'une capacité médiocre. Il y resta une année et revint à Bruxelles, où sa liaison avec Fouquière se resserra au point qu'il passa encore un an à travailler avec ce mai-

Digitized by Google

tre. Il en avait naturellement pris la manière, en vivant dans sa familiarité. Il dessinait le paysage en le marquant d'un caractère tellement analogue, que Fouquière, après les avoir légèrement retouchés, fit souvent passer pour siens les dessins de son élève.

La peinture du paysage, de laquelle il sut habilement se servir comme accessoire dans tout le reste de sa vie, n'était pas néanmoins celle à laquelle la nature de son génie appelait Philippe de Champagne. C'était cependant ce genre seul dans lequel il venait de trouver un maître capable de lui donner d'utiles leçons. L'âge avançait ; Philippe avait alors dix-neuf ans, et il était temps de chercher ailleurs des conseils et des inspirations qui dirigeassent et soutinssent ses efforts naissants dans la voie des grandes compositions.

Son père forma à cette époque le projet de le placer à Anvers, dans l'atelier de Rubens, alors en grande réputation, et fréquenté par tous ceux qui avaient à cœur de faire de brillants progrès dans la peinture. Mais on n'entrait point dans l'atelier de Rubens sans payer une pension considérable à cet artiste fastueux, qui probablement n'accueillait guère volontiers les pauvres parmi ses élèves. Le père de Philippe ne reculait pas devant ce sacrifice ; mais Philippe voulut l'épargner à sa famille, et résolut d'aller en Italie pour y compléter ses études. Il y eut sans doute dans cette résolution quelque autre mobile encore que le désir de n'être plus à charge à ses parents. En examinant aujourd'hui les ouvrages qui nous restent de Philippe de Champagne, il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils tiennent à une manière de concevoir l'art plus rapprochée de Raphaël que de Rubens, et qu'ils témoignent d'une sagesse de conception, d'une réserve dans l'inspiration même, que devaient effaroucher les puissants effets de couleur et

Digitized by Google

les dispositions théâtrales du peintre d'Anvers. Il est donc naturel de croire que ces motifs durent diriger la conduite de Philippe ; ils vinrent à l'appui de ceux que lui suggéraient son dévoûment à sa famille, et le besoin qu'il éprouvait de la soulager de coûteuses avances.

Pour aller à Rome, il se proposait de passer par Paris, et il avait le projet de rester quelque temps dans cette ville ; les circonstances et l'accueil qu'il y reçut devaient l'y fixer pour toujours.

En y arrivant, en 1621, il entra chez un maître peintre, qui, incapable lui-même de faire des portraits d'après nature, employait Philippe à exécuter ceux qu'on lui commandait. L'Académie, qui affranchit plus tard les artistes habiles de cette sujétion aux droits et aux conditions de la maîtrise n'existait pas encore. Elle ne fut créée, nous l'avons dit, qu'en 1648. Il sortit bientôt de chez ce maître pour entrer chez un peintre lorrain nommé Lallemant, alors en réputation, plus par la facilité de son pinceau que par toute autre qualité réelle et sérieuse. Pour un pareil artiste, il s'agissait sur-tout de satisfaire à de nombreuses commandes, et de gagner beaucoup d'argent. Il appréciait sans doute le talent du jeune Philippe, qui travaillait à ses côtés ; son habileté à peindre également la figure et le paysage lui était précieuse, et il la mettait à profit ; mais il se félicitait moins de son application et du soin consciencieux qu'il portait dans son exécution. Ne détachant jamais l'idée de perfectionner ses études du besoin de satisfaire à ses engagements, Philippe de Champagne quitta aussi Lallemant, et se mit en son particulier. Il vécut dès-lors en faisant des portraits, parmi lesquels il exécuta celui du célèbre général Ernest de Mansfeld, l'un des héros de la guerre de Trente Ans, que sa vie aventureuse avait un instant rapproché de Paris.

Digitized by Google

Vers ce même temps, après une seconde tentative pour aller à Rome, dans laquelle il avait dû se borner à visiter Florence, le Poussin était revenu à Paris, et logeait dans le collége de Laon. Philippe de Champagne y choisit aussi sa demeure, et ce fut là que des relations amicales s'établirent entre les deux jeunes peintres.

Le Poussin avait huit ans de plus que Philippe. A l'âge où ils étaient tous deux, cette différence est considérable : c'est la période pendant laquelle un peintre passe de l'atelier à l'indépendance, des derniers moments de l'apprentissage au commencement de la maturité. Les conseils désintéressés du Poussin durent être d'une grande utilité à Philippe de Champagne. Le peintre français, indépendamment de son expérience, venait de visiter en Italie un centre important, Florence, où les Médicis avaient accumulé des trésors. Statues antiques, statues modernes, tableaux d'écoles diverses, traditions de la peinture florentine, tous ces objets d'étude avaient fortement attiré l'attention du Poussin, et s'il revenait avec un désir plus vif encore de pénétrer jusqu'à Rome, il ne revenait pas sans avoir déjà recueilli des fruits précieux de ce premier séjour sur le sol classique des beaux-arts. Champagne, qui avait quitté Bruxelles dans l'intention d'accomplir un semblable voyage, ne pouvait manquer de se plaire dans des conversations qui lui représentaient avec un vif sentiment de réalité, une partie des lieux et des œuvres qu'il désirait ardemment visiter lui-même ; personne alors à Paris ne pouvait à cet égard remplacer le Poussin.

Indépendamment de ces circonstances, nous ne pouvons douter, à la vue des œuvres de la maturité de l'un et de l'autre de ces deux artistes, que des dispositions analogues ne les dirigeassent dans l'étude de leur art. Tous deux attachaient un grand prix à la pureté du dessin ; tous deux,

Digitized by Google

d'un naturel réfléchi, méditaient long-temps sur leurs compositions avant d'en arrêter l'ordonnance définitive. Un sentiment religieux profond inclinait leur goût vers les sujets tirés de l'Histoire de la Religion, et éclairait leur inspiration dans la manière de les traiter. Le Champagne sans doute se montre à nous comme ayant vécu dans des préoccupations de religion pratique plus constantes que son ami, et moins mêlé à sa croyance une certaine liberté de penser; moins que lui il ouvrit son esprit aux tableaux de la mythologie, et même aux conceptions plus sérieuses de l'histoire profane; mais nous devons remarquer que les dispositions religieuses de Philippe étaient contemporaines de son goût pour le dessin, et que, dans son enfance, la fréquentation des églises avait nourri à la fois sa piété native et son amour pour la peinture.

Cette différence de génie n'était guère, comme on le voit, que dans le degré; la nature, au fond, était la même, et le caractère particulier du Poussin se faisait sentir précisément dans cette flexibilité qui manquait au jeune Philippe.

L'occasion d'ailleurs s'offrait naturellement aux deux jeunes peintres de s'entretenir de leur art. Duchesne, artiste d'une verve peu féconde, et d'une exécution médiocre, était alors chargé de diriger au palais de Luxembourg les ouvrages de peinture ordonnés par Marie de Médicis. Il y employait déjà le Poussin, et il ne tarda pas à en confier une autre partie à Philippe de Champagne. Poussin était-il étranger à cette détermination de Duchesne? Ou devons-nous croire que la confraternité d'études avait tout naturellement amené l'un à la suite de l'autre?

Maintenant que nous pouvons juger, dans leurs résultats les plus précieux, les travaux de ces deux grands artistes, nous avons peine à nous les figurer occupés à peindre

Digitized by Google

des sujets légers, de gracieux paysages, des ornements sur des lambris. Nous supposons facilement, et sans crainte de nous tromper, que ce ne fut pas sans maudire quelquefois le sort, qu'ils se livrèrent à ces travaux si éloignés des inspirations qui agitaient sourdement leurs génies, et qui se firent jour plus tard au grand profit de leur gloire, et de la gloire de leur patrie. Ils durent plus d'une fois se communiquer leurs impressions réciproques, et opposer la pensée de l'art tel qu'ils le comprenaient, à ces jeux du pinceau auxquels les besoins de la vie les forçaient d'occuper leur jeunesse. Bien des réflexions utiles furent échangées au milieu de leur détresse; beaucoup de nobles résolutions prirent naissance dans ces jeunes ames, sous l'empire de l'émulation qui excitait et soutenait leurs efforts. Il paraît, du reste, que c'était au Poussin qu'appartenait la supériorité, que c'était lui sur-tout qui était écouté de son jeune compagnon, auquel profita, comme on peut le voir encore aujourd'hui, cette confraternité de quelque temps.

En 1624, le Poussin, après avoir satisfait à l'engagement pris avec une confrérie, en achevant le tableau de la Mort de la Vierge, destiné à une chapelle de Notre-Dame de Paris, partit pour Rome, où l'appelait son ami le cavalier Marin, qui venait de l'y précéder de quelques mois. Il ne partit pas cependant sans avoir obtenu un tableau de la main de Champagne. Celui-ci fit un paysage, et le lui donna comme souvenir de leur liaison.

Tandis que le Poussin allait à Rome, où l'attendait la misère, parcourir péniblement la voie laborieuse qui lui fit attendre encore quelques années l'aisance et la gloire, Philippe de Champagne continuait, sous Duchesne, à travailler dans le palais de Luxembourg. Il peignit entre autres, dans les chambres destinées à la reine-mère Marie de Médicis, plusieurs tableaux qui furent appréciés par le sieur Mau-

Digitized by Google

gis, abbé de Saint-Ambroise, intendant des bâtiments de cette princesse. Les ornements mêmes qu'il composa pour leur encadrement, et ceux dont il décora les panneaux qui les divisaient, parurent d'un meilleur goût que tout ce qui avait été fait dans ce genre jusqu'à ce moment. L'abbé en témoigna sa satisfaction d'une manière qui parut à Duchesne désobligeante pour lui. Philippe de Champagne craignit les envieux ressentiments de son maître, et céda à l'appel de son frère qui l'engageait à revenir à Bruxelles. Peut-être devons-nous conclure, d'un fait dont nous parlerons plus bas, que Duchesne vit avec plaisir s'éloigner le jeune peintre, dans la crainte d'une alliance qu'il redoutait, ou du moins qu'il ne désirait pas.

En retournant à Bruxelles, Philippe de Champagne n'y allait pas dans le dessein d'y rester. Fidèle à son désir de visiter l'Italie, vers laquelle un nouveau motif l'attirait depuis qu'il devait y retrouver le Poussin, il considérait cette visite à sa famille comme une sorte d'adieu qu'il voulait lui faire avant de commencer une absence de quelques années. Les circonstances changèrent ses résolutions.

En attendant que nous rappellions ces circonstances, qui ne devaient pas tarder à se produire, il est curieux de rapprocher quelques dates, et d'en tirer des conjectures que nous avons déjà indiquées plus haut, et qui, d'ailleurs, se présentent d'elles-mêmes. Rubens, chargé par la la reine Marie de Médicis de retracer sur de vastes toiles les faits qui marquèrent son arrivée en France., son mariage, la naissance de son fils, etc., exécuta à Anvers la presque totalité de ces grandes compositions. Il vint en France en 1625, pour les placer lui-même dans la galerie préparée pour les recevoir. Il y recueillit les applaudissements mérités par cette grande œuvre, et la gloire de cet artiste fut à son comble. Philippe de Champagne était alors

Digitized by Google

occupé dans le même palais des peintures dont nous avons parlé plus haut ; il était plus capable que tout autre d'apprécier les hautes qualités de Rubens, et Anvers, où celui-ci réunissait de nombreux élèves, était moins loin de Bruxelles que Bruxelles n'était loin de Rome. Néanmoins, tout l'éclat de la réputation du grand artiste, toute la faveur dont il jouissait ne modifièrent point ses résolutions, et l'Italie resta l'objet de sa pensée comme renfermant le type idéal de la peinture, saisi dans toute sa pureté. C'était la seconde fois pour ainsi dire qu'il fuyait Rubens, et il n'est pas sans intérêt d'en chercher la cause.

Elle se trouve naturellement dans les dispositions de l'artiste. Si l'on a pu, avec raison, reprocher à Philippe de Champagne quelque froideur dans la composition et dans l'expression ; si sa couleur, toujours vraie, n'est pas d'un grand éclat, en retour, on reconnaît en lui un dessin correct, un sentiment élevé dans les figures, dans les poses, une noble disposition dans les draperies, en général tout ce qui tient à un sentiment pur des convenances, à la conviction religieuse dans les sujets qu'il eut à traiter, la plupart destinés à des églises. Son exécution sage, sévère, facile sans qu'il cherchât à montrer sa facilité, n'a rien de la fougue qui entraîne la brosse du peintre d'Anvers. Ajoutons à cela l'influence que le Poussin avait exercée sur son ami, influence qui ne fut possible que par une certaine conformité de manière de voir, et l'on aura l'explication des tendances qui éloignaient Philippe de Champagne de Rubens et de son école.

Pendant que Philippe était à Bruxelles, au sein de sa famille, préparant son voyage en Italie, il apprit la mort de Duchesne, arrivée peu après son départ. Cette nouvelle lui était transmise par une lettre de l'abbé de Saint-Ambroise, qui lui annonçait en même temps que la reine lui

Digitized by Google

donnait la place que cette mort laissait vacante, avec une pension de douze cents livres et un logement au palais du Luxembourg. Cette faveur inattendue, qui ouvrait à l'artiste une si heureuse perspective, fut immédiatement acceptée, et Philippe revint à Paris en 1628. Il épousa la fille ainée de Duchesne, et les liens de sa nouvelle famille, les nombreuses commandes auxquelles il dut satisfaire, lui firent d'abord ajourner le voyage de Rome; il fut forcé d'y renoncer plus tard.

A part deux ou trois faits qui nous ont été conservés de la vie privée de Philippe de Champagne, à part sur-tout les chagrins qui la traversèrent, son histoire n'est guère que celle de ses œuvres. Nous essayerons de les parcourir dans leur succession chronologique, en faisant ressortir, autant que possible, la valeur et les progrès du peintre, non sans mettre à profit les circonstances qui pourront nous faire connaître l'homme.

Pendant son séjour à Bruxelles, il avait fait pour une confrérie un crucifix avec deux pèlerins à côté de la croix. Arrivé à Paris, il reprit quelques travaux de peinture laissés imparfaits entre les sculptures des plafonds dans plusieurs des appartements du palais.

Le premier travail considérable qui fut confié à Philippe de Champagne se compose de six tableaux destinés à l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Les sujets de ces tableaux furent la Nativité, la Circoncision, l'Adoration des Rois, la Présentation au Temple, et en dehors de ces commencements de la vie de Jésus-Christ, une Résurrection de Lazare et une Assomption. Ce qui attira le plus les regards des curieux, dans l'ensemble des travaux de Champagne pour ce monastère, ce fut un Christ, peint dans la voûte, sur un plan horizontal, et qui néanmoins paraissait perpendiculaire. Il avait été aidé, dans la solu-

Digitized by Google

tion de ce curieux problème, par un géomètre du temps, qui s'était chargé d'en arrêter la perspective linéaire. Deux ans plus tard, Louis XIII confia à son pinceau le soin de représenter, sur une vaste toile, un vœu qu'il avait fait à Lyon en 1630, au milieu d'une maladie qui mit un instant sa vie en danger. Vers ce même temps, il représenta aussi ce prince conférant au duc de Longueville l'ordre du Saint-Esprit (1).

C'était l'époque où le cardinal de Richelieu faisait bâtir le Palais-Royal, alors Palais-Cardinal. Le génie sévère que ce grand homme déploya au milieu des nécessités de la politique, n'avait point effacé son goût pour les lettres et les arts, et il ne se trompa pas toujours dans la protection qu'il voulut leur accorder. Déjà il avait fait venir de Rome quatre Bacchanales demandées au pinceau du Poussin, au choix duquel, plus tard, il ne fut pas étranger, lorsque la charge de peintre ordinaire du roi lui fut donnée. Le talent de Philippe de Champagne l'avait frappé au point qu'il lui confia plusieurs fois ses traits à reproduire. Comme son palais venait d'être achevé en 1636, il réclama son intervention pour l'orner dignement. Philippe y peignit les cinq compartiments d'un plafond, dans le principal desquels, formant le milieu, il représenta Apollon élevé et dominant sur les Arts. Il peignit aussi sur l'un des côtés d'une autre galerie, quelques portraits d'hommes illustres, tandis que Vouet peignait ceux qui garnissaient le côté opposé.

Ce fut à la suite de ces travaux que le cardinal l'appela à décorer l'intérieur du dôme de la Sorbonne. Richelieu, prince de l'église, mais en même temps ministre tout-puissant d'un roi dont la couronne était, par une longue tradi-

(1) Une copie de ce tableau figure dans les galeries historiques de Versailles.

Digitized by Google

tion d'indépendance, libre de la suprématie de Rome et à l'abri des tentatives d'usurpation du pouvoir spirituel, voulut donner une demeure digne de lui à ce concile permanent des Gaules (1), et en fit reconstruire les bâtiments et la chapelle de 1629 à 1635. La coupole, partagée en compartiments, ne fournissait point à Philippe de Champagne l'occasion d'une composition une et grande. Les quatre médaillons formant pendentifs, où il peignit les quatre docteurs de l'Eglise, sont ce que cette œuvre présente aujourd'hui de plus visible et de plus facile à apprécier. Quelques autres tableaux, qu'il exécuta pour le même cardinal à Richelieu et à Bois-le-Comte, achevèrent de lui concilier sa faveur, de manière même à le forcer d'en décliner en partie l'honneur et le profit.

Philippe, tout en travaillant pour le cardinal, pour des églises, pour de riches personnages, n'en restait pas moins peintre de la reine-mère. Il n'avait, en conséquence, rien exécuté pour d'autres que pour elle, sans avoir obtenu son agrément. Richelieu, peut-être par suite de la rivalité de pouvoir et d'influence qui commençait à se prononcer entre lui et cette princesse, proposa à Philippe de Champagne de quitter le service de Marie de Médicis pour entrer exclusivement au sien, et lui fit, pour le décider, les offres les plus avantageuses. L'artiste, fidèle à sa bienfaitrice, répondit à ceux qui lui faisaient connaître le vœu de l'Éminence jalouse, que « si monseigneur le cardinal pouvait le rendre plus habile peintre qu'il n'était, ce serait la seule chose qu'il ambitionnerait, mais que cela surpassant son pouvoir, il ne désirait que l'honneur de ses bonnes grâces. » Cette générosité se montra encore dans une autre circonstance, devant le même prélat qui lui deman-

(1) La Sorbonne fut souvent désignée par cette glorieuse allusion.

Digitized by Google

dait son opinion sur les talents de Vouet. Il parla de celui-ci comme d'un habile homme, et en dit beaucoup de bien; sur quoi le cardinal lui fit observer qu'il ne devait avoir aucun ménagement pour ce peintre, qui parlait avec mépris de tous ses confrères.

Quelle que soit la première de ces réponses, un peu fière, adressée à un personnage aussi grand que le cardinal de Richelieu, un peu sentencieuse pour le génie simple et réservé de Philippe, le procédé du peintre ne déplut pas, et l'impérieux ministre applaudit aux sentiments honnêtes de l'artiste, qu'il en estima davantage.

Il serait long et fastidieux d'énumérer ici toutes les œuvres dues au pinceau de Philippe de Champagne ; il y en a néanmoins quelques-unes que nous ne pouvons guère passer sous silence, soit pour leur importance propre, soit à cause des patronages élevés sous lesquels elles ont été entreprises et achevées. Ainsi, une Assomption pour l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, une Annonciation pour le Noviciat des Jésuites du faubourg Saint-Germain, une Nativité destinée à la cathédrale de Rouen, la Guérison du paralytique auprès de la piscine, à l'hôpital de Pontoise, la Vision de saint Bruno pour la Chartreuse de Gaillon, occupèrent le pinceau de Philippe de Champagne entre les années 1639 et 1648. « A Paris, dans le monastère du Val-de-Grâce, il fit, par ordre de la reine Anne d'Autriche, deux tableaux qui sont dans deux grandes chambres. Dans une de ces chambres, il peignit toutes les impératrices et les reines qui ont été en réputation de sainteté, et dans l'autre chambre les tableaux de la Vie de saint Benoist, avec un tableau représentant la Magdeleine aux pieds du Sauveur chez le Pharisien. Il fit encore pour le même monastère plusieurs tableaux distribués en différents endroits; dans le couvent des Religieuses Bernardines de Port-Royal,

Digitized by Google

au faubourg Saint-Jacques, le tableau de l'autel représentant une Cène et à côté une Samaritaine (1). »

Au milieu de ces travaux, il trouvait encore le temps de satisfaire au désir de personnages riches et considérables, tels que M. Bouthillier, secrétaire-d'état de Louis XIII, de Chavigny son fils, l'abbé Desroches, chantre de l'église Notre-Dame. Enfin le cardinal employait son pinceau à décorer son château de Ruell, et à en orner la chapelle d'une Descente de Croix.

Pendant ce laps de temps, de 1640 à 1642, une circonstance s'était présentée, qui dut à la fois être agréable à Philippe de Champagne, et renouveler pour lui des relations étroitement liées à l'amour qu'il portait à la peinture.

Après une absence de seize ans, pendant lesquels sa réputation s'était formée et répandue, le Poussin revint à Paris en 1640, appelé par l'estime de Richelieu et de Louis XIII, au déclin de la faveur de Vouet. Nommé peintre ordinaire du roi, il fut chargé de quelques ouvrages importants, et sur-tout de la décoration de la galerie du Louvre. On sait comment, les intrigues et la jalousie de ses rivaux jetant dans sa vie un trouble inaccoutumé, il profita des circonstances pour retourner à Rome, et y reprendre le cours de ses travaux, dans la paix et la réflexion qui lui étaient chères avant tout. Aucun document ne nous est parvenu qui puisse nous faire connaître quelles furent, pendant ce séjour de deux ans à Paris, ses relations avec son ancien compagnon de peinture au palais du Luxembourg, son ancien voisin du collége de Laon. Nous en som-

(1) Mémoires inédits sur la *Vie et les Ouvrages des Membres de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, etc.* — Paris, 1854. — Tome 1.er, page 242. — Le Mémoire sur *Philippe de Champagne* est de Guillet-Saint-Georges, historiographe de la compagnie.

Digitized by Google

mes sur ce point aux conjectures. Mais il est impossible de supposer que ces deux amis, si heureusement doués, si complètement d'accord dans le sentiment de leur art, ne se soient pas retrouvés avec plaisir, qu'ils n'aient pas repris, avec l'autorité et la science que leur avaient acquises de plus longues études et de plus mûres réflexions, les conversations déjà si sensées et si sérieuses de leur jeunesse. Ni le caractère élevé du Poussin, ni la droiture toute chrétienne de Philippe ne permettent de croire que la dignité à laquelle le premier venait d'être appelé, bien malgré lui, et la faveur qui l'entourait, aient éloigné son ancien ami de relations auxquelles il avait autrefois attaché un si grand prix. Le Poussin écrivait le moins qu'il pouvait, et, dans ce qui nous reste de ses lettres, sa correspondance est à peu près tout entière d'Italie en France, après son retour à Rome, exclusivement d'ailleurs adressée à M. de Chantelou. Il put donc jouir de la société de Champagne sans avoir à confier à personne les circonstances de cette fréquentation renouvelée, et le plaisir qu'il put y trouver. Du reste, il sera facile de voir, par la suite de cette Notice, que l'estime et l'affection pour le Poussin furent héréditaires dans la famille de Philippe.

En 1649 et 1652, celui-ci fut appelé, par la haute opinion qu'avait de lui la magistrature municipale de Paris, à faire, pour l'Hôtel-de-Ville, deux tableaux où sont les portraits des magistrats élus sous la prévôté de M. Leféron, et sous celle de M. Lefébure. Il fut chargé du même travail sous la prévôté de M. Seve, en 1656. L'année précédente fut stérile pour la France : notre peintre avait visité Bruxelles à la suite d'un malheur domestique, aggravé encore par le souvenir douloureux d'une perte plus ancienne.

Philippe de Champagne avait eu de son mariage un fils et deux filles. Sa femme était morte en 1638; seize ans

Digitized by Google

plus tard, en 1654, il perdit son unique fils, mort d'une chûte. Ce fut sans doute cette perte irréparable qui le décida à retourner quelque temps respirer l'air natal; il alla auprès de son frère et au milieu d'anciens amis, chercher quelques distractions à sa douleur. Il fut bien accueilli par le gouverneur des Pays-Bas, qui était alors l'archiduc Léopold, ami des arts et protecteur de David Téniers. Ce prince prouva dans cette circonstance que, malgré l'intérêt qu'il portait aux scènes populaires si vivement reproduites par le pinceau de son favori, il savait apprécier la grande et noble peinture dont Philippe de Champagne continuait les glorieuses traditions. Pour satisfaire au désir de l'archiduc qui lui demandait un tableau, il peignit *Adam et Eve pleurant la mort d'Abel.* On a pensé que la perte récente de son fils lui avait inspiré le choix de cette scène touchante. Cette supposition sans doute n'est pas sans fondement, et il est juste de croire que, choisi par lui, ou imposé par le prince, un semblable sujet répondait trop à l'état de son cœur pour que cette conformité de douleur n'ait point laissé son empreinte sur la toile qu'il s'était chargé d'animer. Néanmoins, quelque chose manquait à la complète ressemblance des deux catastrophes, et la douleur de Philippe, en retraçant ce premier malheur de nos pères, dut plus d'une fois devenir plus amère en pensant que, moins épargné par le sort, il n'avait plus d'Eve qui pût s'associer à ses larmes.

Nous emprunterons encore ici au Mémoire de Guillet de-Saint-Georges quelques détails sur les productions de notre peintre, après l'année 1659. Ces détails, malgré leur aridité, contribueront à donner la mesure de son ardeur au travail et de la fécondité de son génie.

« En 1659, il fit pour le roi les peintures d'un appartement de trois pièces de plain-pied dans le château de Vin-

Digitized by Google

cennes, et y représenta, sous des figures allégoriques, la paix des Pyrénées, conclue cette année-là; en 1660, il y peignit le mariage du roi. Dans l'église cathédrale de Soissons, il a fait pour les deux autels qui sont à côté du chœur, deux tableaux, l'un représentant le Sauveur qui donne les clés à saint Pierre, et l'autre une Assomption; pour l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris, un crucifix avec un saint Charles au pied de la croix. Dans l'église de Saint-Honoré, le tableau du grand-autel, où l'on voit la Présentation du Sauveur au Temple. Chez les Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, pour la chapelle de M. Tabeuf, qui est la deuxième à main gauche en entrant, une Nativité de Notre-Seigneur, qui est à l'autel, et une Assomption de la Vierge, qui est au plafond. Dans l'église des Jésuites, qui est dans la rue Saint-Antoine, pour le grand-autel, Jésus-Christ qui délivre les ames du Purgatoire; mais le tableau n'y est pas fixe, et ne se met que par intervalles. Dans une chapelle de la même église, à main droite, un Ange qui délivre saint Pierre de prison. A Sainte-Opportune, une Vierge de Pitié. Aux Chartreux, un tableau placé dans une chapelle placée proche du petit cloître, représentant la Vierge qui trouve l'Enfant-Jésus dans le Temple au milieu des Docteurs. M. Champagne a laissé aux Chartreux, par son testament, le tableau d'un crucifix qui est dans la salle de leur chapitre, et qui a été gravé par M. Morin, oncle de M. Montagne. Il a fait encore, pour une chapelle des Minimes de la place Royale, un tableau représentant le Songe de saint Joseph. Dans l'église des Incurables, un Ange gardien. Dans l'église du Calvaire, proche le Luxembourg, un Crucifix avec quelques autres sujets de piété qui sont contenus dans le rétable. Dans l'église de Saint-Severin, pour les deux autels qui sont vers la porte du chœur, un Saint-Joseph à l'un, et

Digitized by Google

à l'autre, une Sainte-Geneviève, qui a été gravée par M. Montagne. Dans Saint-Médéric, pour la chapelle de la croisée qui est à main droite en entrant, un tableau représentant une Vierge élevée dans les nues, tenant l'Enfant Jésus, et au-dessous, le Martyre de Sainte-Agathe (1). »

L'Académie de Peinture fut formée en 1648, sous les auspices de Mazarin, auquel succédèrent, comme protecteurs de cette Société, Pierre Séguier, Colbert, Louvois, etc. Philippe de Champagne en fut élu membre dès la première assemblée, le 1.er février de l'année même de sa fondation. Il donna à cette occasion à la compagnie qui l'appelait dans son sein, une précieuse étude représentant son patron saint Philippe portant la croix, instrument de son supplice, et levant les yeux au ciel (2). Il fut dans la suite professeur, et l'un des quatre recteurs. Félibien rapporte qu'il ne gardait rien pour lui des émoluments de sa charge, et qu'il en faisait part aux artistes moins heureux qui en avaient besoin.

Un usage digne de l'Académie s'était établi de bonne heure dans son sein. Chacun de ses membres, lorsqu'il se sentait les dispositions nécessaires, prenait pour objet d'une étude approfondie le tableau d'un maître, et présentait en séance des observations qui devenaient à leur tour le sujet des réflexions de ses collègues. Le Poussin fut alors le seul peintre, récemment enlevé par la mort à l'exercice de son art, dont les œuvres figurèrent dans ces discussions à côté de celles de Raphaël, du Titien, du Guide, etc. Philippe de Champagne ne resta pas en arrière de ses collègues : il prit successivement pour sujet de réflexions judicieuses et de conseils utiles la Rebecca et le Moïse du Poussin, l'En-

(1) *Mémoires inédits etc.* T. 1.er, pages 242-244.

(2) Ce tableau est au musée du Louvre sous le n.° 82.

Digitized by Google

fant-Jésus du Titien, l'Enlèvement de Déjanire du Guide. Il traita aussi dans des dissertations séparées de l'effet des ombres, et des copistes de manière, contre lesquels il s'éleva avec d'autant plus d'autorité, qu'il est lui-même plus éloigné de ce défaut.

Ce fut en 1668, trois ans après la mort du Poussin, que Philippe de Champagne examina, devant l'Académie, la manière dont ce peintre avait traité le sujet de Rebecca saluée par Eliézer auprès de la fontaine. Ce tableau, exécuté pour M. Pointel, qui avait demandé une composition présentant un certain nombre de jeunes filles, toutes d'un beau type, dans des attitudes nobles et gracieuses, mises dans un heureux rapport les unes avec les autres, mérite à tous égards le choix dont il fut alors l'objet. Philippe commençait par l'éloge du Poussin, et faisait remarquer que l'œuvre sur laquelle il appelait l'attention de l'Académie était une de celles qui avaient sur-tout mérité à son auteur la juste admiration de la France et des étrangers. Il passait en revue d'abord la composition générale du tableau, celle des groupes, et les dispositions qui les rattachaient les uns aux autres, ensuite l'expression des têtes dans leurs rapports entre elles et avec le sujet; après quoi il cherchait à reconnaître les sources auxquelles le Poussin avait puisé, et semblait lui reprocher d'être resté trop exclusivement fidèle aux exemples que lui avait fournis l'art chez les anciens. Cette réflexion, qui autorisait à croire qu'il supposait dans le Poussin une sorte de stérilité, ne resta pas sans réponse. Lebrun défendit le Poussin par des observations judicieuses, mais dont la juste mesure ne saurait être appréciée que si nous pouvions les rapprocher des paroles mêmes de son adversaire. Il eut aussi à justifier la figure d'Eliézer du reproche de ressembler à un marchand qui propose à de jeunes filles les joyaux dont il fait commerce,

Digitized by Google

plus qu'à l'homme de confiance d'un patriarche qui va chercher, au milieu d'une branche éloignée de la même famille, une fille digne de devenir l'épouse du fils de son maître. L'observation de Philippe de Champagne pouvait être minutieuse, mais elle n'était pas sans vérité, et Lebrun eût dû en reconnaître l'exactitude dans une certaine limite, sans que cette célèbre composition du Poussin perdît de sa valeur.

Cet échange d'observations intéressantes entre deux des représentants les plus distingués de la peinture en France à cette époque, resta gravé dans le souvenir de l'Académie. Nous en avons la preuve dans le soin avec lequel fut conservée une analyse étendue de cette conférence, et rappelée dans une circonstance solennelle, sept ans après la mort de Champagne. Colbert étant venu présider, le 10 octobre 1682, la distribution des prix accordés par le roi aux élèves sculpteurs et peintres, on crut ne pouvoir mieux faire, pour ajouter à l'importance de cette cérémonie, que de lire cette dissertation devant le grand ministre, qui répondait si bien aux désirs de son maître en assurant aux arts une protection éclairée, et de le prier de se prononcer sur les divers principes développés par les interlocuteurs.

Nous nous empressons de rappeler que Colbert eut le bon goût de reconnaître son incompétence, et de renvoyer aux artistes l'exercice d'un droit que l'expérience et le savoir consacrent naturellement entre leurs mains. Néanmoins, quelque discussion s'étant élevée au sujet de la dissertation même, parmi les membres de l'Académie, principalement entre M. Coypel et M. Lebrun, sur ce que le Poussin avait omis ou aurait dû introduire dans sa composition, l'illustre ministre fut prié de nouveau d'exprimer son sentiment, et ne crut pas devoir se soustraire plus

Digitized by Google

long-temps à une insistance qui témoignait du respect des artistes pour lui. Il se décida donc à exposer son avis, et dit que : « sans prétendre donner aucune décision sur cette matière, sa pensée était que le peintre doit consulter le bon sens, et demeurer en liberté de supprimer dans un tableau les moindres circonstances du sujet qu'il traite, pourvu que les principales y soient expliquées suffisamment (1) ». Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'Académie admit l'autorité de ce sentiment judicieux, modestement exprimé, et se fit un honneur de signer ce résultat.

Après la mort de son fils, qu'il destinait sans doute à l'exercice de son art, Philippe de Champagne reporta une partie de son affection sur Jean-Baptiste, son neveu, fils de son frère Evrard. Les biographes sont d'accord sur l'époque où il envoya ou laissa aller à Rome, pour s'y perfectionner, ce neveu, qui se formait près de lui à l'art de la peinture. Ce voyage, et le prompt retour qui le termina sont renfermés entre la fin de 1657 et le commencement de 1659. Il est donc impossible d'admettre, comme quelques écrivains, que Jean-Baptiste fût né en 1643 ou 1644, et il est plus naturel de croire qu'il reçut le jour en 1631, comme l'indique le Mémoire de Guillet. D'après cette seconde date, il avait, à son départ pour Rome, vingt-six ans, âge auquel il était apte à profiter de son séjour dans cette ville, et non treize ou même douze ans, ce qui ne saurait être admis. Il est donc probable que Philippe avait appelé auprès de lui son neveu du vivant de son fils; que les deux cousins poursuivaient leurs études en commun, et qu'en 1657 Jean-Baptiste était assez avancé pour être livré à lui-même, sur-tout devant les grands modèles que

(1) *Mémoires inédits, etc.*, tome 1.er, page 258. — *Mémoire de Guillet-Saint-Georges.*

Digitized by Google

lui offrait l'Italie, et sans doute aussi, aidé des conseils du Poussin, centre alors de tous les peintres qui allaient visiter Rome. A son retour, il aida son oncle à terminer les peintures de l'appartement du roi à Vincennes, et plus tard celles qui lui furent commandées pour l'appartement du dauphin aux Tuileries. Devenu long-temps après l'un des recteurs de l'Académie, Jean-Baptiste de Champagne rendit hommage, comme son oncle, à la mémoire du Poussin. Il prit, parmi les tableaux de ce maître, pour sujets de quelques dissertations devant ses collègues, l'Arche d'Alliance, la Ruth qui glane, les Bacchanales.

Nous avons dit plus haut que Philippe de Champagne avait eu deux filles. D'après les conseils de messire Hardouin de Péréfixe, alors évêque de Rhodez, et son ami, il avait confié leur éducation aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. L'une d'elles mourut, n'étant encore que pensionnaire, et l'autre sollicita le consentement de son père pour embrasser la vie religieuse dans la maison où elle avait été élevée. Veuf et ayant déjà perdu deux enfants, ce ne fut pas sans hésitation que ce père se priva de celle de ses filles qui restait, seule capable de consoler et de soutenir sa vieillesse. Il consentit néanmoins, et ses sentiments de religion sincère ne tardèrent pas à trouver quelque adoucissement dans ce sacrifice. Sa piété sévère et sans détour le disposait à être un digne ami des solitaires déjà persécutés de cette maison illustre et respectable. Il se mit donc à fréquenter beaucoup Port-Royal, fit quelques séjours dans la maison, et devint si cher à la communauté, que le nécrologe enregistra le jour de son décès parmi ceux des personnes les plus étroitement liées à la sainte société qui y cherchait un asile contre l'esprit du monde, et contre le relâchement de la doctrine et des mœurs.

On a cru à tort que le goût de ce grand artiste pour la

Digitized by Google

solitude s'était prononcé sur-tout lorsqu'à la mort de Vouet, en 1649, Lebrun avait été nommé premier peintre du roi, charge dont bien des personnes croyaient Philippe destiné à recevoir l'honneur. La retraite de celui-ci s'explique parfaitement par les pertes douloureuses qu'il avait faites, par ses sentiments de piété, et par le séjour de sa fille à Port-Royal, où elle prononça ses vœux plus tard. La charge de premier peintre de Louis XIV, avec les intrigues dont elle était entourée, n'aurait pu que troubler sa vie grave et sévère; il y aurait difficilement plié ses habitudes régullères, et, jugeant si précieux le temps qu'il donnait à la méditation de ses tableaux, comment en eût-il subordonné l'emploi à la diversité des sujets indiqués par le maître, à la rapidité de l'exécution, aux mille détails qu'imposèrent plus tard à Lebrun l'ordonnance des fêtes de la cour, la direction et la surveillance des décors qu'elles rendaient nécessaires? Nous pensons que Philippe de Champagne ne fut que peu sensible à la préférence dont venait d'être l'objet un peintre plus jeune que lui, connu par une moins longue suite de travaux. Nous sommes confirmés dans cette conjecture par la réponse que l'on rapporte de lui, et qu'il fit à un ami qui le plaignait de cette espèce de passe-droit : « Dans le compte de Lebrun, dit-il, on additionne l'avenir au présent, et l'on n'a pas tort. Il sera quelque jour l'honneur de l'Ecole française. » Réponse digne du désintéressement connu de cet artiste, et des sentiments religieux qui pénétraient de plus en plus dans sa vie, sans ralentir l'ardeur de son pinceau, presque exclusivement consacré aux souvenirs glorieux de l'histoire de la religion.

Il avait l'habitude de passer le dimanche à Port-Royal. Là, dans la société des Pascal, des Arnauld, des Nicolle et de tant d'hommes pieux et savants qui formaient leur

Digitized by Google

entourage, ses sentiments religieux trouvaient un solide encouragement, et augmentaient d'austérité. Aux yeux de ces solitaires, les arts, et la peinture sur-tout, ne pouvaient trouver d'excuse qu'en consacrant leur puissance à ramener à Dieu la partie sensible de l'homme si suspecte à cette école, sévère dans ses satisfactions même légitimes. Philippe de Champagne fut le peintre qui convenait à une telle congrégation, et s'il n'y trouva pas la vie brillante, recherchée ailleurs où elle charmait d'autres artistes, il y sentit se fortifier les convictions qui, dans l'exécution de ses nombreux tableaux, presque tous sur des sujets chrétiens, devaient infailliblement donner à sa peinture un caractère grave et pieux en harmonie avec les traditions de l'église. L'histoire de Port-Royal, modeste, mais dont l'obscurité disparut sous l'éclat des persécutions, allait lui fournir, dans une grâce particulière de la Providence envers sa fille, l'occasion d'un de ses tableaux les plus parfaits.

Catherine de Sainte-Suzanne Champagne, fille de Philippe, religieuse professe du monastère de Port-Royal-des-Champs, où elle avait été élevée dès l'âge de douze ans, souffrait, depuis le 22 octobre 1660, d'un mal de jambe fort grave qui l'empêchait de marcher, et contre lequel s'était exercée inutilement toute la science des médecins. Elle en fut guérie miraculeusement, à la suite de ses prières, et de celles de plusieurs religieuses, touchées de compassion pour ses souffrances et pleines de confiance dans la pureté de leurs intentions. Ce miracle eut lieu le jour des Rois 1662. Dans ce moment il parut une consolation que Dieu envoyait à la communauté, pour lui faire supporter avec patience les persécutions dirigées contre elle, à l'occasion de la signature du formulaire, demandée aux religieuses.

Digitized by Google

Philippe de Champagne, touché d'une guérison qui pénétrait à la fois de reconnaissance le cœur du père, et fortifiait la foi du chrétien, voulut en perpétuer la mémoire par le moyen que mettait à sa disposition l'art qu'il avait cultivé avec tant de succès, et dont il s'était si souvent servi dans le but de glorifier la religion. Le tableau qu'il en fit est certainement une de ses meilleures peintures, malgré la simplicité, et en quelque sorte la pauvreté du sujet. Cette toile, après avoir été long-temps conservée dans la salle capitulaire de la communauté, fait aujourd'hui partie de la collection du Musée du Louvre (1).

Dans une chambre nue, dont une partie s'abaisse en mansarde, meublée seulement de chaises grossières, se trouvent sœur Catherine-Suzanne de Champagne, et la Mère Catherine-Agnès Arnauld, qui l'assistait dans sa maladie, toutes deux dans le costume de l'Ordre, blanc avec la croix rouge sur la poitrine. Le groupe de ces deux figures se détachant sur le fond légèrement teinté de la toile, forme un ensemble frappant de vérité, obtenu avec une sobriété de moyens qui prouve le profond savoir du peintre. La Mère Agnès est à genoux, les mains jointes, les traits exprimant l'action de grâces; la malade, assise, les pieds placés sur un tabouret, sent la guérison qui s'opère; elle tient en sa main le scapulaire qui fut comme le signe visible de sa prière et de celle de ses sœurs. La joie contenue de son regard respire néanmoins la reconnaissance qu'elle éprouve du retour de la santé, et sa vénération pour la source surnaturelle à laquelle elle le doit; c'est une des expressions les plus délicates et les plus vraies dans lesquelles la peinture ait parfaitement réussi. A côté de cette perfection, nous ne nous arrêterons pas à louer l'admirable exécution des mains, des têtes et des accessoires; à ce seul

(1) N.° 83.

Digitized by Google

point de vue, ce serait déjà un des plus beaux portraits de Philippe de Champagne. Une inscription latine, suffisamment visible, tracée au coin supérieur de la toile, à gauche, conserve la mémoire du fait qui a donné lieu au tableau (1).

Les amis sérieux de la peinture et des beaux-arts éprouvent un juste sentiment de satisfaction lorsqu'ils rencontrent un artiste dont l'œuvre reproduit fidèlement les convictions, dont la croyance vivifie tout ce qui sort de son pinceau. Si le peintre doit sa gloire à son art, l'art s'élève à son tour de toute la dignité de celui qui le pratique, de toute sa supériorité morale. Mais, trop souvent l'artiste, ne cherchant par son talent qu'à s'ouvrir une voie à la fortune et aux satisfactions de l'amour-propre, s'abandonne à une facilité, à une habitude qui ne laissent aucune place à la méditation. Si même dans quelques-uns, exceptions bien rares, de merveilleuses facultés aident à dissimuler le défaut de profondeur et de réflexion, on a toujours droit de croire qu'une plus grande perfection eût été pour eux le fruit d'un plus intime accord entre l'homme et son œuvre.

C'est donc avec une sorte de respect pour la dignité des arts, une idée de plus en plus élevée de leur mission, que nous admirons dans la vie du Champagne cette droiture de cœur, cette sincérité dans l'amour du bien, ce courage de la vérité dont il ne s'écarta jamais.

(1) Voici cette inscription : *Christo uni Medico animarum et corporum. Soror Catharina-Suzanna de Champaigne post febrem 14 mensium contumaciâ et magnitudine symptomatum medicis formidatam, intercepto motu dimidii fere corporis, naturâ jam fatiscente, medicis cedentibus, junctis cum matre Catharina-Agnete precibus, puncto temporis perfectam sanitatem consecuta se iterum offert. Philippus de Champaigne hanc imaginem tanti miraculi, et lætitiæ suæ testem apposuit.* Anno 1662.

Digitized by Google

En 1664, les religieuses de Port-Royal avaient signé une formule de soumission qu'elles terminaient en disant : « Nous demeurons dans le respect et le silence conformes à notre condition et à notre état. » Craignant que la charge délicate de porter cette pièce à l'archevêque de Paris ne fût déclinée par leurs amis même les plus puissants, elles donnèrent à notre artiste une preuve de pieuse confiance en le chargeant de faire au prélat cette importante communication. Nous laisserons ici parler l'historien de Port-Royal, et nous nous abstiendrons de tout artifice qui ôterait aux faits leur sincérité naturelle :

« Les religieuses choisirent M. Champagne, fort attaché à la maison, qui porta à l'instant même cette signature..... M. l'archevêque reçut le paquet, et, après l'avoir lu en particulier, il revint trouver M. Champagne et lui dit : « C'est une chose étrange que ces filles restent toujours obstinées. » M. Champagne lui répondit : « Ce n'est pas cela, Monseigneur, elles craignent de rendre témoignage d'une chose qu'elles ne savent pas. » Ce n'est pas, dit M. l'archevêque, que je sache mauvais gré à ces pauvres filles, ni que je leur veuille du mal pour cela; c'est à ceux qui les ont mises là-dedans;.... mais je crains que le roi ne se fâche, et je ne pourrais pas être le maître de ce qui leur arriverait. » M. Champagne répondit : « Ah! Monseigneur, vous êtes le père de ces religieuses, j'espère que vous les défendrez, et que vous mettrez la main entre deux; » ce qu'il répéta plusieurs fois ayant les larmes aux yeux. M. l'archevêque s'en apercevant, et étant lui-même touché, il dit : « Il est vrai que l'écrit que je viens de lire m'a tout-à-fait touché le cœur; je le confesse. » A cette parole, M. Champagne attendri, le quitta. Deux jours après, étant venu à l'archevêché pour faire voir à M. de Péréfixe le profil d'une bordure de crucifix qu'il avait fait, il eut avec lui

Digitized by Google

un autre entretien. Comme le prélat se plaignait du grand nombre d'affaires qui l'accablaient, M. Champagne lui dit qu'il y avait tant d'habiles gens dont il pouvait se servir, qui étaient en état de le soulager, et de travailler utilement pour l'Eglise. « Il est vrai, répondit M. de Péréfixe, comprenant la pensée de M. Champagne, que ces gens sont habiles; mais ils sont un peu emportés. Voilà, dit-il, en montrant la *Quatrième Lettre de l'Hérésie Imaginaire*, qui était sur la table, de leurs ouvrages; rien n'est plus ingénieux. Comme ils ont de l'esprit, ils savent tourner les choses, et il semble qu'ils ne disent rien; mais cela ne laisse pas de percer jusqu'au vif. Encore, s'ils pouvaient être seulement six mois sans écrire, cela donnerait la paix à l'Eglise. » M. Champagne, prenant la parole, dit qu'il connaissait quelques-uns d'entre eux, sur-tout M. Arnauld, qui était doux, simple comme un enfant, et d'une si grande bonté qu'il n'en avait jamais vu de pareil. M. de Péréfixe témoigna avoir de l'estime pour M. Arnauld, et ajouta qu'il avait de puissants ennemis; sur quoi M. Champagne lui ayant dit qu'il pouvait parler au roi et le détromper, en lui faisant connaître ces personnes et leurs ennemis, M. l'archevêque répondit : « Ce sont d'étranges gens, que ces ennemis-là. Feu M. le cardinal de Richelieu disait qu'il les connaissait bien, et qu'il était dangereux de les choquer; si j'en parlais au roi, ils me feraient passer pour janséniste (1).

On voit par ces faits que l'amour de la justice et de la vérité, la disposition à défendre les opprimés, avaient dans le cœur du peintre de plus profondes racines que dans celui de l'archevêque, et que, tandis que le prélat laissait fléchir sa mission et son devoir devant les rancunes de

(1) *Hist. gén. de Port-Royal.* Amst., 1756, tome IV, pages 376 et suiv.

Digitized by Google

Louis XIV, un simple artiste lui donnait l'exemple d'un courage dont il eût dû être la source première. Messire Hardouin de Péréfixe le cédait en énergie chrétienne à Philippe de Champagne.

Ce fut en 1166 que Philippe de Champagne, âgé alors de soixante-quatre ans, commença à sentir le besoin du repos et d'une plus tranquille retraite. Il était en ce moment occupé à décorer de peintures l'appartement du dauphin aux Tuileries. Il y figura les divers jeux de l'enfance, mais il n'acheva que les deux tableaux sur fond d'or, représentant l'éducation d'Achille (1); son neveu termina l'œuvre. C'est à cette dernière période de la vie de Champagne que nous devons un tableau de la Cène où l'on prétend, un peu légèrement peut-être, qu'il emprunta pour plusieurs apôtres les traits des plus illustres solitaires de Port-Royal (2). Champagne avait beaucoup travaillé et toujours en conscience, et il avait acquis, par cet exercice, une facilité extrême qui, nuisible trop souvent dans un artiste irréfléchi, n'excluait chez lui ni le choix de la pensée, ni la sévérité du dessin et de l'exécution. Comme preuve de cette grande facilité, on raconte que des marguilliers d'une paroisse de Paris, l'ayant prié de faire le dessin, au crayon, de saint Nicolas pour leur église, furent fort étonnés de voir arriver, au bout de quatre jours, le tableau même. « Ses camarades se firent un jeu de le plaisanter sur une pareille prestesse, et lui demandèrent combien il vendait un cent de saints Nicolas (3). » La peinture était donc devenue pour lui une occupation facile et attrayante de laquelle il ne pouvait plus se séparer, même après avoir adopté le parti

(1) Musée du Louvre, nos 95 et 96.

(2) *Ibid.*, n° 77.

(3) *D'Argenville*, tome 2.

Digitized by Google

du repos. Il se borna dès-lors à des tableaux d'une dimension médiocre, qui laissaient toute liberté au développement de sa pensée, sans exiger de grands efforts corporels. En 1668, il fit son propre portrait (1), et c'est sans contredit un de ses meilleurs. Il est, quoique d'un autre côté, dans une attitude analogue à celle dans laquelle le Poussin s'était peint en 1650. Le vêtement, la chevelure, les traits eux-mêmes, la position de la main ont beaucoup de rapport avec ceux de son ancien ami, mort depuis 1665. Les carnations sont d'une fort belle couleur, et la tête s'enlève par un fort beau modelé, sur un fond de paysage, et sur un groupe d'arbres, derrière lequel apparaissent dans le lointain les tours de Sainte-Gudule et les sommets de l'hôtel-de-ville de Bruxelles.

Malgré ce souvenir de sa patrie qui fait l'éloge du cœur reconnaissant de Philippe, nous ne saurions le considérer comme appartenant en réalité à l'Ecole flamande. Né, il est vrai, à Bruxelles, mais d'une famille originaire de la Champagne, venu en France à l'âge de dix-neuf ans, et n'ayant plus quitté Paris que pour deux courts séjours dans la ville où il était né; marié en France, et occupé successivement jusqu'à ses derniers jours par la cour de Louis XIII et par celle de Louis XIV, membre de l'Académie de Peinture, recteur et professeur dans cette illustre Compagnie, que de raisons pour le classer parmi les artistes français! Le style de ses compositions et la nature de son talent autorisent, d'un autre côté, la même conclusion. Compatriote de Rubens, travaillant pour la même cour, pour la même reine, pour le même palais, Philippe de Champagne s'écarte, à dessein on peut le croire, de la manière du célèbre peintre d'Anvers. Sa couleur n'a rien de la couleur

(1) Musée du Louvre, n.° 89.

Digitized by Google

flamande à cette époque ; elle n'en reproduit ni l'éclat, ni pour ainsi dire le sang ; mais elle est plus vraie, et comporte une plus parfaite harmonie. Dans le choix des expressions et des figures, il fait preuve d'un sentiment d'élévation bien supérieur à celui de la même Ecole au commencement du XVII.e siècle, et peut-être même dédaigné par elle ; sa manière de composer plus sage, mieux raisonnée, plus réfléchie, se rattache aux meilleures Ecoles de l'Italie, à celles de Raphaël, des Carrache, du Dominiquin, et il apporte ainsi sa part d'études judicieuses dans les traditions naissantes de la peinture française. Ami du Poussin, contemporain de Vouet, de Lesueur, de Lahyre, de S. Bourdon, de Lebrun, etc., occupé des mêmes travaux, sur le même sol, dans les mêmes monuments, sous la protection des mêmes princes et des mêmes prélats, animé du même souffle et du même esprit, Philippe de Champagne appartient à la France malgré son origine et les lieux où il reçut ses premières leçons.

Le duc d'Orléans Gaston avait conservé à Philippe de Champagne son logement au Luxembourg ; mais il dut quitter ce palais, lorsque ce prince y amena, après bien des vicissitudes, Marguerite de Lorraine, qu'il avait épousée. Notre peintre se retira dans l'île Saint-Louis, où il avait une maison. En 1647, cherchant l'air et le repos, et fuyant les occasions trop fréquentes de faire des portraits, il alla s'établir au faubourg Saint-Marcel, sur la Montagne ; mais il n'y resta pas long-temps. Les troubles de la Fronde amenant l'une après l'autre autour de Paris les armées rivales, le forcèrent de rentrer dans la ville ; il logea alors derrière le Petit Saint-Antoine, dans une maison qu'il ne quitta plus. C'est là que le 12 août 1674, il mourut après une courte maladie, à l'âge de soixante-douze ans, depuis long-temps préparé à ce passage par la piété sincère qui

Digitized by Google

anima toute sa vie. Le nécrologe de Port-Royal-des-Champs porte à cette date la mention suivante : « Ce même jour 1674, mourut à Paris Philippe Champagne, natif de Bruxelles, qui s'étoit acquis une grande réputation par son habileté dans la peinture, mais qui s'est rendu encore plus recommandable par sa piété. Il a toujours été fort attaché à ce monastère, où il avoit une fille religieuse, et dont il avoit épousé les intérêts, qu'il a soutenus en toute occasion, souvent même au préjudice des siens et de sa propre tranquillité. Comme il avoit beaucoup d'amour pour la justice et pour la vérité, pourvu qu'il satisfît à ce que l'une et l'autre demandoient de lui, il passoit aisément sur tout le reste. Il a donné à notre maison plusieurs autres marques encore plus effectives de l'affection qu'il lui portoit, en lui faisant présent de plusieurs tableaux de piété, et lui léguant six mille livres d'aumône. Il est enterré à Saint-Gervais, sa paroisse (1). »

Nous venons de retracer la vie laborieuse, modeste et néanmoins couronnée de gloire et de succès de Philippe de Champagne. Nous ne quitterons pas les souvenirs de cette carrière justement honorée, sans jeter un coup-d'œil d'appréciation sur l'œuvre du grand artiste. Il est à regretter que nous n'ayons pas le portrait du président de Lamoignon, qu'il fit par ordre de l'Académie, et celui de la reine, à l'occasion duquel d'Argenville nous a laissé l'anecdote suivante : « Un jour qu'il peignait le portrait de la reine, quelques dames de la cour en critiquèrent la ressemblance ; Champagne prit aussitôt sa palette, et feignant avec son pinceau sec, de prendre de la couleur, il le passa plusieurs fois sur la tête du portrait. Les dames s'applau-

(1) Page 336.

Digitized by Google

dirent alors de leur discernement, et convinrent que le portrait était parlant (1). »

Mais le musée du Louvre possède, sous les n.os 76 à 96, vingt-et-un tableaux de ce peintre, qui fournissent d'intéressants sujets d'étude sur toutes les faces de son talent. Grandes compositions, compositions moyennes, portraits, paysages, nous pouvons juger Le Champagne sur cette précieuse collection. Déjà nous nous sommes expliqués dans cette Notice sur plusieurs des tableaux qui la composent; nous ajouterons ici quelques mots sur ceux dont nous n'avons point encore parlé.

On voit, par les deux paysages (2) ornés de figures d'assez grande dimension, que Philippe de Champagne avait fait de ce genre de peinture une étude particulière, comme nous l'avons déjà dit en parlant de ses relations avec Fouquière. Les masses de rochers y sont bien composées, les arbres touchés habilement, les eaux transparentes, les ciels et les fonds vaporeux; l'importance des figures et le talent avec lequel elles sont exécutées en augmentent encore le prix.

Si quelques-uns de ses portraits, ceux par exemple de Richelieu et de Louis XIII (3), ne se font pas remarquer par la couleur, ils sont d'ailleurs d'une exécution sûre, et probablement fort ressemblants. Peut-être cependant est-il juste de faire observer que la Victoire qui couronne Louis XIII, vainqueur de La Rochelle, pèche par un embonpoint quelque peu regrettable dans une déesse qui porte des ailes. Ses autres portraits, celui d'Arnauld, ceux de Mansard et de Perreau, le sien, un portrait d'homme dont le nom ne nous est pas parvenu, sont au contraire

(1) *D'Argenville*, tome II, page 182.
(2) Galerie du Louvre. n.os 84 et 85.
(3) *Ibid.*, n.os 87 et 86.

Digitized by Google

d'une couleur puissante, solidement modeles et d'une grande vérité. Deux portraits de petites filles (1) dans un ton clair et un peu froid, simple d'ailleurs et naturel, celui d'une femme déjà âgée (2), que l'on croit être la mère du grand Arnauld, complètent cette série.

Des compositions moyennes, les plus importantes par le nombre des figures et par les dimensions des toiles, sont la Cène de Jésus-Christ avec ses Disciples, dont nous avons dit quelques mots plus haut, et Jésus-Christ chez Simon le Pharisien (3). Le tableau de la Cène est sagement composé, bien dessiné, d'une couleur encore vive et fraîche; mais il ne saurait être comparé aux compositions sur le même sujet de Léonard de Vinci et du Poussin. Celui où Jésus-Christ est représenté chez le Pharisien est plus vaste, les figures sont grandes comme nature, la richesse des accessoires est sobrement distribuée, mais digne de la fortune du maître; les expressions des convives sont justes; l'attitude de la Madeleine aux pieds du Sauveur est heureuse et convenable, malgré les difficultés qu'elle présentait; la lumière, ménagée avec art, met en relief ce groupe, le plus important du tableau. Le Christ en croix et le Christ mort sur son linceul se font remarquer par la science anatomique; le dernier en particulier est d'une très belle couleur (4).

Les deux grandes compositions de Philippe de Champagne que possède la galerie du Louvre sont tirées de l'Histoire des Martyrs saint Gervais et saint Protais, dont les corps ne furent découverts qu'en 336. Le premier

(1) *Ibid.*, n.os 91 et 92,

(2) *Ibid.*, n° 93.

(3) *Ibid.*, n.° 76.

(4) *Ibid.*, n.° 78. Le Christ sur son linceul est dans le grand salon carré n.° 79.

Digitized by Google

des sujets en date est l'apparition à saint Ambroise des deux saints qui lui font connaître où reposent leurs restes (1); le second est la translation de leurs corps (2).

Dans ce dernier, au milieu d'un grand concours de fidèles, sur une des places de Milan, une procession accompagne les corps des martyrs, de la basilique Fausta, où ils avaient été déposés, à la basilique Ambrosienne. Le catafalque sur lequel ils reposent est porté par des évêques et par des diacres. Les têtes et les attitudes des prélats sont dignes de leur saint ministère, et leurs expressions conformes à la grandeur de la cérémonie; mais nul n'approche de la gravité recueillie de saint Ambroise, qui suit immédiatement, la crosse à la main, entouré du clergé et du peuple. Sur le devant, à gauche, un possédé entre en convulsion à l'approche du cortège; un peu plus à droite, un homme étend ses mains jointes vers les saints; c'est sans doute l'aveugle Sévère, qui, selon la légende, recouvra la vue à cette occasion.

Cette vaste toile est propre à donner une idée de la manière dont Philippe de Champagne savait aborder les grands sujets, et montre en même temps combien il était attentif à maintenir la simplicité de l'ensemble dans la pompe de l'exécution, sans jamais céder au caractère théâtral auquel il n'est que trop facile de se laisser entraîner dans ces compositions monumentales. Nous croyons néanmoins que le tableau précédent, l'Apparition à saint Ambroise de saint Gervais et saint Protais, offre un caractère

(1) *Ibid.*, n.° 80.

(2) *Ibid.*, n.° 81. Ces deux tableaux faisaient partie des six sur la même légende, dont trois furent commandés à Philippe de Champagne, deux à Lesueur et un à Sébastien Bourdon. Le musée du Louvre possède ce dernier, les deux de Champagne dont il est ici question, et un de Lesueur. Ils étaient, dit-on, destinés à servir de modèles à des tapisseries.

Digitized by Google

encore plus élevé dans sa grandeur solitaire, exprime une inspiration religieuse plus recueillie et plus profonde.

Saint Ambroise, agenouillé dans la basilique de Saint-Félix et Saint-Nabor, contemple, sans étonnement comme sans trouble, l'apparition des saints Gervais et Protais, conduits devant lui par saint Paul, dans l'église même où reposent leurs restes encore ignorés. La lune qui commence à dessiner dans le ciel son premier croissant, les candélabres allumés autour de l'archevêque, la pâle clarté de quelques lampes disposées çà et là, annoncent qu'il est nuit. En même temps, la lumière céleste pénètre dans l'église du côté où se dirigent les regards de saint Ambroise, et semble porter les saints martyrs au milieu d'une glorieuse auréole. Leurs pieds reposent sur un nuage qui rase la terre, et renverse devant eux tous les attributs de la puissance et de la richesse : faisceaux de licteurs, arc, carquois, aviron, couronne de feuillage, vase renversé, épandant les monnaies d'or qu'il renferme, tout roule et se disperse sous les pas mystérieux des deux héros chrétiens. Sur la partie inférieure du nuage, saint Paul, plus rapproché de l'archevêque, est leur témoin et leur guide. Saint Gervais et saint Protais, tous deux d'une taille élevée, comme nous l'apprend l'histoire, vêtus de tuniques blanches, drapées avec noblesse, lèvent au ciel leurs bras et leurs regards ; leurs gestes, dans un heureux rapport, sont l'expression fidèle de la foi qui les conduisit au même martyre et les unit dans la même gloire, *concordes animæ*. La figure de saint Ambroise est très étudiée, les accessoires exécutés avec soin ; l'impression première et générale de cette composition est grande, simple, pénétrante. Le peuple qui assiste à ce miracle, rejeté au fond du tableau, et presque perdu dans l'ombre de la basilique, ne trouble en rien le silence et le recueillement de cette scène.

Digitized by Google

Nous terminons ici cette Notice par l'analyse de cette grande page qui nous frappa vivement, il y a bien des années, lorsque nous la vîmes pour la première fois, et nous disposa naturellement à faire une attention particulière au grand artiste auquel elle est due. Philippe de Champagne a, par ses œuvres, contribué à assurer la gloire de la peinture en France; néanmoins, on peut dire qu'il n'est guère connu aujourd'hui que par les amis studieux de cet art. Ses contemporains surent apprécier son mérite; la postérité semble passer rapidement sur son souvenir. Cet oubli est dû sans doute à la modestie de ce grand artiste, à la paix, au recueillement de sa vie dont les seuls événements, à part les douleurs domestiques, sont les tableaux nombreux dispersés dans nos églises et nos édifices. En accueillant cet essai avec bienveillance, un grand nombre de nos lecteurs n'oublieront pas sans doute que les richesses du Musée du Louvre leur permettent de juger par eux-mêmes du peintre, né à Bruxelles il est vrai, mais que l'Ecole française a droit de compter avec orgueil parmi ses plus illustres représentants.

Digitized by Google

Extrait du Rapport de la Commission chargée d'examiner les Mémoires sur J. Houdon.

Membres de la Commission : MM. Boisselier, Fontaine, et Bouchitté, Rapporteur.

.....« Votre Commission, Messieurs, est heureuse de pouvoir opposer au Mémoire n.° 2, dont il vient d'être parlé, le Mémoire n.° 1, ayant pour épigraphe cette pensée de Lessing : *l'admiration est la mère de la vertu.* Il se compose d'un texte de 164 pages in-4.°, et d'un appendice de 16 pages même format..... ; les pièces en petit nombre contenues dans cette seconde partie sont d'un intérêt immédiat.

« Le plan de l'auteur, comme celui de son concurrent, est la marche successive des expositions. Les recherches qui ont servi de base à la composition de ce dernier Mémoire sont très étendues, plus étendues que celles du Mémoire n.° 2. D'ailleurs la supériorité de la composition, des jugements et du style a paru à votre Commission ne pouvoir être contestée.

« L'entrée en matière est simple, dans une mesure convenable ; les généralités qu'elle exprime sur les arts et sur les artistes sont non-seulement justes, mais neuves et élevées. L'auteur nous a paru cependant trop sévère dans son jugement sur l'influence de Lebrun pendant le XVII.e siècle. Ce qu'il y a de juste dans ses observations gagnerait à être précisé davantage, à échapper à de vagues critiques, pour se renfermer dans la nécessité des faits. Dans le cours du Mémoire, un jugement analogue, porté sur David, nous a paru également trop exclusif pour que nous puissions l'approuver entièrement. Nous avons pensé aussi que l'auteur accorde à Diderot une trop grande influence sur le développement et le caractère du talent de Houdon.

« Nous avons rapidement énoncé les points principaux auxquels votre Commission ne croit pas pouvoir souscrire sans réserve ;

Digitized by Google

ajoutons que ce dissentiment ne diminue en rien l'estime qu'elle a conçue de l'auteur, en prenant connaissance de son œuvre.

« Quant à la sagesse de la composition, à la convenance du style, à l'élégance de la forme, à la finesse des aperçus, l'auteur l'emporte sur son concurrent; il l'emporte sur-tout par la justesse des jugements sur les œuvres et sur le caractère de J. Houdon, tant sur son œuvre en général que sur chacune des productions de son ciseau, à mesure qu'elles se montrent dans les expositions bisannuelles selon leur ordre chronologique. Tous ces jugements, heureusement coordonnés par la pensée de l'auteur, toujours la même, toujours fidèle à des principes arrêtés et réfléchis, se résument enfin, au terme de l'Éloge, dans une conclusion précise, impartiale, d'accord dans toutes ses parties.

« Votre Commission n'hésite donc pas à vous proposer d'accorder le prix au Mémoire n.° 1. En couronnant ce consciencieux travail, la Société récompensera une œuvre qui mérite cette distinction, et se félicitera en même temps d'avoir contribué à élever à la mémoire de J. Houdon un monument qui n'est pas indigne du talent et de la gloire du grand statuaire (1). »

(1) Un troisième Mémoire a été adressé à la Société, mais inachevé, quoique très étendu, et après le terme fixé pour la clôture du concours.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA VIE ET L'ŒUVRE

DE

J.-A. HOUDON,

De l'Institut.

(1741 - 1828.)

PAR

MM. ÉMILE DÉLEROT ET ARSÈNE LEGRELLE,

Couronné par la Société dans la Séance solennelle du 27 Avril 1855.

Les musiciens indiquent d'ordinaire, dans un préambule tout spécial, le caractère et en quelque sorte le ton de leur composition. Appliquée aux lettres, l'ouverture serait une excellente habitude. Rien n'est tel que cette espèce d'avertissement pour mettre l'ame du spectateur à l'unisson de l'ame de l'auteur. L'esprit saurait tout d'abord dans quelle famille d'idées et de sentiments il doit se trouver transporté. Un mot donc sur la portée générale que pourrait avoir cette courte notice sur Houdon.

Il règne sur l'art, sur les artistes principalement, un certain nombre de préjugés mesquins, je le sais, mais enfin répandus et accrédités. Que l'aristocratie de l'intelligence repousse comme ridicules ces dédains traditionnels d'une multitude sans autorité, rien de mieux. Mais toute aristo-

Digitized by Google

cratie est une exception. La majorité est ici du côté de l'erreur. Il y a évidemment une secrète jalousie et je ne sais quelle vieille rancune entre les esprits strictement honnêtes, mais étroits, et les imaginations fortes, mais sujettes aux écarts. La médiocrité ne peut renoncer à se venger, au nom de la morale, des humiliations dissimulées que lui fait subir le génie par la force même de son ascendant parfois irrégulier. La vertu délaissée des Arsinoés n'épargnera jamais ses épigrammes à la beauté coquette des Célimènes. Quelle association d'idées, par exemple, circule plus dans les sphères moyennes de la société actuelle, que celle de désordre et d'art, d'orgueil et de talent? On dirait vraiment, à entendre certaines honnêtetés de province ou de comptoir, qu'on ne saurait peindre, sculpter ou composer sans abdiquer du même coup sa modestie et sa dignité. Pour ces esprits, un artiste, c'est tout simplement un aventurier d'une espèce à part. Jadis il n'en était pas ainsi: un pape ne jugeait pas indigne de la pourpre le peintre divin des madones; mais de nos jours, ce n'est plus à la tête de la société, c'est presque en dehors que l'on veut parfois placer les artistes. Je sais bien que certains romanciers de nos jours les ont singulièrement compromis. La plume s'est beaucoup plu à calomnier le pinceau, sous prétexte de raconter son histoire et d'esquisser son portrait. Le public a dévoré avec empressement ces révélations sur un monde qu'il ne connaissait pas et que, d'instinct, il n'aimait pas beaucoup, peut-être bien par cela même qu'il ne le connaissait pas. Ces peintures fort inexactes ont donné à une prévention l'apparence d'un droit. L'envie intime des modestes talents a échangé avec un singulier bonheur un mépris de confiance contre un mépris presque autorisé. Les artistes, travestis par le roman, sont devenus, dans ces demi-intelligences, les artistes de la réa-

Digitized by Google

lité. Il serait temps d'opposer à ces fictions de fantaisie l'exactitude d'études consciencieuses. Un moyen d'arrêter les progrès du préjugé, c'est de montrer, par quelques biographies écrites avec sincérité, que les grands maîtres dans l'art du beau sont souvent aussi des maîtres dans le grand art du bien, et des modèles de retenue et d'humilité. Aux inventions du roman, la critique doit répondre par des faits. Le récit d'une vie pure peut servir à discréditer des calomnies attrayantes. Démontrer, en pareille circonstance, serait perdre sa peine et son temps : les mensonges se réfutent, mais non les imaginations. D'ailleurs ces imaginations n'ont cours que dans les zônes tempérées du public. La simplicité de l'argument n'est donc pas ici hors de saison; l'on doit toujours préférer les preuves qui sont le plus à la portée des contradicteurs.

L'existence de Houdon donnerait beau jeu à l'accusation. Il eut, entre beaucoup d'autres, le privilège d'une rare longévité : il vécut quatre-vingt-huit ans. Il y avait certes là place pour bien des égarements passagers. Le désordre avait une carrière digne de tous ses efforts. L'orgueil avait peut-être plus de chances encore : orgueil que l'on est tenté de pardonner, lorsqu'on voit si souvent que la gloire de l'homme ne naît qu'après que l'homme est mort! L'homme de génie dédaigné de son temps et qui est obligé de proclamer lui-même sa valeur, ne fait que penser un peu plus tôt ce que tout le monde pensera plus tard, et la confiance en soi-même ne s'exagère souvent que par le dédain d'autrui. Mais Houdon n'a pas éprouvé cette amertume; il a été apprécié de son vivant, et même il s'est trouvé, tout au contraire, survivre à sa plus grande réputation, et a pu être assez long-temps le contemporain de la première postérité. Pendant ce long espace d'années, toujours les pures affections ont su garantir son ame du pas-

Digitized by Google

sage des mauvaises. Calme et paisible, il n'a pas connu ces fougueuses passions, inspiratrices équivoques du génie, qui déshonoreraient l'homme quand elles feraient l'artiste, et aux emportements desquelles trop d'hommes illustres se sont livrés. Il a su réunir la simplicité de l'existence privée à l'éclat des œuvres, qui sont l'existence publique de l'artiste. Il fut honnête encore plus que grand, et n'oublia pas qu'une existence sans reproche est le plus beau piédestal de créations glorieuses : son caractère est au moins à la hauteur de son talent. Quant à la vanité, elle fut chez Houdon le moins écouté des instincts naturels. Travaillant sans cesse, il ne put jamais s'enorgueillir. Son buste d'aujourd'hui l'empêchait d'avoir une trop bonne opinion de son buste d'hier ; toujours il montra la plus exquise modestie et le plus délicat désintéressement de la célébrité, qui chez lui étaient profondément sincères, et n'avaient rien de cette affectation qui n'est, La Bruyère l'a dit, que le dernier raffinement de la vanité. Toute sa vie, il se déroba de toutes ses forces aux triomphes extérieurs qui lui auraient été si facilement prodigués, et se réfugia constamment dans l'ombre discrète d'une vie privée. Aussi ne peut-il guère avoir de biographie proprement dite. L'homme s'efface devant l'artiste, ou plutôt se mêle et se confond si bien avec lui qu'il ne reste plus dans l'histoire qu'un grand sculpteur. C'est pourquoi nous indiquerons les principales époques de sa carrière, plutôt que nous ne raconterons les événements saillants de sa vie toujours égale. Les seules actions de Houdon, ce sont ses ouvrages ; il ne se montre que par ses expositions. On nous pardonnera donc de n'être que le biographe de son talent.

Telle est, indiquée en deux mots, la moralité de cette notice et le noble enseignement de l'existence de cet ar-

Digitized by Google

tiste, qui naît obscur, vit silencieux, et meurt célèbre. Telle est l'idée générale à laquelle se peut rattacher ce travail sur l'une des gloires de l'art français. Mais avant de l'aborder véritablement, il nous semble utile de jeter un rapide coup-d'œil sur l'état de la sculpture et des arts en général à l'époque où débuta Houdon. Il est bon de connaître d'avance l'esprit du siècle, et comme le milieu intellectuel dans lequel va se placer un homme célèbre. Qu'est-ce souvent que la grandeur, sinon une supériorité relative sur les contemporains? Ce ne sera donc point une inutile digression que celle qui va suivre. D'ailleurs elle sera des plus courtes, ne quittera guère les généralités, et j'essaierai d'y garder ce qu'on appelle la modestie du narrateur, c'est-à-dire la brièveté.

Lebrun avait en quelque sorte reçu de Louis XIV le ministère des Beaux-Arts. Il l'a rendu célèbre pour avoir transporté le despotisme et l'unité absolue de direction dans le domaine si libre et si varié de l'art. Il imposa à l'inspiration comme la livrée de son talent personnel. La peinture dut se régler sur ses conseils, pour ne pas subir l'humiliation d'obéir à ses ordres, et le sculpteur recevoir du peintre ses modèles et ses dessins. Un peintre régnait sur tous les peintres, et la peinture donnait des lois à la sculpture. De même, en politique, Louis XIV dictait à la France sa volonté, que la France imposait à l'Europe. Mais le plus grand tort que le premier peintre du roi fit à la statuaire, ce ne fut pas assurément de l'avoir assujettie à sa tyrannie éphémère, à laquelle la fuite seule déroba Puget; il la compromit bien plus en augmentant la confusion et l'oubli des vraies limites qui séparent les Beaux-Arts. Lebrun les mit tous en quelque sorte de plain-pied : la servitude amenait l'égalité. A tous il imposa une majestueuse uniformité, cachet de son talent. Tout fut entraîné

Digitized by Google

dans le genre théâtral. A ne considérer Lebrun que par l'influence qu'il a exercée sur la marche des arts, on peut résumer son œuvre tout entière en disant qu'il réunit sous un seul drapeau les arts auparavant séparés, et qu'il les façonna à une discipline soumise, exclusive de l'inspiration, sans les avoir su lancer dans une voie féconde. Le genre théâtral en effet ne dura pas plus que son inspirateur Louis XIV; pendant ses dernières années, il n'était rien de plus que le genre officiel; la vogue n'était pas pour lui, et le lendemain de la mort du *Grand-Roi*, il n'existait plus. Les arts restèrent un moment sans direction, attendant le règne prochain de mœurs nouvelles pour se mettre tous ensemble aux gages de la mode du jour. Lebrun les avait exercés à marcher d'accord; un mot d'ordre suffisait pour les entraîner dans un sens uniforme.

Cette inspiration si long-temps attendue, ce fut l'esprit naissant du XVIII.e siècle qui la donna, détestable, il est vrai, dans son principe et dans ses effets, mais enfin forte et puissante. Le règne dévot de la vieillesse de Louis XIV avait imposé long-temps une retenue extérieure aux passions difficilement contenues d'une cour dont il était le roi, mais non plus le contemporain. Louis XV une fois sur le trône, ces instincts de débauche qui n'avaient fait que fermenter dans l'attente secrète du jour de leur satisfaction, éclatèrent avec violence. Le siècle dépouilla le masque de la religion que la crainte du roi, et non celle de Dieu, lui avait fait garder, et le vice cessa de s'appeler Tartuffe pour prendre le nom et le costume de Fronsac. L'art prit en un instant et en masse la route que lui ouvraient les mœurs définitives du siècle. Il ne fut plus dès-lors que le ministre officieux et le courtisan salarié de la volupté, et il l'eût presque ennoblie, s'il ne se fût dégradé lui-même le premier. Donner une forme palpable et un corps vivant aux

Digitized by Google

mauvais rêves d'un sensualisme éhonté, ce fut là son seul but. La représentation de scènes galantes, empruntées à la vie du jour, remplaça pour la peinture l'histoire, la mythologie antique ou le christianisme, cette triple source à laquelle les âges passés avaient puisé leurs plus sublimes inspirations. « La peinture cesse comme art; elle se prolonge et s'exerce comme métier. Boucher et Van der Werf la prostituent à des scènes de boudoir... et voilà l'art de Van Eyck et de Raphaël employé à peindre des courtisanes... (1). » La plastique féminine fut l'inépuisable sujet que répéta éternellement, sans même y apporter une grande variété de détails, mais parfois avec une certaine grâce et quelques traits heureux, une école de décadence illustrée par ces peintres dont on a dit si spirituellement qu'ils n'avaient eu d'autres maîtres que leurs maîtresses. La sculpture, elle aussi, ne s'occupa plus qu'à meubler de ses œuvres avilies, qu'à peupler de ses amours bouffis, qu'à décorer de ses statuettes dorées les salons des grandes dames et les petites maisons des grands seigneurs, succursales opulentes de Cythère, comme on disait alors. Elle quitta la place publique, seul théâtre possible de sa gloire, pour le boudoir, sépulcre élégant de son génie éteint.

Telle fut à peu près l'unique inspiration des arts pendant le règne de Louis XV. La manière dont cet idéal était réalisé est plus singulière encore de beaucoup. Par une étrange contradiction, la théorie était pleinement démentie par le procédé; et cette peinture, cette statuaire, dont l'imitation était l'unique but, n'essayait pas même d'imiter. Elle prétendait reproduire la réalité, et ne se donnait pas seulement la peine de l'observer. Pater, ce pittoresque commentateur de Scarron, peuplait son *Roman Comique*

(1) M. Cousin. — *Philosophie du XVIII.e siècle.*

Digitized by Google

d'animaux domestiques dont la forme par trop nouvelle annonce une luxuriante imagination, et déconcerterait à coup-sûr la nomenclature du naturaliste le plus savant. Mais, même à ne prendre l'art de cette époque que dans son domaine favori, dans ce qu'on nomme aujourd'hui « la plastique féminine », quelles frappantes inexactitudes commet à chaque instant cette peinture de harem que signe le nom de Boucher! Quoiqu'il ne peignit en général que d'après nature, son moins grand talent est la fidélité. La copie s'éloigne partout de l'original; non-seulement l'expression s'efface, non-seulement, comme disait Watelet, les amants de Boucher ne savent pas exprimer leur amour, mais il refait la nature extérieure à sa façon; ici, il arrondit, suivant je ne sais quel idéal grossier et sensuel, tant l'artiste sent qu'il ne peut s'en passer; plus loin, il brise par de brusques angles la molle suavité des contours naturels. Le corps humain, sous son pinceau désenchanteur, n'est plus qu'une sorte de mannequin, qu'il rend disgracieux à force de lui donner des grâces. Et qu'on ne croie pas que ce soit sans dessein que j'insiste sur l'imperfection des procédés de la peinture, quand la statuaire semble seule devoir être l'objet de cette digression. Je l'ai déjà rappelé : depuis Lebrun, elle n'est plus que la très humble imitatrice de la peinture. Or le peintre ne copie plus la nature, et c'est un fait avéré que le sculpteur copie le peintre. A tous deux manque donc la base de l'art.

Malgré une grâce incontestable et un talent très réel, Bouchardon n'échappa pas à ce genre faux et maniéré qui est le cachet de l'esprit du siècle sur l'art. Mais un des principaux chefs de cette école de la grâce et du fini négligé en sculpture, fut (1) un homme dont le nom aujour-

(1) Avec Allegrain, celui qu'on appelait le *Sculpteur des Grâces*. — Son surnom seul est une condamnation.

Digitized by Google

d'hui est assurément des plus obscurs : Michel-Ange Slodtz. Son admiration passionnée du Bernin, que M. le comte de Cicognara a justement fait remarquer, donne en un mot le secret de toutes ses théories et résume son œuvre tout entier. Une fidélité affectée dans les plus mesquins détails, unie à une dédaigneuse inexactitude dans l'ensemble, une tendance puérile à parer la beauté d'ornements factices, et une recherche continuelle du pittoresque, tels étaient les principes du Bernin, aujourd'hui regardés comme autant de vices. Ils ont long-temps empêché d'apprécier la seule qualité de cette école : la grâce, — grâce bien coquette, mais qu'on ne saurait nier, et qui a trouvé dans les figurines de Clodion son vrai domaine et ses seuls triomphes légitimes.

Il ne faudrait pourtant pas croire à l'empire absolument universel de ces mauvais principes. L'excès, comme toujours, amena la réaction; et quoiqu'elle n'ait produit qu'un dissident, et non une dissidence, un homme seul et non une école, elle n'en fut pas moins éclatante avec Pigalle. Pigalle ne se sépare pas entièrement de Slodtz, quant à la composition; mais il en diffère absolument pour le procédé et pour l'exécution. Las de la fausseté, il devient fanatique de vérité : être exact, voilà ce qu'il ambitionne avant tout. Aussi sa copie est outrée, et il y a dans ses œuvres comme une surabondance de vérité. L'imitation exerce ici de terribles représailles, et se venge sans ménagement des insolents triomphes de la fantaisie et du fictif. Sous son ciseau, la nature a je ne sais quelle rudesse et quelle brutalité. « Pigalle avait reçu de la nature, dit *M. Joubert* dans son livre exquis, un œil savant, qui dans chaque trait découvrait mille traits, et dans chaque partie une infinité de parties. Il aimait à peindre ce qu'il savait voir. Jamais il ne pouvait exprimer à son gré tous les re-

Digitized by Google

liefs du corps humain, comme les anciens ne pouvaient jamais assez les ramener au contour. Il semblait s'être fait une loi rigoureuse de n'imiter que la vérité, telle non-seulement que les yeux peuvent la voir, mais telle que les mains pourraient la toucher. On eût dit qu'il ne traitait les passions que pour donner un plus grand nombre de modifications, d'inégalités et d'empreintes à la surface de ses statues. » Évidemment la colère l'avait emporté au-delà du vrai. Il pèche par un autre excès que les artistes dont ses marbres sont la vivante satire; mais il pèche autant, ou peu s'en faut. Cependant son siècle l'a comblé des plus grands honneurs : les surnoms d'inimitable (1), de Phidias (2) semblaient trop modestes, et l'Europe entière, ligguée par souscription pour ériger une statue à Voltaire, s'adressait tout naturellement à lui. Nous ne partageons plus guère aujourd'hui cet enthousiasme. De son temps, il s'explique; ce qui est aujourd'hui, ce qui restera le tort de Pigalle fut précisément la raison de son succès : il apportait une idée nouvelle aux esprits blasés de son temps. On était fatigué des fadeurs que reproduisaient à l'envi les lettres et les arts; sa tendance énergiquement opposée à la mode du jour plut presque uniquement parce qu'elle désennuyait un peu ce monde si fort ennuyé. De même Rousseau, en vantant la vie du sauvage dans son désert, trouva dans les salons ses plus zélés partisans, auprès de cette société si mondaine, distraite un instant par une piquante nouveauté. Le contraste produit souvent de pareils succès, éphémères, mais brillants.

Telles étaient quelques-unes des idées artistiques qui régnaient en France vers 1750.

(1) J.-J. Rousseau. — *Discours sur le Luxe.*
(2) Voltaire. — *Poésies.*

Digitized by Google

*

JEAN-ANTOINE HOUDON naquit à Versailles, dans le quartier Saint-Louis, le 20 mars 1741 (1). Son père, Jacques Houdon, servait dans une maison de la noblesse. — Ce n'est pas sans motif que nous indiquons cette honorable humilité d'origine. Houdon, qui mourut chargé d'honneurs, n'a eu que son talent pour combler l'abîme qui sépare l'obscurité de sa naissance et l'immense célébrité qu'il avait acquise quand il s'éteignit doucement. D'ailleurs cette pauvreté que le sort lui avait imposée comme la rançon de ses penchants et de sa passion innée pour l'art, exerça une influence bien marquée sur le développement de son talent. Elle le fit presque dévier et l'obligea à suivre une route moins élevée sans doute, mais où il sut rencontrer le succès et conquérir la gloire.

Dès sa plus tendre enfance, Houdon montra pour les arts du dessin les plus grandes dispositions. Il avait à peine neuf ans qu'il se glissait déjà dans la salle d'études de l'École Royale de Sculpture, heureux lorsqu'il pouvait posséder quelques morceaux de terre préparée et s'efforcer d'imiter les travaux des élèves (2). La sculpture, on le voit, était pour lui un véritable instinct. Jamais il n'eut à subir ces douloureuses hésitations, ces incertitudes de la pensée inquiète qui ne sait où se fixer dans l'avenir : il eut ce bonheur d'une irrésistible vocation qui est comme une promesse de la Providence. Sa passion enfantine pour

(1) Le registre des baptêmes de l'église Saint-Louis constate que Houdon, baptisé le 23 mai 1741, était né le 20 du même mois. Sa mère s'appelait Anne Rabache. Il eut pour parrain Jean-Antoine Lemire, officier de la reine, qui lui donna ses deux prénoms ; et pour marraine Madeleine Coquelin.

(2) Notice inédite de feu M. Henri Duval.

Digitized by Google

l'art et son assiduité le firent vite remarquer à l'école, et il n'avait pas encore treize ans, que les professeurs, et surtout Pigalle, daignaient lui donner des conseils et des encouragements, récompense des gages de talent qu'ils avaient remarqué dans les ébauches de l'enfant. Néanmoins le véritable maître de Houdon ne fut pas Pigalle; lorsque, en 1797, le ministre de l'Intérieur prescrivit aux artistes de faire inscrire sur les livrets de l'Exposition le nom de leur maître, Houdon s'intitula lui-même élève de Michel-Ange Slodtz (1). Il avait en effet travaillé dans l'atelier de ce Michel-Ange de l'Ecole gracieuse, colonie française de celle du Bernin. Il y avait eu pour condisciple Gois le père; mais il est fort probable qu'il n'apprit de Slodtz que le mécanisme de l'art, le procédé, en un mot; il est du moins certain qu'il ne lui emprunta jamais rien en fait de goût et d'inspiration. Une remarque certainement curieuse, que suggère cette éducation assez irrégulière de Houdon, c'est qu'il reçut à la fois des leçons des deux plus célèbres sculpteurs de son temps, des deux rivaux qui se partageaient la faveur publique. Au point de vue du progrès dont l'art est redevable à Houdon, rien n'est plus important à noter que cette singulière éducation. Il alla puiser aux deux sources les plus opposées qui pussent être. Slodtz était l'antithèse vivante de Pigalle; Pigalle était la satire perpétuelle de Slodtz. Houdon, grâce à eux, aura dès sa jeunesse approfondi les défauts de ces deux excès opposés. Il ne sera plus étonnant qu'il revienne à la saine tradition, et qu'il cherche à ramener la manière quintessenciée de Slodtz et la rudesse systématique de Pigalle à un juste milieu et à une sorte de terrain neu-

(1) Il travailla aussi dans l'atelier de Lemoine, mais ce ne fut sans doute qu'une sorte d'accident.

Digitized by Google

tre où toutes les deux se rencontreront ; sorte de fusion artistique dont il sera un des premiers défenseurs, un des plus zélés partisans. Ne pas aller aussi loin que ses maîtres, c'était le vrai moyen de les dépasser.

Une des sources auxquelles le jeune Houdon dut puiser encore beaucoup durant ces premières années, ce sont les palais et les parcs royaux. Il y trouva également le médiocre et l'excellent, ce qu'il fallait admirer et ce dont il devait se défier. Les Tuileries, le Louvre, Versailles, Fontainebleau étaient autant de vastes musées que la sculpture avait, depuis François I.er jusqu'à Louis XIV, encombrés de ses œuvres, si différentes de style et de valeur. Combien d'heures utilement employées à la méditation Houdon dut-il passer au pied des œuvres de J. Goujon, de Sarrazin, de Puget, de Coysevox, des Coustou, de Bouchardon même ! contemplations fécondes, études sérieuses, comparaisons mille fois répétées, où son goût encore jeune apprenait à se former, en interrogeant sa pensée solitaire et en prenant conseil de son sentiment naturel du beau ; éducation toute personnelle, lente et laborieuse, mais excellente, en revanche, presque la seule qui convienne aux grands artistes, et qui se résume, on l'a dit, dans ces deux mots : étude de la nature et des ouvrages des grands maîtres de tous les temps.

Houdon ne tarda pas à faire présager quel rang distingué il allait prendre parmi eux. Déjà âgé de quinze ans, il avait été médaillé pour une académie dessinée d'après nature (1) ; à vingt ans, il remporte le grand prix de sculp-

(1) Ce fait est tiré d'une notice publiée récemment par MM. de Montaiglon et Duplessis. — Il est constaté sur les registres manuscrits de l'Académie, qui ont pu être consultés par les auteurs de cette biographie pleine de renseignements curieux, puisés aux sources les plus variées. — Nous lui avons fait quelques emprunts que nous indiquerons dans le cours du

Digitized by Google

ture. « La reine de Saba apportant des présents à Salo-» mon », tel était le sujet du bas-relief qui avait valu cette précieuse récompense à son étonnante précocité. Ce prix n'était pas un stérile honneur; car il devait envoyer à Rome l'artiste assez heureux pour l'avoir obtenu. C'est là, dans cette patrie des Beaux-Arts, qu'il devait aller chercher, comme l'a dit un éminent critique, « son brevet de « maîtrise, son baptême d'artiste, et je ne sais quelles re-« cettes merveilleuses pour avoir du génie (1). » Toutefois, au siècle dernier, le prix et la pension étaient deux avantages fort distincts. Si l'un s'acquérait par le mérite seul, l'autre était considéré comme une faveur; le ministre n'accordait pas toujours le titre d'élève de l'Ecole de Rome au jeune artiste que le concours avait désigné. Houdon eut le bonheur d'obtenir ce qu'il avait eu le talent de mériter. Il partit pour Rome, assez jeune pour n'avoir pas encore perdu cette souplesse et cette heureuse flexibilité du talent qui n'est pas mûr, nécessaires pour recevoir utilement l'empreinte si bienfaisante d'un ciel inspirateur, de l'art de la Renaissance et du génie grec.

On a bien peu de détails sur les années que Houdon passa à Rome (2). Cependant nous voyons, dans une lettre

récit; mais nous engageons tous les amis de Houdon à lire ce remarquable travail, où ils trouveront des indications d'une exactitude précieuse.

(1) Vitet. *Etude sur Lesueur.*

(2) Houdon, dans une lettre remarquable datée de l'an III, que nous avons sous les yeux, et dans laquelle il raconte rapidement sa vie, dit qu'il ne resta à Rome que quatre ans. Il faudrait bien l'en croire, s'il ne se contredisait formellement lui-même, car il écrit qu'il est parti pour Rome à dix-neuf ans, c'est-à-dire vers 1760. Or j'ai une lettre de lui, également autographe, écrite à Rome et datée de 1767. Il est donc clair qu'il est resté à Rome au moins sept ans. Il a peut-être voulu parler du temps qu'il

Digitized by Google

autographe datée du 7 janvier 1767, qu'il travaillait avec ardeur. « Si je ne fais rien qui vaille, écrit-il, du moins je n'aurai rien à me reprocher. » Un de ses grands projets à ce moment, était de copier en tout ou en partie la célèbre fontaine du Bernin. C'est un fait assez curieux, et qui nous montre vers quels maîtres un jeune sculpteur se laissait entraîner encore. Pour exécuter cette réduction, Houdon avait « fait l'échange d'un dessin pour un morceau de marbre de porphyre vert » : les figures devaient être reproduites en métal. « *Credo che questo farebbe un bel modeletto.* » Je crois que cela ferait un joli petit modèle, disait Houdon. Il parle en outre « de la visite de M. Duclos, « secrétaire de l'Académie française », qu'il vient de recevoir, et « qui n'a pas voulu quitter le directeur de l'Ecole, « M. Natoire, sans visiter chacun de ses élèves (1). » Du reste, il se trouve fort heureux sous ce ciel enchanteur de l'Italie et dans « ce pays de bénédiction. » « *In questo benedetto paese.* » — Pour se distraire, il y apprenait, on le voit, l'italien, et correspondait dans cette langue avec Caffieri, qu'il avait sans doute connu tout jeune à Paris.

Pendant ce séjour de Houdon à Rome, un grand événe-

a passé à Rome comme élève de l'Ecole française. Ses souvenirs du reste, en écrivant cette lettre, manquaient encore ailleurs d'exactitude ; cela se comprend, après trente ans.

(1) Duclos, dans son *Voyage en Italie*, qui n'est souvent que le journal de ses visites en Italie, confirme ce passage de la lettre de Houdon. Après s'être plaint du peu de secours que les voyageurs trouvent dans les cicérones, il ajoute : « Une visite que je fis à l'Académie me fut assez utile. « — Après avoir commencé par le directeur, j'allai tout de suite voir dans « leurs chambres tous les élèves qui sont logés dans le même palais. Sen- « sibles à cette politesse, tous ces jeunes gens s'empressent de vous pré- « venir de ce qu'il y a de curieux, et de vous y accompagner. J'usai quel- « quefois de leurs offres, mais je n'en abusai pas.... etc. » (Page 59. — Edit. de 1791).

Digitized by Google

ment entraina l'art dans une route désertée depuis longtemps, et le ramena vers la nature en le faisant passer par l'antiquité. On connait assez les fouilles que Winkelmann dirigea à Herculanum et à Pompéies retrouvées, quelles richesses artistiques il tira de ces cendres remuées de nouveau, et sur-tout quelles théories nouvelles, quelles inspirations inconnues il fit sortir de ces décombres fécondés. La nécropole du génie antique devint par lui le glorieux berceau du génie moderne. De nouveau l'art grec s'élance radieux

Et jeune encor de gloire et d'immortalité,

du milieu de ces tombeaux où il ne s'était qu'endormi. Ce que produisirent ces merveilleuses découvertes, on le sait. Ce fut un entraînement général, une fiévreuse curiosité, en fin de compte une immense rénovation de l'art. Pour la première fois, l'archéologie excita l'enthousiasme et provoqua je ne sais quel enivrement universel. C'était une seconde Renaissance qui allait rajeunir et féconder le domaine stérile du beau, Renaissance arrivée juste à temps pour raviver les dernières étincelles d'un feu qui chaque jour s'éteignait de plus en plus.

Houdon un des premiers prit part à ce mouvement irrésistible et vraiment unanime. Il était Italien, pour quelques années du moins; et quel Italien ne se sentait émerveillé de ces beautés souterraines, de ces trésors d'une archéologie en bonne fortune? La nature l'avait fait de plus artiste, et un esprit si véritablement antique par certains côtés ne devait-il pas s'éprendre avec passion de ces merveilles ressuscitées de l'antiquité?... Ce qui jusqu'à présent ne pouvait être qu'une probabilité et qu'une coïncidence féconde en suppositions, devient un fait avéré quand on lit cette phrase écrite par Houdon en 1767 : « Si j'avais de

Digitized by Google

« l'argent, s'écrie le jeune et pauvre artiste, je voudrais ache-
« ter une quantité d'objets antiques! (1)» Toutes ses préoc-
cupations se dévoilent dans ce regret. Ne pensait-il pas évidemment, en traçant cette phrase, aux richesses de Pompéies, et son imagination ne mettait-elle pas sous ses yeux attristés tous ces vases, tous ces bas-reliefs si précieux? Ce rapprochement que l'histoire des arts suggérait et que la correspondance de Houdon confirme, mérite toute notre attention. Il démontre en effet l'influence que la contemplation assidue, l'étude attentive de ces débris apparaissant chaque jour, de ces fragments dont la récente découverte augmentait l'éclat et la valeur, exerça sur ce jeune artiste d'un goût naturel exquis, qui cherchait encore sa voie et n'ayant pas encore contracté d'habitudes, n'avait fait bail, en quelque sorte, avec aucune routine officielle, aucun système accepté. On a nié cette influence; elle nous semble incontestable. Pour une ame encore ouverte aux impressions du dehors, comme la sienne, il y avait, dans le spectacle de ces découvertes, comme une révélation vivante. Au sortir de l'école matériellement imitatrice de Pigalle, et de l'atelier fadement élégant de Sloditz, quel contraste de rencontrer un Winkelmann alors dans toute sa gloire, de lire ses écrits, de se trouver pour ainsi dire, par une brusque transition, face à face avec le génie grec et romain! Il y eut dans cette simple et pure beauté, sortie de la poussière des siècles, un charme irrésistible et une entraînante séduction, qui gagnèrent au respect, à l'admiration de l'antiquité un grand talent de plus, et marquèrent un but précis et brillant à cette vocation forte et impérieuse, mais encore incertaine de sa course et comme errante dans le vague et dans l'at-

(1) Lettre inédite de Houdon, du 8 janvier 1767.

Digitized by Google

tente d'une direction fixe et de principes certains et consacrés.

La preuve que Houdon avait enfin trouvé sa voie, et qu'un grand artiste de plus était né, ne se fit pas attendre long-temps. Il n'était pas rare, à cette époque, de voir l'Italie déchue commander à des artistes étrangers, et même à de simples élèves de l'Ecole française de Rome, des ouvrages importants; on sait d'ailleurs que jamais artiste ne fut plus laborieux que Houdon. Il trouva donc dans sa réputation naissante une assez sûre recommandation pour qu'on lui confiât l'exécution d'une statue de saint Bruno, destinée à la Chartreuse. Cette statue, qui mérite de notre part le plus sérieux examen, a « 9 pieds $^1/_2$ » de hauteur. Houdon en fit plus tard une réduction de « 2 pieds $^1/_2$ », qu'il faut se garder de confondre avec la statue originale, placée à Rome dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges.

Rien de plus simple que cette composition. Le saint est représenté dans son costume monacal. Sa tête nue, légèrement penchée en avant, et ses bras ramenés sur sa poitrine font aisément deviner qu'il est plongé dans la méditation. On ne saurait donc rien concevoir de moins complexe, de moins tourmenté. Cette œuvre, aussi humble en apparence que le pieux cénobite dont elle reproduit et consacre les traits, n'en est pas moins à nos yeux le chef-d'œuvre de Houdon. La popularité s'est de préférence attachée au Voltaire du Théâtre-Français. Ce choix se comprend : la gloire du modèle a rejailli un peu sur la statue, et l'écrivain fait partager son triomphe au sculpteur. Et puis sur-tout c'est une œuvre essentiellement nationale, un monument en quelque sorte élevé au génie de la France, et qui, ne l'oublions pas, se trouve par sa situation matérielle à la portée de tous les yeux et de toutes

Digitized by Google

les admirations. L'occasion est fréquente et presque permanente, d'associer dans un même et confus applaudissement Voltaire et Houdon. Saint Bruno, au contraire, porte un nom beaucoup plus indifférent à la France, et le fondateur de l'ordre des Chartreux, s'il eut beaucoup plus de vertus que Voltaire, n'eut pas autant de talents. Or on sait trop bien que la célébrité est la récompense du talent plutôt que le prix de la vertu, et que l'homme de génie, si contesté que soit son mérite moral, éclipse insolemment la modeste et moins brillante honnêteté. D'ailleurs le saint Bruno de Houdon est dans une église de Rome, et non pas dans le vestibule du Théâtre-Français. Il n'est guère accessible qu'à une aristocratie nomade d'étrangers, souvent plus riches que connaisseurs éclairés. Eussent-ils un goût exquis et une rare infaillibilité d'appréciation, jamais ils ne rendraient populaire une œuvre condamnée à un isolement regrettable. Il semble que le silence austère et recueilli d'une église convienne mieux à ce grand saint, dont l'antiquité eût fait le dieu du silence, et qui, dans le Christianisme, en est la personnification et comme l'organisateur.

Réunir tous les témoignages d'admiration qui ont salué cet ouvrage, serait une tâche trop longue pour que j'essaie de l'entreprendre. Je ne veux ici que citer ou rappeler quelques-uns des témoignages les plus considérables et les plus flatteurs dont ce saint Bruno a été honoré. M. le comte de Cicognara, que certes on n'accusera pas de partialité envers un sculpteur français, en parle en ces termes : « *Imitata semplicemente dal naturale, vi si ri-*
« *conoscera* tutta la saviezza dei migliori tempi, *e un in-*
« *dizio che l'arte andavasi avvicinando ad escir nuo-*
« *vamente, non dalla barberie della prima ignoranza,*
« *ma dalla meno compatibile, cioè quella del gusto*

« *che era tanto guasto e corrotto* (1). » « C'est, dit « M. Quatremère de Quincy, un de cesouvrages où ni l'ar- « tiste ne semblerait avoir eu besoin d'art ni l'art d'artiste; « c'est l'idéal de l'humilité, sous la forme et le costume au « naturel du pieux cénobite; et toutefois, ce marbre vous « arrête, et il ne vous sort plus de la mémoire. On dirait « qu'un rayon du génie de Lesueur serait descendu sur « cette figure pour l'animer. » Canova, ce grand maître de l'art italien, se plaisait à en faire l'éloge. On a cité bien souvent ce mot piquant de Clément XIV, Ganganelli : « Il « parlerait, si la règle de son ordre ne le lui défendait »; éloge doublement flatteur, car il venait d'un pape et prouvait qu'il était aussi d'un homme d'esprit. Mais la louange la plus haute qu'on a pu faire de cette œuvre d'élite lui a été décernée par M. le comte de Clarac, juge compétent en pareille matière, et qui déclare le saint Bruno le chef-d'œuvre de Houdon. N'est-ce pas, en effet, assez louer une œuvre de Houdon et la placer au rang le plus élevé, que de la proclamer supérieure à toutes ses sœurs, filles tant admirées d'un ciseau si fécond?

Le meilleur moyen de faire ressortir tout ce que la noble simplicité de cet ouvrage a de véritablement grand, c'est de la placer à côté d'un autre saint Bruno, également fait à Rome quelques années auparavant par un sculpteur français, par Slodtz lui-même. Comparer l'œuvre de Houdon à l'œuvre de Slodtz, est la voie la plus courte pour montrer d'une manière frappante quels progrès Houdon faisait faire à l'art, à quels préjugés systématiques il tâchait de l'arracher, et à quelle hauteur nouvelle et inconnue il l'élevait. Entre l'œuvre du maître et celle du disciple, il y a toute une révolution. La statue de Houdon

(1) *Storia della Scultura.*

Digitized by Google

était une hérésie artistique, une rupture ouverte et comme une déclaration d'hostilités contre l'école gracieuse et maniérée du Bernin. La dissidence s'était d'abord et sur-tout manifestée dans la conception : Houdon avait placé dans un isolement sagement intentionné le fondateur de l'ordre des Chartreux. Aucun accessoire parasite n'altérait sa silencieuse austérité, et ne semblait comme un démenti donné au caractère majestueusement simple du grand saint. La prière absorbait son esprit tout entier; il n'y avait pas dans ses yeux un seul regard pour le monde; il n'y avait pas dans son ame une seule pensée qui parût égarée au dehors, dans les détours d'une frivole distraction. Son ame se repliait sur elle-même, pour s'élancer avec plus de force vers le ciel et jusqu'aux pieds de Dieu. — Slodtz ne s'était pas contenté d'un sujet si étroit. Les exigences du pittoresque s'arrangeaient mal de cette pauvre immobilité. Il lui fallait du mouvement à tout prix : la vie ne lui paraissait, sans le mouvement, qu'une impossible chimère et qu'une ambitieuse illusion; pour lui, l'un n'exista jamais sans l'autre. Il choisit donc le moment où saint Bruno refuse la mitre d'évêque qu'un ange, dit la légende, lui présenta. De la sorte, il put composer un groupe, et non pas seulement exécuter une statue. Son œuvre n'y devait rien gagner. Et d'abord, l'ange, si gracieux que puissent être sa pose et ses mouvements, est de la famille de ces anges bouffis qui ne diffèrent guère que par le nom des amours de boudoir et du Cupidon traditionnel. C'est là assurément une confusion singulière, quoique assez ordinaire à cette époque. Quant au saint, sa position est aussi compliquée qu'est modeste et tranquille le maintien préféré par Houdon. Saint Bruno ne prie plus chez Slodtz, il pose; il n'est plus humble, il est théâtral. Tous les membres sont en mouvement : le bras droit est vivement porté en

Digitized by Google

arrière, et le gauche, tendu fortement en avant, semble repousser avec frayeur l'insigne d'un honneur qu'il dédaigne. On ne reprochera pas à ce groupe d'être glacial comme le marbre et immobile comme la mort; il est tourmenté et faux, à force de vouloir être vivant. Mais toute cette vie qui ressemble à de l'agitation, et arrive jusqu'à une mise en scène vraiment profane, ne s'adresse qu'aux yeux : elle ne pénètre pas jusqu'à l'ame, comme cette paisible animation et cette vivante simplicité par laquelle Houdon nous touche et nous émeut. Avec une bien plus grande économie des ressources de l'art, avec une bien plus sage sobriété, il produit des effets étrangement plus profonds. Slodtz étale avec une vaine ostentation sa fastueuse opulence; mais comme « rien ne vient du cœur, rien n'y va (1)»; et, dans le fait, l'admiration découvre plus de trésors dans la réserve méditée et savante de Houdon, que dans la prodigalité si pauvre de Slodtz (2). Ces deux œuvres, d'un genre si différent, rappellent des réflexions judicieuses auxquelles le hasard donne ici une application d'une justesse si étrange, qu'elle paraîtrait préméditée. Citons les, elles en sont dignes : « Un dessin noble et « pur, mais énergique, profond et vrai, telle est la condition « essentielle de la sculpture; ajoutez à cela une pensée simple, un sentiment calme dans le sujet, et les conditions « du genre sont remplies. La peinture, qui peut beaucoup « dire pour l'explication d'un sentiment, peut chercher « les sujets compliqués; mais la sculpture ne saurait avoir « trop de clarté, de simplicité, d'unité. Pour parvenir à « toucher avec des formes, il faut leur donner une subli-

(1) On connaît ce mot si précis de Napoléon.

(2) L'église de Saint-Sulpice, à Paris, renferme un monument funèbre qui est un des exemples les plus frappants de sa manière.

Digitized by Google

« mité de contour et d'expression qui est rare, très rare, « et on cherche alors, pour produire de l'effet, à s'ai- « der de moyens accessoires, tel qu'un sujet dramatique « *ou* singulier, ou tant soit peu composé. Mais on s'é- « gare, dans ce cas, et la sculpture se jetant dans le groupe « et le dramatique pour parvenir à toucher, est aussi dé- « paysée que la peinture qui se jette dans le bas-relief et « le dessin académique, pour suppléer à l'expression par « les formes et l'arrangement. Il faut accepter les condi- « tions du genre qu'on a choisi et se résigner à son « art (1). »

En dernière analyse, et pour formuler en un mot mon jugement sur cette statue de saint Bruno, je n'hésiterai pas, avec M. de Clarac, à la proclamer le chef-d'œuvre de Houdon, sur-tout à cause de la grandeur simple et vraie de la conception. Parmi les ouvrages fort remarquables et fort remarqués dont se compose son œuvre immense, celui-là plus que tous les autres, seul peut-être, est la marque d'une tendance forte et réelle vers l'idéal, et comme le gage, non plus d'un talent très distingué, mais du génie lui-même. Houdon est comme le dieu d'Homère, en un instant il arrive au but, à la perfection; et dès son premier élan il a parcouru la carrière, le monde idéal de la beauté, et lui a ravi un de ses rayons, rapporté et rendu à l'humanité.

Une œuvre d'un genre tout opposé, mais qui se rattache, par la date de son exécution, au séjour de Houdon à Rome, doit prendre place ici même. Je veux parler de cet Écorché célèbre auquel son nom est resté attaché (2). Il ne

(1) *Globe*, de 1824. Article signé Y (de M. Thiers, dit-on.)

(2) Houdon a laissé aussi à Rome une statue de saint Jean de Latran, dans l'église de ce nom. Par malheur, nous ne la connaissons pas personnellement, et nous n'en avons rencontré nulle part la plus courte descrip-

Digitized by Google

parut en France qu'en 1769, et voilà pourquoi généralement on en reporte la composition à cette époque trop avancée. C'est cependant une grave erreur. L'Écorché fut exécuté à Rome, et Houdon, à son retour même, en donna un plâtre à l'école de Paris. Plus tard, il le corrigea, et un nouveau plâtre de cette seconde édition, revue, corrigée, coulée en bronze, fut encore offert à l'école de Paris (1), témoignage de reconnaissance pour le théâtre de ses premiers débuts, et en même temps preuve bien sensible de la direction qu'il sentait nécessaire d'imprimer aux études. On sait aussi qu'il existe de cet Écorché, une réduction qui n'est pas moins estimée, et qui a obtenu et obtient chaque jour encore l'honneur d'un si grand nombre de répétitions. Voilà l'historique véritable de cet important travail. Disons en quelques mots quelle est l'utilité absolue d'une œuvre de ce genre, et quelle fut la valeur particulière de celle de Houdon.

L'Écorché est une de ces œuvres modestes, mais nécessaires; obscures, mais fécondes, qui ne créent pas le génie, mais qui font son éducation. Qu'un scepticisme superficiel se raille de ces services désintéressés et de ces monuments moins brillants que solides, qu'un art patient et dévoué a seul pu élever, rien de plus naturel; mais rien aussi de plus injuste. Evidemment une œuvre aussi purement scientifique, aussi laborieuse ne produira aucun de ces enthou-

tion. Ce silence pourrait nous consoler en même temps qu'il nous contrarie; on ne passe guère sous silence que ce qui ne vaut guère la peine d'être mis en lumière. Cependant, nous avons je ne sais quel pressentiment d'une injustice commise et d'un appel à interjeter. Ce saint Jean ne serait-il pas digne de l'auteur du saint Bruno? Il nous répugne de le croire. MM. de Montaiglon et Duplessis nous apprennent qu'il rapporta encore de Rome la copie en marbre d'un Centaure.

(1) Lettre inédite de Houdon du 20 vendémiaire, an III.

Digitized by Google

siasmes faciles et banals qui s'attachent aux triomphes bruyants et aux ovations fastueuses, mais contestées bientôt. Ce n'est qu'à un juge sérieux qu'il appartiendra de comprendre l'importance et l'indispensable utilité de ce travail, auquel tant de sciences diverses ont contribué, et qui honorerait un médecin autant qu'un sculpteur. Tous les grands maîtres de l'art, Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini se sont accordés sur les secours de tous les instants que l'étude et la connaissance de l'ostéologie et de la myologie prêtaient aux arts du dessin. Elle en est l'un des premiers et des plus nécessaires fondements : « Le dessin, disait « récemment un savant critique (1), ne représente que la « surface des corps, cette surface dont les proportions, la « figure, la couleur sont la fin dernière pour laquelle la na- « ture a disposé tout le reste. Mais la surface résulte de la « construction des parties intérieures qu'elle laisse plus ou « moins entrevoir, parties qui sont principalement les mus- « cles et les os. Pour imaginer des figures dont les mouve- « ments et les formes soient conformes à la nature, rien de « plus nécessaire que de connaître le nombre, la forme, « la situation, les fonctions des os et des muscles; et pour « reproduire même les formes qu'on a devant les yeux, « pour diriger l'œil parmi les incertitudes des apparences « et le préserver des illusions où elles l'induisent, rien qui « soit plus utile. »

M. Quatremère de Quincy appelle l'Ecorché de Houdon « une sorte de rudiment de la langue des formes. » Le mot est spirituel, et très juste, ce qui vaut encore mieux; et il éveille dans l'esprit une comparaison pleine de vérité. Je ne sache rien au monde de plus dédaigné qu'un rudiment. Est-ce un ressentiment enfantin et une vengeance puérile

(1) M. F. Ravaisson.

Digitized by Google

qui, avec l'âge, se changent en un mépris oublieux? Je ne sais; mais quand on a dit d'un homme que c'est un grammairien, il semble souvent que l'on ait voulu d'une manière détournée faire comprendre sa nullité. Tâchons de mettre cependant les services obscurs au-dessus des inutilités brillantes, et ne laissons pas l'habitude prescrire les droits de la raison. Houdon, en faisant son Ecorché, « résultat d'études profondes sur l'anatomie considérée comme base du dessin (1) », a laissé à ses successeurs comme un livre facile et toujours ouvert, où ils peuvent apprendre à connaître la nature cachée et les formes raisonnées du corps humain. C'est un immense secours qu'il a apporté à l'étude de son art.

Mais si son œuvre était utile, à quel point fut-elle opportune et parfaite? Ce qui donne à l'Ecorché de Houdon encore plus de mérite, c'est sa priorité. Les anciens, bien qu'ils connussent admirablement la myologie et l'ostéologie, et qu'ils aient fait un si merveilleux emploi de leur science dans leurs ouvrages immortels, ne paraissent point avoir connu cette méthode spéciale et artificielle des Ecorchés. C'était sur la nature elle-même qu'ils étudiaient. A l'époque de la Renaissance, l'école de Michel-Ange, le plus profond des anatomistes, produisit des œuvres anatomiques célèbres. Mais c'étaient plutôt de savantes études que des ouvrages destinés spécialement à l'enseignement. Le sculpteur, en les exécutant, avait eu pour but de se perfectionner lui-même, plutôt qu'il n'avait songé à former des talents naissants. Le mérite de Houdon est d'avoir composé, en vue des sculpteurs à venir, un ouvrage tout-

(1) Ce sont les propres expressions de Houdon en parlant de son Ecorché. (Lettre inédite du 13 Vendémiaire an III). Il le fit colorier pour lui. —Voir le *Moniteur* du 10 décembre 1828.

Digitized by Google

à-fait pédagogique, ce qui avait été essayé, mais non vraiment réalisé avant lui. C'était commencer fermement, à cette époque, dans la sculpture, la réforme que David devait accomplir avec plus de bruit et d'éclat, mais aussi avec moins de mesure. Quel est, en effet, le grand mérite de David? « Il consiste, dit son juge le plus compétent, à « avoir refait la grammaire et la syntaxe de l'art de pein- « dre, que ses prédécesseurs avaient si étrangement cor- « rompues (1). » Houdon, de même, marqua bien nettement le but qu'il se proposait, et cette patiente et belle étude ne laissa point de doute sur ses intentions. L'Ecorché était le signal et le symbole d'une prudente et discrète imitation; il était comme le drapeau et le mot d'ordre de la révolution des arts : après le règne de la manière ignorante, venait le règne de la simplicité savante. Un succès général récompensa ce noble effort, qui lui donnait une supériorité incontestable sur tous les sculpteurs ses contemporains, dans la partie scientifique de son art. Du vivant même de Houdon, son œuvre était devenue européenne; elle n'a pas cessé de l'être. Les écoles étrangères l'ont demandée avec empressement à la France, et l'ont adoptée avec une honorable unanimité. Les faits ici parlent seuls, et font un éloge assez pompeux pour qu'il soit superflu de rappeler cette phrase décisive de M. Quatremère de Quincy : « L'Ecor- « ché de Houdon est devenu, dans les écoles, l'exemplaire « normal de la structure musculaire du corps humain. » Il règne donc et sans partage, malgré les essais nouveaux tentés par d'autres artistes dans la voie ouverte par lui. N'est-ce pas là un éloge bien éloquent? Houdon donne depuis cinquante ans à la jeunesse des écoles des principaux

(1) M. Delécluze, *David* et son temps. Page 406. in-12.

Digitized by Google

pays de l'Europe ses impérissables leçons, et prolonge pour elle un enseignement posthume qui, sans nul doute, n'est pas près de finir. Son Ecorché n'est pas seulement un chef-d'œuvre, c'est encore une bonne action et un bienfait.

Houdon revint à Paris vers 1769, après un séjour de huit années à Rome, années d'études laborieuses dans la cité qui renferme ce que vingt siècles ont accumulé de beauté; ville bénie, sépulcre sacré de l'art antique, et berceau plus sacré encore de toutes les gloires de l'art moderne. Il ne rapportait dans sa patrie qu'un nom peu connu : sa célébrité naissante ne l'avait guère suivi au-delà des murs dans lesquels il laissait pourtant son saint Bruno. Il avait assez annoncé, par ce chef-d'œuvre, vers quel genre de sculpture l'entraînait sa vocation. Évidemment il se sentait touché des charmes infinis du beau idéal; sa voie était tracée, difficile, mais brillante. Toutefois, le moment était déjà venu où il allait l'abandonner. A peine pourtant en avait-il franchi les premiers obstacles, à peine y avait-il aperçu à l'horizon l'aube naissante de son renom futur. Mais la dure nécessité brisa tous les beaux rêves de sa jeune imagination, tous les projets dont elle peuplait sans doute un splendide avenir. Houdon n'était pas riche; il fallait vivre avant de sculpter, et s'adonner au genre en vogue et productif, plutôt qu'à celui que lui conseillaient ses secrets instincts; sacrifice amer qui ne fut par bonheur accompli qu'à moitié, mais qui dut être alors pour Houdon une pénible obligation et presque une humiliation.

Le temps était passé où la sculpture n'était qu'un des ministres de la religion, et consacrait à Dieu d'inimitables chefs-d'œuvre, offrandes d'un pieux ciseau. Le scepticisme régnait; quand le temple était sans adorateurs, à quoi au-

Digitized by Google

raient servi d'inutiles ornements ? C'était d'ames, et non de blocs de marbre qu'il fallait remplir le vide et le silence de ces voûtes, étonnées, après tant de siècles de foi, de ce subit abandon. Et puis si parfois une église, une chapelle nouvelle s'élevait, œuvre d'art bien plus qu'œuvre de foi, encouragement accordé à l'architecture plutôt que monument élevé à la gloire de Dieu, la grande sculpture y eût-elle trouvé une occasion de déployer ses merveilleuses ressources ? Michel-Ange eût-il trouvé la place de son Moïse dans ces chœurs mesquins qui trahissent encore le mépris du jour pour le grandiose, détrôné au profit du joli, et qui conservent, par une sacrilége imitation, je ne sais quelle odeur de boudoir. La statuaire, au service de la religion, ne savait plus que suspendre partout des guirlandes et des festons, sculpter des saintes coquettes, et envelopper des anges souriants de nuages vaporeux.

La sculpture monumentale, celle qui dépend des gouvernements, seuls assez riches pour l'encourager et la soutenir, celle que l'on a appelée « l'Art des Rois », n'était guère dans des conditions meilleures que la sculpture religieuse. Et d'abord, la plus grande partie des marbres nécessaires à l'embellissement des châteaux et des parcs royaux y avaient été placés sous Louis XIV, et s'il restait de grands édifices à orner, ce n'étaient guère que ceux qui devaient être achevés par Louis XVI, tels que l'Ecole-Militaire et l'Eglise Sainte-Geneviève. Mais le gouvernement eût-il eu la plus vaste place à donner dans ses édifices aux œuvres de la statuaire, et le plus vif désir de hâter cet embellissement, qu'il lui eût fallu renoncer à ces généreux projets, ou du moins en suspendre indéfiniment l'exécution; le déplorable état des finances ne lui permettait qu'un goût assez discret pour les arts, et une

Digitized by Google

protection un peu économe pour les artistes. Louis XVI cependant montra la meilleure volonté pour les mieux encourager; il trouva encore le moyen de faire des commandes importantes et périodiques pour former une collection des grands hommes de la France; déjà même, en 1775, les premières commandes avaient été faites. Mais il était plus facile de commander que de payer, et nous verrons que Houdon, entre autres, dut regretter la gloire chèrement achetée d'avoir travaillé pour l'État.

Il y avait au XVIII.e siècle un sentiment général qui survivait à tous les autres, avec une invincible opiniâtreté, et qui ne faisait que croître et grandir sur les ruines des croyances renversées. « Ce qui est curieux, écrit Topffer « dans une page charmante (1), c'est qu'il y a un des « germes du cerveau qui n'avorte jamais, qui s'alimente de « rien comme de beaucoup, qui prend sa croissance l'un « des premiers, et décroît le dernier de tous; si bien que « celui-là mort, on peut être assuré que tout le reste de « l'homme a cessé de vivre : c'est celui de la vanité. » La vanité en effet est la dernière superstition des siècles qui n'en ont plus, et le portrait n'est pas autre chose que l'art mis au service de la vanité. « Quand les arts ne peuvent plus rien pour la vie publique, il faut souffrir qu'ils embellissent la vie privée, et qu'ils cherchent auprès des individus les moyens qu'ils ne trouvent plus auprès des gouvernements (2) : » voilà, indiquée d'un mot, la position précaire de l'art à l'époque de Houdon. Le portrait était une nécessité; il répondait à la seule croyance, au seul besoin du moment. Le buste est la vraie statuaire du siècle qui a vécu dans un salon.

(1) *Réflexions et Menus propos.*

(2) *Globe* de 1824. *Revue des Arts* signée Y.

Digitized by Google

Cependant le portrait n'est qu'un genre forcément secondaire. Un grand critique, Lessing, l'a très ingénieusement défendu et a tiré d'une mauvaise cause un excellent parti en remarquant que, dans le portrait, on cherche à atteindre l'idéal d'un homme déterminé, et non l'idéal d'un homme en général (1). Mais qu'est-ce donc que l'idéal d'un homme déterminé? Lessing veut-il parler du moment où cet homme se trouve supérieur en quelque sorte à lui-même. Ce n'est plus là qu'une situation exceptionnelle, contraire à son état habituel; est-il vrai de dire dès-lors que l'artiste qui a choisi cet instant favorable et accidentel a fait ressemblant? Ne faut-il pas accepter le modèle, pour arriver à la plus grande ressemblance possible, tel qu'il est le plus ordinairement? Comprendre ce qu'expriment les traits qu'il a sous les yeux, et le rendre, voilà ce que cherche l'artiste; n'est-ce pas là copier? Le mot de Lessing est fort ingénieux, mais il ne peut élever le portrait au niveau de la composition vraiment idéale. Le fait incontestable est que le peintre de portrait ou le sculpteur de bustes doit copier, ce qui est la première condition de son art dans ce seul cas. L'indulgence nécessaire envers quelques laideurs exceptionnelles, qui supportent aisément et demandent même quelques adoucissements et quelques beautés d'emprunt, n'est pas un argument contre un principe évident. Or l'artiste qui aspire à gagner la palme suprême doit copier ses conceptions, et non pas la simple réalité. Demander ou accepter des modèles vivants qu'on s'efforce de reproduire fidèlement, c'est descendre dans l'art. Le rôle le plus beau, le plus grand, c'est de créer; voilà pourquoi il est regrettable que

1) *Das Portrait ist das Ideal eines gewissen Menschen, nicht das Ideal eines Menschen überhaupt.* — (*Laocoon.* § 11).

Digitized by Google

Houdon n'ait pas dû à la naissance une position indépendante, qui lui eût permis de suivre à son gré la voix du génie qui l'appelait parmi les élus de l'art, et qu'il ait été obligé de donner aux bustes un temps si précieux. Il est vrai qu'il a si admirablement réussi dans ce genre secondaire, qu'il est presque étrange de regretter qu'il s'y soit adonné. Un regret est pourtant permis ici, car on avait le droit d'attendre de lui mieux encore qu'il n'a fait. Le portrait a perdu Houdon, mais en l'élevant au plus haut rang parmi les plus remarquables talents.

Du reste, qu'on n'aille pas supposer, comme certains esprits ont feint de le croire, que Houdon s'est consacré uniquement au buste (1). Il fut assez laborieux pour produire un nombre fort considérable d'études et de véritables ouvrages d'art personnel. Sa facilité doublait le temps pour lui. La galerie que l'on composerait avec la collection de ses œuvres purement artistiques suffirait, et par le nombre des sujets traités et par leur valeur, à faire une renommée. Nous verrons que, par malheur, l'habitude du buste a en général exercé même sur cette série toute d'invention une influence funeste. On ne

(1) Nous voulons parler d'un jugement de M. le comte de Cicognara. Son ouvrage est trop répandu pour que nous ne combattions pas ici ses assertions, dignes de sa partialité ordinaire et de son injustice pour tout artiste qui n'est pas italien. Il avait été forcé d'accorder des éloges sans restriction au saint Bruno, éloges bien précieux dans cette bouche étrangère ; il ajoute uniquement ces mots : « *Mons. Houdon scolpi diversi busti « degli uomini del suo tempo assai bene, ed a lui le scuole moderne sono « debitrici di quel modello di anatomia che presentasi col braccio disteso, « il quale conservasi tuttora nelle academie per uso dei giovani artisti.* » Il consent à louer d'une manière générale et rapide le sculpteur de bustes, l'auteur de l'Ecorché, mais ne laisse pas seulement soupçonner l'existence d'autres œuvres, telles que la Diane, et sur-tout la statue de Voltaire. Ce sont des oublis singuliers.

Digitized by Google

se débarrasse pas aisément d'une manière contractée. Pour le moment, nous nous bornons à signaler cette grande division de l'œuvre tout entier de Houdon. D'un côté il faut ranger toutes les figures copiées d'après nature et fidèlement ; les portraits, en un mot. En regard, on rangera les ouvrages plus personnels, fils d'une imagination plus ou moins sévère, et non pas reproduction exacte d'un modèle vivant ; la copie et la conception, c'est là la double devise que nous assignerons à ces deux catégories, si distinctes par leur origine, et par le genre d'admiration qu'on leur doit accorder.

En résumé, nous voyons qu'une déviation partielle fut imposée aux facultés artistiques si éminentes de Houdon qui auraient trouvé, à une autre époque, un plus large développement. Son siècle, pour son malheur, n'aime pas le grand ; et la sculpture doit être grande pour être vraiment belle. Latour et ses pastels, voilà l'expression la meilleure et la plus flatteuse de la société au milieu de laquelle il vivait. « Ce ne sont pas les choses « majestueuses et les grandes images qu'on aime à con- « templer, car personne ne s'y reconnaît. L'art ne cher- « che donc plus à élever les âmes ; il tend au plaisir, et « encore est-ce au plaisir pacifique, au plaisir d'inté- « rieur... Tout ce qui est grand et majestueux, tout ce qui « remue les âmes, n'est plus que fâcheux et incommode... « On aime, on estime, on applaudit ; on ne vénère plus (1). » Ces réflexions pénétrantes de Gans sur un autre temps s'appliquent parfaitement à cette époque, et la jugent. Mais la critique, dira-t-on, dont le devoir est de diriger l'opinion, et de la redresser quand elle dévie, devait apercevoir les dangers de cette voie ouverte aux arts. Houdon put-il recevoir d'une voix éloquente des conseils et des avis plus

(1) *Souvenirs sur Gans*, par M. Saint-Marc Girardin.

Digitized by Google

que jamais nécessaires? En d'autres termes, quelle influence la critique contemporaine exerça-t-elle sur son talent? c'est là ce qu'il nous faut tâcher maintenant de déterminer.

Le roi de la critique artistique, en 1770, était sans contredit Diderot; il régnait sans partage dans le domaine du beau, sans que toutefois il eût réussi à faire adopter ses opinions relativement excellentes, et ses théories encore sensuelles dans leur spiritualisme ardent. Il n'était pas contredit; mais était-il partout écouté? Bien des oreilles restaient sourdes encore; mais quelques talents nouveaux mettaient ses principes en pratique. Greuze a été parfois en peinture son disciple charmant et gracieux; Houdon, l'ami intime de Greuze, s'il nous pouvait répondre lui-même, ne se défendrait pas d'avoir profité des conseils et des leçons de Diderot. Remarquons d'abord que Diderot encouragea les commencements incertains, et flatta les espérances douteuses de plus d'un artiste débutant. On se rappelle sa célèbre visite à l'atelier de David encore ignoré, et ses éloges flatteurs. Or on sait que Houdon connut Diderot dès son retour à Paris, puisque, dès 1771, il exposa son buste. Il est donc certain qu'il fut en relation avec lui, à une époque où un guide ne lui était pas un secours inutile. Mais ce qui fortifie bien plus encore à mes yeux cette conjecture, c'est la conformité d'idées qui se remarque entre le critique et le sculpteur sur les questions capitales de l'art et sur sa situation d'alors. Contre quel défaut s'indigne Diderot? contre la manière. Il la poursuit de ses sarcasmes; c'est Boucher sur-tout qu'il crible de ses épigrammes et de ses exclamations pleines de colère. « Il n'a pas la pensée de l'art, dit-il, il n'en a que le concetti. » Un artiste revenant d'Italie conservait le goût de Boucher; Diderot aussitôt augura mal de son avenir : « Il a conversé

Digitized by Google

avec les apôtres, s'écrie-t-il, et il ne s'est pas converti ! » Convertir les artistes au simple, voilà en effet son ardent désir; tout le prouve dans ses écrits. Quelles sont les qualités qu'il exige du sculpteur? « Simplicité, naïveté, rusticité de verve. » Il recommande l'antique sans en être fanatique : « Il faudrait, dit-il avec bonheur, étudier l'antique pour apprendre à voir la nature », et ailleurs : « Le sculpteur a tout lorsqu'il a le dessin, l'expression et la facilité du ciseau..... La sculpture est sérieuse, même quand elle badine; elle ne souffre ni le bouffon, ni le burlesque, ni le plaisant, rarement même le comique. Le marbre ne rit pas. Elle est voluptueuse, mais jamais ordurière... Le maniéré, toujours insipide, l'est beaucoup plus en marbre ou en bronze qu'en couleur. Oh! la chose ridicule qu'une statue maniérée (1). » Quelle est aussi l'impression que laissent ses Salons? J'emprunte le sûr témoignage d'un esprit élevé, et tout-à-fait désintéressé dans cette question particulière : « On les quitte, dit M. Bersot, enthousiaste de la simplicité dans l'art; il vous fait aimer d'une nouvelle passion la sculpture antique (2). » Houdon, l'auteur du saint Bruno, n'est-il donc pas le sculpteur que demande, que rêve Diderot? Toutes les qualités qu'il exige ne sont-elles pas celles qui distinguent Houdon : *dessin, expression, facilité de ciseau, simplicité?* et n'est-ce pas à Diderot que Houdon doit une partie des principes qui le dirigèrent dans toute sa carrière? Il serait sans doute à souhaiter qu'on pût retrouver, des rapports qui lièrent ces deux grands hommes, des traces plus précises; mais en vérité, il ne semble pas possible qu'on ait une raison de les rejeter. A lire les écrits de l'un et à étudier l'œuvre de

(1) Salons. Pensées. *Passim.*

(2) *Etude sur Diderot*, in-12, page 102.

Digitized by Google

l'autre, on reconnaît bien vite une filiation intellectuelle qui ne souffre guère de désaveu, et on peut déclarer sans crainte, je le crois, que Diderot a été le conseiller écouté et comme le directeur du talent de Houdon.

C'est de 1771 à 1793 qu'il faut placer la grande période de la vie artistique de Houdon. Sa gloire a pour cadre en quelque sorte son retour à Paris et la Révolution, et c'est entre ces deux dates qu'en est, pour ainsi dire, le centre et le vrai foyer. Le règne de Louis XVI est en même temps celui de Houdon. C'est une double Renaissance qu'ils inaugurent tous deux, l'un en politique, l'autre en sculpture, par une simplicité honnête et amie du vrai. La biographie de Houdon, pendant toute cette glorieuse époque, se compose d'une succession régulière et alternative de triomphes publics et de travaux actifs, mais solitaires. Singulière existence que celle de l'artiste véritable, dont nous trouvons en Houdon un modèle et un exemple frappant. Pendant de longs mois il se recueille et travaille dans le silence de l'atelier : enfermé dans ce sanctuaire presque ignoré, il se dérobe au public. Puis, vient un moment fatal et attendu, et il reparaît au grand jour de la publicité, livre à des applaudissements impatients l'œuvre de sa méditation laborieuse et de sa retraite féconde, et la gloire alors lui paie peut-être la rançon de son obscurité volontaire.

C'est ainsi que nous allons voir Houdon s'éclipser périodiquement pendant deux années pour reparaître avec un nouvel éclat, au milieu de son œuvre augmenté. En dehors de ces expositions périodiques, on perd la trace de ses pas ; et on ne le retrouve guère qu'à ses étapes ordinaires de deux en deux ans. Nous allons cependant, à l'aide des souvenirs que ses contemporains nous ont laissés, le suivre du plus près qu'il nous sera possible, et le perdre de vue aussi

Digitized by Google

rarement qu'il nous sera permis. Ce n'en sera pas moins sur-tout une course rapide à travers les Salons de ces vingt-deux années (1771-1793) que nous allons tenter.

Dès sa première exposition (1), dès l'année 1771, Houdon donne des preuves de son double talent. Il se montre à la fois capable de conceptions personnelles et en même temps sans rival déjà dans le portrait. Il fait en quelque sorte sa profession de foi dès sa première apparition devant le public, et il lui dévoile par des œuvres remarquables les deux côtés très distincts de son talent. La division que nous avons indiquée plus haut s'applique tout de suite à ce Salon de 1771; et déjà commence la scission d'un art qui cède à la nécessité, mais qui trouve aussi le temps et les moyens d'obéir à ses instincts. Le *Morphée* est un des gages les plus brillants et les plus connus de la vocation de Houdon qui, je le répète encore, eût sans doute, né plus indépendant, atteint et poursuivi plus souvent l'art vraiment idéal.

Ce *Morphée*, de grandeur naturelle, n'était encore alors

(1) *Extrait de la liste des ouvrages exposés au Louvre* par MM. de l'Académie :

N.° 279. *Morphée*..... modèle de grandeur naturelle.

280. Les portraits de M. Bignon, prévôt des marchands, et de madame son épouse.

281. Le portrait de M. Diderot.

282. Le portrait de madame de Mailly, épouse de M. de Mailly, peintre en émail.

283. *La Tête d'Alexandre*, médaillon plus grand que le naturel, pour faire pendant à une tête *antique* de Minerve, de même grandeur et de même relief.

284. Deux têtes de jeunes hommes, l'une couronnée de myrte, l'autre ceinte de rubans, de ronde-bosse et de grandeur naturelle.

Nous donnerons exactement, à chaque exposition, la liste des œuvres marquées sur le livret. C'est un document qui peut être utile et commode.

Digitized by Google

qu'un plâtre. Le dieu était représenté sous la figure d'un jeune homme étendu à terre et plongé dans un profond sommeil. Ses membres reposaient sur une draperie. C'était une grande nouveauté pour l'époque que cette simplicité, sur-tout dans un personnage allégorique, sujet qui, plus encore que tous les autres, se prêtait si facilement à l'esprit et au mauvais goût. Houdon prouvait ainsi que la grâce n'était pas l'irréconciliable ennemie du naturel, et qu'il n'était besoin que d'un peu de goût pour associer ce qui avait si long-temps répugné à toute espèce d'alliance. La figure de Houdon rompait nettement, mais sagement, avec les principes et les écoles en faveur. Elle était une critique évidente des excès, mais sans qu'elle tombât pour cela dans aucun excès. Ce n'était pas une révolte, mais c'était une révolution. Aussi n'excita-t-elle aucune de ces véhémentes attaques que provoquent toujours les changements exagérés et les brusques réactions. Elle n'attira à son auteur qu'une très juste et unanime admiration. On me pardonnera de rappeler souvent les témoignages laudatifs ou les critiques des contemporains eux-mêmes. Ne serait-ce qu'à titre de renseignements historiques, ils auraient déjà leur valeur, et leur date leur donnerait un intérêt tout spécial, quand ils n'auraient que celui-là (1).

(1) L'œuvre de Houdon est immense, et sur-tout dispersé à l'infini. Les contrées les plus éloignées en possèdent de précieux fragments. Une grande partie de ses bustes a trouvé dans l'intérieur des familles une sépulture honorable, mais obscure, et un piédestal modeste sur les cheminées de salons inconnus. Il est donc absolument impossible de tout connaître, de tout découvrir. Nous avons étudié consciencieusement toutes les parties de son œuvre accessibles à notre légitime curiosité. La copie ou la gravure nous a souvent fourni le secours d'utiles reproductions et donné une idée générale de l'ensemble, sinon de l'exécution. Quant aux bustes qui sont perdus à tout jamais sans doute pour le public, nous nous sommes contentés de reproduire les opinions con-

Digitized by Google

« Les pavots dont il est enlacé, disaient les *Nouvelles à la « Main* de madame Doublet en parlant de l'œuvre de « Houdon, caractérisent assez bien Morphée..... Au sur- « plus, la figure est très belle et a quelque chose de cé- « leste. Son attitude, ses contours, la mollesse de ses mem- « bres répondent très bien à l'idée de l'artiste. Il rè- « gne une douceur merveilleuse dans son repos, au travers « duquel on démêle un être vivant et dont la respiration « semble se faire sentir (1). Si M. Houdon, ajoutait Fré- « ron (2), se glisse dans la foule qui se porte au Salon, « pour recueillir ce qu'on dit de ses travaux, il a sûrement « le plaisir flatteur d'entendre louer son Morphée, qui est « modelé avec tant de justesse, et où l'on trouve des fi- « nesses de détail si estimables (3). » Cette figure, a dit depuis M. Q. de Quincy, juge excellent dont nous aimons à invoquer l'autorité, « se fit remarquer par un « fort bon accord de vérité sans mesquinerie et de no- « blesse sans manière. » Il est presque superflu de dire qu'elle fit entrer Houdon à l'Académie comme agréé. Quatre ans plus tard, il la reproduisit en marbre, et cette répétition fut son morceau de réception comme académicien titulaire.

Ce n'est pas pourtant qu'à tous les éloges qu'elle valut à son auteur, on ne puisse opposer quelques légers

temporaines. Cette observation générale que je fais ici, une fois pour toutes, et pour m'autoriser à emprunter de nombreuses citations aux feuilles et aux Mémoires du temps, ne trouve pas du reste ici son application ; car le *Morphée*, on le sait, orne la grande salle de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, et occupe une place très honorable parmi les morceaux de réception.

(1) *Mémoires secrets réunis sous le nom de Bachaumont.* Tome XIII, page 100.

(2) *Année littéraire* 1771. Tome III, page 304.

(3) *Mercure de France* (Octobre 1771). II.e volume, page 200.

Digitized by Google

reproches. Ainsi on ne peut nier que la draperie ne soit un peu lourde ; le marbre ne disparaît pas assez, on sent trop sa roideur originelle ; l'ensemble des lignes, pourrait avoir plus de suavité, de douceur, et de nos jours, nous avons vu l'illustre Pradier, dans ce même sujet du sommeil, que ce soit un prince ou un dieu, qu'importe ? surpasser Houdon et de beaucoup.

Son œuvre n'en reste pas moins fort estimable ; n'oublions pas d'ailleurs combien cette correction de dessin, « cette imitation fidèle de la nature, ennoblie par toutes « les beautés qui peuvent lui appartenir (1) », étaient chose nouvelle en France, quand Houdon les y ramenait. Son Morphée était l'aurore du mieux, aurore déjà radieuse et pleine de promesses (2).

Au Morphée, il faut ajouter, pour compléter la liste des études exposées par Houdon à ce même Salon, deux « têtes de jeunes hommes, l'une couronnée de myrte, l'autre ceinte d'un ruban » ; et une « tête d'Alexandre, médaillon plus grand que nature, destiné à servir de pendant à une tête *antique* de Minerve, de même grandeur « et de même relief », qui parut au Salon de 1777.

Les bustes étaient au nombre de quatre. D'ordinaire, Houdon en exposera beaucoup plus, mais en revanche il donnera beaucoup moins de sujets d'imagination. Cette disproportion accidentelle s'explique aisément. Houdon arrivant d'Italie était trop peu connu encore pour être recherché comme sculpteur de bustes, et eût-il eu une foule de commandes, il n'eût pas eu le temps de les exécuter. D'ailleurs, comme il n'était pas resté inactif en

(1) *Mercure de France*, octobre 1771, II.e vol., page 280.

(2) Une répétition du *Morphée* appartient au duc de Saxe-Gotha, et est placée dans son Musée de sculpture du Fuedenstein, avec d'autres œuvres de Houdon, dont nous parlerons plus loin.

Digitized by Google

Italie, il rapportait sans doute avec lui un nombre considérable d'études, et comme une sorte d'arriéré qu'il devait livrer au plus tôt à l'examen du public. Les personnages qui eurent la gloire d'être les premiers représentés par Houdon sont M. et madame Bignon, madame de Mailly, femme d'un peintre en émail, et enfin Diderot.

M. Bignon était ce prévôt des marchands dont la coupable imprévoyance avait causé les funestes malheurs du 28 mai précédent, par lesquels les fêtes du mariage de Louis XVI ont acquis une triste célébrité. De sanglants et odieux souvenirs étaient attachés à son nom; aussi la vue de son buste souleva-t-elle comme une sorte de dégoût et d'indignation. La fatuité de ce personnage avait déjà du reste donné ses preuves; il n'avait pas senti combien il était indécent à lui de se montrer en public après le terrible événement qu'on lui reprochait à bon droit, et le vendredi même qui l'avait suivi, il avait été assez sot ou assez téméraire pour se montrer à l'Opéra (1). Le mépris qu'il s'était par-là attiré empêcha qu'on admirât avec quel art il avait été représenté, et le modèle fit tort au sculpteur. Quant à sa femme, elle était fort laide; et d'ailleurs eût-elle été jolie, que son nom eût détourné de son buste tous les regards, sauf ceux qu'une galanterie trop désintéressée eût pu lui conquérir. Madame de Mailly n'avait pas plus de coquetterie que madame Bignon, et une exposition publique de son buste n'était de sa part qu'une preuve de modestie extrême, ou d'une étrange erreur sur sa beauté. C'était donc sur Diderot que devait se reporter toute la curiosité et toute l'admiration. Placé « en si mau-

(1) Voyez à ce sujet *Mes Loisirs, journal d'un Bourgeois de Paris* (1766 à 1790, samedi 9 juin), publiés par la *Revue encyclopédique* Didot; et Bachaumont, *Lettres sur le Salon* de 1771.

Digitized by Google

vaise compagnie », ce sont les Mémoires secrets qui le disent, il ressortait davantage. On sait du reste combien sa tête pleine d'originalité et sa physionomie fortement caractérisée offraient de ressources à un artiste aussi capable de comprendre et d'exécuter que Houdon : « Son front « large, découvert et mollement arrondi portait l'em- « preinte d'un esprit vaste, lumineux et fécond. Le grand « physionomiste Lavater croyait y reconnaître quelques tra- « ces d'un caractère timide, peu entreprenant, et cet « aperçu, formé seulement d'après les portraits qu'il a pu « en voir, nous a toujours paru d'un observateur très fin. « Son nez était d'une beauté mâle ; le contour de la pau- « pière supérieure plein de délicatesse ; l'expression habi- « tuelle de ses yeux sensible et douce ; mais lorsque sa « tête commençait à s'échauffer, on les trouvait étince- « lants de feu. Sa bouche respirait un mélange intéressant « de finesse, de grâce, de bonhomie ; quelque non- « chalance qu'eût d'ailleurs son maintien, il y avait natu- « rellement dans le port de sa tête, et sur-tout dès qu'il « parlait avec action, beaucoup de noblesse, d'énergie « et de dignité. Il semble que l'enthousiasme fût devenu « la manière d'être la plus naturelle de sa voix, de son « ame, de tous ses traits (1). » Houdon trouvait cette fois un modèle digne de lui ; mais s'il prêtait à une belle œuvre, il offrait une grande difficulté. Ce caractère fougueux de Diderot, volcan en perpétuelle éruption, cet enthousiasme ardent d'une ame qui se débat entre mille doctrines, d'un esprit tumultueux où toutes les idées se

(1) Voyez les *Mémoires de Naigeon* sur Diderot, pièces et morceaux pour leur faire suite. Sur le portrait de Vanloo, qui avait donné à Diderot « l'air d'une vieille coquette qui fait le petit bec et a encore des prétentions », voyez la lettre du 11 octobre 1767. Ce serait là en effet la caricature de son expression.

Digitized by Google

heurtent en jetant toujours des étincelles, convenait mal à un artiste plutôt gracieux que passionné. Un pareil sujet était en dehors des habitudes calmes et de l'allure ordinaire de son talent. Diderot le disait lui-même : « J'ai « un masque qui trompe l'artiste; soit qu'il y ait trop de « choses fondues ensemble, soit que les impressions de « mon ame se succèdent trop rapidement et se peignent « toutes sur mon visage, l'œil du peintre ne me retrouvant « pas le même d'un instant à l'autre, sa tâche devient « beaucoup plus difficile qu'il ne le croyait. » L'obstacle, pour être grand, n'en fut pas moins admirablement vaincu, et Diderot parut avoir prêté à Houdon son ame ardente et lui avoir communiqué le feu de ses passions. Admirons cette merveilleuse souplesse et cette incroyable facilité d'assimilation. Houdon saura toujours ainsi se transformer chaque fois que son modèle l'exigera. Son talent est l'argile obéissante qui prend avec une facilité toujours égale l'empreinte du talent d'autrui; de là cette étonnante variété dans l'immense collection de caractères qu'il a sculptés. Passer sans transition de Morphée à Diderot, du dieu du sommeil et du repos au génie vivant de l'action et de l'enthousiasme impatient, c'était essayer et prouver une admirable flexibilité.

Aussi on applaudit, dès 1771, la facilité de ce jeune artiste qui savait passer si vite d'un extrême à l'autre, et parcourir avec éclat toutes les régions du beau. Au Salon de 1773, on put revoir encore ce buste de nouveau exposé. Plus tard encore, Houdon en multiplia les copies (1). Je laisse à madame

(1) Je rattacherai à chacune des œuvres de Houdon l'histoire de toutes leurs autres apparitions, soit aux Salons, soit ailleurs. Il est bon, à ce qu'il me semble, de réunir ainsi des fragments dispersés çà et là. D'ailleurs, l'extrait du livret, que je reproduirai toujours, donne les dates exactes pour telle ou telle répétition, et la replace à son ordre chronologique.

Digitized by Google

de Vandeuil, la fille de Diderot, le soin de raconter dans quelles circonstances et dans quelles intentions : « En 1780, « dit-elle, par une délibération de la ville de Langres, le « maire et les quatre échevins écrivirent à mon père pour lui « demander son portrait, qu'ils voulaient payer, exigeant « seulement qu'il donnât à l'artiste le temps nécessaire. Mon « père répondit comme il le devait à ses compatriotes; il « leur envoya son buste en bronze exécuté par M. Hou- « don. Il est placé dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, sur une « petite armoire contenant l'*Encyclopédie* et ses ouvrages. « Le jour où il fut posé, ils donnèrent un dîner de corps, « placèrent le buste au haut de la table, et burent à sa « santé. Ces détails donnés par le maire à mon père lui ont « fait passer des moments fort doux. La ville envoya je ne « sais quelle bagatelle à M. Houdon, qui de son côté « répondit en envoyant à ces MM. des plâtres du buste « dont ils avaient honoré le bronze (1). »

Nous aurons fini la nomenclature de ces diverses répétitions quand nous aurons noté un dernier buste en marbre qui parut en 1789, mais ce n'était qu'une réduction.

C'est très probablement dans l'intervalle qui sépare les expositions de 1771 et de 1773, que Houdon fit en Allemagne un séjour dont il m'est du reste impossible de déterminer la longueur. Il est certain qu'à une époque de sa vie, il fut l'hôte du duc de Saxe-Gotha. En 1803, la duchesse Charlotte lui écrivait, dans une lettre d'une douce familiarité toute germanique : « Soyez persuadé que c'est tou- « jours avec infiniment de plaisir que je me rappelle le « temps où j'ai eu l'avantage de vous voir chez nous. »

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot*, par madame de VANDEUIL.

Digitized by Google

Cette phrase exclut assez le doute pour qu'il soit inutile d'en citer une autre non moins décisive du duc de Saxe lui-même, extraite d'une lettre de 1806, dans laquelle le duc s'intitule le « très bon ami » de Houdon. Le fait est donc certain ; la date seule peut prêter à la discussion. Il me semble bien naturel d'admettre que si Houdon alla en Saxe, ce ne fut pas sans quelque sérieux motif, et il me paraît très vraisemblable de placer ce voyage en 1772, puisqu'au mois d'août 1773 il exposa les bustes de toute la famille ducale (1). C'était d'abord le père du duc régnant Frédéric III ; puis le duc lui-même Ernest-Louis, avec sa sœur la princesse Fredericque Louise, et enfin sa femme, Marie-Charlotte de Saxe-Meiningen, celle qui plus tard lui écrivait et qui fut même, nous le croyons bien, marraine d'une de ses filles.

Ce n'était pas seulement la Saxe qui invoquait son talent ; la Russie elle-même lui fit, vers cette époque, des commandes considérables, qui contribuèrent à rendre son nom européen. Diderot était alors à la cour de Catherine, et je ne doute pas que ce ne soit lui qui, enchanté de son buste, ait fait tomber ce choix glorieux sur Houdon, à une époque où sa réputation naissante ne le désignait pas encore à l'indécision des souverains. Il fut chargé du buste de l'Impératrice Catherine, l'Etoile du Nord, alors

(1) Extrait du livret de l'année 1773.

N.os 229 et 230. Monuments érigés en l'honneur des princes Galitzin.

231. L'Impératrice de Russie, buste en marbre.

232. Le portrait de feu Frédéric III, duc de Saxe-Gotha et Altembourg.

233. Ernest Louis, duc régnant.

234. Marie-Charlotte de Saxe-Meiningen, épouse du duc régnant.

235. Frédérique-Louise, épouse du duc régnant.

236. Une tête de vieillard aveugle, représentant Bélisaire.

Digitized by Google

dans tout son rayonnement. Ce buste était colossal. Aussi, dans un des « bureaux d'esprit » du temps, on s'écriait en l'admirant : « Cette belle tête semble annoncer que la « nature a fait un effort pour enfanter la souveraine immor- « telle qu'elle représente ! »

Mais l'ouvrage le plus considérable qu'il dut à la Russie, c'étaient sans contredit les deux monuments funèbres en l'honneur des princes Gallitzin (1). Houdon en a lui-même donné la description. Voici d'abord celui du prince Michel Gallitzin, feld-maréchal : « Un génie mili- « taire, appuyé sur une urne cinéraire, éteint un flambeau; « à ses pieds est un trophée du casque, de l'épée et du « bouclier de ce prince. Des palmes, des lauriers, et diffé- « rentes couronnes désignent les genres de victoires qu'il « a remportées. La figure, de grandeur naturelle, est ap- « puyée sur un fonds formant une pyramide qui doit être « accompagnée de deux cyprès. » — L'autre monument, destiné au prince Alexis, sénateur, est conforme au caractère nouveau du personnage : « La Justice est appuyée « sur une table destinée à recevoir l'inscription. Sur le so- « cle qui porte cette figure est une urne cinéraire grou- « pée avec une branche de cyprès; au-dessous sont deux « faisceaux qui désignent la qualité de sénateur dont « ce prince était revêtu. » Si ce ne sont pas là des chefs-d'œuvre de conception, on reconnaît au moins des ouvrages sans mauvais goût et même distingués, si, comme il est juste, on les compare aux monuments du même genre qui datent de la même époque, et où l'esprit a d'ordinaire remplacé la douleur. Houdon du moins, s'il

(1) Plus tard, Houdon fit encore, pour deux princes de la même famille, dont l'un était vice-chancelier de Russie, et dont l'autre avait été tué en duel, deux modèles de monuments funèbres. Cette famille possède donc quatre tombeaux de notre sculpteur.

Digitized by Google

manque ici de grandes et fortes qualités, n'a pas le défaut d'être spirituel. Il eût sans doute gagné à être encore plus simple, et ses monuments, un peu moins embarrassés de la complication inutile de tant d'attributs, me plairaient davantage. Tant d'accessoires et d'ornements conviennent mal à la Mort, et lui ôtent quelque chose de sa gravité. Cependant ces deux monuments (placés aujourd'hui dans l'église basse de Moscou) sont, dans leur expression générale, simples et calmes.

L'année 1773 ne produisit de Houdon, en fait d'études, qu'une tête de vieillard aveugle représentant Bélisaire. Cette sorte de pauvreté momentanée s'explique encore très bien. Houdon, l'année précédente, avait en quelque sorte vidé son atelier devant le public; il ne lui restait plus aucun arriéré. Si d'ailleurs, comme cela est pour nous certain, il alla jusqu'en Saxe, le temps lui manqua pour se livrer à des travaux longs et sérieux, et qui ne pouvaient être pour lui qu'un utile et noble délassement.

Il y avait quelques années à peine que Houdon était revenu à Paris, et déja, on le voit, il était célèbre, et le flot de sa renommée montait chaque jour. On peut reconnaître dès le Salon de 1775 (1), combien son nom était répandu,

(1) Extrait du livret de l'année 1775.

N.° 252. Une femme sortant du bain. Modèle en plâtre, doit être exécuté en marbre.

253. Le buste de M. le marquis de Miromesnil, garde-des-sceaux.

254. Le modèle du buste de M. Turgot, contrôleur-général.

255. Le buste de madame la comtesse de Cayla. N.° 256 : de madame la baronne de la House.

257. Le buste en marbre de mademoiselle Arnould, dans le rôle d'Iphigénie.

258. Le buste de M. le chevalier Gluck. N.° 259 : Le modèle d'une cha-

Digitized by Google

au choix et au grand nombre de bustes qui lui avaient été commandés dans l'année et qu'il exposa. Il avait déjà conquis la première place, et son aptitude surprenante lui avait donné en quatre années à peine le monopole du portrait, où il excellait autant par son exactitude pleine de vie, que par sa variété. Parmi les bustes qui datent de 1775, il faut citer ceux de madame His, de madame la baronne de la House, et de la comtesse de Cayla représentée, selon les mœurs faciles du temps, en bacchante, « dans un abandon qui annonçait le plaisir, sans ce- « pendant franchir les limites de la pudeur. » Mais les quatre bustes qui eurent véritablement les honneurs du Salon furent ceux de MM. de Miromesnil et Turgot, de mademoiselle Arnould et de Gluck. La cour et le théâtre, la politique et la musique trouvaient chez Houdon un interprète également noble et vrai.—Donnons aux ministres le premier rang, et laissons un contemporain lui-même raconter ses impressions du Salon : « Louis XVI (tableau, « par Vien) est accompagné de deux ministres chéris, et « les yeux se reposent avec complaisance sur ces deux « figures bénignes, après avoir considéré celle du maître, « à laquelle elles sont parfaitement analogues..... M. de « Miromesnil est très ressemblant, mais lourdement vêtu; « sa simarre a des plis raides et durs que l'art doit éviter « soigneusement, et la perruque sur-tout est d'un volume « énorme; c'est un bloc de marbre dont il est écrasé, non « encore dégrossi : il est vrai que cet ornement est tout-à- « fait ingrat. La chevelure ondoyante de M. Turgot est

pelle sépulcrale, en mémoire de Louise-Dorothée de Saxe-Gotha.

260. Un buste en marbre de madame His. N.° 261 : plusieurs têtes ou portraits en marbre sous le même n.°. N.° 262. : une tête de Méduse *imitée de l'antique*. N.° 263 : tête de femme; plâtre bronzé.

Digitized by Google

« plus avantageuse et aussi mieux rendue. J'en reviens aux « expressions de tête que j'admire singulièrement, car « outre cette qualité éminente et commune de bienfaisance « et d'humanité que j'y remarque, outre la vérité des « traits qui les font connaître au premier coup-d'œil, j'y « trouve ces finesses de génie auxquelles ne songent pas « même les artistes vulgaires. Je vois dans le garde- « des-sceaux le recueillement profond, l'exactitude minu- « tieuse et vigilante du dépositaire des lois, dont les fonc- « tions ne sont que de conserver, de maintenir ou de « remettre en vigueur. Dans le ministre des finances, au « contraire, je découvre l'homme actif qui invente et « qui produit. Il paraît que l'artiste, M. Houdon, sai- « sit avec une égale adresse les caractères les plus « opposés. » C'était pour Houdon un grand bonheur que d'associer son nom à ceux de Turgot, le chef populaire de la « secte » des Économistes, alors très discutés par l'opinion, et de M. de Miromesnil, le successeur si désiré de l'indigne Maupeou (1). Cette fois la gloire des modèles rejaillissait sur l'artiste; c'était une belle revan-

(1) Le continuateur de Bachaumont donne ainsi l'histoire de cette statue : « 7 septembre 1774. La ville de Rouen, pour témoigner à M. le garde- « des-sceaux sa vive reconnaissance du rétablissement du Parlement, a ar- « rêté qu'il serait placé dans le sanctuaire de la justice l'effigie de marbre « de M. de Miromesnil représenté en pied. Les principaux habitants se « sont cotisés sur-le-champ pour contribuer aux frais de ce monument, et « par cet empressement ont ôté au plus grand nombre la liberté et le plai- « sir de le faire. » Malgré cette assertion, je puis affirmer que le Palais-de-Justice de Rouen ne possède et n'a possédé, du moins depuis la Révolution, aucune statue de M. de Miromesnil. Il n'en a qu'un simple portrait. La Révolution a sans doute passé là dans un de ses mauvais jours! Nous verrons que Houdon a souvent souffert dans ses œuvres des dévastations de 1793.

Digitized by Google

che et une juste compensation de la défaveur qu'avait un peu attirée M. Bignon.

Les noms de Sophie Arnould et de Gluck n'étaient pas moins en vogue, et le récent succès de l'actrice et du compositeur dans « *Iphigénie en Tauride* » avait rajeuni leur commune réputation, et ajouté un très favorable à-propos et une heureuse opportunité à l'exposition de leurs bustes. Aussi mademoiselle Arnould n'avait eu garde de prendre un autre costume que celui d'Iphigénie pour se faire représenter. Les bandelettes et les croissants indiquaient clairement, pour les esprits les moins familiarisés avec la mythologie, que le moment du sacrifice était arrivé. Le buste obtint le même succès que l'actrice, et ses triomphes du théâtre eurent leur écho et leur prolongement mérité au Salon.

Quant au chevalier Gluck, s'il obtint les mêmes suffrages à l'exposition qu'à l'Opéra, et si son buste frappa les yeux des Parisiens aussi agréablement que sa musique avait enchanté leurs oreilles, il offre toutefois à la critique un côté vulnérable, et il mérite une courte discussion. On sait que la petite-vérole avait laissé sur le visage de Gluck des traces nombreuses et marquées de son passage meurtrier. Houdon s'étudia à reproduire, avec un scrupule rigoureux et une patience infinie de détails, ces mille accidents du visage. La figure de Gluck fut une suite non interrompue de saillies et d'excavations presque microscopiques, et pour l'imitation desquelles Houdon dut perdre un temps précieux; le pis fut qu'il y compromit aux yeux des juges éclairés sa réputation d'artiste vraiment élevé et d'imitateur de l'école des Grecs. N'est-ce pas en effet abaisser l'art, que de le condamner à la copie banale de trivialités mesquines et au calque rigoureux de mille détails, curiosités inutiles d'un ciseau minutieux? La

Digitized by Google

sculpture doit généraliser, et quand il lui arrive de s'en tenir modestement au portrait, c'est la vie, c'est le caractère de la physionomie, et non pas le détail microscopique des traits qu'elle doit s'appliquer à transporter sur le marbre. Et la physionomie de Gluck, c'est-à-dire le signe extérieur de son ame, la seule chose que Houdon cherchait et devait chercher à reproduire en lui, n'aurait rien perdu à l'exécution moins fidèle de cette sorte d'empreinte laissée, par une cruelle maladie, sur un visage d'ailleurs plein de force et de vigueur dans l'expression. C'est là une faute contre les principes de l'antiquité, contre le spiritualisme de l'art. L'œil qui se laisse attirer par le fini de ces détails, perd de vue l'expression générale. Il ne fallait certainement pas omettre les marques du fléau, mais une exécution un peu brusque, au lieu de ce calque patient et délicat de l'épiderme, aurait mille fois mieux convenu pour les rendre. C'était là le vrai moyen, digne de l'art, d'atteindre le but qu'il cherchait. Je signale avec soin cette erreur de Houdon, parce que nous retrouverons quelquefois de pareilles exagérations dans son imitation; celle-ci en est un exemple frappant; écarts peu nombreux après tout, qui tiennent en partie au penchant naturel de Houdon, que l'on peut regarder comme le défaut de sa qualité, et qui sont aussi le cachet inévitable d'une époque sur un homme : le manque de largeur, la petitesse et la mesquinerie ne sont-elles pas le péché originel de l'art du dix-huitième siècle? Ce reproche fait, dépêchons-nous de dire que le buste de Gluck est un chef-d'œuvre de chaleur, de vérité, de transparence; ce n'est plus du marbre, c'est de la chair où circule la vie. Les yeux sont animés d'une énergie admirable; la bouche entr'ouverte vient de lancer une parole qu'on croit entendre encore : c'est une merveille d'expression.

Digitized by Google

A côté de ces deux bustes destinés au foyer de l'Opéra, se place un travail d'un genre tout différent, et qui nous fait passer sans transition du théâtre à un tombeau. Houdon, en effet, exposa au Salon le modèle d'une chapelle sépulcrale en mémoire de Louise-Dorothée, duchesse de Saxe-Gotha. Nous n'en connaissons que la description, que nous emprunterons à Houdon lui-même : « Au fond de « cette chapelle est la porte du temple de la Mort, qui, sous « la forme d'un squelette, lève, pour en sortir, les rideaux « dont elle est en partie voilée, et se saisit avec pré« cipitation de la duchesse. La duchesse, les cheveux « épars, est couverte d'un linceul ; elle doit exprimer son « attachement pour tous ceux qui lui étaient alliés et son « affection pour le peuple. » La fin de cet étrange programme donne beau jeu à la critique, et sans être malveillant, on peut trouver au moins singulier cet attachement spécial pour le peuple et les alliés ! Bien habile eût été l'artiste qui eût pu faire lire sur le visage ces restrictions d'un cœur aimant et ces préférences de sentiment ! Cela veut dire sans doute que le monument avait été commandé non par un père, ou un frère, mais par un mari, et que ce mari, duc de Saxe, ne dédaignait pas la popularité. Peut-être aussi n'est-ce là qu'une de ces phrases banales et sans valeur, jetées au hasard et d'une main frivole. Houdon ne répond véritablement que de son monument : il fut fort admiré, et ne provoqua que des éloges pompeux. « Ce monument est simple et cependant pro« duit un grand effet », disait l'un (1); et un autre enchérissait encore en s'écriant que « cet agréé s'élève à des « conceptions sublimes et d'un ensemble très entendu (2). »

(1) *Mercure de France.* Octobre 1775.

(2) *Mémoires secrets*, tome XIII, page 180.

Digitized by Google

Assurément c'est là une des preuves les plus éclatantes du mauvais goût de cette époque emphatique. La critique trouve *simple* toutes les complications cherchées de ce monument si surchargé d'attributs ! C'était presque une tragédie tout entière qu'annonçait Houdon, plutôt encore qu'une scène à effet. Il avait commis ici la plus grave erreur peut-être qu'on lui peut reprocher. On l'a répété mille fois, et madame de Staël l'a dit mieux que personne : « Les « simples affections, les éléments primitifs des sentiments « peuvent seuls s'exprimer par le marbre éternel (1). » Il ne lui est permis de rendre qu'un petit nombre d'idées, par exemple, celles de grandeur, de tristesse, de grâce; mais en revanche elle les peut rendre admirablement, et l'art gagne en puissance ce qu'il perd en étendue. Le tort de Houdon fut d'avoir oublié ce grand principe en cette malencontreuse occasion, et d'avoir momentanément confondu le théâtre avec la statuaire. Un autre reproche à lui adresser, c'est que sa conception n'est guère qu'une imitation. Evidemment, en composant cet ouvrage, il s'était souvenu d'une œuvre célèbre de son maître Pigalle. La chapelle de la duchesse de Saxe n'est qu'une réminiscence manifeste du mausolée fameux du maréchal de Saxe (2). La ressemblance fit faire, dès 1775, un inévi-

(1) *Corinne*, livre VIII, chapitre II.—Le mot lui-même l'ordonne : *statua : quod stat.*

(2) Pigalle lui-même avait exécuté son mausolée d'après un croquis d'un amateur éclairé du temps, l'abbé Gougenot. Ce fait entre mille est un de ceux qui montrent combien l'origine des œuvres d'art est souvent incertaine et multiple, et en même temps il justifie l'habitude que l'on a de juger une époque tout entière par les œuvres de quelques hommes seulement. Ces œuvres sont forcément collectives. L'artiste qui les signe n'est que le représentant d'une multitude qui l'inspire ; c'est un peu tout le monde qui a dessiné ses tableaux, qui a groupé ses statues ; l'esprit de l'artiste fait la synthèse des idées qui sont errantes autour de

Digitized by Google

table rapprochement, et au milieu d'un concert unanime de louanges, l'épithète de plagiaire fut prononcée. Ce qui était alors un sujet de blâme est aujourd'hui une excuse, et le plagiat nous donne le secret du mauvais goût. Une faute ici en doit faire pardonner une autre. Je ne sais du reste, dans tous ces travaux officiels et ces ouvrages de commande, jusqu'à quel point on peut justement faire peser sur l'artiste la responsabilité d'une conception mauvaise. Est-il bien vrai qu'il n'ait jamais eu la main un peu forcée, et qu'il n'ait jamais été l'exécuteur passif d'une volonté étrangère, sur-tout lorsqu'il s'agit d'un prince ou d'un duc? C'est là, ce me semble, une circonstance atténuante qu'il faut invoquer, toutes les fois qu'il s'agit d'un travail commandé, et qui ne procède pas nécessairement de l'inspiration libre et spontanée de l'artiste.

Houdon produisit plusieurs de ces œuvres personnelles au Salon de 1775; travaux qui sont comme l'épreuve secrète par laquelle se façonne le talent. C'était d'abord un modèle en plâtre d'une femme sortant du bain, qui devait être exécuté en marbre; puis une tête de Méduse, « *imitée de l'antique* », disait-il expressément, circonstance qui nous prouve combien, dans ses études particulières et dans les créations intimes de sa pensée,

lui. Le siècle de Léon X, par exemple, se trouve tout entier dans l'œuvre de Raphaël; mais aussi que de conseils, que d'avis instinctifs ou volontaires Raphaël n'a-t-il pas reçus? et qu'il serait difficile de préciser exactement la part personnelle de son génie et ce qu'il doit à cette foule si brillante de poètes, d'érudits, de princes de l'Eglise au milieu de laquelle il vivait! Dieu donne le génie à quelques-uns comme un miroir pour refléter les autres hommes; miroir qui varie pour chaque génie, et, différant de surface et de foyer, renvoie tantôt des images terribles et grandioses, tantôt des images douces et gracieuses; mais ce miroir, c'est la foule qui le tient et le dirige.

Digitized by Google

Houdon avait toujours présente devant les yeux l'antiquité, cette Egérie des disciples de l'art, dont les conseils avaient été si long-temps négligés. Une tête de femme, de jeune fille plutôt, en plâtre bronzé, se fit également remarquer « par la douceur et l'ingénuité » dont elle était en quelque sorte le symbole. Mais ce qui valut à Houdon la plus générale et la plus vive admiration, ce fut son « Oiseau mort. » Il obtint vraiment ce qui s'appelle un succès de vogue ; on en parlait partout. Grimm nous raconte, à propos de ce petit bas-relief, une anecdote assez naïvement laudative pour que nous ne puissions nous dispenser de la rapporter : « Parmi plusieurs morceaux « précieux, dit-il (1), que le même artiste a exposés au « Salon, il y a cette année un petit bas-relief représentant « une grive morte, attachée à un clou par la patte. Ce « morceau est d'un effet prodigieux; plus on le voit « de près, plus il fait illusion. Un enfant de six ans fut « mené il y a quelques jours dans l'atelier de M. Houdon; « il examine cet oiseau et demande d'abord où il était « blessé. Son père lui dit que la blessure était vraisemblablement cachée. — Mais, Papa, de quoi donc est fait cet « oiseau? — De marbre, mon ami. — Ah! ah! dit l'enfant, « est-ce que l'on fait des plumes avec du marbre! Cette « naïveté dut flatter l'artiste plus que les éloges presque toujours exagérés des connaisseurs. » Ce qui doit être pour nous la conclusion de cette anecdote, c'est que Houdon était arrivé au trompe-l'œil le plus parfait. Cette historiette rappelle de tout point la fable vraie ou fausse des oiseaux qui allèrent becqueter des raisins peints par Zeuxis. Faudrait-il cependant accuser encore ici Hou-

(1) *Correspondance littéraire*, tome IX, page 416.

Digitized by Google

don de préoccupations mesquines et indignes de son talent, pour avoir produit cette gracieuse illusion? Nous ne serons certes pas si sévère pour une œuvre si charmante, sorte de récréation délicate d'un art d'ordinaire supérieur. Il ne faut y voir en effet qu'un pur exercice d'imitation, et qu'une manière agréable et accidentelle de se distraire utilement. Avant de penser à la création idéale, ou même avant de vouloir reproduire l'expression, reflet de l'ame sur le visage humain, il faut tout d'abord que l'artiste soit maître absolu de l'exécution, il faut qu'il soumette et qu'il dompte lentement et par une foule d'essais préparatoires le marbre rebelle, et soit certain à l'avance de pouvoir à son gré le faire obéir, pour lui imposer une forme nouvelle et lui donner l'apparence qu'il voit dans sa pensée. Si donc on ne regarde ce petit chef-d'œuvre que comme un brillant épisode de cette lutte silencieuse et longue de l'artiste contre la matière vaincue, et il n'avait pas, je crois, plus de portée ni de valeur dans la pensée de Houdon, on pourra sans crainte lui donner de sincères éloges, mais sans lui prodiguer, comme on le fit, un enthousiasme qui devait paraître exagéré à son auteur lui-même. Encore une fois, où la conception manque, le génie n'est pas; dans un ordre modeste et moins ambitieux, la grive de Houdon n'est rien moins que la perfection. Ce n'était pas, du reste, son coup d'essai dans ce genre de reproduction et de statuaire volatile en quelque sorte. Il avait déjà auparavant exécuté en marbre « une perdrix », et une autre fois « un serin couché sur son tombeau »; sujet assez singulier, qui n'était peut-être qu'une traduction artistique de Catulle et des plaintes de Lesbie sur son poétique moineau. Terminons cette galerie consacrée exclusivement aux animaux, en ajoutant encore à la col-

Digitized by Google

lection un petit chien en marbre. La grive seule fut remarquée dans les Expositions (1).

Le nom de Houdon était déjà assez connu pour que sa réception dans les compagnies d'artistes fût un honneur pour elles au moins autant que pour lui. Bien que ce soit seulement en 1785 qu'il ait songé à prendre publiquement (2) le titre de membre de l'Académie de Peinture, de Sculpture et d'Architecture de Toulouse, il fut reçu dès 1776. Il y entra dans la quatrième classe, celle des associés honoraires et des artistes étrangers. Il s'y rencontra avec des hommes illustres, et put y briller au milieu d'un véritable aréopage d'artistes éminents, dont les noms étaient européens, tels que Lagrenée, Vien et Pajou. L'Académie de Toulouse, on le voit, savait s'attacher plus d'une gloire, et dérober à son profit quelques reflets des grandes célébrités. Houdon, pour son morceau de réception, envoya le buste de Bélisaire (3), qui orne encore aujourd'hui l'une des galeries du Musée toulousain (4).

On a souvent répété, pour donner une preuve et un exemple de la fécondité de Houdon, qu'il lui arriva d'exposer à lui seul plus d'ouvrages que tous les autres sculpteurs réunis. Ce fait curieux est vrai, au moins pour l'an-

(1) Ces diverses études et d'autres encore que nous mentionnerons plus loin, nous sont indiquées par une liste particulière et manuscrite des œuvres de Houdon, écrite de son vivant, et qui s'étend de 1769 à 1783.

(2) Sur le livret de l'Exposition.

(3) C'est sans nul doute la tête exposée en 1773.

(4) Ces détails sont extraits des *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Académie des Arts de Toulouse*, par M. de Mondran ; mémoires qui font partie des archives de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse.

Digitized by Google

née 1777 (1). Il y eut dix exposants, et cinquante-quatre objets exposés; il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de sculpture. De ces cinquante-quatre objets, trente au moins appartiennent à Houdon (2). C'est donc plus de la

(1) Extrait du livret de 1777 :

N.° 233. Portrait de Monsieur; 234, de Madame; 235, de Madame Adélaïde.

236. De Madame Victoire. Tous en marbre.

237. Deux têtes d'études en terre cuite.

238. Portrait de M. le baron de Wietinghoff, buste en plâtre.

239. Portrait de madame la comtesse de Cayla; 240, de madame de Jaucourt, sa mère.

241. Portrait de M. Turgot, ancien contrôleur-général, honoraire associé libre de l'Académie.

242. Madame de ***; 243, madame Servat; 244, mademoiselle Servat.

245. M. le chevalier Gluck. Il doit être placé dans le foyer de l'Opéra.

246. Deux autres portraits des enfants de M. Brognard.

247. Portrait de mademoiselle Bocquet, terre cuite.

248. Buste en marbre d'une Diane, dont le modèle, de grandeur naturelle, a été fait à la Bibliothèque du Roi. Cette Diane doit être exécutée en marbre, et placée dans les jardins de S. A. le duc de Saxe-Gotha.

249. Buste de Charles IX, en plâtre. Il doit être exécuté en marbre pour le Collége-Royal.

250. Plusieurs portraits et médaillons de grandeur naturelle; 251, médaillon de Minerve, en marbre; une Naïade de grandeur naturelle, devant servir à former une fontaine. Cette figure doit être exécutée en marbre. Le modèle se voit à la Bibliothèque du Roi, sur le premier palier du grand escalier.

252. Plusieurs animaux en marbre; 253, plusieurs portraits en cire.

254. Deux esquisses de tombeaux pour deux princes Gallitzin. Ces monuments doivent être exécutés en marbre, de grandeur naturelle; 255, une Vestale en bronze. L'idée est prise d'après le marbre que l'on voit à Rome, appelé vulgairement Pandore. Cette figure, de 70 centimètres, doit servir de lampe de nuit; 256, Morphée. Cette figure, en marbre, est le morceau de réception de l'auteur.

(2) Je dis *au moins* à cause des numéros 252 et 253, qui mentionnent *plusieurs* objets; or je n'en compte sous chaque numéro que *deux*.

Digitized by Google

moitié : un seul artiste avait produit plus que neuf de ses confrères, et ce n'était pas cependant là le côté le plus saillant de sa supériorité. L'extrême facilité n'est pas la seule ni la meilleure qualité de son travail. Cette collection était formée en grande partie de bustes. C'était d'abord celui d'une dame inconnue et d'une beauté anonyme; puis venaient des répétitions, Gluck, madame de Cayla, accompagnée cette fois de sa mère, madame de Jaucourt. Le marbre de Turgot remplaçait le modèle en plâtre, tant admiré au Salon précédent. Les personnages assez obscurs, venus de tous pays, abondaient : madame et mademoiselle Servat, mademoiselle Bocquet, les enfants de M. Brognard; un baron russe, M. Wietinghoff, en plâtre seulement. Il y avait aussi une double série de portraits en cire et de médaillons. Un Charles IX, en plâtre et qui devait être exécuté en marbre « pour le Collège-Royal », ne fut pas exposé, bien qu'annoncé sur le livret. Houdon craignit, assez sagement, que ce buste n'attirât une seconde fois sur lui la défaveur que celui de M. Bignon avait soulevée. Sans pousser la haine du fanatisme aussi loin que le vieillard de Ferney qui, chaque année, le 24 août, avait malgré lui, dit-on, des attaques nerveuses, le public parisien aurait été du moins fort peu disposé, quelques années avant le succès prodigieux du *Charles IX* de Chénier, à louer l'art du sculpteur dans un ouvrage qui lui rappelait un roi coupable d'assassinat et de lâcheté. Mais Houdon n'avait pas besoin de cette œuvre accessoire pour réunir tous les suffrages et obtenir encore une fois les honneurs du Salon. Un groupe de quatre bustes, signés de son nom, attira tous les regards. C'étaient ceux de Monsieur, de Madame, de Madame Adélaïde, et de Madame Victoire. « Dans la seconde tête, « disait un critique du temps, il a parfaitement exprimé

Digitized by Google

« la sagesse prématurée de cette Altesse Royale par « un air de réflexion qui ne lui ôte rien de ses grâces « et de sa jeunesse. Au contraire il n'a point flatté son « auguste compagne, princesse non moins sensée, mais « dont la figure annonce en effet moins de fraîcheur et « plus de maturité. Les deux tantes lui fournissaient éga- « lement des contrastes à rendre qu'il n'a pas moins bien « saisis, soit en exprimant la finesse des traits de l'aînée, « soit en modelant l'embonpoint de la cadette (1). Il fau- « drait être artiste pour vous détailler toute l'habileté de « ciseau de celui-ci à travailler les dentelles, à planter les « cheveux, à les détacher, à coiffer avec élégance, à figu- « rer les divers attributs des ordres du prince, enfin à ren- « dre tous les accessoires, avec non moins de vérité que « l'ame de ses modèles. »

Les œuvres originales, et nées de l'imagination de l'artiste comme de son ciseau, ne manquèrent pas non plus cette année; la mythologie forma une brillante escorte à la famille royale. Nous passerons rapidement sur des études en terre cuite et des animaux en marbre, sur lesquels on n'a plus d'indications. On remarqua davantage le buste d'une Diane, vouée à la gloire d'un outrage futur, sur lequel nous reviendrons, et la répétition en marbre du Morphée que nous connaissons déjà, morceau de réception à l'Académie.

Mais outre cette œuvre, qui sortait d'une ancienne

(1) Je ne puis m'empêcher de rapprocher de ce jugement sur les bustes ces portraits d'après nature de madame Campan : « Madame Adélaïde « avait eu un moment une figure charmante, mais jamais beauté n'a si « promptement disparu. Madame Victoire était belle et très gracieuse; « son accueil, son regard, son sourire étaient parfaitement d'accord avec « la bonté de son ame. » Elle ajoute plus loin : « Madame Sophie était « d'une rare laideur. » C'est ce qui explique sans doute son absence.

Digitized by Google

esquisse, et cette esquisse nouvelle d'où devait bientôt sortir un chef-d'œuvre dès-lors présagé, on distingua un médaillon en marbre de Minerve, et sur-tout une Naïade et une Vestale, d'une élégante conception. La Naïade, annoncée pour le Salon de 1777, ne put y être exposée; le public ne fut admis à la visiter que quelques mois plus tard, et dans l'atelier de Houdon (1). Le modèle seul avait paru au Salon. Cette Naïade, de grandeur naturelle, devait servir de fontaine; une urne placée sous son bras gauche était un ingénieux accessoire qui devait permettre à la déesse d'épancher l'eau de la source qu'elle protégeait. Une figure svelte, un dessin correct, une draperie légère et une grâce pleine de candeur, tels étaient les traits distinctifs de la déesse et les mérites principaux de l'artiste. Quant à la Vestale, qui fut exposée, elle était en bronze. Cette figure, de 70 centimètres de haut, n'était qu'une imitation assez libre d'une Pandore en marbre que Houdon avait pu voir à Rome. Ce n'était dans le fait qu'une lampe de nuit, que l'art dissimulait, et dont il embellissait l'utilité vulgaire par une gracieuse fiction. N'était-ce pas encore ramener par un autre côté la tradition méconnue de ces Grecs dont les vases, les meubles sont toujours des objets d'art qui attestent une préoccupation constante et presque innée de la correction des lignes, de l'harmonie, de la beauté? On a dit dans une spirituelle boutade « qu'il y avait plus de poésie chez eux dans la queue d'une « casserole et dans la plus simple cruche, que dans les « ornements de nos palais (2). » Houdon ne s'efforçait-il pas visiblement de retrouver leurs traces, en tâchant d'introduire, et d'une façon heureuse, la sculpture dans la vie

(1) *Mémoires secrets.* Avril 1778, tome II, page 203.

(2) M. Eugène Delacroix. Introduction au *Dessin sans Maître*, de madame Cavé.

Digitized by Google

de chaque jour? L'art, grâce à lui, ennoblissait les objets les plus communs, sans qu'il sacrifiât aucune de ses lois au contact du foyer domestique? « L'habileté de ceux qui sont « appelés au culte du beau, a dit M. Q. de Quincy (1), de- « vra consister à trouver le plus grand nombre d'occasions « de rendre les arts utiles, c'est-à-dire à multiplier autant « que possible les rapports nécessaires des ouvrages de l'art « avec les besoins, les goûts ou les jouissances morales de « la société; car plus il entre de nécessité dans la forma- « tion et le développement des arts d'imitation chez un « peuple, plus aussi leur constitution est vigoureuse, et « leur reproduction abondante. »

L'atelier de Houdon fut, pendant le mois d'avril 1778, ouvert aux curieux qui s'y pressèrent en foule, et aux critiques qui, avec beaucoup d'éloges, consignèrent dans les feuilles du temps leurs très agréables impressions. Nous savons déjà que la Nalade occupait une place importante dans cette exposition privée et extraordinaire. Les bustes de Voltaire et de Molière y furent loués pour la première fois, et la statue de Diane y reçut, d'un public privilégié, son baptême de chef-d'œuvre. Mais nous aurons occasion de revenir longuement sur ces ouvrages divers. Le seul que je veuille faire remarquer à travers cette échappée que le hasard nous ouvre furtivement sur l'atelier de Houdon, parce qu'il ne sortit jamais de l'ombre de cette demi-publicité, c'est le buste curieux de « *la Petite Lise* », comme l'appelle Houdon lui-même (2). L'anecdote qui se rattache à ce nom ignoré est naïve et piquante : « En 1774, la ville de Paris, au lieu de donner « des fêtes vaines en l'honneur du mariage de M. le comte

(1) *De l'Idéal dans les arts du Dessin.*

(2) Sur le Catalogue manuscrit.

Digitized by Google

« d'Artois, imagina de marier des filles. De ce nombre « était mademoiselle Lise, laquelle se présenta pour se « faire inscrire; on lui demanda quel était son amou- « reux? Elle répondit qu'elle n'en avait point, qu'elle « croyait que la ville fournissait de tout, et la ville en « effet lui choisit un mari. La figure d'une pareille niaise « était sans doute à conserver, et c'est ce qu'a fait M. Hou- « don. Sur cette physionomie, dont les traits réguliers « sont très propres à former l'agréable ensemble d'une fi- « gure ordinaire, on remarque un je ne sais quoi de ca- « ractéristique qu'on ne trouverait pas sur cent mille au- « tres (1). » Houdon, remarquons-le, se plaît dans les nuances de la naïveté; il les cherche, il aime à les reproduire; ce qui ferait le désespoir d'un autre artiste est pour lui un jeu : il aperçoit une physionomie insaisissable, c'est celle-là qu'il veut saisir, et il y réussit. L'expression la plus fugitive ne peut parvenir à lui échapper; et c'est dans l'image d'une simplicité qui pourrait, dans une bouche sévère, s'appeler d'un autre nom, qu'il montre une exquise délicatesse.

Plusieurs œuvres qui nulle part n'ont été signalées, et qui en partie se rattachent plus spécialement à la ville natale de Houdon, datent aussi de cette époque.

On sait que la Fête-Dieu était sous l'ancienne monarchie, et sur-tout à Versailles, une cérémonie fort solennelle. « Le roi et toute la cour étaient dans l'usage de sui- « vre la procession de la Fête-Dieu depuis l'église Notre- « Dame, qui était la paroisse royale, jusqu'au château, où « la chapelle servait de reposoir. Un second était toujours « placé à l'hôtel de Conty (2). » C'est pour un de ces re-

(1) *Mémoires secrets.* Tome II, page 197. 19 avril 1778.

(2) *Histoire anecdotique des Rues de Versailles*, par M. Le Roi. Tome I.er, page 62.

Digitized by Google

posoirs que Houdon, en 1779, modela deux figures de grandeur naturelle ; l'une représentait saint Louis, l'autre Charlemagne.

La même année le vit travailler dans un tout autre ordre d'idées et contribuer à l'embellissement du théâtre de Versailles, « ouvert depuis le 19 novembre 1777 (1). » Il ne dédaigna pas d'exécuter en carton doré « une figure de Minerve », et pour placer au-dessus de la toile qui cache la scène, « deux *anges* soutenant l'écusson de la France (2). »

En même temps notre laborieux artiste finissait, pour M. le comte d'Ennery, un tombeau qui fut placé dans l'église du village qui porte ce nom, près de Pontoise (3). Un bas-relief de trois figures éplorées, représentant les comtesses de Blot et d'Ennery, et la fille de cette dernière, avec le médaillon du comte d'Ennery, était sculpté sur ce monument funèbre. Il a été détruit et renversé lors de la spoliation des églises en 93 ; les débris en ont été dispersés, vendus à vil prix ; mais les anciens de la commune d'Ennery se rappellent encore aujourd'hui l'avoir vu jadis.

Tous ces travaux particuliers, qui ont eu à subir les excès révolutionnaires dont les arts ont tant à se plaindre, expliquent le petit nombre d'œuvres que Houdon exposa publiquement au Louvre, en 1779. Nous ne trouvons aucune étude, mais en revanche un bas-relief en pierre, le

(1) *Histoire anecdotique des Rues de Versailles*, par M. Le Roi, tome I.er, page 62.

(2) Par suite des modifications successives apportées à la salle de spectacle de Versailles, ces ornements ont été enlevés, sans être remplacés. Existent-ils encore ? Peut-être ; mais enfouis sans doute dans quelque magasin. Il serait alors à souhaiter qu'ils pussent être remis au jour.

(3) Catalogue manuscrit de Houdon.

Digitized by Google

seul dont il ait orné le Salon, et destiné à la nouvelle église Sainte-Geneviève. Il représentait « Jésus-Christ donnant à « saint Pierre les clefs du Paradis. » Cette œuvre, qui prouve une fois de plus l'extrême variété du talent de Houdon, ne fut remarquée que par *l'Année Littéraire;* les autres gazettes ne la voyant pas mentionnée sur le livret de l'exposition, n'en parlèrent pas. Elle a été détruite aussi pendant la Révolution.

Le reste des ouvrages exposés n'était plus guère qu'une galerie de portraits. Ceux de M. Nicolaï père, premier président de la Chambre des Comptes, et de M. de Caumartin, prévôt des marchands, se firent remarquer par leur ressemblance frappante (1). Mais il n'y avait pas en eux ces lueurs de génie qui éclairent les traits du visage d'un reflet animé et enflamment, par un contact mystérieux, l'ame exaltée de l'artiste. On n'en pouvait pas dire autant d'un buste et de deux statues de Voltaire; mais ce sujet capital doit encore être ajourné, et la date à laquelle il convient de le rattacher n'est pas 1779. Franklin, Molière et J.-J. Rousseau sont les trois grands noms qui appartiennent vraiment à cette exposition; tous trois, et les deux derniers sur-tout, ont fait naître chacun une œuvre digne d'être rangée parmi les chefs-d'œuvre de Houdon, c'est-à-dire parmi les plus beaux portraits qui existent.

Le buste de Franklin (2) avait déjà été exécuté deux

(1) *Journal de Paris*, n.° du 27 septembre 1779. Les diverses brochures qui avaient été publiées sur le Salon, comme c'était l'habitude à cette époque où le journalisme était encore peu développé, ne disaient presque rien sur la sculpture. Ce sont : *Le Coup de Patte*, — *Encore un Rêve*, — *La bonne Lunette*, — *Ah! ah! Encore une Critique*, — *Le Mort Vivant*,—*Le Visionnaire*, — *Les Connaisseurs*,—*Jeannot au Salon*. Leurs titres sont plus curieux que ce qu'elles contiennent.

(2) Au nom de Franklin peut se rattacher une question secondaire sur la biographie de Houdon. Il est presque sûr qu'il fut franc-ma-

Digitized by Google

années auparavant, en terre cuite, par Caffieri. Il paraît que Franklin ne fut qu'à moitié satisfait de cette première reproduction, puisqu'il s'adressa à Houdon comme à un juge en dernier ressort, devant lequel on appelle d'une erreur commise par un moins habile ou un inférieur. Houdon ne trompa point sa confiance, et il sut donner à sa physionomie une grande élévation et une grande finesse, un caractère de noblesse sans raideur, de modération simple sans affectation aucune. Franklin devait se trouver satisfait cette fois, et il le fut en effet; nous ne tarderons pas à voir comment il prouva sa reconnaissance et son admiration.

On a remarqué, et c'est une observation pleine de justesse et de vérité, que les génies comiques avaient tous le visage grave; la « *vis comica* » semble donner une physionomie sérieuse jusqu'à la tristesse. A force de pénétrer les travers et les vices de l'humanité, l'âme s'aigrit et s'attriste sans doute à ce spectacle douloureux trop pro-

çon. Voici les deux textes sur lesquels s'appuierait cette hypothèse. On lit dans des *Mémoires* : « 1779. Paul Jones vient à Paris. La loge des Neuf-« Sœurs, dont il est membre, a engagé M. Houdon à faire son buste « (GRIMM, X, 235.) La loge des Neuf-Sœurs s'étant justifiée des inculpa-« tions qui l'avaient mise dans le cas de l'animadversion du Grand-Orient « et de l'arrêt rigoureux prononcé contre elle, a voulu, suivant son usage, « célébrer le jour de cette réunion par une fête solennelle... que préside « M. Franklin... Après ces lectures, on est monté dans la galerie d'en-haut « (au Vauxhall), où différents artistes et physiciens avaient exposé des « morceaux de leur composition; M. Houdon pour la sculpture, M. Greuze « comme peintre, brillaient entre les autres. (BACH., tome XIV, page 161.)» Le *il* du passage de Grimm est malheureusement amphibologique. Tout le reste ne peut donner lieu qu'à de simples présomptions. Houdon était au moins le sculpteur en titre de cette loge franc-maçonnique. Son caractère, essentiellement bon et bienfaisant, serait encore une induction, si l'on tenait à lui donner sa place dans cette institution. J'inclinerais par plusieurs autres motifs encore à accepter cette opinion; il m'est impossible toutefois de la confirmer expressément.

Digitized by Google

longé (1). La figure de Molière, qui justifie si bien cette observation, offrait donc à Houdon une de ces expressions difficiles à cause de leur complexité et des sentiments opposés qui devaient y trouver place; l'obstacle fut glorieusement vaincu, et des témoignages éclatants vinrent récompenser l'artiste. Aussi cette image, qui en 1779 n'était qu'une terre cuite, fut promptement exécutée en marbre, et un nombre considérable de répétitions la propagèrent rapidement.

La Comédie-Française, tout naturellement, obtint un des premiers bustes; elle le possède encore aujourd'hui, et il n'est pas de jour où la foule qui se presse au foyer ne paye un tribut d'admiration à ce magnifique ouvrage, que l'on peut regarder comme une des plus belles inspirations, et c'est à dessein que j'emploie ce mot, de la statuaire iconique. Un autre buste entra à l'Académie. Voltaire venait de mourir; « d'Alembert, disait-on (2), a en « quelque sorte remplacé Voltaire mort par Molière », réception posthume et un peu tardive, qui est devenue le reproche éternel et la citation immanquable de toutes les vanités sans fauteuil académique. D'Alembert fit graver sur ce buste de Molière une inscription célèbre; c'est un vers de Saurin qui ne manque pas d'esprit :

« Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre. »

L'Académie était ce jour-là dans un accès de modestie et de louable repentir; c'était en 1778. Enfin un troi-

(1) Aristote va plus loin en affirmant : « *Omnes ingeniosos melancholicos esse.* » Le génie est toujours triste. (CICÉRON, *Tusculanes*, livre I.er, chapitre XXXIII.) « La gloire est un deuil éclatant du bonheur », a dit plus tard madame de Staël, dans un sentiment analogue, et en expliquant peut-être en partie la tristesse du génie.

2) *Mémoires secrets.* 1.er décembre 1778.

Digitized by Google

sième buste est remarquable par la suite des vicissitudes malencontreuses qu'il eut à subir. Molière, comme on le sait, est né rue de la Tonnellerie, au n.° 3. « Cette « maison appartenait, avant la Révolution, à un fripier « qui professait un grand respect pour la mémoire du sub- « lime Poquelin. En 1789, M. Alexandre Lenoir fit placer, « avec l'agrément de ce propriétaire, le buste de ce grand « homme avec cette inscription gravée sur un marbre « blanc :

« J.-B. POQUELIN DE MOLIÈRE EST NÉ DANS CETTE MAISON LE 15 JANVIER 1620. »

« Au-dessous on traça la devise que fit Santeul pour le « rideau du Théâtre-Italien :

« *Castigat ridendo mores.* »

« Mais quelques années après, un autre marchand fri- « pier ayant fait repeindre la devanture de sa boutique, le « buste de Molière, chef-d'œuvre de Houdon, fut bar- « bouillé de noir avec cette inscription :

« A LA TÊTE NOIRE. »

« La police, indignée de l'affront fait à la mémoire d'un « homme de génie, ordonna au fripier mal appris de réta- « blir les choses dans leur ancien état. Plus tard, la mai- « son ayant été vendue et la façade rebâtie, un nouveau « buste de Molière, sculpté par Coyzevox, fut mis à la « place de celui de Houdon, si honteusement défiguré par « le boutiquier vandale, et la niche ornée des attributs de « Thalie (1). »

(1) *Dictionnaire de la France*, par GIRAULT-DE-SAINT-FARGEAU, tome III, page 205.

Voyez aussi : *Musée des Monuments Français*, par A. LENOIR, n.° 281 du Catalogue.

Digitized by Google

Le 4 juillet 1778, dès qu'on apprit à Paris la mort de J.-J. Rousseau, Houdon, avec cette ardeur que lui donnait sa passion pour son art, se rendit en toute hâte à Ermenonville ; il eut le bonheur de pouvoir y mouler le visage si expressif de ce génie passionné, de cet amant de l'idéal, dont l'ame, tantôt ravagée par les passions, et tantôt « enivrée de la vertu », était embrasée « d'un feu vraiment céleste. » Dès le Salon suivant, son buste en terre cuite fut exposé par Houdon.

On a depuis répété à l'infini cette image de l'immortel auteur d'*Émile;* la gravure comme la sculpture s'en sont emparées à l'envi ; toutes ces reproductions postérieures sont autant de contrefaçons de l'œuvre de Houdon, et comme autant de larcins restés impunis, mais dont notre sculpteur se plaignit bien souvent. « La ressemblance de « J.-J. Rousseau, disait-il très spirituellement, est ma pro« priété (1). » Et ailleurs, il se plaignait en termes amers de ces atteintes portées à la propriété intellectuelle au mépris des décrets de la Convention. Il se récriait avec indignation contre « ce brigandage qui avait enrichi les voleurs » et avait nui encore plus à sa gloire qu'à son aisance. C'était à propos de son Écorché et de son buste de J.-J. qu'il réclamait le plus vivement. Cette audace de la contrefaçon et cette multiplicité des répétitions, si avidement recherchées malgré leur imperfection et le désaveu formel de l'auteur, est après tout un éloge indirect, mais significatif. Il est à peine utile de rappeler avec quelle profondeur Houdon, sur un visage déjà glacé, a su retrouver cette physionomie rêveuse et ardente, pleine de mystères et de franchise, d'amertume et d'amour. Voir ce

(1) Cette phrase se trouve dans une brochure que publia Houdon, et que nous donnons à la suite du Mémoire, dans notre Appendice.

Digitized by Google

buste, c'était voir Rousseau lui-même, car écoutons madame de Genlis raconter son entrevue avec le philosophe : que dit-elle pour peindre son regard? « Il avait de petits « yeux enfoncés dans la tête, mais très *perçants, et qui « semblaient pénétrer* et lire au fond de l'ame de la per- « sonne qu'il interrogeait; il me paraissait qu'il aurait dé- « couvert sur-le-champ un mensonge ou un détour (1). » Écoutons maintenant les impressions d'un contemporain devant le buste de Houdon : « Quel feu dans ce dernier « portrait, dit-il, dont les *regards perçants semblent « pénétrer* jusque dans les plis et replis les plus ca- « chés du cœur humain ! » On le voit, dans des bouches et à des époques différentes, les mots eux-mêmes reviennent presque identiques, tant les sentiments sont les mêmes! Puis le critique continue, et nous n'ajouterons rien à cet éloge plein de vivacité expressive : « Il est sur-tout un « certain point de vue, où l'illusion est si complète et le « coup-d'œil si direct et si vif, qu'on croit voir ce buste « animé, qu'on ne peut le soutenir, et que le premier mou- « vement est de s'y soustraire (2). »

Le jour même où s'ouvrait cette Exposition qui allait révéler ces chefs-d'œuvre, fut pour Houdon le témoin d'un succès encore tout artistique, mais qui eut un autre théâtre que le Salon, et qui se manifesta par un enthousiasme bruyant et par des marques non équivoques d'une admiration universelle. Le 25 août 1779, l'Académie avait tenu sa séance publique annuelle, dite de la Saint-Louis. Houdon honorait de sa présence cette solennité; il avait du reste sa part dans cette fête académique et dans le grand événement du jour. M. de Valbelle, mort en 1778,

(1) *Mémoires de Madame de Genlis*, tome II, pages 8-9.
(2) *Mémoires secrets*, 1779.

Digitized by Google

avait légué 24,000 livres à l'Académie française. La compagnie reconnaissante décida que l'éloge de son riche bienfaiteur serait lu dans une séance publique par son secrétaire-perpétuel, et que son buste serait placé dans la salle des Assemblées ordinaires avec cette inscription :

« JOSEPH-ALPHONSE-OMER, COMTE DE VALBELLE, BIENFAITEUR DES LETTRES. »

Naturellement, Houdon avait été chargé de ce nouveau travail, et bien qu'il n'eût pu le faire qu'après la mort de son modèle, il réussit à atteindre la plus parfaite ressemblance. On eût dit vraiment qu'il avait un secret merveilleux pour retrouver la vie au sein même de la mort. A la fin de la séance, le buste fut mis sous les yeux du public. On admira d'abord silencieusement ; mais quelques regards indiscrets, ayant découvert dans l'assemblée le timide Houdon, qui semblait comme confus de son triomphe et désireux de s'y dérober, trahirent son incognito et les espérances déçues de sa charmante modestie. Le résultat de cette implacable dénonciation fut une salve d'applaudissements (1), hommage tumultueux, mais vrai et spontané, qui dut blesser au vif, mais d'une blessure bien douce, la simplicité de ce cœur qui aimait tant la gloire et savait fuir les applaudissements. Cette scène est pour nous aujourd'hui une preuve de sa popularité. « Le buste de M. Houdon, dit un autre narrateur de cette « journée, fut plus applaudi que l'éloge de d'Alem- « bert (2). »

Au milieu de tous ces succès, nous arrivons enfin au Salon de 1781. C'est là la grande année de Houdon et

(1) *Journal de Paris*, n.° du 26 août 1779.

(2) Madame DE GENLIS, II, p. 289.

Digitized by Google

la date qui rappelle les plus glorieux souvenirs attachés à son nom. Chaque homme illustre a ainsi plus ou moins son grand jour, sa grande époque, son grand exploit. L'exposition de 1781 est sans contredit la plus brillante campagne artistique de Houdon, celle par conséquent qui doit prendre le plus de place dans cet examen rétrospectif (1).

(1) Extrait du livret de 1781 :

N.° 251. Le maréchal de Tourville, statue en marbre de 2 mètres de proportion, pour le roi. Le maréchal est représenté à l'instant où il fait voir au Conseil de Guerre la lettre du roi qui lui commande de donner le signal d'ordre de bataille. Cette action se passe au mois de mai 1692, suivant les *Mémoires du duc de Berwick*. En voici l'extrait : Le rendez-vous de la flotte était au mois de mai, à la hauteur d'Ouessant, mais les vents contraires empêchèrent le comte d'Estrées, pendant six semaines, de sortir de la Méditerranée avec les vaisseaux de Toulon, de manière que le roi, impatient d'exécuter son projet, envoya l'ordre au chevalier de Tourville, amiral de la flotte, d'entrer dans la Manche avec les vaisseaux de Brest, sans attendre l'escadre du comte d'Estrées, et de combattre les ennemis forts ou faibles, s'ils les trouvaient. Cet amiral, le plus habile homme de mer qu'il y eût en France, et peut-être même dans le monde entier, ne balança pas d'exécuter l'ordre qu'il en avait reçu.

N.° 252. Statue en marbre de M. de Voltaire, qui devait être placée à l'Académie française, mais destinée depuis à décorer la nouvelle salle de comédie, rue de Condé.

Bustes en marbre : n.° 253, M. le duc de Praslin. N.° 254, M. Tronchin, médecin. N.° 255, mademoiselle Odéoud. Ce buste appartient à M. Gerardot de Marigny.

Bustes en plâtre, couleur de terre cuite :

N.° 256, madame la princesse d'Aschkoff; n.° 257, madame de Serilly.

N.° 258, M. le comte de Valbelle; 259, M. Quesnay, médecin.

N.° 260, M. Gerbier, avocat; 261, Paul Jones; 262, M. Palissot.

N.° 263, Bas-relief en plâtre représentant la tête du Soleil.

N.° 264, le buste d'une négresse, en plâtre, imitant le bronze antique.

Digitized by Google

Débarrassons-nous d'abord de quelques travaux secondaires et gênants, et n'accordons qu'une simple mention à plusieurs personnages célèbres qui étaient représentés d'une manière digne de leur célébrité. Nous aurons d'abord à citer, en dehors des portraits de contemporains, un médaillon représentant la tête du Soleil, et le buste d'une négresse en plâtre « imitant le bronze antique. » A côté de ces études se reconnaissaient les bustes en marbre du duc de Praslin, du médecin Tronchin, de mademoiselle Odeoud (de Genève), et ceux en plâtre de la princesse d'Aschkoff, de madame de Serilly, du comte de Valbelle, de Quesnay, le médecin-économiste, de Gerbier, l'illustre avocat, de Paul Jones, le célèbre commodore; enfin de Palissot. Ces noms une fois rappelés, nous passerons sans retard aux trois œuvres capitales dont Houdon enrichit ce Salon : Diane, Tourville, Voltaire; la Diane, il est vrai, ne put être exposée, mais elle fut remarquée au Salon par son absence même, et elle n'appartient pas moins à cette trilogie que Houdon consacra à la mythologie, à l'héroïsme guerrier, aux lettres, et qui date de 1781. C'est par l'antiquité et le paganisme que nous commencerons : « *ab Jove principium.* »

La « Diane partant pour la chasse » fut commandée par l'impératrice de Russie, vers 1775 ou 1776. Houdon n'avait pas eu cette fois besoin auprès d'elle d'une autre recommandation que celle de son talent. Il fit d'abord sa figure en plâtre, et en détacha le buste qu'il exécuta en marbre pour les jardins du duc de Saxe-Gotha. Ce buste parut au Salon de 1777, mais le plâtre de la figure entière ne fut pas exposé. Houdon se contenta d'ouvrir son atelier aux nombreux visiteurs qui s'y pressèrent pour admirer. La statue fut exécutée en marbre d'abord, et plus tard en bronze. Dès le 13 mai 1781, ce marbre était ex-

Digitized by Google

posé à la Bibliothèque du Roi. Il attira une seconde fois la foule que le plâtre avait comme alléchée, et fut loué à l'envi. On ne lui en refusa pas moins l'entrée du Salon; sévérité vraiment excessive, dont on a dédommagé depuis ce bel ouvrage en lui donnant, au Musée du Louvre, la place d'honneur dans la « *Salle de Houdon.* » Quelle est donc l'accusation qui avait été intentée contre elle?

Houdon avait représenté la déesse entièrement nue. Cette innovation, s'écria-t-on, était contraire à toutes les habitudes de l'art, à toutes les traditions de la fable; elle choquait l'usage reçu et les rites du paganisme! C'était un schisme mythologique! On éleva cette innocente dérogation à la hauteur d'un coup-d'Etat, et la routine se souleva. Il y eut presque, à propos de cette Diane, une émeute dans la république des arts, émeute fort paisible assurément, où il n'y eut que quelques vers de dépensés et beaucoup de jugements excessifs d'aventurés. Pour se prononcer en parfaite connaissance de cause sur cette question, bien refroidie aujourd'hui, il faut commencer par se demander si Houdon, en se décidant pour la nudité de sa statue, n'aurait pas eu quelque arrière-pensée, quelque intention d'à-propos. Pour moi, je croirais fort volontiers que cette statue était une leçon. Reportons-nous un peu à l'époque de sa création. C'était vers 1776; Allegrain composait alors, avait même terminé sa « Diane au bain », qui parut au Salon de 1777, et y attira d'unanimes applaudissements. On pense bien que le sculpteur des Grâces n'avait rien perdu de sa manière et de ses défauts habituels dans ce nouvel ouvrage. Il me semble facile d'admettre que Houdon dut être choqué de tout ce mauvais goût, et que pour le corriger il se promit de lutter avec Allegrain et de le surpasser. Il fallait bien dès-lors le suivre sur son propre terrain. L'œuvre commandée par

Digitized by Google

Catherine offrit une occasion immédiate et comme un champ-clos aux combattants. Mais les draperies eussent rendu impossible toute comparaison. Ce qu'il importait sur-tout de critiquer tacitement chez Allegrain, en le faisant disparaître de la Diane nouvelle, c'étaient ces formes épaisses, qui visaient à ce qu'on a depuis appelé la morbidesse, et n'atteignaient, après un effort trompé, qu'une lourdeur sans distinction. A un dessin rond, défaut enraciné chez les sculpteurs du temps, comme chez ceux du siècle précédent, il fallait opposer un dessin fin, élancé, chose inconnue depuis la Renaissance. Un vêtement empêchait de redresser l'erreur d'Allegrain, de réaliser ce projet de réforme, et Allegrain avait pris à peu près le seul sujet qui pût permettre et expliquer la nudité, même pour les critiques les plus exigeants. Houdon ne pouvait guère le traiter une seconde fois. Il fit donc sa Diane nue, sans imaginer la circonstance atténuante du bain. Assurément, ce n'est là qu'une supposition, mais qui me paraît fort probable (1). Il est du reste une manière bien plus simple de défendre Houdon, que je ne veux pas négliger. Était-il donc tenu de vêtir sa Diane, et de quel droit lui refusait-on cette indépendance, qui est un des priviléges de l'art? Imposer sans réserve à l'artiste le respect de la routine et l'obéissance absolue à la liturgie mythologique, c'est mettre inutilement l'inspiration à

(1) « M. Houdon, pour s'écarter de ses confrères, qui depuis peu nous « ont offert plusieurs Dianes, a représenté la sienne en chasse et en ac« tion... » *Mémoires secrets*, tome XVII, page 169, et ailleurs : « Son « buste de Diane est mieux conçu que chez M. Allegrain. C'est le genre « de beauté austère de cette déesse, qui imprime le respect, au lieu d'en« courager la témérité par *des grâces* trop séduisantes. » Tome XI, page 43. Nous ne sommes donc pas les seuls à avoir cette idée d'une espèce de leçon donnée par Houdon à Allegrain.

Digitized by Google

la gêne. Qu'importe que les anciens aient paré leur Diane de bandelettes et de tuniques? Je sais bien que Diane est la déesse de la chasteté, et c'est là, certes, une observation bien plus grave; mais, dans les arts, « la nudité n'est pas l'indécence (1). » La Diane, parce qu'elle est sans voile, n'en est pas pour cela, comme on l'a dit, « une suivante de Vénus »; car la déesse de la chasteté peut très bien n'avoir d'autre vêtement que sa pudeur. Notre Vénus de Milo est presque nue; qu'y a-t-il de plus chaste? On connaît le souhait étrange que J.-J. faisait à propos de la nudité des jeunes filles de Sparte : paradoxal dans son application, mais qui repose sur un principe incontestable. La nudité est parfois infiniment plus pudique qu'un habillement, et le costume peut n'être qu'une précaution contre le désenchantement ou une habile séduction. Qu'est-ce que la coquetterie, sinon un arrangement ingénieux et une disposition élégante de charmes étudiés? La nudité se concilie avec la pudeur, quand l'innocence se lit dans l'expression d'un visage qui respire la pureté. Houdon n'a donc commis en réalité aucun attentat contre l'art et la vé-

(1) Ce mot de M. Henri Duval est confirmé par l'unanimité de la critique. Voici, entre mille, une autorité de premier ordre dont on ne contestera pas la gravité : M. de Lamennais a dit, dans son *Esquisse d'une Philosophie* : « La sculpture antique..... manifesta la beauté « idéale et la beauté physique;..... sous la forme humaine, ravis- « sante de grandeur, de grâce, d'harmonie, on découvrit le dieu..... « De là, la nudité chaste, ces formes parfaites, qui sans autre voile « que leur beauté pudique elle-même, n'excitent aucune émotion sen- « suelle, ne laissent s'exhaler d'elles aucune vapeur qui trouble et « qui enivre, qui ternisse la pureté du regard; c'est que la chair « n'est que l'enveloppe transparente de l'esprit. » Voyez les pages magnifiques sur l'*Art*, III.e volume, livre VIII. M. de Lamartine a dit quelque part : « La pudeur sait recouvrir le corps du vêtement de « l'ame. »

Digitized by Google

rité ; il est tout au plus coupable d'un léger tort envers la tradition.

En revanche, je veux être sévère sur un autre point, et après l'avoir défendu contre le reproche presque unanime de ses contemporains, je veux relever un défaut beaucoup plus grave à mes yeux, et qu'ils ont tous laissé échapper. Il est du reste très avéré aujourd'hui. On comprend que je veux parler de l'absence d'idéal dans des parties très importantes de son œuvre. On reconnaît là encore l'influence, combattue sans doute, mais réelle, de son siècle. Houdon a *copié d'après nature* la tête de cette figure, et c'est une des beautés les plus célèbres du temps qui passe pour avoir posé devant lui (1). On s'aperçoit trop, en la regardant, que c'est bien là un type Louis XV, et le visage aux formes gracieuses plutôt que belles de quelque marquise en faveur. Et pourtant Houdon pouvait-il rencontrer un sujet qui se prêtât davantage aux conceptions personnelles de l'imagination ? Avouons que le jour où l'habitude du portrait a entraîné Houdon à calquer presque sa Diane doit lui être compté parmi les moins heureux de sa carrière. Et cette absence d'idéal ne se révèle pas seulement dans la tête, mais d'autres parties du corps la trahissent. Les Vénus antiques n'ont pas ce qu'on appelle une taille fine, mérite moderne opposé à la nature, et dû exclusivement à la mode du corset. Les Grecs étaient trop connaisseurs pour transformer cette difformité volontaire en qualité. Or, la Diane de Houdon a porté jadis un corset. Cette ligne si douce dans ses molles inflexions, qui joint le torse aux hanches, est bien plus ac-

(1) Ne serait-ce pas là le vrai motif de son exclusion du Salon, plutôt que tout ce que l'on a dit ? On ne voulait pas admettre nue une déesse qui était véritablement une contemporaine.

Digitized by Google

cusée qu'elle ne l'est d'ordinaire dans les statues les plus remarquables de l'antiquité. La figure gagne, certes, d'être plus svelte, mais elle est moins belle ; le dessin devient presque anguleux, et reste de beaucoup inférieur à ces flexibles ondulations des Vénus grecques. Le résultat de cette copie trop fidèle, c'est une raideur incontestable et très visible, qui dépare cet ouvrage si charmant d'ailleurs. La souplesse eût pourtant dû être l'accessoire obligé de la légèreté, et l'on regrette de voir ce vol rapide un peu disgracieux. Pourquoi Houdon est-il tombé dans ces défauts? C'est parce qu'il a été trop fidèle au modèle qu'il avait sous les yeux; c'était « la Diane » et non une certaine Diane qu'il devait modeler. Il eut le tort de suivre ici les habitudes du portrait. L'école que de nos jours on appelle « le réalisme », vilain mot qui fait présumer une vilaine chose, a cette même habitude d'imiter tel individu au lieu de copier l'homme. C'est la théorie du portrait généralisée et voulant devenir exclusive. Aussi cette école produit d'excellents portraits, mais s'arrête là. Les grands critiques ont fait justice de cette théorie avant qu'elle eût son vilain nom et lorsqu'elle s'appelait tout simplement « la réalité », mot qui se comprenait beaucoup mieux, mais trop vieux, sans doute, pour être inscrit sur un drapeau tout neuf (1). Ne sait-on pas que « la *nature*

(1) Rien n'est plus curieux que de comparer la petite réaction dont nous sommes témoins avec la réaction analogue, mais beaucoup plus sérieuse, qui eut lieu en Italie après Michel-Ange, et qui eut Caravage pour acteur principal. On vit alors les *naturalistes*, comme aujourd'hui les *réalistes*. Ces agitations artistiques, dont M. Vitet a retracé jadis avec son remarquable talent le plus piquant tableau, montrent bien quelle est dans le monde la puissance des idées, et comme toujours elles se développent avec régularité, malgré la différence des temps. Le principe une fois posé, toutes les conséquences vont se dérouler : ce sont autant de pièces en un

Digitized by Google

« n'est pas du tout le premier corps humain qui se pré-
« sente à la copie servile; ce n'est pas la *réalité* posi-
« tive du modèle. » S'il en était ainsi, la nature serait vraiment trop facile à atteindre. Où est-elle donc alors, dira-t-on, cette nature que nous poursuivons? Elle est dans votre esprit qui est chargé de trouver le vrai modèle; c'est lui qui vous montrera la déesse que vous voulez faire sortir du marbre, et qui n'existe nulle part aussi belle que vous la rêvez; c'est cette déesse invisible qui juge constamment et condamne les modèles que vous réunissez autour de vous sans y trouver ce que vous cherchez; c'est elle sur-tout qu'il faut contempler si vous aspirez au premier rang.

Malgré ces critiques, cette statue n'en reste pas moins un ouvrage des plus distingués, et s'il inspire des regrets, ce n'est qu'à cause de ses remarquables qualités. Cette chasseresse, le carquois sur l'épaule, ayant à la main une flèche, symbole de légèreté, suspendue sur la pointe d'un seul pied, semble fendre l'espace et voler. Rien ne saurait se voir de plus délicat, de plus aérien en quelque sorte. « Le mouvement y est si bien imprimé, dit le *Mer-*
« *cure* de 1777, que l'on est d'abord tenté de se ranger
« pour la laisser passer. » C'est la Camille de Virgile, rêve de l'imagination réalisé pour les yeux :

certain nombre d'actes dont l'un amènera l'autre, car les hommes ne manqueront jamais pour remplir les rôles nécessaires; les personnages, à toutes les époques sont au grand complet, avec mêmes caractères, mêmes ridicules, mêmes vices, et, sans s'en douter, ils donnent la reprise d'une pièce qui s'est déjà plusieurs fois jouée dans l'histoire, sur un plus grand ou sur un plus petit théâtre. Mais l'histoire n'est lue que par ceux qui n'en ont pas besoin, et le dénouement de la représentation précédente ne sert jamais à éclairer les personnages de la représentation du jour : tous restent en scène jusqu'à la catastrophe!

Digitized by Google

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas;
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas...

Nous nous laissons aller à citer le charmant tableau du poète romain, et cependant les poètes du temps furent assez bien inspirés. Rulhière adressait ces vers à Houdon :

Oui, c'est Diane, et mon œil enchanté
Désire dans sa course atteindre la déesse,
Et mes regards devancent sa vitesse.
Aucun habillement ne voile sa beauté,
Mais son effroi lui rend sa chasteté.
On aurait dans Ephèse adoré ton ouvrage,
Rival de Phidias, ingénieux Houdon,
A moins que les dévots, en voyant ton image
N'eussent craint le sort d'Actéon !

On redoutait beaucoup qu'en transportant du plâtre sur le marbre cette gracieuse conception, Houdon ne fût forcé par la difficulté de l'exécution de lui retirer en légèreté tout ce qu'il lui ajouterait en solidité. Mais il sut trouver un point d'appui qui, dit-on, ne nuisit en rien à sa création primitive. Dans cette répétition de marbre, la déesse traverse un marais, et pour mieux le franchir, elle s'appuie sur un buisson de roseaux qu'elle rencontre. Quoi qu'en puisse affirmer Pidanzat de Mairobert, qui en donne cette description, il me semble fort que la Diane du Louvre est beaucoup plus légère placée au milieu du vide qu'au milieu de roseaux qui doivent arrêter son essor et masquer sans doute la pose si bien choisie de ses pieds. Mais en revanche, le marbre est, à ce qu'il paraît, d'une éblouissante blancheur, « qui n'est comparable, con-

Digitized by Google

« tinuent les *Mémoires secrets*, qu'à l'excessive pureté de « la déesse (1). »

Depuis long-temps déjà on s'étonnait que le gouvernement ne chargeât Houdon d'aucune des quatre statues annuelles destinées à former et à compléter peu à peu la collection des hommes illustres de la France. En 1778, la critique remarquait avec peine que la modestie et la dignité de Houdon ne lui permissent pas de solliciter un honneur auquel son talent seul lui donnait droit, et que la médiocrité intrigante lui enlevait (2). Un des critiques du temps lui demanda même s'il connaissait la cause de ce dédaigneux oubli que le ministre affectait à son égard; Houdon ne répondit que par son silence; mais il s'était conquis une trop grande réputation pour ne pas prendre tôt ou tard, et sans la moindre intrigue, dans ce groupe des artistes officiels, une place offerte et des plus élevées. Dès cette même année 1778, le public apprit avec un vif plaisir que M. Houdon était chargé de la statue de Tourville, pour le Salon de 1781. Il mit donc deux ans pour achever cette statue, qui provoqua comme le Voltaire de vives discussions.

On sait à quel moment de sa vie Houdon avait pris son héros pour le fixer sur le marbre. C'est l'instant où l'amiral montre à son équipage l'ordre du roi qui leur enjoint de combattre quand même et de vaincre à tout prix. D'une main il tient et montre cet ordre déployé, de l'au-

(1) Houdon multiplia les répétitions de cet ouvrage apprécié comme il le méritait. Il en fit un marbre de petite dimension pour M. d'Ormesson; un autre (de 5 pieds 8 pouces) pour le duc de Saxe-Gotha, qui en avait déjà le buste; il le coula en bronze pour le comte Girardot de Marigny et pour lui-même. Il l'exécuta même en plomb. Ce sont là les reproductions de la Diane, arrivées à notre connaissance, mais non pas les seules, probablement.

(2) *Mémoires secrets*, II, 203.

Digitized by Google

tre, il avance et étend son épée nue, et indique avec la pointe l'ordre signé. Cette pose et cette situation sont assez connues, puisque le Tourville de Houdon orne aujourd'hui l'une des galeries du château de Versailles. Aussi ne m'arrêterai-je pas sur une inutile description. J'aime mieux rappeler quelles restrictions la critique apporta à ses éloges. La tête, le costume et l'entourage de la statue, tels sont les trois points qui ont provoqué et qui méritent une discussion. Je commencerai cette revue rapide par les attributs divers dont Houdon a vraiment déparé sa statue (1). Que veut donc dire ce vaisseau microscopique, qui arrive à peine jusqu'aux genoux de Tourville, véritable jouet d'enfant exécuté en marbre, et sur lequel est jeté une draperie? Je sais bien que Houdon avait besoin d'un point d'appui, mais n'en pouvait-il pas trouver un autre plus ingénieux et moins choquant? Et remarquez que sur ce vaisseau est gravé, en caractères fort distincts, le titre suivant : *Le Soleil Royal de* 120 *canons.* » C'était bien en effet le vaisseau amiral; mais alors où se trouve donc Tourville? Il ne peut être que sur son vaisseau, la raison toute seule le dit! Et puis que signifie encore ce rouleau de papier déployé auprès des flots qui baignent le petit « *Soleil Royal* » pour laisser voir cette nouvelle inscription : « *Signaux perfectionnés* »? Que le sculpteur ait cherché à rappeler les principaux titres de son héros, rien de mieux; mais il fallait plutôt renoncer à cette ambition de sculpteur historien que de s'exposer à manquer le but. Ce mélange de l'allégorie et de la réalité est au moins singulier. On croirait voir ces personnages étranges qui datent de l'enfance de la gravure

(1) Les critiques de 1781 n'en ont pas dit un seul mot. Peut-être ces accessoires n'étaient-ils pas encore terminés.

Digitized by Google

sur bois, et de la bouche desquels sort en se déployant un petit rouleau sur lequel sont imprimées leurs paroles, naïve mise en scène, qu'un art plus parfait doit repousser. Aujourd'hui cette simplicité toute primitive n'excite rien moins que l'admiration. C'était pourtant dans le but de faire mieux admirer son héros que Houdon avait réuni ainsi tous ses titres à la gloire. Louons une excellente intention, mais reconnaissons qu'il eût été facile de choisir des expédients plus adroits; il n'était pas besoin de toutes les ressources du talent de Houdon pour trouver des accessoires plus convenables et un appui qui s'accordât avec les prévisions du bon sens. Il faut bien dire, du reste, pour sa défense, que ces accessoires inexplicables, défaut trop ordinaire de la statuaire en marbre, sont une sorte de parti pris que se permettent tous les sculpteurs, et que, fort heureusement, ils sont à peine remarqués. L'œil s'arrête uniquement sur la figure, et ne descend ni volontiers ni souvent sur ces détails choquants et auxquels l'art devrait renoncer.

Le costume n'est pas non plus sans mériter quelques reproches. Les journaux de 1781 lui en ont adressé un qui certes n'est pas mérité, et qui ne prouve que contre l'écrivain, et pas le moins du monde contre l'artiste. On sait que, dans la conception de Houdon, un coup de vent agite violemment les vêtements de l'amiral (1). C'était là le point de départ des *Mémoires secrets*, qui voulaient à toute force faire tomber Houdon dans une grosse contradiction. Le livret par malheur contenait ces mots : « L'amiral est représenté au moment où il fait voir

(1) Ce mouvement a été répété sur la statue colossale de Tourville par M. Marin (d'abord placée sur le pont de la Chambre des Députés, aujourd'hui dans la cour du château de Versailles). Ce Tourville est une traduction libre de celui de Houdon.

Digitized by Google

« au Conseil de guerre la lettre du roi. » Or, disait la critique, sans doute afin de montrer combien la technologie maritime lui était familière, « or il ne faut pas avoir mis « le pied dans un vaisseau pour savoir qu'il y a ce qu'on « appelle la Chambre du Conseil, très couverte, très close « de toutes parts. » Et Houdon était convaincu par ce critique navigateur d'une profonde ignorance des choses de la mer, et de la distribution d'un vaisseau. Reproche assurément d'une bien pauvre valeur! L'artiste n'a-t-il pas le droit de représenter son héros où bon lui semble, et va-t-il être tenu de respecter les habitudes les plus insignifiantes de la réalité? D'ailleurs, qu'y a-t-il donc d'absurde à supposer que Tourville ait montré, debout sur le pont de son vaisseau, l'ordre du roi à son équipage assemblé, et non pas seulement à son Conseil. Et puis, quand il y aurait eu contradiction, n'était-ce pas au livret qu'il fallait s'en prendre, et la statue devait-elle répondre des erreurs sans importance d'une rédaction faite après coup? Enfin comment Tourville pouvait-il être dans la chambre « très close et très couverte » de son vaisseau, quand le *Soleil Royal* était là en miniature, lui arrivant à peine au genou? Tourville est partout où le voudra l'imagination. On peut donc le placer en plein air; rien ne s'y oppose, et il n'y a pas besoin d'un dictionnaire de la marine pour le comprendre.

Il n'en est pas moins certain que ce costume pèche; mais ce n'est pas par ce côté-là. Ce n'est que par une difficulté très grande que s'est imposée Houdon, et que, malgré de légères imperfections de détail, il a su vaincre admirablement. Faire ondoyer du marbre, le transformer en dentelle flottante, quel prodige plus étonnant? quelle habileté de ciseau plus merveilleuse? Mais en dépit, et à cause même de ses belles qualités d'exé-

Digitized by Google

cution, le défaut réel de ce costume est un manque incontestable d'austérité; la recherche s'y fait sentir. Il est malheureux que Houdon n'ait pu habiller autrement Tourville, et lui donner comme à Voltaire un costume tout idéal. Mais devant l'impossible on doit s'arrêter; un poète n'a pas de costume officiel; un maréchal de France en a un. Tourville en Grec ou en Romain, me semble d'ici presque ridicule. On sait trop bien que l'étiquette et son grade lui imposaient un habillement qui n'avait rien de semblable à celui d'Epaminondas ou de Sylla. La métamorphose de Voltaire coûtait beaucoup moins à l'esprit. D'ailleurs, il y avait dans ce riche costume de maréchal de France des obstacles infinis qui ont pu aussi tenter Houdon, et comme le provoquer par un silencieux défi. Je n'en crois pas moins que son ciseau s'est presque compromis en compromettant Tourville; l'héroïsme n'est pas coquet, et l'habillement du maréchal l'est, malheureusement. Plus de sévérité lui eût mieux convenu. Il eût mieux valu aussi pour Houdon lui-même qu'il fût resté plus sobre et plus austère. Tant d'habileté me semble perdue, tant d'art me semble gaspillé, quand il ne s'exerce qu'aux plis savamment placés d'un riche pourpoint, qu'aux mille jours d'une dentelle fine, et qu'aux sinuosités artistement préméditées d'un ruban. La statuaire me semble plus à l'aise dans un noble sujet; elle me ravit davantage, quand elle sait rester dans le vague de la généralité. C'est descendre, pour elle, que d'être si minutieuse, même quand elle l'est aussi heureusement que chez Houdon. La simplicité est son domaine spécial; elle s'égare ou s'abaisse dans les complications multipliées de détails matériels.

Du costume il faut passer au visage lui-même, le point capital après tout. Ici Houdon avait commis une autre erreur, qui n'a pas échappé au public de 1781. Ce

Digitized by Google

visage de Tourville, fit-on remarquer, est trop jeune et trop peu développé; il manque à la fois de force et de maturité. On ne peut pas croire qu'une tête aussi mince, aussi étroite, soit celle du héros. Ce premier défaut est plus apparent que réel; il vient sans doute de ce que la tête se trouve cachée sous un chapeau qui semble l'écraser. Elle est entourée et pressée de toutes parts par des masses de cheveux, d'étoffes et de rubans; son volume, sous cette élégante prison, paraît diminué, d'autant plus qu'elle surmonte une masse considérable de vêtements soulevés et gonflés par le vent. Aussi la seule faute vraiment grave, c'était cette physionomie juvénile attestant l'adolescence beaucoup plus que l'âge mûr. Tourville avait pourtant cinquante ans quand il combattit à La Hogue. Le malheur de Houdon voulut que sur le piédestal de son marbre, on gravât la double date de la naissance de Tourville et du combat de La Hogue; c'était une mauvaise critique; aussi il n'y eut pas au Salon un regard un peu intelligent qui ne sentit la faute du sculpteur. Cette faute provient sans doute d'un excès de fidélité historique. Houdon n'avait pas négligé d'étudier la vie de son héros, et il avait cherché soigneusement à retrouver sa physionomie dans le passé. Or c'est une anecdote très peu inédite que Tourville, encore tout jeune, habillé en femme, avait beaucoup plus de fraîcheur et de grâce que sa sœur, fort jolie pourtant. L'illustre guerrier avait donc un visage moins martial que son courage, et s'il avait le caractère d'un héros, il avait plutôt la coquette allure d'un chevalier parfumé ou d'un abbé de boudoir. Mais Houdon ne doit pas être pour cela pleinement excusé; il avoua son tort sans hésiter, et, très docile aux avis qui lui furent donnés, il manifesta publiquement l'intention bien arrêtée de le réparer, et de donner à la tête, sinon plus d'ampleur, du

Digitized by Google

moins plus de maturité (1). Pourquoi donc cette bonne intention n'a-t-elle pas amené une correction encore plus marquée? C'était probablement presque impossible.

Je crains d'avoir paru sévère pour cette statue célèbre, car j'ai critiqué successivement les accessoires, le vêtement et la tête; il ne reste, ce semble, presque rien qu'on y puisse louer. A mes yeux, c'est une statue qui, rentrant dans le genre historique, est bien faite, et fort joliment sculptée plutôt que vraiment belle. Elle présente un ensemble qui plaît, plein de mouvement sans exagération, c'est-à-dire ayant échappé aux deux écueils opposés qui menacent continuellement le statuaire : la froideur ou la manière (2); bien plus, elle a de la vie; mais on l'a

(1) *Année littéraire.* Salon de 1781.

(2) Je ne serais pas étonné que sa pose générale, très heureuse, pleine d'élan et de vivacité, n'ait été inspirée à Houdon par celle de l'Apollon du Belvédère. Si le Tourville levait le bras gauche, la copie serait complète. Quant au port de la tête, à l'élan des jambes, il y a identité; il est curieux de retrouver sous ces falbalas de la cour de Louis XIV le dieu antique. De bons juges ont déclaré la pose du Tourville maniérée. Le reproche retombe peut-être un peu sur le célèbre chef-d'œuvre du Vatican, qui, il est vrai, commence, et depuis quelque temps déjà, à décliner dans l'opinion. Il y avait trop de siècles apparemment qu'on se prosternait devant lui; un de ces jours, on découvrira qu'il est pitoyable. Ces révolutions dans l'appréciation des mêmes œuvres sont étranges; un chapitre intéressant de l'histoire des arts serait l'histoire des variations du goût. On voit tout le XVII.e siècle, et Fénelon, par exemple, dont l'ame chrétienne aurait dû mépriser la beauté païenne, admirer au contraire la sculpture grecque, et dédaigner en même temps les églises du moyen-âge qu'il avait pour ainsi dire intérêt à louer. Nous autres modernes, qui n'avons pas la foi vive de Fénelon, et qui partageons le peu de goût de l'antiquité pour le renoncement, nous sentons vivement la poésie des édifices gothiques, et nous élevons des doutes sur la beauté absolue des statues antiques! La pureté du goût ne se rencontrerait-elle qu'avec un certain scepticisme? D'illustres exemples pourraient, à un premier coup-d'œil, le faire présumer; mais nous n'avons pas à examiner cette question; disons seulement

Digitized by Google

fort bien dit : « Il ne suffit pas, pour atteindre l'objet de « l'art, qu'un personnage semble animé d'une passion, il « faut une passion où l'ame participe (1). » Or c'est là justement ce qui manque. Houdon n'a pas su trouver une de ces inspirations puissantes qui donnent au marbre bien plus que le mouvement ou la grâce, bien plus que la vie : l'émotion. On admire l'art délicat de l'artiste, on ne ressent rien de ce frisson de courage qui dut passer dans l'ame de chaque matelot de l'équipage, quand, exalté par le danger et tirant son épée, Tourville s'écria : *Au combat !*

Si maintenant, au lieu d'apprécier cette figure d'une manière absolue et isolément, on la compare aux autres statues composant cette collection, combien ce jugement relatif ne sera-t-il pas plus favorable à Houdon? Malgré toutes les imperfections que l'on peut relever, et que nous avons énumérées avec rigueur jusqu'au bout, certes elle se range parmi les meilleures. Elle n'a pas la froideur du Montesquieu, figure banale et muette; elle n'a pas non plus je ne sais quelle emphase et quelle fausse grandeur qui se fait remarquer dans le Sully. Et qu'on n'oublie pas combien Tourville offrait plus d'écueils à l'artiste que tous ces personnages illustres dans les lettres ou dans la politique, mais non dans la guerre. Malgré plus de difficul-

que le beau exige, pour être apprécié sainement, un esprit entièrement désintéressé de toute considération étrangère. Ce qui a en partie empêché Fénelon de comprendre les vieilles cathédrales, c'est qu'il habitait le château de Versailles. Le courtisan nuisait au chrétien, même au point de vue artistique.

(1) M. Joubert. On ne se lasse pas de citer ces *Essais*, qui contiennent sur l'art quelques pages seulement, mais où la profondeur rivalise avec la délicatesse. Il y a là toute une théorie du beau que Platon a inspirée, et qu'il lirait avec bonheur.

Digitized by Google

tés, Houdon a vaincu presque tous ses rivaux, et son œuvre brille parmi les plus belles. N'est-ce pas là une gloire qui peut le dédommager de quelques critiques justes et avérées que nous avons dû faire, afin de conquérir le droit de le louer toutes les fois que l'occasion s'en présentera (1)?

La statue de Voltaire, qui parut la même année, mérite de nous retenir aussi quelque temps. Les titres qu'elle a pour occuper notre attention sont des plus graves et des plus nombreux. Et d'abord elle est l'œuvre la plus populaire sans contredit de Houdon. De tous ses ouvrages, presque innombrables, celui-là a le privilége d'être associé sans cesse au nom de son auteur, et de fournir une réponse immanquable et sans réplique à l'ignorant qui s'informe quel genre de gloire est attaché au nom de Houdon. Ce n'est pas cependant que ce soit à nos yeux son vrai chef-d'œuvre, et nous préférerons toujours le saint Bruno, cet ornement trop éloigné d'une église étrangère. Mais, après le saint Bruno, la statue de Voltaire occupe sans contredit le premier rang dans l'œuvre de Houdon. Ce qui enfin en rend l'étude curieuse et pleine d'intérêt, c'est qu'elle résume en quelque sorte le talent de Houdon, dans ce sens que ses défauts et ses qualités ordinaires y sont très nettement marqués, mélange où certes les deux éléments sont dans une immense disproportion. La statue de Voltaire nous donnera donc comme le niveau et le secret de ce talent illustre. A ce titre seul, elle aurait encore le droit de fixer notre admiration.

Pendant très long-temps Voltaire s'était obstinément refusé à ce que la sculpture s'emparât de ses traits pour

(1) Une petite réduction du Tourville, de 18 pouces, a été faite par Houdon lui-même, pour servir à la manufacture de Sèvres.

Digitized by Google

les livrer au public. Le premier artiste qui avait pu obtenir le privilége de voir poser devant lui, dans l'asile de Ferney, l'illustre solitaire vers lequel l'Europe avait sans cesse les regards tournés, était un très obscur et très médiocre sculpteur, presque un ouvrier. Il était de Franche-Comté, et s'appelait Rosset-Dupont. Il paraît que c'est la bonhomie de cet artiste provincial qui avait déterminé Voltaire à rompre en sa faveur une sorte de parti pris. Il se montra du reste très satisfait de son buste, plein de vie, à ce que rapportent les contemporains. Il ne nous en est parvenu que le souvenir. La gloire de cette œuvre inconnue est d'avoir été une sorte de triomphe remporté sur la volonté doucement complice de Voltaire, et comme une permission accordée d'avance à l'avenir. Aussi, en 1770, madame Necker eut-elle la pensée de faire ériger à Voltaire une statue par souscription : la République des Lettres françaises, qui alors embrassait l'Europe, car la Russie, l'Allemagne, l'Italie n'étaient encore que nos provinces intellectuelles, devait offrir cet hommage public à son président. L'attente de d'Alembert, de Diderot, ces aides-de-camp philosophes du général en chef, qui avaient provoqué le mouvement, ne fut pas trompée. Voltaire lui-même, on le sait, les aida autant que possible tout en paraissant refuser : « Je n'ai pas un visage à statue, disait-« il..... On veut modeler mon visage ; mais il faudrait que « j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. « Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont « du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent « à rien. Le peu de dents que j'avais est parti... etc. » L'enthousiasme, malgré ces résistances faciles à vaincre, fut général, et se traduisit par de nombreuses souscriptions. Quant au choix de l'artiste, chargé de transmettre à la postérité les traits du patriarche de Ferney, il n'y avait pas

Digitized by Google

à hésiter. Phidias-Pigalle était, en 1770, le premier sculpteur du jour; la faveur publique le désigna d'une seule voix. Pigalle fut à juste titre glorieux de ce choix : « Si je « réussis, s'écriait-il, je m'estimerai le plus heureux des « artistes (1). » Et dès les premiers jours de juin, muni d'une lettre de d'Alembert, il partit pour Ferney. Voltaire, qui le garda près de lui pendant environ deux mois, l'accueillit fort bien, et loua beaucoup son talent. Il se plaignait cependant de ce qu'il le calomniait : « M. Pi- « galle, s'écriait-il, va disant que je me porte bien, et que « je suis gras comme un moine. Je m'efforçais d'être gai « devant lui et d'enfler mes muscles buccinateurs pour lui « faire ma cour (2). » Pigalle, en quittant Ferney, emporta avec lui le modèle de la tête, qui lui avait coûté des peines infinies (3). Il s'agissait de savoir comment la statue entière serait posée et vêtue. Pigalle n'hésita pas un instant à représenter Voltaire nu, et assis. Cette nudité, terrible écueil où plus d'un ciseau supérieur à celui de Pigalle eût compromis sa réputation, était trop dans les habitudes et dans les mœurs en quelque sorte de l'artiste pour qu'il fût nécessaire, ainsi que l'a fait Grimm, d'aller chercher une autre cause à cette erreur de conception. Grimm prétend que Pigalle ne savait pas draper, et que s'il représenta Voltaire sans vêtements, c'était parce qu'il craignait de les reproduire mal. C'était attribuer à l'amour-propre ce qui n'était que l'effet d'un système bien arrêté et suivi depuis long-temps. Si Pi-

(1) Diderot, *Correspondance.*

(2) *Correspondance de Voltaire*, 10 juillet 1770. — (19 juin-10 juillet. *Id.*)

(3) Grimm. Voyez sur le séjour de Pigalle à Ferney, de curieux détails dans sa *Correspondance*, 1770. Ils sont caractéristiques pour Voltaire et pour Pigalle.

Digitized by Google

galle savait mal draper, c'est qu'il dédaignait cette partie de son art. On conçoit aisément que ses instincts de copie servile et de calque brutal préféraient la nudité à l'habillement. Ils y trouvaient mieux leur compte; n'y a-t-il pas plus à copier dans le corps humain que dans un costume ordinaire? On dirait que la quantité de l'imitation ne lui était pas indifférente. Avec l'esprit exclusif et les principes outrés qu'on lui connait, il n'y a rien là d'étonnant. Dès le commencement de septembre 1770, le public fut admis à voir dans l'atelier de Pigalle une esquisse de la figure entière de Voltaire, tenant un rouleau d'une main et une plume, « un style » plutôt, de l'autre. Le silence des visiteurs les moins exigeants, et l'improbation déclarée de quelques amateurs plus difficiles avertit Pigalle qu'il faisait fausse route. Il ne se ravisa pourtant pas, et tâcha seulement de tirer un meilleur parti de son squelette vivant, en essayant une autre attitude, qui n'entraînait nullement la réforme de sa conception primitive. La statue fut exécutée d'après ce dernier modèle, que l'indifférence jusque-là indulgente du public n'avait pu faire modifier. Madame Necker effrayée, avait écrit à Voltaire pour le prier d'empêcher Pigalle de continuer son œuvre d'après son premier projet; mais Voltaire était d'avis qu'il fallait « laisser M. Pigalle le maître absolu de la « statue. C'est un crime, dit-il, en fait de beaux-arts, de « mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on « le représente avec des ailes; il doit voler où il veut et « comme il veut..... Je n'ai jamais réussi dans les arts que « j'ai cultivés que quand je me suis écouté moi-même. » Cependant ce n'était peut-être pas sans intention qu'il lui adressait les vers si connus :

Cher Phidias, votre statue
Me fait mille fois trop d'honneur.

Digitized by Google

Mais quand votre main s'évertue
A sculpter votre serviteur,
Vous agacez l'esprit railleur
De certain peuple rimailleur
Qui depuis si long-temps me hue...
Que ferez-vous d'un pauvre auteur
Dont la taille et le cou de grue,
Et la mine très peu joufflue
Feront rire les connaisseurs ?
Sculptez-nous quelque beauté nue... etc., etc.

Tous ces avis furent inutiles ; le sculpteur n'écouta rien; on le sait, « Pigalle était bourru (1) » ; il fit venir dans son atelier un vieux soldat, qu'il modela avec une effrayante vérité de détails, et la statue ainsi achevée fut exposée deux ans plus tard, vers le commencement d'août 1772. Aussitôt, les épigrammes commencèrent à pleuvoir à l'envi sur le philosophe au moins autant que sur le sculpteur. Le roi de Suède, alors à Paris, annonça qu'il souscrirait volontiers « pour un manteau. » Les poètes furent naturellement les plus féconds. L'un disait :

Pigalle au naturel nous a rendu Voltaire;
Ce squelette à la fois offre l'homme et l'auteur ;
L'œil qui le voit sans parure étrangère
Est effrayé de sa laideur.

Un autre plus méchant s'exprimait ainsi :

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui,
Le modèle vanté de certaine statue ;
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre.—Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui (2).

(1) Diderot, Salon de 1765.
(2) *Mémoires secrets*, Tome V, p. 178.

Digitized by Google

Comme on le pense bien, Fréron ne manqua pas d'apporter sa petite contribution à cet amas d'épigrammes. La sienne, en prose et en vers, n'est pas la moins plaisante :

« Nous exposer, disait-il, les traits d'un homme célè-
« bre, les transmettre à la postérité, c'est sans doute le
« plus digne emploi qu'un illustre artiste puisse faire de
« son talent. Nous avons vu par cette raison avec beau-
« coup de plaisir le monument que M. Pigalle élève à la mé-
« moire de M. de Voltaire vivant. Le Praxitèle français a
« supérieurement saisi la figure de ce poète, il est d'une
« ressemblance à faire peur. Mais pourquoi l'a-t-il fait
« tout nu? Nous ne pensons pas que cela fût nécessaire.
« L'aspect de ce corps décharné et dégoûtant n'ajoutera
« rien à la renommée de l'original. Il est assez indifférent
« que la postérité compte les côtes de M. de Voltaire (1). »

Puis vient ce quatrain :

Voici l'auteur de l'*Ingénu*,
Monsieur Pigal nous l'offre nu ;
Monsieur Fréron le drapera ;
Alleluia.

J'ai insisté à dessein sur cette malencontreuse statue de Pigalle (2), afin de bien montrer en quelque sorte les antécédents de la question, et de tracer comme l'historique du sujet qui devait arriver entre les mains de Houdon et y produire un ouvrage immortel. J'en aurai fini avec l'énumération des principaux statuaires qui l'avaient précédé dans cette même voie et avaient eu l'honneur de re-

(1) *Année littéraire*, 1773. Tome III.

(2) On sait quel fut son sort. Ce monument, élevé aux frais des gens de lettres de l'Europe entière, fut enseveli dans le cabinet du président d'Hormoi. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Institut. M. de Quincy disait que sa place la plus convenable serait « une école d'anatomie. » La tête ne manque pas de mérite.

Digitized by Google

produire avec une diverse imperfection les traits de Voltaire sur le marbre, quand j'aurai nommé d'abord le neveu de Pigalle, De Mouchy, dont le buste date de février 1778 (1). Enfin, en 1780, on vit, exposée au Louvre, une statue de Voltaire destinée au marquis de Villette, et exécutée par un artiste sourd et muet de naissance. Cette statue est demeurée aussi inconnue que le buste précédent. Mais déjà Houdon avait abordé ce grand sujet, et se l'était comme approprié désormais. Le talent consacre ainsi parfois ce qu'il a touché.

C'est un fait curieux, que Houdon ait été amené à choisir le sujet de ses deux chefs-d'œuvre parmi des sujets traités antérieurement par ses deux maîtres, Pigalle et Slodtz. Comme le dernier, il a fait un saint Bruno, avec quelle supériorité! nous le savons. Mais il est à noter que, surpassant Pigalle dans le portrait, dans un sujet de pure imitation il le battait avec ses propres armes, lui son élève, et sur son propre terrain. Il est vrai qu'il avait une facilité bien supérieure, car Diderot nous rapporte que Pigalle lui avait avoué qu'il n'avait jamais fait un portrait « *sans avoir été tenté d'y renoncer.* » Houdon alla-t-il à Ferney, comme Pigalle? C'est là un point qui peut être contesté. Voltaire, qui parle tant de Pigalle dans sa correspondance de 1770, ne dit pas un mot de Houdon dans celle de 1777 ou 1778. Il est à croire que Houdon ne vit son modèle que pendant son court séjour à Paris et ses triomphes merveilleux au milieu desquels il descendit au tombeau. Il est vrai que dès le 19 avril 1778, le public était déjà admis dans l'atelier de Houdon, pour y voir un buste de Voltaire. Mais Voltaire était à Paris depuis le 26 février, et Houdon venait de terminer ce

(1) Grimm, *Correspondance*.

Digitized by Google

buste. Comme Voltaire, une fois à Paris, écrivait beaucoup moins souvent, le silence de sa correspondance s'expliquerait très-bien. Cette hypothèse me semble au moins vraisemblable. Toutefois, on a dit et répété que Houdon était allé à Ferney (1). Mais alors, pourquoi Voltaire ne dit-il pas un mot de notre sculpteur, lui qui parle tant des allants et venants, et publie dans ses lettres les registres de police de sa colonie. Quelque supposition qu'il plaise d'adopter, ce qu'il y a de certain, c'est que ce premier buste fut fort admiré : « Il semble, disaient les « *Mémoires secrets*, que le ciseau tout en feu de M. Hou« don, en donnant à son ouvrage l'ame de l'auteur, n'ait « fait que la revêtir d'une enveloppe légère pour la ren« dre palpable aux sens. » Ce buste parut au Salon de 1779 avec une statuette en bronze doré, et un autre buste, drapé différemment. Le premier était destiné au foyer de la Comédie-Française; les deux autres images du philosophe commandées par l'impératrice de Russie, devaient être placées « dans son cabinet. » Cette statuette, destinée à un appartement, n'était pas vêtue à l'antique, comme la statue que nous possédons; la différence de destination avait dicté une différence dans le costume : le vieillard était enveloppé dans sa robe de chambre, mais il était comme le nôtre assis dans un fauteuil, sur les bras duquel reposent ses mains. Les *Mémoires secrets* prétendent qu'il « revient de la promenade, et est tout prêt « à se coucher »; je ne refuse pas de le croire. Cette sta-

(1) M. Henri Duval le dit expressément. Son témoignage a une bien grande autorité, mais il n'explique pas le silence de Voltaire. On peut certes très bien choisir entre les deux opinions, mais je maintiens mon hypothèse, et j'avoue ma préférence. MM. de Montaiglon et Duplessis la partagent. Après leurs recherches si étendues, restées vaines, il faut renoncer à trouver des indices.

Digitized by Google

nette n'avait pas un pied de haut. Ce ne fut qu'après ces trois essais que Houdon fit sa grande statue, le plus bel ornement du Salon de 1781, et qui nous occupe spécialement ici. Plus tard, il répéta à l'infini ce chef-d'œuvre de l'art fidèle et profond (1). La figure de Voltaire l'avait tellement frappé qu'il la conserva dans sa mémoire avec la plus vivante vérité ; on raconte même qu'il envoya une copie de son buste à tous les membres de l'Académie française (2). Tous ceux qui avaient fait des ouvrages lui en envoyèrent des exemplaires, et l'illustre compagnie, par une délibération spéciale, lui accorda le droit d'assister à ses séances, avec deux billets d'entrée à perpétuité, et de plus lui fit cadeau de son Dictionnaire, accompagné d'une bourse de 100 jetons.

L'apparition de la statue de 1781 fut un événement. Elle excita de violentes discussions, et comme elle eut des ennemis acharnés, elle eut ses défenseurs déclarés. La critique du temps porta principalement sur deux points : la pose et l'habillement. J'en discuterai un troisième, qui se rattache uniquement à l'exécution. On me permettra

(1) Je citerai par exemple la belle statue en pied du Panthéon, qui veille près des restes de Voltaire. Houdon a eu vraiment, de son vivant, comme le monopole de Voltaire ; Grimm nous en donne une nouvelle preuve dans le passage suivant : (Tome X, p. 57.)

« Madame Denis a promis à M. de Villette de conserver le cœur de « M. de Voltaire, qu'il a fait embaumer, et pour lequel il se propose de « faire élever un petit monument, dont M. Houdon a déjà fait l'esquisse ; « c'est une urne funéraire de la forme la plus simple et la plus noble, « sous laquelle on gravera l'inscription que voici :

« Son esprit est partout, et son cœur n'est qu'ici. »

Ce vers, outre son antithèse d'un goût fort douteux, semblerait presque une épigramme mordante, en dépit de l'intention du poète.

(2) Un modèle qui lui servait pour ses bronzes, et qui venait de son atelier, vient d'être vendu à la mort de M. Pigalle. (Octobre 1855.)

Digitized by Google

de commencer ainsi ce jugement par l'examen des objections.

Ce que je blâmerai tout d'abord, et qui ne fut nullement blâmé, ce qui fut même à peine remarqué par les critiques de 1781, c'est pourtant un défaut assez ordinaire à Houdon, et qui constitue comme une des tendances heureusement modérées de son talent.

Houdon avait admirablement compris que l'expression d'un visage dépend sur-tout du regard; et c'est sur-tout pour Voltaire que cette remarque est juste. « Je m'attendais à trouver ses yeux brillants et pleins de feu, raconte madame de Genlis. Ils étaient en effet les plus spirituels que j'aie vus, mais ils avaient quelque chose de velouté et d'une douceur inexprimable; l'ame de Zaïre était tout entière dans ces yeux-là. Son sourire et son rire, extrêmement malicieux, changeaient tout-à-fait cette charmante expression. » Voilà ce qu'il fallait rendre. Pour parvenir à donner au regard ce mélange de finesse perçante et de douceur maligne, Houdon fut amené à fouiller avec la recherche la plus délicate tous les détails de ces yeux si merveilleusement expressifs. Emporté par son désir de donner toute la vivacité possible à ce regard, n'a-t-il pas oublié certaines règles qu'il faut avant tout respecter? Cet œil est creusé avec une curiosité dont l'exemple serait dangereux à suivre; l'iris, le blanc de l'œil, le point lumineux même sont indiqués, sur-tout sur les bustes, par les saillies et les reliefs les plus prononcés. Je sais bien qu'un écrivain auquel on reprochait trop de subtilité dans l'expression, répondait : « Ce n'est pas « mon style que je polis, c'est mon idée. » De même Houdon pouvait dire : Ce n'est pas l'œil que je fouille si délicatement, c'est le regard; ce n'est pas la lèvre que je caresse de mon ciseau, c'est le sourire. Mais la sagesse ré-

Digitized by Google

pondra que trop soigner le signe, c'est étouffer l'idée, parce que le signe prenant trop d'importance, se fait admirer pour lui-même, quand il ne doit jamais être, pour le véritable artiste comme pour le véritable écrivain, que le moyen et non le but. Sans proscrire donc absolument l'indication de la prunelle, il faut au moins, sur ce chemin glissant, ne pas trop s'avancer, et il nous semble que dans l'œil du Voltaire, la liberté est poussée trop loin : « Les « grands maîtres de l'antiquité, dit un critique éminent, ne « mirent point de prunelles dans les yeux de leurs plus « belles statues, parce que la prunelle n'étant point dans « l'intérieur de l'œil une forme saillante, le petit contour « creux par lequel il fallait la marquer avait quelque « chose de mesquin, qui nuisait à la grandeur ; peut-être « aussi voulurent-ils éviter de donner par-là aux regards « une fixité qu'ils n'ont pas naturellement. » Et ce n'est pas là seulement ce qui leur donne raison, à ces grands maîtres de l'antiquité ! Si le sculpteur marque scrupuleusement la place distincte de l'iris, du blanc de l'œil, on remarquera davantage l'absence des cils, l'insuffisance des sourcils, on voudra les voir, et un autre plus exigeant viendra qui réclamera encore quelque nouveau détail, dont la reproduction sera impossible ou tout au moins minutieusement puérile. Il faut une limite forte et respectée, ou l'art arrivera bientôt à la triviale imitation de la figure de cire. Or cette barrière indispensable, le génie des Grecs, avec son goût suprême, l'a posée; on la doit respecter, non par un puéril respect pour le passé, mais parce qu'il est incontestable que ce peuple artiste avait trouvé avec un infaillible instinct les conditions vraies de la beauté, c'est-à-dire de l'art, qui faisait l'objet continuel non-seulement de son admiration, mais de son culte même. Ayons du respect pour les décisions du goût antique ; il a fait

Digitized by Google

ses preuves. On me dira que les Grecs ne respectaient pas toutes ces règles que nous supposons gratuitement et qui s'évanouissent à mesure que l'antiquité est mieux connue ; on dira que, par exemple, bien loin d'accepter les restrictions que je voudrais établir, ils imitaient par des pierres colorées la nuance de la prunelle. Je répondrai que chaque espèce d'art a ses conditions et ses libertés particulières qu'il ne faut pas transporter au hasard ; le goût peut autoriser à colorer la prunelle et refuser de la laisser fouiller ; la sculpture polychrôme se développe avec ses lois particulières, qui ne sont justes et vraies que pour elle.

Mais au-dessus de toutes ces recherches du beau par des moyens variés, il y a un principe constant, partout vrai, partout applicable, c'est le principe D'ECONOMIE, qui ordonne à l'artiste d'employer le moins de moyens possible pour atteindre l'effet qu'il cherche. Ce principe domine l'art tout entier, car c'est par lui que les vieux tragiques, avec trois personnages, font tressaillir l'ame aussi profondément que nos modernes écrivains avec une armée d'acteurs. Or, plus que tout autre artiste, le sculpteur doit suivre cette règle, sa sauvegarde contre une multitude d'erreurs ; il doit se défier de son ciseau, serviteur parfois ambitieux, qui cherche à entraîner la main qui le guide ; que la main sache résister, et que l'artiste considère toujours comme le premier des arts « l'art qui sait effacer sa trace. » Je signale un peu sévèrement peut-être cette faute de Houdon, parce que chez lui, comme chez ses contemporains, elle tend à devenir fréquente et presque habituelle. Il touche parfois à la minutie, et arrive jusqu'à l'extrême limite du bon goût. Admirons cependant en lui l'artiste qui a su ne pas dépasser cette limite étroite et incertaine, à une époque où beaucoup de statues étaient

Digitized by Google

peintes entièrement, et où ce ridicule de l'art devenait un ridicule public et excitait assez l'enthousiasme général pour mériter une satire sous forme de comédie.

La pose de Voltaire fut le sujet de quelques blâmes partiels. Ainsi je lis dans les *Mémoires secrets :* « Le philoso-« phe est assis, les mains appuyées sur son fauteuil, dans « l'attitude du repos ; et cette situation familière, excel-« lente pour Voltaire placé dans l'intérieur du palais de la « souveraine, ne semble pas assez noble au centre de « sa gloire (l'Académie). Il fallait que cet auteur immortel « fût offert en poète au théâtre, en homme de lettres au « sanctuaire des Muses. » Je ne veux pas soutenir que la pose de Voltaire n'eût pas pu être plus héroïque ; mais s'il y a là un défaut, ce n'est en vérité qu'un défaut négatif, car la pose choisie me paraît excellente. Si Houdon en avait choisi une autre, il se peut qu'il eût fait mieux encore, je n'en sais rien ; mais ce n'est là que l'absence d'une beauté peut-être possible, dont on aurait bien mauvaise grâce à se plaindre ; celles que l'artiste nous offre ne suffi-sent-elles pas aux plus exigeants ?

Ce fut sans contredit le costume qui souleva les plus vives discussions, et provoqua comme une avalanche d'attaques et de défenses. Il faut bien avouer que les défenses étaient en moins grand nombre. Les *Mémoires secrets*, l'une des sources les plus fécondes en renseignements sur Houdon, se déclarèrent ouvertement pour le blâme. L'*Année littéraire* aiguisa à son tour ses épigrammes. Le *Journal de Paris* enfin inséra, le 17 septembre, une lettre d'un critique anonyme, qui n'était qu'un ennemi. Un artiste, que je crois être le graveur Cochin, répliqua le 5 septobre, mais sans accorder plus de bienveillance ou d'éloges à l'œuvre de Houdon. Il est impossible de rapporter ici des échantillons de cette polémique assez violente par

Digitized by Google

moments, et sur-tout fort longue. Je ne puis que la résumer. On peut réduire à deux les critiques adressées au costume romain et sénatorial dont Voltaire avait été drapé par Houdon. La première était puérile, et ne méritait vraiment pas une réfutation : « Que dans deux mille ans, di-« sait le *Journal de Paris*, on trouve un Voltaire en per-« ruque avec une Zaire : ce sera clair; on dira : Voilà l'en-« droit où l'Académie française tenait ses séances; voici un « de ses premiers sujets. Les savants aimeront à retrouver « dans sa perruque les traces de celles critiquées dans les « pièces de Molière. Mais qu'on trouve la statue de « M. Houdon, que l'inscription soit enlevée par le temps. « je vois un savant antiquaire consulter toutes les têtes des « médailles alors existantes, pour voir quelle tête connue « ressemble à celle trouvée; si par malheur il fourre dans « la sienne que celle d'Arouet a quelques traits de l'effigie « de Caligula, voilà l'auteur d'*Alzire* empereur romain ! »

Cette observation n'est que ridicule, et je pense être fort poli en me contentant de ce nom. La sculpture s'occupe peu de l'archéologie, et ne travaille pas pour les antiquaires des siècles à venir, sur-tout quand ils sont aussi ignorants que celui du *Journal de Paris*, qui insulte gratuitement les Académies d'Inscriptions. Quant à la seconde objection, si elle n'est pas bonne, elle est spécieuse, du moins. On s'écria de toutes parts que le statuaire devait habiller son personnage exactement comme l'avait habillé toute sa vie son valet de pied ou son tailleur. La vérité avant tout, s'écriait-on ! « Sophocle en grande « perruque, ou Virgile en habit tel qu'on le porte aujour-« d'hui, ne nous paraîtrait pas plus grotesquement vêtu... » « L'auteur de *Mahomet*, sans attributs, dans une chaise « avec une robe consulaire et une bandelette dans des che-« veux qu'il n'avait pas, me paraît aussi singulier que me

Digitized by Google

« semblerait Cicéron en rabat avec un bonnet carré, Au-« guste en perruque blonde, et César en bottes molles. » Manière de raisonner assurément bien française, et qui a produit de plus déplorables résultats qu'on ne croit. Remplacer l'argument qui manque par un peu d'esprit facile, voilà une recette à l'usage des avocats de toutes les mauvaises causes. En France, dans ce pays classique de l'esprit, quand on a fait rire, on a presque convaincu; mettre sous nos yeux l'image grotesque des grands hommes de l'antiquité habillés d'après nos modes contemporaines, c'était là un moyen mauvais, mais sûr, de faire triompher une fausse opinion. S'agit-il donc ici de savoir quel effet produiraient les héros de Rome et de Sparte trivialement affublés des mesquins vêtements du monde moderne? Non, assurément. Ramenons la question à ses termes véritables, et voyons ce qu'est Voltaire, drapé comme il l'est par Houdon, et non pas ce que serait Virgile ou César habillé d'après des principes tout différents. Voltaire n'est pas le moins du monde ridicule, Virgile et César le seraient, dans l'inutile et vaine hypothèse du *Journal de Paris*. Loin de critiquer Houdon, qui du reste avait beaucoup hésité avant de se décider sur ce point délicat de l'habillement, il faut le louer hautement du parti qu'il a pris; il a fort bien compris qu'il n'était pas tenu à une rigoureuse imitation, et qu'une statue n'était pas un signalement. Or le costume français était mesquin et sans grandeur. L'échanger était presque une nécessité pour l'artiste, quand ce n'eût pas été une habitude et un instinct. Veut-on savoir quel effet produisait Voltaire fidèlement représenté? Voici une description qui a toute la fidélité d'un procès-verbal; elle est de Bettinelli (1) : « La singu-

(1) Voyez à la Bibliothèque Impériale le recueil curieux des estampes du temps représentant Voltaire.

Digitized by Google

« lière et grotesque figure de Voltaire fit sur moi une im-
« pression à laquelle je n'étais pas préparé. Sous un
« bonnet de velours noir qui lui descendait jusque sur les
« yeux, on voyait une grosse perruque qui couvrait les
« trois quarts de son visage, ce qui rendait son nez et
« son menton encore plus saillants; il avait le corps enve-
« loppé d'une pelisse, de la tête aux pieds. »

On ne pouvait raisonnablement songer à cette burlesque reproduction. Mais, pensera-t-on peut-être, que ne donne-t-il à Voltaire le costume de son temps? Il est riche et gracieux. Ecoutez sur ce costume l'avis de Diderot, le critique et le conseiller de Houdon, lorsqu'il dépeint « la platitude de nos vêtements, nos manches retroussées, « nos culottes en fourreau, nos basques carrées et plis-
« sées, nos jarretières sous le genou, nos boucles en lacs
« d'amour, nos souliers pointus! Je défie, s'écrie-t-il, le
« génie de la peinture et de la sculpture de tirer parti de
« ce système de mesquinerie! La belle chose, en marbre
« ou en bronze, qu'un Français avec son justaucorps
« à boutons, son épée et son chapeau (1). »

Houdon sut cependant tirer parti de ces difficultés dans son Tourville, mais en sortant du domaine vrai de la statuaire; pour le Voltaire, pour une statue élevée à un poète, à un philosophe, on avait un champ plus large, on pouvait choisir un autre costume et comme composer à Voltaire un extérieur. La draperie antique s'offrait dès-lors d'elle-même, elle seule était possible. L'antiquité, en prêtant à Voltaire son costume, lui donnait en même temps comme une grandeur anticipée et une précoce vénération: *Major è longinquo reverentia.* C'était le transporter en dehors du temps, et la statue gagnait en dignité plus qu'elle ne perdait en vérité, si la vérité est cette fré-

(1) *Essais sur la Peinture.*

Digitized by Google

nésie étrange du réel, privilége des ames sans élévation. Et puis le costume antique n'est-il pas cosmopolite, ne sert-il pas ici à indiquer que le génie de Voltaire appartient aussi au monde, et que la France ne le renferme pas dans l'égoïsme étroit de ses limites trop resserrées? En un mot, Houdon a ennobli Voltaire, au lieu de le rendre ridicule; il l'a fait plus admirer, loin d'en faire rire. C'est une application excellente d'excellents principes qu'il a faite dans cette grande occasion. Aussi repoussons-nous comme injustes ou aveugles les observations critiques dont sa statue fut l'objet sur ce point, et nous n'y voyons pour lui qu'un titre glorieux de plus; c'était rompre très sagement, quoique violemment, avec la mode du jour, et revenir avec un sens exquis aux traditions du passé qu'il était seul à comprendre et à interpréter avec sagesse; car lorsqu'on lui objectait, au nom de la tradition, que les Grecs habillaient leurs grands hommes comme ils les voyaient tous les jours, on commettait une erreur; les anciens comme nous avaient des pantalons, mais les artistes avaient grand soin, dans leurs statues honorifiques, de supprimer le plus possible tous ces détails de toilette pour ne laisser qu'une draperie; souvent même ils supprimaient tout, et ne laissaient en fait de vêtement, qu'une couronne de laurier sur la tête.

J'ai voulu d'avance passer en revue les blâmes, et comme dégager le terrain sur lequel je puisse asseoir et presque ériger ma très haute admiration. Arrêtons-nous maintenant un moment devant cette image qui a le privilége d'exprimer pour toutes les imaginations l'illustre vieillard. C'est sous cette pose qu'il apparaîtra toujours à la pensée; elle est, du reste, admirablement choisie. Houdon avait très probablement vu la soirée d'*Irène*, et c'est avec ce souvenir devant les yeux qu'il aura élevé sa statue

Digitized by Google

à la gloire du philosophe : c'est bien une statue victorieuse. De même que dans la statue antique, l'Apollon Pythien, vainqueur du monstre, contemple avec un noble orgueil son ennemi renversé, de même il semble que dans le chef-d'œuvre moderne, Voltaire, le dieu du siècle, après avoir parcouru la carrière, jette du haut d'un trône où l'admiration publique l'a placé, un dernier regard sur l'œuvre qu'il a accomplie. Ses mains,—deux chefs-d'œuvre, —encore frémissantes, viennent de quitter cette plume redoutable qui lançait ses pensées comme autant de flèches à travers l'Europe; ses narines sont gonflées par la joie du triomphe; il entend les applaudissements, car tout resplendit dans son regard, dans son sourire où se lit avec la victoire la menace encore toute prête. Si ce visage où l'on voit tant de choses, parce qu'il y a tout, frappe d'une émotion toujours nouvelle, c'est que c'est Voltaire lui-même qui vous apparaît comme une ombre palpable, rappelée à la vie par la magique évocation d'un ciseau merveilleux. Sur ce marbre, il vit pour nous comme pour ses contemporains; légèrement penché en avant, il semble écouter nos paroles; il nous regarde; il nous voit; il pense et il sourit. La pénétration avec laquelle l'artiste a su lire dans cette ame, qu'il devait transporter en quelque sorte du corps mourant de Voltaire sur le marbre éternel, pour l'y fixer et la léguer à l'immortalité, frappe autant d'étonnement que d'admiration. Il a su, malgré les nuages d'encens sous lesquels l'armée philosophique dérobait aux regards sincères et judicieux le vieux fétiche de Ferney, pénétrer son ame pour y démêler le bien et le mal, et faire à chacun sa place dans son inimitable reproduction. Tout l'esprit de Voltaire n'a-t-il point passé dans ces lèvres parlantes, dans ce regard étincelant? Son lumineux génie ne resplendit-il pas sur

Digitized by Google

tous ces traits animés d'une ardeur et d'une vivacité si pénétrante? Mais aussi, et par de justes représailles, comme la fièvre de la destruction du « prince des Moqueurs » est peinte dans ce même regard ironique, d'où semble sortir le doute qui ébranle et la raillerie qui renverse! Voltaire est comme un géant dont les pieds souillés traînent dans la fange, et dont la tête s'élève jusqu'au ciel : Houdon n'a-t-il pas écrit une admirable vie de Voltaire sur cette physionomie, théâtre mobile où luttent sans cesse entre elles tant de rares qualités et de vices honteux, tant de corruption et tant de noblesse, tant d'avilissement et tant de grandeur? Houdon cependant nous a transmis Voltaire tel qu'il l'a vu, c'est-à-dire Voltaire vieilli; peut-être l'a-t-il vu un peu trop tard. C'est moins l'auteur de *Zaïre* que nous avons devant les yeux que l'auteur débile de diatribes qui ne sont plus que violentes. On reconnaît, dans l'œuvre de Houdon, moins le poète qui met en nobles vers de nobles sentiments, moins le persévérant défenseur de Calas et de Sirven, c'est-à-dire de la justice offensée, que l'infatigable écrivain de pamphlets qui fatiguaient même ses contemporains. Enfin, c'est le Voltaire de 1778, le seul que pût voir Houdon. Pris à ce moment, il est admirablement saisi; c'est bien là ce vieillard si vif et qui va sans cesse répétant qu'il est « accablé de « quatre-vingt-quatre ans, de quatre-vingt-quatre mala« dies et de quatre-vingt-quatre affaires », sans compter le P. Guénée, qui affligea singulièrement les dernières années du patriarche. Mais ce n'est pas là le poète charmant de légèreté et de grâce, brillant commensal du duc de Richelieu, ou le limpide et rapide historien de Cirey, hôte aimé de madame Du Châtelet. En un mot, il y aurait peut-être une légère nuance en mieux à ajouter pour avoir le vrai Voltaire; observation qui ne diminue en rien le mé-

Digitized by Google

rite de Houdon, mais qui peut expliquer du moins la célèbre apostrophe, plus déclamatoire qu'éloquente, prononcée par M. le comte de Maistre devant l'œuvre même de Houdon. De la part du panégyriste intrépidement odieux de l'échafaud, on peut comprendre cet anathème jeté à l'image de Voltaire, qui, s'il enleva, hélas! tant d'ames au Christianisme pour ne leur donner en échange que le doute amer ou frivole, arracha aussi quelques victimes des mains sanglantes du bourreau, et sut, par sa persévérance, établir dans la loi quelques principes de vérité qui sont acquis à l'humanité pour jamais : « Voyez-vous (s'écriait « M. de Maistre à Saint-Pétersbourg, devant le marbre « admiré par Catherine) ce front abject que la pudeur ne « colora jamais, ces deux cratères éteints où semble bouil- « lonner encore la luxure et la haine; cette bouche, je dis « mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, ce *rictus* « épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lè- « vres pincées par la cruelle malice, comme un res- « sort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le « sarcasme. » Outre la facilité naturelle que M. de Maistre trouvait dans ses principes excessifs, à voir tant d'horribles emblèmes dans ce visage malicieux, je penche à croire que le grand âge du vieillard, dans son image, le lui a fait encore paraître plus laid et plus odieux. Sans s'enivrer de ses propres métaphores, et avec cette simplicité d'expression qui est pour la pensée ce que la candeur est pour le visage, le témoignage de la vérité, un doux et puissant génie, M. Ballanche, s'est chargé de répondre à M. de Maistre, lorsqu'il a dit avec autant d'autorité et plus de justice : « Ce rire sardonique, habituelle- « ment produit sur les lèvres de Voltaire par une contem- « plation railleuse de nos destinées, s'effaçait lorsqu'il sen- « tait en lui ou les vives impressions de la gloire, ou les

Digitized by Google

« sympathies généreuses de l'humanité (1). » En même temps, M. de Maistre calomnie Houdon lui-même en exprimant une opinion que nous devons relever : « Allez contempler, dit-il, sa figure (de Voltaire) au « palais de l'Ermitage; jamais je ne la regarde sans « me féliciter de ce qu'elle ne nous a pas été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un certain beau idéal. Ici « tout est naturel. Il y a autant de vérité dans cette tête « qu'il y en aurait dans un plâtre pris sur un cadavre. » Voilà certes une étrange erreur. S'il n'y avait dans ce marbre que le genre de vérité que donne un plâtre sur un cadavre, M. de Maistre n'aurait pas été frappé comme il l'était, et n'aurait pas été saisi de cette « rage sacrée » dont il se sentait animé devant cette statue. Ce qu'il y a, c'est une vérité mille fois supérieure à celle qui s'obtient par un moulage ; c'est la vérité d'expression et de caractère; c'est là ce qui fait la gloire de Houdon. M. de Maistre veut faire de lui un mouleur ; il est vrai qu'il n'a pas cherché le beau idéal : son siècle préférait le vrai au beau, et il vivait non en Grèce, mais à Paris. Mais il y a un autre but à atteindre, c'est l'exactitude de l'expression, à laquelle Houdon cherchait par goût à joindre l'exactitude de détails. Ce n'est pas là assurément la vérité d'un plâtre pris sur le cadavre, qui d'ailleurs ne peut jamais servir tout au plus que de guide. Entre le beau idéal, qui transfigure par amour pour la forme, et le moule sur cadavre, qui n'est que la reproduction morte de traits inanimés, il y a place pour l'imitation de la nature réelle et vivante, telle que l'aime notre époque, telle que Houdon l'a reproduite avec un rare talent ; et cette vérité

(1) *Palingénésie*, page 383, édit. de 1830.

Digitized by Google

sans aucune exagération, M. de Maistre l'a tout-à-fait oubliée en contemplant la statue de l'Ermitage.

C'est encore de l'œuvre si féconde en méditations de Houdon que M. de Musset, ce descendant poétique du scepticisme voltairien, s'inspirait certainement, quand il écrivait ces admirables vers, cri de désespoir et d'adieu que le disciple lance dans sa douleur à son maître renié et maudit :

« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
« Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?...
« Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire,
« Tu dois être content, et tes hommes sont nés ! » etc., etc...

En un mot, et pour conclure sur ce point délicat, l'expression donnée par Houdon à sa statue est d'une profondeur qui surprend et atteint une vérité que seule avait rêvée l'imagination. Seulement, elle est plutôt l'expression finale et dernière du caractère de Voltaire que l'expression moyenne et définitive. S'il nous est permis de faire un emprunt au style de Bourse, nous n'avons pas à craindre de rester incompris, nous dirons que Houdon n'a indiqué pour ainsi dire que le dernier cours, sans parler des variations du jour.

Cette statue si célèbre a passé, depuis 1781, par des vicissitudes dont nous devons dire quelques mots. Le livret du Salon indiquait sa destination. Elle avait été commandée par madame Denis, dont l'intention était de l'offrir à l'Académie. Mais madame Denis, devenue, peu de temps après la mort de son oncle, madame Duvivier, vit à la suite de cette union nouvelle, la plupart des gens de lettres s'éloigner d'elle peu à peu. Elle ne trouva pas de meilleure vengeance à tirer de cette désertion, que de reprendre ce qu'elle avait déjà, au moins par ses promes-

Digitized by Google

ses, donné à l'Académie, pour en faire présent à la Comédie-française. Et pour le noter en passant, il faut bien se garder de confondre cette statue avec le buste du Salon de 1779, donné au Théâtre-Français en même temps que celui de Molière. Il importe aussi de rappeler que l'Académie ne posséda jamais qu'un buste de Voltaire par Houdon. Ainsi ce fut ce buste qui porta sur son socle l'épitaphe suivante, composée tout exprès en 1778, pour la séance de la Saint-Louis.

« O Parnasse, frémis de douleur et d'effroi !
« Muses, abandonnez vos lyres immortelles :
« Toi, dont il fatigua les cent voix et les ailes,
« Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi. »

Ce fut également dans cette même séance que d'Alembert, au milieu de son discours, se retourna, les larmes aux yeux, et tout l'auditoire de battre des mains et de sangloter. Ducis, en succédant à Voltaire, s'adressa aussi à ce buste dans son discours de réception, en disant : « Familles innocentes... Vous tous, infortunés qu'il a secourus « par la protection puissante du génie éloquent et de « la vertu active et courageuse ; et vous, habitants de cette « colonie fondée par ses bienfaits, que n'êtes-vous ici « rassemblés autour de son buste que j'aperçois ! Vous lui « rendriez les hommages les plus touchants ; vous baigneriez tous ensemble ce buste de vos pleurs, et cette « image insensible d'un grand homme serait moins honorée « par vos larmes qu'elle ne l'a été encore de son « vivant et après sa mort par ces guirlandes de fleurs dont « elle a été couronnée sur le théâtre, au bruit de l'admi- « ration et de la reconnaissance publiques. » On voit, par ce trait et plusieurs autres, que peu de sculpteurs ont vu leurs œuvres recevoir autant d'ovations que Houdon

Digitized by Google

pour ses bustes; c'est un bonheur qui lui est particulier et qui s'explique par la célébrité populaire de plusieurs de ses modèles, et aussi par le temps agité où il vécut.

Pour en revenir à la statue, désormais bien distincte dans notre pensée de ces deux bustes principaux, madame Duvivier, avons-nous dit, la donna à la Comédie-Française. Elle se fit écrire à ce sujet une grande lettre par Gerbier, « avocat de la Comédie, grand orateur au pa-« lais, mais fort médiocre écrivain », dit Laharpe (1). Cette nouvelle générosité ne fut guère mieux récompensée que la première, qui du reste n'avait jamais été qu'une générosité d'intention. M. d'Angivilliers s'était d'abord obstiné à n'apporter aucune amélioration au nouveau local, fort incommode, qui avait été assigné aux comédiens. Au bout d'un an pourtant, il dut céder à des plaintes incessantes, et se décida à construire un nouveau foyer, qui fut orné des bustes des principaux auteurs dramatiques dont s'honore la France. Celui de Molière fut placé au centre et sur la cheminée. Cette préférence, disait-on, est la conséquence d'une ambitieuse camaraderie. Préville honorait dans Molière encore moins l'auteur que l'acteur. La statue de Voltaire perdit beaucoup à ce déplacement. La cheminée empêcha qu'on ne lui donnât dans le nouveau foyer la place d'honneur qu'il avait occupée dans l'ancien. Préville prétexta d'ailleurs qu'il était indécent que Voltaire fût assis, tandis que Molière, Corneille et Racine n'avaient qu'un simple buste, et il fit reléguer dans la salle de réunion des sociétaires ce chef-d'œuvre de Houdon. Mais madame Duvivier, comme on

(1) *Correspondance de Laharpe.*—Dans ces seuls mots on pressent déjà l'auteur du *Lycée* et le critique mordant.

Digitized by Google

peut aisément le croire, réclama. Elle se récria, et de toutes ses forces, contre le dédain qu'on affichait pour ses dons. Elle écrivit « à l'aréopage comique », ou plutôt lui fit écrire par Gerbier la lettre suivante, que je reproduis textuellement : « J'apprends, Messieurs, que la statue « de M. de Voltaire, que j'ai donnée l'année dernière « à la Comédie-Française pour servir d'ornement à son « grand foyer, en a été tout récemment ôtée pour être pla- « cée dans la pièce de vos assemblées particulières, « sans que vous ayez eu l'honnêteté de m'en prévenir. J'ai « l'honneur de vous observer, Messieurs, que ce n'est point « là du tout la destination première de cette statue. « Je me suis rendue à vos désirs, lorsque vous me l'avez « demandée, d'autant plus volontiers qu'elle devait être « mise de toute éternité sous les yeux du public, qui pa- « raissait voir avec plaisir l'hommage que j'ai rendu à « la mémoire de ce grand homme et mon tribut de respect « et de reconnaissance pour lui. Je ne me suis pas « plainte de ce que vous n'avez pas daigné, jusqu'ici, me « procurer le moyen de voir encore quelquefois représen- « ter sur votre théâtre ses ouvrages immortels; il n'est « peut-être pas juste, en effet, que la nièce et l'héritière « d'un homme qui a enrichi la Comédie-Française pen- « dant soixante ans puisse y posséder un quart de loge pour « son argent; mais je me plains à plus juste titre aujour- « d'hui de ce que vous ne rendez pas à sa statue l'hon- « neur qui lui est dû. Elle n'a jamais été destinée à faire un « meuble d'ornement pour votre chambre, et si la che- « minée qu'on a pratiquée dans le foyer y est plus néces- « saire que la statue de M. de Voltaire, du moins pouvait- « on la placer à l'un des côtés de cette cheminée, en atten- « dant que les parents des grands hommes qui ont « comme lui enrichi le Théâtre-Français leur aient rendu

Digitized by Google

« le même honneur, ou bien dans l'enfoncement de la fe-
« nêtre qui est en face de cette cheminée, et bien mieux
« encore dans le vestibule du bas. C'est même là que M. de
« Wailly (l'architecte) avait d'abord imaginé de la placer.

« Je suis bien loin, Messieurs, de reprocher mes bien-
« faits, et de retirer le don que j'ai fait à la Comédie-
« Française. Mais, enfin, si vous ne remplissez pas mon in-
« tention en mettant la statue de mon oncle sous les yeux
« du public, dans un des endroits ci-dessus indiqués, je ne
« vous propose pas de me la rendre, mais je vous prie de
« me la vendre. Je la paierai ce que M. Houdon, qui en est
« l'auteur, l'estimera. Vous pouvez m'indiquer le jour où
« vous me la renverrez, et le prix sera tout prêt. »

Cette lettre, assurément, n'était pas faite pour amener une conciliation : la querelle s'envenima de plus en plus, et « les puissances furent obligées de s'en mêler. » Le directeur des bâtiments et le gentilhomme de la chambre interposèrent leur autorité. On donna bien tardivement gain de cause à madame Duvivier, et la statue fut définitivement placée dans le vestibule du rez-de-chaussée, où nous la voyons encore aujourd'hui. Madame Duvivier fut satisfaite, mais la malignité remarqua encore que la statue de Voltaire trônait le soir, dans ce vestibule, au milieu des laquais. Cette place cependant est une des meilleures que l'on puisse choisir. Ce vieillard, avec ce sourire éloquent dont on voudrait deviner le motif mystérieux, se trouve très bien à l'entrée du temple de la Comédie. C'est le *Castigat ridendo mores* personnifié, et l'inscription est devenue vivante dans ce railleur de génie, qui ne s'est tant moqué des hommes que parce qu'il avait d'eux une haute idée (1).

(1) Il serait impossible de rappeler tous les hommages dont cette œuvre a été honorée depuis son apparition. Le Voltaire allemand, par sa

Digitized by Google

La production de tant de chefs-d'œuvre, sur lesquels nous avons été obligés d'insister, n'épuisa en aucune façon la fécondité et la verve artistique de Houdon. Il n'y eut aucune interruption, aucun ralentissement, aucun repos momentané dans son activité habituelle, et le Salon de 1783 (1) fut, aussi bien que le précédent, comme

grâce légère et sa finesse moqueuse, Wieland, avait placé dans son cabinet de travail, à Weimar, comme son génie familier, une statuette de Voltaire, qui n'était autre chose que la réduction du chef-d'œuvre du « *grand Houdon* », selon l'expression de l'ami de Wieland, Bœttiger, qui rapporte ce fait, double témoignage de l'admiration que l'Allemagne a gardée pour notre sculpteur. — La France, dans la journée du 11 juillet 1791, célèbre par la translation des cendres de Voltaire au Panthéon, lui donna aussi un témoignage non moins éclatant. Son œuvre occupe une place immense dans la cérémonie, et il est vrai de dire que cette journée, consacrée à la gloire de Voltaire, fut en même temps consacrée à la gloire de Houdon. Une copie de la statue, exécutée en carton doré, portée en triomphe à travers tout Paris, attira pendant tout un jour les applaudissements d'une foule enthousiaste; on la couronna de fleurs, on la couvrit de lauriers, aucun honneur ne lui manqua; partout elle était répétée; on la broda même sur des rubans dont se paraient les jeunes filles qui faisaient partie du cortége. La vue de l'image si fidèle du philosophe, due à Houdon, ne fut certainement pas sans influence sur l'enthousiasme profond qui se manifesta avec tant d'éclat pendant toute la durée de cette belle fête. — On peut en lire un intéressant récit dans l'*Illustration* du 31 octobre 1846.

(1) *Extrait du Livret.*

Bustes en marbre :

N.° 241, Portrait du général Soltikoff; 242, du comte Soltikoff, aussi général; 243, de madame de Serilly; 244, de mademoiselle Robert, fille de M. Robert, peintre du roi; 245, de M. Louis, chirurgien; 246, le buste d'Alexandre, pour S. M. le roi de Pologne; 247, le buste de La Fontaine. Le modèle a été fait en 1781, pour M. le président Aubry; 248, buste de M. le comte de Buffon; il a été exécuté en marbre, aux frais de S. M. l'impératrice de toutes les Russies; 249, madame la princesse Ashkow, Direct. de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. — Bustes en bronze : 250, LL. AA. le prince et la princesse de Mecklembourg Schwe-

Digitized by Google

envahi par ses ouvrages. Il n'y exposa pas moins de douze bustes. Il y avait, à la vérité, deux répétitions : l'une de madame de Serilly, dont l'image avait passé du plâtre sur le marbre ; et l'autre de madame Daschkoff, dont le plâtre, précédemment remarqué, était devenu un bronze non moins favorablement accueilli. L'austérité, apparente au moins, du visage de cette princesse, *directeur* des Académies de Saint-Pétersbourg, fut le trait distinctif qui frappa le plus, peut-être parce qu'il était le moins attendu. A la Russie étaient également destinés les bustes de deux frères, les généraux Soltikoff. Le roi de Pologne avait commandé un « buste d'Alexandre » ; il est fâcheux que cette œuvre originale se dérobe, comme tant d'autres, à notre examen par son éloignement. Le prince et la princesse de Mecklembourg-Schwerin trouvèrent aussi, dans les épargnes de leur administration domestique plutôt que princière, le moyen de parer leur Salon de leur buste exécuté par Houdon, le plus grand sculpteur, et le sculpteur le plus à la mode du temps (1) ;

rin *(sic)* ; 251, M. de la Rive, de la Comédie-Française, dans le rôle de Brutus. Une jeune fille en marbre, de grandeur naturelle, exprimant le froid, surnommée *la Frileuse*. Elle est chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi ; une statue de Diane, en bronze, chez M. Gerardot de Marigny, rue Vivienne ; une Fontaine composée de deux figures de grandeur naturelle, l'une en marbre blanc, et l'autre imitant une négresse, exécutées et placées dans le jardin de Monseigneur le duc de Chartres, à Monceaux, près de Paris.

(1) Il était alors tellement connu, que lorsqu'un romancier de son temps a besoin, dans un de ses récits, du nom d'un grand sculpteur, celui de M. Houdon vient naturellement se placer sous sa plume. C'est ainsi que M. de Tressan, dans la jolie chronique du *Petit Jehan de Saintré*, écrivait ce passage (il parle d'un moine élevé dans une abbaye) : « Ses talents, sa figure charmante, sa force, sa taille de cinq pieds huit « pouces, se perfectionnèrent de jour en jour, *et le célèbre Houdon l'eût « choisi pour modèle s'il eût voulu faire naître Hercule sous son ciseau...* »

Digitized by Google

on le voit assez par ces exportations sans cesse renouvelées de son talent vraiment européen. La France garda pour elle les bustes de mademoiselle Robert, fille d'un peintre du roi, et, pour être placé à l'Académie de Médecine, le buste du chirurgien Louis, le véritable inventeur, dit-on, de la triste machine attribuée au médecin Guillotin. Il lui resta encore les images de trois personnages moins obscurs : l'un est une des célébrités de la scène française, et les deux autres ont légué leur génie et leur gloire à notre littérature. Le portrait de Larive, de la Comédie-Française, représenté dans le rôle de Brutus, fut regardé comme l'un des meilleurs qui fussent jamais sortis de l'atelier de Houdon. L'expression parut saisie avec la dernière perfection, et être le dernier mot de l'imitation du caractère moral. Le La Fontaine avait été exécuté dès 1781, pour le président Aubry. C'est assurément l'une des physionomies les plus caractéristiques et l'un des hommes les plus originaux que Houdon avait cette fois à exprimer, sans modèle vivant, il est vrai. C'était une occasion précieuse pour son art, si varié dans ses ressources et toujours si profondément interrogateur. Il eût été piquant de voir jusqu'à quel point

Ainsi on disait Houdon, comme on a dit Canova, comme on a dit Pradier, comme on dit Horace Vernet. Il est en effet dans la destinée de chaque siècle de voir un nom dans les arts surgir au-dessus de tous les autres, et se répandre jusque dans la foule, nom qui personnifie pour elle un art dont elle ne s'occupe que fort peu. La sculpture, la peinture ne sont plus dès-lors une abstraction, et ont ainsi pour elles un représentant qui leur suffit. C'est là ce qu'on appelle un talent populaire. Cette prépondérance d'un certain artiste est due à des causes fort diverses, suivant les époques, suivant le sentiment qui domine, et la foule peut souvent en aveugle donner fort maladroitement sa préférence; mais chez Houdon, ses mérites avaient le bonheur d'être en même temps et ceux qui plaisent à la foule, et ceux auxquels le connaisseur accorde ses éloges réfléchis.

Digitized by Google

le doux et aimable Houdon avait réussi à pénétrer cet
ame, si amie du nonchaloir, et à peindre ce caractè
tout-à-fait à part, avec lequel il avait peut-être lu
même une parenté éloignée, et auquel il touchait au moi
par un côté : j'entends parler de cette bonhomie a
parente qui n'est que le masque modeste et discret d'u
grande finesse d'esprit. Par malheur, nous n'avons p
même un mot de la critique du temps sur cet o
vrage important; elle se borne à en faire mention sans
juger. Qu'est-il devenu depuis 1783 ? C'est là un problè
resté pour nous sans solution. On n'est guère pl
heureux pour le buste de Buffon, exécuté aux frais de C
therine II. Lui aussi, il est parti en Russie, n'empo
tant de ses compatriotes que l'hommage très restreint
quelques éloges insignifiants jusqu'à la naïveté incl
sivement, escorte banale d'une œuvre sérieuse, d'un tr
vail national condamné à l'exil. « Le buste de M.
« Buffon est plein de feu », disait l'un ; et il se taisait apr
cet examen plein de concision. « Ce buste de M. Houdo
« est animé », disait l'autre, et il passait. Tristes récom
penses, que trop souvent une critique superficielle, quan
elle n'est pas outrecuidante, décerne majestueusement
des travaux supérieurs, et aux maîtres mêmes de l'art.

Le pendant habituel que Houdon donnait à son expos
tion de bustes est plus considérable et sur-tout plus impo
tant cette année que d'ordinaire. Il contient une œuvre q
lui fut comptée pour l'une de ses meilleures inspiration
Mais notons d'abord, pour mémoire uniquement, une ré
pétition en bronze de la Diane, et une fontaine comman
dée par le duc de Chartres. Cette fontaine, composé
de deux figures de grandeur naturelle, l'une en marbr
blanc, et l'autre en plomb, imitant une négresse, a ser
d'ornement au parc de Monceaux, et a été détrui

Digitized by Google

pendant la Révolution. Quant au chef-d'œuvre tant admiré, à peine est-il besoin de le nommer. Et qui donc ne connaît pas la Frileuse de Houdon, dont tant de gravures et tant de plâtres ont rendu populaire l'image charmante et la délicate allégorie? Le marbre devait servir de pendant à un autre marbre également de Houdon, et représentant l'Été (1). La Frileuse n'était, on le voit, qu'une heureuse personnification de l'Hiver. Mais il faut la considérer moins comme la traduction artistique de l'idée du froid, que comme l'expression de la grâce unie à la simplicité. L'hiver n'est ici que comme une sorte d'atmosphère et de milieu accessoire dans lequel Houdon a placé cette figure attrayante. C'était bien à lui qu'il appartenait de concevoir en quelque sorte la plus grande somme possible de naïveté, et de la fixer en lui prêtant les traits de la jeunesse. Cependant un goût sévère a critiqué la Frileuse. On a semblé dire que Houdon avait prouvé par cette œuvre qu'il s'occupait fort peu de la simplicité antique. Je ferai remarquer que la Grèce nous a laissé des modèles exquis de grâce, et c'est là ce que voulait atteindre Houdon. Est-il tombé un peu dans la gentillesse? Il faudrait être bien rigoureux pour condamner une si charmante création; le goût général, sanctionné par l'approbation de M. de Quincy, lui a accordé sa faveur, et a peut-être autant su gré à Houdon de sa Frileuse que de son Voltaire, qui n'est qu'un portrait, mais qui reste cependant immensément supérieur comme œuvre d'art; car pour comprendre et rendre, ainsi que Houdon l'a fait, le génie de Voltaire, il fallait en avoir soi-même.

Au Salon de 1785 (2), Houdon, et c'est la seule

(1) Après avoir appartenu à M. Creuzé de Lesser, la Frileuse et l'Été sont placés aujourd'hui au Musée de Montpellier.

(2) *Extrait du Livret.* — Bustes en marbre : N.° 225, M. Le Noir, con-

Digitized by Google

fois que cela lui arriva, ne donna que des bustes; je ne parle, bien entendu, que de ce que j'ai appelé sa grande période et son règne artistique, c'est-à-dire de 1771 à 1793. De ces bustes, un assez grand nombre est resté inconnu. Les personnages les plus célèbres qu'ils représentaient étaient MM. de Biré, Le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands, et Larive, que Houdon avait voulu répéter. Le roi de Suède, qu'on avait vu en personne à Paris, fut revu avec plaisir au Salon. Un critique difficile se plaignit cependant de ne pas le trouver assez ressemblant à son gré; mais sa plainte n'eut pas d'écho. Le prince Henri de Prusse attira aussi tous les regards. C'était un beau modèle, à moins que ces vers, inspirés par son buste, ne soient une flatterie menteuse :

Quand Vénus l'eut formé, Mars en parut jaloux :
Eh bien! lui dit la reine de Cythère,
Aux plus aimables dons de plaire,
A ce front plein de grâce, à ces regards si doux,
Mêlez, je le permets, le feu de votre audace!
Combattre et triompher est le sort de sa race;
Que Mars ou Frédéric disposent de ses jours :
Mais n'en déplaise au vainqueur de la Thrace,
Les heures du repos, je les garde aux amours!

Le même amateur qui avait critiqué le buste du roi de Suède regretta encore de ne pas trouver dans celui du jeune Henri sa physionomie pleine de feu. Il fut le seul à remarquer ce défaut, s'il est vrai qu'il existât. M. Le Noir, lieutenant de police et conseiller d'État, fut aussi attaqué; on lui reprocha l'inclinaison de sa tête en avant. Les *Mémoires*

seiller-d'état, bibliothécaire du roi, etc.; 226, M. de Biré; 227, M. de la Rive, dans le rôle de Brutus; 228, S. M. le roi de Suède; 229, le prince Henri; 230, M. Le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands; 231, plusieurs portraits sous le même numéro.

Digitized by Google

secrets défendent Houdon contre ce reproche; ils voient dans cette position particulière un trait caractéristique et ingénieusement trouvé « qui désigne la fonction d'un lieu-« tenant de police, et exprime la manière facile et pleine « d'aménité de ses audiences. » Il nous faut bien avouer, pour rester jusqu'au bout le rapporteur exact et consciencieux des impressions du temps, que deux critiques générales s'élevèrent contre la collection tout entière de bustes exposés par Houdon. « Tous ces morceaux, disait le *Mer-« cure*, font honneur à M. Houdon; ils lui en feraient « davantage si la touche était plus ferme, et si on y aper-« cevait moins de gonflement dans les chairs. » Enfin le *Journal de Paris* terminait son réquisitoire de détail par cette conclusion : « Je remarque en général dans les por-« traits que M. Houdon a exposés cette année une sorte « de bonhomie qui n'est pas aimable et une exécution « molle; peut-être cela vient-il de l'espèce de peinture « dont il couvre ses plâtres (1); mais le défaut n'en existe « pas moins, et c'est ce qu'il faut éviter. » Il serait difficile de recomposer cette collection dispersée et de juger à leur tour ces jugements, que je cite pour faire assister autant que possible le lecteur aux différents retours de la fortune artistique de Houdon. Il faut sans doute convenir que cette exposition, qui d'ailleurs eût pu suffire à faire connaître honorablement un artiste distingué, est une des moins heureuses. On ne peut toujours se maintenir sur les hauteurs étroites et glissantes du parfait et de l'excellent. D'ailleurs ses modèles eux-mêmes n'avaient rien de bien

(1) Cela naturellement ne veut pas dire que Houdon peignait ou faisait peindre ses bustes; cette peinture dont parle le *Journal de Paris* n'était qu'un apprêt, destiné à imiter le bronze. Voyez le *Livret* de 1781, qui indique le buste d'une négresse en plâtre, imitant le bronze antique.

Digitized by Google

remarquable, et c'était montrer de l'exactitude que de rester ordinaire en reproduisant leurs traits. C'est un des malheurs du peintre de portraits d'être condamné trop souvent à répéter des physionomies vides et ternes.

Cependant, Houdon avait quitté la France, et tandis que pour la première fois on accordait une moindre admiration à cette défaillance accidentelle de son talent, encore dans toute sa force et sa maturité, et à qui l'avenir réservait de belles revanches, il faisait voile vers l'Amérique. Le motif de ce voyage, alors plus périlleux qu'aujourd'hui, et qui sur-tout devait entraîner une perte immense de temps, n'était assurément pas autre que le légitime désir d'une célébrité agrandie et portant ses triomphes jusque dans le Nouveau-Monde, hémisphère jusqu'alors inaccessible aux réputations européennes, et qui acceptait plutôt les denrées que les gloires de l'ancien continent. Mais ce mobile glorieux ne fut pas sans doute le seul à déterminer Houdon, et s'il se condamna ainsi à une absence pénible assurément, c'est que les circonstances l'avaient mis dans une gênante situation et un embarras très grand. Une lettre autographe (1) de Houdon, datée du 17 juin 1784, nous a révélé l'état précaire où malgré son talent si prisé et si recherché, il se trouvait à cette époque. Elle est adressée au comte d'Angivilliers. Houdon réclame avec les plus vives instances le prix des ouvrages exécutés par lui pour le gouvernement, notamment du buste de Madame Adélaïde de France, qui remonte pourtant à 1777, et de la statue de Tourville, terminée en 1781. Houdon, du reste, espère si peu obtenir de l'État obéré un paiement en argent, que tout de suite et de lui-même il offre de prendre en échange des blocs de marbre attendus de Car-

(1) Cette lettre a appartenu à M. Halphen, juge au tribunal civil de Versailles.

Digitized by Google

rare. Il rappelle, afin d'appeler sur lui l'attention et presque la préférence du ministre, toutes ses promesses si souvent réitérées et toujours vaines, et toutes les pertes de temps et d'argent que de ruineux essais (1) et son amour pour le progrès des arts viennent encore de lui coûter. Il termine cette lettre curieuse par ces mots remarquables dans sa bouche, car ils sortent de cette patience et de cette modération qui lui sont habituelles, et prouvent ainsi combien le pressait l'impitoyable nécessité : « Sur le « point d'être privé d'atelier, si je manque d'argent et de « matière pour travailler, je ne saurai plus comment exis- « ter. » On comprend, après ce coup-d'œil rapide et furtif qu'un heureux hasard nous permet de jeter sur la situation matérielle de Houdon, qu'il ait accepté sans hésiter les offres de Jefferson et de Franklin. Dès le commencement de juin 1785, le public apprenait que « M. Houdon allait « partir incessamment pour l'Amérique, où le Congrès « l'appelait. Il doit, ajoutait-on, y travailler à la statue « du général Washington et au buste de M. le marquis de « Lafayette (2) ». Ce fut au Hâvre, et dans les derniers jours de juillet (3), qu'il s'embarqua sur le *London-Packet*, qui, après avoir touché l'Angleterre un instant pour y déposer un passager, arriva à Philadelphie le 16 septembre, après une traversée de quarante-huit jours (4). Franklin

(1) Ces essais, dont nous parlerons plus loin, avaient pour objet la fonte en bronze, peu pratiquée à cette époque, et qui attira plusieurs fois à son atelier des amateurs nombreux.

(2) *Mémoires secrets.*

(3) Voir sur ce voyage et sur la statue de Washington, les nombreux détails donnés par MM. de Montaiglon et Duplessis dans leur *Notice*, pages 319 et suivantes de la *Revue universelle des Arts*, publiée par le bibliophile Jacob. Paris, 1855.

(4) *Mémoires de B. Franklin*, servant de suite à sa *Vie privée*,—*passim*.— (Londres, 1790.)

Digitized by Google

reçut une magnifique ovation à laquelle Houdon eu part indirecte, et l'enthousiasme ardent des Amérie pour leur ambassadeur laissa encore un peu de place l'admiration et la reconnaissance qu'ils devaient à Hou

Cinq jours après son arrivée, Franklin écrivit la l suivante à Washington; elle contient trop de détails rieux et de témoignages flatteurs pour que ce ne soit faire un vrai tort à Houdon que de l'analyser. Je la donc tout entière et textuellement (1).

Philadelphie, 20 septembre 1785.

« Mon cher Monsieur,

« Je sors d'un pays où la réputation du général shington est immense, où tout le monde désirerait le en personne; mais comme les Français craignent d jamais recevoir sa visite, ils espèrent avoir au moins vivante image de ses traits par les soins de M. Hou leur plus habile statuaire, qui, d'après l'arrangement avec M. Jefferson et moi, doit faire son buste pour ex ter ensuite la statue destinée à l'État de Virginie. M. don est parti avec moi, mais les matériaux et les ins ments qu'il faisait venir de Paris au Hâvre par la S n'étant point encore arrivés quand nous mimes à la v il s'est vu forcé de les laisser en France; il est mainte occupé ici à y suppléer. Dès qu'il aura fini, il se pro de se transporter en Virginie, sachant qu'il n'est pas bable que vous veniez à Philadelphie; j'eusse été cepen bien heureux de trouver cette occasion de vous féli de vive voix du succès glorieux qui a couronné les l

(1) Œuvres posthumes de Franklin. *Correspondance inédite et se* Janet, 1817, pages 204-205.

Digitized by Google

et pénibles services que vous avez rendus à votre patrie, et qui nous ont imposé à tous des obligations éternelles.

« Je suis avec le respect le plus profond,

« Mon cher Monsieur....

« B. FRANKLIN. »

Washington répondit aussitôt, et ses paroles, pleines de promesses et de remerciements, peuvent nous donner une idée de l'accueil excellent que trouva Houdon chez le grand général de l'Amérique.

Mont-Vernon, 26 septembre 1785.

« . . . . . Je suis bien reconnaissant du sentiment que la nation française veut bien me témoigner, et très sensible aux expressions bienveillantes de votre lettre qui m'honore infiniment. Quand il conviendra à M. Houdon de se rendre en Virginie, je l'accueillerai de mon mieux, et je m'efforcerai de rendre son séjour ici le plus agréable que possible ; j'aurais un plaisir infini à vous voir ici, cependant je n'ose espérer que cela ait lieu, quoiqu'il me fût doublement agréable de vous entretenir sous mon propre toit. J'ignore quand j'aurai, ou même si j'aurai la satisfaction de vous voir à Philadelphie, car en me retirant des affaires publiques, je n'ai pas obtenu tout le loisir et toute la tranquillité que je croyais pouvoir espérer.

« Je suis.....

« G. WASHINGTON. »

Houdon ne profita pas longtemps de cette généreuse hospitalité. Il eut bientôt modelé, avec sa facilité habituelle, le buste de Washington, et après un séjour de quelques semaines à Mont-Vernon, cette retraite et presque ce tombeau champêtre d'un génie digne des temps an-

Digitized by Google

tiques par sa grandeur et sa simplicité, il quitta l'Amérique ; le 25 janvier 1786, il était déjà de retour à Paris, et les feuilles du jour annonçaient qu'il allait se mettre à l'œuvre, et transformer son buste et son esquisse en une statue digne de Washington et du Congrès. Il y travailla avec ardeur, car ce grand ouvrage devait être un double remerciement : à l'Amérique pour la confiance honorable et le choix glorieux qu'elle lui avait accordé, au grand général pour son excellent accueil. Dès le mois de décembre, le public était admis à visiter le buste achevé, et les gens de lettres étaient priés de lui chercher une épigraphe « aussi juste et aussi belle » que cette inscription trouvée, sinon composée par Turgot, dont le buste de Franklin par Houdon avait été orné et qui résumait dans une opposition si heureuse les travaux de l'homme d'état et ceux du physicien :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

La « République des lettres, » qui existait encore, et allait bientôt disparaître devant la République française, chercha vainement à condenser dans un vers heureux l'expression du magnifique caractère et de l'héroïsme du libérateur de l'Amérique. Ce ne fut qu'au mois de janvier que l'abbé Marnon envoya, comme fruit de ses veilles, le quatrain suivant. Décidément Houdon n'avait pas été favorisé, et n'avait rien gagné à attendre :

Hic Cincinnati Brutique in marmore virtus
Spirat, in hoc Fabii provida cura simul.
Exprimit heroas tres Washingtonius unus :
Civica fer meritis serta, America, comis.

J'épargne au lecteur la traduction en vers français, variante un peu inférieure à l'original. L'œuvre de Houdon

Digitized by Google

méritait mieux que cette poésie au moins médiocre et cette inspiration contestable qui porte en elle comme une saveur de dictionnaire et un arrière-goût de *Gradus!*

Quant à la statue, elle fut parfaitement réussie, et de l'aveu général, elle est excellente. « C'est un des ouvrages, » dit M. Duval, où l'artiste a le plus ingénieusement réuni « les parties de l'art dans lesquelles il excellait. » Cet éloge est le plus court et le meilleur qui puisse en être fait.

La statue de Washington nous conduit par une pente naturelle au Salon de 1787 (1), où le buste fut exposé; mais je veux laisser encore à un contemporain le soin de juger ce Salon et de raconter ses impressions..... « Après « avoir parcouru tous ces grands morceaux formant comme « un second salon dans la cour, je monte et je suis étonné « du vide qu'offrent partout les emplacements destinés aux « sculpteurs. Encore ne trouvé-je presque que des bustes, « dont plusieurs, il est vrai, très intéressants. Ici, c'est le « Roi; sa popularité et sa modestie se caractérisent par « l'affectation de le confondre avec les autres, de le placer « même sur une extrémité, prêt à être coudoyé et ren- « versé par tous les passants. C'est le prince Henri de « Prusse dont le savoir profond et les grandes qualités sont « cachés sous des traits assez ignobles (2). C'est le bailli

(1) *Extrait du Livret de l'an* 1787.

N.° 252, le Roi; 253, le prince Henri de Prusse, pour le roi; 254, M. le bailli de Suffren, pour MM. les directeurs de la noble Compagnie des Indes-Hollandaises du département de Zélande; 255, M. le marquis de Bouillé; 256, M. le marquis de Lafayette, pour les états de Virginie; 257, une Vestale; 258, tête de jeune fille en plâtre; 259, le général Washington, fait par l'auteur, dans la terre de ce général, en Virginie.

(2) Il y a loin de ces expressions aux vers de l'année 1785, que nous avons cités. Mais il règne dans tout ce morceau une exagération visible, et, du reste, cherchée. C'est la « légèreté française », alors si à la mode; on glisse sur tout, et on ne laisse sa marque sur rien.

Digitized by Google

« de Suffren dont la face large et fleurie dissimule parfai-
« tement le grand marin : le marquis de Bouillé, qui an-
« nonce plus de fierté et d'étourderie que de grandeur et
« de sagesse : le marquis de La Fayette, dont la figure est
« plus niaise qu'ingénieuse : le général Washington, dont
« la tête très-belle a ce calme des vrais héros et sur-tout
« convenable au Fabius moderne, mais peu ressemblant
« au gré de ceux qui ont eu le bonheur de voir l'illustre
« Américain... Ces différents bustes, très variés dans les
« caractères de tête, sont de M. Houdon, et font honneur
« à la précision de son pinceau (*sic*). »

Il y a dans cette revue d'un ton assez vif, mais tranchant, une double lacune; Houdon, outre ces six bustes, dont l'un, celui du prince Henri, était une répétition, avait envoyé une tête de jeune fille en plâtre et une Vestale. Quelques reproches s'élevèrent encore; on lisait dans le *Journal de Paris* : « Je crains bien que cette Vestale en marbre ne soit qu'une réminiscence d'une figure antique; au surplus, la tête manque du style sévère qui lui convient, les draperies sont rondes et molles, les plis sont trop parallèles entre eux et ne laissent pas assez apercevoir le nu. »

Ces critiques plus ou moins justes ne nuisaient en rien à la renommée de Houdon, et il était alors pour ainsi dire le sculpteur officiel de toutes les célébrités. C'est ainsi que, quelques mois auparavant, l'Assemblée générale des Communautés de Provence voulant conserver l'image de M. le marquis de Méjanes qui avait fait un don considérable à la bibliothèque d'Aix, désigna Houdon tout d'une voix pour faire son buste en marbre. On l'admire encore aujourd'hui dans la bibliothèque d'Aix (1).

(1) Il a été gravé, en tête d'une Notice publiée sur la bibliothèque d'Aix, par M. Rouard, conservateur, à la bienveillance duquel nous devons ce renseignement.

Digitized by Google

Nous devons glisser rapidement sur l'exposition de 1789 (1). Le temps était déjà loin où le public n'avait d'attention et de sympathie que pour les arts et les lettres. La peinture et la sculpture n'avaient plus que des charmes stériles et d'impuissantes séductions pour des esprits que les préoccupations politiques avaient envahis tout entiers aux dépens de l'amour paisible des arts. Tout, en changeant d'objet, avait changé de nature : l'admiration était devenue l'enthousiasme ardent, et la critique s'appelait la passion. Quand le 4 août, tant de réformes s'étaient accomplies tout-à-coup, quand les vœux et les légitimes espérances de tant de siècles s'étaient enfin réalisés, les ames, vingt-et-un jours plus tard, étaient-elles capables de s'imposer un recueillement impossible, et de ressentir une admiration désintéressée pour les chefs-d'œuvre d'art? Evidemment l'exposition n'était plus, en un pareil moment d'effervescence et d'attente, qu'une inutile formalité, et le Salon dut ressembler à un vaste désert. On dirait que Houdon avait prévu cette indifférence, et qu'il avait proportionné à l'inattention présumée du public l'importance de son envoi annuel. A une tête d'un enfant de dix mois, il faut ajouter un bronze du prince Henri, et les répétitions en marbre de petite proportion de J.-J. Rousseau, de Buffon et de Diderot ; les bustes de Jefferson, du chevalier de Boufflers, de Pilastre de Rozier, de Dupaty, et de M.lle Olivier, composaient les seules nouveautés de cette exposition, beaucoup moins intéressante que les précéden-

(1) *Extrait du Livret de l'année* 1789.

N.° 240, le prince Henri de Prusse, buste en bronze, de grandeur naturelle ; 241, M. Jefferson, envoyé des Etats de Virginie ; 242, M. le chevalier de Boufflers ; 243, M. le président du Paty ; 244, mademoiselle Olivier, pensionnaire du roi ; 245, Pilastre de Rozier. Ces bustes sont en plâtre ; 246, tête d'enfant à l'âge de 10 mois ; 247, J.-J. Rousseau, Buffon, Diderot. Têtes en marbre, de petite proportion.

Digitized by Google

tes. Pourtant M.lle Olivier rappelle une observation
nérale digne de remarque sur laquelle nous insis
à dessein. C'était une jeune actrice, aimée et goûté
public ; elle s'était éteinte tout-à-coup au milieu de
succès à peine commencés, et presque avant la fin
ses débuts. Une mort si prématurée avait consacré
talent, et attiré un regret exceptionnel à sa mémo
pleine de promesses auxquelles le temps avait man
douloureuse et touchante tout à la fois (1). C'était à
souvenir gracieux autant que triste, à une vie simpl
pure en dépit des médisants, et pourtant fêtée, que Hou
voulut élever un monument qui laissât plus longtemps
trace de cette vie si rapidement interrompue, et qui
en quelque sorte ce souvenir fugitif. Aussi n'y eut-il qu
voix pour louer la grâce de son charmant ouvrage.
l'on veuille bien réfléchir combien de fois Houdon abo
ainsi spontanément des sujets délicats. Les têtes de jeu
filles sont évidemment ses études de prédilection ; n
en avons cité assez, chemin faisant, pour qu'on pu
avoir une idée de la préférence secrète que le sculpteu
sentait pour cette image enchanteresse de la jeuness
de la virginité, et du plaisir qu'il avait à reproduire

..... Ce charme inconnu, cette fraiche auréole
Qui couronne un front de seize ans ! (V. Hugo.)

La simplicité, voilà ce qui le touche avant tout ; la gr
mais la grâce qui s'ignore, la grâce sans affectatio
fausseté, est le caractère qui lui plaît davantage et
convient le mieux. Il aime la naïveté, peut-être par
sorte de retour sur lui-même, et par esprit de famille

(1) Voir une élégie sur sa mort, insérée dans le *Journal de P*
n.° du 28 septembre 1787. Voir aussi n.° du 24 septembre.

Digitized by Google

la cherche, et son penchant naturel l'entraîne visiblement vers ce côté ravissant de la beauté. La Frileuse, le buste de la petite Lise, et celui de M.lle Olivier, et tant d'autres têtes de jeunes filles que l'on admira tant de fois, dont l'expression frappait toujours par sa délicatesse ingénue, sont autant de preuves répétées de ses penchants artistiques, si bien d'accord avec son caractère. Mais cette préférence n'avait rien d'exclusif, et la même main qui savait donner au marbre les finesses féminines les plus exquises savait aussi l'animer de l'énergie la plus virile et du feu le plus ardent dans les bustes des Diderot et des Gluck.

C'est ici que doit trouver place un point essentiel, que peu de biographes ont relevé jusqu'à présent. On a vanté avec un touchant accord les qualités personnelles de Houdon, et une glorieuse unanimité de juges éminents a rendu justice à ses rares talents de sculpteur. Mais on n'a pas assez signalé un service important qu'il rendit à la cause des beaux-arts, et qui exigeait des connaissances exceptionnelles et des tentatives spéciales. C'est un nouveau talent qui ne se rattache qu'indirectement à la statuaire, et qui cependant lui fournit par son succès des ressources nouvelles. Je veux parler des progrès que fit faire Houdon à l'art de fondre en bronze des statues, art que Houdon soutint seul pendant toute son époque. Lorsqu'il commença ses essais, et mena courageusement de front la sculpture et la fonderie, ce dernier art était peu pratiqué et ruineux. La fonte du bronze, opération qui demandait une perte immense de temps et le sacrifice de sommes considérables, n'avait, dans son siècle, produit encore, et à grand' peine, que peu d'œuvres satisfaisantes, et beaucoup de ruines en revanche. Assurément il fallait à Houdon bien de la persévérance et plus encore de dévouement aux arts pour risquer,

Digitized by Google

dans une entreprise aussi hasardeuse, des économies auxquelles sa modeste aisance donnait un grand prix, et dérober en même temps à la sculpture un temps non moins précieux. Il ne s'en lança pas moins dans cette périlleuse tentative. Je veux laisser à lui-même le soin de nous peindre, en un style qui certes ne manque pas de beauté, et qui montre au vif cette sorte de passion noble et désintéressée qu'il apportait à ses travaux, la lutte vraiment belle et courageuse qu'il eut à soutenir contre des difficultés de toute sorte, et de laquelle il sortit vainqueur :

« En résumant le récit de mes travaux, je puis dire « que je ne me suis véritablement livré qu'à deux études, « qui ont rempli ma vie entière et auxquelles j'ai con- « sacré tout ce que j'ai gagné, et que j'aurais rendues « plus utiles à ma patrie si j'eusse été secondé ou si j'eusse « eu de la fortune : l'anatomie et l'art de fondre. Long- « temps logé aux ateliers de la Ville, je profitai de « cette position pour être à la fois statuaire et fondeur « (dans les temps modernes, ces deux arts ont toujours été « exercés par des personnes différentes), et pour faire re- « vivre dans ma patrie cet art utile, art qui pouvait « se perdre, ceux qui l'exerçoient étant morts lorsque je « m'en occupai ; je construisis des fourneaux, je formai « des ouvriers et après beaucoup d'essais infructueux et « dispendieux, je parvins à fondre moy même deux sta- « tues de Diane, dont une m'appartient encore, et ma Fri- « leuse ; chassé en 1787 par Breteuil en trois semai- « nes de ces ateliers, j'achète une maison en face, je con- « struisis de nouveaux fourneaux et je fondis mon Apol- « lon ; depuis la Révolution, n'ayant plus d'ouvrages, « presque tous mes ouvrages étant faits et payés par l'é- « tranger, voulant soutenir mon atelier et empêcher des

Digitized by Google

« ouvriers précieux de porter leurs talents à l'Etran-
« ger, je pris sur les fonds d'une fortune modique de quoi
« continuer mes travaux de ce genre, je fondis des bus-
« tes de grands hommes, Molière, Buffon, Voltaire et Rous-
« seau; toujours entraîné par l'amour de mon art, par
« le désir de laisser à la postérité un monument durable
« et aux jeunes artistes un sujet d'étude, quoique père de
« famille, je fondis mon grand Ecorché en 1792. Lors-
« qu'on voulut fondre la statue qui doit être placée
« au Panthéon, ce fut dans mon atelier qu'on fut obligé
« de chercher un fondeur, et on prit un homme de beau-
« coup de mérite, mais qui n'avoit jamais travaillé que
« sous moy et qui ne devoit qu'à moy seul, à ma persévé-
« rance, à mon argent, et à mes conseils ses connaissances
« sur cet art, car en entrant chez moi il n'étoit que mou-
« leur.

« Voilà, citoyen, le compte que vous avez exigé de moi;
« il en résulte que l'on peut me considérer sous le double
« rapport de statuaire et de fondeur; sous le premier as-
« pect je puis créer, et sous le second je puis exécuter
« d'une manière durable les créations des autres; car, je
« le répète sans crainte d'être contredit, je suis le seul
« artiste qui réunisse ces deux connaissances (1). »

Qui n'admirera cette noble franchise, ce ton modeste et fier tout à la fois, et sur-tout ce courage à supporter

(1) Lettre au citoyen Bachelier, du 20 vendémiaire an III. Houdon est bien loin de citer toutes celles de ses œuvres qu'il a coulées en bronze. En voici quelques-unes que je ne fais que rappeler :

1777, une Vestale; — 1779, un Voltaire assis; — 1803, madame d'Aschkoff; une négresse; — 1789, le prince Henri; — 1793, un buste de femme; un prêtre des fêtes Lupercales, avant 1783; — 1806, le maréchal Soult. Et à des dates incertaines : des bustes de Voltaire drapé sous différents costumes; — de Diderot; — de Gerbier; — et enfin une Diane coulée en plomb.

Digitized by Google

l'épreuve et à ne jamais désespérer du succès? Que de cruelles déceptions, que d'amers découragements se cachent et se révèlent sous cette mâle simplicité, qui met tant de calme à raconter des angoisses et des mécomptes vaillamment soufferts, brillamment couronnés par le succès! Cette patience que rien ne lasse, et cette fermeté que rien n'étonne me paraît plus belle que le service même rendu aux arts par Houdon, et je l'admire plus encore. Ils sont la révélation d'une ame généreuse, et la marque d'une forte trempe d'esprit; ils nous montrent que le même homme que sa fine bonhomie rapprochait de La Fontaine, vu sous son aspect favorable, touchait aussi à l'héroïsme d'un Bernard Palissy, et pouvait, dans certaines circonstances, trouver autant d'énergie et de vigueur qu'il avait habituellement de grâces et d'attraits. Le simple et le naïf ne dominaient pas en lui, ils n'étaient que préférés.

Un sculpteur distingué, M. Rutxiel, couronné en 1804, comme élève de Houdon, et mort membre de l'Institut, fut son continuateur dans cette œuvre de restauration, et fit faire de nouveaux progrès à l'art du fondeur, dont son maître avait été le soutien presque inconnu, mais qui n'a pas moins mérité des arts pour avoir été trop rarement apprécié. Houdon a popularisé en France le buste en bronze, et a été le continuateur éclairé de traditions précieuses. C'est un titre que l'histoire doit consigner.

Nous voici parvenus à la fin du règne de Louis XVI, et de Salons en Salons nous sommes arrivés à l'époque de nos annales la plus féconde en orages et en dates néfastes; le despotisme de l'échafaud va commencer. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la brillante période de Houdon, et ce que j'appelais plus haut son règne, est passé désormais. On a déjà pu le remarquer, ses dernières expositions ont été belles encore, mais inférieures à quel-

Digitized by Google

ques-unes de celles qui avaient précédé. 1787 et 1789 ne valent ni 1771, ni 1783, ni aucune des années intermédiaires. Mais ce n'est vraiment qu'à partir de 1790 environ, de la fin de la royauté, que Houdon commença à s'arrêter, sinon à descendre. Du reste s'arrêter n'est-il pas presque descendre déjà, et quand on ne fait plus de progrès, ne court-on pas le risque de faire croire que l'on perd? Le monde va toujours en avant : arrêtez-vous, vous paraîtrez marcher à reculons. L'oisif qui s'amuse à voir passer devant lui et à fixer sous ses yeux l'eau fugitive d'un courant, *rusticus expectat dum defluat amnis*, paraît au bout de quelques instants remonter le cours du fleuve; c'est une illusion à laquelle n'échappent pas les grands hommes restés en repos au milieu d'un violent entraînement; s'ils n'avancent pas, leur immobilité au milieu de ce mouvement semble rétrograder.

Indiquer par ces mots le véritable caractère de ce lent et insensible acheminement à la décadence, c'est en indiquer d'avance la vraie cause. Il faut dire cependant qu'une des raisons qui condamnèrent la sculpture à un abaissement obligé, ce fut le peu de commandes que permit de faire le régime de la Terreur. Houdon nous a révélé lui-même cette disette nécessaire d'instincts artistiques et de goûts fastueux : « n'ayant pas d'ouvrages », c'est là son propre mot. Mais cette disette d'occasions ne dura pas; il faut donc chercher ailleurs une explication plus générale de cet effacement, car, même après le Consulat, Houdon ne devait plus jeter son ancien éclat. Ce qui explique ce changement, c'est surtout l'avènement triomphal des principes nouveaux qui envahirent le domaine du beau à l'aide de l'escorte auxiliaire des idées républicaines et romaines du jour. La politique imposait ses goûts et son extérieur

Digitized by Google

à l'art. L'école de David éclipsait Houdon, qui, lui, n'avait pas fondé d'école, et n'avait été qu'une sorte de transition et de préparation. Les disciples de David allaient arriver au plus fort de leurs excès ; le respect de Houdon pour l'antiquité fit place à une vénération aveugle ; à son imitation sage et discrète de quelques-unes des habitudes artistiques de la Grèce succède leur calque théâtral et absolu. Chose étrange ! la devise de l'art républicain fut la servilité. Houdon fut donc dépassé, et comme débordé. Son nom modeste disparut au milieu des ovations bruyantes du nouveau Lebrun, fougueux tribun à la Convention, censeur impérial et grand-maître des beaux-arts sous Napoléon. Ç'a été de tout temps un noble privilége de la modération, mais aussi une épreuve douloureuse pour elle, de se voir ainsi reléguée dans une obscurité momentanée par la tumultueuse exagération, et d'assister aux triomphes insolents d'une tyrannie exclusive, heureusement sans lendemain.

Il me sera permis de partager en trois parties le long espace de temps qu'il nous reste à parcourir pour avoir conduit Houdon jusqu'au tombeau. De 1790 à 1816, il produira encore des ouvrages fort distingués mais plus rares ; intermittences d'un talent encore puissant, réveils soudains d'une flamme qui s'éteint lentement. Mais à côté de ces œuvres dignes d'un meilleur temps, fruits d'une maturité forte encore, quoique avancée, il nous faudra placer quelques erreurs, et c'est sous l'Empire que Houdon a exécuté un de ses ouvrages les plus faibles. Du reste la fécondité, bien plus que le goût et l'habileté d'exécution, se ressent de l'âge du sculpteur ; il produit très peu, comparativement à son ancienne et abondante facilité. C'est, en un mot, une belle et imposante arrière-saison, qui embrasse toute la Républi-

Digitized by Google

que, le Consulat et l'Empire. Sous la Restauration, pendant dix années, de 1816 à 1826, Houdon cesse de travailler, de produire du moins; et l'on sait comment il acheva de vivre de 1826 à 1828. Tel est d'avance le programme de cette dernière partie de notre Notice, et le canevas très large que nous devons essayer de remplir.

Houdon, en dépit, et peut-être à cause de sa réserve timide dont il nous est resté tant de traces, a presque comme un épisode de vie publique, et son nom se trouve mêlé, bien malgré lui, à quelques grands événements contemporains. Sa gloire le mit plus d'une fois en rapports obligés sur-tout avec la Convention. Il faut ici rappeler quelques-unes de ces relations périlleuses, mais honorables, car la France ne s'adressa jamais à Houdon que parce qu'il était le premier de ses sculpteurs, et que sa célébrité et non ses intrigues ou ses sollicitations le désignaient inévitablement à son choix.

Lorsque l'Assemblée nationale eut décidé qu'elle élèverait une statue à J.-J. Rousseau, on pensa d'abord à en confier l'exécution à Houdon. Rien n'était plus naturel; lui seul possédait le masque, et par conséquent la ressemblance de l'hôte de M. de Girardin. Cependant, sur la proposition de la Commune des Arts, la solution de cette question fut renvoyée à un comité spécial, qui se décida pour le concours. Houdon, pour d'assez justes motifs qu'il nous a lui-même transmis tout au long, ne voulait pas prendre part à ce concours. Il regardait ce moyen souvent employé comme mauvais et contraire au succès du vrai talent; d'ailleurs, il n'espérait pas que sa timidité lui permît de réussir. Il voulut renoncer à cette commande dont cependant il eût été fier, il l'assurait lui-même. Il se décida enfin à faire une petite esquisse

Digitized by Google

de la statue (1), mais exposa ses réclamations par é
La même injustice se renouvela, mais plus criante en
cette fois, à propos du buste de Mirabeau. Le 2 a
1791, immédiatement après la mort du moderne
mosthènes, l'abbé d'Espagnac alla chercher Houdon, p
le prier de prendre le masque de Mirabeau, ce
fut fait. Le lendemain dimanche, il rendit compte à la
ciété des Amis de la Constitution de ce qu'il avait
la veille, et proposa de faire exécuter le buste de M
beau par Houdon. Il offrit sur-le-champ cinquante l
pour sa part à la souscription, fit du statuaire un éloge
rité, et entraîna facilement au vote un enthousia
convaincu. On écrivit à Houdon pour lui demander
prix. Il le fixa aussitôt, et offrit généreusement d
diminuer jusqu'à concurrence de ses déboursés, si c
trouvait trop élevé. Ce point réglé, Houdon fit son b
qui satisfit le Comité. Il était déjà terminé quand,
un brusque et inconcevable dédit, le Comité le mit to
coup au concours, et refusa par-là même provis
ment l'ouvrage achevé de Houdon. Les prétextes
donna étaient des plus mauvais : Houdon, disait-on,
académicien, et il était temps de faire cesser d'inj
distinctions et de donner aussi à la médiocrité jalouse
artistes sans vocation le bienfait de l'égalité. Mais p
quoi alors avoir commandé ce buste à un des anciens
voris du despotisme royal? Il fallait tout de suite
noncer le concours. Le buste enfin, disait-on, n'étai
ressemblant. Attribué à Houdon, ce défaut a le droit
tonner; peut-être était-il réel, s'il faut juger du
rabeau de 1791 par celui qu'il exposa plus tard. Ma

(1) C'est peut-être celle que possède un habitant de Versailles, M.
selier.

Digitized by Google

reproche eût-il été fondé qu'il resterait encore au Comité le tort d'avoir donné une première approbation. C'était une grossière inconséquence, que de s'être déclaré d'abord content et de refuser après. Houdon se vengea noblement en envoyant au Comité, et en le priant d'accepter gratuitement un buste en plâtre du Mirabeau. En même temps, il publia les réflexions que lui avaient inspirées ses deux aventures. Nous donnons cette brochure devenue rare, et qui mérite, à tous égards, d'être reproduite, car elle contient des idées bonnes dans tous les temps.

La Terreur faillit être funeste à Houdon, et ce fut presque un hasard s'il ne trouva pas place dans cette odieuse et multiple suppression de tant d'hommes de bien et de talent. Il avait eu l'imprudence, lui déjà suspect comme ancien académicien, ancien membre d'un Corps privilégié, par conséquent aristocrate, de retoucher une vieille statue de sainte Scolastique, abandonnée depuis long-temps dans son atelier. Ce qui n'était pour lui qu'une innocente occupation de loisirs involontaires devint devint l'objet insensé d'une accusation politique, dont il était impossible alors de calculer le dénouement et de prévoir les conséquences, si elle avait réussi. On lui reprochait aussi de n'avoir rien offert à la nation en don patriotique. Il est probable que Houdon ne jugeait pas utile de faire du bruit quand il faisait du bien. Un ennemi lui fit expier ses modestes allures, trop tranquilles pour ce temps de dévouements sublimes, mais aussi de parades grotesques. Accusé, il comparut, non pas à la barre même de la Convention, comme on l'a dit, mais devant le Comité de Salut Public. Barrère l'y défendit avec cette chaleureuse animation qu'il mit plus d'une fois au service de la cause des Arts, et, en avocat habile, il inventa un moyen de défense fort ingénieux et qui sauva au moins

Digitized by Google

la liberté, peut-être la vie de son innocent client (1). Il fit de la figure de la sainte une statue de la Philosophie, et transforma, par un système adroit, un sujet religieux en un monument républicain. Sa ruse et son éloquence firent absoudre Houdon, et on lui offrit même une sorte de réparation contre d'envieux dénonciateurs, en lui achetant sa statue pour en orner la première salle de la Convention. Le décret qui règle l'emploi de cette acquisition, et qui émane du Comité de Salut Public, est daté du 12 floréal de l'an II. Cette statue, de « 7 pieds $^1/_2$ de haut », devait représenter « la Philosophie tenant les droits de l'homme et l'acte constitutionnel. » Comme on le voit, c'était se tirer fort heureusement d'un très mauvais pas, et sortir en triomphateur quand on n'avait guère d'avance que la triste crainte d'une défaite alors si dangereuse. En revanche, Houdon n'eut aucune part aux largesses accidentelles et tout honorifiques que la Convention, à deux ou trois reprises, décerna aux artistes : récompenses nationales, assez mal distribuées d'ailleurs, trop fortes pour de simples distinctions dans un pays si appauvri, trop faibles pour être des pensions. Plusieurs fois aussi, la Convention dut nommer des commissions composées uniquement d'artistes. David fut constamment chargé de la présentation de ces listes privilégiées. Houdon ne s'y trouve pas. Ainsi il est exclu du jury, pourtant composé de cin-

(1) Je suis pour cette accusation le récit tel qu'il est donné par M. Q. de Quincy. Les contemporains donnent tous des détails différents. Je choisis l'autorité la plus grave et le récit le plus simple. D'après les documents publiés par MM. de Montaiglon et Duplessis, ce serait aussi au courage et à la présence d'esprit de sa femme que Houdon aurait dû son salut. L'accusateur aurait été David lui-même, alors dans ses accès de folie politique.

Digitized by Google

quante membres, chargé de juger les concours de peinture, sculpture et architecture de l'an II. Il ne se trouve pas davantage au nombre des conservateurs du Musée National des Beaux-Arts (26 nivose an II).

Mais revenons un instant sur nos pas, pour parcourir d'un regard rapide et presque distrait les Salons de la République, et énumérer, beaucoup plus que juger, les ouvrages qu'y envoya Houdon; car il ne s'agit presque plus que de répétions d'œuvres que nous connaissons déjà. On nous pardonnera donc la sécheresse inévitable de cette course nouvelle que nous devons cependant entreprendre, mais rapidement achever.

L'année 1791 (1) fut pour les expositions publiques le signal d'une révolution, et la date de l'avènement de la roture artistique aux honneurs du Salon. L'aristocratie académique jusque-là avait seule le droit d'exposer ses œuvres au palais du Louvre. Un décret de l'Assemblée Nationale du 21 août 1791, supprima ce dernier privilége et cette dernière aristocratie, laissant au public le soin de la rétablir bien vite par ses suffrages et ses critiques. L'égalité n'était au Salon qu'un chimérique espoir. On y trouva de Houdon une répétition en bronze de la Frileuse, et un buste de femme en plâtre, des têtes d'enfants, de jeunes filles...; d'anciens bustes, tels que ceux de Voltaire, de Lafayette et de Franklin, et trois nouveaux, représentant Bailly, le président du Jeu-de-Paume, Necker, alors célèbre comme financier, aujourd'hui comme père, et enfin Mirabeau. Ces divers morceaux étaient en marbre, terre cuite, plâtre et bronze.

(1) Je cesserai de donner l'extrait du Livret (qui d'ailleurs, sous la Révolution, est tout-à-fait en désordre). Il se trouvera entièrement fondu dans notre texte.

Digitized by Google

L'année 1793, qui sonne dans l'histoire comme un glas funèbre, nous offre cependant comme d'habitude une exposition de peinture. Quel courage ne fallait-il point aux arts pour travailler ainsi, à la lueur des fusillades et au bruit continu de la hache du bourreau! Aussi le préambule du livret semble-t-il s'inquiéter du singulier spectacle qu'offre cette exposition, signe habituel de paix et de prospérité, au milieu des guerres civiles et nationales. Houdon envoya à ce Salon cinq études, produit des heures arrachées, au profit du travail, aux préoccupations politiques et au légitime souci du lendemain. Un buste de femme grand comme nature et en bronze; une Vestale de 20 pouces de hauteur, sans doute une réduction de celle que nous connaissons; une esquisse en plâtre, d'environ 1 pied, de la statue de Washington; un buste d'enfant en plâtre, et une répétition de la Frileuse, de petite dimension; tel est l'envoi, assez restreint, que le Musée national reçut de Houdon.

Il n'envoie en l'an III (vendémiaire, sept.-octob. 1796), que le buste de grandeur naturelle de l'abbé Barthélemy, le savant auteur d'*Anacharsis*, mort l'année précédente. Un biographe de Barthélemy nous dit que Houdon « avait su mettre dans sa physionomie un mélange de douceur, de simplicité, de bonhomie et de grandeur qui rendait pour ainsi dire visible l'ame de cet homme rare. »

On pourrait voir aisément une allusion au procès fait à sainte Scolastique et à son auteur, et presque une sorte d'excuse du nouveau gouvernement dans le passage suivant des considérations qui précèdent, sur le livret de 1796, la liste des œuvres exposées : « Si, dans ces exposi- « tions si salutaires et si honorables aux arts, » y est-il dit, « les artistes, après les persécutions et les fureurs

Digitized by Google

« du vandalisme, après s'être vus suspendus dans leurs « travaux par la Terreur, étaient encore atteints des mor- « sures d'une critique injuste et envenimée, qu'ils songent « que la nation leur ouvre son Palais, les couvre de « son égide, les regarde et les console. » Ne dirait-on pas vraiment que c'est là un encouragement donné tout exprès pour Houdon? Il avait été obligé, l'année précédente, de quitter l'atelier qu'il occupait dans les bâtiments de la Bibliothèque, et même de vendre une partie de ses œuvres (1). Ces ennuis et ces préoccupations expliquent peut-être le peu d'envois qu'il fit au Salon de 1797. Nous ne voyons qu'un buste de M. de Pastoret et une réduction de la Frileuse, qu'il répétait sans cesse. Dans les années suivantes, son absence est complète. Houdon ne prend plus aucune part à l'exposition. Les agitations et les incertitudes de la politique, et peut-être les égarements applaudis et les excès officiels des sculpteurs de cette époque avaient glacé sa veine et arrêté, par un épuisement douloureux, sa fécondité. N'oublions pas d'ailleurs que le siècle était prêt de finir, et que Houdon en avait vu plus de la moitié. Le moment n'était pas éloigné où il allait atteindre soixante ans.

Mais arrive l'époque du Consulat, sur lequel l'Empire allait bientôt s'élever. Le calme, si cher aux arts, remplace le tumulte de la rue. Cette tranquillité tant désirée, et que la France paya ce qu'on voulut, devait ranimer le talent de Houdon frappé d'une subite stérilité, et réveiller son ardeur jadis si féconde. Quelques beaux jours lui étaient encore réservés après les orages de la Révolution : cette verte vieillesse, cette automne pleine de

(1) Nous devons ce dernier détail à MM. de Montaiglon et Duplessis, qui ont retrouvé le catalogue de cette vente.

Digitized by Google

vie encore devaient produire quelques beaux fruit
est vrai qu'ils passèrent inaperçus au milieu des ivresse
la foule éblouie par l'école nouvelle. C'est à nous d
mettre un peu Houdon en saillie au milieu de
brillante et nombreuse génération, trop vantée alors,
bien tombée depuis qu'elle est appréciée à sa juste
leur. Le fanatisme en admiration est semblable à
mousse qui, au-dessus des vins pétillants, s'élève
bruit, mais pendant un seul instant. Houdon avait co
lui cet impardonnable tort d'avoir survécu à son
cle; c'est une imprudence, c'est une faute qu'il a c
mise, faute bien douce à tous ceux qui l'ont co
imprudence cent fois bénie de tous ceux qui l'ont aim
longévité nuit quelquefois ainsi à la gloire, et de
un malheur cependant recherché. Houdon avait vu em
ter par la Révolution comme le milieu naturel d
célébrité et le goût sage et modéré auquel il était sû
plaire et auquel il avait toujours plu. Il appartient
style Louis XVI, et non au style impérial. Aussi sa
trée dans le monde des beaux-arts se fit sans brui
sans éclat. Ce sont des bustes en marbre et en
tre qu'il envoie, et leur nom même est à peine indi
Ce n'est qu'en 1803 que nous devons signaler quel
œuvres peu nombreuses, il est vrai, mais qui at
rent à leur auteur des éloges unanimes. Ce sont d'a
les bustes en plâtre de madame Rode, de la M
grave d'Anspach, et du géographe Mentelle, de l'Inst
dont on vanta l'exactitude parfaite de ressemblan
puis une étude de femme, un Barthélemy, et enfin
buste de d'Alembert. C'était le premier portrait du
lèbre philosophe que Houdon exposât au Salon; mai
n'était certainement pas le premier qu'il eût fait.
le 25 mars 1776, d'Alembert écrivait : « Un sculpteur

Digitized by Google

« lèbre de ce pays-ci vient de faire mon buste (1). » Je suis fort tenté de croire que ce sculpteur célèbre n'était autre que Houdon. Ce qu'il y a de certain, c'est que huit ans plus tard, à la séance de l'Académie Française du 20 avril 1784, Houdon fit présent à la Compagnie d'un buste de son ancien secrétaire-perpétuel. « On venait « de le placer, disent les *Mémoires secrets*, et c'est de- » vant cette image que M. de Condorcet a fait fumer « son encens (2). » On sait que d'Alembert était assez laid. « Il avait une figure ignoble », dit brutalement madame de Genlis (3). Ce n'en était pas moins un beau modèle, car l'ame du fidèle pupille de la vitrière était grande, si son visage n'était pas agréable; et devant Houdon c'était l'ame qui posait, bien plus que le corps. « L'Esope de la « Villa Albani, lui aussi, a les traits repoussants (4) » : il est de plus difforme, contrefait, et cependant à travers cette enveloppe rude et choquante, le regard aperçoit un esprit supérieur, et sur cette surface ingrate un caractère élevé se fait jour. Winckelmann a dit excellemment : « L'expression d'une belle ame dépasse de beau- « coup l'image de la belle nature (5). »

En 1805, Houdon expose encore des portraits, mais il y joint un ouvrage important d'un autre genre. Des cinq personnes représentées, l'une a gardé un anonyme discret; les quatre autres sont la margrave d'Anspach, le maréchal Ney, Barlow et Fulton. Le premier buste en était à

(1) *Correspondance de Voltaire*, édition Beuchot, tome XX de la Correspondance, page 25, n.° 7137.

(2) Tome XXV, page 247.

(3) *Mémoires*, tome I.er, page 105.

(4) Emeric David. *Recherches sur la Sculpture.*

(5) *Der ausdruck einer so grossen seele geht weit uber die Bildung der schonen Natur.* (Cité par Lessing, dans le *Laocoon.*)

Digitized by Google

sa seconde apparition, ou, ce qui est plus probable, à sa seconde édition. L'œuvre plus sérieuse que je veux maintenant examiner était une statue colossale de Cicéron. En 1804, l'Empereur avait commandé, pour le Sénat-Conservateur, un assez grand nombre de statues monumentales. Seulement, comme les Grecs et les Romains avaient prolongé sous l'Empire la faveur que leur avait accordée la Révolution, ce ne furent plus seulement, comme sous Louis XVI, les statues des hommes illustres de la France qui furent commandées; elle prit à l'antiquité des héros d'emprunt, au lieu d'avoir assez d'égoïsme sage et de bon goût pour élever à ses plus glorieux enfants un monument digne d'elle et d'eux tout à la fois : Solon fut préféré à Lhopital et à de Thou, Aristide à Colbert. Houdon prit part à ce concours, si peu dans ses goûts et si peu dans ses moyens, dirai-je hardiment, alors que l'inspiration commençait à abandonner son esprit fatigué, et sur-tout lorsqu'il s'agissait d'entrer en lutte avec les maîtres fêtés d'un art qui n'était plus le sien, et les partisans d'une exagération dans laquelle il n'eût jamais consenti à tomber.

Houdon choisit dans la vie de Cicéron son plus grand moment. Il le représenta lorsqu'il dénonce les projets incendiaires et démasque l'ambition de Catilina devant le sénat assemblé. Ce qu'il se proposa, ce fut de traduire avec le marbre son mouvement oratoire d'une admirable indignation, et de faire sortir de son geste, de son regard, de sa voix, de sa physionomie tout entière, ce « *Quousque tandem* », si cher à l'éloquence imitatrice des orateurs modernes. Le but était beau sans doute, et l'intention des plus louables. Pourquoi faut-il que le but ait été si peu atteint et l'intention si mal réalisée? Le premier et le plus impardonnable défaut de cette œu-

Digitized by Google

vre, c'est l'absence complète d'expression. Exception bien rare, unique peut-être dans l'œuvre si varié de Houdon : ces yeux ne regardent rien; ce geste ne menace pas; cette bouche est muette; cette pierre enfin n'a ni vie ni mouvement. Un critique de 1805 disait sans ménagement : « Je ne vois là que la tête inanimée d'un avocat « plaidant pour un mur mitoyen (1). « Un autre reproche qu'il lui adressait, c'était l'imperfection des draperies. Houdon d'ordinaire se tire à merveille de cette partie difficile de son art, et il est même un de ceux qui ont le plus contribué à ses progrès, en faisant disparaître pour toujours ces étoffes pesantes et rocailleuses du XVIII.e siècle. C'était un des résultats de son étude de l'antiquité. Cependant il a eu peu de fois occasion d'exercer ce talent spécial, et presque toujours il a préféré le nu. On n'a pourtant qu'à comparer le Voltaire avec les œuvres de ses prédécesseurs, et l'on reconnaîtra bien vite le progrès très remarquable de son exécution. Houdon, suivant les judicieuses recommandations de Mengs, célèbres à juste titre, fait faire aux vêtements ces plis larges savamment étudiés, qui laissent voir le dessous en le cachant, et ont pour loi suprême le naturel; sous ses draperies sans ondulations superflues, on sent le nu. Cette qualité, qui lui est ordinaire, lui a fait défaut dans son Cicéron. L'embarras dépare cette draperie où sont comme entrées les jambes de Cicéron. C'est sur-tout le bras étendu qui met en vue la sensible imperfection de cette pesante masse. Il faut dire aussi que ce Cicéron offre avec l'Auguste antique du Louvre une telle ressemblance, qu'elle provoque un involontaire rapprochement (2). Je serais

(1) *Journal des Débats*, du 3 frimaire an XIII.

(2) Cette ressemblance a également frappé MM. de Montaiglon et Duplessis.

Digitized by Google

bien trompé si Houdon n'avait pas emprunté à cet Auguste la pose d'ensemble, le jet de la toge, et jusqu'à cette tranquillité d'expression qui est et restera le défaut capital de son ouvrage. N'oublions pas toutefois l'âge de l'auteur. Du reste, et c'est là une circonstance atténuante, les autres statues ne furent guère supérieures, et le Sénat n'eut que des demi-chefs-d'œuvre pour orner son palais.

Quoique Houdon n'ait pris aucune part aux grands travaux de sculpture commandés par l'Empereur, il faut ajouter au Cicéron une statue colossale de Napoléon lui-même, qu'il exécuta pour le gouvernement. Cette œuvre monumentale, qui n'avait pas moins de 15 pieds de haut, « et qui, dit M. Henri Duval, n'était point inférieure « aux meilleurs ouvrages de l'artiste, âgé alors cependant « de soixante-cinq ans », était destinée à surmonter la colonne élevée à Boulogne par la Grande-Armée à l'Empereur. « Houdon, rapporte M. de Quincy, avait été « aussi chargé de bas-reliefs en bronze pour le même mo- « nument. Mais comme ils n'eussent plus offert, lorsque le « monument fut terminé, que de fausses applications, « on les employa à d'autres ouvrages. » Ils furent fondus ainsi que la statue, et le bronze impérial servit bientôt après à couler la statue de Henri IV, relevée par la Restauration (1). — Un autre motif de cette abdication prématurée de Houdon ne contribuant que peu aux travaux ordonnés par le gouvernement, c'est que la plupart de ces travaux étaient des bas-reliefs, et que Houdon s'était assez peu occupé de ce genre spécial. Nous n'avons rencontré dans les Salons qu'un seul bas-relief, destiné à servir d'ornement au portail de l'église Sainte-Geneviève; la liste complète de tous ses ouvrages connus en compren-

(1) M. Lafolie, cité par MM. de Montaiglon et Duplessis.

Digitized by Google

drait quelques autres, mais ils sont relativement en petite proportion, et cette minorité nous met en droit de conclure que Houdon s'était peu adonné à cette branche toute particulière d'un art vaste et complexe.

L'année 1806 ramène une fois encore sur Houdon les regards d'un public qui l'avait abandonné pour courir encenser des idoles nouvelles. Son exposition est plus nombreuse et plus remarquable. Deux bustes d'inconnues furent laissés par la foule dans l'obscurité que semblait réclamer leur incognito. Madame Rode, qui se présentait pour la seconde fois, et la margrave d'Anspach, qui faisait sa troisième apparition, péchaient par le défaut contraire; on les connaissait déjà trop pour les remarquer beaucoup. En revanche, Colin d'Harleville, le poète comique si plein de finesse et d'esprit, dernier rejeton de la famille de Molière et de Regnard, attira l'attention. Mais c'était vraiment à l'Empereur et à l'Impératrice que revenait de droit la plus vive curiosité, et à cause du rang des modèles, et à cause aussi du talent retrouvé de l'artiste, qui semblait s'être réveillé en face de la physionomie si profondément expressive de Napoléon. Quelle admirable fortune pour un sculpteur que d'avoir à reproduire ce profil d'une beauté de lignes si pure, et de faire sortir du marbre ce front impassible où venait se refléter par éclairs fugitifs « sa pensée, orage éternel! »

Déjà Houdon avait sculpté

(1) Nous croyons que l'un de ces bustes de femmes est le portrait d'une des filles de Houdon. —Versailles, nous dit-on, vient de retrouver le portrait de Houdon lui-même, fait par lui, digne de son auteur par sa vérité et sa finesse. Il y a long-temps qu'on a remarqué en effet que, « lorsqu'un artiste habile fait son propre portrait, il est rare qu'il n'en « fasse pas un de ses chefs-d'œuvre, car il prend ses heures, pose bien et « sur-tout *se connaît.* »

Digitized by Google

Le Consul jeune et fier, amaigri par les veilles,
Que des rêves d'empire emplissaient de merveilles,
Pâle sous ses longs cheveux noirs.

Et dans cette image que tout le monde a vue (1), il
su mettre cette flamme intérieure, ce regard en
temps froid et ardent qui semble plonger dans un lo
avenir. Cette fois il avait à reproduire l'Empereur pui
visage aux lignes moins pures, aux contours amollis
toujours beau,

« Grave et serein, avec un éclair dans les yeux. »

Il obtint plusieurs séances à Saint-Cloud (2), et pu
se pénétrer des traits de son modèle, très peu docile
leurs. L'Impératrice posa également. La ressembla
plus frappante fut le mérite principal de ces portrai
connus aujourd'hui, et elle lui fit adjuger alors une g
supériorité sur tous ses rivaux. Les critiques de ce t
qui n'ont plus d'enthousiasme que pour David et son
sont bien obligés cette fois d'accorder à Houdon des
qu'un mérite réel arrache à leur peu de sympathie,
être à leur ignorance, ou même à leur dédain d'un
tre passé. Sur le buste de l'Empereur il y eut unan
et le public n'eut qu'une seule voix pour le proc
le meilleur de tous (3). Pour celui de Joséphine, il
scission. Un artiste de Lyon, M. Chignart, avai

(1) Une réduction a été faite pour Sèvres.

(2) J'ai sous les yeux une lettre de Denon (sans date), par laq
prie Houdon de se trouver à neuf heures précises du matin à Saint
où « l'Empereur lui donnera séance. »

(3) C'est sur la recommandation de Houdon que Bartolini exé
buste colossal en bronze de Napoléon. Denon en avait d'abord
Houdon, qui aima mieux que ce travail fût confié à un débutant ir
dont il avait vu des œuvres pleines d'avenir. — Ce trait peint Hou

Digitized by Google

posé le buste en marbre de l'Impératrice dans un costume splendide, provoquant ainsi hardiment une comparaison avec Houdon, ce pacifique Entelle de la statuaire. On loua fort la richesse des ornements et la distinction de cet ouvrage, et le rival audacieux eut ses admirateurs et réunit même quelques suffrages en sa faveur; mais la majorité, avec raison, préféra la très grande simplicité de Houdon, plus d'accord avec le caractère du modèle, et le bon goût est de son côté.

Peu de temps avant la fermeture du Salon, il envoya le buste en bronze du maréchal Soult. Il n'était pas inférieur aux meilleurs de Houdon, et les journaux de 1806 s'accordent à regretter que, placé en novembre seulement au Musée Napoléon, il n'ait eu devant lui que peu de temps pour attirer la foule et recevoir d'elle de justes applaudissements.

Les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice n'avaient paru qu'en plâtre au Salon de 1806. Houdon en exécuta les marbres, qui, comme leurs aînés, attirèrent de nouveau tous les regards et méritèrent une vive approbation à l'exposition de 1808. Ils y parurent du reste dans un complet isolement, et cette fois Houdon se borna à ces deux répétitions. Son talent était décidément épuisé.

Ce n'en est pas moins une ingratitude et un oubli étrange à reprocher au gouvernement, que de n'avoir pas même nommé Houdon dans le rapport sur les prix décennaux. Que sa carrière artistique fût terminée, je n'en disconviens pas; mais la France devait aussi bien à ses artistes des récompenses que des encouragements. On est surpris de voir quels noms avaient triomphé du sien, et le jugement de la postérité est loin d'avoir confirmé les appréciations officielles de la commission. Boizot, Cartellier, Chaudet, Dejoux, Julien, Lemot, Moitte, Roland, ce sont là des

Digitized by Google

noms certes fort distingués et chers à l'art français; leurs travaux au Louvre méritaient une récompense, mais devaient-ils exclure Houdon? L'absence de son nom sur cette liste n'est pas seulement une erreur, c'est une injustice condamnable.

Le Salon de 1812 le compte encore parmi les exposants; mais ses œuvres, malgré l'importance de leurs sujets, restent inaperçues: c'est une statue de Joubert (1), un nouveau Voltaire, un buste de Boissy-d'Anglas. Toutefois en dépit de l'indifférence du public parisien pour le vétéran de la sculpture française, son nom gardait sa célébrité en Europe, et en 1814, deux princes étrangers lui donnèrent un témoignage de leur admiration. Alexandre lui commanda son buste; le roi de Prusse vint lui faire une visite dans son atelier (accompagné de M. de Humboldt, autre prince plus célèbre encore), et prouva, par les éloges qu'il accorda au Molière, qu'il savait apprécier les chefs-d'œuvre. Mais c'étaient là les derniers beaux jours de l'artiste; sa carrière se termine par ces hautes approbations, et le Salon ne s'ouvre plus pour lui. Dès-lors il vécut retiré de la vie active, et en dehors des luttes annuelles de l'exposition. Il suivit sagement le précepte d'Horace: « *solve senescentem....* » Avouons-le avec franchise, il était temps qu'il songeât à quitter l'église militante de l'art, si je puis parler ainsi, pour prendre sa place et son haut rang dans l'église triomphante; il était temps d'abdiquer volontairement: un peu plus tard, il se fût peut-être compromis par quelque Cicéron nouveau, et la retraite eût pu ressembler à une défaite.

Désormais Houdon n'appartient plus réellement à la vie publique de l'art, et il ne laisse plus de lui qu'un

(1) Une réduction a été faite pour Sèvres.

Digitized by Google

petit nombre de souvenirs fugitifs qu'il nous faut ici rappeler rapidement.

En 1819, son nom reparaît un instant dans la publicité pour une intervention exceptionnelle, à laquelle le força l'amour de la vérité et de la justice : M. Corancez avait soutenu dans plusieurs écrits que Rousseau s'était suicidé, et il s'était servi d'une prétendue affirmation de Houdon pour le prouver. Il lui avait entendu dire, assurait-il, que « Jean-Jacques portait au front un trou fort « large, et qu'il avait été même embarrassé pour remplir « ce vide. » La question était grave, comme on le voit, et la déposition du sculpteur qui avait moulé Rousseau quelques instants après sa mort pesait d'un grand poids dans le procès. Elle était même décisive ; si par son silence il eût confirmé cette téméraire affirmation, J.-J. était sans doute condamné, et à tort. Houdon ne se contenta pas de nier le fait, il écrivit cette lettre à M. Petitain, qui la rendit publique :

8 mars 1819.

« Monsieur,

« J'ai tardé à vous écrire, parce que je voulois rechercher et examiner de nouveau le masque de J.-J. Rousseau, que j'ai moulé sur lui-même après sa mort. Il résulte de ce nouvel examen que la contusion qui existe au front paroît bien la suite d'un coup violent, et non l'effet d'un trou. Je crois bien que la peau a pu être endommagée ; néanmoins on aperçoit parfaitement, au travers de cette contusion, les lignes non interrompues des rides.

« Quant à l'ouvrage de M. de Corancez, je n'en avois nulle connoissance, et quant au propos qu'il me prête, je ne l'ai point tenu, et je n'ai pu le tenir. Pour qui connoît les opérations de cette nature, il sera démontré qu'il est physiquement impossible que je puisse être *embarrassé* pour remplir le vide occasionné par un trou.

Digitized by Google

« Si ces renseignements peuvent vous être utiles, M
sieur, vous êtes le maître d'en faire l'usage que vous ju
rez convenable.

« J'ai l'honneur, etc...

« HOUDON (1). »

Il faut bien se garder de croire que la retraite
Houdon fût devenue pour lui une longue et monotone
siveté, et que du moment où il n'exposa plus, il se fût
signé à ne plus rendre de services aux beaux-arts. Hou
resta toujours artiste, quoiqu'il ne produisit plus; et
consacra avec une ardeur nouvelle à celles de ses fonct
que ses travaux personnels d'autrefois ne lui avaient
mis de remplir qu'avec moins d'assiduité. Ce qui avait
sa préoccupation devint son occupation. Il se consol

(1) M. Musset-Pathay, qui voulait soutenir malgré tout que Hous
s'est suicidé, a contesté la validité de ce témoignage, en disant
lorsque Houdon a écrit cette lettre, ses facultés étaient très
blies, et que d'ailleurs il n'avait fait que la signer. A nos yeux, c'es
réponse sans aucune valeur à une affirmation qui suffirait pour é
ler très fortement le système d'accusation de M. Musset-Pathay.
don, en 1819, avait encore dix ans à vivre, et ce n'est que dans se
dernières années qu'il perdit *peu à peu* sa mémoire. Mais en
1819, il jouissait de toute sa connaissance; il professait encore,
1816, il avait été chargé par le gouvernement de travaux qu'il avait
sés, mais qui lui avaient été confiés par ordonnance royale, ce
prouve que ses facultés étaient considérées comme très vivantes;
ne disparurent que lentement. Quant à n'avoir pas écrit lui-mêm
suffit de voir un autographe, même de sa jeunesse, pour comprendre
n'ayant jamais possédé une écriture très sûre, devenu plus âgé, il d
avoir beaucoup de difficulté à écrire lui-même. Mais d'ailleurs, il me
ble qu'il ne faut pas beaucoup le connaître pour être convaincu qu'il
rait pas plus signé un mensonge qu'il ne l'aurait écrit. On nous
donnera cette digression en faveur de la gravité du fait qu'elle
à éclaircir. Selon nous, l'accusation de M. Musset-Pathay est entière
erronée, et Houdon contribue à en faire éclater le peu de
leur.

Digitized by Google

ne plus faire de bustes en faisant des artistes. Ses leçons l'absorbèrent tout entier, ainsi que les séances de l'Institut, quand autrefois elles ne pouvaient être qu'une sorte de délassement et un larcin fait au profit de la France à une vie active et employée tout entière.

Il était membre de l'Institut depuis que l'Institut existait. Il fut même un des quarante-huit membres nommés par le Directoire exécutif, et qui devaient ensuite se compléter par leurs propres suffrages. Une lettre aussi flatteuse que juste du ministre Renaut, lui annonça cette distinction méritée. Le rôle qu'il joua à l'Académie pendant trente-deux ans qu'il y siégea, fut plus utile que brillant : on ne le voit faire ni discours ni rapports; mais en revanche, il y apporta sa profonde connaissance de l'art et sa longue expérience, si connues et si appréciées à cette époque. En l'an IV (1), l'année même de l'organisation de l'Institut, nous le voyons offrir à la classe de Sculpture, *pour l'instruction des élèves,* six torses moulés sur l'antique, plusieurs têtes, des masques, des pieds et des mains antiques, un cadavre et des têtes moulés sur nature (2).

Ce don fait en vue de l'instruction des élèves, nous amène à parler en quelques mots de l'enseignement de Houdon. Son précepte unique, préféré, sans cesse ré-

(1) *Mémoires de l'Institut pour l'an IV de la République* (3.e classe).— Il avait déjà, en 1793, donné un cheval Ecorché et d'autres modèles. — Reg. mss. de l'Académie, cités par MM. de Montaiglon et Duplessis.

(2) Sa succession académique fut vivement disputée : ce fut M. Ramey fils qui, malgré de nombreux et redoutables concurrents, obtint le fauteuil de Houdon. Il est inutile de rappeler que M. Q. de Quincy, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, y lut son éloge (dans la séance du 3 octobre 1829). Nous avons assez souvent parlé de cette Notice, dont nous avons profité amplement, et qui est excellente, malgré sa brièveté et quelques légères inexactitudes de dates et de faits.

Digitized by Google

pété, je tiens le fait d'un de ses anciens élèves, était la recommandation d'une sage imitation : « Copiez, copiez « toujours, et sur-tout copiez juste tout ce que vous verrez. » C'était là son grand mot, et cet axiome favori sans lequel il n'y a pas de professeur. Sa méthode d'enseignement était donc l'exactitude et la fidélité. Il n'y en a pas d'autre que celle-là, car il faut comprendre le vrai sens que ce mot et ce conseil ont dans une école, et leur donner leur véritable valeur. Hors d'un atelier composé d'élèves uniquement, ce mot eût été incomplet et le conseil eût pu devenir pernicieux. Il eût conduit l'art tout droit à la servilité sans élévation, et l'eût entraîné fatalement à un calque exclusif de toute conception. « Mais, dit fort « bien Topffer, l'école, qu'est-ce? C'est l'endroit où il « s'agit de s'approprier, par un long apprentissage, le si- « gne du beau..... ; la liberté créatrice du beau est tempo- « rairement suspendue chez l'élève, pour ne lui être « redonnée que lorsqu'il se sera rendu maître du signe. » En un mot, elle doit avoir pour but de conduire à la perfection dans la pure imitation. Ce n'est qu'au sortir des bancs de l'école que la critique et de généreux instincts doivent intervenir, transformer le praticien en artiste, et dégager le génie virtuellement contenu dans l'ame du peintre et du sculpteur, alors seulement en possession de son instrument docile : l'imitation. Il faut donc se garder d'accuser Houdon d'un réalisme exagéré, auquel d'ailleurs chacun de ses ouvrages donnerait un démenti formel. Le précepte qu'il aimait à répéter, et qu'il a si bien gravé au plus vif du cœur de ses élèves, n'était que le résultat d'une très juste distinction entre l'élève et l'artiste, l'école et l'atelier, l'étude de l'art matériel et l'inspiration libre d'un esprit créateur. Loin donc de prouver une tendance dangereuse chez le professeur, il té-

Digitized by Google

moigne de sa part d'un sens exquis et d'un jugement profond.

En disant encore : « Copiez tout ce que vous trouverez », il combattait aussi un autre préjugé qui entrave et retarde les études des jeunes artistes, lorsqu'ils s'imaginent que leur crayon ne doit reproduire que les formes de l'Apollon et ne jamais se hasarder à la nature ordinaire et commune qui les entoure. Cette idée dérive d'un principe juste, car l'œil d'un artiste doit s'habituer à aimer les belles lignes, à les reconnaître et à les reproduire de préférence ; mais appliquée au noviciat de l'art, et érigée en axiôme absolu, elle est exagérée et nuisible.

A ces deux occupations, qui lui donnaient le moyen de se rendre utile même à l'âge le plus avancé, car il professa jusqu'en 1823, Houdon joignait encore un noble délassement. Il aimait beaucoup, il avait toujours aimé, rapportent tous ceux qui l'ont connu, la Comédie Française. C'était assurément une excellente distraction, et ce goût prononcé est un éloge de plus de l'esprit qui, en suivant sa pente naturelle, se trouvait porté vers des plaisirs élevés où il trouvait à la fois profit et agrément. Hôte habitué et assidu du Théâtre-Français, il fut le témoin de bien des révolutions dans l'empire de la tragédie. Il vit sans doute l'*Irène* de Voltaire, et cet enthousiasme sans précédent qui faillit écraser un poète sous l'excès de son bonheur; il applaudit Talma, il put voir vaguement l'aube naissante du romantisme et assister aux premiers essais de cette Muse nouvelle, énergique dans sa vérité, mais qui trop souvent tord l'ame au lieu de l'émouvoir. Du reste, cette prédilection pour le Théâtre-Français convenait mieux à Houdon qu'à personne. Ce temple de la tragédie n'était-il pas un peu aussi le sanctuaire de sa gloire : il

Digitized by Google

avait fait pour lui l'image d'un de ses dieux, et que de fois, en sortant, le soir, dut-il jeter, si sincèrement modeste qu'il fût, un furtif et involontaire regard sur ce visage de Voltaire, ressuscité et voué par son talent à l'immortalité!

Les deux dernières années de sa vie furent tristes; presque en enfance, ses facultés s'éteignirent peu à peu : « Il n'avait plus qu'une mémoire, celle de l'amitié et des « affections de famille; il avait presque entièrement « perdu celle de ses succès (1). » On raconte que cependant, toujours préoccupé de son art, il voyait des sculptures dans les plus informes cailloux, s'empressait dans ses promenades, de les ramasser, et en garnissait ses poches. Je ne me permets de rapporter ce trait que parce qu'il a déjà été révélé, et que d'ailleurs il achève de peindre Houdon, car il montre combien son art avait envahi sa pensée et absorbé son esprit tout entier; il était devenu un véritable instinct, dans le sens psychologique du mot : la réflexion ne lui était plus nécessaire; et son amour pour la sculpture fleurissait sur les ruines de son intelligence endormie. Cette illusion de sa vieillesse était peut-être une réminiscence confuse de ses premières années qui venait charmer son déclin. Il se croyait sans doute encore à Pompéies, trouvant les fragments antiques qu'il avait jadis désirés avec tant de passion. L'ame des vieillards se reporte constamment vers leurs premiers jours; Houdon vivait alors peut-être à Rome par l'imagination; et ces pierres sans prix, il pensait les ramasser dans les voies des villes antiques qu'il avait autrefois visitées avec enthousiasme. Au commencement comme

(1) Notice insérée dans *la Pandore*, 1828. MM. de Montaiglon et Duplessis en ont désigné comme l'auteur M. Jal.

Digitized by Google

à la fin de sa carrière, c'est vers l'antiquité que sa pensée aime à se diriger. Un autre souvenir qui flottait avec celui-là devant son esprit, et qu'il se plaisait alors à rappeler, c'était son voyage en Amérique; il était encore fier du choix de ce Congrès d'une République, et de l'accueil amical de Washington. Le cœur avait chez lui plus de mémoire que l'esprit, et sa reconnaissance survivait à sa pensée. Le spectacle d'un peuple libre et prospère l'avait aussi vivement frappé, et c'était une jouissance pour sa vieillesse que de recueillir toutes ces impressions d'un passé bien éloigné déjà. Mais il convient de laisser dans le demi-jour cette époque attristée et ces souvenirs douloureux; il ne faut chercher à y voir qu'une de ces leçons que la Providence donne parfois à l'homme, en abaissant ce qu'elle s'était plu à élever de ses propres mains. La France acheva de le perdre à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né des parents les plus humbles, Houdon mourut au palais de l'Institut, le 16 juillet 1828, au milieu de tous ses enfants (1). Dès les premiers jours de juil-

(1) Houdon avait épousé Anne-Cécile Langlois, femme aussi remarquable par son esprit que par sa beauté, à qui l'on doit la traduction d'un roman anglais intitulé *Belmour*. Ce mariage a donné naissance à trois filles, toutes trois mariées à des hommes de mérite de notre temps : MM. Raoul Rochette, archéologue, mort récemment; Villermé, médecin; et Henri Duval, littérateur (dont les frères sur-tout, Alexandre et Amaury Duval, sont connus), et qui a composé sur son beau-père une notice de quelques pages excellentes que nous avons mises à profit. « Enfin M. Raoul Rochette a laissé une fille, bien connue comme peintre, d'un talent fort distingué, qui a épousé M. Calamatta, l'habile graveur, maintenant directeur de l'école de Gravure de Bruxelles. On voit « que par le talent de son auteur et par ses alliances avec l'érudition, les « lettres et les arts, cette famille comptera dans l'histoire littéraire et dans « l'histoire artistique. » (*Notice de* MM. de Montaiglon et Duplessis.)

Digitized by Google

let, il avait commencé à s'éteindre lentement. S
lesse n'avait du reste été affligée d'aucune infirmi
sique.

Il était membre de l'Institut depuis 1796, pro
de l'École des Beaux-Arts depuis 1805, recteu
professeur émérite (1823), chevalier de l'Empir
lettres-patentes du 28 janvier 1809, confirmé
Louis XVIII le 17 janvier 1817, enfin *chevalier*
Légion-d'Honneur depuis 1804, rang modeste a
d'hui, mais très élevé alors, et qui suffit jusq
mort à l'humble ambition de Houdon (1).

Aucun honneur ne lui avait manqué, et il est exact
tant de dire qu'il était resté supérieur à toutes ses d
tions. Pendant près d'un demi-siècle, il avait été le
maître de l'art statuaire, non pas seulement dans
trie, non pas seulement dans l'Europe, mais dans le
entier, de la Russie à l'Amérique. Ses ouvrages fon
nement des palais les plus splendides de l'anci
du nouveau continent; la France et l'Allemagne sont
plées de ses œuvres. A l'Italie, il a laissé la plus digne

(1) Une des salles du Musée de Sculpture moderne, au L
porte aujourd'hui son nom. Malheureusement elle ne renferme q
d'œuvres de lui. Avec la Diane, on n'y voit qu'un bronze d
Rousseau et un marbre de l'abbé Aubert. M. Michaut (des Monnai
habite Versailles, possède la terre cuite (*grandeur nature*) de ce d
buste. On y voit encore l'empreinte de la main même de Ho
C'est là l'inappréciable avantage de la terre cuite sur le marbre; el
serve la marque même de l'artiste, et on croit assister à la naissa
l'œuvre, en voyant toutes les traces du travail encore entières et
ainsi dire encore fraîches. Ce portrait est d'ailleurs très remarquab
la finesse et la vivacité de l'expression; toute la malice narquoise d
dèle, si connu par son esprit mordant, a passé dans cette image moq
dont le sourire goguenard est si vivant qu'il est contagieux, et qu'
peut s'empêcher, à sa vue, de le partager.

Digitized by Google

miration, le saint Bruno. La Russie, plus heureuse encore que Rome, a obtenu de lui une sorte de collection variée de chefs-d'œuvre, et jusqu'à des monuments. L'Amérique l'a sollicité par son ambassadeur pour faire élever à son libérateur une statue par la seule main qui fût digne de lui. La théocratie, le despotisme, la liberté, un pape, une impératrice, une république se sont également disputé ses ouvrages. Au nord, au midi, à l'occident, le nom de Houdon est gravé en lettres ineffaçables sur des œuvres toujours admirées. Arioste a dit quelque part que le soleil ne se couchait jamais dans les Etats de la Maison d'Autriche : si je ne craignais de tomber dans une emphatique imitation, je dirais aussi qu'il ne cesse un instant d'éclairer quelqu'un des chefs-d'œuvre de Houdon.

Tel est le sculpteur dont Versailles à bon droit s'honore. Je voudrais mettre un instant l'homme sous les yeux. Son extérieur était la simplicité même; voici le portrait qu'en a tracé un contemporain dans ses dernières années : « Petit de taille, robuste bien qu'octogénaire, marchant à pas précipités et en traînant les pieds, l'œil vif, dénonçant le reste d'une imagination ardente, l'air riant, la tête absolument chauve, le geste rapide, la parole quelquefois encore rapide et spirituelle, le plus souvent inhabile à l'expression d'une idée complète; la douillette de soie grise par-dessus un habit aux longs revers brodés de lauriers jaunissants, de cette forme que le souvenir des généraux de la République a consacrée; le chapeau rond à la main, le parapluie sous le bras, tel nous avons vu le respectable M. Houdon venir siéger sous la coupole des Quatre-Nations; tel, au costume près, nous l'avons vu, tous les soirs, traverser le péristyle des Français, pour aller prendre sa place

Digitized by Google

« à l'orchestre (1). » L'expression vénérable du visage de Houdon, qui paraissait plus inspirer le respect que le commander, donna à Gérard le désir de l'avoir comme modèle pour une figure de vieillard, dans son tableau de l'*Entrée de Henri IV à Paris*. Houdon, avec sa complaisance habituelle, y consentit, et il posa pour l'un des trois magistrats qui offrent les clefs de la ville au roi. Il est représenté dans une attitude à la fois respectueuse et attendrie; il lève les mains jointes, et fixe sur le père du peuple des regards heureux et émus. Mais le peintre s'est inspiré de sa physionomie pour plusieurs autres têtes du même tableau. Le souvenir est visible, malgré les changements divers qu'il essaya d'y apporter.

Un trait dominant du caractère de Houdon, et qui ressort vivement dans l'ensemble des souvenirs qui resteront de lui, c'est une profonde modestie, trop rare chez les hommes d'un mérite reconnu. Cette sorte de craintive et gracieuse pudeur d'esprit se révèle chez lui par mille anecdotes, d'autant plus curieuses qu'elles sont moins connues. Nous en avons découvert quelques-unes qui sont caractéristiques. En 1777, il fait tous ses efforts pour que, contre l'habitude du temps, on ne mette pas dans les papiers publics les jolis vers de Rulhière sur sa Diane, ni aucun de ceux « *qu'on lui adresse de tous côtés.* » Sa modestie ressort d'autant plus en cette occasion, que Caffieri se laissait fort bien adresser des distiques latins et français sur sa Diane au bain, aujourd'hui si déchue (2). Plus tard, c'est un autre trait non moins curieux. Ainsi,

(1) Notice de *la Pandore*.

(2) Voyez Grimm. *Correspondance*, septembre 1777. — Et le *Journal de Paris* du 1.er octobre et 4 octobre 1777, pour les vers de Caffieri.

Digitized by Google

dans son numéro du jeudi 13 octobre 1806, le *Journal de Paris* contenait cette simple mention : « M. Houdon vient « de terminer et de placer au Musée Napoléon le buste « en bronze de M. le maréchal Soult. Tous les artis- « tes s'accordent sur le mérite de cette production, qu'ils « trouvent parfaitement digne de son célèbre auteur. C'est « en faire un assez bel éloge. Il est à regretter seu- « lement que la clôture prochaine du Salon prive un grand « nombre d'amateurs de voir et d'admirer cet intéressant « ouvrage. » Croirait-on que Houdon fut surpris et comme effarouché de cette annonce vraiment à peine flatteuse, et qui lui parut extraordinaire et excessive dans ses éloges. Et ce ne fut pas dans le secret de son cœur qu'il rougit de ce luxe apparent d'adulations ; ce ne fut pas à ses amis qu'il se plaignit d'être livré ainsi malgré lui, et comme traîné à l'admiration du public. Il se rendit en toute hâte au bureau du journal, et, avec une vivacité naïve, il se « récria contre la force des expressions « échappées au zèle du rédacteur », et lui demanda en quelque sorte raison de cet abus de la louange. Il demandait une rétractation ; le journal inséra la réclamation de l'artiste, mais sans revenir pourtant sur ses premiers éloges, je devrais dire sur son premier jugement. Un autre trait caractéristique, et qui montre en même temps combien il était peu ambitieux, mérite encore d'être rapporté ; l'anecdote ne peint-elle pas l'homme pris sur le fait et la nature en déshabillé ? Napoléon avait été fort satisfait de la manière dont Houdon avait exécuté son buste et la statue colossale qui devait surmonter la colonne de Boulogne. Frappé de la simplicité et de la franchise qui respiraient sur son visage, il lui demanda un jour ce qu'il pourrait faire pour lui : « Donner des ordres, « reprit tout de suite et sans hésiter Houdon, pour qu'on

Digitized by Google

« répare ma statue de Tourville, dont l'épée a été brisée. » « Voilà bien l'artiste ! » s'écria Napoléon, surpris sans doute des distances infinies qui séparaient les gigantesques ambitions de son génie guerrier et le modeste souhait de son sculpteur. Une pareille réponse peint, ce me semble, un homme tout entier, et montre son cœur au vif. Mais cette modestie et cette simplicité n'étaient pas les seules qualités saillantes de ce caractère essentiellement paisible et doux : si le cœur avait sa marque personnelle, son trait distinctif, l'esprit aussi avait son côté saillant et son originalité. La bonhomie de Houdon était comme assaisonnée d'une finesse douce, et sans aucune méchanceté, mais un peu de malice innocente et tout amicale relevait cette simplicité et lui donnait je ne sais quoi de piquant et d'enjoué (1). Houdon, comme il avait une grâce incontestable dans sa naïveté, ne manquait pas de gaîté; mélange très fréquent chez nous, et qui constitue tout-à-fait le caractère de nos aïeux et ce que nous appelons l'esprit gaulois. Un grand fonds de fine bonhomie pleine de

(1) M. Michaut nous racontait un trait que l'on nous pardonnera de rapporter, parce qu'il est une preuve de cette gaîté naturelle à l'esprit de Houdon. Il avait, parmi ses camarades, un jeune artiste d'une taille d'autant plus étonnante par sa longueur, que la tête qui surmontait ce grand corps était très petite. Lorsque ce jeune homme entrait dans l'atelier, Houdon, jeune alors, le considérant avec un grand sang-froid, et comme avec une sorte d'inquiétude, tirait tout-à-coup son pied de sa poche, et se mettait à mesurer avec le plus grand soin d'abord la taille entière du jeune géant, puis sa tête séparément, et d'un ton de tristesse comique, il lui disait : « Mais, mon cher ami, comment donc cela se fait-il ? mais tu as plus de neuf têtes ! » On conçoit que c'était déranger les proportions, et Houdon savait s'égayer de la stature extraordinaire de son camarade sans jamais le blesser, parce que sa délicatesse et sa bonté renfermaient toujours sa plaisanterie dans les limites que les moqueries permises entre amis ne doivent jamais franchir.

Digitized by Google

bon sens, et un petit coin de belle humeur et de spirituel enjouement, voilà en quelque sorte le caractère primitif de notre pays. Houdon est Français au suprême degré, et de même qu'il a dans son art, plus que personne, « le « don et la science de l'expression », ces qualités qui distinguent essentiellement l'Ecole française, il a, dans les relations de la vie, cette « raison aiguisée par l'esprit » que nous aimons avant tout (1). Ces qualités autant que son talent l'avaient fait rechercher dans les plus brillants salons de Paris, et il s'était lié intimement avec la plupart de ses modèles; l'éclat de la naissance et de la fortune s'éclipsait devant sa réputation de grand artiste et d'homme de bien, et des princes (2) s'honoraient de l'appeler dans leurs lettres : *mon très bon ami*. Il ne m'appartient pas de louer ses qualités familières et intimes ni ses vertus du foyer; tout ce qu'il m'est permis de consigner ici des souvenirs personnels que j'ai pu recueillir sur lui, c'est que le professeur était plus aimé encore qu'admiré de ses élèves (3); et ce n'est qu'avec un pieux et touchant attendrissement qu'ils peuvent se recueillir encore aujourd'hui pour retrouver son image

(1) M. Delaborde. *De la Gravure en France.* — *Revue des Deux-Mondes*, 1854.

(2) Lettre du 22 avril 1806, du duc régnant de Saxe-Gotha et Altenbourg.

(3) On l'appelle encore assez souvent de nos jours même « *Monsieur Houdon.* » C'est une dernière marque du respect universel qu'il avait inspiré de son vivant, et qui lui a survécu comme un dernier hommage rendu à cette mémoire vénérée, à cet excellent vieillard qui fut si simple envers la gloire. Nous n'avons pas imité cette réserve, qui dans notre bouche serait presque un contre-sens. On sait ce que répondit Mansart à Louis XIV réprimandant un insolent de qualité qui venait de l'appeler Mansart tout court : « Sire, dit l'artiste, il y a trente ans que je travaille à mériter cette impertinence. »

Digitized by Google

présente et aimée ; ce n'est jamais sans joie qu'ils rappellent à leur mémoire ce caractère non moins aimable que profondément respecté, et quelques-uns des traits de cette physionomie aussi vive que bienveillante, que l'on contemplait toujours.

> Avec ce doux respect qui suit les cheveux blancs
> Quand la vertu s'unit à l'éclat des talents.

Nous sommes arrivés à notre conclusion ; elle sera double, et pour jeter un dernier regard sur Houdon, nous nous placerons, afin de laisser une idée de lui aussi nette que possible, à deux points de vue différents. Nous voulons d'abord le considérer chronologiquement, c'est-à-dire encadrer et placer son histoire particulière dans l'histoire générale des arts ; il nous restera ensuite à déterminer le mérite et le caractère de son talent : le placer d'abord, puis le juger, voilà ce qui doit terminer notre travail. Quel rôle doit-on donc assigner à Houdon dans l'histoire générale des arts du dessin ; quelle influence a-t-il exercée sur ses contemporains ; dans quel état se trouvait l'art statuaire à son avènement, et dans quelle situation prospère ou funeste l'a-t-il quitté à sa mort ? Toutes questions auxquelles j'ai essayé de répondre dans cette monographie de son talent, et que je voudrais résumer d'abord en quelques mots.

Venu au moment où un dédain prétentieux de l'imitation et le calque brutal sans beauté se partageaient, sous les noms de Slodtz et de Pigalle le domaine du beau, compromis par de communs excès, Houdon emprunte à chacun ce qu'il y peut trouver de bon, rejette ce qu'il y rencontre de mauvais, et corrige ainsi l'une par l'autre la fougue imitatrice et la manie du pittoresque. Placé entre deux courants contraires, il ne se laisse entraî-

Digitized by Google

ner ni par l'un ni par l'autre, mais sait choisir une direction nouvelle et fait les premiers pas sur la route que nous suivons encore aujourd'hui. Sous l'influence de la critique sensuellement spiritualiste de Diderot, il est, pendant le règne de Louis XVI, le chef de ce groupe distingué de sculpteurs français qui comprend Pajou, Caffieri, Clodion, Julien, Gois, Mouchy, Boizot, Roland, etc. Son ami Greuze, l'élève préféré de Diderot, joue en peinture à peu près un rôle analogue; il n'est pas de l'Ecole du gracieux comme Boucher; il n'appartient pas davantage à l'Ecole académique pure. Comprenant que le temps de la grande peinture historique n'est pas encore arrivé, il se consacre aux nuances du cœur; comme Houdon, il excelle dans le tendre et le délicat, et laisse pour l'avenir les passions fortes. La naïveté naît avec un égal attrait sous le pinceau de Greuze et le ciseau de Houdon; Greuze de plus, pénétré d'un vif sentiment du bonheur domestique, l'a exprimé très souvent, mais en y mêlant trop de la sensualité du siècle, et aussi un reste de manière, trop fidèle en cela à Diderot qui, lui aussi, dans ses drames, est affecté à force de naturel. Les arts avaient été faux à force de recherche, ils devenaient alors faux à force de simplicité. On sait qu'il a fallu arriver jusqu'à nos jours et traverser bien des vicissitudes, pour trouver enfin des peintres et des romanciers qui sachent réaliser le grand problème du « beau dans le simple (1). » Sans parvenir toujours à toucher ce but qu'il entrevoyait, Houdon a contribué à raviver en France le goût de l'antiquité, lumière pure et calme, éteinte depuis long-temps au milieu de ces ténébreuses orgies de l'art que menèrent Bou-

(1) Tout le monde pense, d'un côté aux admirables chefs-d'œuvre de Madame Sand, et de l'autre à plusieurs de nos peintres de genre et à notre belle école de paysage dont le passé est déjà riche, dont l'avenir promet plus encore.

Digitized by Google

cher et Lancret. Il ramena l'attention sur le génie grec; bien loin de le dédaigner, il l'aime, le respecte, et fait dans ses œuvres l'application oubliée de deux de ses principes les plus constants : science et simplicité. Il tient encore à son siècle par certains caractères de son exécution, mais il s'en détache par l'abandon du prétentieux. Voilà ce qui règne avec lui jusqu'à la fin de la Monarchie. La saine inspiration qui l'avait guidé se retira de la France le jour où périt Louis XVI; son premier précepte n'était-il pas la modération? David régna seul désormais, et à cette époque de fanatiques ardeurs, il poussa ses théories jusqu'à une exagération qui servit à prouver que l'imitation de l'antiquité avait des dangers aussi grands que son oubli. Houdon avait préparé l'Ecole de David, mais, par nature et par goût, il avait contenu son admiration pour Rome et la Grèce dans de justes limites. C'est sur-tout en évitant les prétendues qualités de l'Ecole pittoresque qu'il plaide pour l'antiquité. Talent de transition, il n'appartient ni à la sculpture Louis XV, ni à la sculpture de l'Empire; il se place à l'intervalle qui sépare le dédain de l'antiquité de son fétichisme. Entre ces deux extrêmes il sert de lien. Ce rôle devait être rempli par un esprit modéré et fin comme le sien. David, esprit vigoureux, mais étroit, avec son intempérance de peintre et de tribun, dépassa d'un bond toute mesure. C'est donc entre Pigalle et Slodtz d'un côté, et David (1) de l'autre, que se place notre sculpteur. Il s'élève peu à

(1) Nous disons David, parce que son nom domine et résume les noms des sculpteurs qui, sous ses auspices, défendirent et mirent en pratique le fanatisme des belles formes, et poussèrent les idées justes de Houdon jusqu'au point où elles deviennent l'erreur. Houdon avait adopté pour Voltaire le costume antique; Milhomme représente le général Hoche dans une nudité complète. Ce seul exemple montre la marche que suivirent les idées sur l'imitation de l'antiquité.

Digitized by Google

peu au-dessus des deux premiers, ses maîtres, et vient s'éteindre doucement et comme s'abîmer au milieu des applaudissements d'une multitude fascinée par le faux héroïsme de l'autre. C'est entre ces grands noms que brille dans l'histoire celui de Houdon.

La France, il faut bien en convenir, n'a pas produit de sculpteur à qui l'on puisse accorder d'une voix unanime et dans toute la force du mot, le titre d'homme de génie. Des causes nombreuses et délicates expliquent peut-être cette absence : nous ne pouvons pas nous y arrêter ; mais si un génie créateur manque à notre patrie, elle a eu en revanche, depuis la Renaissance seule, cinq ou six sculpteurs d'un immense talent, d'une véritable originalité, et dont les œuvres n'ont pas besoin d'être signées pour être reconnues et admirées. N'est-ce donc pas assez pour elle, et ce groupe varié d'artistes de premier ordre ne peut-il suffire à son ambition ? Au XVI.e siècle, Germain Pilon et Jean Goujon dont la grâce légère n'a pas été surpassée ; au XVII.e, Pierre Puget, le Corneille de la statuaire ; au XVIII.e, Houdon, qui pourrait peut-être en être appelé le Fontenelle ; au XIX.e, Pradier, ce charmant émule des Grecs, et David d'Angers, qui, avec d'autres principes, a été pour le XIX.e siècle ce que Houdon fut pour le XVIII.e, le sculpteur ordinaire de la gloire ; voilà certes des noms, parmi d'autres plus contestés, que l'envie ne peut atteindre, et qui, réunis, peuvent consoler l'orgueil le plus exigeant? C'est aussi pour Houdon un assez grand éloge que de trouver sa place parmi les plus grands maîtres de la statuaire française ; parmi eux, il représente l'art de la seconde moitié du dix-huitième siècle ; frappé de l'empreinte de son époque, mortelle aux arts, il sait la corriger par une paisible réforme, en se retrempant à l'antiquité pour se rapprocher de la nature, et par-là il donne

Digitized by Google

la main, par-dessus Louis David, à notre générati
tuelle et à notre Ecole contemporaine, qu'il a prépa
n'a pas eu d'école véritable, on le dit très souvent ;
que l'on veuille bien considérer quels sont les
cipes et les habitudes qui de nos jours encore règnen
un assez grand nombre de sculpteurs de bustes, et l'
connaîtra que pour avoir été moins souvent procl
l'influence de Houdon, au moins sur cette part
l'art, n'en a pas moins été très réelle. Ce n'est jamai
fruit pour l'avenir que paraît dans l'histoire des ar
suite de chefs-d'œuvre.

Telle est la filiation de notre sculpteur dans
patrie ; mais parmi les maîtres de tous les pays,
place faut-il lui assigner ? Dans quel camp, sous que
peau s'est-il placé ?

A vrai dire, on n'a jamais à choisir qu'entre
grandes écoles, quand il s'agit de chercher à laquel
partient un disciple de l'art. Il peut y avoir une
infinie de sectes : il n'y a en réalité que deux cul
beau. Auquel donc des deux rattacherons-nous Hou

En dépit de vives discussions, de nombreux d
timents qui, après tout, portent plus sur des problèm
chéologiques et sur des questions secondaires que
point essentiel, c'est une sorte de nécessité a
d'hui pour les moins crédules esprits d'admettre une
supérieure à toutes les autres écoles, parce que son
cipe est supérieur à tous les autres principes. J'ai n
l'Ecole de l'Idéal, qui domine l'Ecole de la pure imi
d'aussi haut que l'esprit domine la matière et q
raison, dans une ame bien réglée, doit commande
sens. Je n'ai ici ni le temps ni le désir d'établir cette
riorité, mais au moins m'est-il permis de rappele
la théorie toute spiritualiste de l'idéal est, après to

Digitized by Google

manière la plus élevée, la seule vraiment sérieuse dont on puisse comprendre l'art. C'est à la fois le plus solide fondement et le plus noble piédestal sur lequel on le puisse élever. Les moindres défauts de l'art dans la doctrine contraire sont et sa parfaite inutilité, et son extrême imperfection. Et en effet, à quoi bon reproduire cette nature, si vous ne faites que la copier servilement, et sans y ajouter aucune autre beauté d'un ordre différent et dont votre ame enrichisse en quelque sorte la réalité? La verdure, les ruisseaux, la lumière et l'azur du ciel dureront plus long-temps que le plus indestructible tableau, et croit-on qu'avec quelques pincées humides de matière terreuse, étendues sur une toile grossière, l'artiste y fixera plus de lumière que n'en jette à la terre le soleil, plus de fraîcheur que n'en respire le printemps? Il faudra donc que le peintre brise ses pinceaux de désespoir : qui ne préférera les merveilles de la réalité à cette grossière illusion? La copie est bien misérable à côté de l'original! Le mieux sera donc, en résumé, d'aller faire un tour dans les champs ou de commander une planche daguerrienne de paysage pour les jours pluvieux. Avec cette double recette, nous nous passerons à peu de frais des Claude Lorrain et des Potter.

Étrange théorie, en vérité, que celle qui réduit l'art à n'être plus qu'une pure distraction et un passe-temps pour l'oisiveté, au lieu d'être le tourment et l'honneur éternel du génie en travail! Mais si l'Ecole de l'Idéal n'est pas un mensonge fastueux, s'il a existé, s'il existe encore des ames généreuses qui s'élancent sur l'aile de la sainte raison dans les splendeurs de l'infini pour en rapporter quelque rayon voilé de l'idéale beauté, faut-il placer Houdon dans ce groupe sacré et dans ce chœur des apôtres de l'Idéal?

Digitized by Google

Nous devons répondre : non. La plus grande parti
son œuvre ne se compose que de bustes, genre secon
et accessoire ; quant à l'ensemble de ses autres ouvr
il est impossible, après un sérieux examen, d'en
clure que l'artiste ait été préoccupé du beau divin, ch
secret supplice de quelques rares génies. Sa Diane
tout nous montre en lui un disciple de l'imitation
lieu de sculpter sa pensée, en quelque sorte, il sculpt
modèle ; aussi n'est-il sorti du marbre qu'une élé
beauté de la cour de Louis XV, et non pas la chaste d
de l'antiquité.

Il est très vrai que le saint Bruno, ce véritable
d'œuvre de Houdon, chrétien et moderne par la
ception, antique et grec par sa correcte pureté,
cède d'une doctrine toute spiritualiste. Mais un seul
vrage dans toute une carrière suffit-il pour rattache
artiste à une école ? Le saint Bruno n'est pour Ho
qu'un accident admirable ; tout ce que l'on peut
clure de cette œuvre véritablement à part, c'est qu'il
je ne sais quel instinct secret de cet idéal pressenti ; so
gard a pu, avant d'entrer dans son siècle, lorsqu'il é
Rome, saisir à la dérobée et par rares intervalles q
ques-uns des traits du dieu ; mais le voile qui le cou
n'est pas tombé. Il a incliné visiblement vers une be
nouvelle et supérieure à celle de la réalité, mai
tendance n'a pas été assez marquée. Qui donc l'a re
dans cette route qui semblait s'ouvrir dès ses premiers
N'a-t-on pas déjà reconnu l'influence de l'atmosphère
saine de ce siècle sans grandeur artistique, parce qu'il
privé « de croyances fortes et d'habitudes énergiques
« élèvent l'imagination (1) », et ne faut-il pas encore

(1) M. Guizot. *Etudes sur les Beaux-Arts*, 398.

Digitized by Google

luer le goût supérieur de l'artiste qui à cette époque, enfermé dans le temple du mesquin et du raffiné, a pu en sortir, et sinon s'élever jusqu'au sommet des hauteurs de l'art véritable, du moins gravir les premières cimes, et ne s'arrêter en son noble chemin qu'effrayé pour ainsi dire de son isolement.

C'est donc à l'Ecole de l'imitation que Houdon, malgré lui peut-être et en dépit de généreuses aspirations vers un art supérieur, se doit rattacher; mais, disons-le tout de suite, il y brille au premier rang, aussi bien par la perfection matérielle de son art que par la supériorité relative de son inspiration. J'ai marqué avec soin les réformes importantes qu'il avait introduites dans la pratique de l'art, et l'extrême vérité quelquefois arrivée à cette suprême limite où la recherche commence et où l'exactitude finit (1). Les détails les plus délicats sont rendus avec un scrupule rigoureux; les obstacles s'aplanissent devant son art; sous son ciseau, le marbre, cette matière « réfractaire », comme disait Diderot, devient autour du corps de Tourville un riche vêtement dont le vent fait onduler avec une capricieuse mobilité les plus légers ornements.

Mais ce qui, beaucoup plus que cette adresse de

(1) M. de Quincy a ainsi fort heureusement caractérisé l'imitation de Houdon : « Je ne dirai pas que M. Houdon ait porté dans l'art du « portrait ce profond caractère de simplicité qui, sous le ciseau des an- « ciens et par la seule vertu d'un petit nombre de traits énergiquement « écrits, nous révèle la constitution à la fois physique et morale du « personnage, son humeur, ses affections, son ame tout entière. M. Hou- « don suivit l'autre route. C'est par le nombre et par la finesse des « détails, qu'il imprimait à ses portraits une vive ressemblance. » Et voyez toujours la marque du siècle sur l'homme : qu'y a-t-il d'étonnant de voir dans le siècle et l'âge d'or de l'analyse, une statuaire qui analyse au lieu de généraliser?

Digitized by Google

ciseau, élève infiniment Houdon et fait sa gloire la plus solide, c'est la manière dont il comprend l'imitation. Ne nous y trompons pas en effet; les deux éléments de notre nature sont susceptibles tous deux de reproduction, car le visible est non-seulement le signe de lui-même, mais il est en même temps le signe de l'être immatériel et invisible. L'artiste, en un mot, avec le corps peut reproduire le corps simplement, ou l'ame au moyen de ce même corps (1). Elle est tout entière sur la physionomie, pour qui sait l'y saisir. Houdon a su admirablement reconnaître ces signes fugitifs, dispersés sur un visage, par lesquels l'ame se manifeste et le caractère se trahit; aussi dirait-on qu'il a étudié le moral de ses modèles plus que leur extérieur, et interrogé leur conscience plutôt qu'il n'a contemplé leurs traits. Personne n'a mieux su que lui mettre une ame dans un morceau de marbre. Il a vraiment moulé des caractères; chacune de ses statues est un jugement, juste et définitif le plus souvent. « Son ci-« seau », qui selon la remarque même d'un contemporain (2), « semblait destiné à consacrer à l'immortalité les « hommes illustres en tout genre » de son époque, a tracé sur le marbre une suite de biographies. Pas un des grands contemporains ne manque à cette galerie; des deux extrémités du monde, ses illustres modèles y ont apporté leur image; toutes les conditions, tous les pays y sont représentés. On y voit des artistes, tels que Gluck, Sophie Arnould et Larive; des ministres et des orateurs, comme Turgot, Necker et Mirabeau; des philosophes, comme Rousseau, Buffon, Diderot, d'Alembert; des maréchaux de France, comme Soult et Ney; des princes d'Allemagne,

(1) *Il buon pittore ha da dipingere due cose principali, cioè l'uomo, e il concetto della mente sua.* Lion. da Vinci, *Della Pittura*, *p.* 110.

(2) Grimm. *Correspondance*, tome X, p. 285.

Digitized by Google

comme Henri de Prusse et les ducs de Saxe; un corsaire anglais, Paul Jones; puis, une impératrice de Russie, Catherine II et le grand citoyen d'Amérique, Washington; à côté d'eux, Franklin et Fulton, deux inventeurs de génie; et enfin les deux plus grandes figures des deux siècles: Voltaire, qui renverse avec la plume; Napoléon, qui relève avec l'épée. Tous se pressent dans son œuvre, tous y ont leur image d'une vérité frappante et souvent d'une admirable profondeur, comme dans les inimitables portraits de Voltaire et de Molière. Aussi la gloire de Houdon est-elle impérissable comme celle des grands hommes dont il a su dévoiler l'ame en reproduisant leurs traits, et toutes les fois qu'on tournera sa pensée vers cette grande époque, on invoquera son nom, car il a écrit sur le marbre les mémoires de son temps.

Encore un mot avant de finir, et ce mot sera le dernier. Versailles est riche, je le sais, en grands hommes, et cette fécondité n'est pas sans avoir quelquefois ses charges. Mais ne serait-il pas à désirer, comme acte de justice, que l'artiste qui a élevé tant de statues eût aussi la sienne dans sa ville natale, à côté de celle de son concitoyen Ducis? Ce sont là de ces gloires qui doivent avant toutes les autres recevoir leur récompense, car elles rappellent non-seulement des intelligences d'élite, mais des ames honnêtes; elles montrent aux générations le spectacle salutaire d'hommes aussi purs que grands, dignes de notre estime comme de notre admiration, et qui ont donné l'exemple par leur vie de « cette alliance du bien et du beau, de cette union en- « tre les bonnes actions et les beaux ouvrages, qui est la « perfection véritable en ce monde (1). » Espérons donc

(1) M. H. Rigault. Discours de Présidence à la Société des Sciences morales, Lettres et Arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

que la ville de Versailles ne sera plus long-temps sa
s'honorer elle-même en honorant, dans ce grand sculpte
d'un des grands siècles de la France, l'un des plus beau
talents dont puisse se glorifier notre patrie.

Digitized by Google

APPENDICE.

Cet Appendice renferme :

1.° Une liste, non pas de l'œuvre entier de Houdon, mais de la plus grande et de la plus notable partie de ses ouvrages connus. La date, au moins approximative, a été marquée autant que possible. Nous avons indiqué par une petite étoile *, soit les œuvres qui n'ont pas paru aux expositions, soit celles qui sont mentionnées seulement sur un catalogue manuscrit de Houdon, que nous avons dépouillé. Ces œuvres en général sont moins connues; quelques-unes n'ont été mentionnées nulle part.

2.° La brochure publiée par Houdon sur les Concours, avec la lettre qui la précédait. Nous les donnons sans aucun commentaire, la lecture préalable de notre Notice doit les éclaircir suffisamment. On y peut remarquer un peu d'inexpérience dans la composition, mais on y retrouvera Houdon tout entier; partout respire la plus sincère franchise, et cette noble estime de soi-même qui s'unit toujours à la vraie modestie.

3.° La lettre du ministre Renaut sur la nomination à l'Institut.

4.° Quelques fragments des lettres autographes adressées à Houdon par le duc et la duchesse de Saxe-Gotha, et conservées dans sa famille. Elles respirent la naïve bonté du cœur allemand. Les correspondants de Houdon ne sont princes, dans leurs lettres, que par leur signature; on les aime après avoir lu ce peu de ligne, tant elles renferment de simplicité affectueuse et vraie. Nous voyons en même temps quelle haute estime inspirait alors

Digitized by Google

dans ces petites cours allemandes un artiste français. Son séjour restait long-temps dans toutes les mémoires, et faisait pour ainsi dire époque dans les souvenirs.

Nous devons la communication de tous ces papiers importants à la famille de Houdon, à laquelle nous sommes heureux d'exprimer ici nos vifs remerciements.

Digitized by Google

LISTE

DES ŒUVRES PRINCIPALES DE HOUDON.

STATUES.

* Saint Bruno. Marbre sur 9 pieds 1/2 de haut; à Rome, portail de l'église de la Chartreuse. — * Sur 2 pieds 1/2 de haut; marbre.

* Saint Jean. Marbre, grandeur naturelle; à Rome, église de Saint-Jean de Latran.

Morphée. Plâtre, 1771. Réduction. Marbre, 1777; à l'école des Beaux-Arts. — * Marbre, pour le duc de Saxe-Gotha.

* Écorché. De 6 pieds 1/2; (deux poses). Plâtre. — Bronze, 1792. Ecole des Beaux-Arts. — Réduction, 18 pouces; plâtre, bronze, terre cuite.

* Un Prêtre des Fêtes Lupercales. Bronze, 2 pieds de haut.

Baigneuse sortant du bain, * terre cuite; plâtre, 1775.

Diane, 6 pieds; marbre pour l'impératrice de Russie. Un autre marbre pour le duc de Saxe-Gotha. En bronze, pour M. Girardot de Marigny. En terre cuite.— * En plomb. — Réduction en marbre, pour M. d'Ormesson. — En terre cuite. — * En bronze.

Naïade, Marbre, grandeur naturelle, pour servir de fontaine au jardin de M. Boutin, 1777.

Vestale. Bronze, 23 pouces, 1777. — * Terre cuite. — Marbre, grandeur naturelle, pour l'escalier du duc d'Aumont, 1787.

Voltaire. Costume antique; assis. Marbre, pour la Comédie-Française, 1781. — Un autre, pour l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. — Un autre, à Rouen. — Terre cuite, carton doré et plâtres. — Réduction, terre cuite, marbre et bronze. — Statuette, costume *moderne*, bronze doré pour Catherine II, 1779. — Debout, grandeur naturelle. Marbre; dans les caveaux du Panthéon.

* Rousseau. Assis. Modèle de statuette; terre cuite.

Naïade et Négresse. Grandeur naturelle. Marbre. Assise dans une cuvette, se lavant. Grandeur naturelle. Plomb. Versant de l'eau sur les épaules de la Naïade. 1788. Groupe pour servir de fontaine au jardin de Monceaux; pour M. le duc de Chartres.

Frileuse. Grandeur naturelle. Marbre; 1783. — Bronze, 1791, au duc d'Orléans. — Terre cuite. — Réduction, bronze, 1793. — * Terre cuite. — Marbre, an V.

Digitized by Google

L'Été. Marbre ; musée de Montpellier (pour servir de pendant à la Frileuse, qui représente l'Hiver).

Tourville. Marbre ; galeries de Versailles, 1781. — Réduction, 18 pouces, pour Sèvres.

Cicéron. Marbre ; au Sénat, 1804. Plâtres, au Louvre, à la Bibliothèque Impériale.

Louis XVI. Modèle, 1786. (Voir *Mémoires secrets*, tome XXXI, page 144.)

* Sainte Catherine, Saint Etienne, Saint Pierre, Saint Barthélemy, en pierre, sur 18 pieds de haut, pour l'église Sainte-Croix, à Orléans.

* Le Baiser donné et le Baiser rendu ; groupes en marbre, exécutés plusieurs fois.

Washington. Marbre pour l'Amérique. — Plâtre, statue-esquisse, de 1 pied ; 1793.

* Apollon. 6 pieds ; bronze, pour M. Girardot de Marigny.

* Henri IV. Grandeur naturelle, modèle. (Destiné au Palais-Royal. Voyez *Grimm*, *tome XII*, *page* 149).

* Napoléon. Modèle, 15 pieds, pour la colonne de Boulogne. Bronze.

* La Moisson. Figure assise ; modèle.

* Cérès. En pierre, 6 pieds de haut ; pour la salle à manger du comte d'Artois, à Maisons.

La Philosophie. Marbre de 7 pieds 1/2 de haut, pour la salle de la Convention (d'abord Sainte Scolastique pour les Invalides).

Joubert (le général). Marbre, 1812.

* Saint Louis et Charlemagne. Carton doré ; pour le reposoir, à Versailles.

* Minerve. Figure en carton ; pour la salle de spectacle de Versailles.

* Deux Anges, soutenant l'écusson de la France, *id.*

BUSTES D'HOMMES.

Diderot. Marbre, 1771. — Marbre, Musée de Versailles. — Bronze ; à Langres, Hôtel-de-Ville. — Réduction, marbre, 1779.

Bignon. Marbre, 1771.

Frédéric III (duc de Saxe-Gotha), 1773.

Ernest-Louis. Id.

De Miromesnil. Marbre, 1775.

Turgot. Modèle, 1775. Marb. 1777.

Gluck. 1775. Marbre, 1777.

Monsieur (Comte de Provence, Louis XVIII). Marbre, 1777.

Wietinghoff (baron de). Plâtre, 1777 (1).

Charles IX. Marbre, pour le Col-

(1) Il y a sans doute plusieurs bustes en plâtre et en terre cuite qui ont été exécutés en marbre, mais nous copions exactement le Catalogue ou les Livrets, sans rien ajouter.

Digitized by Google

ége Royal. Plâtre, 1777.
Nicolal. Marbre, 1779.
HARTIN. Terre cuite, 1779.
LIÈRE. Marbre, 1779, pour la Comédie-Française.
. Rousseau. Terre cuite, 1779.
Marbre, à M. Girardin. Bronze, au ouvre. Réduction, marbre, 1789.
erre cuite. Bibl. de Versailles.
NKLIN. Marbre, 1779. Terre uite, 1791.
Praslin. Marbre, 1781.
NCHIN. Marbre, 1781.
SNAY. Plâtre couleur terre cuite, 781.
TAIRE. Quatre bustes sous différents costumes. Un buste pour atherine II ; — un autre pour Comédie-Française;—un autre Musée de Versailles; marbre bronze, etc.
Valbelle. Plâtre, 1781. Marre pour l'Académie.
RIER. Plâtre couleur terre cuite. 785.
. Jones. Plâtre, 1781, pour la ge des Neuf-Sœurs.
SSOT. Plâtre couleur terre cuite, 781.
TKOFF (général). Marbre, 1783.
TKOFF (comte), Marbre, 1783.
s (chirurgien). Marbre pour Académie de Chirurgie. 1783.
Fontaine. Marbre, 1783. Mole au président Aubry.
ON. Marbre. Tête à l'antique, our Catherine II, 1783. — ronze.
même. Réduction. Marbre, 1789.
La Rive. Br., 1783, Marb., 1785.

Soult. Marbre. Galerie des Maréchaux (Tuileries). Bronze, 1806.
* Mecklembourg-Schwerin (prince de). Marbre, 1783.
* De la Lande.
* Boucquier. Terre cuite.
Gustave III, roi de Suède. Marbre, 1785.
* D'Auvergne, directeur de l'Opéra. Terre cuite, Marbre.
* Capperonnier, de l'Académie des sciences. Terre cuite.
Suffren. Marbre, 1787, pour les Directeurs de la Compagnie des Indes Hollandaises.
* Cagliostro.
* Pilatre de Rozier. Marbre.
* Charles, * D'Arlendes, * Robert ont été sans doute exécutés en plâtre.
* Montgolfier.
* Aubert (abbé). Marbre, Terre cuite (grandeur naturelle).
* Mellon. Terre cuite.
Louis XVI. Marbre, 1787. Musée de Versailles.
Bouillé. Marbre, 1787.
La Fayette. Marbre pour les Etats de Virginie, 1787. — Un autre, 1791.
Lenoir. Marbre, 1785.
De Biré. Marbre, 1785.
Washington. Marbre, 1787. Musée de Versailles.
Jefferson. Plâtre, 1789. Marbre.
Le Pelletier de Morfontaine. Marbre, 1785.
De Boufflers. Plâtre, 1789.
Dupaty (président), Plâtre, 1789.
Henri de Prusse. Marbre, 1785;

Digitized by Google

1787, pour le Roi. Bronze, 1789.
Bailly, 1791.
D'Alembert. Marbre à l'Académie Française, 1791. An X.
Necker, 1791.
Mirabeau. Marbre, 1791. Ter. cuit.
Barthelemy. Marbre, an IV.
Mentelle. Plâtre, 1802.
Ney. Marbre. Salle des Maréchaux (Tuileries). An XII.
Barlow. Marbre, 1804.
Fulton. Marbre, 1804.
Colin Harleville. Marbre, 1806.
Napoléon, 1.er consul; empereur. Terre cuite, 1804. Marbre, 1808.
Pastoret. Terre cuite, an IV.
Boissy-d'Anglas. Plâtre, 1812.
Alexandre, emp. de Russie. 1814.
* Condorcet.
Sacchini (notice Quatremère),
* Mejanes. Marbre (Bibli. d'Aix).
Barnave. Terre cuite bronzée. Musée de Grenoble. M. de Franquières. Marbre, *id.* M. Camus Grenneville, ancien magistrat. Marbre. Guibert (C.te de). Plâtre. M. de Laborde, banquier. Marbre. Moitte. Plâtre. Duclos; bibl. de l'Institut. Ces sept bustes nous sont indiqués par MM. de Montaiglon et Duplessis.

BUSTES DE FEMMES ET D'ENFANTS.

Catherine II. Marbre pour la comtesse de Stragonof, 1773.
Bignon (M.me). Marbre, 1771.
De Mailly (M.me). Marbre, 1771.
Marie-Charlotte de Saxe-Meiningen, 1773.
Fredericque-Louise, 1773.
Du Cayla (C.sse). Marbre. 1775, 1777.
His (madame). Marbre, 1775.
De Provence (comtesse). Marbre, 1777.
Arnould (M.lle). Marbre, 1775.
* De Vermenon (baronne). Marbre.
De la House (baronne). Marbre, 1775.
Adélaïde (madame). Marbre, 1777.
Victoire (madame), Marbre, 1777.
Lise (mademoiselle).
Servat (madame), 1777.
Servat (mademoiselle), 1777.
* Préville (madame), Terre cuite.
Odoud (M.lle), Marbre pour M. de Marigny. 1781.
Bocquet (M.lle). Terre cuite, 1777.
De Serilly (M.me). Plâtre, 1781. Marbre, 1783.
De Jaucourt (madame), 1777.
De Mecklembourg-Schwerin (princesse), 1783.
* Petit (madame). Terre cuite.
Olivier (M.lle). Plâtre, 1789.
Joséphine, impératrice. Plâtre, 1806; marbre, 1808.
Rode (madame), Plâtre, 1802; marbre, 1806.
D'Anspach (M.me la margrave), 1802, 1804, 1806.

Digitized by Google

* Charlier. Terre cuite.
D'Aschoff (princesse), Plâtre, 1781; bronze, 1783.
Robert (M.lle). Marbre, 1783.
* Charrière (Mme). Marbre (Bibliothèque de Lausanne).
* Un enfant du comte de Noailles.
Les enfants de M. Brognard, 1777.
Tête d'enfant à l'âge de dix mois, 1789.
Berwick (M.isse de). Regnault de Saint-Jean-d'Angely (C.sse). Salm (P.esse de). Tarente (M.lle de). Pour ces quatre derniers bustes, voir Notice citée.

BUSTES DE CARACTÈRE, ÉTUDES, ETC.

Un jeune homme couronné de myrte, 1771.
Un jeune homme la tête ceinte d'un ruban, 1771.
Vieillard aveugle, Bélisaire. Musée de Toulouse, 1773.
Tête de Méduse imitée de l'antique, 1775.
* Le Ris, — la Douleur, — le Dédain. Trois terres cuites.
* Vieillard à tête chauve. — * Vieillard ivre.
Alexandre, pour le roi de Pologne.
* Animaux : un petit chien en marbre. — Un serin couché sur un tombeau.
Diane. Marbre, 1777, pour le duc de Saxe-Gotha. Bronze.
Saint Bruno. Bronze.
Vestale, 1787. — * Vieillard, rabbin juif.
Une négresse. Plâtre (Salon de 1781)
Têtes de femmes. Plâtre, 1775, 1791. Bronze, 1793.
Deux têtes d'étude. Terre cuite, 1787.
* Têtes de jeunes filles, 1787, 1791.
Tête d'enfant, 1791.
Une perdrix.
Une grive suspendue par la patte, 1775.

MÉDAILLONS.

Minerve. Marbre, 1771; pour le prince de Holstein-Gottorp.
Apollon. 1781; pour le même.
Madame de Miroménil.
* M. de Courlevau, procureur.
Le duc, la duchesse de Saxe-Gotha et leur Père, dans un même médaillon.

BAS-RELIEFS.

* La Reine de Saba, offrant des présents à Salomon. (Plâtre, 1761).
* Notre-Seigneur, donnant les clefs à Saint-Pierre; pour Sainte-Geneviève (détruit).
* La Religion et l'Espérance. (Pierre pour Saint-Cloud).
* Bas-reliefs pour la colonne de Boulogne.

Digitized by Google

MONUMENTS.

Quatre Monuments pour la famille Gallitzin. Deux exécutés ; les de
tres en modèles.

Différents modèles pour la duchesse de Saxe-Gotha. — * Monumen
bre du comte d'Ennery.

ŒUVRES FAITES POUR L'ÉTRANGER.

1.° Pour la Russie. Buste et statues de Voltaire ; l'une en marbre,
en bronze doré, petite proportion. Statue en marbre de Diane.
de Buffon. Buste de Catherine II. Buste de la princesse d'Aschk
bronze : Bustes des généraux Soltikoff, du comte Vietinghoff.
ments pour la famille Gallitzin.

2.° Pour le duché de Saxe-Gotha. Bustes de Frédéric III, d'Ernest-
de Marie-Charlotte, de Frédéricque-Louise. Médaillon renferman
portraits. Modèles de monuments funèbres. Statue en marbre de
phée. Buste de Diane en marbre. Statue de Diane.

3.° Pour le duché de Mecklembourg-Schwerin. Bustes du duc et
duchesse, 1783. Marbres.

4.° Pour le duc de Holstein-Gottorp. Médaillons de Minerve e
pollon.

5.° Pour l'Amérique. Statue de Washington. Bustes de Lafayette, d
ferson et de Franklin. Marbres.

6.° Pour le roi de Pologne. Tête d'Alexandre. Marbre.

7.° Pour les Directeurs de la noble Compagnie des Indes Holland
Le Bailly de Suffren.

Digitized by Google

Lettre de M. Houdon, sculpteur, à M. le Président de la Société des Amis de la Constitution.

Monsieur le Président, les motifs de ma conduite, relativement au Concours arrêté par la Société des Amis de la Constitution, pour le buste de Mirabeau, étant susceptibles d'interprétations défavorables, j'ai cru devoir au public et sur-tout à la Société que vous présidez, et qui m'avait honoré de son premier choix, de lui rendre un compte exact de mes sentiments ; c'est ce que j'ai essayé de faire dans une petite brochure, dont je prends la liberté de lui faire hommage. Ne pouvant cependant renoncer à l'honneur de placer mon ouvrage dans un lieu où elle s'assemble, j'ose espérer qu'elle me permettra de la prier d'accepter un plâtre du buste de Mirabeau ; s'il a quelque ressemblance, et si on lui trouve quelque mérite, c'est qu'au moment où l'artiste l'exécutoit, il étoit animé du désir de répondre à la confiance dont la Société l'avait alors honoré.

En m'adressant à vous, Monsieur le Président, je ne saurois mieux choisir, pour excuser ma façon de penser et une démarche qui tient à mon caractère.

J'ai l'honneur d'être.....

Signé HOUDON.

Paris, ce dimanche 5 juin 1791.

Réflexions sur les Concours en général et sur celui de la statue de J.-J. Rousseau en particulier, par Houdon, sculpteur du Roi et de l'Académie de Peinture, Sculpture et Gravure.

Les Concours sont utiles, même absolument nécessaires pour les jeunes gens; ils excitent leur émulation, leur donnent une sorte d'énergie et de courage qui les conduisent au but : pour les artistes formés, c'est tout le contraire; craignant sans cesse de se compromettre, ils se compromettent réellement, d'autant plus

Digitized by Google

que le jeune homme qui concourt et qui ne remporte pas le prix est consolé par l'espoir de faire mieux et de gagner à son tour, qu'il est soutenu par ce même espoir, que n'étant pas aussi connu et ayant pour lui sa jeunesse, son exclusion par cela même ne peut lui faire le même tort ; que l'artiste formé n'a plus ces mêmes ressources, qu'un refus le compromet sans espoir de retour, car trouvera-t-il une seconde occasion? la défaveur publique ne le suivra-t-elle pas? Sa fortune diminuera, puisque les travaux particuliers lui manqueront, tandis qu'ils s'accumuleront chez l'artiste choisi, car il faut être juste, qui voudra se servir d'un artiste formé et qui a été rejeté? Alors dans les concours vous aurez beaucoup de jeunes gens qui, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, se trouveront trop heureux d'entrer dans la lice, tandis que leurs maîtres s'en retireront pour les raisons contraires. On me répondra : Qu'importe pour la chose publique? le génie est l'apanage de la jeunesse, par ce moyen nous lui donnons plus d'extension, et par conséquent nous aurons un excellent ouvrage. Je suis d'accord pour le premier résultat, nullement pour le second. Le premier est vrai et est entièrement en faveur des jeunes gens; le second peut être soumis à discussion, et pourrait tourner peut-être au désavantage de la chose publique.

Quand vous voudrez ériger un monument public, il vous faut deux choses : belle conception, cela tient au génie; exécution sûre, cela tient à la pratique. Le génie conçoit, mais il ne peut bien exécuter qu'avec la pratique. Je ne donnerai pas plus de développement à cette pensée; il me suffit, je crois, de l'indiquer. Je passerai donc à l'examen des modes de concours, et je commencerai par celui qui est le plus utile, je veux dire les petits modèles. L'artiste le plus habile sera celui qui fera le moins bien ; accoutumé à voir et à exécuter en grand, son esquisse sera conçue d'après cette méthode, et aux yeux peut-être même des vrais connaisseurs, l'esquisse d'un médiocre artiste, moins bonne en elle-même mais plus travaillée, plus finie, parce qu'il en aura plus l'habitude, paraîtra avoir plus de mérite. Ainsi, pour pouvoir faire concourir d'une manière qui tende au but, qui est d'avoir véritablement le meilleur ouvrage, il y aurait encore un second moyen à examiner ; ce serait celui de choisir six ou huit des sculpteurs les

Digitized by Google

plus habiles de cette capitale, et de les obliger à ne concourir qu'avec le modèle de grandeur naturelle; on serait sûr alors de pouvoir choisir plus sainement. Mais on pourrait présenter des inconvénients à ce plan. Les artistes d'abord accepteraient-ils? C'est au moins plus que douteux. S'ils acceptent, comment dédommagera-t-on ceux qui ne seront pas choisis? Il faut payer leur temps perdu, leurs faux frais et ce qui est plus encore, leurs modèles, car on ne voudra pas acheter un ouvrage exclu; mais quand on payeroit tout cela, l'Assemblée Nationale ne rendroit pas la gloire à l'artiste rejeté, et rien ne pourroit le consoler de l'être dans une circonstance aussi solennelle. Voilà les inconvénients suffisamment développés, ainsi je me résumerai : mais en le faisant, j'offrirai encore un dernier mode de concours qui me semblerait le plus digne de la nation, des artistes, et qui pourroit peut-être faire naître cette sorte d'émulation qui conduit au mieux sans tous les inconvénients attachés selon moi aux autres : c'est celui de la vie entière. Je m'explique : l'artiste qui travaillera depuis son enfance, qui aura produit le plus d'ouvrages, dont les travaux seront le plus répandus avec estime et considération, celui-là devroit être choisi; car pour parvenir à un certain degré de réputation, il faut du talent, du génie et beaucoup de désintéressement. Ainsi, lorsque la nation demandera un grand ouvrage, que ses préposés se transportent dans différents ateliers, que le genre et de travaux et de talents les mettent à même de porter un jugement sûr; il sera plus rare et en même temps plus difficile de mal choisir. Quant au concours de la statue décrétée par l'Assemblée Nationale pour J.-J. Rousseau, qui est le motif pour lequel je mets par écrit ces réflexions, je ne peux dire qu'une seule chose en ma faveur, c'est que la ressemblance de ce grand homme est pour ainsi dire ma propriété, puisque je suis le seul qui soit parvenu à le faire, selon l'opinion publique, parfaitement ressemblant; que Rousseau est mort, qu'il ne reste que son buste, qu'on s'en servira et que j'aurai alors donné des armes contre moi. Peut-être pourrois-je ajouter que celui qui, sans démarches, sans sollicitations, a été appelé par un peuple libre pour lui retracer l'image de deux héros : Lafayette et Washington, qui fait pour l'Amérique la statue de ce dernier, pourroit espérer le même hon-

Digitized by Google

neur de sa patrie, devenue libre aussi par les travaux de ses illustres représentants. Rien ne manquerait alors à son bonheur, et il seroit sûr que d'inscrire son nom sur la statue de J.-J., votée par les Français libres, le conduirait à l'immortalité.

Lorsque l'Assemblée Nationale eut décrété la statue de J.-J. Rousseau, plusieurs députés pensèrent à moi, et imaginèrent qu'ayant fait le buste le plus ressemblant qui ait paru jusqu'à présent de ce grand homme, je pourrois avoir quelques droits peut-être ou au moins des espérances bien fondées à être l'artiste choisi pour faire cette statue, d'autant plus que J.-J. étant mort, en possédant seul le masque, je pouvois presque dire que cette ressemblance était ma propriété, puisque, quel que soit l'artiste qui soit choisi, quel que soit son génie et son talent, il fera une très belle statue, mais la tête ne pourra être de lui, puisqu'il sera obligé de prendre mon buste, s'il veut J.-J. ressemblant (1). Ces raisons firent penser qu'il ne pouvoit donc y avoir de choix dans cette circonstance, et que l'Assemblée Nationale feroit à mon égard ce qu'elle avoit fait à celui de M. Barbier, pour le tableau qui doit retracer l'action sublime de Désilles. Mon espoir fut bientôt déçu ; l'Assemblée, sur une motion faite par la Commune des Arts, demandant le concours, renvoya cette motion au comité des pensions. Les mêmes députés qui prenoient toujours le même intérêt à moi, voulurent m'engager à entrer dans la lice. Toute ma vie, j'ai toujours été éloigné des concours ; mon caractère, une timidité, je pourrois presque dire une faiblesse insurmontables, me les font redouter pour moi, et attachant le plus grand prix à l'opinion publique, je n'ai jamais senti en moi le courage nécessaire pour supporter un revers. Voilà ma profession de foi ; mais elle ne suffisait pas à ces messieurs : je crus qu'il pouvoit aussi exister de bonnes raisons en fa-

(1) Ces raisons parurent si valables, qu'à une des séances de l'Académie de Peinture, assemblée extraordinairement pour discuter sur un mode de concours au sujet de cette statue, plusieurs de mes confrères élevèrent leurs voix pour les alléguer en ma faveur, et pour en tirer la conséquence que dans cette circonstance il ne devait pas être question de concours. Je me fais gloire de nommer mes confrères dont le suffrage pouvait me porter à croire à la bonté de ces raisons. Ce sont MM. Moreau, Boizot et Vincent.

Digitized by Google

veur de mon opinion; je cherchai à les rassembler et à les mettre par écrit, c'est ce que je fis : je leur soumis mes réflexions; je crus néanmoins devoir à leur opinion de faire le sacrifice, pas tant encore de la mienne que d'un de mes sentiments les plus intimes, et je fis aussi une petite esquisse. Mais il est inutile que je m'arrête davantage sur cette affaire, je n'en ai rapporté le commencement que pour prouver que l'écrit que je publie est bien antérieur au moment actuel. Je dois compte des motifs qui m'engagent maintenant à le publier : Je fus appelé par les amis de M. de Mirabeau, pour lui mouler sa physionomie immédiatement après sa mort; ce fut M. l'abbé d'Espagnac qui se chargea de venir me chercher. Le lendemain dimanche, il rendit compte à la Société des Amis de la Constitution, dont il est membre, de ce qu'il avait fait la veille; il proposa à la Société d'en faire faire le buste, et que si on se déterminoit, il donneroit pour sa part de souscription cinquante louis. L'on me permettra sûrement de ne point rapporter l'éloge qu'il fit de moi et de mon talent, ni la manière flatteuse dont la Société l'accueillit. C'est ici l'apologie de ma conduite, que je crois devoir au public, et non mon éloge; il me suffit de dire que sa motion fut adoptée en entier; que d'après cela, je reçus de lui une demande pour avoir de moi le prix par écrit du buste en marbre. Je répondis que c'étoit mille écus (1); en bronze, quatre mille livres; que si ces prix paraissaient trop forts à la Société dont il était membre, je le priois d'en fixer un auquel je me soumettrois, pourvu qu'il ne fût pas au-dessous de mes déboursés. D'après tout cela, pouvois-je me douter que ce seroit après que mon buste auroit été terminé, que quelqu'un qui disoit l'avoir vu en paroissait content, au moment où la Société alloit décider soit le marbre, soit le bronze, que la motion du concours seroit faite, qu'elle se trouveroit appuyée par les deux raisons suivantes : que j'étois académicien, et qu'il étoit temps de faire cesser des distinctions imaginées plutôt pour opprimer les talents que pour les développer, et qui ne servoient qu'à protéger quelques artistes aux dépens des autres; la seconde, que c'étoit

(1) C'était le prix habituel des bustes de Houdon. Nous savons que le buste de M. de Méjanes, exécuté aux frais des Communautés de Provence, fut également payé 3,000 fr.

Digitized by Google

d'autant plus juste que mon buste étoit mauvais. Pouvois-je croire que la Société reviendroit sur son premier arrêté, avant, au moins, d'avoir nommé des commissaires pour juger si cette dernière assertion étoit vraie? Auquel cas, certainement, l'artiste devoit se retirer lui-même. Du moment que je sus cette résolution, je suivis mon caractère, et je dis que je ne concourrois pas. On me représenta que j'allois faire croire que je me laissois gouverner par le dépit; je crus devoir céder, mais j'ajoutai qu'ayant toute ma vie conçu une haute idée de la dignité d'un artiste, j'avois toujours cru que c'étoit chez lui, au milieu de ses travaux, qu'on devoit le juger, que mon atelier étoit ouvert, que les Amis de la Constitution n'avoient qu'à nommer des commissaires pour juger des différents bustes, que cette mesure me paroissoit plus convenable pour tout le monde. On nomma effectivement des commissaires, mais leurs fonctions de juges furent changées en celles de rapporteurs, et on invita les artistes par une annonce affichée, à apporter leurs ouvrages. Je crus alors que j'étois libre de suivre ma manière d'être, et je me décidai à garder mon buste dans mon atelier, et à le montrer à ceux qui me font l'honneur de venir. Je fus bien étonné lorsque j'appris que plusieurs personnes m'accusoient d'un esprit de corps, que les concourants n'étant pas académiciens, je sacrifiois à mon orgueil, et que je ne voulois pas à cause de cela entrer en lice. Plus je suis loin d'une pareille accusation, plus je dois en être surpris, et plus je dois chercher à me justifier. J'ai cru, en conséquence, devoir déclarer que je suis incapable de tout esprit de corps, qu'il y a hors du sein de l'Académie des talents qu'il seroit glorieux de balancer; que dans cette circonstance je me serois conduit de même, si j'avais eu affaire à mes confrères; que chaque jour je bénis l'heureuse révolution dont les bases fondamentales seront : Liberté et Egalité; que ces bases sont encore plus nécessaires aux progrès des Arts, s'il est possible, qu'à tout autre état, et que les réglements de l'Académie, si la nation continue à en juger le maintien nécessaire pour le bien-être général, doivent reposer sur les mêmes bases. Pour ne laisser aucun doute sur ma façon de penser, je me suis déterminé à publier mes réflexions sur les concours, d'autant qu'on y trouvera peut-être quelques vues utiles : c'est le vœu de mon ame.

Digitized by Google

Lettre adressée par M. le Ministre Renaut à Houdon.

Paris, le 6 frimaire, an IV de la République une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Houdon.

Conformément à l'article 9 du titre 4 de la loi du 3 brumaire, le Directoire exécutif, Citoyen, a procédé pour la formation de l'Institut national au choix des quarante-huit membres qui doivent ensuite se réunir pour compléter le nombre fixé par cette loi. Vos lumières et vos talents vous ont mérité ses suffrages, et il vous a placé dans la classe de Sculpture.

Je m'empresse de vous faire part d'une nomination à laquelle vous aviez un droit si légitime.

Vous êtes invité, Citoyen, à vous réunir à vos collègues le 15 du courant, au Muséum des Arts, dans la salle de la ci-devant Académie des Sciences, à cinq heures du soir, afin de concourir aux élections nécessaires pour achever l'organisation de l'Institut.

Salut et fraternité,

RENAUT.

Lettres adressées par le duc et la duchesse de Saxe-Gotha à Houdon.

Gotha, ce 24 juin 1803.

. . . . . .

Soyez persuadé que c'est toujours avec infiniment de plaisir que je me rappelle le temps où j'ai eu l'avantage de vous voir chez nous. J'ose vous prier d'embrasser ma chère filleule (1) de ma part, et de croire que c'est avec les sentiments les plus distingués pour des mérites aussi rares que les vôtres, que j'ai l'honneur d'être votre très dévouée servante.

CHARLOTTE D. D. S.

(1) Une des filles de Houdon, probablement.

Digitized by Google

Gotha, ce 22 avril 1806.

C'est aux hommes à grands moyens et à grands talents à protéger et à conduire sur la route de la perfection le goût du beau ; c'est à ce titre que j'implore, Monsieur, vos bontés pour deux dames allemandes. . . . . .

Daignez, Monsieur, vous souvenir de Gotha. Tous les amateurs du beau y admirent vos chefs-d'œuvre, et toutes vos connaissances vous regrettent. C'est à ce premier titre que je vous adresse ces lignes ; peut-être que je ferai la connaissance du père de la Diane et du Morphée qui parent mon salon de sculpture au Fuedestein ; les bontés flatteuses que vous avez pour tout ce qui vient de Gotha m'enhardissent au point de vous adresser, Monsieur, mes deux compatriotes saxonnes, et déjà la reconnaissance se joint à l'estime pour vous, et je me nomme, Monsieur, votre très bon ami.

Le duc régnant de Saxe-Gotha et Altenbourg.

EMILE.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES

Exécutées par la Société Archéologique de Rambouillet

DANS UN ANCIEN CIMETIÈRE DE LA COMMUNE DE VICQ

(SEINE-ET-OISE),

Pendant le cours de l'année 1851.

PAR M. AUGUSTE MOUTIÉ,

CORRESPONDANT ASSOCIÉ.

Le village de Vicq, le hameau de Bardel et quelques maisons isolées, connues sous la dénomination du Mesnil-Piquet, forment une commune rurale du département de Seine-et-Oise, de l'arrondissement de Rambouillet et du canton de Montfort-l'Amaury. Vicq est situé à cinq kilomètres environ vers le nord de cette dernière ville, un peu au-delà de la grande route de Paris à Brest, sur le versant septentrional de l'étroit vallon au fond duquel serpente le ruisseau du Lieutel, l'un des premiers affluents de la rivière de Mauldre. Il consiste en quelques groupes peu considérables de fermes et de maisons disséminées au sud et à l'ouest de son église paroissiale, devant laquelle se trouve une place publique d'une assez grande étendue. Les habitants du pays, d'accord avec les anciennes traditions, racontent qu'on a souvent découvert et qu'on découvre fréquemment encore dans l'intérieur même du village, dans les jardins, dans le cimetière actuel, dans les champs qui avoisinent l'église et dans tout le périmètre de

Digitized by Google

cet édifice, des cercueils en pierre ou en plâtre, renfermant des ossements humains et divers objets qui paraissent remonter à des époques fort éloignées.

Instruite de ces faits par deux de ses membres titulaires, MM. Heudes-Lépine et Robert, de Montfort, la Société archéologique de Rambouillet résolut de consacrer à l'exploration de ces sépultures une allocation de 300 francs qu'elle devait à la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique. Une commission spéciale fut nommée à cet effet, composée de MM. Peytal, vice-président, Heudes-Lépine, Robert, Dubois, agent-voyer de l'arrondissement, chargé des plans et dessins, et de M. Moutié, secrétaire et rapporteur.

La commission au complet se rendit à Vicq le mardi 9 juillet 1851; elle procéda sur les lieux mêmes à une enquête minutieuse à laquelle répondirent le maire, l'instituteur et les principaux habitants du village, et dont résultèrent non-seulement la confirmation des anciennes découvertes, mais encore les curieux détails dans lesquels nous allons entrer.

De nombreuses sépultures paraissent avoir été pratiquées sur toute l'étendue de la place publique. En plantant, il y a plusieurs années, des arbres sur la langue de terre qui longe le mur du jardin de la maison d'école et va s'amortir sur le mur occidental du cimetière, au-delà du porche de l'église, on a rencontré des rangées de cercueils en plâtre, dont des vestiges étaient encore apparents sur le sol du petit chemin creux traversant la place dans la direction du sud au nord. Antérieurement à ces travaux, en creusant les fondations de deux maisons bordant la place au nord, sur la friche en éminence qui précède ces maisons, dans les jardins et dans les cours dont elles sont environnées, on a découvert une cer-

Digitized by Google

taine quantité de cercueils en pierre et en plâtre, dont on nous a montré les fragments employés dans la construction des murs, au seuil des portes, au foyer des cheminées, au dallage des chambres et à divers autres usages (voir sur le plan ci-joint les points A B). S'il en faut croire le récit des propriétaires de ces maisons, qui firent eux-mêmes ces découvertes, des reliefs ou inscriptions auraient été observés sur divers fragments des cercueils en plâtre; et dans l'intérieur des cercueils en pierre découverts au point A, on aurait rencontré divers ustensiles ou armes en fer, tels que haches, lances, couteaux, etc. Malheureusement ces reliefs et ces objets avaient été dispersés, et il nous fut impossible d'en retrouver le moindre vestige.

On nous fit voir ensuite, dans la cour d'une petite ferme voisine de la place, une tombe taillée dans un seul bloc de pierre calcaire qui avait été trouvée dans le pays, mais à une époque et dans un lieu qu'on n'a pu nous indiquer. Cette tombe sert d'auge à abreuver les bestiaux. Sa longueur totale est de 2 m. environ; elle est très sensiblement rétrécie vers l'une de ses extrémités, et sa profondeur varie de 0 m. 25 à 0 m. 30 c. Au fond et vers le milieu de la partie évidée on remarque un trou elliptique en forme d'entonnoir, traversant la pierre de part en part, et destiné à l'écoulement de l'eau qui aurait pu s'introduire dans la sépulture. On avait, nous a-t-on dit, rencontré quelquefois des tombes semblables en creusant des fosses dans le cimetière communal, qui est d'une assez vaste étendue et dont la clôture s'appuie sur toute la partie septentrionale de l'église. Mais c'est sur-tout au nord de la place publique et de l'église, dans un champ que le chemin de Neauphle-le-Vieux à Bardel sépare du cimetière, que le plus grand nombre de cercueils en pierre a

Digitized by Google

été découvert. Les vieillards du pays se rappellent avoir vu des broussailles et des bruyères dans ces champs qui n'ont pas d'autres dénominations que celles de leurs propriétaires. Depuis cinquante ou soixante ans qu'ils sont en culture, la charrue y a souvent heurté et mis à découvert non-seulement des cercueils en pierre, mais encore des squelettes humains tout simplement enfouis dans le sol. Une pièce de terre assez voisine porte le nom très remarquable de *champtier de la Tombe;* cependant on ne se rappelle pas y avoir jamais rencontré de sépultures. La superficie des terrains dans lesquels on a retrouvé des sépultures peut être évaluée à près de deux hectares. Au nord-est de l'église, à l'endroit où un petit chemin rural vient s'embrancher sur le chemin de Bardel à Neauphle-le-Vieux, on nous signala la présence de quelques tombes en pierre, contre lesquelles le soc de la charrue avait souvent heurté. Nous y fîmes immédiatement ouvrir une tranchée, et nous ne tardâmes pas à mettre à découvert cinq tombes à droite et trois tombes à gauche du petit chemin; mais toutes avaient été brisées et leurs fragments bouleversés étaient confondus avec des débris d'ossements. Nous pûmes seulement constater que ce groupe avait formé deux rangées régulières s'étendant du nord au sud dans leur sens transversal, et de l'est à l'ouest dans leur sens longitudinal. (Voir le plan au point C.)

Après ces explorations, les membres de la commission se rendirent à Neauphle-le-Vieux, où M. Gatteaux, membre de l'Académie des Beaux-Arts, avait fait transporter deux tombes en pierre découvertes les années précédentes dans cet ancien cimetière. M. Gatteaux les avait fait déposer avec le plus grand soin dans le cellier gothique de l'ancienne abbaye de Neauphle-le-

Digitized by Google

Vieux, dont il est propriétaire. Ces deux tombes sont monolithes, d'une pierre calcaire jaunâtre extrêmement tendre, grossièrement taillées et évidées à la pioche, dont on reconnaît les traces tant sur les parois extérieures que sur les parois intérieures. Toutes deux ont la même forme, quoique de dimensions différentes; légèrement arrondies aux angles supérieurs, renflées vers le milieu, rétrécies vers le bas et percées de part en part, à la partie centrale du fond, d'un trou elliptique et infundibuliforme. La plus grande n'a pas moins de 2 m. 09 c. de longueur extérieure, et de 1 m. 93 c. de longueur intérieure. Ses autres dimensions intérieures sont : à la tête, profondeur 0 m. 38 c.; largeur 0 m. 35 c.; au milieu : largeur 0 m. 45 c.; aux pieds : profondeur 0 m. 32 c.; largeur 0 m. 21 c. Cette tombe avait été démunie de son couvercle et ne renfermait rien autre chose que des ossements humains recouverts de terre. La commission n'a pu recueillir aucun renseignement sur le lieu et les circonstances de sa découverte.

La petite tombe a de longueur extérieure 1 m. 21 c. et intérieure 1 m. 07 c. Sa largeur intérieure est de 0 m. 32 c. à la tête, de 0 m. 40 c. au milieu, et de 0 m. 22 c. aux pieds. M. Dubois a dessiné cette tombe de face et de profil au n.° 2 de la planche ci-jointe.

Ce petit cercueil, qui, d'après ses dimensions, paraît avoir appartenu à un enfant de huit à dix ans, a été découvert en 1849 ou 1850 dans le champ voisin du cimetière actuel, au nord de l'église. Il occupait la place restée vide au point D dans la première rangée des tombes figurées sur notre plan, qui furent ultérieurement découvertes, et dont nous aurons bientôt l'occasion de parler. Il était si peu profondément enfoui qu'il était souvent heurté par la charrue, ce qui dé-

Digitized by Google

termina à en opérer l'extraction ; il est probable que les mêmes circonstances avaient antérieurement fait enlever le couvercle de pierre dont il devait être garanti. Quand on l'eut entièrement et avec le plus grand soin vidé de la terre et des petits ossements dont il était rempli, on trouva, dans le trou pratiqué au fond de ce cercueil, un petit globe en cristal ou en verre de couleur sombre, de 27 mill. de diamètre, enchâssé dans deux cercles en croix formés de deux plates-bandes en argent, consolidées au collet par un petit fil également d'argent et se réunissant sur un petit cube du même métal percé d'un trou en guise de bélière. (Voir sur notre planche n.° 7, le dessin et les détails de ce bijou, tels que nous les devons à l'obligeance de M. Gatteaux.)

Nous pensons que ce bijou doit avoir été porté au cou de l'enfant, soit comme amulette, seul, ou comme pièce principale de l'un de ces colliers d'ambre et de verroteries que l'on a souvent rencontrés dans les tombeaux gaulois, gallo-romains ou mérovingiens. Nous ne pouvons y reconnaître, comme quelques personnes en ont eu l'idée, une réminiscence de la bulle d'or que les jeunes Romains portaient au cou avant d'avoir revêtu la robe prétexte. Nous venons de le dire, ce bijou avait roulé dans le trou du cercueil, et c'est à cette circonstance que l'on doit sa découverte ; car toutes les tombes au milieu desquelles il se trouvait ont été violées à une époque déjà reculée, comme nous aurons bientôt l'occasion de le démontrer.

Le 31 juillet et le 1.er août suivant, nous revînmes à Vicq, M. Dubois et moi, pour continuer l'exploration. Lors de notre première visite, et en présence de la commission, nous avions fait ouvrir une tranchée à la hauteur des deux premiers contreforts, du côté méridional

Digitized by Google

de la nef de l'église, dans le jardin de l'instituteur, où la sonorité du terrain nous avait fait soupçonner la présence de quelques tombes; mais cette fouille, dans des terres déjà remuées, ne nous avait produit qu'un petit globule de pâte de verre bleu, sur la destination et l'origine duquel il est très difficile de se prononcer. Nous avions aussi remarqué, et fait sonder sans résultat, quelques vestiges de cercueils en plâtre placés en travers d'un petit chemin creux qui traverse la place publique et passe par devant le portail de l'église, laissant à sa droite la plantation d'arbres dont nous avons parlé, et à sa gauche une friche assez étendue, où l'on avait antérieurement trouvé des cercueils en pierre. Le côté de la friche attenant au chemin paraissant n'avoir jamais été fouillé, nous en fîmes enlever les terres jusqu'au niveau du chemin, en descendant du nord au sud, sur une longueur de 10 m. environ, et une largeur de 3 à 4 mètres. Nous dégageâmes aussi, en suivant la dépression du terrain, tout l'espace compris entre le pignon de la maison qui borne la place au nord et la pointe formée par la friche au point de bifurcation du chemin. Après avoir fait enlever les gazons et une couche peu épaisse de décombres composés de pierres et de débris de tuiles modernes, nous ne tardâmes pas à découvrir, à quelques centimètres au-dessous du sol naturel, deux cercueils en plâtre, de forme trapézoïdale, juxta-posés si bien que la paroi droite de l'un formait la paroi gauche de l'autre. Chacun renfermait un squelette humain très bien conservé, couché sur le dos, les pieds à l'est, les bras ramenés à angle droit vers la poitrine, sur laquelle la tête était retombée. Il est à présumer que lors de l'inhumation la tête avait été relevée de manière à ce que les yeux regardassent le soleil levant, et que, par suite de la con-

Digitized by Google

somption des vertèbres cervicales et du tassement du terrain, elle s'était ainsi affaissée. Ces deux cercueils furent vidés avec le plus grand soin, mais nous n'y trouvâmes rien autre chose que les ossements. Leur longueur totale était de 2 m., leur largeur du côté de la tête de 1 m. 5 c., et de 0 m. 90 c. du côté des pieds; ce qui donnait à chacun 0 m. 75 c. de largeur à la tête, et 0 m. 45 c. aux pieds. Leur profondeur était d'un peu plus de 0 m. 30 c., et l'épaisseur des parois variait de 0 m. 3 à 0 m. 6 c. Tous deux nous ont paru avoir été coulés sur place et dans un encaissement de quelques centimètres, pratiqué avec le plus grand soin dans la couche calcaire sur laquelle repose la terre végétale. Les parois étaient terminées en biseau arrondi, d'une grande régularité et sans traces de scellement ou d'arrachement, de sorte que nous ne pouvons dire s'il y a jamais eu des couvercles dont, du reste, nous n'avons retrouvé aucun vestige.

Au-dessus de la tête du premier de ces cercueils, à une distance de 0 m. 30 c. au plus, on découvrit la moitié inférieure d'un autre cercueil en plâtre, dont la partie antérieure avait été totalement détruite. L'orientation de cette sépulture était bien différente de celle des deux premières, car les pieds du mort étaient tournés vers le nord-est et la tête au sud-ouest, contrairement à l'usage adopté dès les premiers siècles du christianisme.

Un quatrième cercueil en plâtre, dont la paroi méridionale manquait, fut découvert à un mètre de distance des deux cercueils accouplés; ses dimensions et les circonstances de l'inhumation étaient les mêmes. A un mètre plus bas, et toujours sur la même ligne, on trouva quatre fosses, séparées par un intervalle peu considérable,

Digitized by Google

renfermant chacune un squelette, posé sur la couche calcaire sans aucune trace de cercueil. Le premier de ces squelettes, d'une conservation remarquable, avait la tête légèrement relevée, sensiblement inclinée sur l'épaule gauche, et maintenue dans cette position par un encadrement de trois pierres brutes. La colonne vertébrale de ce squelette était fortement contournée; les bras étaient ramenés sur l'estomac, et les jambes étaient allongées dans leur position naturelle. Nous trouvâmes dans cette fosse quelques menus débris de poteries noires et un fragment de tuile à rebords. Les trois autres fosses se trouvant dans la dépression de l'éminence et presque au niveau du chemin, n'étaient recouvertes que de quelques centimètres de terre, de sorte que l'affaissement du sol et le passage des voitures avaient fort endommagé les ossements qu'on y retrouva; elles ne nous offrirent du reste aucune particularité. Ces trois cercueils et ces quatre fosses, rangés assez irrégulièrement, formaient une ligne parallèle à celle des rangées de cercueils précédemment découvertes tant sur le chemin que dans la plantation d'arbres dont nous avons parlé; ce qui fait présumer que, dans l'origine, un groupe assez considérable de cercueils de pierre et de plâtre avait été inhumé à l'ouest de l'église.

Bien qu'une partie considérable de la friche restât encore inexplorée, diverses considérations administratives nous empêchèrent d'y faire des fouilles plus étendues. La place de Vicq sera prochainement nivelée, et nous espérons que les travaux d'utilité publique viendront en aide à la continuation des recherches archéologiques.

Dans les premiers jours du mois d'octobre suivant, les récoltes étant enlevées et le champ situé au nord de l'église et du cimetière devant rester en jachère, nous ob-

Digitized by Google

tinmes du propriétaire la permission d'y faire des fouilles. Ce champ est séparé des murs du cimetière par le chemin de Neauphle-le-Vieux, et aboutit, à l'est sur le petit chemin aux deux côtés duquel nous avons signalé des vestiges de tombes en pierre; il est assez fortement incliné du nord au sud, et la couche de terre végétale qui le recouvre, variant de 30 à 50 c. d'épaisseur, repose sur un banc calcaire d'une assez grande consistance.

Notre premier soin fut de retrouver bien exactement l'emplacement où l'on avait rencontré la petite tombe en pierre (n.° 2) renfermant le bijou de cristal (n.° 7) dont nous avons déjà donné la description. Nous y fîmes pratiquer dans la direction du nord au sud une tranchée longue de plus de 10 m., large de 5 à 6 m., dans laquelle nous rencontrâmes une agglomération de treize cercueils en pierres, formant deux rangées, l'une de cinq et l'autre de huit tombes fortement rétrécies vers leur extrémité orientale, de formes et de dimensions diverses, divisées en plusieurs groupes et plus ou moins profondément enfouies, ainsi qu'on pourra s'en faire une juste idée en jetant les yeux sur le plan et la coupe que M. Dubois a faits de la tranchée (fig. 8).

Les cinq cercueils de la première rangée n'étaient recouverts que d'une très mince couche de terre; aussi leurs parois avaient été fréquemment heurtées et ébréchées par le soc de la charrue : c'est par suite d'un choc semblable que le cercueil représenté sous le n.° 2 avait été découvert et extrait de la terre. Il occupait la place restée vide entre la troisième et la quatrième des tombes. Les cinq autres tombes étaient, comme celle-ci, dépourvues des couvercles qui avaient dû les protéger dans l'origine, et que les laboureurs en avaient fait en-

Digitized by Google

lever à cause des obstacles qu'ils opposaient à la charrue. Elles étaient exactement remplies de terre, et ne renfermaient rien autre chose que quelques débris d'ossements dérangés de leurs places primitives et rejetés pêle-mêle vers l'extrémité la plus étroite. L'une d'elles, la troisième, ne nous offrit que le dernier ossement de la colonne vertébrale; dans la deuxième nous ne trouvâmes qu'une tête dépourvue des maxillaires inférieures et posée à la place des pieds. La dureté et l'épaisseur du crâne indiquaient que cette tête avait appartenu à une personne adulte et avancée en âge; les trois autres tombes, sur-tout la quatrième et la cinquième, n'avaient que des débris d'ossements d'une faible dimension, qui, comme ceux de la tombe de M. Gatteaux, avaient appartenu à des enfants : les petites proportions de ces cercueils justifient cette assertion. Ces cinq tombes avaient été creusées à la pioche, chacune dans deux blocs de pierre calcaire fort tendre, réunis par juxtaposition, sans aucun crampon ni scellement. La forme de l'excavation de ces sarcophages était aussi variée que leurs dimensions. L'une, la deuxième, offrait une auge arrondie à son extrémité la plus étroite, et terminée par un léger segment de cercle à son extrémité supérieure; les autres offraient des côtés plus ou moins cintrés et quelquefois rectilignes : notre croquis reproduit d'ailleurs chacune de ces formes, ainsi que la position de chaque cercueil et l'intervalle irrégulier qui les séparait les uns des autres.

La première, d'une très belle conservation, a été transportée à Rambouillet, pour y être conservée par la Société archéologique. Elle a de longueur extérieure 1 m. 75 c., et 1 m. 60 c. de longueur intérieure; la largeur intérieure est à la tête de 0 m. 35 c.; aux pieds

Digitized by Google

de 0 m. 30; les parois ont de 0 m. 7 c. à 0 m. 8 c. d'épaisseur.

La deuxième a de longueur extérieure 2 m. 10 c., et 1 m. 85 c. à l'intérieur; de largeur extérieure et intérieure : à la tête 0 m 75 c. et 0 m. 50 c.; aux pieds 0 m. 70 c. et 0 m. 45 c.

La troisième est un peu plus grande que la quatrième et que la cinquième, qui ont toutes deux 1 m. 40 c. à l'intérieur, et 1 m. 50 c. à l'extérieur. D'après ces dimensions il est évident que les tombes de cette première rangée, en en exceptant la tombe 2.e et en y ajoutant celle de M. Gatteaux, ont appartenu à des enfants de dix à seize ans. La première et la deuxième, à cause de leur extrême rapprochement, nous paraissent former un groupe, de deux parents peut-être, tandis que les autres, à cause de leur éloignement relatif, nous paraissent des sépultures d'enfants étrangers l'un à l'autre.

Cette conjecture semble confirmée par la disposition des cercueils de la seconde rangée, qui sont partagés en trois groupes bien distincts de trois, de deux et de trois sépultures.

Les trois tombes formant le premier groupe de cette seconde rangée étaient enfouies à diverses profondeurs, dans des excavations pratiquées dans la couche calcaire. La première était à peine recouverte de 20 à 25 c. de terre, tandis que les deux autres l'étaient, l'une de 60, et l'autre de près de 80 c. (Voir la coupe sur la ligne N S). Elles étaient fort rapprochées l'une de l'autre, et toutes trois protégées en partie par des couvercles en pierres d'un calcaire très coquillier. Les couvercles des deux premières, munis à leur partie supérieure d'une arête longitudinale leur donnant la forme d'un toit

Digitized by Google

fort déprimé, étaient formés de deux dalles épaisses posées sur les deux extrémités du sarcophage et laissant entre elles un intervalle de 30 à 40 c. Ces portions de couvercles étant enlevées nous laissèrent voir la partie supérieure du premier de ces cercueils entièrement vide, d'une blancheur et d'une netteté remarquables. Le milieu était occupé par un tas de terre très sèche, mêlée de quelques pierres et des fragments du couvercle qui paraissait avoir été violemment brisé en cet endroit, tandis que les deux autres parties nous semblaient n'avoir jamais été déplacées. Dans la partie la plus étroite, où aucune parcelle de terre ne s'était introduite, nous trouvâmes la tête d'un squelette posée avec précaution sur les grands ossements des membres, lesquels étaient rangés dans leur sens longitudinal au-dessus des débris de la charpente osseuse, entassés pêle-mêle, et au milieu desquels nous retrouvâmes les deux os maxillaires inférieurs. Parmi ces ossements, nous ne trouvâmes aucun corps étranger au squelette, si ce n'est la coquille d'un limaçon de l'espèce *helix nemoralis* portant tous les caractères d'une grande vétusté. Cette tombe était taillée dans un seul bloc de pierre semblable à celle des autres cercueils. Au fond et vers le milieu était pratiqué un trou elliptique, comme dans les deux tombes déposées chez M. Gatteaux.

La seconde tombe était formée de deux blocs bien exactement rapprochés; le bloc de la partie étroite était calé en dessous d'un large fragment de tuile à rebords en terre rouge avec une empreinte représentant un cercle centré. Ces deux sarcophages, dont la forme se rapprochait beaucoup de celle dessinée sous notre n.° 2, n'avaient pas moins de 2 m. 45 c. de longueur extérieure,

Digitized by Google

et de 2 m. 21 c. à l'intérieur ; les ossements qu'ils contenaient avaient appartenu à des individus de haute stature, mais dont les proportions n'avaient rien d'extraordinaire.

Le troisième cercueil n'était séparé du second que par un intervalle de 8 à 10 c.; il avait appartenu à un enfant en très bas âge, car sa longueur totale à l'extérieur n'excédait pas 1 m. 10 c., et 0 m. 91 c. à l'intérieur; sa largeur intérieure n'était que de 0 m. 23 c. à la tête, et de 0 m. 20 c. aux pieds, sur une profondeur de 16 à 18 c. Son couvercle avait été également brisé par le milieu et deux fragments étaient restés en place, l'un à la tête et l'autre aux pieds. Ce petit cercueil était entièrement rempli de terre dans laquelle nous n'avons retrouvé qu'un très petit fragment du fémur, à la place que cet ossement devait occuper lors de l'inhumation. Malgré son exiguité, la partie évidée de ce petit cercueil était creusée dans deux blocs de pierre à peu près d'égale longueur sur l'un desquels, à la paroi extérieure de droite, nous avons remarqué des imbrications de feuilles d'eau (voir notre planche, n.° 3) entièrement semblables à celles qui sont sculptées sur l'un des côtés du grand autel à quatre faces, de style gallo-romain, trouvé dans les fouilles de Saint-Landry, à Paris, et déposé dans la grande salle Musée des Thermes, n.° 6. Cette sculpture n'a point été faite pour l'ornementation du cercueil ; mais celui-ci, comme on en connaît déjà quelques exemples, a été taillé soit dans un débris de monument, soit dans un bloc primitivement ébauché pour un autre usage. Nous avons cru devoir conserver cet échantillon de sculpture, comme une chose excessivement rare dans notre localité.

Le second groupe était séparé du premier par un

Digitized by Google

intervalle d'environ 1 m. ; il était formé de deux tombes, une grande et une petite, tellement rapprochées l'une de l'autre qu'il était tout naturel de supposer que, comme dans le groupe précédent, elles avaient renfermé les dépouilles mortelles d'une même famille, le père et l'enfant. La petite tombe, en deux morceaux, avait perdu son couvercle, de sorte qu'elle était entièrement remplie de terre dans laquelle nous n'avons pu retrouver aucun vestige d'ossements. Elle avait à peine 0 m. 90 c. de longueur et était assez endommagée. L'auge de la plus grande était aussi faite de deux blocs réunis et évidés avec le plus grand soin. Elle était, comme les deux grandes tombes du groupe précédent, protégée par un couvercle d'une grande épaisseur également brisé par le milieu et dont les deux morceaux, restés en place sur les deux extrémités, ne paraissaient pas avoir été dérangés. Ces deux fragments enlevés nous laissèrent voir le sarcophage entièrement vide du côté de la tête, rempli en partie de terre et de pierres introduites par la brisure du couvercle, et les ossements, d'une conservation remarquable, rangés dans la partie la plus étroite, avec le crâne posé sur le tout. Ce crâne était d'une conservation si parfaite, que nous l'avons recueilli et offert au cabinet d'anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle de Paris où il est exposé. La longueur intérieure du sarcophage était de 2 m. et l'extérieure de 2 m. 15 c. Au fond de la partie la plus large, beaucoup plus longue que la partie la plus étroite, nous avons remarqué deux mortaises longitudinales, traversant la pierre de part en part, et ayant, sans aucun doute, la même destination que le trou elliptique signalé déjà dans les tombes monolithes provenant du même cimetière.

Les trois tombes du dernier groupe (n.os 11, 12 et

Digitized by Google

13) étaient extrêmement rapprochées les unes des autres, et presque contigües à leur partie la plus large. Les deux premières étaient aussi protégées par des couvercles informes ou tout aplatis, brisés au milieu, mais la troisième ne l'était plus que par une partie de couvercle plat posé sur les pieds. Toutes trois étaient entièrement remplies de terre, et les ossements, moins bien conservés que dans les précédentes, étaient également refoulés vers la partie étroite. Les auges, formées de deux blocs, avaient leurs parois un peu endommagées; l'une d'elles était percée vers le fond d'une ouverture rectangulaire en forme de mortaise. Celle du milieu dépassait par sa grandeur les proportions des plus grandes tombes que nous avions rencontrées jusqu'alors. Elle avait 2 m. 55 c. de longueur extérieure, et 2 m. 25 c. de longueur intérieure; 0 m. 75 c. de largeur totale, et 0 m. 53 c. à l'intérieur. Les deux autres n'avaient que 2 m. 15 c. de longueur.

En extrayant la terre de la tranchée dans laquelle on découvrit les treize cercueils de pierre que nous venons de décrire, on trouva, à peu près à la hauteur du premier groupe de la seconde rangée, une boucle en bronze dépourvue de son ardillon (n.° 5), entièrement semblable à celles que nous avons trouvées en grande quantité dans les sépultures mérovingiennes de la butte des Gargans, près de Houdan (Seine-et-Oise).

Quand cette tranchée fut ainsi explorée, nous cherchâmes à continuer nos fouilles dans toutes les directions environnantes, autant que nous le permettaient l'état des terres et les autorisations que nous avions obtenues. A 1 m. 50 c. environ au nord du groupe formé par les tombes 11, 12 et 13, on trouva un squelette très bien conservé, couché sur le dos avec les bras rame-

Digitized by Google

nés vers la poitrine, et déposé sur la couche calcaire sans aucune trace de cercueil. A la hauteur de la tête, du côté droit, était un fer de lance ou de framée (n.° 4) long de 0 m. 287 mil., avec sa douille et sa pointe acérée et tranchante, aussi bien conservé que peut l'être une arme de fer enfouie depuis plusieurs siècles; à la hauteur de la ceinture, un anneau elliptique de bronze, qui peut être une boucle démunie de son ardillon (n.° 6), et enfin, vers les pieds, un épistome de verre blanc d'une grande légèreté et d'une forme élégante (n.° 1). Malheureusement cette jolie coupe de verre était brisée; mais M. Dubois en a rapproché tous les morceaux avec autant de patience que d'adresse, et a pu en faire un dessin fort exact à moitié de l'exécution. La hauteur de ce vase est de 0 m. 10 c., y compris le bouton qui en termine le culot. — Une autre fosse, tout simplement creusée dans le sol, sans traces de cercueil et renfermant un squelette, s'est trouvée aux pieds de la précédente, séparée d'elle par un intervalle de 2 à 3 décim.; elle ne renfermait rien autre chose que les ossements. Ces deux fosses, comme on peut le voir sur le plan, ne se trouvaient pas tout-à-fait sur l'axe de la ligne N S, qui coupe par la moitié la seconde rangée des cercueils de pierre dans la direction du nord au sud; la tête de la première était sur la ligne de la partie inférieure des cercueils de la première rangée, et la tête de la seconde à la hauteur de l'extrémité la plus étroite de la dernière tombe du troisième groupe de la seconde rangée. La fouille continuée à plus d'un mètre de ces deux fosses ne nous fit pas découvrir de nouvelles sépultures. La présence d'une meule de blé nous empêcha de la continuer plus avant.

Dans l'espoir que d'autres sépultures pourraient se

Digitized by Google

rencontrer sur le prolongement méridional de la ligne de ces deux rangées de tombes en pierre, nous fîmes, dans cette direction, ouvrir une tranchée étroite et creusée jusqu'à la couche calcaire, d'une longueur de 12 à 15 m. La tranchée de la première ligne ne produisit aucun résultat; mais dans celle de la seconde nous rencontrâmes, à 2 ou 3 m. du cercueil n.° 6 (le premier de la seconde rangée), deux cercueils en plâtre, placés l'un à côté de l'autre, dont les parois avaient entièrement disparu et dont le fond seul était resté en place. Sur ces fonds, nous retrouvâmes à leur place les grands ossements d'un squelette brisés en plusieurs morceaux et accompagnés de quelques débris de poteries noires et de tuiles à rebord. Nous fîmes aussi, du côté de l'est, ouvrir, de deux mètres en deux mètres, de manière à rencontrer les sépultures par le milieu, trois tranchées semblables parallèles aux lignes supérieures. Cette recherche fut presque sans résultat; la tranchée intermédiaire, seule, nous offrit, au-dessous du dernier groupe de la seconde rangée, deux fosses sans traces de cercueils, dans lesquelles il y avait à peine quelques débris d'ossements (E). Sur la même ligne, nous trouvâmes aussi un dépôt de cendres mêlées de charbon de bois, sur l'origine desquelles nous ne pourrions que nous perdre en conjectures.

Tel fut le résultat de nos longues et minutieuses investigations, auxquelles nous crûmes devoir renoncer pour le moment, non que notre peu de succès nous eût découragés, mais parce que l'exiguité de nos ressources nous commandait de ne point nous engager dans des frais trop considérables.

Des faits que nous venons d'exposer il résulte bien évidemment que, depuis une époque fort reculée, il exis-

Digitized by Google

tait autour de l'église de Saint-Martin de la commune de Vicq un vaste cimetière chrétien, dans lequel les corps avaient été inhumés de trois manières différentes. Les uns y ont été déposés à nu dans des fosses creusées dans le sol, les autres dans des sarcophages de pierre tendre ou dans des cercueils de plâtre. Ces trois modes de sépulture, au moins sur les deux points où nous avons été à même de les observer, nous paraissent remonter à une seule et même époque, qu'il nous est extrêmement difficile de préciser, à cause de l'absence presque totale de monuments capables de nous guider dans cette appréciation. Cependant, les documents que nous avons recueillis sur les découvertes antérieures aux nôtres, les observations que nous avons été à même de faire, les quelques objets qus nous avons rencontrés pourront nous permettre, en les comparant aux nombreuses sépultures que l'on a pu étudier avec des indications certaines sur divers points de notre territoire, d'assigner une date approximative aux tombes du cimetière de Vicq.

S'il est vrai que, comme nous l'ont assuré les ouvriers, on ait trouvé des armes telles que des haches, des lances et des lames de couteaux en fer dans les tombes découvertes antérieurement à nos fouilles sur la place publique de la commune, cette circonstance nous fait fortement présumer que ces sépultures remonteraient à l'époque mérovingienne.

Nous avons en effet trouvé un grand nombre d'armes de cette nature dans les tombeaux de la butte des Gargans, près de Houdan, que nous explorions en 1833, en 1835 et en 1837, et auxquels, l'un des premiers, nous avons donné une attribution mérovingienne. Cette attribution a été depuis confirmée par de nombreuses études, et notamment par la précieuse découverte des

Digitized by Google

cinq monétaires d'or que M. l'abbé Cochet a rencontrées dans un cimetière du département de la Seine-Inférieure, avec des armes et des agrafes semblables aux nôtres.

Ces indices sont peut-être bien faibles pour justifier notre attribution; et cependant les sépultures observées dans la partie supérieure du cimetière viennent, selon nous, lui donner un nouveau degré de probabilité. Nous y avons en effet rencontré les trois mêmes genres et les mêmes dispositions de sépultures, accompagnées des mêmes débris de monuments. Ces fragments de tuiles à rebords d'un rouge vif, d'une pâte tendre et poreuse, ces débris de poterie noire, semblables à ceux que nous avons recueillis sur la place publique, donnent la preuve de la contemporanéité des inhumations de l'une et de l'autre partie du cimetière. La présence de cette boucle de bronze, de ce fer de lance ou de framée, de cette coupe de verre déposés dans la fosse d'un mort inhumé tout auprès de cette série de quatorze tombes en pierre, vient suffisamment justifier l'attribution mérovingienne que nous croyons devoir donner à toutes ces sépultures, car ces objets sont identiques à ceux que nous avons trouvés nous-même dans les cimetières de la butte des Gargans, d'Auffargis et d'Aigremont, ou qui ont été découverts dans tant d'autres lieux de sépultures de la Normandie, de la Picardie et de plusieurs autres provinces de France, dont l'origine mérovingienne n'est plus révoquée en doute par la science archéologique.

Malheureusement, à l'exception de ce petit bijou de cristal monté en argent et dont nous avons donné la figure, ces quatorze tombes de pierre ne renfermaient plus aucun objet qui aurait pu nous aider à leur assigner

Digitized by Google

une date. Toutes ont été violées et visitées avec le plus grand soin et même avec un certain respect, comme semblent l'indiquer les ossements ramassés d'une manière uniforme vers le pied de la plupart d'entre elles. Cette circonstance ne nous démontre-t-elle pas que le violateur avait pour but de s'emparer des objets précieux qu'elles pouvaient contenir, plutôt que de commettre une violation uniquement sacrilége? Or, le bijou oublié dans l'une de ces tombes doit nous faire présumer que les tombes voisines en renfermaient d'autres qui sont devenues la proie des déprédateurs. L'usage d'enterrer les morts avec leurs habillements, avec leurs armes, leurs objets précieux ou leurs ustensiles, commun à presque tous les peuples de l'antiquité, était encore suivi dans les premiers temps de la période mérovingienne; et plus tard il finit par se perdre presque généralement. Nous croyons incontestable que ces tombes aient été dépouillées, et cela nous fait persister dans l'attribution que nous leur donnons.

Peut-être nous objectera-t-on que le mode de sépulture dans des tombes en pierre fut en usage depuis le III.e jusqu'au commencement du XV.e siècle, que celui du cercueil de plâtre ne devint fréquent qu'à partir du XI.e ou du XII.e siècle, et que, par conséquent, rien ne prouve que nos sépultures appartiennent au commencement plutôt qu'au milieu ou à la fin de cette période. Nous répondrons d'abord par les arguments qui nous ont servi à baser notre attribution, et nous ajouterons que cette attribution se trouve encore confirmée par les matériaux et la manière dont nos tombes ont été faites. En effet, dans différentes découvertes de sépultures faites à Paris, notamment autour de l'église de Sainte-Geneviève et au pourtour de l'église Saint-Gervais, où l'on a trouvé des sépultures et des tombes en pierre de l'époque gallo-romaine, mérovingienne et du

Digitized by Google

moyen-âge, on a remarqué *que des tombes en pierre tendre, composées de deux ou trois morceaux, étaient généralement les plus anciennes; qu'elles avaient été grossièrement creusées dans des pierres provenant de la démolition d'édifices très anciens, peut-être de l'époque romaine..... Les autres tombes en pierre étaient plus récentes et appartenaient au XI.e ou au XII.e siècle; la pierre en était plus dure, mieux taillée et d'un seul morceau* (1). Nos tombes portent tous les caractères assignés à ces premières; elles sont généralement de deux morceaux, en pierre fort tendre de Vergelé ou pierre à filtre, grossièrement taillées et évidées à la ploche, dont on reconnaît les coups à l'intérieur et à l'extérieur; la partie inférieure de l'une d'elles (*fig.* 3) a été taillée dans un fragment de monument, peut-être d'un autel romain. Toutes ont une certaine analogie avec les pierres découvertes dans l'*ancienne nécropole de la cité de Bayeux* (2), dont une avait été creusée dans une borne milliaire du temps de Constantin-le-Grand, et quelques autres renfermaient des agrafes de bronze et des vases de verre, comme ceux de nos cimetières mérovingiens déjà cités. Nos tombes ont encore, sous le rapport des matériaux et de l'exécution, une analogie frappante avec la tombe en pierre tendre et le couvercle en pierre plus dure, dans laquelle fut renfermé, au commencement du VI.e siècle, le corps de saint Chalétric, évêque de Chartres. Cette tombe est d'une seule pierre comme quelques-unes des nôtres; elle est conservée dans l'ancienne salle capitulaire de la cathédrale de Chartres, et présente plus d'un point de ressemblance avec les tombes de la famille de Clovis extraites au com-

(1) *Revue archéologique*, tome IV, page 353.

(2) *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome VII, 1847, page 437.

Digitized by Google

mencement de ce siècle de l'église abbatiale de Sainte-Geneviève de Paris.

Quant aux cercueils de plâtre, quoique leur usage ait peut-être été plus fréquent à partir du XI.e et du XII.e siècle, nous ferons remarquer qu'on les employait aussi dans les sépultures chrétiennes des premiers siècles de l'établissement du christianisme dans les Gaules. Nous n'en donnerons qu'une seule preuve, mais elle sera concluante. Il existe à Maulette, près de Houdan, sur la grande route de Paris à Brest, un ancien cimetière nommé la *Butte-des-Cercueils* dans lequel on trouve une grande quantité de cercueils de plâtre, contenant des armes, des agrafes et des vases analogues aux armes, aux vases et aux agrafes du cimetière de la Butte-des-Gargans. Nous avons vu deux médailles de petit bronze à l'effigie de Valentinien I.er recueillies dans l'un de ces cercueils. Le cimetière de Vicq n'est qu'à dix ou douze kilomètres de celui de Maulette, et n'est distant de la route de Brest que de deux kilomètres au plus. Nous rappellerons en outre que, dans le voisinage des cercueils en plâtre de Vicq, nous avons recueilli des fragments de tuiles à rebords et de poteries noires. Tout cela doit prouver suffisamment que ce genre de cercueils fut usité dès l'époque la plus reculée, sur-tout dans un pays situé dans un département qui offre de nombreuses carrières de plâtre.

Du reste, des monuments peu nombreux, il est vrai, mais incontestables, viennent nous révéler que le territoire de Vicq et ses environs était habité sous la période gallo-romaine. Au mois de février 1849, on a découvert, sur les limites des communes de Boissy-sans-Avoir (*Buxiacum sine censu*) et de Vicq, non loin de notre cimetière, un vase de terre contenant près de trois mille médailles d'argent et de billon aux effigies des empereurs, césars et im-

Digitized by Google

pératrices qui se sont succédé depuis Caracalla jusqu'à Postume et à Quiétus. A Jouars-Pontchartrain, que Danville, Davron et Walckenaër regardent comme l'antique *Diodurum*, placé sur la route de *Juliobona* à Lutèce de l'itinéraire d'Antonin, on a trouvé des vestiges de cette voie bordée de substructions antiques. Il est vrai que Lapie pense que *Diodurum* occupait l'emplacement de Neauphle-le-Château plutôt que celui de Jouars; mais Neauple-le-Château est encore plus rapproché de Vicq que Jouars, qui n'est distant que de quelques kilomètres. La dénomination de Vicq, *Vicus*, qu'on appelait *Vi* au moyen-âge, est tout-à-fait gallo-romaine, et nous semble avoir été donnée à un nouveau village construit dans les clairières ou dans les défrichements de la forêt Yveline.

Ce qui nous semble très difficile à expliquer, c'est comment un village aussi petit et aussi peu peuplé que celui de Vicq pouvait avoir un cimetière d'une si grande étendue. Le pouillé du diocèse de Chartres, au XIII.e siècle, ne compte que quatre-vingt-seize paroissiens dans la paroisse de Saint-Martin de Vi; sa population actuelle ne s'élève pas au-delà de deux cent vingt-six habitants, en y comprenant les hameaux que nous avons nommés au commencement de ce mémoire. Mais on sait que, dans les premiers siècles de l'établissement du christianisme, certaines localités où les missionnaires de l'Évangile avaient coutume de faire leurs prédications, où ils avaient construit une église ou un oratoire, étaient choisis de préférence pour le lieu de sépulture des néophytes, et qu'un grand nombre de fidèles venaient s'y faire enterrer des points les plus éloignés du territoire. Vicq ne pourrait-il pas être dans ce cas? Son nom, *Vicus*, n'indique-t-il pas un des premiers villages de l'Yveline, devenu le chef-lieu de la paroisse des nombreux hameaux qui s'élevèrent sur les défrichements de la

Digitized by Google

fait? Le patronage de saint Martin, sous lequel s'éleva son église, de ce saint si vénéré que tant d'églises prirent pour patron immédiatement après sa mort arrivée vers la fin du IV.e siècle, ne peut être un obstacle à notre hypothèse. Dans la suite se sont élevées les églises des deux Neauphle, de Méré, de Boissy, de Montfort, etc., et le cimetière de Vicq a perdu peu à peu sa célébrité. Voilà pourquoi les groupes de sépultures y sont si clair-semés et si éloignés les uns des autres. Chacune des localités voisines y avait peut-être son quartier privilégié.

Arrêtons-nous dans ces conjectures qu'on pourrait trouver trop hasardées, et terminons ce long rapport par quelques mots sur l'histoire et sur l'état actuel de l'église de Vicq.

Entre les années 1116 et 1120, Guillaume de La Ferté ayant pris la croix et prêt à partir pour Jérusalem, vint trouver Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, et se démit entre ses mains de la possession de l'église du village de Vi, près Montfort, dont il était seigneur, et lui remit aussi la moitié de la dime de cette église qu'il retenait encore, ayant donné l'autre moitié à ses tenanciers. Il le supplia ensuite très humblement de vouloir bien lui donner l'absolution pour ce qu'il avait si longtemps retenu cette église contre la volonté de Dieu et en dépit de son salut. Ce qu'ayant fait, l'évêque Guillaume de La Ferté et Hugues son frère, prévôt de l'église de Chartres, lui demandèrent, au nom de Dieu, qu'il voulût bien donner l'église de Vi à l'abbaye de Saint-Père de Chartres. L'évêque y consentit et donna aussitôt cette église, la dime qui en dépendait et le presbytère y attenant au monastère de Saint-Père, et en investit l'abbé par le couteau. L'acte de la donation et de l'investiture fut passé dans la chambre capitulaire, en présence des parties et d'un grand

Digitized by Google

nombre de témoins. Enfin, dans le courant de la même année, Amaury de Montfort, comme seigneur dominant, confirma la donation et remit aux moines tous les droits qu'ils lui devaient pour ce fait et pour tout ce qu'ils pourraient désormais acquérir dans ses domaines.

Ce fut ainsi que l'église de Vicq fut à la collation de l'abbé de Saint-Père.

Aujourd'hui, cette église ne porte plus aucune trace d'une si ancienne origine. C'est un édifice du XVI.e siècle, profondément remanié au XVIII.e, et dans lequel nous n'avons rien trouvé de remarquable. Ces nombreux débris de tuiles modernes que nous avons déjà signalés sur la place publique, au-dessus des tombes que nous avons explorées, nous paraissent provenir des réparations faites à sa toiture à diverses époques.

Quant au village, nous ne connaissons rien d'important dans son histoire; son nom n'est guère mentionné que dans les pièces féodales du comté de Montfort, et nous ne pourrions, tout au plus, que rapporter les noms obscurs des seigneurs qui se le sont partagé depuis le XII.e siècle, et de longues lacunes existeraient dans cette aride nomenclature. Nous terminerons en disant qu'à l'ouest de l'église et sur les confins de l'ancien cimetière, on trouve des monceaux de ruines mêlés de cendres et de charbon paraissant provenir d'un incendie qui aurait dévoré ce village à une époque inconnue et dont on n'a conservé aucun souvenir dans le pays.

Comme nous l'avions indiqué dans le cours du précédent rapport, des travaux de nivellement ont été exécutés sur la place publique de Vicq, lesquels ont eu des résultats

Digitized by Google

assez minines, mais justifiant pleinement l'attribution mérovingienne que nous avions donnée aux sépultures précédemment découvertes.

En abaissant le tertre triangulaire et couvert de gazon où nous avons déjà signalé des cercueils de plâtre, on a trouvé la continuation des lignes de sépultures, dans la direction du nord au sud et au-delà des deux chemins qui traversent la place. Les squelettes, fort endommagés d'ailleurs, étaient séparés par un léger intervalle, dans des fosses particulières n'offrant aucune trace de cercueils. A côté de l'un d'eux, à l'extrémité inférieure de la place et au-delà du chemin, on a trouvé une grande lame de couteau, ou plutôt de *skramma-sax*, selon l'expression de Grégoire de Tours, à la pointe acérée, tranchante d'un seul côté, d'une longueur totale de 0 m. 559 et large de 0 m. 051, portant, suivant l'usage, une large brèche sur le tranchant, destinée à le rendre impropre au service après la mort de son possesseur.

Cette arme est identique à celles que nous avons déjà découvertes dans le cimetière de la Butte-des-Gargans, près de Houdan, et d'Aigremont à Saint-Martin-de-Bretheucourt; elle était accompagnée d'une autre beaucoup plus petite et fort endommagée.

Sur le chemin qui passe devant le portail de l'église, au long du mur du cimetière actuel, on a aussi découvert d'autres cercueils de plâtre et de pierre renfermant des ossements en désordre, et dont une partie était engagée sous la fondation de ce mur. Là, parmi quelques débris de pierres calcaires identiques à celle des sarcophages, on a recueilli un fragment de pierre taillée, long de 0 m. 677, large de 0 m. 190 et épais de 0 m. 120, sur lequel on retrouve les traces de quatre lignes d'une inscription dont voici le dessin :

Digitized by Google

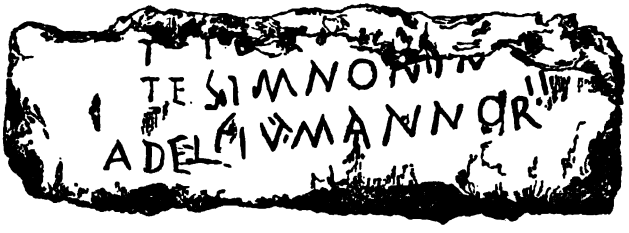

Des estampages de cette inscription ont passé sous les yeux de MM. A. Duchâlais, Léon Renier, Ch. Lenormant, le duc de Luynes, J. Desnoyers, B. Guérard et Teulé. Tous ces savants se sont accordés à lui donner, comme nous, une attribution mérovingienne.

Nous croyons, avec M. Léon Renier, qu'on doit lire ainsi les deux lignes encore apparentes :

. . . . . .

TESIMVM NOMINE

ADELFIVM ANNOR[VM]

et qu'elles faisaient partie d'une inscription qui pouvait être conçue dans ces termes : [*Deposuimus sub hoc titulo fratrem pien*] *tissimum nomine Adelfium, annorum*, suivi d'un chiffre indiquant l'âge du défunt, si toutefois il faut considérer cette pierre comme un monument tumulaire.

La présence d'une coquille de limaçon, dans l'un des cercueils en pierre du cimetière de Vicq, nous a suggéré quelques observations que nous nous hasardons à soumettre à l'attention des antiquaires. Voici comment nous avons été amené à attacher peut-être trop d'importance à un fait en apparence si insignifiant.

D'un côté, le savant M. Letronne, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, sur la découverte du cercueil

Digitized by Google

en pierre de Saint-Eutrope qu'on venait de faire à Saintes, s'exprimait ainsi :

« Au-dessous du second couvercle, dans le fond de la « capse en plomb, se trouvaient réunis des ossements, « placés sur une couche mince de terre, mêlée de frag- « ments de briques, entre lesquels s'est trouvée une co- « quille de limaçon, et un petit fragment de l'*os du ro- « cher* d'un crâne (1). »

D'un autre côté, M. le comte de Bastard, dans le second volume du *Bulletin des Comités historiques, Archéologie, Beaux-Arts*, 1850, p. 173, donne la copie d'une vignette tirée d'un bréviaire in-8.° de la fin du XIII.° siècle, représentant « un limaçon qui sort de sa coquille et auquel « un homme va décocher une flèche. » Puis, M. le comte de Bastard ajoute : « A propos de cette dernière figure (le « limaçon), certainement relative à la résurrection, je dirai « seulement que, dans un livre d'heures in-4.°, écrit en « France vers la fin du XV.° siècle, on trouve à la marge « inférieure d'une miniature représentant la *Résurrection « de Lazare*, un limaçon sortant de sa coquille; et que « l'ancienne collection de manuscrits liturgiques rassemblés « sous Louis XIV par messire Pierre, sire et baron de « Tournebu, fournit, au XIV.° siècle, un deuxième exemple « de limaçon sortant de sa coquille, en même temps que « Lazare est tiré du tombeau. »

Enfin, nous nous rappelions avoir vu des limaçons figurer dans la sculpture du moyen-âge, notamment dans l'église de Tours-sur-Marne (Marne), sur des chapiteaux du XV.° siècle, infiniment curieux par la variété et sur-tout

(1) Sur la découverte d'une sépulture chrétienne dans l'église de Saint-Eutrope, à Saintes. — *Revue archéologique*, II.° année, 2.° partie, page 575. — 1846.

Digitized by Google

par la bizarrerie des scènes qu'ils représentent. Sur l'un d'eux, dans une scène que nous n'avons pas assez présente pour la décrire, on voit un homme nu entrer, la tête la première, dans la coquille d'un gigantesque limaçon; plus loin, une autre coquille de limaçon vomit une masse informe, qu'il faudrait peut-être aller examiner pour reconnaître si ce n'est point un corps humain. Nous avons signalé ailleurs deux escargots sur la miséricorde d'une stalle de l'église de Gassicourt, près de Mantes; et M. H. Dusevel, d'Amiens, a aussi remarqué le même genre de mollusque figurant sur des monuments de la Picardie. Des as italiques que M. Ch. Lenormant a bien voulu nous montrer au cabinet des médailles, représentent la tête de Vénus sortant d'une coquille de buccin; mais ici le buccin, coquille marine, ne pourrait être considéré que comme symbole de la naissance.

N'y a-t-il pas un certain rapport entre la naissance et la résurrection, laquelle n'est, en définitive, que la naissance pour la vie éternelle?

Après ces considérations, nous nous sommes demandé si ces deux coquilles de limaçon, trouvées dans deux sépultures chrétiennes, à Saintes et à Vicq, ne pourraient pas y avoir été déposées comme *symbole de la résurrection*. Mais nous nous sommes fait immédiatement cette objection : La tombe de Saint-Eutrope a été ouverte à diverses reprises, le sarcophage de Vicq a été violé, et une ouverture assez considérable a été pratiquée à son couvercle; par conséquent, il est possible que dans l'une et l'autre tombe un limaçon ait pu s'introduire accidentellement.

Cependant, avant d'envisager cette question tout-à-fait nouvelle, nous voulûmes soumettre nos idées à l'homme de France qui avait découvert et exploré le plus grand

Digitized by Google

nombre de sépultures antiques, franques et chrétiennes de toutes les époques, au savant abbé Cochet. Nous lui écrivîmes donc pour lui demander s'il avait jamais rencontré des coquilles de limaçon dans des sépultures chrétiennes, et nous lui expliquâmes les motifs pour lesquels nous lui adressions une question si bizarre. M. l'abbé Cochet nous répondit, le 14 novembre 1853 : « Ce que vous me dites « des limaçons m'étonne beaucoup. J'en ai trouvé deux « à Envermeu dans un tombeau; à Parfondeval, deux et « même trois dans certaines tombes, à des profondeurs « de plus d'un mètre; ils ont été inhumés là avec intention. « Leur coque est très grande, c'est l'*helix pomatia.* »

Le 6 décembre suivant, M. l'abbé Cochet nous écrivait encore : « Je suis enchanté de la dissertation dans laquelle « vous avez bien voulu entrer relativement aux coques de « limaçons; croiriez-vous qu'aujourd'hui, dans une sépul- « ture que je crois du temps de Charlemagne, déterrée par « moi, ce matin, à la côte de Saint-Aubin-sur-Scie près « Dieppe, j'ai trouvé une *helix pomatia;* il y avait un « couteau et un sabre très-grand à deux rainures près du « dos, puis une boucle de fer. »

Après ces faits bien établis, devons-nous considérer comme accidentelle la présence de coquilles de limaçon dans les anciennes sépultures chrétiennes, et ne sommes-nous pas autorisé à les y considérer comme un emblème de la résurrection ? Aucune coquille, en France, n'est plus propre à figurer ce symbole que celle de l'*helix pomatia*, (escargot vulgaire). En effet, le mollusque qu'elle renferme, quand vient l'hiver, en bouche l'entrée avec un épiphragme calcaire d'une assez forte consistance, qu'il ne brise qu'au retour du printemps. Or, cet opercule naturel ne représente-il pas particulièrement le couvercle du cercueil, lequel doit se lever au jour de la résurrection ? M. Letronne

Digitized by Google

n'a point dit à quel genre appartenait la coquille du tombeau de Saint-Eutrope ; celle du cercueil de Vicq était de l'espèce *nemoralis ;* celle du manuscrit, reproduite par M. le comte de Bastard, appartient soit à l'*helix cespitum*, soit à l'*helix ericetorum*, soit à l'*helix algira* que l'on trouve en France. Toutes ces variétés se recouvrent pendant l'hiver d'une pellicule très mince, qui ne saurait les empêcher d'être prises aussi comme symbole de la résurrection.

Nous sommes loin, pourtant, de considérer comme entièrement résolue cette question que nous soumettons à l'appréciation de tous les antiquaires, et sur laquelle nous appelons aussi leur attention.

Digitized by Google

LES

DINERS DE CONFRÈRES,

SATIRE,

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

MEMBRE TITULAIRE.

Deus.... ab homine iniquo et doloso
erue me.

DAVID, *Psaume* XLIII.

On me mandait hier de quelque confrérie :
« Moyennant votre écot, veuillez, l'on vous en prie,
« Venir à l'heure, au jour, chez le restaurateur
« Que vous indiquera notre présent porteur,
« Vous asseoir au banquet où, dans des flots de joie,
« Toute haine s'éteint et tout grief se noie.
« Sur la liste suivante, auprès de votre nom,
« Écrivez : OUI. »

Je lus; ma plume écrivit : NON.

La table est un autel où la foi primitive
Connut les droits sacrés de convive à convive.
Au fond des cœurs vivait un pacte universel :
Rompre le pain ensemble et partager le sel
Entraînait de deux mains la mutuelle étreinte.
De l'hospitalité l'ineffaçable empreinte
Entre deux commensaux assurait pour toujours
Fraternelle amitié, protection, secours.
Sous nos raffinements tout meurt ou s'oblitère,
Et la table a perdu son divin caractère.

Digitized by Google

Par un gourmand désir à l'entour alléchés,
Sans rapprocher les cœurs les corps sont rapprochés;
Les doigts puisent le pain dans la même corbeille
Sans qu'au toucher commun nul amour se réveille;
Puis chacun, bien repu, va dans un autre lieu
Oublier son convive, et son hôte et son Dieu,
Son Dieu, son nourricier, qui de tous est le père,
Et par qui, dans ce monde, un convive est un frère.

La table désormais se change en un comptoir
Où les amphitryons, pour fonder leur pouvoir,
Font d'hospitalité métier et marchandise;
Où plus d'un Esaü, pour quelque friandise,
Étouffant de son cœur la virile fierté,
Aliène ses droits et vend sa liberté.
Le temps heureux n'est plus, ce temps du premier homme,
Où, pour damner le monde, il suffit d'une pomme;
Où, pour un maigre plat, de lentilles orné,
L'espoir d'un héritage était abandonné.
On n'aurait rien de nous par un tel comestible.
Mais qui ne sait ta gloire, ô truffe irrésistible!
Quand ton fumet, d'un rôt quittant les cavités,
Porte la convoitise aux cœurs des invités,
Aux divines senteurs de ton noir tubercule
La vertu s'humanise et la foi capitule;
Et pour toi maint transfuge, autrefois noble appui,
Livra plus d'un trésor qui n'était point à lui.
O toi qui vis sortir, insidieuse truffe,
Talleyrand de ton sol, et de ton nom Tartuffe (1),

(1) Talleyrand de Périgord est né à Paris; mais le pays des truffes est le berceau de sa famille. Sur la commune origine de Truffe et de Tartuffe, voir M. Taschereau, *Hist. de la Vie et des Ouvr. de Molière.*

Eustache Deschamps, qui florissait sous le roi Charles VI, et dont MM. Émile et Antoni Deschamps, nos contemporains, sont, dit-on, les descendants, fit une ballade contre les Truffes.

Digitized by Google

Ta saveur, ton parfum, ton prix, ta rareté,
De ton mangeur séduit flattent la vanité.
Tu parais, et déjà toute ame devient tienne.
De qui veut t'obtenir il n'est rien qu'on n'obtienne.
Que ne ferait-on pas pour ce friand morceau
Qu'aux champs périgourdins on dispute au pourceau ?

La table est un tréteau quand Paillasse, à la ronde,
Veut que tout bon dîneur dîne avec tout le monde.
Là, depuis soixante ans, de changeants attributs
De vingt maîtres plus un (1) ont marqué les débuts :
Lui seul ne change pas, et, convive tenace,
Garde son appétit, sa souplesse et sa place.
Il n'importe qui mène et la broche et les fours ;
De régime et de chef qu'on change tous les jours,
Jamais de contrôler Paillasse ne s'ingère ;
Est-il rien qu'il n'avale et rien qu'il ne digère,
Lui qui connaît si bien les secrets condiments
Qu'un maître libéral donne aux lourds aliments?

Le monde voit ces jeux, et le monde les blâme.
Mais s'il est du banquet un abus plus infâme,
C'est d'aller, aujourd'hui, flatter, le verre en main,
Ceux qu'on blessait hier, et qu'on tûra demain.

La table est ce guêpier lorsqu'à joyeuse chère,
Un confrère menteur attire son confrère :
Festins insidieux, foyers de trahison
Où les vins les plus purs se changent en poison.
A leurs coupes jadis j'ai dû risquer ma lèvre,
Et si de leurs douceurs aujourd'hui je me sèvre,
Le tableau que voici vous en rendra raison.

On court au lieu prescrit; le pied dans la maison,
En convive bien né l'on veut, par politesse,
Serrer la main de l'hôte et saluer l'hôtesse.

(1) V. L. Reybaud, *Hist. d'une Conscience.*

Digitized by Google

Mais, puissant Jupiter ! divin Hospitalier !
C'est ton représentant qu'on voit sur le palier,
Serviette sous le bras, et d'un ton culinaire,
Offrir à tout venant son accueil mercenaire ;
C'est le maître du lieu ; quant à l'amphitryon,
Dans ces tristes banquets c'est une abstraction.
Or, la table, sans lui, n'est qu'une table d'hôte ;
On croit dîner ensemble, on mange côte à côte,
Des mets qu'ils vont goûter les inquiets dîneurs
Ne savent quel patron mérite les honneurs.
Qu'importent vos régals si, dans la jouissance,
L'appétit satisfait va sans reconnaissance !
Car, tu le sais, mortel, pour ce noble dessein,
Le cœur et l'estomac se touchent dans ton sein.
Quand, parmi ces viveurs qui viennent boire ensemble,
Aucun, pour les fêter, chez soi ne les rassemble,
Et ne leur ouvrirait, dans un jour de gaîté,
Les verrous ombrageux de son intimité,
Chacun est pour chacun... vous le dirai-je ?... un pleutre
Qu'on ne veut rencontrer que sur un terrain neutre,
Un ami que, pour feindre un sympathique élan,
De la main et du verre on touche une fois l'an !
Et croit-on l'amitié, par ce jour de frairie,
Pour un an d'abstinence abondamment nourrie,
Dans ces lieux où la foi n'apporte pour garant
Que la sincérité d'un vin de restaurant ?

Eh ! que me font à moi ces coupes crystallines
Qu'on remplit en nommant les vineuses collines,
Et ces Ossa de fruits, ces Pélion de mets
Que dans l'or ciselé rassemblent vos gourmets,
Et ces fleurs égarant leurs parfums balsamiques,
Et ces vases coûteux, merveilles céramiques,
Ces surtouts, ces flambeaux, et tous ces ornements,
Pour l'appétit blasé vains assaisonnements !
Je mets à plus haut prix les plaisirs de la table.

Digitized by Google

De Brillat-Savarin (1) disciple véritable,
Je sais qu'un cercle étroit de convives choisis
De ce monde épineux est la fraîche oasis ;
Et je demande, avant de flairer les cuisines,
Qui sera mon voisin, et si j'ai des voisines.

Or, vos tristes banquets de garçons à garçons
N'ont pas pour m'attirer ces friands hameçons.
Une table sans femme est un Éden sans Ève;
Un sel manque aux festins, au vin manque une sève ;
Les rires, les bons mots où le buveur s'ébat
Sentent courir en eux le froid du célibat.
Mais un œil féminin sur le front des convives
Allume des clartés plus chaudes et plus vives,
Et fouette au fond des cœurs et des flacons voisins
Et le sang de la veine et le sang des raisins.
La femme à nos repas, quand le ciel nous l'envoie,
Fait asseoir l'abondance, et la grâce et la joie.
Que de fois on l'a vue, avec son doux caquet,
Au défaut d'un rôti, compléter le banquet (2) !
Que de fois son maintien refréna la licence !
Que de fois son regard, prescrivant la décence,
De deux esprits rivaux anima les tournois,
Mais força l'épigramme à des traits plus courtois !
Homme et femme ! toujours il est mieux qu'on rassemble
Ces éléments d'un tout qui ne sont bien qu'ensemble.

(1) Voir sa PHYSIOLOGIE DU GOUT, Méditation XIV, *du Plaisir de la Table.*

(2) On connaît le mot du maître d'hôtel de madame Scarron, un jour que la table de cette dame était entourée de personnages de la haute plus distinction : *Madame, encore une histoire, le rôti nous manque aujourd'hui*, vint-il lui dire à l'oreille. Et en effet, madame Scarron, devenue depuis madame de Maintenon, savait, par le charme de son entretien, faire oublier à ses convives les fréquentes lacunes que la modicité de ses ressources pécuniaires laissait dans ses menus. Plusieurs dames célèbres du XVII.e et sur-tout du XVIII.e siècle usèrent souvent avec le même succès du même procédé.

Digitized by Google

Les esprits différents dont ils sont animés
Sont comme les deux gaz dont les airs sont formés:
L'un, délié, subtil, et changeant et frivole,
S'arrête sur des riens, comme un oiseau qui vole;
L'autre est pesant, grossier; qu'il soit seul, et demain.
L'homme, atterré par lui, n'aura plus rien d'humain.
Grâce à l'aimable attrait qui tous deux les rapproche,
Leur union bientôt forme un tout sans reproche;
Et c'est l'heureux concours de ce double poison
Qui compose l'esprit et règle la raison (1).

Vous, d'un dîner sans femme ambitieux arbitre,
Me consolerez-vous quand, sur la foi du titre,
A vos cénacles veufs s'assiéront près de moi
Des confrères?... Ce mot fait lui seul mon effroi!

Maudit soit le railleur qui nomma mon confrère
Celui qu'un art commun, qu'un pareil ministère,
Qu'une même industrie, un semblable métier
Fait courir avec moi sur le même sentier!
Les trois Filles d'Enfer aux couleuvres livides
Avec plus de raison s'appelaient Euménides (2).

(1) Dans une Étude philosophique sur cette question : *Quelle a été l'influence de l'esprit français sur l'Europe depuis deux siècles?* un écrivain élégant et aimable, qui est poète en prose et en vers, à pied et à cheval, comme on eût dit du temps de Pégase, avait déjà dit :

« Les entretiens des femmes entre elles se réduisent trop souvent à un « ramage futile; et les conversations d'hommes seuls dégénèrent bientôt « en propos sans délicatesse. C'est passer d'une volière à une taverne. — « De l'heureux accord, de l'entrelacement des facultés spirituelles de la « femme et de l'homme, il est résulté que la pensée française n'est jamais « lourde quand elle est grave, et qu'elle sait être légère sans frivolité. »

(M. Émile Deschamps.)

(2) Les païens, croyant se rendre les Furies plus favorables, les appelaient, par antiphrase, *Euménides* (esprits bienfaisants); mais en vain! — C'est dans le même but, et sans plus de succès, que, par le mensonge d'un semblable euphémisme, on dit *Confrère*, pour dire concurrent.

Digitized by Google

Euménide ! confrère ! hélas ! des mots si doux
N'ont jamais conjuré l'envie et le courroux.
De ces noms trop flatteurs les syllabes touchantes
Vont frapper sans espoir des oreilles méchantes,
Et ce n'est qu'en fuyant qu'il les faut prononcer.
Et je m'attablerais, trop facile à bercer,
Aux côtés d'un confrère, ou plutôt de l'Envie !...

Il est mon commensal au banquet de la vie :
Je l'y vois chaque jour arroser de son fiel
Le pain que malgré lui ma bouche obtient du ciel ;
Toujours de ma pitance il veut quelques rognures ;
Il obsède mon nom de mille égratignures :
Quand, de l'honneur tout seul ressentant l'aiguillon,
Je creuse à ciel ouvert mon pénible sillon,
Lui, pour me devancer sur mes routes diverses,
Il choisit sans remords de fangeuses traverses :
Piéges, délations, calomnieux discours,
Coup de griffes cachés sous des gants de velours,
Attaque sans pudeur ou menteuse apparence,
Tout est légitimé par ce mot : CONCURRENCE !
Concurrence ! être vain, dont le masque pervers,
Coloré sur la face, est ignoble à l'envers,
Et permet trop souvent au larron qu'il déguise,
D'aller, chez le voisin, marauder à sa guise.
Le soleil est pour tous, et chacun est pour soi :
Devise qui tient lieu de justice et de foi !
De mes vœux, de mes pas inévitable annexe,
Toujours la main concave et l'échine convexe,
Ce frère me devance auprès de mes amis
Pour m'arracher les biens à mon espoir promis.
Toujours il peut sur moi, sans crainte et sans entrave,
Tourner son sifflement, sa morsure et sa bave :
Aux sources des faveurs, tortueux et rampant,
N'a-t-il pas acheté le droit d'être serpent ?
Tant des deux fils d'Adam la haine fraternelle
A laissé dans nos cœurs une trace éternelle !

Digitized by Google

Tant sur ce globe affreux, transitoire séjour,
L'homme, atôme où l'orgueil se loge pour un jour,
L'homme sait faire à l'homme, émule en félonie,
D'une courte existence une longue agonie !

Par ce Caïn, rival à mon sort attaché,
Qu'à ce nom de confrère Abel trop alléché
Je porte à vos banquets ma prudence endormie,
Il voudra près de moi singer la bonhomie,
Et les mets, grâce à lui, me viendront par monceaux :
Puis il ira demain m'arracher les morceaux....
En attestant le vin, gage de confiance
Qui de l'homme et du ciel consacra l'alliance,
Il aura pour témoin la fausse vérité
Qu'enferme le traiteur dans son jus frelaté,
Et me dira : « Buvons ! » avec un mot étrange
Emprunté d'un pays qui n'a point de vendange
Et qui vit de brouillard, de porter et d'ennui ;
Un TOAST !... Fi de son mot, de son vin et de lui !
Les convives latins, pour chanter le Massique,
N'allaient point demander au langage punique
Ces mots dont la rudesse et le goût de terroir
Auraient flétri chez eux les présents du pressoir.

Pour moi, s'il faut trinquer, je veux qu'une bouteille
Grosse depuis longtemps des œuvres de la treille,
M'infuse, par la main d'un ami reconnu,
De son flanc généreux le nectar ingénu.
Je veux en mots français vanter les vins de France ;
Je veux que mon discours, libre et plein d'assurance,
Raisonne ou déraisonne, au hasard épanché,
Sans craindre que plus tard il me soit reproché.
Si vos banquets, du moins, favorables comices,
D'un fraternel accord m'assuraient les prémices,
Mon cœur avec élan s'y mettrait de moitié,
Et voudrait avec vous s'enivrer d'amitié.

Digitized by Google

Peut-être un tel espoir n'a rien d'illégitime;
J'en sais plus d'un chez vous que j'aime et que j'estime;
Mais si, prenant sa part et d'azyme et de vin,
Judas, qui trahissait le convive divin,
Prévalut à lui seul sur tous les vrais apôtres,
Pourquoi, dans vos banquets, moi, vous-mêmes, les vôtres,
En allant nous asseoir ne trouverions-pas,
Tout prêt à nous trahir, chacun notre Judas?

Ah! fermez le cénacle et renversez la table;
La haine d'un confrère est un mal incurable,
Et ce n'est point la paix que l'on trouve en ce lieu:
Entre deux jours de bruit c'est la TRÈVE DE DIEU.
Tant qu'ils ont sous la dent ce qu'on leur donne à tordre,
C'est juste ce temps-là qu'ils restent sans se mordre,
Et les vins généreux dont-ils sont abreuvés
Sont déjà démentis avant d'être cuvés.
Que dis-je? à ces banquets où siége l'artifice,
Sentiments et discours, et vins, tout est factice.
Je vois, au branlement de ces nez papelards,
La contradiction des cœurs et des regards;
Je sens, comme un dessert de pralines plâtrées,
Le chicotin des faits sous leurs phrases sucrées;
Et leurs doux toasts, aigris par leurs vœux intestins,
D'un mensonge éternel farcissent leurs festins.
Donc ne m'annoncez plus vos agapes trompeuses.
S'il vous plaît d'être assis à des tables pompeuses,
Attirés par l'espoir d'un splendide menu,
Courez à vos banquets.... moi, j'en suis revenu!

ENVOI

A LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES DE SEINE-ET-OISE.

Auditeurs indulgents, aristarque multiple
Dont je suis le confrère,.... ou plutôt le disciple,

Digitized by Google

Ensemble quelquefois nous fîmes des repas
Qu'avec ceux de mes vers vous ne confondrez pas.
Des banquets de l'esprit la suite hebdomadaire
Fait circuler pour nous la coupe solidaire
Qui rend plus éclairés, plus heureux et meilleurs.
Commensaux de l'Étude, on peut encore ailleurs,
Tournant vers d'autres soins une ame délassée,
Joindre le pain du corps au pain de la pensée;
Et quand Ville-d'Avray sous son ombrage vert
De sa main positive a mis notre couvert,
Le champêtre banquet, image souriante,
De vos banquets savants n'est qu'une variante
Où nous symbolisons, sous l'espèce du vin,
Des Lettres et des Arts le breuvage divin.
Or, si j'entends là-bas le bruit de vos assiettes,
Moi qui toujours, ici, ne ronge que vos miettes,
J'irai dire aux amis sur vos pas entraînés,
Qu'au monde il est encor d'agréables dînés.

Versailles, le 9 février 1854.

Digitized by Google

ERRATA

DU MÉMOIRE SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE JEAN HOUDON.

Page	49,	ligne 15,	lisez : l'esprit sait.
	59,	27,	le 23 mars.
	64,	3,	Winckelmann.
	65,	22,	Winckelmann.
	67,	17,	il semble d'ailleurs.
	72,	18,	Un Écorché.
	80,	12,	se soit consacré.
	86,	8,	irréconciliable.
	88,	13,	annonçait l'aurore.
	89,	19,	empêcha qu'on n'admirât.
	94,	7,	ce furent sans contredit.
	94,	16,	fonds (*sic*).
	101,	2,	le critique.
	101,	7,	qu'on lui puisse.
	101,	13,	il les peut rendre.
	121,	10,	et les bustes en plâtre.
	129,	19,	Il mit donc plus de deux ans.
	129,	24,	qui lui enjoint.
	132,	1,	le critique.
	135,	20,	Tourville.

L'*Extrait du Livret de l'année* 1779 a été omis à la note de la page 64, nous le rétablissons ici :

N.° 216, M. de Nicolaï, premier président de la Chambre des Comptes; N.° 217, M. de Caumartin, prévôt des marchands, buste en terre cuite; N.° 218, Molière. Il est tiré du cabinet de M. de Miromesnil, garde-des-sceaux; N.° 219, Voltaire. Ces deux bustes sont exécutés en marbre, et placés dans le foyer de la Comédie-Française; N.° 220, J.-J. Rousseau, appartenant à M. le marquis de Girardin; N.° 221, buste de M. Franklin; N.° 222, statue de Voltaire, représenté assis. Cette figure est exécutée en bronze doré; N.° 223, autre buste de Voltaire, drapé à la manière des anciens. Il est exécuté en marbre. Ces deux objets sont placés dans le cabinet de l'Impératrice de Russie.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 7 avril 1854, sous la présidence de M. le comte de SAINT-MARSAULT, préfet du département de Seine-et-Oise, président d'honneur. — DISCOURS de M. LE PRÉFET I

DISCOURS de M. PLOIX, président annuel. III

RAPPORT de M. ANQUETIL, secrétaire-perpétuel, sur les Travaux de la Société, depuis le 1.er avril 1853, jusqu'au 31 mars 1854. XII

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 27 avril 1855, sous la présidence de M. le comte de Saint-Marsault, préfet du département, président d'honneur. — DISCOURS de M. BOUCHITTÉ, président annuel. XXXV

RAPPORT de M. ANQUETIL, secrétaire-perpétuel, sur les Travaux de la Société, depuis le 7 avril 1854, jusqu'au 20 avril 1855. XLII

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 2 mai 1856, sous la présidence de M. Remilly, maire de Versailles.—DISCOURS de M. F. BAUDRY, président annuel LXVII

RAPPORT de M. ANQUETIL, secrétaire-perpétuel, sur les Travaux de la Société, depuis le 27 avril 1855, jusqu'au 25 avril 1856. LXXXVI

MÉMOIRES.

Montaigne et Charron, dialogue, par M. GOURGAUD, membre titulaire 1

Notice sur la Vie et les Ouvrages de Philippe de Champagne, par M. BOUCHITTÉ, ancien Recteur, membre titulaire. . . 9

Mémoire sur la Vie et l'Œuvre de Jean Houdon, par MM. Émile DÉLEROT et Arsène LEGRELLE, correspondants. . . . 49

Rapport sur les Fouilles exécutées par la Société archéologique de Rambouillet, dans un cimetière de la commune de Vieq (Seine-et-Oise), par M. Auguste MOUTIÉ, correspondant associé. 241

POÉSIE.

Les Dîners de Confrères, satire, par M. MONTALANT-BOUGLEUX, membre titulaire 273

Errata du mémoire sur Jean Houdon. 283

Versailles. — Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, 6, avenue de Sceaux.

Digitized by Google

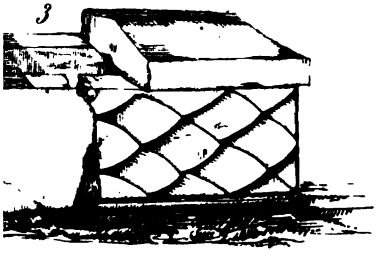

N

D

E

C

Cimetière

B

A

Place publique

VICQ Vage

Le Lieutel

Ruisseau

Lith. Brunet Place Hoche 13. Versailles

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE P.-J. ÉTIENNE,

46, rue de la Paroisse, à Versailles.

EXTRAIT DE SON CATALOGUE pris parmi les Ouvrages des Membres de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

M. ANQUETIL.

Odes d'Horace, traduites en vers français, texte en regard, précédées d'une *Étude sur Horace, poète lyrique*, par M. RIGAULT, et suivies d'un Index et de Notes philologiques, historiques, géographiques et littéraires; 1 fort vol. in-12 de 576 pages.

M. BAUDRY.

Contes populaires des frères GRIMM, traduits de l'allemand; 1 vol. in-18 jésus.

M. BÉLANGER.

Essais dramatiques; 1 vol. in-18 jésus.

M. H. BOUCHITTÉ.

Le Rationalisme chrétien à la fin du XI.e siècle, ou Monologium et Proslogium de saint Anselme sur l'Essence divine; 1 vol. in-8.°.

M. A. CABRIÉ.

Le Troubadour moderne, ou Poésies populaires de nos provinces méridionales, traduites en français et précédés d'un Discours sur la langue et sur la littérature provençales; 1 vol. in-8.°.

M. FRANCK.

Nouveau Dictionnaire des Sciences philosophiques, par une Société de Professeurs de philosophie, sous la direction de M. FRANCK; 6 vol. grand in-8.°.

M. CH. LAFOSSE.

Fables; 1 vol. in-18 jésus.

M. LE ROI.

Les Eaux de Versailles considérées dans leurs Rapports historiques et hygiéniques; 1 vol. in-8.°.

M. ED. MAGNIEN.

Mortel, Ange ou Démon, Etude sur Lord Byron; 2 vol. in-8.°.

M. MALLET.

Études philosophiques; 2 vol. in-8.°.

Éléments de Science morale, traduits de l'anglais, de JAMES BEATTIE; 2 vol. in-8°.

Histoire de le Philosophie ionienne et de l'École de Mégare, 2 vol. in-8.°.

Manuel de Logique, rédigé d'après le nouveau programme; 1 vol. in-12.

M. MONTALANT-BOUGLEUX.

Santeul ou la Poésie latine sous Louis XIV; 1 vol. in-18 jésus.

M. NORTH PEAT.

Consolations, 1 vol. in-18 jésus.

M. RIGAULT.

Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes; 1 vol. in-8.°.

M. EUD. SOULIÉ.

Notices sur les Sculptures et les Peintures des Palais de Versailles et de Trianon; 2 fort vol. in-18 jésus (1400 pages).

M. THÉRY.

Conseils aux Mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs Filles; 2 vol. grand in-8.°.

Conseils aux Jeunes Personnes sur les Moyens de compléter leur Education; 1 vol. grand in-8.°.

Notions de Philosophie à l'usage des Jeunes Personnes; 1 vol. grand in-8.°.

Cours de Littérature et d'Histoire littéraire; 2 vol. grand in-8.°.

De l'Esprit et de la Critique littéraire; 2 vol. in-8.°.

Exercices littéraires; 2 vol. in-12.

Choix des Prosateurs français du deuxième ordre; 2 vol. in-12.

M. VACHEROT.

Histoire de l'École d'Alexandrie; 3 vol. in-8.°.

M. CH. VATEL.

Code Pénal bavarois, traduit en français, précédé d'une Introduction historique, et suivi de nombreux rapports et pièces historiques; 1 vol. in-8.°.

LIBRAIRIE DE BERNARD, rue Satory, n.° 9, à Versailles

Histoire des Rues de Versailles, in-8.°, par J.-A LE ROI, Bibliothécaire de la ville de Versailles. — I.er volume contenant le quartier Notre-Dame. — Le second Volume est sous presse.

Versailles, Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, 6, av. de Sceaux.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES,

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

—

TOME CINQUIÈME.

—

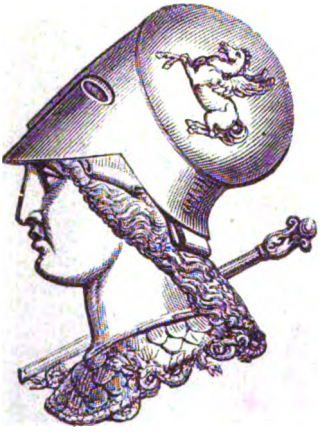

VERSAILLES,

AUG. MONTALANT,
IMPRIMEUR ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
6, Avenue de Sceaux.

P.-F. ÉTIENNE,
LIBRAIRE,
46, Rue de la Paroisse.

1859

Per.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES,

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

—

TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

1844. — IMP. DE AUG. MONTALANT.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES,

DES LETTRES ET DES ARTS

DE SEINE-ET-OISE.

—

TOME CINQUIÈME.

—

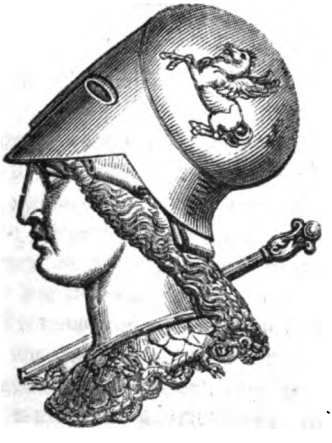

VERSAILLES,

AUG. MONTALANT,
MEMBRE ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
6, Avenue de Sceaux.

P.-F. ÉTIENNE,
LIBRAIRE,
46, Rue de la Paroisse.

1859

Digitized by Google

BODLEIAN
P
8 NOV 1971
LIBRARY

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS
DE SEINE-ET-OISE.

SÉANCE SOLENNELLE DU VENDREDI 17 AVRIL 1857.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. REMILLY,
Maire de Versailles, Président d'honneur.

MESSIEURS,

Quoique l'on dût compter sur sa présence, l'absence de notre très digne et très honoré Préfet ne surprendra cependant personne. Une circonstance connue de chacun l'explique; et l'on sait d'avance que, s'il lui arrive quelquefois, mais à regret, de manquer ici au devoir et à l'honneur de cette présidence, un motif impérieux le retient forcément loin de nous.

Chargé ainsi de le remplacer à l'improviste en quelque sorte, ce m'est du moins une occasion de remercier publiquement cette Société d'une insigne faveur. Elle m'a décerné, dans une de ses dernières séances, la présidence aussi d'honneur. Heureux et confus tout à la fois de cette manifestation inattendue, elle me fait vivement regretter mon peu de titres pour l'obtenir. — Si cependant la Société a pu tenir compte de ma vénération profonde pour la science; — de mon amour ardent, bien que stérile, pour les lettres et les arts; — de ma respectueuse sympathie pour les hommes qui en sont l'honneur, ici comme ailleurs, — et de mon vif désir de les servir, de les seconder en toute circonstance, selon la portée de mes forces, — il

Digitized by Google

ne me reste qu'à accepter l'honneur qu'on m'a fait, qu'à m'incliner, Messieurs, en consacrant devant vous l'expression de ma reconnaissance.

Notre Société, dans cette séance solennelle, a sur-tout un but particulier, un attrait spécial. Les sciences morales, au point de vue théorique, inspirent sans doute un immense intérêt, car elles élucident, elles asseient, elles proclament les principes sur lesquels repose tout ordre social ; mais un philosophe, qui dominait de toute la hauteur de son puissant génie la double sphère intellectuelle et physique, Descartes, disait : « Cent discours ne valent pas une bonne action. » — Oui, s'ils ne sont pas une bonne action eux-mêmes. — Aussi a-t-on voulu ici, sachant comme lui l'insuffisance de la théorie dont elle implique le devoir, — la pratique, la nécessité de témoigner dans cette séance exceptionnelle de la sympathie de chacun, de notre respect, de la reconnaissance de cette Société pour la morale rendue vivante, pour ces nobles créatures qui ont mis instinctivement en pratique le saint devoir du dévoûment à autrui, que préconise la science comme la religion, le dévoûment poussé jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice de soi, jusqu'à la vertu.

Je m'honore, au-delà de toute expression, d'occuper le siége de la présidence dans cette soirée, où une légitime rémunération leur sera accordée par l'éloge public que nous allons entendre, — en même temps qu'un autre tribut sera payé par notre très estimable secrétaire-perpétuel aux hommes studieux, aux savants qui sont ici l'honneur de vos séances, dans le compte-rendu, intéressant toujours, de leurs utiles travaux.

Discours prononcé par M. NORTH PEAT, Président annuel :

MESSIEURS,

IL y a déjà quatre ans, à cette même place que j'ai l'honneur, insigne autant qu'immérité, d'occuper ce soir, dans une solennité toute semblable, devant un auditoire imposant, le même peut-être

Digitized by Google

malheureusement pour moi, une voix puissante non moins que sympathique vous esquissait à grands traits la corrosive influence du roman contemporain. Avec son esprit si facile et si vif, avec sa persuasive éloquence, M. Rigault vous disait l'entraînement de chacun vers ces œuvres pernicieuses. Ce mal qui sévissait alors, pervertissant tous les jours quelque peu du goût national, sévit encore aujourd'hui, et malgré ses adversaires naturels, les moralistes, ne semble pas disposé à borner ses ravages. Ouvrez en effet, rien que pour un moment, je vous en supplie, car je vous veux du bien, quelques-uns des romans du jour. Vous y verrez la féconde et ingénieuse perversité de l'invention le disputer au cynisme du fond et à l'étrangeté plus ou moins réussie de la forme. « Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales », disait la vieille école; la nouvelle vous dira : voici de la boue, voici du sang et voilà des cadavres, beaucoup de cadavres. Dès les premiers feuillets, vous trouverez étalées dans leur hideuse nudité, les plaies les plus secrètes de notre pauvre société humaine. Rien n'est beau que le laid, le laid seul est aimable, pense l'auteur; allez alors jusqu'au bout, si le cœur ne vous manque, et vous aurez en un instant remué l'une après l'autre, toutes les blessures de l'ame et toutes les souillures du corps. L'assassinat, l'inceste, l'adultère sont les éléments obligés, les ornements prévus, les colonnes et les bases de ces sortes d'ouvrages, qu'Alceste aurait trouvés bons, sans les lire peut-être, à mettre au cabinet avec les vers d'Oronte, et que nos génies à la mode, héros, demi-dieux du drame moderne, portent triomphalement et fiscalement sur-tout au cabinet de lecture.

Lawrence Sterne, le plus humoriste de tous les humoristes anglais, disait un jour à une dame qui l'accusait de trop de hardiesse dans ses écrits : « Mon livre, c'est votre enfant que voilà (et il montrait du doigt un gros garçon de trois ans qui se roulait naïvement sur le tapis); il met au jour parfois bien des détails que l'on cache d'ordinaire, mais il le fait honnêtement, en parfaite innocence. » On ne saurait en effet pécher contre la pudeur quand on ne la soupçonne point. Les écrivains de notre époque n'ont pas la naïveté de l'enfance, ils doivent donc à la morale publique compte de leurs pensées et de leurs œuvres. Et cependant, voyez les romanciers modernes! Dans un but incompréhensible, se créant gratuitement

Digitized by Google

une mission inexplicable, ils nous ont traînés sans remords dans les prisons, les bagnes, les égouts, à la morgue, à la grève, à l'enfer, partout enfin où, suivant leur couleur locale, il y a les cris et les malédictions des agonisants, les pleurs et les grincements de dents des damnés.

On s'est souvent étonné de la sauvage avidité des Romains pour les combats de gladiateurs; je ne sais en vérité si nous sommes moins à blâmer pour ce besoin d'émotions fortes, de sensations désagréables que l'on prend à tâche de faire naître en nous et d'entretenir par de monstrueuses conceptions. Comptez les têtes prises de vertige, les pudeurs émoussées, les ames abattues, les cœurs brisés, les familles dans le déshonneur; et dites si nous n'avons pas raison, mille et mille fois raison, de protester, nous aussi, contre ces romans indignes où un sensualisme de mauvais aloi s'exalte dans des pages fiévreuses, où les sentiments les plus purs, les institutions les plus utiles sont sacrifiés aux plaisanteries les plus obscènes et les plus grossières. Mais n'accusons personne, car c'est nous, Messieurs, qui sommes les vrais coupables; tous, plus ou moins, nous sommes la cause et l'origine de cette décadence intellectuelle et morale; tous, en effet, plus ou moins, nous avons contribué à donner la vie à ces œuvres impies, sinon par nos applaudissements, du moins par ce misérable instinct de curiosité qui nous porte à les lire. Il est une faute, je me trompe, c'est un crime que je voulais dire, pour lequel la société n'a pas de châtiment. Je veux parler des excès de la pensée. Ce n'est point un procès de tendance que je veux faire, c'est son fait que je veux dire à toute pensée corrompue et corruptrice, d'autant plus dangereuse que, pour mieux s'insinuer jusqu'à nous, elle se traîne à plat ventre comme un vil reptile, et se cache hypocritement sous des dehors séduisants et trompeurs. Que dirions-nous d'un homme qui saurait et mettrait en œuvre le funeste secret de semer autour de lui le choléra ou la peste? Nous en ferions à coup sûr un objet d'exécration publique. Eh bien! que dirons-nous alors de celui qui s'introduit frauduleusement dans nos demeures, et pénètre au cœur du foyer domestique pour y semer le trouble, et plus tard y faire germer sans doute le crime et la honte?

Hélas! de nos jours, la morale outragée ne se plaint qu'à voix

Digitized by Google

basse ; elle a peur d'un sourire, elle tremble devant le ridicule. Il est plus que jamais à propos de s'écrier avec le fier Romain : O vertu, tu n'es qu'un nom ! Et ce beau nom, ce vieux nom de vertu, savez-vous que de notre temps il faut un grand courage pour le prononcer sérieusement ? Oui, Messieurs, ne vous étonnez pas, c'est bien là ce que je veux dire, c'est toute ma pensée ; de nos jours, pour parler de la vertu en termes honorables et honorés surtout, il faut un grand courage, bien plus de courage qu'il n'en fallait à nos héroïques soldats pour braver les boulets et la mitraille. Regarder la mort en face, sans baisser les yeux, pour des Français belle misère ! mais ce qu'ils n'oseront pas braver, nos vaillants français, calmes et froids, insouciants ou railleurs à la gueule d'un canon qui tonne et foudroie, ce qui leur fera lâcher pied, et bien vite, à nos énergiques Français qui ne savent pas reculer, c'est le ridicule. Et tenez, Messieurs, un scrupule m'arrive. Je ne sais pas en vérité comment j'ai osé entamer un si délicat chapitre, et sans ménager les mots, vous parler en face de cette chose d'autrefois, la vertu ! Il en est plus d'un parmi vous, Athéniens que vous êtes, qui a déjà fredonné *in intimo pectore :* Quand on fut toujours vertueux.....vous savez le reste. Vous le voyez donc bien, j'avais raison, on ne sait plus même aujourd'hui prononcer ce mot des anciens temps. Au fond tous, vous et moi, nous apprécions la chose, mais le mot a fait son temps ; or, nous sommes en France, et nous ne voulons plus du mot...

Ah ! j'en sais bien un qu'on ose dire tout haut, et qui fait, celui-là, battre et vibrer le cœur de la société actuelle ; un mot qui est une puissance, un mot vraiment cabalistique. — Vous l'avez deviné, c'est l'argent ! On peut en parler sans crainte du ridicule ; on n'en parlera jamais assez. Regardez, regardez ces flots pressés que soulèvent les vents de la spéculation et qui roulent vers la Bourse ! Écoutez ce que dit la foule, ô vous, nos vieux et bons maîtres du langage ! Celui-ci dit au voisin : J'ai vingt Nord à 800 ; je les revends à prime, dont 10 francs, au 15 courant, 820 ; si on me la lève, j'ai gagné l'écart, 500. Et le voisin répond : J'ai trois Romaines, vingt Mobiliers, cinq Ardennes, mais ils ne sont pas sur mon bordereau suivant la cote. C'est la faute du départ sans doute, ils étaient plus chers au comptant qu'à fin de mois. Et voilà, ô nos maîtres ! y com-

Digitized by Google

pris l'anglais du turf, ce qu'ils font du français que vous leur avez légué. Oui, la spéculation est le point de mire de l'attention publique; c'est le gouffre qui dévore les petites économies et les grandes fortunes. On nous le dit sur la scène, on nous donne en propre spectacle à nous-mêmes. Nous allons au théâtre, nous applaudissons l'acteur qui, d'après l'antique, se grime avec nos propres traits, nous arrache, plutôt qu'il ne nous l'emprunte, notre propre masque, et nous jetons des bravos et une couronne à l'auteur. Rentrés dans nos demeures, nous brisons avidement la bande du journal du soir, anxieux que nous sommes de savoir si les fonds anglais montent ou baissent, et le lendemain nous retournons à la Bourse.

Ah! nous vivons, Messieurs, dans un siècle où il n'y a plus de poésie. Vertu et poésie, deux mots étranges, deux mots des anciens jours, deux mots déclassés! Et pourtant, c'est si douce chose qu'un peu, rien qu'un peu de poésie! Cela est si bon d'occuper un moment son cœur, quand cela ne servirait qu'à laisser se reposer l'esprit! Où êtes-vous, sonnets, madrigaux, triolets, idylles de nos pères? je ne parle pas des tragédies. Mais où sont les neiges d'antan? Aujourd'hui, chacun a ses affaires et chacun y court. L'intérêt, l'amour du gain, la soif d'une fortune rapide, étouffent la sensibilité native. Il y a bien encore dans les sentiers de la vie des fleurs fraîches et belles, l'honneur de la nature, mais nous n'avons plus le temps de nous baisser pour les cueillir; nous les foulons aux pieds, nous fermons les yeux aux charmes du chemin; nous allons si vite, nous courons, nous volons, le veau d'or nous réclame.

Loin de moi la pensée de maudire l'industrie, les découvertes, les sublimes conquêtes de la science moderne; mais dussé-je être trois et quatre fois ridicule, il faut bien que je le déclare, sans le progrès moral, il n'y a point de progrès intellectuel véritable, c'est-à-dire constant.

L'Angleterre, le pays industriel et commerçant par excellence, semble s'être proposé ce double but du progrès moral et intellectuel. N'allez pas croire, Messieurs, que je veuille, aux dépens de la France, faire un panégyrique exagéré de l'Angleterre. Je sais combien les institutions de ce pays, combien certains usages et certaines lois auraient besoin, pour marcher d'accord avec le siècle, d'une réforme prompte et sévère. Je sais qu'au-dessus de Londres plane

Digitized by Google

sans cesse une rumeur sourde que ne peuvent éteindre ni le roulement des voitures de l'aristocratie, ni le froissement des bank-notes des riches marchands de la Cité. Cette rumeur, c'est la voix de la misère qui s'étouffe, mais ne se perd pas, dans le brouillard froid et humide; mélodie terrible que le vent porte à de nombreux échos, plainte funèbre qui gémit à toute heure, la nuit comme le jour! Mais pourquoi cette misère est-elle, non pas moins dure, mais mieux supportée là-bas qu'ici? Pourquoi l'esprit de révolte n'allume-t-il pas des torches incendiaires? Pourquoi..... C'est qu'au sein des fabriques sans nombre de l'Angleterre, au milieu de ces forges immenses, vit, croît et se développe une idée religieuse fortement exprimée, quoique diversement interprétée, qui sert de frein à la cupidité, qui contient les passions de cette masse prodigieuse d'ouvriers. Il faut que cette idée toute morale soit bien forte, puisque là-bas dans une touchante abnégation du moi, dominés par une pensée dont ils ne se rendent peut-être pas un compte exact, ils consentent à s'appeler des bras, *arms;* des mains, *hands;* tandis que les patrons se nomment eux-mêmes *heads*, des têtes! En Angleterre, l'opinion est absolue et despote; elle frappe d'anathème quiconque ose mettre en péril une des idées qu'elle considère comme propriété nationale. Jamais vous ne la verrez consacrer la réputation d'un auteur qui aura blessé le pays dans ses lois ou ses usages. Aussi le roman qui, en France, n'est destiné qu'à soulever et nourrir les passions les plus mauvaises, à propager les doctrines les plus pernicieuses, à miner sourdement les bases de la société, le roman, dis-je, a servi, en Angleterre, de levier aux idées saines et aux intentions pures. En Angleterre, le roman est une puissance; en France, c'est une distraction. Aucun pays, la France exceptée, n'a produit plus de romans que l'Angleterre. Nous en trouvons pour tous les goûts, pour toutes les situations de la vie, pour tous les âges, pour toutes les croyances politiques, pour la foi et la forme religieuses. Il est même, parmi les autres, un roman d'une nature tout-à-fait particulière, et qui, pendant longtemps, a été fort à la mode de l'autre côté du détroit; c'est le roman féerie. La littérature féerie, dont chaque pays a produit plus ou moins d'enthousiastes, est maintenant presque partout tombée en décadence. Elle avait cependant ses charmes et son utilité, et, pour ma part, je

Digitized by Google

ne crains pas de l'avouer, je la regrette. Nous demandons généralement au mensonge nos plus doux plaisirs. L'illusion nous séduit, la fable nous distrait. Nous aimons à traîner jusqu'à la dernière heure la chaîne des fictions qui s'attache à notre berceau. Tous, les plus sérieux d'entre nous, comme les plus distraits ou les plus frivoles, alors que, les pieds sur les chenets ou tisonnant à l'âtre qui pétille, nous revoyons dans les étincelles qui jaillissent et voltigent, les feux-follets de notre enfance, nous goûtons des jouissances ineffables, nous revivons la vie passée, nous nous redisons à nous-mêmes les contes bleus dont nous berçait notre mère ; notre mère ! la divinité du foyer, l'ange tutélaire de la famille ! Nous avons commencé par laisser flotter notre esprit sur les flammes capricieuses, nous l'avons laissé courir follement sur leurs arabesques sans nombre, puis, avec un retour des joies du premier âge, nous nous sommes redit tout bas *Peau d'Ane* et le *Petit-Poucet*, et tout doucement, sur une pente insensible, nous nous laissons dériver à toutes les exquises délicatesses du cœur, à la famille, et, je veux le répéter, à la mère, premier mot qu'on a bégayé, tout enfant, comme une caresse, dernier mot qu'on prononcera, vieillard, comme une prière! Penser en un tel moment à sa mère, c'est sentir deux fois la douleur de l'avoir perdue, ou le bonheur de la posséder encore. En vérité, cette minute dans le passé n'est qu'une minute, mais quelle minute délicieuse ! Les yeux se mouillent de douces larmes, de ces larmes qu'on ne montre pas au prochain, qu'on garde précieusement pour soi, en égoïste, et qui font tant de bien au cœur ! Qu'on apprenne à cette heure que le 3 p. °/₀ est en hausse, ma foi, tant mieux pour lui, mais pour cette minute il aura tort. Qu'est-ce que cela peut lui faire d'ailleurs d'avoir tort une minute ? il a tant de fois raison quand il est en hausse ! Mais notre rêve les yeux ouverts n'est pas fini. La pensée humaine est inconstante; elle va si vite ! Sortant du passé, du présent, elle se plonge volontiers dans un avenir qu'elle taille à sa fantaisie; elle se crée un monde idéal. Les contes bleus des jours passés ne suffisent plus, l'imagination en improvise de nouveaux, elle élève des échafaudages gigantesques, elle se bâtit des édifices merveilleux qui s'écroulent au moindre morceau de braise enflammée qui s'échappe du foyer. Oui, oui, qu'on l'avoue ou non, tous, jeunes et vieux, petits et grands, nous en te-

Digitized by Google

nons pour le fantastique, et notre imagination, le jour ou la nuit, qu'elle dorme ou qu'elle veille, n'en est pas moins active. Cette folle du logis, notre meilleure amie à tout prendre, est toujours prête à nous entraîner vers ces routes inconnnes où l'ame jouit par avance des délices de l'avenir; révélations intérieures, harmonies suaves et sublimes dont nous avons tous la conscience sans en saisir les rapports. Mais ce n'est pas seulement l'imagination qui nous conduit vers ces innocents mensonges; nos sens ont souvent été la cause principale de nos erreurs; il me serait facile de le démontrer par plusieurs exemples. Je n'en citerai qu'un seul pris au hasard : Nous avons tous, ou presque tous, entendu parler du Brocken, cette énorme montagne de la chaîne pittoresque du Hartz. Dès les époques les plus reculées, le Brocken a été le théâtre du merveilleux. C'est là que, chevauchant sur le traditionnel balai, se donnaient rendez-vous pour le sabbat toutes les sorcières de l'Allemagne. Eh bien! le gigantesque spectre qui hante ces hauts pics au lever du soleil, et qu'on idolâtrait autrefois d'un culte superstitieux, n'est plus, merveille déchue, qu'un phénomène d'optique produit par l'ombre de l'observateur projetée sur le nuage.

Comme il est dans notre nature d'ajouter foi aux choses les plus surnaturelles, les hommes ont souvent exagéré les actions et les hauts faits de leurs ancêtres, et ont ainsi élevé au rang des dieux de simples créatures humaines. Telle est l'origine de la mythologie. Nous ne pouvons douter que le siége de Troie n'ait eu lieu réellement, mais nous ne pouvons admettre que le récit d'Homère soit de tout point exact. Je veux bien croire qu'Achille et Hector se soient livré bataille; mais quand on m'apprend qu'une déesse se présenta devant l'un de ces guerriers, sous la figure de Déiphobe, je deviens incrédule, et, sans être un Jupiter, je fais sortir la déesse du cerveau du poète.

Qui oserait nier cependant tout le charme de la littérature à laquelle ces idées extravagantes ont donné naissance. Le puissant fils de Saturne rassemble les nuages et lance la foudre au milieu des mortels. Apollon joue si divinement de la lyre, qu'en l'écoutant les cieux tressaillent d'émotion. L'adorable Vénus séduit les hommes par ses grâces enchanteresses. Atlas porte le ciel sur ses épaules. Pan, avec sa cour de faunes et de satyres, danse sous les épais

Digitized by Google

feuillages d'un bois mystérieux. Combien tous ses personnages plaisent à notre esprit! Le séjour des bienheureux, le jardin des Hespérides, le royaume souterrain de Pluton, les cavernes des Cyclopes, ces labyrinthes distribués en autant d'appartements qu'il y avait de mois dans l'année, en un mot ces mille et une fictions mythologiques n'ont-elles pas toutes contribué à donner un vigoureux essor à notre imagination?

Walter Scott, messieurs, a dit, avec raison, que l'on pourrait écrire tout un volume sur l'origine des fictions populaires, et sur leur transmission d'âge en âge, et de pays en pays. On verrait alors que la mythologie d'une époque s'est intercalée dans les romans d'un autre temps, et que ces derniers se sont eux-mêmes plus tard transformés en contes de fées. Les Nymphes et les Dryades de l'antiquité classique ne sont pas, on le sait, sans ressemblance avec les fées des temps modernes. J'en citerai une preuve entre mille : Un commentateur d'Apollonius le rhodien raconte qu'un certain Rhœcus ayant remarqué un vieux chêne qui menaçait de s'écrouler, ordonna qu'il fût redressé et soutenu. Une nymphe habitait cet arbre. Elle apparut aux yeux de Rhœcus pour le remercier, et lui promit d'exaucer le premier de ses vœux. La nymphe était belle, elle avait une jolie taille, de beaux yeux et une chevelure abondante. Rhœcus en devint naturellement amoureux et demanda, pour toute faveur, qu'il lui fût permis de l'aimer. La nymphe y consentit, et bientôt elle envoya une abeille le prévenir qu'elle était prête à le recevoir. Malheureusement, l'abeille arriva à un moment où Rhœcus occupé ne voulait pas être dérangé. Fatigué du bourdonnement de l'insecte, sans comprendre son langage, sans vouloir l'admettre au moins par galanterie, il la chassa pour s'en débarrasser. La nymphe irritée de l'accueil fait à son messager, se vengea en privant Rhœcus de la vue.

Ainsi donc, on le voit, de la mythologie à la féerie il n'y a qu'un pas.

En Angleterre, les fées, les magiciens et les sorciers datent de l'époque la plus reculée. Chaucer, dans un conte intitulé : *Wif of Bathe*, nous dit : qu'au bon vieux temps du roi Arthur, le territoire anglais en était tout peuplé. Merlin, cet enchanteur né du commerce du ciel et de l'enfer, est, on le sait, d'origine bretonne. De vieilles

Digitized by Google

chroniques rapportent que ce fut lui qui transporta, d'Irlande en Angleterre, ces énormes rochers qui s'élèvent près de Salisbury et qu'on appelle *Stone Henge*. Dans le pays de Galles, auprès d'une montagne nommée *Montagne de Merlin*, se trouve une cave immense dont l'ouverture, visible à distance, devient invisible à mesure qu'on s'en approche. D'après une tradition, c'est dans cette grotte que sont enterrés les restes du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde. De nos jours encore, la roche aux fées, la grotte aux fées, et la fontaine aux fées ne sont point rares en Angleterre, particulièrement dans l'Oxfordshire, le Wilshire, et le Cambridgeshire.

Cette croyance aux fées était tellement enracinée dans l'esprit de peuple, que le christianisme, en l'éclairant de sa lumière, ne put parvenir à la détruire complètement. Nous en retrouvons, presque à chaque instant, l'influence et les traces dans la littérature du pays. Le roi Jacques I.er a laissé, sous forme de dialogue, un ouvrage d'autant plus curieux que, de nos jours, il est devenu très rare. Il s'attache à y démontrer l'existence des démons, des sorciers et des enchanteurs, en qui il avait lui-même entièrement foi. Il ne faut pas, Messieurs, vous aviser de trouver ridicules les bonnes gens du ce temps-là, parce qu'ils acceptaient de si naïves croyances. Notre dix-neuvième siècle, le siècle des lumières, cela va sans dire, n'est-ce pas? c'est le nôtre, a bien ses tables tournantes et parlantes, ses mediums, ses esprits. Certes on lit d'étranges choses dans le livre du roi Jacques, mais on en dit, notez que je n'assure pas qu'on en voit, je ne veux pas me compromettre, de bien plus étranges encore par le fantastique qui court. Même sous le règne de Charles II, d'après l'historien Schaw, les principales villes de la Grande-Bretagne se vantaient de posséder un cercle de fées. On parlait d'apparitions comme d'une chose tout-à-fait naturelle, on croyait à la sorcellerie, et les superstitions les plus étranges étaient en cours.

Les fées de l'Angleterre avaient le privilége, caractéristique de la profession d'ailleurs, de se métamorphoser et de prendre à plaisir la forme qui leur convenait le plus. On en trouvait quelques-unes au caractère aimable, joyeux, et bienveillant; d'autres, au contraire, de celles que les rois et les reines oublient toujours de convier à la naissance des enfants, et qui, méchantes et vindicatives, arrivent

Digitized by Google

toujours avec quelque fâcheux correctif au présent de leurs compagnes. Elles étaient toutes dirigées par un roi et une reine que Shakespeare, dans son *Songe d'une Nuit d'Été*, a immortalisés sous les noms d'Oberon et de Titania. Elles se rassemblaient dans les lieux les plus isolés, sous les bocages les plus touffus, et l'on pouvait les voir la nuit dansant gaîment, au clair de la lune, leurs rondes aériennes. Mais malheur au voyageur égaré, aux curieux ou aux indiscrets qui troublaient la compagnie. Ils échappaient difficilement au ressentiment des sorcières. Parmi les innombrables fées de l'Angleterre, Puck ou Robin Goodfellow, Robin le bon diable, mérite une mention toute particulière. C'est le prince des sylphes. Au temps de Ben Johnson et même bien avant cette époque, l'on redoutait beaucoup ce bon petit génie. Quelques-uns croyaient qu'il n'était autre que Satan en personne. Sa puissance de locomotion laisse loin derrière elle les fameuses bottes de sept lieues ; car, s'il faut en croire la chanson, Puck pouvait, en moins de quarante minutes tracer un cercle autour de la terre, *put a girdle round about the earth in forty minutes*. Il habitait généralement les pans couverts de suie de la cheminée, et les fentes de la muraille, à côté de la cellule harmonieuse du grillon. Non moins aimable et complaisant que le lutin allemand Herdekind qui, pendant trente ans, épluche les légumes du dîner de son évêque, Puck se chargeait, lui aussi, des plus humbles soins de la maison. Il gardait les troupeaux, et glanait les épis oubliés dans les champs. Les tours qu'il prenait plaisir à jouer aux bons habitants des campagnes, n'étaient, après tout, que des farces innocentes. Ainsi, nous le voyons traire le lait des vaches, chatouiller le nez des paysans endormis, égarer les voyageurs dans leur route, et se transformer en cheval, en bœuf ou en âne selon les circonstances. Il aimait aussi à s'introduire furtivement le soir dans les chaumières, à éteindre les lumières, et à dérober de doux baisers aux belles jeunes filles assises autour du foyer :

And out the candles I do blow,
The maids I Kiss.
They shriek : Who's this?
I answer nought but ho, ho, ho.

Si nous jetons, Messieurs, un regard sur la littérature fantastique de la Grande-Bretagne, nous y découvrirons de précieux trésors. Ce

Digitized by Google

serait abuser de votre attention que de vous en faire ici l'énumération complète; d'ailleurs mes forces ne me le permettraient point. Laissez-moi toutefois essayer de vous en signaler rapidement quelques-uns.

En première ligne, du moins, par ordre de date, je citerai les *Contes de Canterbury* qui ont assuré l'immortalité au nom de Chaucer. Cet ouvrage, où se trouve un mélange singulier de fables orientales et de légendes du moyen-âge, se compose d'une série d'histoires racontées par des pèlerins dans le but de se distraire d'un long voyage qu'ils font ensemble suivant la coutume. Ces contes, qui sont pleins d'enjouement et de naïveté, montrent une imagination riante et féconde, mais capricieuse, procédant par bonds, très peu réglée en un mot.

La *Reine des Fées* du poète Spenser est une allégorie fort ingénieuse, qui obtint un grand succès lors de son apparition en 1590 et qui, de nos jours encore, est considérée comme l'un des monuments les plus curieux de la littérature anglaise. Ce poème, divisé en plusieurs chants, renferme le récit d'un chevalier vertueux, le prince Arthur, qui en rêve aperçoit la reine des fées Gloriana; en devient électriquement amoureux, et marche à la conquête de ses bonnes grâces, en livrant différents combats aux vices ses adversaires. Je dois ajouter que, suivant quelques commentateurs, ce prince n'est autre que sir Philip Sydney, et Gloriana la reine Elisabeth.

Le poème de John Chalkhill intitulé : *Thealma et Clearchus*, qui chante d'une manière fort pittoresque l'âge d'or et tous ses charmes, mérite également de se ranger parmi les bonnes productions de la littérature qui nous occupe. *La Sorcière de l'Atlas*, que nous devons au poète Shelley; *la Sorcière de Berkeley*, ballade des plus émouvantes où Southey a déployé toute la vigueur de son style et toute la puissance de son imagination; enfin *l'ancien Matelot* et le *Christabel* du lakiste Coleridge, tels sont quelques-uns des meilleurs poèmes que la féerie a inspirés aux auteurs anglais.

Si, maintenant, nous passons aux romans, j'aurai à vous rappeler, Messieurs, l'immortel ouvrage de Jonathan Swift, *le fameux Gulliver*, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir déjà. J'aurais à vous rappeler aussi les histoires terribles de mistress Radcliff; les *Hommes volants, Flying men*, de Wilkins, qui présentent à l'imagina-

Digitized by Google

tion tant de tableaux gracieux et bizarres; *le Château d'Otrante* d'Horace Walpole, avec son gigantesque spectre d'Alphonse, son portrait vivant et marchant de l'ancêtre de Manfred, et tant d'autres merveilleuses apparitions. J'aurais à vous rappeler enfin *The old English Baron, l'ancien baron anglais*, qui a fait la réputation de Miss Clara Reeve, et qui, d'après l'aveu même de l'auteur, n'est qu'un descendant littéraire du *Château d'Otrante*. Je n'en finirais point, Messieurs, s'il me fallait nommer tous les livres de ce genre. D'ailleurs je suis obligé d'être bref, car j'ai à vous parler encore de l'Irlande et de l'Ecosse, deux pays qu'on peut considérer comme la terre classique, nourricière par excellence des légendes et des contes.

Les superstitions irlandaises ont toujours été plus nombreuses et, gloire qui n'est pas sans mérite, plus excentriques que celles de l'Angleterre. Dans la verte Erin la croyance aux fées est partout répandue. Ces fées habitent des buissons sacrés. Si quelque propriétaire incrédule se permettait aujourd'hui de raser un de ces bosquets, il risquerait fort de voir ses tenanciers prendre en mauvaise part un pareil sacrilége. L'influence, souvent maligne, de ces divinités effraie beaucoup le pauvre Irlandais, qui, pour s'en garantir, porte au cou des amulettes et cloue à l'entrée de sa demeure un vieux fer d'âne..... L'une des fées les plus célèbres est connue sous le nom de Phooka. Son humeur est gaie et bouffonne, mais ses dehors sont assurément peu séduisants. La tradition nous la représente, en effet, avec un œil au milieu du front, à l'instar de ce fameux nègre de *Sinbad le marin*. Un œil au milieu du front, c'est là un accessoire indispensable pour un cyclope, peu gracieux pour une fée. Phooka est généralement mal disposée envers les hommes, elle les attaque sur les routes écartées, pendant les nuits les plus sombres et aux heures les plus indues. On lui reconnaît un ricanement diabolique et un sourire infernal qui magnétise peu à peu la victime. Après l'avoir longtemps tourmenté, elle saute sur le dos du malheureux qu'elle poursuit, et se maintient ainsi en selle, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé de fatigue et de terreur.

Un lutin d'une nature différente c'est *Shefro*. Il passe sa vie dans les caves, s'introduisant furtivement dans les barils de vin, et en vidant le contenu. Il a une prédilection toute particulière pour le

Digitized by Google

vieux Porto et le Madère sec. Si cette qualité suffisait, il y aurait encore des lutins de nos jours; mais Shefro n'a pas que cette vertu d'être ivrogne; il est encore, par supplément, vaurien, paresseux, vivant aux crochets du voisin, au demeurant le meilleur fils du monde.

Le *Banshee* est un génie de l'air. Son privilége est d'annoncer la mort. Chaque fois qu'un Irlandais sent approcher sa dernière heure, ses amis et ses parents entendent autour de la cabane des cris, des gémissements et des battements d'aile : c'est le *Banshee* qui guette le dernier souffle du mourant pour s'emparer de sa proie.

Une superstition plus agréable, mais qui est loin d'être originale ou neuve, c'est celle de la Sirène. La Sirène hante encore les côtes de l'Irlande. Entourée de ses longues tresses, on la voit de temps en temps jaillir de la surface, chantant ses mélodies suaves et touchantes, et demandant aux hommes cette sympathie, cet amour qu'elle ne saurait trouver dans les profondeurs de la mer. S'il faut en croire une vieille légende, le jeune lord Dunkeron, moins prudent et moins insensible qu'Ulysse, se laissa séduire par les attraits d'une de ces filles de l'Océan, et disparut à jamais après elle.

Toutes ces croyances, qui sont encore en honneur dans l'île aux vertes collines, ont naturellement donné naissance à une foule d'écrits intéressants et curieux. Un des contes les plus amusants peut-être de l'Irlande, c'est celui du *Voyage à la lune* de Daniel O'Rourke. Il n'est pas sans ressemblance, je le sais, avec l'histoire de Sinbad le marin, celle du baron Munchausen, et celle de Hans Pfaal. Mais j'ose assurer qu'il est plus humoristique. Son attrait principal consiste dans la manière absurde au moyen de laquelle le voyageur aplanit les difficultés les plus grandes, et surmonte les obstacles les plus insurmontables. Il s'agit d'un pauvre paysan, un fils de Shefro, bien sûr, n'ayant d'autre défaut qu'un penchant trop vif pour les joies du cabaret. Un jour, après avoir vidé un généreux flacon du whiskey national, Daniel, c'est le nom de notre héros, s'achemine vers la vallée où l'attend sa femme. C'est le jour de la fête de la Sainte-Vierge. Le ciel resplendit d'étoiles. Daniel fait le signe de la croix, et comme il a bu quelques gouttes de trop, il trébuche et tombe dans une mare. Alors, surviennent les événements prodigieux dont on parlera longtemps encore dans les veillées d'Irlande. Un aigle

Digitized by Google

d'une dimension énorme vient s'abattre auprès de Dan, et lui offre de le tirer d'embarras. Dan accepte avec empressement, et monte aussitôt à califourchon sur cet oiseau royal qui le mène droit à la lune. L'aigle l'invite alors à s'emparer d'une serpette plantée fort à propos, mais je ne sais trop comment, au milieu de la masse opaque. Dan hésite tout naturellement, on se troublerait à moins; mais, forcé d'obéir, il s'y cramponne le mieux qu'il peut, et se hisse fort adroitement, ma foi, sur le globe lumineux, qu'il serre entre les deux genoux, et où il se maintient au moyen de la serpette. Le malicieux oiseau se sauve alors à tire d'aile, abandonnant notre voyageur dans une position qu'il est plus facile de concevoir que de décrire. Un habitant de la lune arrive armé d'un énorme coutelas, et voyant notre aventurier à cheval sur sa planète, il l'invite à décamper. Sur le refus de Dan il coupe en deux le manche de la serpette. Le pauvre Irlandais dégringole la tête en bas, et roule dans l'espace avec la rapidité de l'éclair. Heureusement pour lui, la lune n'est située qu'à 91,450 lieues de la terre, de telle sorte qu'il tombe sans éprouver la plus légère contusion, au milieu d'une troupe d'oies sauvages. Dan en saisit une par la patte, et l'engage poliment à le transporter dans sa cabane. L'oie se rend à ses sollicitations et l'emporte comme un hanneton suspendu au bout d'un fil, de montagne en montagne, de plaine en plaine, jusqu'aux bords de la mer.

— Où allons-nous? s'écrie Dan avec anxiété.

— En Arabie, répond l'oie.

Frappé de terreur, Dan qui n'est pas préparé pour un si long voyage, lâche la patte du volatile et tombe tête baissée au milieu des vagues de la mer. La fraîcheur de l'eau le saisit et..... il se réveille, car c'était un rêve, et il entend une voix qui crie : « Tu ne te corrigeras donc jamais, misérable ivrogne ! » C'était sa bonne femme Judith qui l'apostrophait ainsi, et lui jetait un seau d'eau sur le corps, pour laver la boue dans laquelle il avait mollement cuvé son whiskey.

L'Écosse a toujours été un terrain singulièrement fertile et merveilleusement approprié à la littérature fantastique. Je voudrais, Messieurs, vous signaler ce soir les innombrables légendes qui fourmillent chez ce peuple superstitieux. Le temps ne me le permet point. D'ailleurs, Walter Scott, dans ses *Lettres sur la Démonologie*

Digitized by Google

et la Sorcellerie, vous a parfaitement renseignés sur les hauts faits et les prouesses des fées et des revenants de la Calédonie.

C'est à un charmant écrivain, à Robert Burns, le Shakespeare de l'Écosse, que nous devons l'une des descriptions les plus vives et les plus animées du sabbat des sorciers : je veux parler du conte intitulé : *Tam o'shanter.* Ce Tam o'shanter est un fainéant, un polisson, un ivrogne, qui, du reste n'a qu'un défaut, celui de ne pas écouter les sages préceptes de Catherine sa femme bien aimée. Elle lui a prédit qu'un jour ou l'autre il se noierait dans la rivière, ou qu'il tomberait entre les mains de quelques sorcières de la vieille église d'Alloway. Tam n'en a pas tenu compte, et en cela il a agi comme la plupart des maris. M. de Wailly nous le dit avec une scrupuleuse exactitude :

> Ah ! mon cœur saigne à penser, chères dames,
> Aux doux avis si sages et si longs,
> Qu'en vrais ingrats, hélas ! nous méprisons,
> Par ce seul fait qu'ils viennent de nos femmes.

Or donc, un soir, Tam, après avoir achevé son marché, s'était attablé dans une auberge, en face de plusieurs pots d'une bière mousseuse qui se laissait boire divinement (*that drank divinely*). Mais hélas ! toute joie ici-bas dure si peu ! Tam est marié, il faut retourner chez sa femme. Il se met donc en route. La nuit est affreuse. Le vent, en soufflant, fait tressaillir les arbres. Le tonnerre gronde. Les éclairs sillonnent la nue, et la pluie tombe à torrents. Tout-à-coup Tam s'arrête immobile de terreur, il pâlit, les cheveux se dressent sur sa tête. Au milieu d'un paysage sinistre, entre de grands rochers couverts de spectres et de montagnes qui vomissent des flammes, il vient d'apercevoir en effet toutes les sorcières de l'Écosse se livrant à une gigue échevelée. Satan lui-même, le vieux Nick, sous la forme d'un chien, leur sert d'orchestre. Il joue du chalumeau, et à mesure qu'il souffle dans cet instrument l'on en voit s'échapper une à une les ames qu'il y tient captives. Partout sont couchés des cadavres en dissolution, et des squelettes de tout rang, de tout sexe et de tout âge, plus nombreux que les épis qu'on vient de moissonner.

Digitized by Google

Tandis que Tam regardait, l'œil stupide,
La fête allait furibonde et rapide ;
Le vieux flûteur à plus grand bruit soufflait,
D'un pied plus prompt la danse s'envolait ;
Chaque commère à l'entour de l'église
Si bien tournait, passait et repassait
Que de sueur fumante, elle lançait
Tous ses haillons, et restait en chemise.

C'est alors que Tam sent sa tête s'égarer, c'est alors qu'il perd la raison et qu'il s'écrie, very shocking indeed, *bravo les chemises courtes ! Well done cutty sark !*

A peine a-t-il prononcé ces graves paroles, que le sabbat tout entier se met à sa poursuite. Mais Tam est monté sur Meg, sa bonne jument grise, il la fouette à coups redoublés. Meg prend le galop, fend l'air, et en dépit des démons qui se cramponnent à sa queue, elle franchit l'espace, rapide comme l'hirondelle.

Son élan met son maître en sûreté.
Oui — mais sa queue est laissée en arrière,
Et du croupion que tenait la sorcière
Le tronc à peine à Maggie est resté (1).

Tel est, à peu près du moins, le résumé de ce petit conte plein de naïveté et d'*humour*, et dont plusieurs passages pourraient être, sans trop d'injustice, comparés à certaines scènes de Shakespeare.

Robert Burns nous a également laissé d'autres petits poèmes du même genre, non moins remarquables, parmi lesquels je nommerai *Death and D.r Hornbook*, la mort et le D.r Hornbook, ainsi que l'épître au Diable, *address to the de'il.*

A côté de ce poète charmant qui a su donner à ses chansons le coloris vigoureux et frais des anciennes ballades, nous devons placer James Hogg, plus connu sous le nom de berger d'Ettrick. Après avoir passé sa jeunesse au milieu des vertes prairies où il menait paître ses troupeaux, James Hogg sentit tout-à-coup naître en lui le feu sacré, et il se mit à écrire. Encouragé par le succès qu'obtinrent ses premiers essais, il abandonna la solitude et ses brebis pour venir à Edimbourg. Il aimait par-dessus tout les contes de fées.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1837.

Digitized by Google

Il prenait plaisir à laisser errer sa pensée dans un vague mystérieux, à fuir la terre comme on quitte une fête tumultueuse et désordonnée. Il aimait enfin à donner, dans les régions de l'espace, complet essor à son imagination. *Bony Kilmenny* est un des récits les plus poétiques que nous possédions comme féerie. Le poète y a parfaitement décrit l'amour de la patrie, et ce mal touchant qu'on appelle nostalgie. Bony Kilmenny est une jeune fille belle et pure comme un ange. Sa taille est si fine qu'on pourrait aisément l'emprisonner dans le bracelet d'un enfant, et ses pieds sont chaussés dans des pantoufles si petites que nous aurions peine à y enfoncer deux de nos doigts. Elles sont encore plus petites, je pense, que celles de notre Cendrillon. Cette créature frêle, délicate et mignonne s'endort un jour sous un bosquet bien vert, et pendant son sommeil, des fées la transportent dans des régions inconnues. Là, elles l'entourent et l'accablent de prévenances. Elles sont tellement éprises des charmes de la douce Kilmenny qu'elles la plongent dans une rivière qui, à l'instar de la fontaine de Jouvence, jouit du privilége de préserver éternellement la jeunesse et la beauté. Les bonnes fées font ensuite voyager leur jolie protégée de contrée en contrée pendant sept années consécutives. Au bout de ces sept années, elles arrivent dans un endroit dont le paysage ravissant rappelle à Kilmenny celui du beau pays de sa naissance. Kilmenny devient triste et rêveuse; elle veut revoir ce petit coin de terre où elle a beaucoup souffert parce qu'elle y a beaucoup aimé; où elle a laissé tout son cœur parce qu'elle y a passé toute son enfance! Je le répète, ce poème est ravissant.

Les Pélerins du Soleil, *Pilgrims of the Sun,* du même auteur, sont également une charmante histoire. Mais le sujet, malheureusement, offre trop de ressemblance avec le *Ciel et Terre*, de Byron, et les *Amours des Anges,* de Thomas Moor.

Walter Scott n'a pas dédaigné davantage, vous le savez, le merveilleux et le fantastique. Il y a toujours, dans ses romans, place pour les excentricités de l'imagination. Nous en avons presque fini, messieurs, avec les sylphes, les fées et les sorciers. Ils ne sauraient plus, en effet, dans le roman contemporain, exciter le moindre intérêt. La raison en est facile à comprendre. Quelque surprenantes, quelque étonnantes et prodigieuses qu'aient été les conceptions bizarres de nos ancêtres, le progrès des sciences, les découvertes

Digitized by Google

modernes, les innombrables merveilles de l'industrie les ont complétement éclipsées. On peut le dire hardiment, le fantastique des siècles passés s'est de nos jours métamorphosé en réalité. Nous savons maintenant qu'il y a quelque chose de plus surprenant et de plus audacieux que notre imagination; ce quelque chose, c'est le génie de l'homme, ou si vous le préférez, messieurs, c'est le souffle de Dieu! Ce serait un ouvrage bien curieux et bien intéressant, que celui qui s'attacherait à nous retracer tout ce qu'il y a eu de vérité dans les erreurs d'autrefois! Dans ces mondes enchantés, dans ces pays de chimères, où nos pères aimaient à transporter leur pensée, que de faits impossibles et absurdes alors, se sont accomplis depuis! Vous vous rappelez, Messieurs, la légende d'Alexandre qui, léguée aux Trouvères par l'antiquité, finit enfin par prendre, sous la main de Lambert de Châteaudun et d'Alexandre de Bernai, une forme imposante. Eh bien! dans ce poème du XII.e siècle, je lis que le héros macédonien s'élança dans les airs et que, protégé par une cloche de cristal, il descendit ensuite dans les profondeurs de la mer. L'aérostat et la cloche à plongeur n'ont-ils pas réalisé ce que l'antiquité n'avait entrevu que comme de simples fables?..... Ah! Messieurs, si dans notre première enfance, sous la forme d'un conte des *Mille et une Nuits*, l'on nous eût dit que le soleil serait un jour un grand artiste; si l'on nous eût dit qu'au moyen d'un fil métallique, l'Angleterre et la France pourraient se tâter le pouls et se parler à l'oreille, et que les voitures marcheraient sans chevaux; si l'on nous eût dit qu'en respirant un mystérieux liquide le couteau du chirurgien serait pour nous sans douleur; si, enfin, promenant notre jeune curiosité au milieu d'un palais de cristal, l'on nous eût parlé de ces immenses machines qui mettent en mouvement tout un monde de roues, de poulies et d'engrenages pour suppléer au besoin la force de l'homme, qui de nous n'eût éprouvé un étonnement, un ravissement plus grand encore que celui que nous avons tous ressenti à la lecture des contes de *Ma Mère l'Oie!*

J'ai dit qu'en Angleterre, les fées ne figuraient plus guère dans les romans. Il ne faudrait pas en conclure cependant que les fées soient tout-à-fait mortes. Il n'en est rien, Dieu merci; elles vivent encore. Mais elles sont revenues à leur véritable destination; elles se sont réfugiées dans ces milliers de contes charmants destinés à

Digitized by Google

l'enfance, et qu'en Angleterre l'on a surnommés *Contes de la Nourrice,* Nursery Tales.

Sourira qui voudra des contes de fées, je les aime de toute la poésie de mes premiers souvenirs. Je les considère en outre comme un excellent moyen d'éducation, comme un levier destiné à soulever les jeunes intelligences. Certes, je ne désire point que l'on entretienne les petits garçons de démons hideux, de sorciers ou de sorcières, de revenants ou d'anthropophages. Mais dussé-je, messieurs, passer à vos yeux pour un grand enfant, j'avoue que j'aime ces fées qui se laissent traîner dans une coquille de noix attelée de scarabées verts, ou dans un carrosse d'écorce de potiron tiré par des rats harnachés en toiles d'araignées. J'avoue également que j'ai une prédilection toute particulière pour ces Péris qui vivent dans les mille rayons de l'arc-en-ciel, et se nourrissent du parfum des fleurs. Et j'aime autant la tante Tirelire, la petite bergère du pays de Patapon, et la poule qui pond des œufs d'or, que le soleil qui s'appelle Apollon, et ce glouton de Saturne qui, en les avalant bêtement, prend des pierres de taille pour de la chair délicate d'enfants nouveau-nés. Quand je lis l'histoire de *John Gilpin*, celle de *Tom Pouce,* celle de *Jacques le tueur de Géants,* dont les terribles paroles : *Fe-Faw-Fum, I smell the blood of an Englishman,* sont dans la mémoire de tous; quand je lis *Whittington et son Chat,* et tous ces délicieux petits livres dont la simplicité n'est jamais vulgaire, dont le langage est toujours pur, et où l'auteur sait s'oublier lui-même pour ne songer qu'à ses jeunes lecteurs, j'éprouve, je l'avoue, ce plaisir extrême qu'aurait pris ce bon La Fontaine si *Peau-d'Ane* lui eût été conté.

Les Anglais, malgré leur flegme caractéristique, leur froideur instinctive et leur insensibilité, plus apparente que réelle, ont en eux une poésie que nous ne leur supposons pas d'ordinaire. La Bible, qui est leur livre de tous les jours, leur *vade mecum,* pour ainsi dire, et sans laquelle ils ne sauraient être comfortablement chez eux, *at home;* la Bible, ce premier, ce précieux souvenir qu'ils portent partout dans leurs voyages et dont ils ne se séparent qu'à la mort, la Bible leur prête naturellement ses images orientales, son langage hardi et métaphorique. Dès l'âge le plus tendre, l'imagination des Anglais s'exalte à la lecture des saintes légendes de ce livre de Dieu, leur esprit se nourrit des merveilles de l'Apocalypse, et

Digitized by Google

plus tard, dans la vie, ils prennent plaisir à mettre au cœur des enfants ces mêmes croyances qui ont bercé leur jeunesse. — Causez, pour un instant seulement avec quelques-unes de ces charmantes *babies*, ou blondes fillettes de la pâle Albion qui surpassent en beauté les ravissantes peintures de Reynolds, demandez-leur ce qu'elles ont appris depuis qu'elles sont au monde, et aussitôt vous les entendrez, avec une grâce enfantine, vous débiter le chapitre de leurs idées naïves. Elles vous diront avec Milton, le poète chrétien par excellence, que l'air est peuplé de milliers d'êtres invisibles :

Thousands of beings breathe in the world unseen.

Elles vous diront qu'elles veulent être bonnes et sages pour aller au Paradis, dans ce lieu de délices où les fleurs ne se fanent point, où l'on joue des jeux qui ne fatiguent jamais; elles vous diront que des anges veillent sur elles, et portent leurs ames comme les mères portent les petits enfants. Ah! Messieurs, en face de ces babils ingénus, qui donc oserait penser qu'on a faussé le jugement de ces êtres naïfs? Non certes, leurs idées, si erronées qu'elles puissent être, ne sauraient avoir aucune influence mauvaise sur ces enfants; elles font naître au contraire une simplicité touchante, une exaltation candide, un amour du merveilleux qui ne s'éteindra que trop tôt sous le poids des réalités de la vie. Hélas! si nous devions nier tout ce qui échappe à nos sens ou à notre raison, que nous serions à plaindre! Qu'on nous enlève ces deux extrêmes, le télescope et le microscope, et bien des étoiles, bien des cirons retomberont pour nous dans les ténèbres primitives; et qui viendrait alors nous certifier que dans chaque cuillerée d'eau que nous avalons, vivent et nagent d'innombrables animaux transparents, monstrueux et fantastiques, passerait à coup sûr pour un insensé. Rien n'est désert dans la nature. Aucune place n'est vide; nous ne pouvons faire un pas sans écraser des peuplades immenses de petits insectes dont chacun a ses mœurs, ses habitudes, son industrie, ses amours et ses batailles.

N'enlevons donc point aux enfants ces innocentes superstitions, ces symboles obscurcis d'aspirations et d'espérances inhérentes à notre destinée. Emportés par l'imagination comme par l'hippogriffe de la fable, laissons-les vivre avec leur touchante crédulité au sein

Digitized by Google

de cette littérature simple et naïve; laissons leurs petites ames, comme des cerfs-volants vers la nue, s'élancer gracieusement vers ces horizons bleus, où tout est si calme que cela fait involontairement penser au ciel! Laissons leurs jeunes esprits errer à volonté dans ces contrées lointaines où toutes les douces chimères prennent un corps! Pourvu que l'étoile du devoir reste brillante au firmament, que leurs yeux la distinguent et la prennent pour guide, comme les Mages marchant vers Bethléem, qu'importent ces innocents retards du jugement, ces distractions passagères de la pensée? Les contes de fées ont toujours été la joie des enfants; il est si peu de joies sur terre qu'il faut au moins leur laisser ce bonheur, comme nous laissons à la nature les soupirs de la brise et le chant du rossignol, comme nous laissons aux fleurs leur parfum, leurs ravissantes couleurs aux oiseaux de Paradis, et aux papillons leurs ailes d'émeraude, de turquoise et de saphir! Assez tôt viendront les douleurs, l'amertume et le découragement; assez tôt sonnera l'heure de la réalité! Que la bataille humaine commence au moins pour nos petits enfants comme une amusante féerie... Et nous-mêmes, messieurs, quelque sérieux que nous soyons, au milieu des tempêtes et des bouleversements de notre existence, comme repos des études positives, en face de nos livres, nos vieux amis de tous les jours, *amemus meminisse,* n'oublions jamais ces contes qui, pour l'avoir tant charmée, nous rappellent notre jeunesse; n'oublions point ces premières et fraîches impressions du matin de la vie. Frappons de temps en temps, comme le Petit Chaperon Rouge, à la porte de ce monde enchanté qui, torrent irrésistible, nous entraînera de nouveau vers les rives fleuries de l'impossible. Et, pour terminer enfin par un mot qui résume ma pensée tout entière : *Tirons la bobinette, la chevillette cherra!...*

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 2 Mai 1856, jusqu'au 17 Avril 1857, par M. ANQUETIL, Secrétaire-Perpétuel :

MESSIEURS,

En compulsant, pour rédiger son Rapport, tous les procès-ver-

Digitized by Google

baux des séances tenues depuis notre dernière séance solennelle, une lacune importante a tout d'abord frappé votre secrétaire : pareils à ces portraits de famille dont parle l'historien latin, pour la première fois depuis l'origine de notre Société, les travaux philosophiques vont briller aujourd'hui par leur absence. Encore bien que cette lacune me vienne en aide en me dispensant de chercher un exorde que j'aurais eu de la peine à trouver, les ayant presque tous épuisés, je m'en affligerais si nous pouvions craindre que ce ne fût une désertion, et que la Philosophie n'eût droit de dire à son représentant ordinaire dans cette enceinte : Et vous aussi vous m'avez abandonnée! Mais il n'en est point ainsi; M. Bouchitté n'est point allé s'égarer dans les salons ni dans les boudoirs des illustres pécheresses ni des grandes pénitentes du XVII.e siècle, ni découper, comme on l'a dit quelque part, de la dentelle métaphysique aux genoux de madame de Chevreuse ou de madame de Longueville. Avant peu la Philosophie aura repris possession de ses droits, et mon exorde sera devenu ce que deviennent les *neiges d'antan*.

Les communications qui rentrent dans le domaine de la Philologie ne sont pas de celles qui s'analysent, au moins dans une séance publique comme celle-ci; je ne puis que les énumérer, et je me hâte de le faire pour n'avoir plus à y revenir. Ce sont : 1.° de longs extraits d'un vocabulaire de La Fontaine, par M. Lapaume; 2.° l'examen fait par M. Anquetil d'une brochure de M. Dubner, sur deux éditions, l'une de Lucien, l'autre d'Ovide, *imposées* l'an dernier aux professeurs des lycées; 3.° diverses communications de M. Loz de Beaucours sur l'ancienne langue du Béarn, les principales œuvres des principaux auteurs qui l'ont parlée, et notamment le cantique béarnais que chantait Jeanne d'Albret en donnant le jour à Henri IV; sur des pièces relatives aux idiomes celto-breton et gaëlic, dont plusieurs datent du VI.e siècle, découvertes par M. De la Villemarqué dans diverses bibliothèques d'Angleterre; et sur plusieurs ballades françaises du XIII.e siècle, trouvées dans les mêmes dépôts par le même savant; 4.° enfin une discussion à la suite d'un Rapport de M. Boucheman, sur un Mémoire contenu dans le dernier volume des *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, et concernant le dialecte normand.

Digitized by Google

Permettez-moi de placer également ici l'indication sommaire des Rapports sur les publications que nous adressent les Sociétés correspondantes ; ce sont :

1.° Les Rapports de M. Bouchitté sur les Bulletins mensuels des Sociétés d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de la Lozère et de Valenciennes ; sur les Actes de l'Académie de Bordeaux ; sur les mémoires de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (1853, — supplément) ; sur ceux de la Société des Antiquaires de Picardie ; sur ceux de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon (2.e série, tome IV. 1855) ; enfin sur ceux de l'Académie impériale de Metz (1855 et 1356) ;

2.° Un Rapport de M. de Boucheman sur le dernier *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, qui contient entre autres un Mémoire très intéressant sur la condition des prêtres, durant la Révolution, dans le département de la Seine-Inférieure ;

3.° Un Rapport de M. Anquetil sur le dernier volume des Mémoires de la Société Académique de Cherbourg, dans lequel se trouve un Mémoire qui enlève à Vauban pour les restituer à un modeste et habile officier de marine, M. De la Bretonnière, la première pensée et les premiers plans de la digue gigantesque qui ferme aujourd'hui la rade de notre troisième port militaire ;

4.° Plusieurs Rapports de MM. Le Roi, Anquetil et Loz de Beaucourt, sur les trois Recueils savants publiés sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Cultes. (Bulletin des Sociétés savantes — Bulletin du Comité, de la langue et de l'Histoire de France. — Archives des missions scientifiques et littéraires), et dans lesquels vous avez spécialement remarqué un Rapport de M. de Pastoret sur un Mémoire de M. Daumant, touchant Saint-Simon et son époque, et un Rapport de M. de Montalembert sur la belle édition des Mémoires de ce mordant satirique, que publie M. Chéruel.

Les travaux de législation, d'économie sociale et politique et de statistique n'ont pas laissé d'être assez rares, et il serait à désirer qu'ils occupassent une plus large place dans nos séances.

Un Mémoire très étendu de M. le D.r Vingtrinier de Rouen, sur les moyens d'améliorer la législation en ce qui concerne la répres-

Digitized by Google

sion des délits et des crimes commis par les enfants, a été l'objet d'un Rapport de M. Ploix et d'une discussion que je ne puis analyser ici, mais de laquelle est ressorti un fait de statistique judiciaire qui ne manque pas d'intérêt : c'est que, dans la prison de Versailles, presque tous les jeunes détenus sont des condamnés pour vol, et appartiennent pour la plupart au canton de Saint-Germain.

M. Loir, l'un de nos correspondants, vous a communiqué un Mémoire déjà lu par lui devant l'Académie des Sciences Morales et politiques sur la *Centralisation des Actes de l'État civil au domicile d'origine.* Le temps me manquerait pour analyser ce Mémoire et les observations qu'il a provoquées ; il me suffira de vous rappeler qu'il a pour principal objet de faciliter l'action de la justice, et qu'il semble le complément du Mémoire dans lequel M. Bonneville demandait aussi il y a quelques années la centralisation des arrêts judiciaires au domicile d'origine, afin de mieux assurer le châtiment des récidivistes, toujours si difficiles à atteindre.

Vous devez à M. Loz de Beaucours la description d'un monument celtique appelé *la Roche aux Fées*, situé près de Janzé, département d'Ile-et-Vilaine, monument de la construction duquel il est très malaisé de se rendre compte, aussi bien que de sa durée séculaire ;

A M. Anquetil la communication d'une lettre privée, dans laquelle on lui annonce de la découverte de plusieurs vestiges de constructions celtiques qui paraissent se lier au monument de la *Pierre turquaise*, située dans la forêt de Carnelle, près de celle de l'Ile-Adam, monument qui dès l'origine même de la Société appela son attention, et fut l'objet d'un Rapport de M. Boisselier ;

Enfin à M. Bouchitté un Rapport sur une sépulture gallo-romaine, découverte l'an dernier par M. Piton sur la colline de Marly-le-Roi, non loin de la place où fut trouvé il y a quelques années un de ces monuments druidiques désignés par le vulgaire sous le nom de *grottes aux fées*, et par les antiquaires sous le nom d'*allées couvertes*. Transmis à M. le ministre de l'Instruction publique, ce Rappport a été adressé par lui au Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

M. le D.ʳ Comarmond, l'un de nos correspondants, conservateur

Digitized by Google

des musées archéologiques de Lyon, vous a fait hommage l'an dernier d'un magnifique exemplaire de la *Description du Musée lapidaire* de cette ville, suivie de l'Épigraphie antique du département du Rhône. Je ne prétends point vous faire l'analyse du Rapport dont ce livre a été l'objet, et qui a occupé trois séances. M. Bouchitté, tout en rendant une éclatante justice à l'érudition, à la méthode, à la scrupuleuse exactitude et à la sagacité de l'auteur, n'a pu se défendre néanmoins de signaler dans les publications du même genre un défaut général de mesure. S'il fut un temps où les débris archéologiques étaient communément négligés, où les monuments de l'épigraphie n'étaient guère mieux prisés, à moins d'appartenir à quelque grand monument d'architecture publique, les choses sont bien changées : on recueille tout, on rassemble tout, même ce qui est dépourvu complètement d'intérêt, et ce manque de discernement conduit parfois à une prodigalité ruineuse.

Au reste, de tous les documents précieux que contient le recueil de M. Comarmond, aucun n'approche sans contredit de ces tables de bronze découvertes à Lyon en 1528, et qui contiennent presque en entier le texte même du Discours que l'empereur Claude prononça dans le sénat pour demander que les habitants de la Gaule qui jouissaient déjà des droits de citoyens, pussent aussi parvenir aux dignités publiques et devenir sénateurs. Tacite aussi, dans le II.e Livre de ses *Annales*, a mis à cette occasion un discours dans la bouche de Claude, et ce discours n'est point celui que prononça l'empereur. La composition diffère, les détails, les exemples allégués ne sont point les mêmes ; mais Tacite pourtant n'a rien imaginé de plus que la forme, et Claude n'a point à se plaindre de son historien. Ici, comme partout, le grand écrivain prête à l'orateur qu'il fait parler son style et son éloquence, mais le fond des idées est respecté scrupuleusement, et ce que la composition littéraire gagne pour l'ensemble et l'unité n'apporte aucun dommage à la vérité historique, la seule, après tout, qui intéresse la postérité.

Un savant ouvrage de M. Murcier, ayant pour titre : *la Sépulture chrétienne en France d'après les monuments du XVI.e siècle*, a

Digitized by Google

également occupé M. Bouchitté pendant plusieurs séances. Les sarcophages, leurs formes, leurs matières et leur ornementation; la nomenclature des objets qne l'usage autorisait à ensevelir avec les défunts; les tombeaux, leurs formes variées, les matériaux dont ils sont construits, les places qu'ils occupent, les caractères successifs de l'ornementation qui les décore; les règles et les conditions de la sépulture dans les églises, l'établissement et la disposition des cimetières, les cryptes, les charniers, les ossuaires, les danses macabres, les croix, les chapelles dédiées à saint Michel, les lanternes des morts; le symbolisme du cérémonial, de l'ensevelissement et de l'inhumation comme celui des formes et des ornements des sarcophages et des tombeaux; enfin l'épigraphie chrétienne tumulaire et ses caractères généraux expliqués par de nombreux exemples, ont excité votre religieuse attention, et provoqué quelques-unes de ces discussions qui vivifient toujours les séances et ne sont les pas moins utiles à cet enseignement mutuel qui fait l'ame de notre Société.

Il faut avouer que depuis les remarquables travaux de Niebhur, la foi traditionnelle en ce qui touche à l'histoire romaine s'est singulièrement affaiblie. Si l'on ne pousse plus aujourd'hui le scepticisme jusqu'à la révoquer complètement en doute avant la première guerre punique ou du moins avant l'invasion de Pyrrhus en Italie, il faut bien reconnaître que les noms de Romulus, de Numa et de la plupart des rois nous semblent les noms des héros d'une légende aussi bien que ceux de Lucrèce et de Clélie, d'Horatius Coclès et de Mucius Scévola. Mais ce n'est pas tout de ruiner une histoire; quand il s'agit de Rome et du peuple-roi, il faut leur en reconstruire une autre, et dans cette tâche laborieuse, chacun apporte ses goûts, ses instincts, ses répugnances et ses antipathies; chacun apporte le désir fort naturel et fort légitime de découvrir du nouveau, le désir moins innocent et moins généreux de renverser l'édifice de ses devanciers. C'est ainsi que depuis cinquante ans, en Allemagne surtout, l'histoire romaine est devenue comme une véritable arène ouverte à tous les preux de la critique. L'un des travaux les plus remarquables qui soient nés de ces discussions toujours quelque peu confuses et par la nature du sujet et par celle de l'esprit allemand, c'est l'histoire des premiers temps de Rome par M. Théodore Momm-

Digitized by Google

sen dont M. Baudry vous a entretenus pendant trois séances. Vous n'attendez pas de moi que j'entre aujourd'hui dans l'analyse de ces communications; M. Baudry lui-même ne serait pas le dernier à me rappeler que l'ouvrage est hérissé de raisonnements dont l'édifice est laborieusement élevé sur des textes sans nombre et dont on ne peut les isoler. Toutefois je ne puis renoncer à vous faire connaître, d'après M. Baudry, l'ingénieuse opinion de M. Th. Mommsen sur la constitution de Servius Tullius.

Jusqu'à présent cette constitution a toujours été regardée comme une sorte de coup d'État destiné à faire passer aux riches le pouvoir des Patriciens : aux yeux de M. Mommsen, c'est une loi de conscription militaire qui n'avait pour objet que d'appeler sous les drapeaux tous les habitants du territoire romain (*adscripticii*) affranchis jusque-là de tout service ; et les Patriciens eux-mêmes doivent avoir sollicité une mesure qui les déchargeait en partie d'un fardeau dont seuls ils avaient porté tout le poids. Plusieurs preuves corroborent ce système.

La constitution de Servius Tullius divise les citoyens en classes armées, et donne à chacune d'elles un armement spécial réglé sur sa fortune ; les curies patriciennes continuent jusqu'aux derniers temps de la république à fonctionner dans toutes les occasions où elles fonctionnaient sous les rois, notamment en matière de testament, d'*adrogations*, et pour la loi *regia* et celle qui plus tard donna l'*imperium* aux magistrats républicains ; enfin Cicéron ne dit-il pas expressément que la loi *Valeria* (*de provocatione*), proposée par le consul Valérius Publicola, fut la première que furent appelés à voter les comices par centuries? Ainsi le changement politique attribué à Servius Tullius ne s'accomplit qu'après la chute des rois, et vint de la nécessité d'appuyer le régime nouveau par les votes de l'armée. Maintenant que doit-on attribuer réellement, selon M. Mommsen, à la constitution de Servius Tullius ! L'origine du *cens*, du *jus commercii*, et des choses *mancipi*, toutes institutions destinées à régulariser la position des immeubles et des choses meubles importantes auxquelles étaient désormais attachées les charges militaires et les droits qui en découlaient.

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous faire connaître avec M. Baudry la méthode de l'historien; mais, tout en confessant com-

Digitized by Google

bien il y a d'incertitude dans ces hypothèses, il n'est pas possible de nier qu'une route nouvelle est ouverte à la critique historique, que plusieurs faits importants ne sont plus seulement soupçonnés mais acquis à la science, et que si on ne peut se flatter de renouer toujours la trame brisée des événements, on peut du moins prétendre à refaire dès son origine l'histoire plus pratique et plus positive des institutions. Et s'il fallait démontrer par des faits le droit qu'a la critique de contrôler les récits les plus accrédités, il me suffirait de vous rappeler que M. Mignet a pour jamais renversé de fond en comble la légende trois fois séculaire qui faisait de Charles V à Saint-Just un moine ridicule dans sa vie, ridicule dans sa mort, légende acceptée non-seulement par le théâtre qui n'en voudrait plus aujourd'hui, mais par des historiens tels que Robertson et Voltaire qu'on n'accusera certes pas de crédulité.

L'*ancien Régime et la Révolution*, tel est le titre et le sujet du dernier ouvrage de M. Alexis de Tocqueville, à l'examen duquel M. Bouchitté a consacré six séances. Les souvenirs que M. de Tocqueville et son père ont laissés à Versailles et dans tout notre département, les liens de confraternité qui depuis de longues années l'ont attaché comme correspondant à notre compagnie, le rôle qu'il a joué dans nos luttes parlementaires, la part qu'il a prise au gouvernement du pays dans des circonstances mémorables, l'éclatant succès de l'ouvrage qui lui a ouvert de si bonne heure les portes de deux académies, enfin et par-dessus tout l'immense intérêt qui s'attache au nouveau sujet choisi par l'auteur, tout justifie l'étendue inaccoutumée que M. Bouchitté a donnée à son examen, tout justifiera de même les proportions inusitées que cet examen tiendra dans mon rapport, d'autant mieux que le plus souvent je pourrai vous reproduire non pas seulement les pensées mais encore le langage même de notre collègue.

Dans l'état des opinions accréditées sur la Révolution française et les institutions qu'on en croit émanées, M. Bouchitté a dû reconnaître que l'ouvrage de M. de Tocqueville semble aisément un paradoxe, bien qu'il soit l'expression de la vérité. L'importance de cette Révolution, l'éclatante rupture qu'elle a consommée avec le passé, sa date précise, date si commode aux esprits paresseux, la conver-

Digitized by Google

tissent en une ère féconde et lui font attribuer des conséquences qui ne lui appartiennent pas. Elle partage en cela la destinée des grands faits et des grands hommes auxquels on attribue volontiers les changements sociaux et la politique nouvelle qu'il serait trop long de rechercher dans leurs laborieuses origines. Ténèbres, esclavage avant 1789, lumières et liberté depuis la Déclaration des droits de l'homme, est-il rien qui repose plus commodément l'esprit que cette division flatteuse d'ailleurs pour l'amour-propre d'un siècle assez enclin à trouver dans le dédain du passé sa glorification ?

N'appartenait-il pas à un écrivain consciencieux, ami sincère de la liberté et par-là même juge sévère de la manière dont elle est obtenue et pratiquée ; à un homme qui dès sa jeunesse s'est volontairement éloigné pour aller faire jusque dans leur berceau contemporain l'étude désintéressée des institutions démocratiques, et qui plus tard, législateur ou dépositaire du pouvoir, en a étudié les conditions au sein des constitutions vieillies de l'Europe ; n'appartenait-il pas à M. de Tocqueville de demander à la Révolution un compte rigoureux de cette liberté qu'elle semble n'avoir inaugurée avec tant d'abnégation et de grandeur que pour la livrer désarmée aux dangers de l'avenir ?

« Pour former un gouvernement modéré, il faut combiner les puissances, les régler, les tempérer, les faire agir, donner pour ainsi dire du lest à l'une pour la mettre en état de résister à une autre : c'est un chef-d'œuvre de législation que le hasard fait rarement, et que rarement on laisse faire à la prudence. Un gouvernement despotique au contraire saute pour ainsi dire aux yeux, il est uniforme partout ; comme il ne faut que des passions pour l'établir, tout le monde est bon pour cela. » Qui parle ainsi ? Messieurs, c'est Montesquieu qui semble avoir prédit tant d'événements de notre histoire révolutionnaire ; et ce que l'auteur de l'*Esprit des Lois* n'a fait qu'indiquer avec son habituelle sagacité, on peut dire avec M. Bouchitté que le livre de M. de Tocqueville en est l'éclatante démonstration.

Étrange inconséquence ! un amour de la liberté porté jusqu'à l'enthousiasme, développé par les écrivains sous toutes les faces, s'appuyant un jour sur la loi, le lendemain sur le renversement de toutes les lois ; un acharnement incroyable à détruire quelques ins-

Digitized by Google

titutions qui pouvaient protéger cette liberté joint à un éloignement prononcé pour les remplacer par d'autres; une nation occupée à détruire son ouvrage, et à rendre impossible la satisfaction des désirs et des besoins qu'elle a le plus bruyamment proclamés; une nation qui semble se glorifier de ces obstacles qu'elle a laissés s'accumuler, et dont l'influence funeste lui échappe; une nation qui s'obstine à en rapporter l'origine à la source de cette liberté qui ne peut subsister avec eux : voilà le spectacle que M. Bouchitté, le livre de M. de Tocqueville en main, a déroulé sous vos yeux!

Accoutumés à considérer l'ancien régime comme ayant amené la Révolution par sa résistance aux idées et aux intérêts nouveaux, nous sommes mal préparés à comprendre dès l'abord quelles facilités il lui ménageait par quelques-unes des mesures que notre ignorance fait dater de 1789 et qui viennent de plus loin. Nous ignorons, nous tenons presque à ignorer tout ce qu'à diverses époques l'État fit pour apaiser les exigences publiques, et combien il créa d'éléments de despotisme au profit des gouvernements qui héritèrent de son pouvoir; c'est à la fois une injustice et une source de graves erreurs.

Vous l'avez vu : les dispositions souvent libérales du pouvoir n'étaient pas toujours désintéressées : aux concessions qu'il faisait à l'opinion dominante se mêlait parfois le désir d'affermir sa popularité sur les ruines d'institutions devenues odieuses, mais qui n'en demeuraient pas moins les dernières garanties de la liberté. Tantôt l'ignorance des véritables conditions des réformes qu'il préparait ou qu'il accomplissait, tantôt le désir ou le besoin de faire tourner ces réformes au profit de son autorité, le rendirent complice imprudent de l'esprit d'innovation, ou l'exposèrent à la haine de ceux dont il croyait protéger les intérêts et dont il froissait involontairement les droits ou les habitudes. Facile à proclamer dans un moment d'enthousiasme, la liberté ne dure qu'entourée des barrières protectrices de constitutions savantes et de pondération habile; de ceux qui gouvernent elle exige des lumières sûres, elle réclame des peuples la fermeté et la persévérance.

Et pourtant ces conditions de durée indispensables à la liberté civile et politique, ce sont celles que l'esprit français a toujours méconnues; peu disposés à les rechercher, on peut nous croire inca-

Digitized by Google

pables de les maintenir. N'est-ce pas à cette triste réflexion qu'on est amené, lorsque, dans le calme et le silence, on songe aux caractères qui ont marqué parmi nous la poursuite de la liberté? Ce besoin d'émotion qui trouve bien longue une stabilité de quelques années, cet esprit frondeur auquel succèdent tout-à-coup le découragement et l'insouciance, cette âpre convoitise des fonctions publiques pour ajouter à son aisance ou relever sa fortune compromise par le désordre ou par des entreprises aventureuses; l'État chargé de suppléer à notre imprévoyance ou de réparer nos prodigalités; sont-ce là des éléments de liberté ou des dispositions à tout abandonner au pouvoir qui nous tire d'embarras? Un peuple mérite-t-il de s'appartenir à lui-même, quand il ne veut de gouvernement que pour abdiquer toute activité sérieuse, toute prévoyance, toute responsabilité? Est-ce la liberté sage et virile d'un homme éclairé qui procède ainsi, ou le caprice aveugle et fantasque d'une multitude sans lumières et sans dignité? Des mœurs qui protègent les institutions et qui en assurent les progrès lents mais réguliers, la conviction que rien ne se fait et ne se consolide qu'avec le temps, la répression des désirs imprudents que suggère la passion; telles sont les bases nécessaires de toute liberté durable. Vérités bien connues, exprimées dans tous les temps et sous toutes les formes, mais qui semblent encore toutes nouvelles, tant elles ont jusqu'ici laissé peu de traces dans tous les esprits.

Et qu'on ne l'oublie pas; ce qui aggrave le mal, c'est qu'il ne saurait s'agir désormais de ces institutions plus ou moins libérales que les révolutions victorieuses se sont hâtées de décréter pour assurer leur triomphe, et qui toutes ont bien vite péri sous leur propre impuissance. Il faut dorénavant pénétrer plus profondément au cœur de la nation française pour y trouver quelque base solide, quelque principe inébranlable sur lequel puissent s'appuyer les institutions nécessaires à la garantie de la liberté. En lisant l'ouvrage de M. de Tocqueville, on est effrayé, vous a dit M. Bouchitté, de la voir si complètement isolée. Objet pour ainsi dire abstrait d'aspirations désintéressées, elle n'est entourée que d'idées et d'habitudes ennemies que par une aberration singulière nous prenons pour ses compagnes légitimes, et dont nous n'entrevoyons que confusément le danger. Ces regards jetés en arrière, et par lesquels nous em-

Digitized by Google

brassons ses apparitions soudaines et ses brusques défaillances, ne sont guère propres à encourager les cœurs faciles à abattre, ni à raffermir les convictions ébranlées par tant d'essais infructueux.

Avons-nous assombri le tableau ? Non, le livre de M. de Tocqueville en est l'irréfutable démonstration ; et la conviction croîtra à mesure que l'on approfondira les recherches qui lui ont servi de base ; les faits parlent ici mieux que tous les raisonnements. C'est aux hommes éclairés qui joignent au respect du pays le don de la prévoyance et de l'étude qu'il appartient d'assurer l'avenir en portant la lumière dans toutes les classes de la société. Quand il ne reste plus d'institutions dont le temps ait consacré la puissance, lorsque tout est nouveau et repose désormais sur la valeur de chacun, les peuples ne peuvent plus se passer de lumières, et moins encore de vertu. Glorieuse extrémité pour ceux du moins qui sont résolus à l'atteindre par de constants efforts, mais étrangement périlleuse aussi longtemps qu'en l'absence d'institutions sanctionnées par leur durée, les mœurs resteront incapables d'y suppléer.

On a reproché au livre de M. de Tocqueville de ne pas conclure ; M. Bouchitté l'a disculpé de ce reproche. Sans doute l'auteur n'indique nulle part un remède au mal qu'il signale ; mais dans des questions tellement compliquées, dont les éléments ne sont pas tous connus, et dont l'avenir se réserve la solution, faut-il exiger d'un écrivain plus que la tâche qu'il s'est imposée ? Pour juger de l'ensemble de l'œuvre, attendons que l'auteur l'ait complétée par la publication de l'ouvrage qu'il annonce : « Me voici parvenu, dit-il en finissant, jusqu'au seuil de cette révolution mémorable ; cette fois je n'y entrerai point, bientôt peut-être pourrai-je le faire, je ne la considérerai plus alors dans ses causes, je l'examinerai en elle-même, et j'oserai enfin juger la société qui en est sortie. »

Montesquieu a écrit sur la *Grandeur et la Décadence des Romains* un livre admirable auquel on pourrait légitimement appliquer l'épigraphe de l'*Esprit des Lois : prolem sine matre creatam.* Deux écrivains modernes se sont partagé la tâche à l'égard de l'An-

Digitized by Google

gleterre : l'un d'eux, que je ne nommerai pas, a écrit un livre sur sa décadence ; l'autre, M. Ch. Gouraud, se plaçant à un point de vue diamétralement opposé, a retracé *l'Histoire des causes de sa grandeur* depuis ses origines jusqu'à la paix de 1763. C'est ce dernier ouvrage à l'examen critique duquel M. Ploix a consacré deux séances. Élève distingué de notre Lycée, esprit grave et sérieux, M. Gouraud s'est de bonne heure occupé des problèmes les plus compliqués de la Philosophie et de l'Économie politique et sociale : une *Histoire du calcul des probabilités*, une collaboration active dans plusieurs recueils périodiques importants, enfin une *Histoire de la politique commerciale de la France et de son influence sur les progrès de la richesse publique depuis les origines jusqu'à nos jours*, l'avaient déjà fait avantageusement connaître avant sa dernière publication. Ayant à choisir un maître et un modèle, M. Gouraud s'est fait le disciple et l'imitateur de Montesquieu : il ne pouvait prendre un meilleur guide. Aussi ne voit-il point les causes de la grandeur de l'Angleterre dans les arrêts d'une aveugle fortune, mais dans l'intelligence, l'énergie, l'esprit de conduite sur-tout qui, après l'avoir amenée par degrés jusqu'à la virilité, lui ont, depuis la révolution de 1688, assuré une prépondérance à peine ébranlée un instant par les triomphes inouïs du moderne César, pour être plus fortement consolidée par sa chute. Tant qu'elle est soumise au pouvoir absolu de ses rois, sa prospérité est subordonnée à leurs qualités ou à leurs vices personnels : on la voit tantôt conquérante et glorieuse, tantôt vaincue et humiliée ; tantôt florissante à l'ombre de la paix, tantôt déchirée par toutes les fureurs des guerres civiles. Mais depuis que la nation est devenue maîtresse de son sort, depuis qu'elle a fondé sur une base inébranlable jusqu'ici le règne des lois sanctionnées par un gouvernement libre, la médiocrité et la démence même de quelques-uns de ses rois n'ont pu ralentir ses progrès ; et tandis qu'un radical pessimiste voit déjà poindre et s'avancer à grands pas la décadence de ce peuple parce qu'il n'a pas assez de démocratie, bien d'autres pays pourraient envier le sort d'une nation qui jouit de presque toutes les libertés, sans que l'usage en soit suspendu ou troublé par les révolutions les plus contradictoires. Ajoutons avec M. Ploix que si M. Gouraud poursuit

Digitized by Google

cette histoire depuis 1763 jusqu'à nos jours, il y trouvera en faveur de sa thèse des arguments bien autrement convaincants quand il pourra montrer que, pour compenser la perte de quelques colonies américaines, perte que son commerce ne cesse pas de bénir, elle a, dans les autres parties du monde, acquis des possessions formidables et créé de puissants empires.

La découverte d'un volumineux manuscrit de Milton, écrit en latin et intitulé : *Essai sur les doctrines du Christianisme*, a ramené il y a quelque temps l'attention de l'Angleterre sur ce grand poète ; et M. Ploix, poursuivant devant vous l'examen des œuvres de M. Macaulay, ne pouvait omettre l'Etude que cet écrivain, à la fois critique habile et publiciste éminent, a consacrée à l'auteur du *Paradis perdu* et à l'apologiste du meurtre de Charles I.^er^. Bien que j'aie réservé pour la fin de ce Rapport la partie purement littéraire, vous me permettrez de laisser uni ce que M. Macaulay ni M. Ploix n'ont point dû séparer, et de parler d'abord du poète avant de passer au personnage politique.

On a prétendu que Milton a pu égaler par son poème Homère et Virgile, mais qu'il leur est personnellement inférieur à raison des avantages signalés que lui donnèrent une éducation brillante, une science plus étendue et les lumières d'un siècle plus éclairé. M. Macaulay réprouve cette opinion, et soutient que, loin d'avoir servi le génie de Milton, ces circonstances lui ont été contraires. Chez un peuple neuf, dit-il, la langue plus simple, la nature plus vive, les impressions plus fortes, les imaginations plus exaltées offrent à la poésie, qui vit d'illusions et d'images, des conditions beaucoup plus favorables qu'à une époque plus avancée où les langues sont devenues abstraites, l'histoire philosophique, les caractères plus indécis et moins tranchés. De là vient qu'aux époques de civilisation et de lumières la poésie décline, et que si un grand poème a été autrefois une chose admirable, un beau poème moderne est bien plus admirable encore.

Après avoir étudié sous le rapport littéraire les ouvrages assez nombreux de Milton, le critique s'arrête sur le *Paradis perdu*, qu'il compare à la *Divine comédie*. Sans se prononcer sur le mérite relatif des deux poèmes, dont la différence générale lui semble tenir

Digitized by Google

à ce que Milton raconte ce qu'il n'a point vu, tandis que Dante se met personnellement en scène, il n'hésite pas à proclamer la supériorité du poète anglais en ce qui concerne les portraits, les caractères et les actes attribués dans les deux poèmes aux esprits surnaturels, anges ou démons.

Toutes ces opinions n'ont pu être acceptées sans réserve par M. Ploix, qui ne pense pas que la poésie décline nécessairement avec les progrès de la civilisation. Les nouvelles idées, en fermant les sources anciennes de la poésie, en ouvrent de nouvelles. Sans doute un siècle de scepticisme ne peut accepter le merveilleux des antiques épopées ; mais conclura-t-on que, parce qu'Homère et Virgile ont employé le merveilleux, on ne puisse créer sans lui de grands poèmes, comme en dépit des poètes du XVII.e siècle on a vu des tragédies sans amour ? La monotonie de notre alexandrin pourrait porter malheur à un long poème ; mais une épopée, dans sa variété infinie, ne comporterait-elle pas tous les genres de style et de versification ? Le génie ne périt pas, mais il est rare, et demande des circonstances favorables pour grandir et se développer. Dante et Milton ont eu l'ambition de la vie publique, et ils en ont éprouvé les revers. C'est dans l'exil et la disgrâce qu'ils ont trouvé leurs plus belles inspirations, et l'on pourrait citer de nos jours des poètes de génie qui, s'ils savaient comme leurs illustres devanciers se montrer supérieurs à la fortune et aux événements, ne seraient pas incapables d'ajouter à leur gloire et à celle de leur pays.

Abordons maintenant avec M. Ploix le jugement que M. Macaulay a prononcé sur la conduite politique de Milton. Même en Angleterre, un blâme presque unanime est demeuré attaché à sa mémoire pour des actes dans lesquels il a trempé ou du moins qu'il a essayé de justifier, tels que la condamnation et le supplice de Charles I.er. M. Macaulay s'est montré moins sévère que l'opinion : suivant lui, pour juger Milton, il faut savoir avant tout si la résistance à Charles I.er fut légitime ou coupable. Or, à ses yeux, bien loin de ressembler au portrait qu'en a tracé Bossuet, Charles I.er fut artificieux, tyran, persécuteur et parjure en violant la promesse qu'il avait faite à l'époque de la *Pétition des droits*.

Digitized by Google

Sans doute on outra la résistance devenue nécessaire ; la mort de Charles fut un acte d'autant plus condamnable qu'il était inutile, puisque, en tuant le roi, on ne tuait point la royauté. Mais puisque le mal était fait, ne valait-il pas mieux l'accepter ? et les ennemis de Charles qui ne le condamnèrent qu'après plusieurs années de luttes et de guerres sanglantes, étaient-ils donc plus coupables que les filles, le gendre et les courtisans de Jacques II, qui prirent les armes contre lui et le payèrent de ses bienfaits en le détrônant ? Et si la révolution de 1688 est unanimement célébrée en Angleterre comme glorieuse, peut-on adresser de bien durs reproches à ceux qui se sont insurgés contre Charles I.^er^, et qui ont poussé jusqu'à l'excès les conséquences de leur victoire ? Mais, dira-t-on, ami passionné de la liberté, Milton servit sous Cromwell. Sans doute, répond M. Macaulay, mais Cromwell ne voulait d'abord être que le chef d'un peuple libre ; dans sa constitution, son pouvoir viager ne dépassait pas celui d'un stathouder ou d'un président américain, et sans les attaques de ses ennemis, peut-être eût-il été un Washington. Quel est donc le vrai caractère de Milton ? C'est qu'il ne se livra entièrement à aucun des trois grands partis qui divisaient l'Angleterre, et prit à chacun d'eux ses qualités les plus honnêtes et les plus brillantes. Aux Puritains, il emprunta le courage, la résolution, la haine de la tyrannie ; aux Cavaliers, l'amour des lettres et des arts, le sentiment délicat de l'honneur et de l'amour ; aux Indépendants enfin, la liberté de la pensée manifestée par la parole et par la presse.

Voilà le plaidoyer dans toute sa force et tel que M. Ploix vous l'a reproduit, sans pourtant souscrire à cette apologie, qui a le grand tort de manquer le but en le dépassant. Sans doute il faut bien reconnaître et subir quelquefois l'influence de ce qu'on est convenu d'appeler les faits accomplis ; mais leur adoption ne justifie point pour tous des éloges même rétrospectifs, et rien ne peut laver Milton d'avoir fait l'apologie d'une exécution sanglante et inutile. Ses qualités brillantes et ses rares talents ne le rendent même que plus coupable ; et ce panégyrique complet et sans réserve que fait de toute la vie de Milton un esprit aussi élevé que M. Macaulay, qui cependant n'a point songé à réhabiliter Bacon, ne prouve

Digitized by Google

qu'une chose pour M. Ploix, c'est que le talent et le génie font souvent excuser et défendre des faiblesses, des erreurs et quelquefois même des crimes.

Il me resterait à vous parler d'une communication toute récente de M. Ploix sur Hampden et l'Étude que M. Macaulay a consacrée à ce simple gentilhomme du Yorkshire, qui ne prévoyait guère sans doute que sa résistance, modeste et respectueuse, mais ferme et inflexible, à une taxe illégale, deviendrait dans sa patrie le signal d'une révolution, et qu'un devoir accompli sans faste et sans orgueil allait le précipiter dans la gloire.

Vous me permettrez de me confier pour tout le reste à vos souvenirs, et de me borner à réveiller les sentiments qu'un tel spectacle fait naître. N'est-il pas consolant de voir ainsi, dans certains moments et dans certains pays, la conscience d'un simple citoyen devenir l'asile de la loi? N'est-ce pas un beau spectacle de voir se personnifier dans un seul homme ce sens pratique, cette résolution, cette patience, ce mépris de l'apparat, ce profond sentiment du droit uni à un sentiment non moins profond du devoir, en un mot tout cet ensemble de solides et de mâles qualités qui constitue le tempérament public d'un peuple né pour être libre, d'un peuple chez qui la loi protége chaque citoyen, mais chez qui chaque citoyen se regarde comme le tuteur de la loi, et ne délègue à personne la tâche ingrate et onéreuse de la faire respecter? comme dans ces parcs et ces jardins de l'Allemagne où, sans un vain luxe de sentinelles et de gardiens, chaque statue, chaque arbre, chaque fleur est suffisamment protégée par les mœurs publiques et par la surveillance de tous. Oui, Messieurs, c'est en vain que des voix sinistres prédiront la décadence de l'Angleterre, aussi longtemps que le nom vénéré de Hampden y fera battre les cœurs, aussi longtemps que le nom d'un citoyen qui ne fut ni un grand orateur, ni un grand homme d'État, ni un grand homme de guerre, mais un martyr de la loi tombé sur je ne sais quel obscur champ de bataille, apparaîtra non moins auguste et non moins saint que le nom même d'un Nelson enseveli dans son triomphe.

Vous devez à M. L. Morize, un de vos correspondants, un *Essai historique sur la ville et le château de Chevreuse.* En vous

Digitized by Google

adressant ce premier travail, dont il me sera permis de louer le style et sur-tout la mesure qui manque trop souvent aux œuvres du même genre, l'auteur vous a promis qu'il le poursuivrait pour toutes les communes du canton. Espérons qu'il tiendra parole, et que votre Commission des Mémoires, qui a déjà distingué ce premier Essai pour l'insérer dans notre V.e volume, ne fera pas moins bon accueil aux suivants.

Mentionnons encore ici l'*Histoire de l'Église et du Couvent des Annonciades de Meulan*, que M. Le Roi prépare, et dont il vous a communiqué de nombreux fragments, parmi lesquels vous avez spécialement remarqué un bon nombre de lettres de la reine Anne d'Autriche, de la princesse palatine Anne de Gonzague, de madame de Montespan, de Colbert, de Mathieu Molé et d'autres personnages éminents. La nature de ce travail le désignait aussi d'avance à votre Commission des Mémoires; mais elle a appris que l'œuvre de M. Le Roi sera publiée, par la Société de l'Histoire de France, et probablement sous très peu de temps.

Vous devez encore à M. Le Roi deux autres communications d'un très grand intérêt : la première sur l'*Accouchement de la duchesse de Bourgogne*, la deuxième sur ce qu'on appela et ce qu'on appelle encore *la Grande opération de Louis XIV*. Ces communications ne s'analysent pas; mais à ceux qui pourraient regarder de tels récits et de telles publications comme peu conformes à la dignité de l'histoire, qu'il me soit permis de faire cette brève réponse. Souvent les petites choses donnent le sens et la véritable mesure des plus grandes. Sans doute l'historien du siècle de Louis XIV devrait bien se garder de les reproduire et de les faire entrer dans son cadre; mais quand on est jaloux de connaître la vérité et de la peindre, ce n'est pas tout de voir les personnes et les choses de loin, il faut aussi les voir de près et dans tous les détails, afin d'en bien saisir la véritable physionomie; et ce n'est qu'après s'être placé à tous les points de vue qu'on parvient à trouver la juste perspective, à démêler ce qu'il faut peindre à grands traits et ce qui doit être fini en détail, ce qui doit être montré de profil ou de face, apparaître en relief sur le premier plan, ou s'entrevoir à peine dans les demi-teintes et dans le fond d'un lointain obscur. Un historien est un artiste; l'art doit être judicieux, et c'est le profaner

Digitized by Google

que de ne pas choisir; mais celui qui ne sait point ne choisit pas.

Une rareté bibliographique, les lettres de mademoiselle Boudon, l'*Histoire de la Société française pendant le Directoire,* par MM. Edmond et Jules de Goncourt, et les registres manuscrits des garde-magasin de Versailles, conservés dans les bureaux de l'architecte du Palais, ont fourni à M. Eud. Soulié, que nous regrettons de ne pas entendre plus souvent, le texte d'une communication qu'un journal versaillais a reproduite, et dans laquelle il vous a présenté le double tableau de Versailles et de ses palais quelques jours avant les néfastes journées des 5 et 6 octobre; et quelques années après, lorsque le limonadier Langlois et le papetier Simon, locataires du Petit-Trianon, y logeaient les amateurs à tous prix, « depuis 72 livres jusqu'à telle somme qu'on voudra. » Est-ce que de tels récits ne sont pas de l'histoire et ne peignent pas mieux une époque que d'interminables narrations de batailles?

Je dois en dire autant d'une autre communication de M. Le Roi sur les dépenses de madame Du Barry. Dans un premier travail inséré au III.e volume de nos *Mémoires,* M. Le Roi nous avait appris combien madame de Pompadour avait coûté de millions à la France. Il sera piquant de pouvoir bientôt comparer l'une à l'autre favorite, et peut-être aussi s'étonnera-t-on moins que l'innocence et la vertu de Louis XVI n'aient pu rétablir le prestige d'une royauté dégradée par tant de hontes. La patience ne dure guère, où manque le respect.

Un de nos collègues les plus laborieux, devenu notre correspondant, M. Du Châtellier, vous a fait parvenir du fond de sa retraite un travail sur la *Vie de la Tour d'Auvergne, sa statue élevée à Carhaix et sa correspondance.* M. Ploix, que vous avez chargé de vous rendre compte de cette publication, a extrait de cette correspondance des passages naïfs ou touchants, qui justifieraient encore, s'il le fallait, la popularité attachée au nom du héros breton et les honneurs rendus à sa mémoire.

Le Concours pour l'éloge de J. Houdon, ce glorieux enfant de notre cité dont nous inaugurons aujourd'hui l'image, offerte par la Société des Amis des Arts, concours qui nous a valu le remarquable Essai inséré dans le IV.e volume de nos *Mémoires,* de nom-

Digitized by Google

breux travaux antérieurs parmi lesquels je me bornerai à rappeler une *Vie du Poussin*, dont M. Bouchitté peut commencer enfin la publication depuis si longtemps désirée, tout vous montre que la Société tient à justifier pleinement son titre. Toutefois, on ne saurait le méconnaître, le culte de l'art se révèle encore plus par les œuvres que par les écrits, et je ne crains pas d'être taxé de faux prophète en vous prédisant que le prochain Salon, comme les précédents, vous montrera plus d'une œuvre signée de l'un de nos collègues.

En attendant, je n'ai guère à vous rappeler que des Entretiens familiers qui échappent à l'analyse, tels que les observations de M. Loz de Beaucours sur certains détails de la célèbre statue de Moïse par Michel-Ange, qu'il est permis de taxer d'exagération, et ses remarques sur la basilique de Saint-Pierre, qu'on regrette de ne pouvoir, à quelque endroit qu'on se place, embrasser tout entière, ni par conséquent juger dans son ensemble.

Vous devez à M. Bouchitté une série de communications dans lesquelles il a résumé l'*Histoire de la Gravure* depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Après vous avoir rappelé que la gravure en creux sur des planches métalliques remonte à la plus haute antiquité, et qu'on la trouve pratiquée par les Égyptiens, les Étrusques et les Grecs, il vous a montré qu'il en est de même de la gravure sur bois et en relief, dont les Indiens entre autres se servirent pour imprimer des étoffes, et que les Grecs appliquèrent non-seulement aux lettres et aux cachets, mais encore à bien d'autres usages. De là, passant à la gravure en médailles, il vous a indiqué les diverses époques de ces précieux monuments de l'histoire et les caractères les plus saillants qui les distinguent, et fourni quelques détails concernant la ciselure et la gravure sur pierre (camées en relief, entailles en creux). Puis il vous a cité les noms de quelques artistes dans ces divers genres dont l'histoire a perpétué le souvenir, et fait connaître plusieurs des camées célèbres conservés dans les cabinets des curieux et appartenant soit à la Grèce, soit à l'Étrurie, soit à l'art romain.

M. Bouchitté vous a raconté comment ces divers genres de gravures se perpétuèrent pendant le moyen-âge, et comment, tan-

Digitized by Google

dis que les moyens d'exécution restaient les mêmes, les modèles qui furent reproduits perdirent, en s'éloignant de l'art antique, la pureté dont les traditions s'étaient oblitérées. Néanmoins la gravure sur bois perfectionnait ses procédés; l'Allemagne et les Flandres produisaient dans cette branche de l'art beaucoup d'hommes très habiles; mais l'événement qui devait donner à la gravure une si large place dans l'art moderne, ce fut la découverte de la gravure en taille-douce. Après avoir rappelé les détails bien connus de cette mémorable découverte, due à Maso Finiguerra, l'orfèvre de Florence, en 1452, M. Bouchitté vous en a exposé les conséquences, et vous a fourni quelques détails sur les différentes écoles de gravure en Allemagne, en Flandre et en Italie; puis il a principalement insisté sur l'école française, dont il a conduit la brillante histoire jusqu'aux premières années de notre siècle. Un rapide examen des grands ouvrages de gravure exécutés depuis la fin du règne de Louis XIV a complété cette portion de son travail. Enfin il vous a rapidement esquissé l'histoire des pierres gravées dans les temps modernes et spécialement en France, et il a terminé son résumé en vous citant quelques-uns des graveurs les plus célèbres, et plusieurs des plus remarquables camées dus à leur talent.

M. Anquetil vous a entretenus pendant plusieurs séances de la thèse ou plutôt de l'ouvrage que vient de publier M. H. Rigault, l'un de vos correspondants. L'auteur a laissé de trop précieux souvenirs dans notre ville, il a trop bien mérité de notre Société, l'écho de ces murailles a trop fidèlement gardé le souvenir de sa voix, pour que l'un d'entre nous ne saisit avec bonheur l'occasion de vous la faire entendre encore.

Pour bien des gens peut-être *la Querelle des Anciens et des Modernes*, dont M. Rigault s'est fait le savant historien, n'est qu'une querelle d'école, une dispute frivole ou pédantesque, dans laquelle apparaissent tour à tour Ch. Perrault et Boileau, Lamotte-Houdard et madame Dacier, les uns pesamment cuirassés de grec et de latin, les autres vêtus à la légère et n'ayant pour armes que la grâce et l'esprit français; et tout cela, pourquoi? Pour savoir si Homère fut un grand poète ou s'il n'a d'autre mérite que son antiquité; pour

Digitized by Google

savoir si les écrivains du siècle de Louis XIV, héritiers de tout ce que les âges antérieurs ont laissé aux hommes de vrai, de grand et de beau, ne sont pas nécessairement supérieurs à leurs devanciers, ou si la priorité seule serait un privilége devant lequel tout devrait s'incliner.

En vérité, Messieurs, réduite à ces termes, la question serait absolument puérile, et son examen n'aurait aucun attrait pour un esprit sérieux. Aussi n'est-ce point à ce point de vue exclusif que l'avait envisagée M. Théry dans une série de leçons que vous n'avez pas oubliées, quoiqu'elles datent de vingt ans; ce n'est point à ce point de vue que s'est placé M. Rigault; mais une idée plus haute, plus philosophique et plus instructive domine dans tout son livre, et jette sur les détails les plus connus, les plus vulgaires même de cette polémique littéraire une clarté soudaine et inattendue. Permettez-moi d'entrer dans quelques détails pour vous rappeler à la fois la méthode de l'auteur, et l'analyse dont le livre a été l'objet durant six séances.

Au début de l'*Iliade*, le vieux roi de Pylos, ce sage dont l'éloquence *coulait plus douce que le miel*, gourmande ses compagnons d'armes dont la vaine querelle va coûter tant de sang à la Grèce; il leur déclare qu'ils sont loin de valoir les hommes des générations précédentes, et ajoute que le monde ne reverra jamais des héros tels que ceux qu'il a connus dans son jeune âge. Nestor abuse peut-être du privilége qu'a la vieillesse d'être chagrine, morose, amoureuse du passé; mais en revanche je ne sais quel autre guerrier, jeune sans doute et emporté par une fougue superbe, s'écrie ailleurs :

Certes, nous prétendons valoir mieux que nos pères.

N'est-il pas permis de supposer que, si quelque poète nous avait transmis les entretiens des premiers enfants d'Adam avec leurs parents, nous surprendrions ceux-ci gémissant sur la dégénérescence précoce de leur race, ceux-là se targuant de leurs conquêtes et de leurs progrès, sauf à être traités par leurs descendants comme ils ont eux-mêmes traité leurs ancêtres?

Longtemps après Homère, dans plus d'une ode religieuse ou politique, Horace tenait le même langage que Nestor : contemporain d'un âge de fer, il plaçait aussi, comme les anciens poètes,

Digitized by Google

l'âge d'or au berceau de l'humanité. Toutefois l'amour-propre, disons mieux, le bon sens et le bon goût du poète ne se seraient point accommodés d'une servile admiration de la littérature antique; sans doute il avait un respect profond pour Homère et pour tous les beaux génies d'Athènes; sans doute il aimait à répéter partout aux jeunes nourrissons de la muse romaine :

> Le jour comme la nuit, étudiez sans cesse
> Les chefs-d'œuvre que Rome a reçus de la Grèce.

mais si le temps consacre les chefs-d'œuvre, il ne les crée pas : Virgile, Quintilius, Tibulle sont plus jeunes que les Ennius, les Plaute, les Pacuvius; et Horace, malgré son admiration pour les anciens, ne laisse pas de s'élever, non parfois sans quelque injustice, contre le fanatisme de ces ennemis des *modernes* qui préfèrent, à cause de leur seule antiquité, le œuvres informes et grossières d'Ennius et de Plaute aux chefs-d'œuvre de Tibulle et de Virgile.

« Qui niera que notre globe soit mieux cultivé, mieux paré, mieux pourvu qu'autrefois? Toute la terre n'est-elle pas connue, partout sillonnée de chemins, partout vivifiée par l'industrie humaine? Les déserts les plus redoutés ont cédé la place à des jardins merveilleux, les forêts sont domptées par la charrue et converties en guérets; et les monstres sauvages mêmes ont fui devant nos troupeaux. Les landes sablonneuses sont ensemencées, les rochers se couronnent d'arbres touffus, et les marais fangeux se changent en lacs limpides; les chaumières d'autrefois sont devenues autant de villes. Les îles mêmes et leurs écueils ont perdu leur prestigieuse horreur : partout des maisons, des peuples, des états; partout la vie. Faut-il une dernière preuve de cet accroissement indéfini de la race humaine? Nous sommes devenus un fardeau pour le monde; les éléments nous suffisent à peine; des besoins plus pressants nous étreignent chaque jour, et les hommes se plaignent à l'envi que la nature épuisée se refuse à les nourrir. Les épidémies, les famines, les guerres, les tremblements de terre qui engloutissent de vastes cités sont presque bénis comme un bienfait de la Providence qui prend soin d'émonder le genre humain. Mais en vain les mortels tombent par milliers sous les coups redoublés de ces cognées fata-

Digitized by Google

les; en vain la corruption et les excès du vice en détruisent encore plus que tous les fléaux n'en moissonnent : la sève humaine acquiert chaque jour une fécondité plus luxuriante. »

Qui parle ainsi, Messieurs? Est-ce un voyageur moderne racontant les merveilleuses conquêtes des pionniers américains? Est-ce un économiste à qui le spectacle des progrès de l'industrie inspire autant d'effroi que d'enthousiasme, et qui ne serait pas éloigné des doctrines de Malthus? Est-ce du moins un contemporain de Gama et de Colomb qui proclame orgueilleusement que toute la terre est connue? Non : c'est un des plus éloquents apologistes du Christianisme naissant, c'est Tertullien qui, dans son langage africain dont je n'ai pu rendre à mon gré la sauvage énergie, entonne ce pompeux dithyrambe à l'heure même où Rome est forcée d'appeler des tribus barbares pour cultiver la Campanie dépeuplée, à l'heure où le désert commence à s'étendre autour de la ville éternelle, et où la civilisation romaine va s'abîmer sous les flots de la barbarie. N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange et de vraiment solennel dans ces accents que la voix du progrès pousse au milieu des ruines, et qui, démentis par le présent, recevront après de longs siècles la consécration de l'avenir?

Mais ne serait-ce point par le besoin d'être original et nouveau, ne serait-ce point pour flatter un peu le goût contemporain que M. Rigault aurait dans son livre introduit cette question toute philosophique du progrès qu'on ne s'attendait guère à y rencontrer? J'avoue qu'il est permis de le craindre quand on commence la lecture de l'ouvrage; mais c'est une crainte qui ne tarde pas à s'évanouir, et l'on est bientôt rassuré quand on voit que M. Rigault n'est point de ceux qui n'hésitent pas à plier les faits au besoin de la cause. Sans le vouloir, sans le savoir, les hommes qui depuis Horace et Tacite ont agité la même question, ont tous plus ou moins mêlé à la discussion des arguments qui sortent du domaine purement littéraire pour entrer dans celui de la haute philosophie. M. Rigault a curieusement recherché et signalé cette tendance chez les Cartésiens, chez Desmarets, chez Fontenelle et bien d'autres partisans des modernes; mais l'élément littéraire n'en domine pas moins dans toute son étude : seulement il est moins circonscrit, moins exclusif, et de nouveaux horizons s'offrent à l'esprit agréa-

Digitized by Google

blement surpris et toujours tenu en éveil ; et je serais d'autant plus enclin à penser que M. Rigault a su garder ici une exacte mesure, que plus d'un philosophe lui a reproché d'avoir trop laissé dans l'ombre l'élément philosophique de son travail, tandis que des esprits plus exclusivement littéraires se sont presque effarouchés de l'y voir apparaître.

Mais je m'aperçois que je dépasse les bornes qui me sont imposées en cédant à un attrait bien naturel ; et pourtant il m'est impossible de ne pas vous rappeler combien il a fallu de temps, de sagacité et de patience pour accumuler tant de matériaux, combien de goût pour les choisir, combien d'art pour les montrer sous leur véritable jour et les distribuer dans de justes proportions. Je ne puis omettre le rare bonheur avec lequel M. Rigault a crayonné le portrait d'un Gacon, pour lequel semble avoir posé quelque insulteur échappé non point de *l'antre de Procope*, mais du laboratoire sacré d'une gazette..... peu gallicane ; je vous rappellerai toute l'iconographie de la famille Perrault, et les fines esquisses où les profils du P. Bouhours et de Fontenelle sont tracés avec tant de discrétion, tant de délicatesse ; je vous rappellerai les belles pages consacrées par l'auteur à Fénelon, dont la douce et bienveillante nature, à force d'aimer la concorde et la paix, ne laisse pas de transiger quelquefois avec l'erreur et le faux goût qui s'insinuent auprès de lui par d'adroites flatteries, jusqu'au point que le prosaïque abréviateur de l'*Iliade*, cet ennemi de la versification qui faisait des odes en prose, a pu croire que ses paradoxes étaient goûtés par l'auteur de *Télémaque*, par l'écrivain français qui a le mieux compris, le mieux senti, le mieux reproduit l'exquise simplicité de l'épopée homérique. Je vous rappellerai aussi ces pages aussi honnêtes qu'éloquentes, où M. Rigault montre comment la critique, bienveillante et polie pour les personnes, doit se montrer ferme et inébranlable dans ses convictions, seule condition qui puisse lui concilier le respect et lui assurer l'autorité. Enfin, je recommanderai à tous ceux qui sont jaloux de l'honneur littéraire de la France, cette conclusion empreinte de tristesse, mais non pas destituée d'espérance, où l'auteur nous montre les lettres assaillies de tous côtés par des ennemis irréconciliables entre eux, mais ligués temporairement par un même intérêt et par une haine commune. Déjà

Digitized by Google

le cri de Brennus a retenti : « Malheur aux vaincus ! » Déjà l'on se partage les dépouilles et l'on monte sur un char de triomphe. Mais on oublie que les temps sont féconds en retours; on oublie que la France de Pascal et de Bossuet, de La Bruyère et de Fénelon, de Corneille et de Racine, de Molière et de Voltaire ne se courbera jamais sous le joug de l'*utile;* quelques prismes brillants qu'on fasse miroiter à ses yeux, si elle se laisse éblouir un instant, l'illusion sera bientôt dissipée; et le bon, le vrai et le beau, cette splendeur du vrai, auront toujours seuls le privilége de remuer les cœurs et d'enflammer l'enthousiasme.

La passion de l'argent, sous toutes les formes qu'elle revêt, a toujours été l'un des sujets sur lesquels les moralistes et les satiriques se sont exercés à l'envi, et presque toujours avec succès. La sottise de l'avare qui n'entasse ses trésors que pour n'en laisser jouir personne, l'extravagance du prodigue qui les gaspille sans profit pour les autres afin de satisfaire des goûts futiles ou déréglés, provoqueront toujours la risée quand on en montrera le ridicule, l'indignation quand on en retracera la bassesse et la turpitude.

Nous sommes souvent portés à croire que certains vices, certains travers qui frappent nos yeux sont nés d'hier : on les croit jeunes, tant ils semblent vigoureux; un peu plus d'attention nous montrerait qu'ils ne vieillissent point, parce que rien ne vieillit de ce qui est immortel. On se plaint de la frénésie du jeu; mais les sauvages en connaissent les emportements aussi bien que les peuples les plus civilisés, et les modernes n'ont rien à envier à ces Romains dont Juvénal a dit :

> On ne vient plus au jeu la bourse pleine d'or,
> Le joueur avec soi traîne son coffre-fort.

On se plaint de ce luxe extravagant dont la vanité cache souvent tant de misère; mais n'est-ce pas encore Juvénal qui dit de ses contemporaines en de beaux vers que vous me pardonnerez de défigurer :

> La gêne les étreint; mais qu'importe? Pas une
> Ne connaît la pudeur ni la simplicité
> Qu'au vulgaire bon sens prescrit la pauvreté.

Digitized by Google

Instruit par la fourmi, redoutant la famine,
L'homme voudrait parfois conjurer la ruine;
Mais la femme prodigue est sourde et n'entend rien,
Et ne voit point l'abîme où s'engloutit son bien.

Le bon goût est souvent blessé de ces caprices de la mode qui font ressembler les femmes tantôt à des momies égyptiennes emmaillotées dans d'inextricables bandelettes, tantôt à des mongolfières impatientes de s'envoler vers ces régions mystérieuses où le paladin qui cherchait la fiole de Roland se trouva tout confus de retrouver la sienne. Mais que diriez-vous si, Juvénal à la main, je vous introduisais dans le boudoir d'une dame romaine, et si je vous faisais assister aux apprêts de sa toilette,

Quand de sa chevelure un savant artifice
Jusqu'au troisième étage exhausse l'édifice?

On se plaint de cette soif du lucre qui envahit toutes les conditions et pervertit partout le sens moral. Mais Horace ne reproche-t-il pas à ses contemporains de ne plus connaître d'autre Dieu que l'intérêt! et ne fait-il pas dire au roi d'Ithaque :

Naissance, honneur sans bien, sont moins qu'une algue vile.

N'est-ce pas encore lui qui formule ainsi la morale de son temps :

Amasse, et, si tu peux, honnêtement amasse;
Mais amasse à tout prix, et sans scrupule entasse.

N'est-ce pas Juvénal qui nous montre un père réveillant à minuit, au cœur de l'hiver, un fils endormi, pour lui inculquer ces belles doctrines :

La trompette, dis-tu, le clairon des batailles
Ferait battre ton cœur et frémir tes entrailles :
Trafique alors, vends cher et rachète à vil prix.
Aborde sans dégoût ces immondes débris
Que loin du Tibre enjoint de reléguer l'Édile :
Cuirs ou parfums, tout plaît à qui vise à l'utile.
Le gain sent toujours bon, la source importe peu.
Le poète l'a dit, et d'un commun aveu
Jupiter et les dieux approuvent sa maxime :
Absous par le succès, tout devient légitime.

Digitized by Google

La source de nos biens, nul ne la veut savoir;
Avoir est tout, l'honneur se mesure à l'avoir (1)....
Encore, avoir n'est rien, dès qu'il faut trop attendre.
A leurs petits-enfants, dès l'âge le plus tendre,
Voilà quelles leçons et quels enseignements,
Même avant l'alphabet, donnent les grand'mamans.

N'est-ce pas lui qui dit ailleurs :

Ose tout, si tu veux compter pour quelque chose :
Gyare ou la prison mène à l'apothéose.

Perse enfin ne fait-il pas tenir le même langage à l'Avarice, quand celle-ci vient de grand matin réveiller en sursaut le jeune homme qu'elle veut séduire :

Fais du commerce enfin; allons, parjure-toi! —
Fort bien, mais Jupiter m'entendra! — Sur ma foi,
Imbécile! idiot! durant ta vie entière
Ton doigt pourra gratter et trouer ta salière,
Si tu veux avec lui vivre toujours d'accord.

Mais il est temps que je vous fasse amende honorable et que je vous demande pardon d'avoir fait à mes vers estropier des auteurs qui vivent dans toutes les mémoires. Qu'ai-je voulu vous montrer par ces citations? Rien, sinon que le fonds de la comédie de M. Ponsard, dont je vous ai longuement entretenus l'an dernier, n'est pas nouveau. Est-ce à dire que le sujet ne soit pas bien choisi? Non, certes; et l'on peut soutenir, ce me semble, qu'en fait de comédie, les sujets les plus vieux sont toujours les meilleurs. Il n'y a de vraiment comique que les travers invariables, et il n'y a d'invariables que ceux qui naissent de l'éternelle opposition des caractères et du jeu des passions humaines. L'Evangile a démasqué l'ambitieuse austérité et les jeûnes orgueilleux des Pharisiens; Lucien a bafoué ces philosophes sans conviction qui abritaient leurs désordres sous le manteau de l'hypocrisie; Juvénal a châtié d'un coup de fouet

Ces Curius plâtrés qui vivaient dans l'orgie.

Et pourtant ni l'Évangile, ni Lucien, ni Juvénal n'ont empêché

(1) Le trait est d'Horace : *Quum tanti quantum habeas sis*; mais c'est Juvénal qui dit ailleurs : *Nam dives qui fieri vult et citò vult fieri.*

Digitized by Google

Molière de créer *Tartuffe*, et Molière lui-même n'empêcherait point un artiste de génie de sculpter de nouveau ce type impérissable.

Je ne vous énumérerai point ici toutes les imperfections qu'il est trop aisé de signaler dans l'œuvre de M. Ponsard : je ne vous rappellerai point que le nom de *la Bourse* se lit à la vérité en tête de la pièce, mais que la chose ne se rencontre pas assez dans la comédie pour justifier le titre; qu'il y a deux personnages dont la présence n'est qu'odieuse, que d'autres paraissent et disparaissent trop souvent sans qu'on sache bien pourquoi; que le théâtre s'accommode mal d'un dénouement pour ainsi dire miraculeux; que l'abnégation de Reynold est peu dramatique par la raison qu'elle est peu vraisemblable, et que le personnage est d'ailleurs bien froid et bien solennel; que l'oncle Bernard paraît sortir quelquefois des limites de la comédie; que Léon, dépourvu de mérite et de valeur personnelle, n'excite durant presque toute la pièce qu'un intérêt bien insuffisant, et que Camille elle-même est en vérité trop aveugle et trop déraisonnable pour qu'on la félicite de sa persévérance. Toutes les critiques que M. Anquetil a dû vous soumettre, tous les doutes qu'il a dû vous présenter sur différentes parties de l'œuvre du poète, disparaissent et s'effacent devant la satisfaction qu'inspirent, à la lecture peut-être encore plus qu'à la scène, de nobles sentiments exprimés dans un langage à la fois simple et orné, tour à tour énergique et familier; devant ce parfum d'honnêteté naturelle qui constitue ce que j'appellerais volontiers *les mœurs dramatiques;* mais sur-tout devant ce respect du public, inconnu de nos fabricants de charpentes théâtrales, devant ce culte si déserté de la beauté littéraire qui fait vivre dans notre souvenir et conserve pieusement dans nos bibliothèques les œuvres mêmes de ces demi-Ménandres à qui la force comique a manqué, et qui ont dû abandonner les succès lucratifs et bruyants à des rivaux plus heureux et moins estimés.

Maintenant j'admets un instant qu'il y ait dans l'œuvre de M. Ponsard et dans son aînée plus que

> Des vers heureux et d'un tour agréable;

j'admets qu'on y trouve « une action »,

> De l'intérêt, du comique, une fable,
> Des mœurs du temps un portrait véritable;

Digitized by Google

j'admets enfin que le poète ait été aussi coupable qu'il l'a voulu, et qu'il ait réussi

A consommer cette œuvre du démon

que l'auteur du *Pauvre Diable* essaya bien des fois avec peu de succès; *la Bourse* pourra-t-elle justifier la célèbre devise de Santeul : *Castigat ridendo mores?* Je le croirais, si le ridicule avait encore aujourd'hui le pouvoir de corriger, non pas le cœur humain, ne lui demandons pas tant, mais seulement les extravagances de la mode; je le croirais, si les homélies de l'archevêque de Grenade avaient converti autant de pécheurs que la vanité du bon prélat le lui persuade; je le croirais, si je n'entendais encore Sanguisuela, au sortir d'un sermon éloquent contre l'usure, dire à l'officier qu'il traîne avec lui : « le prédicateur a bien fait son métier, allons faire le nôtre »; je le croirais enfin, si jamais les marquises avaient désabusé les Jourdains, si les baronnes avaient corrigé les Turcarets, et si l'on n'était en droit de dire de toutes les variétés de l'avarice ce que l'incrédulité obstinée de madame Pernelle dit avec tant d'onction d'un autre péché capital :

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Vous devez à M. North Peat un travail étendu sur les Sociétés savantes de l'Écosse au XVIII.e siècle, et sur les principaux clubs littéraires et philosophiques d'Edimbourg. En traçant à grands traits l'histoire de ces diverses Sociétés, M. North Peat est entré dans de curieux détails sur quelques-uns des membres à qui leurs communications valurent une légitime célébrité qui ne tarda pas à dépasser leur modeste enceinte. Les historiens Hume et Robertson, les philosophes Reid et Berkeley, l'économiste Adam Smith, le célèbre critique lord Kames, le romancier Mackensie, le D.r Black, à qui la science doit la découverte du calorique latent, James Hutton, l'auteur d'une nouvelle théorie de la Terre, tels sont les hommes qui tenaient à honneur de compter parmi les membres actifs de ces réunions, d'y apporter leurs travaux pour les soumettre au contrôle si utile d'une bienveillante confraternité, d'encourager la timidité qui se défie d'elle-même, de s'éclairer en

Digitized by Google

éclairant les autres et de donner un noble exemple de modestie à la vanité, de zèle et de dévouement à l'égoïsme étroit et à la sceptique indifférence ; tels sont les noms que M. North Peat a choisis parmi bien d'autres pour appeler sur eux votre intérêt et votre attention.

En vous parlant de Henri Mackensie, il vous a soumis quelques idées sur la valeur et la portée de ses romans, et jugé tour-à-tour les principaux d'entre eux : *l'Homme sensible, l'Homme du monde* et *Julie de Roubigné.* Enfin il vous a signalé et traduit un passage de ce dernier ouvrage, où se trouve une protestation énergique et formelle contre l'esclavage, la première, vous a-t-il dit, qu'en Écosse et en Angleterre un écrivain ait eu l'honneur de faire entendre.

M. North Peat a terminé cette année ses Communications sur l'humoriste anglais Richard Steele. Dans cette dernière partie de son Étude, notre collègue s'est attaché à vous montrer dans Steele le véritable créateur des Recueils périodiques qui ont pris une si grande extension en Angleterre, présidant lui-même à la naissance du *Spectateur,* du *Babillard* et du *Mentor*, qui, malgré leur peu de durée, ont suffi pour illustrer son nom et celui d'Addison. Vous avez passé en revue, avec M. North Peat, les principaux articles de Steele, où l'humoriste déploie une verve entraînante de naïveté et de bon sens, causant familièrement avec son lecteur, le séduisant par sa bonhomie, le subjuguant par son éloquence. Revenant ensuite à la biographie de Steele, M. North Peat vous a retracé sa vie privée et son caractère politique : il vous l'a peint faible et léger, inconstant et volage, mais néanmoins écrivain distingué, dont le bavardage même ne laisse pas d'amuser et d'instruire, dont la plaisanterie est toujours celle d'un honnête homme qui ne cherche pas à briller hors de propos, ni à faire montre de son esprit aux dépens des autres, satirique enfin sans méchanceté, spirituel sans pédantisme et humoriste sans grossièreté.

M. North Peat vous a fait connaître un ouvrage de mademoiselle Frédérika Bremer, intitulé : *La Vie de famille au Nouveau-Monde,* livre écrit en suédois mais déjà traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et dont le succès mérité vient sur-

Digitized by Google

tout de ce qu'il n'est ni un panégyrique intéressé et ridicule, ni une satire amère, outrée et dénigrante. M. North Peat vous a montré mademoiselle Bremer notant, il est vrai, scrupuleusement les travers choquants, les défauts grossiers des Américains et leurs façons de gens mal appris et mal élevés, mais sans oublier de rendre justice à leurs qualités solides; décrivant tout sans prévention et avec la plus louable et la plus rare impartialité; enfin déroulant aux yeux du vieux monde les hommes et les choses, les mœurs et les caractères du nouveau sous les aspects les plus divers, avec une vigueur de coloris et une sagacité de bon sens qui dénote chez l'auteur un jugement ferme et viril sans altérer la grâce, la distinction ni l'élégance qui sont les attributs de son sexe.

M. Ploix vous a encore entretenus cette année de l'état du théâtre anglais après la Restauration des Stuarts. De nombreuses citations empruntées à *la Femme provoquée*, à *l'Officier en recrutement* et à *l'Homme franc*, si infidèlement traduit par M. Mennechet, n'ont fait que confirmer les considérations développées dès le début par notre collègue, et dont mon Rapport contenait l'an dernier une analyse étendue que je me borne à rappeler.

L'œuvre nouvelle de M. Michelet, l'*Oiseau*, a fourni à M. Bélanger le texte de deux communications qui ne sont point de celles qui s'analysent. Comme on ne pouvait supposer un seul instant que l'*Oiseau* ne fût qu'un traité plus ou moins savant d'ornithologie, chacun était curieux de connaître comment réussirait dans une œuvre d'imagination pure un écrivain qui n'avait pas laissé d'en montrer beaucoup, j'oserais même ajouter, parfois beaucoup trop dans un genre qui ne l'exclut pas sans doute mais qui la veut sage et tempérée. M. Bélanger vous a montré que l'essai n'a point été malheureux, car l'*Oiseau* est un de ces livres qui ont la rare fortune de paraître trop courts. Vous redire après lui tout ce qu'il y a d'exquise simplicité, de grâce, d'élégance et de délicatesse dans certains tableaux; de tendresse, de sensibilité, de douceur et de mélancolie dans certaines peintures; ailleurs de force, de véhémence et d'énergie; partout enfin de vie réelle et passionnée; vous rendre le charme indéfinissable dont on est saisi malgré soi quand on entend

Digitized by Google

lire des chapitres tels que *la Lumière*, *la Nuit*, *les Migrations*, *l'Hirondelle*, *le Rossignol* et tant d'autres, serait une vaine tentative. Le livre plaît ou ne plaît pas ; on le goûte ou bien on le condamne, mais on ne le discute pas ; j'ajouterai seulement : Dieu nous garde des imitateurs !

Vous devez en outre à M. Bélanger, dirai-je une nouvelle ? dirai-je un roman intitulé *sir James*, sous la forme de journal ou de mémoires, et dont la lecture n'a pas occupé moins de trois séances;

Un proverbe en vers intitulé : *Tout pour le mieux;*

Les principales scènes des deux derniers actes d'un drame en vers intitulé *la Mort de Charles V*, dont l'auteur a demandé ses inspirations à la vérité historique si heureusement restaurée par M. Mignet, et bien autrement poétique que la légende ;

Enfin quelques scènes d'une traduction en vers de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, dont je ne vous citerai que le tableau de la peste que les dieux ont déchaînée contre les Thébains :

> Thèbe, en ces jours de deuil, tu le peux voir toi-même,
> Se débat vainement sous un vengeur suprême ;
> Un abîme de sang la submerge, et nos fronts
> N'en sauraient soulever les flots noirs et profonds.
> La mort flétrit le germe infécond dans la terre,
> La mort frappe l'enfant dans le sein de sa mère,
> La mort s'attaque même aux innocents troupeaux
> Et détruit dans nos champs l'espoir de nos travaux.
> Une torche à la main, la peste dévorante,
> Ravage sans pitié notre ville expirante,
> Et sur ces tristes bords peuplés par nos malheurs
> Seul le sombre Pluton s'enrichit de nos pleurs.

M. Anquetil, après vous avoir rendu compte d'une traduction en vers d'une autre tragédie de Sophocle, l'*Œdipe à Colone*, dont l'auteur, M. Richaud, proviseur du lycée de Pau, vous a fait hommage, et qui soutient avantageusement le parallèle avec les traductions justement estimées de M. Guiard et de M. Faguet, vous a lu la traduction absolument nouvelle de trois odes d'Horace, par laquelle il voudrait bien, *mais un peu tard*, remplacer celle qu'il a publiée il y a sept ans.

Digitized by Google

Enfin M. Montalant-Bougleux, que vous avez pu déterminer à accepter pour l'an prochain la présidence, outre la traduction en vers français d'un certain nombre d'hymnes de Santeul qu'on peut lire imprimée à la suite de ses *Études* sur ce poète, vous a lu une satire nouvelle dont vous me dispenserez de vous dire le titre, puisque vous allez en entendre la lecture dans quelques instants.

Arrivé au terme de ce Rapport, il me reste un dernier devoir à remplir : je manquerais en effet à ce que vous attendez de moi, si je ne vous rappelais au moins en quelques mots la perte sensible que nous avons faite en perdant M. Halphen. A peine arrivé dans cette ville, M. Halphen s'était empressé de s'agréger à notre Société; autant que le lui permettaient ses fonctions, autant sur-tout que le lui permettait sa santé toujours débile et chancelante, il venait s'asseoir au milieu de nous, assister à nos réunions hebdomadaires, se mêler à nos entretiens familiers, ou nous apporter trop rarement le fruit de son savoir et le tribut de ses veilles. Nourri de fortes et sérieuses études, formé de bonne heure à la méditation calme et solitaire, portant empreinte sur son visage cette gravité tempérée qui sied au magistrat, M. Halphen promettait à notre compagnie l'un de ses collaborateurs les plus dévoués. Une mort prématurée, malheureusement trop prévue, a trahi nos désirs, je ne dirai pas nos espérances; mais il a voulu que l'expression de ses sympathies nous arrivât encore après qu'il ne serait plus; et un legs important, pieusement acquitté par sa famille, a marqué ses derniers adieux. Le public inaccoutumé qui se presse aujourd'hui dans cette enceinte, s'associera, nous l'espérons, à l'expression de nos regrets et de notre reconnaissance.

Digitized by Google

PRIX DE VERTU.

Il y a vingt ans, Messieurs, pour la première fois et dans votre première séance solennelle, vous décerniez le prix que vous allez décerner aujourd'hui. Tantôt la libéralité du vénérable abbé Caron, imitée par d'autres personnes que je ne dois pas nommer, tantôt les ressources de notre Société lui ont permis de n'interrompre que rarement cette tradition morale. Ce que nous avons fait dans le passé, espérons qu'il nous sera donné de le faire encore dans l'avenir.

Deux demandes seulement nous sont parvenues cette année; et, comme il est arrivé chaque fois, à une ou deux exceptions près, Versailles seul a présenté des candidats; le reste du département semble montrer une regrettable indifférence. De ces deux demandes, une a sur-le-champ frappé votre Commission, et vous n'avez pas hésité un instant à adopter les conclusions de son Rapport.

Le 19 septembre 1829 est née à Versailles mademoiselle Clara-Robertine Gobin. Grâce à un travail long et opiniâtre, son père, ouvrier couvreur, rue de Montreuil, 39, avait amassé quelques économies, employées par lui à l'achat de la simple maison qu'il habitait, et où se trouvait situé son modeste établissement. Gobin n'était pas riche, mais avec la santé, le travail et la probité, l'homme suffit à ses besoins et n'a pas besoin de richesses. Pourquoi faut-il que le malheur n'épargne point de semblables familles? Mais la Providence a ses desseins; n'essayons point de les sonder.

Veuf en 1848, Gobin tomba malade; atteint d'une irrémédiable affection de la moëlle épinière, il ne devait plus se relever.

Bien élevée, jouissant d'une excellente réputation, appartenant à une famille irréprochable, pourvue d'ailleurs d'une industrie qui pouvait offrir de précieuses ressources dans un jeune ménage, mademoiselle Gobin était en mesure de se marier et de choisir; les par-

Digitized by Google

tis ne manquaient pas, elle refusa tout pour se vouer aux soins qu'exigeait la santé de son père. Le plus âgé de ses deux frères, qui exerçait à Paris un état différent, n'hésita pas non plus à le quitter pour refaire un dur apprentissage et conserver la clientèle de la maison. Et ce double sacrifice fut accompli sans plainte, sans ostentation, avec cette simplicité qui accompagne toujours le véritable dévoûment, le dévoûment qui s'ignore soi-même. Ce sacrifice dure depuis neuf ans, et la piété filiale n'adresse au ciel d'autre vœu que de pouvoir le continuer.

Le père, dont l'état s'aggrave tous les jours, mais lentement, cloué sur son lit de douleurs qu'il ne quitte jamais, le jour comme la nuit exige des soins assidus, des médicaments coûteux, une nourriture toute particulière, et la présence continuelle de l'un de ses deux enfants. Toutes les économies ont été dépensées, l'humble maison a dû être vendue, les frais de la maladie en ont vite absorbé le prix; la clientèle, comme il est aisé de le comprendre, n'a bientôt plus donné que des ressources précaires, l'avenir devient chaque jour plus menaçant, et le mal s'accroît sans accomplir son œuvre. Une exquise propreté, qu'on ne trouve pas toujours chez les riches, entoure le malade que ses douleurs rendent plus exigeant, et dont les exigences sont toujours accueillies avec une ineffable douceur. Je renonce à vous peindre tout ce qu'il faut d'efforts discrets, de zèle ingénieux pour tromper le pauvre grabataire, incapable de faire aucun mouvement, et maintenir encore autour de lui les dehors d'une modeste aisance, hélas! dès longtemps détruite. Jamais une plainte, jamais un murmure, jamais un mot qui trahisse le regret de légitimes espérances à jamais évanouies. Ah! Messieurs, n'est-il pas juste que la satisfaction d'un devoir accompli rende au moins la tâche plus facile et moins pesante?

J'ai esquissé le dévoûment filial de mademoiselle Gobin; je ne vous dirai point quel en est le principe ni quel en est le soutien; il n'est aucun de vous qu'il ne les ait reconnus. Mais il est une barrière devant laquelle je m'arrête, un sanctuaire où je ne dois pas pénétrer. La vertu la plus modeste ne saurait toujours empêcher ses parfums de se répandre et de la trahir; mais si le monde a parfois, pour l'exemple de tous, le pouvoir de lui faire violence et de la produire au grand jour, là s'arrête son droit; vous me désavoueriez et je

Digitized by Google

serais indigne d'être votre interprète si je ne respectais aujourd'hui cette sainte et religieuse pudeur. A cette heure, mademoiselle Gobin ne soupçonne pas que d'heureuses indiscrétions vous ont révélé le dévoûment d'une Antigone chrétienne, qui ne se consolera d'avoir été dénoncée qu'en voyant son vieux père oublier un moment ses tortures et verser des larmes d'attendrissement quand il connaîtra l'hommage que nous rendons à la vertu de sa fille.

La séance a été terminée :

1.° Par une communication de M. Lambinet, sur les dépenses de Madame Du Barry ;

2.° Par la lecture d'une satire de M. Montalant-Bougleux, le *Cigare*, *par un fumeur discret*.

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du Vendredi 30 Avril 1858,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE SAINT-MARSAULT,

Préfet du département de Seine-et-Oise, Président d'honneur;

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

PRÉSIDENT ANNUEL.

DE LA

POPULARITÉ DES LETTRES

A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE,

Væ diebus nostris, quia studium
litterarum periit à nobis.
(GREGOR. TURON., *in Præfat.*)

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

QUAND vous portez des regards de satisfaction sur l'auditoire choisi et comparativement nombreux qui nous honore aujourd'hui de son attention, sur cet auditoire qui, rehaussé par la bienveillante présidence d'honneur d'un éminent magistrat, semble résumer en soi ce qui reste dans notre ville d'oreilles assez délicates pour n'être pas sourdes au bruit que font autour d'elles les choses de l'esprit, et pour s'intéresser aux modestes travaux d'un groupe studieux et paisible, vous ne vous faites pas d'illusion, et vous savez

Digitized by Google

qu'on veut bien vous apporter ici, non des louanges, mais des encouragements.

Des louanges? votre modestie n'en recherche pas : vous savez que l'étude promet des jouissances d'un ordre plus élevé. Des encouragements? votre ferveur n'en a pas besoin; et si vous les aimez, c'est comme moyens de propagande au profit de l'amour des lettres, c'est-à-dire au profit de la plus morale et de la plus conciliatrice des passions, c'est-à-dire au profit de toutes les élévations, de toutes les délicatesses et de tous les apaisements de l'ame, c'est-à-dire, en un mot, au profit de tout ce qui donne à l'homme bonheur, indépendance, dignité, et de ce que la société peut trouver de plus salutaire après la religion et la vertu.

Recevons-les donc, Messieurs, ces encouragements, et qu'ils nous soient d'autant plus précieux, qu'ils sont devenus plus rares.

En effet, le public, étourdi et charmé par ce bruit d'écus qu'il aime aujourd'hui par-dessus toute chose, a conservé bien peu de cette sensibilité spiritualiste qui savoure si vivement les beautés de l'art et des productions littéraires. Le spectacle de cette indifférence m'a poussé à quelques recherches qui ne m'ont point paru sans intérêt; et j'essaierai ici de vous entretenir *de la Popularité des Lettres à diverses époques de notre histoire.*

Nous allons faire passer devant nos yeux, mais rapidement, rassurez-vous, les temps qui se sont écoulés depuis la Renaissance. Nous verrons ainsi se dérouler quatre siècles, si nous comptons pour un ce que nous connaissons du nôtre.

Ce nombre quatre vous a déjà rappelé sans doute aussi bien qu'à moi, l'historien latin (1) qui a considéré le peuple romain comme un homme dont il partage la vie en quatre âges, et qu'il voit traverser successivement les années de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse, passant par des phases de faiblesse initiale, de force tour à tour juvénile et virile, puis de caducité finale, tous états conformes aux quatre grandes divisions de la vie humaine.

Permettez-moi d'imiter cet historien.

(1) Annæus Florus, *in Proœmio.*

Digitized by Google

Alors le siècle de la Renaissance deviendra le printemps, le renouveau; le siècle de Louis XIV sera l'été; le XVIII.e siècle l'automne; et au temps où nous sommes il ne restera plus, hélas! que d'être appelé l'hiver, l'hiver, qu'on représente à l'âge où l'homme, glacé par les ans, ne cherche que son bien-être, n'aime que l'or, et « incessamment amasse. »

Nous aurons à voir, en suivant cette marche, si le goût du public pour les travaux de l'intelligence ne suit pas une semblable progression, tantôt croissante, tantôt décroissante, et n'a pas successivement ses longues nuits, ses longs jours, ses équinoxes et ses solstices.

Voici tout d'abord le printemps.

François premier monte sur le trône; il domine le mouvement intellectuel qui se manifeste; l'impulsion littéraire est donnée, et sous les auspices de ce monarque spirituel et chevaleresque, un nouveau pouvoir s'élève à côté du pouvoir royal, le pouvoir de l'intelligence.

A la cour, le roi François et le valet de chambre Clément Marot sont des poètes, comme pour montrer que la passion des élégances littéraires a descendu, de proche en proche, du plus haut au plus bas degré de la hiérarchie sociale. Aux côtés du nouvel Auguste est un Mécène féminin, sa sœur Marguerite, qui non seulement encourage chez les poètes ses confrères et chez les érudits ses rivaux les élans de leur activité studieuse et passionnée pour les lettres, mais abrite et soutient contre les prudentes sévérités du prince et les répressions de la loi, les écarts que ne sait pas toujours éviter l'enthousiasme juvénile et printanier de ces adeptes d'une littérature renaissante.

A la ville, ce sont les imprimeurs qui, dans la double partie littéraire et manuelle, se montrent déjà plus lettrés et plus artistes tout à la fois que ne l'ont été leurs successeurs dans les plus beaux siècles suivants, et qui rivalisent d'érudition avec les plus érudits de leur temps. Ce sont les colléges qui se multiplient pour répondre au besoin universel des esprits; puis, comme couronnement de l'art typographique et du principe de l'enseignement, et comme consécration presque simultanée de l'importance qui leur est reconnue, l'établissement de l'Imprimerie royale et la création du Collége de

Digitized by Google

France, deux instruments-modèles, l'un de la diffusion et de la semence, l'autre de la culture et des progrès du savoir.

C'était alors le temps où des groupes d'avocats demeurés célèbres dans les annales du barreau français, de juges devenus et restés l'honneur de la magistrature, d'érudits dont les travaux sont encore une source où va s'alimenter l'esprit littéraire, réunions dont les membres divers étaient également fameux par la culture élégante de l'esprit, par les grâces de la sociabilité et de la conservation; c'était le temps où de tels hommes ne croyaient pas déroger à la gravité de leur caractère lorsqu'ils allaient dans le salon des dames des Roches, à Poitiers, prendre quelque contentement aux gentillesses littéraires et aux gaillardises innocemment récréatives de l'esprit.

« C'est une chose étonnante, dit Rollin, que la facilité et la « promptitude avec laquelle ce goût d'érudition se répandit dans « toute la France.... Les progrès en furent rapides et presque in- « croyables, et l'on est surpris de voir que des jeunes gens de qua- « lité, dans un âge peu avancé, où l'on ne respire ordinairement « que le plaisir, faisaient leurs délices de la lecture des auteurs « grecs les plus difficiles, et y donnaient souvent tout le temps de « leur récréation (1). »

Je recule, Messieurs, devant la trop longue énumération de tous les signes de cette popularité des lettres, des preuves de ce goût général pour les occupations de l'esprit. Je me condamne à traverser rapidement ce siècle tout lettré des Valois; je ne puis que vous nommer Marie Stuart, que vous rappeler en courant « la grande flotte de poètes », comme dit Etienne Pasquier, que produisit le règne de Henri II, les poétiques relations de Charles IX et de Ronsard, et l'engouement de Henri III qui, au lieu de songer aux affaires que ses ennemis politiques lui mettaient sur les bras, et ami des lettres fort mal à propos, traitait à certains jours des règles de la poésie et du beau langage avec des membres de la Pléiade (2); je ne puis que mentionner pour mémoire la brillante fortune qu'un Philippe Desportes trouva dans un sonnet, fortune qui fit pulluler

(1) *Traité des Études*, Livre II, chap. 2.

(2) M. Léon Feugère, *Étude sur Etienne Pasquier*.

Digitized by Google

tant de poètes et qui donna une activité si féconde et si générale à la vie intellectuelle de notre pays. Je regrette sur-tout de ne pouvoir insister quelque peu sur Henri IV lui-même et sur son poète Malherbe. Il n'y a pas bien longtemps que l'on sait, grâces sur-tout aux savantes recherches de M. Poirson, que le vainqueur d'Ivry fut touché, lui aussi, par l'esprit de son siècle, comme pour montrer jusqu'où allait alors cette popularité des lettres, qui avait pénétré même sous la cuirasse d'un prince en qui l'on a voulu trop souvent ne voir et ne célébrer que le *triple talent* d'un soudard.

Entrons donc dans notre été littéraire à la suite du Béarnais.

Tandis que Malherbe, enfin venu, dégasconne la cour, Julie d'Angennes va présider à la création du goût et au perfectionnement de la langue. La popularité des lettres se manifeste autour d'elle, comme autour d'un centre d'influence, dans la personne des auteurs de la *Guirlande*, ce véritable bouquet de poésie; elle se montre dans l'apparition des *Précieuses*, que Molière n'avait pas encore déclarées ridicules, et qui, selon le témoignage de Fléchier lui-même, étaient alors « modestes sans contrainte, savantes sans orgueil, polies sans affectation »; on peut la saluer, cette popularité, dans les nombreuses illustrations qui affluent à l'hôtel de Rambouillet, groupées autour de Balzac et de Voiture, au bruit des deux sonnets qui divisent la société en deux camps d'*Uranistes* et de *Jobelins*. Là encore elle faisait se toucher les extrêmes littéraires, le sublime et le pédantesque, un sermon et une énigme, Bossuet, adolescent qui improvisait une homélie à titre d'épreuve oratoire et de jeu d'esprit; Cotin, barbon qui se posait en sphinx et débitait de petits vers musqués; Bossuet, l'œuf dans lequel se couvait déjà l'aigle de Meaux; Cotin, qui devait être si impitoyablement conduit à l'immortelle popularité du ridicule entre deux puissantes risées, Molière et Boileau.

Voici maintenant Richelieu, planète sanglante qui ne semble un instant éclipser la royauté qu'afin que le soleil de celle-ci reparaisse radieux et triomphant dans la personne de Louis XIV. Richelieu ne se contente pas de la puissance politique; il voit l'empressement du public pour les choses de l'intelligence, et il aspire à la popularité que donnent les succès littéraires. C'est cette ambition de l'espri-

Digitized by Google

qui lui fait tour à tour protéger et persécuter le grand Corneille; c'est pour elle qu'il devient le parrain de l'Académie française, après toutefois ce Conrart dont le prudent silence a fait tant de bruit; c'est par elle qu'il met dans la main d'un Colletet soixante pistoles pour l'un des plus mauvais et des plus ridicules sixains de la littérature française.

Ne nous appesantissons pas sur ce moment trop fécond, et hâtons-nous de regarder ce Louis XIV, ce roi-soleil à qui il appartenait si bien de prendre le grand astre pour emblème, car il est lui-même l'astre fécondant et vivifiant de notre été littéraire.

Ce n'est pas devant vous, Messieurs, que j'ai besoin de rappeler le brillant essor des lettres à cette époque mémorable, ni de recommencer la nomenclature des grands écrivains, des penseurs profonds, des charmants causeurs dont fourmille le XVII.e siècle. Quelque nombreux qu'ils fussent, pourtant, ils ne l'étaient pas assez pour constituer à eux seuls et prouver la popularité des lettres. Mais ne pensez-vous pas que notre admiration pour ces hommes et pour leurs œuvres a dû être nécessairement devancée par l'admiration de leurs contemporains? Et si le bon Rollin a pu dire quelque part « qu'il est difficile que ce qui fait l'objet de l'admiration « publique ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers », ne vous semble-t-il pas que quand la nation voyait le grand roi, pénétré de cette conviction profonde, comme le César de Rome l'était de son temps, que les lettres sont une puissance avec laquelle il est toujours sage de compter; que quand elle voyait le monarque entourer de soins attentifs, honorer, protéger, caresser ceux qui illustraient la littérature, elle dut prendre encore plus de goût, elle aussi, aux nobles exercices de l'intelligence?

C'est ainsi que l'admiration pour les grands artistes multipliait le nombre des amateurs.

Les témoignages abondent de ces tendances de l'esprit français dans ce temps que tout-à-l'heure j'appelais notre été littéraire.

La cour a son poète Benserade, qui prodigue les devises pour les carrousels et fournit au jeune roi des madrigaux, protocoles rimés pour la diplomatie du cœur; Paris municipe a son poète perpétuel Santeul, qui décore de distiques, de distiques latins, s'il vous plaît, les fontaines et les monuments; l'Académie des Inscriptions frappe

Digitized by Google

des médailles, monnaie toute littéraire qui raconte les événements contemporains, en multiplie les témoignages et en perpétue le souvenir; le théâtre, ce miroir de la Société, n'a-t-il pas son peintre Molière, qui, en reproduisant les travers de son époque, a si souvent reproduit des travers littéraires, comme pour témoigner de la passion dominante? Les salons eux-mêmes, présidés par toutes ces grandes dames qui avaient le goût des entretiens ingénieux et solides, ne connaissaient pas de jouissance préférable à celle d'entendre Molière donner une lecture anticipée de ses comédies nouvelles, ou de deviser de la *Pluralité des Mondes* avec Fontenelle, de l'*Ame des Bêtes* avec Racine le fils, de la philosophie cartésienne et de bien d'autres choses, moins avouables mais toujours littéraires, avec La Fontaine. C'étaient encore, au Marais, deux salons posés non loin l'un de l'autre comme deux contrastes : l'un présidé par Madeleine Scudéry, la vieille et respectable fille qui couronnait le XVII.e siècle expirant; l'autre où se pavanait le vice élégant sous les traits d'une octogénaire que vous reconnaîtrez précisément parce que je m'interdis de la nommer, et qui, le pied dans la tombe, se redressait pour inaugurer le XVIII.e dans la personne du jeune Arouet, à qui elle léguait un présent tout littéraire, sa bibliothèque.

En vous rappelant toutes ces femmes spirituelles et gracieuses qui étaient autant de centres d'activité littéraire, j'ai voulu rendre hommage à l'influence exercée par leur sexe sur la perfection de la littérature, des arts et de l'esprit de société dans le grand siècle, et faire ici un appel à cette incontestable et salutaire influence au profit du siècle présent, qui en a grand besoin.

Je ne crains pas, Messieurs et chers Collègues, d'être désavoué par vous en parlant ainsi, car je m'y sens autorisé par cet article de votre réglement, qui invite les dames à assister à nos travaux hebdomadaires. C'est là une sage disposition par laquelle vous témoignez que vous ne demandez pas mieux, à l'occasion, que de sacrifier aux Grâces, que de jeter sur vos études souvent sérieuses ce vernis d'élégance, de délicatesse et de bon goût qui est toujours la récompense d'une pareille fréquentation.

Votre article XIII, Messieurs, n'est pas seulement un trait de sagesse, c'est aussi une leçon de morale sociale que vous avez glissée dans votre réglement.

Digitized by Google

En effet, vous savez que c'est aux femmes que nous avons dû d'être devenus chrétiens, et, plus tard, d'être restés Français; vous savez jusqu'à quel point leur influence a secondé le progrès de nos arts; vous savez que nous leur avons dû l'élégance de nos mœurs quand nos mœurs étaient élégantes; vous savez que tout ce qui se fait ou se dit en leur présence mérite presque, par cela seul, d'être mieux fait ou mieux dit, qu'on adoucit la voix qui leur parle, que l'on polit le style qui doit écrire pour elles, et que devant elles on surveille sa pensée. Sachant tout cela, vous avez introduit dans votre réglement une disposition qui les convie à venir, par leur seule présence, aider, dans vos travaux, le goût à se mettre en garde contre ses propres écarts, et pour que la confiance de tous dans cette précieuse influence amène un plus grand nombre d'esprits à prendre part à vos exercices, à ces exercices qu'il faut pratiquer un peu pour en comprendre la douceur, et qui, toujours salutaires pour l'ame, sont à la fois fructueux comme le travail, agréables comme le délassement.

J'arrête ici une digression que vous excuserez en faveur de son objet, et j'aborde la troisième saison, je veux dire l'automne de l'esprit français.

Quand Louis XIV, ce soleil de notre été littéraire, vint à s'éteindre, il y avait déjà vingt-et-un ans qu'était né le nouvel astre qui devait être le soleil de l'automne : c'est Voltaire, qui atteignait sa majorité au commencement de l'année où le grand roi descendait dans la tombe.

Ce nouveau soleil était bien digne de la saison déjà plus froide et plus sombre qu'il venait éclairer. Ses rayonnements, qui auraient pu rappeler quelquefois les beaux jours de l'été, ne descendaient sur le siècle qu'à travers les brumes du scepticisme; mais bien loin que l'esprit et le goût littéraires en fussent plus languissants, jamais peut-être on ne les avait vus régner avec plus d'influence et de popularité sur les affaires politiques, religieuses, sociales, jusque sur les plaisirs de toute une génération : et l'on peut dire que si, sous Louis XIV, la littérature avait été la parure et le soutien du sceptre, dans la main de Voltaire, elle était le sceptre lui-même.

En effet, elle est partout; elle est le lien de toutes les relations et

Digitized by Google

la préoccupation de tous les esprits ; elle est le flambeau de toutes les émancipations, le levier de tous les renversements, la commensale de toutes les orgies, la complice de tous les désordres.

Dans ces salons encore présidés par des femmes qui entretenaient l'esprit de conversation et de société, c'était la littérature qui faisait les frais de tous les entretiens, de toutes les saillies, de toutes les élégances de l'esprit; c'était elle qui était le véhicule de toutes les idées nouvelles.

Dans ces soupers fameux où les hôtels et les petites-maisons abritaient l'orgie des grands seigneurs et des gros financiers, la littérature était l'assaisonnement indispensable des pompes et des joies. Poètes et philosophes, s'ils n'y tenaient pas le haut bout de la table, avaient la voix assez forte et assez autorisée pour faire entendre à tous ces Balthazars des paroles qui auraient dû profiter comme des avertissements, mais que les oreilles distraites n'entendaient que comme des saillies d'encyclopédistes ou des jeux d'imagination.

Dans ce temps, la littérature débordait jusque dans les cafés dont elle était l'oracle, et jusque dans les boudoirs, où un quatrain servait de passe-port et de recommandation. A ce jeu littéraire, tel petit abbé qui papillonnait par-là, devint rapidement académicien, ambassadeur, ministre, cardinal.

Alors aussi la littérature était une puissance à laquelle on passait des boutades, et qui savait défendre sa dignité contre la morgue de la naissance. Un jour un grand seigneur engage Piron, qu'il ne connaît pas, à passer devant lui pour aller d'une salle dans une autre : « Eh ! M. le comte, s'écrie le maître du lieu, pas tant de façons, ce n'est qu'un poète. — Puisque les qualités sont déclinées, répond l'auteur de la *Métromanie*, je prends mon rang », et il passe le premier. Alors encore, la littérature était une frondeuse avec laquelle ses victimes ne réussissaient pas toujours à transiger. Le Sage va faire jouer *Turcaret* : les financiers s'en émeuvent; ils ont peur de l'influence des lettres sur l'opinion, et ils proposent à l'auteur cent mille livres pour qu'il retire sa pièce. Le Sage refuse. Les financiers de 1857 n'ont pas eu peur de la *Bourse* de M. Ponsard. La démarche des maltôtiers de 1708, rendait témoignage de la puissance des lettres; le refus de Le Sage attestait leur dignité; toute l'anecdote prouve leur popularité en ce temps. La sécurité

Digitized by Google

de nos agioteurs contemporains devant le succès de la *Bourse* et devant les augustes éloges donnés à M. Ponsard, accuse le cynisme de l'argent, et ne fait point d'honneur au goût de notre époque pour les choses de la poésie et de la littérature. C'est qu'aussi le symbole de la puissance populaire était jadis un livre, et que c'est aujourd'hui un sac d'écus.

A peine entré dans chacune des saisons de l'esprit français, j'ai hâte d'en sortir, car je sens trop tard que l'exiguïté nécessaire de mon cadre s'oppose aux développements d'un si vaste sujet : aussi ne ferai-je que vous rappeler, en arrivant aux limites du XVIII.e siècle, et le nom de l'*Encyclopédie*, nom qui dit tant de choses à lui seul, et les triomphes de Voltaire mourant, et l'audacieuse ténacité de Beaumarchais qui s'écrie : « Le roi ne veut pas qu'on joue ma pièce, donc on la jouera. »

Enfin les idées depuis longtemps en lutte deviennent des réalités ; les disputes de paroles et d'écrits sont à l'état de sanglantes voies de fait, et il ne nous reste qu'à passer en nous détournant par-dessus les dernières années du XVIII.e siècle, années de terreur où la littérature n'a rien à voir.

Après l'œuvre essentiellement littéraire des trois saisons précédentes, que restera-t-il à faire à notre XIX.e siècle, à notre hiver intellectuel ? Vous le savez, Messieurs, il ne lui est resté que les mathématiques, et il s'y est jeté à corps perdu.

Sciences exactes, sciences positives, sciences du compas, de l'équerre, de la règle et de la balance, de ce qui se compte, se pèse et se mesure; machines, électricité, vapeur, géométrie et lignes de fer, banque et arithmétique, profit et bien-être, tel est, Messieurs, le lot de notre siècle : au passé l'idéal, au présent le réel.

Toutefois cette aspiration vers les jouissances matérielles, et surtout cette prédominance actuelle du chiffre sur l'idée, ne fut pas tout-à-fait contemporaine de la naissance du XIX.e siècle, ainsi que semble le prétendre un de nos plus grands poètes dans un travail sur les *Destinées de la Poésie*. Dès cette époque, si nous devons l'en croire, « il n'y avait qu'une voix sur l'irrémédiable décadence, sur « la mort accomplie et déjà froide de cette mystérieuse faculté de « l'esprit humain. » Il ajoute qu'alors aussi « le chiffre seul était « permis, honoré, protégé, payé. »

Digitized by Google

Sans vouloir le réfuter mot par mot, idée par idée, essayons, par la courte et rapide énumération de quelques faits, de reconnaître si le chiffre était déjà, comme aujourd'hui, l'objet exclusif de tant de complaisances et d'adorations.

On sait, dit un biographe de Joseph Chénier, car il faut que nous opposions autorité à autorité, « on sait combien les moindres bruits « littéraires tenaient de place dans ces loisirs de l'empire, où une « victoire ne faisait pas autant de bruit qu'un poème (1). » Le biographe ajoute à cela des exemples que j'omets pour abréger.

Écoutez un autre témoignage; c'est l'auteur des *Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature*, et son nom aura ici une grande valeur, c'est M. Villemain, qui le recueille de la bouche même du comte de Narbonne. Ce général tout lettré, cet aide-de-camp de l'Empereur parle ainsi de son maître : « Il veut, et il me l'a dit vingt fois, « que son règne soit signalé par de grands travaux d'esprit, de grands ouvrages littéraires. Être loué comme « inspirateur de la science et des arts, être le chef éclatant d'une « époque glorieuse pour l'esprit humain, c'est l'idée qui le flatte le « plus, c'est ce qu'il a cherché par les *Prix décennaux*, et il s'im- « patiente de la lenteur des grands talents à paraître quand il les « demande (2). »

Et puis recueillez les paroles, suivez les actes de cet homme de guerre : il aurait fait de Corneille un prince; et Ducis, que vous allez couronner tout à l'heure sur la tête d'un lauréat qui a su louer dignement notre poète versaillais, il voulait en faire un sénateur; il était le collaborateur d'Arnault dans les meilleures parties de sa tragédie des *Vénitiens*. Que dire de ces entretiens littéraires dans lesquels il étonnait et charmait M. de Fontanes, le grand-maître de son Université? Que dire de ce rapide conquérant qui, après les triomphes du champ de bataille, revenait à son quartier-général, et achevait de subjuguer par l'intelligence les vaincus de l'épée en mêlant aux négociations pour la paix des pompes dramatiques où Corneille et Racine étaient déclamés dans des capitales conquises devant un parterre de rois asservis? Que penser de ce long décret

(1) M. Ch. Labitte, *Vie de M.-J. Chénier*.
(2) Tome I, page 145, in-12, 1854.

Digitized by Google

réglementaire en cent articles, sur l'organisation, le personnel et le recrutement du Théâtre français, de cet hommage à la civilisation de Paris qu'il datait du Kremlin sur les décombres faits par la barbarie, de ce rayon de sollicitude pour les plaisirs de l'esprit éclos parmi les fatigues du corps, dans les soucis d'une victoire embarrassante et d'une retraite déjà méditée? Affectation, a-t-on dit; soit, mais affectation qui était elle-même une marque d'estime pour les choses de l'intelligence, une flatteuse avance faite à la gloire des arts par la gloire militaire, un concluant et méritoire hommage rendu à l'idée par la force, à la lettre par le chiffre.

C'est là qu'en était la popularité des lettres sous ce régime qu'on accuse de n'avoir choyé que la formule algébrique.

Cette popularité n'était pas moindre chez les sujets que chez le souverain; et il n'était pas rare de voir la noble passion de l'étude poursuivre jusqu'au milieu des camps des hommes voués par leur profession au sabre, au chiffre et à la géométrie. Le comte Daru, l'intendant d'armée, traduisait Horace en vers, entre deux étapes; Paul-Louis Courier, le canonnier à cheval, en entrant dans toute ville conquise, courait d'abord aux bibliothèques; M. Viennet, l'artilleur de marine bourré d'x et nourri d'y, rimait à Leipsick sous le feu des canons suédois qui foudroyaient son carré.

Et nous pourrions citer tel jeune sous-lieutenant qui, tout frais échappé de la *tangente* et du *cosinus* de Saint-Cyr, charmait les loisirs et les tristesses d'une captivité militaire chez les Russes, en versifiant quelque *Métamorphose* pour ne pas oublier sa langue maternelle sous le climat qui avait fait désapprendre à Ovide la langue de Rome et sur-tout la fierté des vieux Latins.

Des camps revenez à Paris assister à la publication de l'*Atala* de Chateaubriand, et lisez ce que vous en raconte M. Villemain: « Rien, dit-il, rien, dans la froideur actuelle de notre siècle industriel et banquier, ne peut offrir l'idée de ces ardeurs de curiosité, « de ces enchantements d'admiration qui saluèrent alors l'œuvre « originale d'un jeune inconnu (1). »

Et cette jeunesse des écoles sous les pas de laquelle, selon l'auteur des *Destinées de la Poésie*, on étouffait alors toute semence de

(1) *La Tribune moderne*, page 88.

Digitized by Google

pensée littéraire, dans quels termes se trouvait-elle avec les maîtres de l'enseignement, avec Jacques Delille, par exemple, avec ce professeur du Collége de France qui semblait n'avoir d'autre mission que d'enseigner l'ignorance et le mépris de son art? Il est bien dénigré aujourd'hui ce poète Delille que ses contemporains nommaient le *Virgile français*, et à qui l'on appliquait cette hyperbole de Gilbert :

On récite déjà les vers qu'il fait encore.

Que ses détracteurs d'aujourd'hui se rassurent : je ne prétends pas ici le réhabiliter ; mais quel qu'ait été le degré de son mérite, l'engouement dont il fut l'objet, le respect dont il était entouré, l'éclat de ses funérailles, qui balancèrent celles du maréchal Bessières, mort presque le même jour que lui, le nombre de ses admirateurs, sont une preuve de plus de la popularité des lettres à cette époque trop décriée.

Je me reprocherais de la quitter, cette époque, sans m'arrêter quelques instants sur un genre de littérature toute nationale, sur la chanson, dont la renaissance au moment qui nous occupe fut encore une forme du goût français pour les lettres.

La chanson, cette muse gauloise, a toujours été un besoin de notre nature. Chez nous, l'homme n'est pas seulement le roseau de Blaise Pascal, un roseau pensant; il est aussi le roseau du barbier de Midas, un roseau qui chante et qui éprouve le besoin de proclamer les oreilles d'âne qu'il a vues ou qu'il a cru voir sous la chevelure de ses maîtres. Aussi la chanson, après s'être endormie pendant les jours de la Terreur, se réveilla dès que l'horizon s'éclaircit. Les premiers accents populaires de la littérature qui se ranimait furent des chansons; et bientôt se fonda le *Caveau moderne*, tradition de l'ancien *Caveau*.

Le *Caveau moderne*, qui ne resta pas longtemps la seule société lyrique, devint une sorte d'Académie chantante. Les discours des récipiendaires étaient des couplets, et les membres, qui se réunissaient dans des dîners mensuels, apportaient avec leur écot le tribut d'une chanson nouvelle. Les tables de la grande et de la petite bourgeoisie imitaient celles du *Caveau moderne* : tout convive devait s'y faire entendre, tout dîner, pour être complet, devait comp-

Digitized by Google

ter la chanson dans son menu ; et, parmi les services de table, des couplets de tout genre, imprimés sur des assiettes à dessert, étaient là pour venir en aide aux mémoires en défaut, et pour répondre à ce besoin d'une littérature à la portée de tous. La rigidité des maîtresses de maison a exigé, comme sacrifice dû au bon ton, l'abolition d'un usage qui retenait trop longtemps les convives autour de la table. Elles ont obtenu le sacrifice; mais demandez par quel bonbon le refrain du dessert est remplacé dans la bouche des chanteurs ; demandez qui a profité de la réforme ; ce n'est pas le bon ton qui vous répondra, c'est le fisc et la régie.

Sous le régime qui suit l'Empire, le chef de l'état aime et cultive les lettres : il se plaît à citer, quelquefois même à traduire Horace ; il salue Ducis en lui récitant des vers de ses tragédies, et il mérite qu'on lui attribue la composition d'une comédie en vers alors célèbre, *La Famille Glinet;* mais la popularité des lettres ne commence pas moins à se refroidir. Les lettres occupent sans doute encore les esprits : mais ce n'est déjà plus pour elles-mêmes et comme ornement de l'existence ; c'est d'abord comme consolation patriotique, et bientôt comme moyen d'opposition politique qu'on les recherche.

Après Waterloo, Casimir Delavigne relève la France à ses propres yeux, et évoque des souvenirs qui font rougir devant nous quelques-uns de nos vainqueurs d'un jour. C'est là un honneur pour les lettres et une gloire pour le poète.

Bientôt deux lyres harmonieuses mais discordantes, Lamartine et Béranger, antipodes l'un de l'autre par les tendances, tiennent l'attention littéraire en haleine, uniquement peut-être parce qu'ils sont les deux termes également retentissants d'un antagonisme politique et religieux.

Désaugiers a transmis à Béranger le sceptre de la chanson ; mais la politique et l'irréligion donnent à celle-ci un caractère militant ; elles jettent leur teinte de morosité et leur levain d'aigreur sur les couplets les plus malins et les plus grivois. Un tel usage de la poésie n'était pas de nature à maintenir la popularité des lettres ; il était pour cela trop contraire à leur dignité.

Le théâtre, à son tour, dut porter une grave atteinte à cette popularité.

Digitized by Google

Ces souvenirs politiques et guerriers évoqués et exploités avec plus d'art que de bonne-foi par le poète qui avait chanté le *Roi d'Yvetot*, l'étaient aussi trop souvent par la spéculation industrielle des auteurs dramatiques. On se souvient encore des émotions extrà-littéraires causées par des œuvres telles que le *Germanicus* d'Arnault, par le *Sylla* de de Jouy, par les soldats laboureurs et les colonels en retraite des vaudevillistes. Ce n'étaient point là les sources des recueillements de l'esprit, des apaisements de l'ame que promet la véritable littérature, et qui donnent à celle-ci la popularité.

Les luttes suscitées un peu plus tard par l'école romantique ne furent pas moins ardentes ; mais les intérêts qui s'y débattaient n'avaient du moins rien que de littéraire ; et en ce sens elles furent pour l'esprit français comme le signal d'un réveil qui, par malheur, ne fut pas durable.

En effet, mil huit cent trente arrive. Alors les promoteurs de l'école romantique, et il y avait parmi eux des esprits éminents, sont débordés par des adeptes maladroits ; ils voient l'application de leur poétique et de leurs idées, poussée jusqu'à l'absurde, engendrer le dévergondage de la scène, l'immoralité dissolvante du roman-feuilleton et le mercantilisme de la plume. Alors il y avait déjà quarante ans que les principes politiques et sociaux les plus contraires, alternativement niés et proclamés par les mêmes organes, alternativement servis et trahis par les mêmes hommes, troublaient la conscience publique, désenchantaient les ames, les blasaient sur le sentiment du juste, du vrai, du beau, du bien, et les fermaient à ces naïves illusions, à cette crédule facilité d'émotions qui donne aux poètes des lecteurs.

C'est alors que l'hiver fit sentir ses atteintes à l'esprit français et que s'éclipsa de plus en plus la popularité des lettres. C'est quand on parle de ce moment et des temps qui l'ont suivi jusqu'à nous, qu'on pourrait reprendre et appliquer les tristes paroles de l'auteur des *Destinées de la Poésie :* « Il n'y a qu'une voix sur l'irrémédiable décadence, sur la mort accomplie et déjà froide de cette « mystérieuse faculté de l'esprit humain. »

Eh bien ! non, Messieurs; quand il s'agit de tout ce qui tient à l'intelligence humaine, il ne faut jamais parler de décadence irré-

Digitized by Google

médiable ni de mort accomplie. En effet, ne vous ai-je pas entretenus ici des quatre saisons de l'esprit français ? S'il en est de celles-ci comme des autres, elles auront un renouvellement : plus nous avançons dans notre hiver intellectuel, plus sans doute nous approchons d'un nouveau printemps.

Elle renaîtra, cette saison de la popularité des lettres, quand des passions plus saines que celle du bien-être matériel et de l'argent qui le procure viendront réchauffer les cœurs ; et ces améliorations morales ne pourront être le fruit que d'une tranquillité publique assise depuis longtemps et pour longtemps.

Ce sera là, espérons-le, Messieurs, l'œuvre de quelque résipiscence, que puisse le Ciel nous envoyer !

Je ne dois pas négliger de saluer ici, Messieurs, l'apparition de quelques symptômes dont la simultanéité semble promettre le prochain retour du goût pour les études. M. le ministre de l'Instruction publique vient de vous annoncer de nouvelles dispositions prises en faveur des sociétés savantes. Un nouveau comité a été formé, des récompenses honorifiques sont promises, des concours seront ouverts. A cet égard, nos premiers magistrats, M. le Préfet et M. le Maire, sont les dignes représentants du ministre, et le goût des lettres ne peut que gagner à ce concours de bonnes volontés. Outre cela, Messieurs, nous venons d'être témoins d'un fait que je puis vous montrer comme le précurseur d'un retour printanier, du moins en ce qui nous concerne particulièrement. Je veux parler de cette phalange de jeunes adeptes qui viennent se joindre à nous et qui paraissent devoir être suivis par d'autres. Vous les avez accueillis comme on accueille tout ce qui est doué de jeunesse et de vitalité, tout ce qui apporte avec soi l'espérance et les beaux présages.

Puissent bientôt se réaliser de telles promesses ! Ce sera le signal d'une grande amélioration dans nos mœurs : car, s'il est vrai que, comme l'a dit un poète (1) élégant et ingénieux,

> Tout homme à ses plaisirs se juge et s'apprécie,

on peut le dire aussi du siècle : il faut bien ou mal augurer de ce-

(1) M. Emile Deschamps, *Poésie pour la Matinée littéraire et musicale donnée au Lycée impérial de Versailles, le 24 janvier* 1858.

Digitized by Google

lui-ci selon qu'il se plaît aux exercices de l'intelligence ou qu'il s'en éloigne. Les lettres et les arts sont les fleurs de la civilisation, a-t-on dit ; c'est le dernier épanouissement des mœurs sociales ; et de même, leur dépérissement est un signe de décadence.

Les symptômes rassurants dont je viens de vous entretenir, et les encouragements que nous apportent ici nos sympathiques auditeurs, à qui grâces en soient rendues, nous donnent lieu d'espérer que la curiosité des choses littéraires nous reviendra bientôt plus vive et plus durable, et que, dans notre siècle de raffinements et de jouissances matérielles, nous n'aurons pas toujours sur le bord des lèvres cemême cri douloureux que poussait Grégoire de Tours à l'aspect de notre barbarie primitive : « Malheur à nos jours, parce « que la popularité des lettres s'en va dépérissant parmi nous ! »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Depuis le 17 Avril 1857, jusqu'au 30 Avril 1858,

PAR M. ANQUETIL,

SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un fait trop important et trop significatif pour que je ne m'empresse pas de le signaler au début même de ce Rapport : je veux parler de l'accroissement considérable qu'ont éprouvé vos relations avec les sociétés savantes des départements, qui presque toutes aujourd'hui reçoivent vos publications et vous font parvenir les leurs. Il y a dans ce commerce incessant qui relie ainsi toutes les compagnies semblables à la nôtre des leçons et des exemples, des encouragements et des sources d'émulation qui ne sauraient manquer de porter leurs fruits. Les dernières mesures si libérales que nous annonçait la récente circulaire du ministre de l'Instruction publique ont été accueillies par vous comme elles le méritaient, et notre Société ne sera pas sans doute une des dernières à répondre à l'appel sympathique et bienveillant qui a été fait au concours empressé de tous ses membres.

Toutes les publications des Sociétés savantes qui vous sont parvenues ont été l'objet de Rapports plus ou moins développés, selon que leurs travaux avaient plus ou moins d'analogie avec les vôtres.

Ainsi M. Bouchitté vous a entretenus des Mémoires publiés par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes ; la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille ; la So-

Digitized by Google

ciété impériale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai ; la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Lozère ; l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon ; les Sociétés archéologiques de Montpellier et de Beziers ; la Société des Antiquaires de Picardie ; la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer ; la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers ; enfin la Société impériale des Antiquaires de France.

M. de Boucheman vous a entretenus des deux volumes publiés par le Congrès scientifique du Puy en 1855 ; des Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Lettres et Arts de Rouen ; des Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Mâcon ; enfin des Mémoires de l'Académie impériale de Stanislas, à Nancy.

M. Ploix vous a fait connaître les Mémoires de la Société académique de Laon.

M. Anquetil vous a entretenus des Mémoires que vous ont envoyés la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne (Châlons) ; l'Académie impériale du Gard à Nîmes ; l'Académie impériale des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix ; la Société hâvraise d'études diverses ; l'Académie impériale de Reims ; l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux ; la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne, à Montauban ; la Société impériale d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire ; la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

Enfin ces Rapports ont, pour ainsi dire, été complétés par ceux que vous ont faits M. Bélanger sur la *Revue des Sociétés savantes* publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, et M. Bouchitté sur les *Archives des Missions scientifiques et littéraires* publiées sous le même patronage, recueil dans lequel il a spécialement signalé à votre attention le savant mémoire d'un jeune élève de l'école d'Athènes, M. Boutan, sur l'île de Lesbos.

Je me plaignais l'an dernier que les travaux philosophiques eussent pour la première fois fait défaut dans nos séances, et j'exprimais la ferme conviction que cette lacune ne tarderait pas à être comblée. Ces espérances n'ont point été déçues, et cependant nous voudrions plus encore : nous ne pouvons oublier les cours suivis

Digitized by Google

dont le zèle de la science inspirait la pensée à vos fondateurs et à leurs émules. Où donc la philosophie fera-t-elle entendre une voix à la fois libre et réservée, sage et indépendante, si ce n'est au milieu de calmes réunions où règne la pensée dans sa paisible sérénité?

M. Bouchitté vous a communiqué un Mémoire intitulé : *Du Mysticisme, du Fétichisme et de la Philosophie,* dont la lecture n'a pas occupé moins de cinq séances.

En étudiant ces trois formes de la pensée religieuse, M. Bouchitté a voulu dégager de chacune d'elles certains principes, certaines dispositions de l'intelligence et du cœur, propres par leur rapprochement à jeter quelques lumières sur ces intéressantes questions. Commençant par l'étude du mysticisme et spécialement du quiétisme, il vous en a défini le véritable caractère; et sans entrer dans les détails de la célèbre controverse qui agita les dernières années du XVII.e siècle, il vous a signalé les dangereuses conséquences qui ont attiré sur cette doctrine irréfléchie la juste condamnation dont l'Eglise l'a frappée; car la doctrine du quiétisme, quoi qu'on ait pu dire, n'est point celle de l'Evangile qui nulle part n'en a autorisé les excès.

Après avoir présenté quelques remarques sur la nature de la volonté et du désintéressement, destinées à faire ressortir les erreurs des quiétistes sur ces deux points, M. Bouchitté vous a expliqué comment l'avénement du Christianisme ouvrit, il est vrai, une voie nouvelle au mysticisme, mais à un mysticisme restreint dans de sages limites, et il a appuyé ces considérations sur des passages empruntés aux mystiques chrétiens les plus célèbres, depuis les premiers siècles jusqu'à Saint-François-de-Sales. Il vous a signalé également les rapports de parenté qui rattachent le quiétisme au mysticisme indien, et vous a présenté quelques considérations sur le mysticisme des Esséniens, des Kabbalistes et des Alexandrins.

Ensuite il a examiné quelles sont les doctrines qui se montrent les plus favorables à cette union, à ce commerce immédiat et direct de l'homme avec la divinité qui constitue le mysticisme. Il a fait voir par l'analyse de la notion de Dieu et des rapports de l'homme avec Dieu, que cette union est inévitable, qu'elle est en réalité, mais que, préexistant encore en nous, avec une plus grande certitude si nous la comparons à tous les genres d'union que nous connaissons, elle

Digitized by Google

ne se réfléchit pas néanmoins toujours assez dans la conscience pour que nous en soyons à chaque instant avertis. Il a conclu de là que parmi les mystiques, dont l'ensemble embrasse l'élite religieuse du genre humain, le besoin d'union avec la puissance suprême forme la base de la doctrine. Passant ensuite à l'analyse des formes multipliées sous lesquelles, dans tous les temps et dans tous les lieux, s'est manifesté le fétichisme, il en a fait sortir ce même besoin, caché sous des dehors grossiers et indignes de la majesté divine, mais inévitable résultat du sentiment religieux de la multitude, combiné avec son ignorance. C'est parce qu'elle a trop négligé ce côté de l'ame humaine, que la philosophie du XVIII.e siècle est restée impuissante dans la mission qu'elle s'attribuait de relever et d'éclairer les esprits. La méthode de Descartes, irréprochable en elle-même, mais exagérée ou mal comprise par ses successeurs, a donné naissance non seulement en Allemagne, mais encore en France, à un emploi exclusif de la raison qui, ne cherchant pas assez dans l'expérience les données sur lesquelles il lui appartient d'exercer son contrôle, et le contre-poids nécessaire à ses tendances abstraites, n'a pu manquer de substituer souvent des indications imaginaires à la réalité des faits.

M. Bouchitté s'est encore demandé si l'exercice de la morale peut suffire à l'activité de l'homme, et il a démontré que les préceptes moraux indiquent beaucoup plus ce qu'il faut ne pas faire que ce qu'il faut pratiquer; que d'ailleurs plusieurs ne s'appliquent qu'à ce monde passager, et que par conséquent l'homme, dans la partie éternelle de son être, éprouve le besoin d'une contemplation plus élevée, d'une satisfaction plus entière que celle qui résulte d'une conscience qui n'a rien à se reprocher. Cette satisfaction, l'homme la trouve dans la foi non interrompue de son union avec la cause première, foi qui vivifie tous ses actes, soutient ses bonnes résolutions, et console ses douleurs.

M. Bouchitté, après avoir reproché à la philosophie contemporaine de trop négliger le côté pratique des dispositions religieuses de l'homme et d'en développer de préférence le travail logique, a démontré combien il serait aisé d'atteindre la démonstration de la nécessité d'une Providence occupée non-seulement des destinées générales de l'homme, mais encore des moindres événements de sa

Digitized by Google

vie, et de confirmer ainsi par les lumières de la raison les touchantes paroles qui dans le *Sermon sur la montagne* annoncent à l'homme la sollicitude de la Providence pour tout ce qui le touche. Enfin, M. Bouchitté a exprimé le vœu que les écrivains distingués, qui marchent aujourd'hui à la tête du mouvement philosophique, songent à donner à leurs travaux une portée pratique qu'ils ont trop laissée dans l'ombre.

Je vous rappellerai ici, pour terminer l'énumération des communications de M. Bouchitté relatives à la philosophie pure, les observations critiques qu'il vous a soumises à l'occasion d'un livre intitulé : *le Monde spirituel, ou Science chrétienne de communiquer avec les esprits*, observations sur lesquelles il ne serait pas opportun de m'appesantir.

M. Baudry vous a entretenus, pendant neuf séances, de l'ouvrage de M. Alfred Maury qui a pour titre : *Histoire des Religions de la Grèce antique depuis leur origine jusqu'à leur constitution définitive.* Des communications de cette nature ne sont pas de celles qui tombent sous l'analyse ; et je dois me borner à quelques traits généraux pour en déterminer le caractère.

Pour beaucoup de gens, les divinités du polythéisme ne sont guère que des créations écloses du cerveau des poètes, des fantaisies qui peuvent charmer l'imagination, mais dont le philosophe n'a point à se préoccuper ni à chercher le sens mystérieux. A peine veut-on bien, généralement, reconnaître çà et là quelques allégories morales trop transparentes pour être contestées : voilà, pour le vulgaire, à quoi se borne l'exégèse du polythéisme hellénique.

Cependant, depuis un siècle, les travaux sérieux n'ont point manqué ; mais si l'on a étudié le caractère de toutes les divinités, si l'on a analysé tous les symboles et fait entre eux des rapprochements ingénieux et profonds, si l'on a appliqué la connaissance de la mythologie à l'interprétation des monuments, on a presque toujours perdu de vue l'essence même de ces religions et le sentiment religieux qui en est le fondement. Les mythes cependant ne sont que l'enveloppe plus ou moins gracieuse ou grossière des dogmes ; cette enveloppe a besoin d'être percée, mais la tâche exige les plus grandes précautions : il y faut à la fois de la science, de la pénétration et de la sagacité, avec non moins de prudence et de réserve.

Digitized by Google

Il y a dans les croyances et dans les formes religieuses de l'antiquité quelque chose de plus sérieux et de plus philosophique qu'on ne pense. Cette théogonie, combinée par les poètes, n'est que l'image mobile des révolutions religieuses ; et pour comprendre ces révolutions, il faut en suivre l'ordre chronologique, remonter à l'origine de chaque dieu et en observer les transformations successives. N'est-il pas intéressant de voir la philosophie s'introduire par degrés dans le culte et miner le vieil édifice religieux, puis en essayer la restauration sous le nom antique et vénéré d'Orphée? En effet, ç'a été de tout temps la prétention de tous les réformateurs de ramener le culte et la philosophie à leur pureté primitive, lors même qu'ils substituent presque toujours aux vieilles doctrines des principes nouveaux issus du mouvement des idées. Le lecteur qui étudie dans le théâtre d'Eschyle le caractère des Euménides antiques y distingue sans peine la personnification de l'éternelle justice, inexorable vengeresse de tous les crimes contre les dieux et contre les hommes; plus tard, si l'on descend jusqu'à Claudien, les Euménides ne sont plus que les implacables ennemies du genre humain, de mauvais génies occupés non de le punir, mais de le pousser au crime ; en un mot, les précurseurs du Satan de Milton.

Les religions ont été chez les anciens des formes plus ou moins passagères d'un sentiment éternel. La religion s'est tour à tour agrandie, altérée, transformée, elle n'est jamais morte ; et quand on pouvait la croire éteinte, comme le phénix elle renaissait de son bûcher. Ce spectacle a été le précurseur du Christianisme, dont le polythéisme ne fut qu'une longue préparation. Voilà ce qui donne à cette histoire un intérêt égal à celui que présentent les événements les plus graves et les plus dramatiques. Sous cette série de mythes et de créations cosmogoniques, on sent que s'agitent les plus grands problèmes que puisse poursuivre notre inquiète curiosité. L'homme cherche Dieu ; il s'égare souvent, mais quelquefois il en entrevoit le caractère, il en pressent l'immensité. Et s'il nous était permis de faire une comparaison, nous dirions que des matériaux accumulés par l'érudition des Creuzer, des Guigniault, des Maury, sortira peut-être avant peu, sous le titre de Mythologie comparée, une science nouvelle dont le révélateur n'aura pas moins de droits que Cuvier à l'admiration de tous les âges.

Digitized by Google

La lecture d'un essai sur Lamothe Le Vayer par M. L. Etienne, a engagé M. Anquetil à lire les volumineux ouvrages de ce polygraphe dont le nom est aujourd'hui plus connu que les écrits, et cette lecture est devenue le texte d'un trop grand nombre de communications pour qu'il me soit possible d'en essayer ici l'analyse. Je me bornerai donc à quelques généralités, laissant à la mémoire de chacun le soin de compléter ce que je ne dirai pas.

Ami et protégé de Richelieu, Le Vayer fut naturellement invité plus d'une fois à servir de sa plume la politique du cardinal. Le *Discours sur la bataille de Lutzen*, l'opuscule intitulé : *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols*. le *Discours sur la proposition de trève aux Pays-Bas*, et d'autres ouvrages du même genre, vous ont montré comment Le Vayer travaillait, lui aussi, à la grande entreprise de Richelieu, l'abaissement de la maison d'Autriche.

Les œuvres philosophiques de Le Vayer ont fourni à M. Anquetil l'occasion d'étudier ce que fut le scepticisme à diverses époques, et sur-tout quel était au fond le scepticisme de l'auteur des Dialogues d'Orasius Tubéro et de tant d'autres ouvrages qui ne sont que le développement de celui-ci. M. Anquetil vous a dit ce que fut le scepticisme dans les temps antiques, alors qu'il jouissait d'une entière liberté, et ce qu'il a été dans les temps modernes, alors qu'il était gêné par les dogmes reçus et souvent contraint de se déguiser et de s'amoindrir pour échapper à la persécution. Il vous l'a montré tour à tour auxiliaire de la foi ou de la raison, auxiliaire également compromettant pour l'une et pour l'autre, puisqu'il n'y a point de foi sérieuse là où la raison n'a point de part.

Le Vayer, vous a-t-il dit, n'est point de ceux qui attaquent la raison pour l'asservir à la foi par la confession de son impuissance : dans sa *Sceptique chrétienne*, il n'est qu'un curieux indépendant, assez respectueux d'ordinaire, mais semblable à ces croyants, orthodoxes d'ailleurs, chez qui la liberté d'examen n'abdique pas si complètement ses droits que la fantaisie ne leur vienne parfois de harceler la théologie. Science, opinions, systèmes, tout est sacrifié par lui, tout hormis la raison et la philosophie elle-même. On sent en le lisant que le péripatétisme de la Sorbonne et des universités est mort, que la haine de Montaigne pour les pédants est devenue

Digitized by Google

universelle, et que nulle autorité n'a le droit d'opposer à la conscience émancipée la vieille formule : *Magister dixit.*

Du reste, Le Vayer ne discute guère sur le fondement de la certitude : il est plutôt moraliste que philosophe et (comme l'a fort bien dit M. Etienne), il appartiendrait plutôt à la famille des La Bruyère et des Larochefoucauld, s'il avait plus de cœur, plus de goût, et sur-tout moins d'érudition. C'est par l'érudition qu'il est sceptique, c'est en montrant les innombrables variations de l'humanité en religion, en politique, en morale, c'est en signalant de monstrueuses contradictions là même où l'on croirait devoir rencontrer l'uniformité du sens commun, qu'il semble par instants avoir devancé Pascal et sur le point de s'écrier comme lui : « Plaisante vérité qu'une rivière ou une montagne sépare ! »

Ce n'est pas seulement pour la politique que Richelieu réclamait le concours de notre philosophe; vous savez que le cardinal intervenait activement dans les querelles théologiques de son temps; non par suite d'un fanatisme doctrinaire, mais par ce besoin d'unité qu'il poussait à ses dernières conséquences. Le plus connu des ouvrages de Le Vayer, *La vertu des Païens,* fut le résultat de cette intervention; c'était une attaque contre les doctrines de Saint-Cyran et contre ce jansénisme naissant que poursuivait avec tant d'acharnement le vainqueur de La Rochelle. Ces disputes sont loin de nous, et notre sagesse un peu téméraire les traite de vaines et de futiles; n'oublions pas toutefois que nous leur devons Port-Royal. L'ouvrage de Le Vayer a contribué au développement de la morale philosophique, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans la société civile; à l'émancipation de cette morale des honnêtes gens, nécessaire aux sociétés humaines, comme l'ame est nécessaire à la vie; imparfaite sans doute, mais capable de progrès indéfinis, parce qu'elle puise son élément dans tous les systèmes, dans toutes les consciences, et n'en retient que la vérité; impérissable, parce qu'elle est le plus bel exercice et la plus belle conquête de la raison; enfin utile à la religion même, parce que la religion est faite pour l'humanité. Port-Royal la sacrifiait, et pourtant n'est-ce pas devant son tribunal qu'il traduisait les casuistes? A qui s'adressent les *Provinciales*, et que sont-elles sinon une éloquente protestation en faveur de la morale des honnêtes gens? Ecartons de la *Vertu des Païens* les

Digitized by Google

prétentions d'une mauvaise théologie, écartons-en cette béatitude des anciens sages où Le Vayer se donne tant de peine et qui est l'écueil de son livre ; que nous restera-t-il ? Une apologie honnête des plus grands philosophes de l'antiquité, où l'on mesure équitablement la part de l'éloge et du blâme, un bon livre où un philosophe digne de ce nom revendique les droits de la morale et de la philosophie.

Enfin vous connaissez tous le rôle important que joua Vaugelas dans la fixation de la langue française, fixation qui, à l'époque où parurent les *Remarques*, était le premier vœu, le premier besoin de tous les esprits. Nous avons trop oublié ce vœu, ce cri des contemporains lorsqu'est venue l'heure des regrets, lorsque, dressant l'inventaire de nos pertes, nous nous sommes demandé si en émondant un arbre plein de sève et de vigueur, Vaugelas n'avait point abattu plus d'une fois les rameaux qui promettaient les plus beaux fruits. Vous avez vu que Le Vayer fut un des rares écrivains qui protestèrent contre la réforme et refusèrent obstinément de s'y soumettre ; il ne voyait là qu'une mode, et la mode l'avait toujours trouvé rebelle, même pour le costume et les vêtements. Mais l'histoire de sa lutte m'entraînerait trop loin ; rappelons seulement qu'il fut vaincu, et quoi qu'on ait pu dire, sa défaite n'a point été un malheur.

Destiné par Richelieu à devenir le précepteur de Louis XIV, Le Vayer avait dédié au cardinal son livre de l'*Instruction de M.gr le Dauphin*. Plus tard, écarté comme philosophe, en même temps qu'Arnauld l'était comme janséniste, il ne laissa pas d'être nommé plus tard précepteur du duc d'Anjou, et de remplacer en même temps auprès du roi Hardouin de Péréfixe, souvent distrait de ses fonctions par les devoirs de l'épiscopat. Vous avez vu dans quel esprit furent conçus et comment rédigés les ouvrages que Le Vayer composa pour cette double éducation ; vous avez vu combien ils sont médiocres et vulgaires, combien inférieurs à ceux que Nicole, Bossuet et Fénelon nous ont laissés sur les mêmes sujets, combien insuffisants de tous points, et propres à justifier le mot de Mazarin, lorsque, parlant de l'éducation pratique que le Roi recevait dans le Conseil, il disait : « Ne vous mettez point en peine de lui, reposez-vous-en sur moi. »

Vous devez à M. Baudry quelques considérations sur le *Luxe* en-

Digitized by Google

visagé au point de vue purement économique et dont voici le rapide résumé.

Les économistes, vous a-t-il dit, distinguent deux espèces de consommation : la consommation productive qui détruit un produit pour le transformer ou pour en tirer une utilité qui crée un nouveau produit ; la consommation improductive qui détruit ce produit définitivement. On ne saurait donc admettre l'opinion des économistes qui classent parmi les consommations improductives celle qui est nécessaire à l'homme pour soutenir sa vie, puisque cette consommation est la condition première de tout travail.

La consommation improductive ne commence qu'au superflu : l'économie politique ne la défend pas, mais elle avertit que cette consommation est contraire à la formation des capitaux, d'où il suit que si elle dépasse une certaine limite, elle ne peut manquer d'engendrer la misère. La morale ne peut la condamner non plus d'une manière absolue, mais seulement quand elle devient exagérée et qu'elle empêche l'épargne raisonnable. Jusque là il est permis de dire comme dans le *Mondain :*

Le superflu, chose si nécessaire,

et d'en user comme d'une nécessité.

C'est cette dernière espèce de consommation improductive qui, selon M. Baudry, constitue le luxe ; encore est-il bon de distinguer ici, comme l'a fait J. B. Say, le luxe de sensualité du luxe d'ostentation, et dans le dernier il reste encore plus d'une distinction à faire, notamment en ce qui concerne les beaux arts qu'on ne saurait y comprendre quand les dépenses qu'ils occasionnent sont maintenues dans de sages limites.

Faut-il maintenant accepter comme vrai cet adage banal et tant de fois répété ? « Le luxe fait aller le commerce » ou plutôt n'est-il pas certain que si le luxe l'encourage un moment, il l'empêche et le ruine sur une bien plus grande échelle ; et que l'épargne est le véritable stimulant du travail, au lieu que la prodigalité en est l'ennemie ! La destruction par elle-même et pour elle-même appauvrit chacun et n'enrichit personne ; et le spirituel Frédéric Bastiat, de regrettable mémoire, a finement démontré dans le pamphlet intitulé : *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, que la grêle qui brise les

Digitized by Google

vitres, la tempête qui enlève les toitures n'enrichissent point les vitriers ni les couvreurs, comme le croit trop aisément l'irréflexion du vulgaire.

M. Anquetil vous a rendu compte du premier livre d'un ouvrage de M. Théry, l'un des fondateurs de notre société, ouvrage qui aura pour titre *Histoire de l'Éducation en France.* Ce premier livre, qui n'en est en quelque sorte que l'introduction, embrasse toute la période comprise entre la conquête de Jules César et l'avénement de Clovis.

M. Anquetil se propose de vous entretenir de l'ouvrage même aussitôt que notre correspondant l'aura publié en entier.

M. Anquetil vous a entretenus pendant trois séances de l'ouvrage de M. Prévost-Paradol, intitulé : *Du rôle de la famille dans l'éducation.* Je n'analyserai pas ici ces communications, malgré tout l'intérêt de cet excellent travail que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné ; toutes les trois ont été rédigées et insérées en juillet dernier dans trois numéros de l'*Union de Seine-et-Oise.*

M. Jeandel vous a fait sur quelques causes célèbres dans les annales judiciaires plusieurs communications que je vais brièvement rappeler.

La première est celle dont un certain Lapivardière fut le héros, et dans laquelle l'illustre D'Aguesseau porta deux fois la parole. Un mari qui passe pour avoir été assassiné par sa femme aidée de son amant, la femme qui se cache pour échapper aux poursuites, des témoins qui ont vu consommer le meurtre et qui, devant plusieurs juridictions, en relatent les circonstances, des constatations judiciaires qui corroborent les dépositions, la résurrection du mort, qui n'a pas même reçu la moindre égratignure, mais qui se trouve coupable de bigamie, les bizarres péripéties d'un procès dont toutes les obscurités ne sont pas dissipées, justifient le vers de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Les aveux d'un accusé fournissent-ils contre lui une preuve péremptoire, et suffit-il pour condamner de pouvoir dire : *Habemus confitentem reum?* Non, même quand les aveux sont libres et spontanés : c'est ce que vous a démontré M. Jeandel en vous racontant les curieux incidents du procès d'un Suisse nommé Platz, jugé à

Digitized by Google

Colmar il y a trente ans, qui, las de traîner le fardeau de sa misérable vie et n'osant se tuer par scrupule de conscience, imagina, pour se faire condamner à mort, de se déclarer le meurtrier d'un homme écrasé par une malle-poste. Rarement l'exaltation atteint jusque là; néanmoins, on s'arrête confondu devant ces égarements de la raison.

La possession du corps de délit, inexplicable pour l'accusé, n'est pas plus que ses aveux un argument irréfragable. Un négociant français, établi à Londres, condamné à être pendu pour crime de fausse monnaie, et qu'une révélation de la femme de l'un des coupables tué par une chute de cheval, sauva seule de la potence; voilà le procès de Jacques Dumoulin. Un criminel puni par la Providence, sa veuve épouvantée révélant sur son lit de mort le crime de son mari et de ses complices, les vrais coupables pendus, et l'innocence (l'innocence d'un Français!) reconnue et triomphante, n'y a-t-il pas là pour nos dramaturges de quoi défrayer à peu de frais plus de deux cents représentations ?

Que dire de la méprise d'Arras, que M. Jeandel vous a également racontée ? Laissons parler le vengeur des Sirven et des Calas, qui a consacré à cette noble cause vingt pages aussi éloquentes qu'instructives : « Nous verrons, disait Voltaire, le temps où les lois seront plus claires et plus uniformes, où les juges motiveront leurs arrêts, où un seul homme n'interrogera plus secrètement un seul homme, et ne se rendra plus le seul maître de ses paroles, de ses pensées, de sa vie et de sa mort, où les peines seront proportionnées aux délits; où les tortures inventées autrefois par les voleurs ne seront plus mises en usage au nom des princes. On forme encore ces vœux; celui qui les remplira sera béni du siècle présent et de la postérité. » Un prince remplit ces vœux et n'en monta pas moins sur l'échafaud, et la *vile multitude* applaudit à cet abominable forfait.

M. Bouchitté vous a lu un *Essai critique sur la philosophie de l'histoire*. Il vous a fait remarquer d'abord que, depuis le commencement de ce siècle, tous les genres de critique tendent à s'élever à des généralités qui, dépassant trop souvent une juste mesure, ne laissent pas de jeter quelque vague dans les spéculations de la science. Le dernier siècle a créé l'histoire philosophique, progrès

Digitized by Google

incontestable dû à l'intelligence plus complète des faits ; le nôtre se propose d'atteindre jusqu'à la *Philosophie de l'histoire*, aspiration plus haute sans doute, mais aussi plus difficile à satisfaire. Après vous avoir donné la définition de cette nouvelle science, M. Bouchitté s'est proposé de vous montrer qu'il est impossible d'en réaliser l'idéal. Pour atteindre ce but, il a d'abord examiné la portée et les caractères de la méthode *à priori* et de la méthode *à posteriori*, auxquelles on doit recourir dans une semblable recherche. Il a comparé leur application dans les sciences physiques et leur application dans les sciences morales, et démontré que la profonde diversité des faits dans ces deux ordres de connaissances exige une grande diversité de procédés dans leur étude, si bien que la méthode qui conduit à la certitude dans les sciences physiques, peut fort bien ne pas atteindre le même résultat dès qu'il s'agit de dominer et d'expliquer par la science les faits de l'ordre moral.

A l'appui de cette considération, M. Bouchitté a fait observer que, si l'on s'adresse à la méthode *à posteriori*, on trouve bientôt que les faits connus et observables sont évidemment disproportionnés avec la grandeur du but que se propose d'atteindre la philosophie de l'histoire. Réduisant à leur juste mesure les connaissances que nous avons sur l'antiquité comme sur les temps les plus rapprochés de nous, M. Bouchitté en conclut que les éléments de cette nouvelle science sont encore bien insuffisants eu égard aux prétentions qu'elle émet : insuffisants par leur nombre, ils le sont encore plus par leur nature, puisque pour révéler à la philosophie la secrète raison des faits historiques, il faudrait qu'ils portassent sur des caractères plus intimes que ceux que nous ont conservés les annales des peuples. Cherchant ensuite à se rendre compte de la méthode qu'on pourrait appliquer à ces faits avec quelque chance de succès, M. Bouchitté a successivement expliqué le procédé de la généralisation et celui de l'induction ; puis, les réduisant à leur application légitime, il a fait voir qu'ils ne sauraient tirer de la connaissance des faits, telle que nous la possédons, les lumières sans lesquelles toute philosophie de l'histoire est rigoureusement impossible.

La haute opinion que nous avons du génie de l'homme, d'après les résultats que nous présentent les sciences et leurs merveilleuses applications, nous fait conclure trop tôt que les mêmes facultés at-

Digitized by Google

teindront plus facilement encore les vérités morales et religieuses. Il n'en est rien cependant, et le génie mathématique lui-même, capable de mesurer avec précision les espaces astronomiques, reste impuissant devant les problèmes de l'ordre moral. Si donc la philosophie de l'histoire était possible, elle ne le serait qu'en vertu de certaines idées spontanées, fécondes, qui éclaireraient les faits d'une subite lumière et qui ressembleraient singulièrement à une révélation. Or, en supposant qu'une telle faveur nous eût été départie, elle serait étrangère à la science et à la philosophie.

M. Bouchitté ne nie pas que la philosophie ne puisse entrer utilement dans l'étude de l'histoire pour la moraliser, pour l'éclairer, pour en déterminer quelques caractères importants : il croit, vous a-t-il dit, à la possibilité de travaux partiels sur la philosophie de l'histoire, il ne croit pas à la possibilité d'une philosophie de l'histoire arrivée à sa totalité, à son unité, ou même sur le point d'y parvenir.

Enfin, après avoir passé en revue les principaux ouvrages qu'on peut ranger parmi les essais de ce genre, tels que la *Cité de Dieu*, de saint Augustin ; le *Discours sur l'Histoire universelle*, de Bossuet ; la *Science nouvelle*, de Vico, et les travaux des Herder et des Hégel, il a exprimé la crainte qu'en voulant parvenir à une connaissance qui ne semble pas réservée à notre faiblesse, en substituant dans nos cœurs un vague amour de l'humanité à l'amour déterminé de la famille et de la patrie, un but si ambitieux, et si peu proportionné avec nos forces réelles, n'ait d'autre résultat que d'excuser l'égoïsme par l'impuissance.

L'*Histoire de la Grande-Bretagne* a fourni à M. Ploix le sujet de neuf communications variées, et dont quelques-unes se rattachent au présent par les liens les plus étroits. Heureusement, comme le remarque Racine dans la préface de *Bajazet*, l'éloignement des lieux peut compenser le voisinage des temps ; et si des faits accomplis il y a près d'un siècle sur les bords du Gange et de l'Indus viennent d'avoir de si terribles contre-coups, l'intérêt du récit redouble, sans que l'historien manque à cette circonspection légitime qui ne nous permet guère d'aborder les sujets contemporains.

M. Ploix a d'abord analysé les deux études que M. Macaulay a consacrées dans ses Essais à l'*Histoire constitutionnelle d'Angle-*

Digitized by Google

terre, par Hallam, et à l'*Histoire de la Révolution de* 1688, par sir James Makintosh. Il a rendu hommage à la noble indépendance de l'écrivain qui ne craint pas de heurter les opinions régnantes dans son pays pour juger avec une impartiale sévérité les hommes qui, à des titres divers, y ont acquis une popularité incontestée. Ainsi, l'archevêque de Cantorbery, qui prononça le divorce de Henry VIII, que la reine Marie fit brûler vif, et que les Protestants anglais vénèrent presque à l'égal d'un martyr ; Crammer, par sa servilité envers Henri, par sa conspiration contre les droits certains de sa fille, par ses défections et ses apostasies, enfin par sa cruelle intolérance envers tous ceux qui ne partageaient pas les opinions du jour, paraît à ce publiciste anglais digne de l'arrêt qui l'a frappé.

Strafford et cet autre archevêque de Cantorbery, Laud, que les Torys regardent comme des martyrs de la loyauté et du dévouement, et sur le sort desquels l'admirable talent de P. Delaroche sollicite l'intérêt et la pitié de la postérité, ne sont aux yeux de M. Macaulay que des conspirateurs qui ont voulu ruiner les libertés les plus anciennes et les plus sacrées de leur pays. Et si Laud paraît avoir été injustement conduit au supplice, c'est qu'il a laissé, écrit de sa main, un journal qui dépose de l'incroyable faiblesse ou plutôt de l'imbécillité de cet homme qui fut premier ministre d'un roi, et conçut la folle et insolente prétention d'être aussi le directeur suprême de la conscience d'un grand peuple.

Je n'insisterai pas sur les considérations qu'a suggérées à notre collègue le rôle extraordinaire de Cromwell ; je ne tracerai point, d'après le publiciste anglais, le parallèle de ces hommes qui ont fondé ou essayé de fonder des institutions monarchiques sur les ruines des institutions républicaines : ces parallèles, toujours suspects, le deviennent encore plus à nos yeux à cause de leur origine. J'aime mieux vous rappeler les analogies que l'histoire anglaise à la fin du XVII.e siècle présente avec la nôtre au commencement du XIX.e ; j'aime mieux opposer les énormes difficultés que la Restauration dut rencontrer en France au milieu d'un pays où les idées et le sol lui-même avaient éprouvé une transformation profonde et radicale, à l'extrême facilité que trouvait au contraire Charles II, à son retour dans une île où les idées, les anciennes habitudes et les lois n'avaient subi que des modifications éphémères et superficielles.

Digitized by Google

M. Ploix vous a redit comment à l'enthousiasme causé par le retour de Charles II succédèrent bientôt les amères déceptions que suscitaient la légèreté, les mœurs dissolues, la cupidité, les dilapidations, les guerres impolitiques et sanglantes de ce monarque; comment, après avoir vendu Dunkerque, après s'être vendu lui-même à Louis XIV, après avoir prodigué les trésors de l'État à ses favoris et à ses maîtresses, il avait permis aux partis de s'agiter, de se menacer et de se proscrire tour à tour; enfin comment son héritier, sourd aux conseils les plus sages, s'imagina pouvoir diviser les sectes protestantes pour les écraser toutes ensemble et ne réussit qu'à les réunir toutes contre lui. Ces temps sont ceux de l'immoralité politique et privée, des conspirations souvent imaginaires, des témoins parjures, des jugements iniques, des exécutions sanglantes, des trahisons et des apostasies scandaleuses. M. Ploix, d'après Macaulay, vous en a tracé l'humiliant tableau; et le publiciste anglais, comparant quelques personnages des premières années de notre siècle à des personnages anglais du XVII.e, n'hésite pas à donner aux derniers la supériorité de la bassesse et de la perfidie, à Marlborough sur-tout dont les exploits militaires ne rachèteront jamais la flétrissure qu'impriment à son nom ses trahisons envers Jacques II et envers le nouveau gouvernement qu'il avait contribué lui-même à fonder.

Quant aux bienfaits de la révolution de 1688, ils furent grands sans doute : aux yeux de M. Ploix, c'était beaucoup de purifier la justice par l'inamovibilité des juges et le nouveau mode d'élection des jurés, par les garanties données à la liberté de la presse et à la liberté de conscience; mais les réformes étaient loin d'être complètes, la chambre des Communes resta profondément gangrénée, et toutes les incapacités religieuses ne furent pas abolies. Quelque reconnaissance que l'on doive aux grands hommes d'état qui ont bien servi leur pays, c'est un devoir que de signaler leurs fautes, car ils laissent après eux d'aveugles panégyristes qui travaillent à perpétuer ces fautes en les couvrant des grands noms qui les ont commises. Jugeons-les donc avec fermeté, vous a dit M. Ploix, mais toujours avec respect, parce qu'ils ont posé les bases de ces progrès continus qui devaient, qui peut-être même doivent encore s'accomplir, avec lenteur sans doute, mais avec certitude, comme la marée

Digitized by Google

montante dont chaque flot s'approche, se brise et semble reculer, jusqu'à ce qu'elle ait atteint les limites que Dieu lui a posées.

J'aborde maintenant cette redoutable guerre de la Succession, dans laquelle faillit sombrer la fortune de Louis XIV, guerre féconde en leçons, si les fautes des pères avaient jamais prévenu les fautes des enfants.

Maîtres de la Péninsule entière par la réunion du Portugal, possesseurs des dix-sept provinces unies, dominateurs presque absolus de l'Italie, des deux Amériques, des plus riches îles de l'Asie et de presque toutes les côtes de l'Afrique, les rois d'Espagne sous Philippe II étaient, sans contredit, les premiers monarques du monde. Ils avaient les matelots et les soldats les mieux aguerris, les diplomates les plus habiles, les artistes et les écrivains les plus éminents. Moins d'un siècle s'écoule, et ce vaste édifice, tombant pièce à pièce, est bientôt complètement écroulé. Ses provinces sont ou conquises ou révoltées : plus d'armée, plus de marine, plus de trésors. Une lèpre incurable ronge les entrailles de l'Etat. A deux rois faibles a succédé un roi plus débile encore, et qui, privé de bonne heure de l'espoir d'une postérité, semble user toute sa vie à se choisir un héritier. Cette préoccupation l'agite jusqu'à la démence : il se croit possédé du démon, et se soumet aux terribles cérémonies de l'exorcisme ; il se fait ouvrir les tombeaux de ses aïeux, celui même d'une première épouse qu'il a tendrement chérie, et contemple leurs restes comme pour leur demander le secret qu'il cherche en vain depuis tant d'années ; enfin, après avoir rassuré sa conscience par l'avis du pape et celui des théologiens, à peine a-t-il légué sa couronne au petit-fils de Louis XIV, que la mort met fin à son long et misérable règne. Tel est le sombre tableau par lequel M. Ploix a préludé au tableau non moins lamentable des événements qui suivirent.

En acceptant ce testament, encore bien qu'il eût signé les traités de partage, Louis XIV a-t-il encouru le reproche de mauvaise foi que lui adressent Macaulay et presque tous les historiens anglais ? M. Ploix ne l'a point pensé : ces traités avaient toujours été subordonnés à l'acceptation de l'empereur, et l'empereur en refusant d'y souscrire, s'était par là même interdit le droit de s'en prévaloir. La seule faute que commit Louis XIV fut de refuser l'annexion à la

Digitized by Google

France de provinces importantes, et cela pour l'orgueilleuse satisfaction de voir son petit-fils régner sur toutes les Espagnes.

Je ne puis vous raconter la guerre effroyable dont l'acceptation du testament fut le signal, et dont l'Espagne sur-tout fut le sanglant théâtre. Je me bornerai donc à vous rappeler la conclusion formulée par le publiciste anglais, et corroborée par M. Ploix : c'est qu'en faisant une paix qui garantissait l'Espagne, mais l'Espagne amoindrie, à Philippe V, l'Angleterre ne faisait, après tout, qu'une paix utile à elle-même. L'Espagne avait assez montré qu'elle pouvait être vaincue, mais jamais domptée ; qu'au défaut d'armées permanentes, elle avait des paysans qui savaient la défendre, et que, quel que fût le sort de la guerre, jamais elle ne se laisserait arracher un roi à qui elle avait donné mille preuves d'affection et de fidélité.

Au moment où la puissance anglaise semblait le plus sérieusement menacée dans l'Inde et soutenait une lutte vraiment héroïque contre une insurrection imprévue et sanglante, M. Ploix vous a longuement retracé la biographie aventureuse des deux hommes qu'on peut regarder à bon droit comme les fondateurs du vaste empire dont les naïfs héritiers des nouvellistes de Montesquieu présageaient chaque matin la ruine. Permettez-moi de résumer rapidement ces communications.

Vers le milieu du siècle dernier, la Compagnie des Indes, quoique fondée depuis cent cinquante ans, n'était encore qu'une société de marchands dont les comptoirs, tributaires des princes indigènes, avaient à peine quelques canons pour se défendre. Deux hommes ont fait de cette société commerciale une puissance souveraine dont la domination s'étend sur une population de cent cinquante millions d'hommes : à lord Clive et à Warren Hastings revient tout l'honneur de cette étrange révolution. Chacun d'eux, vous a dit M. Ploix, durant le cours d'une vie qui offre avec celle de l'autre de singulières analogies et des contrastes non moins frappants, chacun marcha d'un pas ferme et sûr vers un double but, et ne cessa de poursuivre, avec sa grandeur et sa richesse personnelle, la grandeur et la richesse de son pays. Tous deux, issus de familles patriciennes, mais déchues, sans ressources et sans avenir en Angleterre, allèrent de bonne heure chercher fortune dans l'Inde

Digitized by Google

et débutèrent par occuper un poste obscur et subalterne de commis; là tous deux, par des prodiges d'habileté, d'activité et d'énergie, montèrent aux grades les plus élevés, devinrent généraux et législateurs, soumirent et organisèrent de vastes territoires, et acquirent d'immenses richesses dont ils voulurent jouir dans leur pays. Tous deux à leur retour exécutèrent ce qui paraît avoir été le rêve et le vœu de toute leur vie : ils rachetèrent, ils relevèrent et embellirent le manoir féodal de leurs ancêtres; tous deux siégèrent dans le parlement, mais ils éprouvèrent aussi le sort infailliblement reservé dans un pays libre aux hommes publics qui, même quelquefois dans un intérêt général, abusent de leur pouvoir. Mis en accusation, tous deux furent réduits à se défendre; et condamnés par le tribunal sévère de la morale et de l'opinion, ils ne purent être absous que par les ménagements d'une polititique moins scrupuleuse.

Mais à côté de ces ressemblances, M. Ploix a dû vous signaler des différences non moins frappantes. Clive, absolument dépourvu d'éducation, dut tout à la nature. Ce fut au moment où la cause de l'Angleterre semblait désespérée dans l'Inde que son génie se révéla tout entier. Abandonnant la plume du commis pour l'épée du soldat, il devint bientôt général; sur un sol étranger et chez un peuple timide, il sut créer des armées et les conduisit à la victoire. Warren Hastings, au contraire, conquit et gouverna du fond de son cabinet; il fut sur-tout l'organisateur des conquêtes que d'autres avaient faites, et, aux talents du législateur, il joignit le goût des lettres et des sciences. Leur fin ne fut pas moins différente. En proie à une mélancolie profonde et peut-être aux remords, lord Clive qui, dans ses jours de malheur et de pauvreté, avait deux fois inutilement tenté de se donner la mort, y réussit enfin, lorsqu'à peine âgé de cinquante ans, il semblait n'avoir plus qu'à jouir de sa gloire militaire et de ses richesses; Warren, après avoir failli succomber dans une accusation dont le jugement ne dura pas moins de huit années, et parut devoir engloutir son honneur et sa fortune dans un commun naufrage, passa le reste de ses jours dans une retraite embellie par la culture des champs comme aussi par le goût de la poésie et des arts, et s'éteignit à quatre-vingt-six ans avec ce calme et cette sérénité qui semblent

Digitized by Google

le privilége du sage. Tous deux, excessifs dans le bien, excessifs dans le mal, excitèrent l'admiration de leurs contemporains plutôt que le respect et la sympathie; ils personnifièrent cette ambition sans scrupule qui ne recule devant aucun des moyens que la conscience publique réprouve, lors même qu'un patriotisme moins délicat ne laisse pas d'en accepter les résultats. Et pourtant, vous a dit M. Ploix en terminant, si l'on songe que c'est dans le pays d'Oude que Warren Hastings, pour extorquer des trésors, exerça sur des reines des outrages et des violences dont le récit nous fait frémir, on s'étonnera moins de ces vengeances sauvages qui ont ensanglanté l'an dernier les rives de l'Indus.

En vain Rome partout ravit l'argent et l'or,
Aux peuples dépouillés le fer demeure encor.

Ainsi parlait Juvénal, récitant, disait-il, un feuillet de la Sibylle; aujourd'hui comme alors l'injure faite par un dominateur étranger peut vivre longtemps sans éclater dans le cœur d'un peuple; mais pour être contenus, les ressentiments n'en sont pas moins profonds, et les siècles, loin de réconcilier les vaincus, ne font qu'ajouter de nouveaux motifs à leurs rancunes et à leurs haines.

Un important mémoire de M. Duchâtellier, l'un de nos correspondants, mémoire intitulé : *Ce que devint la Représentation provinciale en Bretagne après l'union de cette province à la France*, a fourni à M. Ploix l'occasion de vous faire connaître en détail ce qu'était cette représentation alors que la Bretagne jouissait de son indépendance.

Les esprits sérieux, qui ont aujourd'hui tant de motifs de déplorer le caractère inconsistant et le goût si souvent répréhensible de la littérature contemporaine, ne doivent néanmoins pas oublier qu'au milieu de tant de productions marquées de négligence et destinées à la satisfaction du moment ou même aux seuls besoins de la spéculation, la France n'a perdu l'habitude ni des œuvres réfléchies, ni des recherches approfondies et consciencieuses; et, parmi les ouvrages contemporains, il serait aisé d'en citer un certain nombre qui portent ce cachet de judicieuse réflexion et de laborieuse recherche dont nos pères nous ont légué de si glorieux exemples.

Telles sont, Messieurs, les réflexions que vous a soumises M. Bou-

Digitized by Google

chitté au moment où il abordait devant vous l'examen de la belle histoire du règne de Henri IV, qui a valu à M. Poirson que l'Académie lui décernât ce prix Gobert demeuré pendant si longtemps comme le patrimoine d'Augustin Thierry. Je n'analyserai point les communications que vous a faites M. Bouchitté sur l'ouvrage de M. Poirson; lui-même les a résumées dans deux articles insérés le 21 et le 24 octobre dernier dans l'*Union de Seine-et-Oise* dont notre honorable président a bien voulu faire pour ainsi dire votre Moniteur ou plutôt votre Revue.

A l'époque où il était recteur de l'Académie départementale d'Eure-et-Loir, M. Bouchitté eut connaissance d'un manuscrit intitulé : *Petit recueil de ce qui s'est passé à Blévy, diocèse de Chartres. près de Maillebois, de* 1660 *à* 1670. M. Bouchitté fit faire une copie de ce manuscrit, et M. Anquetil vous en a donné lecture. Le manuscrit de Blévy ajoute de nouveaux faits aux scandaleux abus, aux attentats monstrueux pour la répression desquels la royauté était contrainte de tenir dans les provinces des assises connues sous le nom de grands jours. Tout le monde a lu les Mémoires de Fléchier sur ceux qui furent tenus à Clermont en 1665 et 1666; la Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, publiée par M. Depping dans la magnifique collection de documents inédits sur l'histoire de France, montre que, durant les années qui suivirent la Fronde, presque partout la justice était réduite à l'impuissance. Ce qui accroît sur-tout l'intérêt du manuscrit de Blévy, c'est que les sanglants désordres et les scènes sacrilèges qui y sont racontés se passaient pour ainsi dire à nos portes et sous les yeux de la cour, c'est qu'ils se prolongèrent pendant près de dix ans, c'est qu'on y vit presque un siége en règle auquel prit part une compagnie de cavalerie que les assiégeants avaient fait venir de Beauvais, sans que l'autorité parût s'en émouvoir.

Le récit est fait avec une simplicité, une candeur presque naïve, mais il porte le cachet d'une grande sincérité. La rédaction laisse trop à désirer, les redites, les incorrections sont trop nombreuses et trop choquantes pour qu'il soit possible de le publier tel qu'il est; aussi M. Anquetil a-t-il dû lui faire subir bien des corrections grammaticales pour l'insérer dans l'*Union de Seine-et-Oise.* Nous pensons qu'il serait parfaitement à sa place dans les Mémoires que com-

Digitized by Google

mence à publier la Société archéologique d'Eure-et-Loir, et nous le signalons à ceux qui s'intéressent aux travaux de cette Société naissante. Le manuscrit de Blévy nous a montré une fois de plus que si Henri IV et Richelieu avaient commencé l'affranchissement du peuple en démolissant à l'aide du canon les forteresses ou plutôt les repaires des seigneurs, repaires dont certaines gens affectent de ne parler aujourd'hui qu'avec un pieux attendrissement, l'œuvre de justice était loin d'être accomplie même pendant la plus brillante époque du règne du grand Roi.

L'inscription que l'administration municipale a fait placer sur la façade de la maison où vécut et mourut La Bruyère a trouvé un censeur anonyme à qui ont déplu les mots : « on ignore le lieu de sa naissance. » L'anonyme, en écrivant à M. le Maire, ignorait sans doute que c'est à la suite de recherches très longues, très minutieuses, que M. Le Roi est arrivé à cette conclusion que nous ignorons le lieu de la naissance de La Bruyère, et que les Biographes qui ont affirmé que l'auteur des Caractères naquit à Dourdan l'ont affirmé sans fondement. Cette conclusion, qu'il avait déjà formulée dans cette enceinte en l'appuyant sur des preuves irréfutables, a dû être de nouveau formulée et corroborée par lui dans une lettre qu'il a écrite à M. le Maire au sujet de la critique anonyme, lettre qu'il vous a communiquée et que l'*Union de Seine-et-Oise* a publiée.

Rapporteur d'une brochure intitulée : *Quelques mots sur le lieu de naissance de Renkin Sualem* et dont l'auteur, liégeois comme Renkin, lui attribue l'honneur d'avoir été l'*inventeur* de la machine de Marly, dont les derniers débris viennent de disparaître, M. Le Roi vous a rappelé que dans un mémoire reproduit et complété dans son *Histoire des Eaux de Versailles*, l'abbé Caron a victorieusement établi que le baron Deville, à qui d'ailleurs furent confiés d'autres travaux hydrauliques importants, fut l'auteur des plans, et qu'il trouva dans Renkin un ouvrier des plus intelligents qui l'aida beaucoup à les exécuter et à conduire l'œuvre à bonne fin.

Vous n'avez point oublié l'important mémoire de M. Le Roi sur les dépenses de Mad. Dubarry : ce mémoire paraîtra dans le cinquième volume de vos mémoires en cours de publication et qui sera terminé dans quelques mois. Notre collègue, M. Vatel, étant devenu possesseur de quelques papiers relatifs à cette femme, s'est

Digitized by Google

empressé de les remettre à M. Le Roi, afin de voir s'ils ne contiendraient pas quelques documents nouveaux. M. Le Roi vous a fait connaître ces papiers dont quelques pièces seulement lui ont paru devoir être ajoutées à son travail comme pièces de conviction, les autres étant à peu près pareilles à celles que l'on conserve aux archives de la Préfecture.

M. Le Roi vous a communiqué aussi le catalogue des livres de la Bibliothèque de la ville qui ont appartenu à la comtesse. Ce catalogue ne laisse pas de faire un ensemble assez piquant et par le choix des ouvrages et par celui des éditions *illustrées*. On n'est guère surpris, du reste, d'apprendre que les romans de Crebillon, enrichis de gravures dignes du texte et richement reliés aux armes de la Favorite, faisaient le fonds de sa bibliothèque. Mais ne soyons pas trop sévère pour une femme à qui les princes de l'Eglise ne dédaignaient pas d'adresser des madrigaux au temps de sa puissance, et qui devait périr si misérablement sur l'échafaud révolutionnaire.

Vous devez à M. le docteur Loir, un de vos correspondants, un mémoire intitulé : *Recherches historiques, numismatiques et paléographiques sur la ville de Mantes.* L'analyse d'un semblable travail ne saurait trouver convenablement sa place dans un Rapport destiné à une séance solennelle ; je me bornerai donc à rappeler que dans son numéro du 20 mars dernier, l'*Union de Seine-et-Oise* en a donné le résumé, et que le mémoire lui-même sera vraisemblablement inséré, du moins en partie, dans le recueil archéologique dont la direction est confiée au savant M. de Longpérier.

Vous avez reçu en deux parties le premier volume du Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame-des-Vaux de Cernay, de l'ordre de Cîteaux, composé d'après les chartes originales conservées dans les archives de notre Préfecture, et dont M. Aug. Moutié, l'un de nos correspondants, a comblé plusieurs lacunes au moyen d'un manuscrit dont il est possesseur.

Dire que l'ouvrage sort des presses de M. Plon, et que la publication est due à la munificence de M. le duc de Luynes, l'un de nos correspondants, c'est dire assez qu'il peut soutenir le parallèle avec les plus belles publications du même genre sorties des presses des Didot ou de l'imprimerie impériale.

M. North Peat vous a entretenus de deux ouvrages qui, sans ap-

Digitized by Google

partenir à l'histoire proprement dite, s'y rattachent cependant par des liens étroits ; je veux parler des *Souvenirs diplomatiques par lord Holland*, et des *Mémoires du parti whig*. Rédigés au courant de la plume, avec le sans-façon d'une note prise à la hâte et le laisser aller d'une élégante causerie, ces souvenirs et ces mémoires, vous a dit M. North Peat, forment une espèce de galerie où défilent rapidement devant le lecteur mille anecdotes curieuses et mille intrigues politiques. Tantôt c'est Talleyrand décochant d'amers sarcasmes contre Mirabeau et contre Châteaubriand ; tantôt c'est le prisonnier de Sainte-Hélène dont lord Holland fut, comme on sait, l'un des amis les plus intimes et les plus dévoués durant sa captivité. M. North Peat s'est complu à vous retracer la noble figure de ce grand citoyen, qui fut dans sa jeunesse l'élève de Fox, dans son âge mûr le collègue des Brougham et des Russel, et poursuivit durant quarante ans la réforme parlementaire, l'abolition de l'esclavage et la liberté du commerce. Il vous a décrit sa royale demeure où sont venus tour à tour les hommes qui ont laissé un nom glorieux dans les annales de la Grande-Bretagne, où une noblesse intelligente et libérale, une démocratie fière et modérée, l'aristocratie de la naissance et celle des lettres, se réunissent encore sous les auspices d'une femme en qui la générosité du cœur s'allie à tous les dons de l'esprit.

Les communications relatives à la linguistique ne sont pas précisément celles qui s'accommodent le mieux du grand jour d'une séance publique : elles abondent dans les mémoires des Sociétés savantes ; elles ont figuré dans les rapports auxquels ont donné lieu ces mémoires, mais il ne me siérait pas aujourd'hui de les en faire sortir. Aussi me bornerai-je à vous signaler celles de M. Loz de Beaucours sur l'étymologie des noms de Lyon et de Montmorency, et sur le mémoire intitulé *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes* dans lequel Le Brigant, celui-là même dont Latour d'Auvergne remplaçait l'un des fils quand il mourut au champ d'honneur, essaie de démontrer l'existence d'une langue primitive et générale, devant servir à la traduction de tout langage connu, langue qui, s'il fallait s'en rapporter à l'avocat de Tréguier, ne serait pas autre que le celtique ou bas breton. La science, comme on voit, a parfois ses entraînements.

Digitized by Google

Horace, dans une de ses satires, dénie à celles de ses œuvres qu'il appelle *sermones* le titre de poèmes ; il en donne sommairement la raison, et rappelle que plus d'un critique a contesté à la comédie le privilége d'être comptée parmi les créations des muses. M. Anquetil vous a dit pourquoi il ne pouvait souscrire à cet arrêt, moins sérieux du reste qu'il ne le semble, pourquoi même il soupçonne l'auteur d'avoir caché sous cette forme paradoxale une leçon de goût, et averti les jeunes poètes de ne point confondre les limites des genres ni violer les lois imprescriptibles du bon sens qui n'eurent jamais de meilleur interprète.

La réimpression des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné dans la bibliothèque elzévirienne a donné lieu à M. Baudry de vous entretenir de ce curieux poème.

Il faut bien reconnaître que l'un des travers de notre siècle, c'est la manie des exhumations, des réimpressions, des réhabilitations dont nous sommes tous atteints plus ou moins. Si Guttemberg revenait au monde, il maudirait sa découverte, et s'écrierait que ces bibliothèques appelées par les anciens « remèdes de l'ame, » en sont devenues le poison. Est-ce à dire que M. Baudry ait lancé un anathème contre le poème d'Agrippa d'Aubigné, et qu'il l'accuse d'être absolument dépourvu d'intérêt ? Non ; mais il est permis de croire avec lui que cette œuvre, long-temps et de bonne heure oubliée, gagnerait beaucoup auprès de la majorité des lecteurs à n'être réimprimée que par extraits. Le vocabulaire est parfois excellent, l'audace heureuse, la facture à la fois libre et contenue ; mais la précipitation visible de l'écrivain, le mauvais goût du temps, l'abus des concetti italiens, la fréquence des allusions bibliques et apocalyptiques familières aux Réformés, ne laissent pas de répandre partout une grande obscurité ; il est difficile au lecteur de se mettre à l'unisson d'une fureur dont les accents se prolongent durant sept mille vers, et pour laquelle le poète même est obligé de demander grâce. Chose étrange ! La petite nièce du Juvénal protestant, du champion de la liberté religieuse, devint la femme de Louis XIV, comme s'il eût voulu, par le ridicule de cette mésalliance bénite, expier le crime de la révocation de l'édit de Nantes, à la perpétration duquel la veuve de Scarron ne fut point étrangère.

Vous avez chargé M. Anquetil de vous adresser un rapport sur un

Digitized by Google

poème héroï-comique en vingt-quatre chants, intitulé la *Cinéide* ou la *Vache reconquise*, par l'abbé Ch. Du Vivier de Streel, curé de Saint-Jean, à Liége, vice-président de l'Institut archéologique liégeois, chevalier de l'ordre de Léopold et de la Croix-de-Fer.

Permettez-moi de vous rappeler sommairement quelques-uns des points abordés dans le rapport. Ce qui constitue essentiellement le poème héroï-comique, c'est non pas la succession de conceptions ou d'événements tour à tour comiques ou sérieux, mais une fusion, un mélange des deux éléments qui les fait naître l'un de l'autre et grandir l'un avec l'autre sans jamais être séparés. Le comique du chevalier de la Manche naît de son enthousiasme et de sa foi; il ne nous fait rire que parce qu'il est sérieux, et cela est si vrai que, quand pour lui l'illusion cesse, à l'instant il nous fait pleurer. Souvent attristé par des scènes sanglantes qui ne sont point reléguées dans un monde imaginaire et merveilleux, mais marquées au coin de la réalité, le poème liégeois manque à la règle élémentaire du genre.

Nous respectons ce qui est vraiment national, nous admettrons même que le 2.e chant de l'Iliade et le 7.e de l'Enéïde plussent autant que les autres aux Grecs et aux Romains. Est-ce à dire qu'à nos yeux Homère et Virgile fussent d'aussi grands poètes si le premier s'était borné à faire sa Béotie et l'autre à l'imiter? Nous estimons l'archéologie, mais à sa place et sobrement dispensée, et nous ne croyons pas qu'il lui soit bien profitable d'étaler à tout propos ses vieux habits, ses vieux galons et ses vieilles cruches fêlées. Il n'est pas sûr qu'on plaise à ce prix même aux gens de sa province, à plus forte raison aux étrangers, et la postérité, quand elle naît pour les livres, est bientôt une étrangère.

Ce n'est pas tout : il faut éviter de mêler le sacré au profane, sur-tout quand le profane fait plus que cotoyer le burlesque; tout ce qui est indécent n'est pas comique; tout ce qui est plat et bouffon n'est pas naïf. Le vrai comique n'admet point, en France du moins, toutes sortes de joyeusetés. Pour que l'humanité s'intéresse à une œuvre littéraire (et il n'y a de vraiment littéraire que ce qui s'adresse à tous les esprits sains et cultivés), il faut que les choses et les personnes sortent d'un réel étroit, vulgaire et mesquin pour prendre un caractère de grandeur idéale et de noblesse relative qui

Digitized by Google

seule en fait le prix et en relève l'exiguité. *In tenui labor.* Mais quoi ! Créer, c'est faire quelque chose de rien ; or la critique ne crée pas, les poètes mêmes souvent contestent sa compétence et déclinent ses jugements ; à quoi nous n'avons rien à redire, n'ayant jamais eu la prétention de convertir personne.

Mais je m'arrête : au lieu d'un rapport que je vous dois, j'allais entamer une leçon que vous ne me demandez pas.

M. Sadous, docteur ès-lettres, et professeur de notre Lycée, vous a fait hommage de sa traduction de quelques fragments du grand poème sanscrit le Mahâbhârata ; et après avoir entendu la lecture que M. Anquetil vous a faite de l'un des épisodes, abrégé par lui au moyen d'importantes suppressions, éclairci par une disposition plus méthodique, débarrassé sur-tout d'un luxe vraiment immodéré d'épithètes et d'images, et de litanies de noms propres qui parfois ont fait reculer même le traducteur, vous avez pu vous convaincre qu'on ne peut lire ces gigantesques monuments de la poésie hindoue sans faire de nombreux rapprochements avec les poèmes d'Homère. Et comment s'étonner de ces analogies littéraires, quand les deux religions, comme M. Baudry vous l'a montré maintes fois, présentent de si profondes ressemblances ?

M. Anquetil vous a lu une traduction nouvelle de l'hymne de Callimaque à Cérès, hymne qu'il a comparé sous le rapport religieux et sous le rapport littéraire, d'une part à l'hymne homérique à Cérès dont M. Baudry a eu l'occasion de vous entretenir, d'autre part à l'un des épisodes les plus connus des métamorphoses, le châtiment du sacrilége Erysichthon.

M. North Peat vous a lu la première partie d'un mémoire dans lequel il s'est proposé d'étudier le rôle de Satan dans la littérature anglaise. Notre collègue n'ayant point encore achevé son travail, je me trouve obligé de me restreindre à cette indication pour n'en point tronquer l'analyse.

M. Bouchitté vous a communiqué un mémoire de feu M. Amillet de Sagry, chef de bataillon du génie, *sur l'origine et les progrès de l'art théâtral en Espagne.* Cette étude, inachevée du reste, a été publiée par l'*Union de Seine-et-Oise* dans les numéros du 16 et du 19 décembre 1857.

M. North Peat et M. Buchère vous ont communiqué une petite

Digitized by Google

comédie intitulée *Un amour sous enveloppe* et dont les événements se passent en 1720 quelque temps après la conspiration de Cellamare.

M. Jeandel vous a lu également une comédie en deux actes intitulée *les Manuscrits*, pièce qui comme la précédente n'a été jouée sur aucun théâtre et demeure, provisoirement sans doute, enfermée dons les cartons de l'auteur : je ne sais si M. Jeandel se propose de l'en faire sortir avant les neuf ans demandés par Horace.

Vous devez à M. Bélanger, auquel vous avez confié les fonctions de président pour l'an prochain la communication d'un Recueil d'impressions, de récits et d'anecdotes, intitulé *Quelques notes d'un Touriste*, qui sans doute ne sont point épuisées ;

Une étude sur les plaisirs populaires, et particulièrement sur les petits théâtres de Paris, avec cette épigraphe : *Panem et circenses*, étude que l'*Union de Seine-et-Oise* a publiée dans son numéro du 17 février dernier ;

Une nouvelle intitulée *Ce que vaut un habit de garde national*, avec cette épigraphe bien connue de Sedaine : *O mon habit ! que je vous remercie*, nouvelle insérée il y a quelques jours à peine dans les colonnes hospitalières du même journal ;

Enfin une ode sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, publiée aussi dans la même feuille, et dont je ne vous citerai que la strophe suivante, où l'auteur, s'adressant à l'illustre prisonnier, s'écrie :

Lorsque seul, et du haut de ton aire sauvage,
Tu voyais de longs flots se briser au rivage,
Et libres refluer au libre sein des mers ;
Lorsqu'un oiseau chantait en traversant les airs ;
Quand la brise glissait sur ton visage pâle,
Captif, qu'était pour toi la pourpre impériale ?
Tu ne sentais plus que tes fers.

La mort prématurée de notre grande tragédienne a inspiré à M. Armand Renaud quelques strophes élégiaques que le même journal a publiées, mais dont je citerai du moins quelques vers qui trouveront de l'écho parmi nous.

Rachel, c'est avec toi l'art entier qui s'écroule ;
Les chefs-d'œuvre ont cessé de vivre pour la foule,

Digitized by Google

Et les scandales seuls au théâtre sont rois.....

C'est en vain qu'à nos yeux ton étoile éphémère
Réalisa du beau la divine chimère;
Que Phèdre par ta voix exhala ses douleurs,
Hermione sa haine et Camille sa rage;
Que Pauline aux martyrs emprunta leur courage,
Que l'amour rayonna sur Bérénice en pleurs.....

Le germe s'est perdu sur un sable infertile,
L'écho meurt avec toi, ta gloire est inutile,
Et de tes chants déjà nous ne savons plus rien.....

Enfin, vous devez à notre président, jadis élève du Lycée impérial de Liége, alors que la conquête avait, pour un temps, reculé nos frontières, quelques stances intitulées *les Deux moi* et dont la lecture terminera cette séance.

Vous avez peut-être remarqué, Messieurs, que dans ce Rapport les arts paraissent occuper bien peu de place : c'est dans son atelier que l'artiste travaille, c'est sur un autre théâtre que ses œuvres se produisent. Les artistes que nous comptons parmi nous n'étaient point absents du Salon ni de notre récente exposition versaillaise : La *Lettre,* par M. Ad. Fontaine; la *Bataille de la Tchernaïa,* par M. Eug. Charpentier, et son portrait du général Vivès, ont droit d'être revendiqués par nous et et mentionnés par votre Secrétaire. Vous me reprocheriez aussi de passer sous silence un livre que vous avez vu naître pour ainsi dire, et dont tous les chapitres ont été lus dans vos séances, et soumis à la fraternelle appréciation de nos collègues les plus compétents. Je veux parler de l'ouvrage de M. H. Bouchitté, intitulé : *le Poussin, sa Vie et son Œuvre,* auquel l'Académie française, dans sa séance du 13 avril dernier, vient de décerner à l'unanimité le prix Bordin. Pour la septième fois, et ce n'est pas un médiocre honneur pour nous, les récompenses de l'Institut honorent ainsi les ouvrages de nos collègues, ouvrages dont plusieurs, sans la fondation de la Société, n'auraient peut-être jamais vu le jour.

Pourquoi faut-il, hélas ! que celui d'entre nous qui s'intéressait le plus à l'œuvre de notre collègue n'en ait pas même vu la publication ? Il y a aujourd'hui un an nous accompagnions à sa dernière

Digitized by Google

demeure Antoine-Félix Boisselier, l'un des fondateurs de notre Société, dont il fut deux fois le président; le paysagiste éminent dont les œuvres décorent plusieurs de nos musées et de nos palais; le maître dont les élèves sauront maintenir la juste réputation; l'ami sûr et loyal, l'honnête homme en un mot qui ne connut jamais l'intrigue et ne transigea jamais avec l'honneur et la conscience. Il y a aujourd'hui un an que M. Bouchitté, d'une voix émue et brisée par la douleur, prononçait sur sa tombe un solennel adieu qui retentira longtemps dans nos cœurs.

La mort moissonne vite et souvent parmi nous : naguère encore elle nous enlevait M. le pasteur Vors, qui avait été l'un des premiers à répondre à l'appel de vos fondateurs, à vivifier vos travaux par son actif concours, et que vous aviez de bonne heure appelé aux honneurs de la présidence.

Une circonstance toutefois allége du moins notre douleur : les hommes disparaissent, les institutions restent, quand elles sont le résultat d'un besoin réel et qu'elles remplissent leur mission. C'est à la fois une satisfaction et une espérance pour les fondateurs de cette Société qui survivent encore de savoir que les héritiers ne leur manqueront pas, et nous devons particulièrement nous féliciter d'avoir vu cette année venir à nous cette jeunesse que naguère un éminent orateur accusait d'être devenue indifférente à tout ce qui est grand, noble, généreux et désintéressé, d'être insensible aux plaisirs de la pensée, insatiable de jouissances matérielles, en un mot, de n'être plus française. Puissent les nouveau-venus trouver des imitateurs dans tous les rangs, dans toutes les professions! Puisse l'émulation doubler parmi nous le travail! Puissent les ressources financières de la Société, accrues par l'adjonction de membres nouveaux, lui permettre désormais, non plus des publications incertaines, irrégulières, mais ces publications constantes et au moins annuelles, qui sont à la fois le témoignage du présent et le gage de l'avenir!

Cette année, comme les précédentes, vous deviez décerner une médaille à une personne du département de Seine-et-Oise, appartenant à la classe ouvrière ou domestique, qui se serait fait remarquer par des actes de dévouement et par sa persévérance dans une conduite louable.

Digitized by Google

Une seule demande vous est parvenue, et vous avez eu le regret de ne pouvoir l'accueillir.

La personne en faveur de qui elle vous a été adressée, quelque méritoire que soit le dévouement dont elle fait preuve depuis quatre ans, ne vous a pas semblé appartenir à l'une des deux catégories déterminées par le programme ; et d'ailleurs, en n'exigeant pas seulement des actes de dévouement, mais la persévérance dans le bien, vous avez voulu que la vie des personnes que vous signalez ainsi à l'estime et à la reconnaissance de tous soit connue tout entière, et que le dévouement de l'heure présente ait été précédé d'une carrière dans laquelle rien ne peut sembler je ne dis pas équivoque, mais obscur et incertain. Ces scrupules vous sont commandés par le devoir ; ils le sont par le souvenir même des personnes que vous avez jusqu'ici couronnées.

Le concours reste prorogé à l'an prochain, et la Société prie tous ceux qui s'intéressent à son œuvre, de ne pas oublier que le département entier est convié à y prendre part.

Vous avez été plus heureux dans le concours ouvert pour une étude sur *Ducis ;* mais ici je dois m'arrêter et céder la parole au Rapporteur de la Commission chargée d'examiner les mémoires, et dont vous avez adopté les conclusions.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS

POUR

L'ÉLOGE DE DUCIS,

PAR M. NORTH PEAT,

MEMBRE TITULAIRE.

MESSIEURS,

VOTRE Société, en décidant qu'elle décernerait dans la séance solennelle de ce jour, une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur de la meilleure *Étude sur Ducis*, n'a pas voulu seulement honorer la mémoire du poète versaillais; aussi, n'était-ce point une biographie qu'elle demandait aux concurrents, mais une histoire, une discussion et un jugement. D'après votre programme, dont j'ai trouvé commode de me servir pour mon entrée en matière, les concurrents devaient s'attacher à suivre et à retracer le mouvement littéraire des esprits au XVIII.e siècle; ils devaient, en outre, dépeindre l'influence produite en France par l'introduction de Shakespeare, et montrer par quels degrés le goût public s'est modifié parmi nous, jusqu'à autoriser de nos jours sur la scène, non plus, comme il y a près d'un siècle, l'imitation très libre, mais la traduction exacte et complète des œuvres de ce grand poète.

En réponse à cet appel quatre mémoires vous ont été présentés. Deux ont été écartés *à priori* du concours, sans être jugés : l'un, parce qu'il était signé du nom de son auteur, contrairement à vos réglements; l'autre, parce qu'il est arrivé après le délai fixé pour l'envoi des manuscrits.

Il ne vous restait donc que deux mémoires à examiner. Après

Digitized by Google

en avoir pris connaissance et discuté les mérites respectifs, vos suffrages se sont portés sur le manuscrit ayant pour devise ce vers d'Horace : « *Pectus præceptis format amicis,* » et dû à la plume de M. Delachapelle, docteur ès-lettres et professeur à Cherbourg. Ce travail consciencieux, rempli d'appréciations justes et impartiales, vous a séduits tout d'abord par la manière dont l'auteur est entré au fond de la question, par l'interprétation exacte qu'il a donnée au sens du programme.

L'auteur du second mémoire n'est malheureusement pas resté aussi fidèle à la lettre; il n'a guère traité qu'un seul côté de la question : l'influence produite en France par l'introduction des idées anglaises. Mais cette question, hâtons-nous de le dire, il l'a traitée avec une entente parfaite du sujet. Recomposant la société au milieu de laquelle avait vécu Ducis, il nous décrit avec une rare sagacité la révolution qui s'opéra alors dans les esprits; aussi, appréciant comme il le mérite, ce travail, incomplet il est vrai, mais savamment traité et finement rendu, vous avez, d'un commun accord, voté une mention honorable à son auteur, M. Soucaille, licencié-ès-lettres à Béziers.

« Les Français, disait, il y a près d'un siècle, Horace Walpole, « nous ont emprunté les deux choses les plus ennuyeuses que nous « ayons : le whist et les romans de Richardson. » C'est juste, — mais ce n'est pas là tout, — la liste n'est pas complète. Les Anglais ne sont pas prêteurs, c'est là leur moindre défaut. Ils ont eu cependant un moment de générosité au siècle dernier. Ce fut alors, en effet, que, grâce à eux, s'introduisirent en France, sous le nom de Philosophie, la méthode de Bacon, la physique de Newton, la métaphysique de Locke, le déisme de Collins, et tout ce mélange de vérités et d'erreurs qui devait aboutir au Discours sur l'Encyclopédie, à la chute du système de Descartes, au sensualisme de Condillac, et aux impiétés du baron d'Holbach. Néanmoins, comme l'a parfaitement fait observer M. Delachapelle, votre lauréat, toutes ces nouveautés, toutes ces hardiesses, consignées alors dans des ouvrages peu lus, agitées dans les cercles étroits d'un petit nombre de curieux et de savants, attendaient, pour pénétrer dans les masses, l'esprit plein d'initiative de Voltaire. Sans vouloir nier le rôle important que joua Voltaire en cette occasion, il est bon de se

Digitized by Google

rappeler que l'impulsion lui fut donnée par Bolingbroke, ancien ministre de la reine Anne, et qui, rayé de la chambre des Pairs, vivait alors en France, où il avait épousé la nièce de madame de Maintenon. S'il m'est permis d'exprimer un regret, c'est que M. Delachapelle n'ait pas insisté un peu plus sur l'influence qu'exerçait alors cet écrivain distingué, qui se piquait si peu de religion, que ses ouvrages, en Angleterre du moins, étaient alors mis à l'index et dénoncés aux autorités publiques. Voltaire, qui avait soif de toutes les nouveautés ne pouvait manquer de faire la connaissance de ce vieux politique. « Il faut, écrit-il à Thiériot, que je vous fasse part de l'enchantement où je suis de mon voyage à la Source, chez lord Bolingbroke et chez madame de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du nôtre. » Tel était l'homme qui inspira à Voltaire l'idée d'aller en Angleterre, et d'écrire ses *Lettres sur les Anglais*, devenues par la suite les *Lettres philosophiques*. Plus tard, à son retour, il continua à glorifier l'Angleterre et à rendre hommage aux Anglais dans son « *Essai sur la Poésie épique*, » dans ses poèmes philosophiques imités de Pope, dans sa dédicace de Brutus à lord Bolingbroke, et dans celle de Zaïre à M. Falkener. Voltaire avait mis la littérature anglaise à la mode. A sa suite, vinrent les imitateurs, qui exploitèrent avec plus de zèle que de discernement la veine littéraire qu'il avait ouverte; Dupré de Saint-Maur et Racine fils traduisirent Milton; l'abbé du Resnel, Suard et la présidente de Meynière firent connaître aux Français les ouvrages de Pope, de Robertson, de Gibbon et de Hume. On vit alors successivement paraître le *Robinson Crusoé*, de Daniel de Foë, *Tom Jones*, *Paméla*, *Clarisse Harlowe*, et une foule d'autres romans lontemps dévorés par les femmes. Dès-lors s'introduisirent, sur la scène et dans nos livres, ces types bien connus d'Anglais fort sérieux et très vertueux, d'Anglaises fort sentimentales et très larmoyantes; mais la grande nouveauté du jour, ce fut le nom de Shakespeare, dont les œuvres, timidement imitées d'abord, furent plus tard, grâce à une vaste entreprise sous la raison Letourneur et Compagnie, tant bien que mal rendues en français.

Dans une lettre adressée en 1768 à Horace Walpole, Voltaire s'est attribué la gloire d'avoir le premier fait connaître Shakespeare

Digitized by Google

à la France. « J'en traduisis des passages il y a cinquante ans, dit-il. »

On a cru Voltaire sur parole, et l'on a rapporté à lui seul la louange ou le blâme de cette importation. M. Delachapelle n'avait pas à discuter cette question, je ne lui adresserai donc point le reproche de ne l'avoir point traitée ; au contraire, nous devons lui savoir gré d'avoir su résister à cette tentation qui l'eût assurément entraîné hors de son sujet. Toutefois je ne puis admettre, comme l'assure M. Delachapelle, qu'en 1769 la littérature anglaise fût inconnue aux Français. Les missions d'Addison et de Prior à la fin du XVII.e siècle et au commencement du XVIII.e, bientôt suivies des voyages en Angleterre de l'abbé Dubos et de Destouches, avaient, il me semble, donné naissance déjà à bien des observations sur la littérature de l'Angleterre. Destouches même avait étudié le théâtre de ce pays, non sans profit pour ses ouvrages. Le *Timon d'Athènes*, de Shakespeare, me paraît offrir plus d'un rapport avec le caractère principal du *Dissipateur*. J'irai plus loin, j'oserai avancer que les œuvres de Shakespeare n'étaient point si ignorées des Français au siècle de Louis XIV qu'on a bien voulu le dire jusqu'à présent. A l'appui de cette assertion, je ne citerai que les quelques vers suivants de Cyrano de Bergerac, que je vous prie, Messieurs, de vouloir bien comparer à un passage bien connu dans *Hamlet*, passage que je ne veux point nommer afin que vous le deviniez vous-mêmes :

Étais-je malheureux lorsque je n'étais pas !
Une heure après la mort, notre ame évanouie
Sera ce qu'elle était une heure avant la vie....
J'ai beau plonger mon ame et mes regards funèbres
Dans ce vaste néant et ces longues ténèbres,
J'y rencontre partout un état sans douleur,
Qui n'élève à mon front, ni trouble ni terreur.

Ces vers sur la mort se lisent dans la tragédie d'Agrippine, représentée en 1653. Il y a là, ce me semble, sinon une imitation, du moins une inspiration toute shakespearienne. Quant à moi je ne vois point pourquoi Cyrano de Bergerac, qui a construit son « Empire de la lune » avec des matériaux pris au « Monde de la

Digitized by Google

lune » de Wilkins, n'aurait pas eu connaissance également des pièces de Shakespeare.

J'ai dit, plus haut, que Voltaire revendiquait l'honneur d'avoir été le parrain de la littérature anglaise en France. Plus tard, voyant l'influence qu'allait exercer Shakespeare, il revint avec assez d'humeur sur ses admirations d'outre-Manche, mais il ne dépendait plus de lui d'arrêter le mouvement qu'il avait imprimé. Au grand siècle de Louis XIV, des hommes de génie avaient atteint, dans presque tous les genres, ce point de supériorité que notre faiblesse nomme perfection. La littérature classique atteignit alors l'apogée de la vie intellectuelle. A la mort du grand roi, les écrivains qui succédaient aux Corneille, aux Racine et aux Molière, sentirent qu'alors même qu'ils pourraient parvenir à égaler leurs devanciers, l'antériorité laisserait toujours à ceux-ci les honneurs de la prééminence. La transformation qui allait s'opérer tenait donc à l'épuisement du génie classique plutôt qu'à la corruption du goût public. Dans le désespoir de faire mieux, on chercha à faire autrement. On se mit en quête de routes nouvelles, de chemins non frayés; on étudia non plus seulement les chefs-d'œuvre de l'antiquité, mais les productions des pays voisins. Les préjugés, fruits de l'ignorance ou de la vanité, se dissipèrent. Sans cesser d'admirer ce que les siècles antérieurs, en France, avaient ajouté de richesses au trésor de l'esprit humain, on s'aperçut que le sentiment et la pensée ne sont point le partage exclusif d'une école, l'apanage d'une seule époque ou d'un seul pays. Fontenelle, La Motte, Voltaire et bien d'autres encore s'écartèrent des principes d'Aristote, d'Horace et de Boileau. L'indépendance littéraire fut alors proclamée, et avec Shakespeare, le genre romantique, fruit du terroir anglais, fut transplanté en France. Ducis, élevé dans le classicisme le plus pur, le plus absolu, avait grandi dans l'admiration passionnée des auteurs de Louis XIV. C'était un homme d'esprit, un littérateur bien élevé, un versificateur *attique,* de ceux-là que chérissait de préférence le bonhomme Andrieux. Que ces paroles ne soient point prises en mauvaise part. L'inspiration du bon ton et de la convenance a régné principalement dans les vers et la prose de la littérature classique de Louis XIV. De là cette fleur d'urbanité, ce parfum d'exquise délicatesse, de politesse et de bon goût qui rendent les lettres fran-

Digitized by Google

çaises chères à toutes les cours européennes. Tous nos écrivains classiques furent gens de bonne compagnie, et leur plus digne représentant, c'est le comte de Buffon, mettant, pour écrire, ses manchettes de dentelle. Ducis s'était toujours attaché à conserver dans son style et dans le plan de ses pièces, le respect des limites imposées par l'antiquité. Toutefois son ame, avidement ouverte à toutes les émotions du jour, ne pouvait demeurer insensible à ce souffle poétique qui bientôt allait gonfler toutes les voiles des jeunes poètes. Mais, timide et réservé, il ne se hasarda pas sur cette mer nouvelle assez loin pour perdre de vue les rivages accoutumés. Il y a bien dans ses imitations d'*Hamlet*, du *Roi Lear* et de *Macbeth*, tel et tel passage où l'on dirait qu'il va arborer la cocarde romantique; mais il revient toujours à ses premières muses. Cette poésie mixte, enrichie de couleurs nouvelles, et cette inspiration mêlée et confuse que l'on retrouve dans la plupart de ses œuvres, ne font-elles pas pressentir cette école littéraire qui semble être promise aux destinées futures de notre pays? Ducis me paraît avoir servi de lien entre les partis opposés de son temps.

M. De la Chapelle est d'avis que c'est à Ducis encore plus qu'à Letourneur que le public français a dû de connaître Shakespeare. Je ne puis partager entièrement cette opinion. Mais n'importe. Ces deux auteurs ont eu un mérite incontestable, celui d'avoir porté l'attention du public sur un génie trop méconnu. Aux mutilations shakespeariennes du XVIII.e siècle, nous pouvons, Dieu merci, opposer maintenant les traductions élégantes et fidèles de messieurs Alfred de Vigny et Emile Deschamps. Ces deux poètes, en remontant aux sources véritables, en ayant recours aux éditions les meilleures, en entourant le texte de principes conservateurs, nous ont enfin présenté un Shakespeare vivant et réel, qui, malgré ses bizarreries et ses singularités, n'en a pas moins conquis immédiatement les suffrages d'un public nombreux et lettré. Certes, il y a dans Shakespeare des passages difficiles à rendre, de grosses trivialités, des détails vils et bas et qui peut-être répugneraient maintenant à la langue française. Mais, comme le fait justement observer votre lauréat, Shakespeare a dû, comme Homère et comme Sophocle, prendre pour exprimer sa pensée, la forme usitée dans son temps et dans son pays, forme plus ou moins heureuse qu'il

Digitized by Google

n'a pas faite et dont il n'est pas responsable. D'ailleurs ces images hardies, ces expressions fortement accentuées et quelque peu triviales, sont, au bout du compte, d'une naïveté charmante et donnent plus de piquant, plus de relief aux œuvres du poète. De ce qu'elles ne sont pas admissibles dans la langue française du XIX.e siècle, il ne faut pas cependant s'en servir pour abaisser le génie de Shakespeare. Homère n'offre-t-il pas, lui aussi, de pareilles pierres d'achoppement, et le traducteur le plus bénévole pourrait-il aujourd'hui nous apprendre poétiquement comment Patrocle faisait cuire trois gigots dans une marmite, et comment Achille faisait lui-même la cuisine pour régaler les députés d'Agamemnon? Il en sera de Shakespeare comme d'Homère. Quand trois mille ans auront passé sur sa cendre, Shakespeare, mieux compris, et par cela même plus respecté, sera jeune encore de gloire et d'immortalité. Il prendra les générations à venir au milieu de leurs préoccupations, de leurs affaires; il leur fera tout oublier, il leur soulèvera l'âme, il les fera sangloter, il les ravira, car ce poète c'est un maître; et nous sommes faits pour le subir, pour le porter en nous tout entier, pour nous en faire honneur, et cela malgré nous. Pour nier la sublimité de son génie, il faudrait être entiché de préjugés ou aimer l'abaissement de l'intelligence. C'est le poète universel. Rien qu'en le nommant, nous voyons passer sous nos yeux tout un monde enchanté de poésie et d'amour. Il a, sans le savoir, abordé tous les genres. *Humoriste,* il a fait Timon! *Romantique,* Hamlet! *Réaliste,* Cléopâtre et Falstaff! *Politique,* César et Richard III! *Fantastique,* la Tempête! C'est l'écrivain qui parle au plus grand nombre, et le critique Johnson avait raison lorsqu'il appelait son théâtre la « *Bible des Mondains.* »

Le mémoire que vous couronnez en ce jour, Messieurs, prouve que si, de notre temps, l'Eschyle anglais rencontre encore quelques adversaires, il ne manque pas non plus d'admirateurs justes et sincères. Permettez-moi de vous relire un court passage de l'étude de M. De la Chapelle, passage qui, sans aucun doute, vous aura frappés comme moi :

« Shakespeare, nous dit M. De la Chapelle, laissa à d'autres « la tâche de construire laborieusement des pièces savantes, où les « lettrés pussent retrouver, bien enchassés, les souvenirs de leurs

Digitized by Google

« études, et une certaine ressemblance avec l'art poétique ou ora-
« toire des anciens. Pour lui, il parcourt d'un pas libre ce vaste
« domaine; partout il répand la vie et la lumière. Il a sous les yeux
« Plutarque, Saxon le Grammairien, des recueils de contes fran-
« çais ou italiens, des chroniques anglaises, des ballades, tout ce qui
« se rencontre, et partout il prend ce qui lui convient. Il n'a souci
« ni de la couleur locale, ni des règles; une seule chose l'occupe,
« faire entrer ses personnages dans le monde réel et vivant. Il jette
« devant lui, comme une fée, des étincelles de poésie; elles rejail-
« lissent, tantôt en sillons rouges comme le feu des volcans, tantôt
« en rayons diaprés où leur douce clarté glisse comme la pâle
« clarté de la lune sur l'herbe immobile. Rien de plus facile et de
« plus capricieux que ses mouvements; il fait tout ce qu'il veut.
« Rien de plus pénétrant que son esprit. Il sait la politique, il
« connaît les caractères et les passions des hommes, les mystères
« de la magie et de la féerie, les arts et métiers, le langage des
« Dieux, les dictons populaires *et l'Euphuisme* de la cour. Son
« théâtre est tout un monde, un monde d'hommes, et un monde
« matériel où il y a des villes, des campagnes, des îles inconnues.
« Partout on voit devant soi, on pose le pied sur le sol. Voilà la
« plate-forme du palais d'Elseneur, le château de Macbeth et ses
« créneaux où nichent les hirondelles. On se promène sur la place
« Saint-Marc avec Roméo; on s'égare dans la forêt des Ardennes
« parmi les sentiers ombragés et frais. Comme tous les grands
« poètes, Shakespeare est concis dans l'expression des sentiments
« et dans la peinture des choses visibles. Un vers lui suffit pour dire
« beaucoup. Que de choses dans ces mots de Macduff: *He has no*
« *Children!* Il n'a point d'enfants! Et Macbeth qui *a tué le som-*
« *meil!* Dans la peinture d'un paysage, l'accumulation des traits
« ne fait que troubler le regard de l'esprit; Shakespeare avait
« deviné cela. La peinture et la poésie, que l'on assimile trop, en
« abusant d'un passage d'Horace, ont des procédés différents:
« l'une s'adresse au regard direct; il suffit à l'autre d'éveiller une
« idée que l'imagination va compléter. »

M. De la Chapelle se plaît à reconnaître que Ducis, contraint comme il l'était de renoncer aux vastes proportions des drames du barde de l'Avon, et d'y substituer souvent un plan à la fois incom-

Digitized by Google

plet et peu régulier, a défiguré son modèle. Je ne puis qu'applaudir à un pareil jugement. De Shakespeare je ne retrouve guère qu'une seule chose dans Ducis : la sensibilité, ou pour mieux dire la mélancolie. La mélancolie, Messieurs, tel est surtout le sentiment nouveau et véritablement moderne qui nous a été révélé par la littérature anglaise, et principalement par l'introduction chez nous des œuvres de Shakespeare, de Young, de Shelley et de Byron. Accoutumés aux jouissances des sens, aux impressions d'une nature tout extérieure, les anciens portaient peu leurs regards sur eux-mêmes, et abandonnaient aux vents leurs soucis à la manière d'Horace. La mélancolie, source mystérieuse d'émotions profondes et poétiques, leur était inconnue, et leur tristesse n'était jamais que le résultat d'un chagrin passager. Pour nous, que tant de découvertes admirables, tant de progrès dans les sciences, tant de révolutions et tant de préoccupations graves ont tenus dans une agitation morale presque continuelle, il nous faut renoncer à nous couronner de roses et à faire des odes à Bacchus. Il y a en nous un penchant à la rêverie, à la mélancolie; ce penchant, Ducis le possédait au suprême degré. M. De la Chapelle le reconnaît lui-même lorsqu'il analyse les mérites d'*Abufar*, cette belle tragédie, la plus originale et la plus éminente de notre bon poète. « En la « lisant, écrit M. De la Chapelle, on a devant soi la grandeur et la « simplicité du désert. La violence des passions qui s'agitent sous « ce ciel de feu, est tempérée par un sentiment plein de douceur « et de pureté, comme si une brise fraîche traversait ces solitudes « embrasées. La mélancolie, sentiment que la tragédie française « n'avait pas encore exprimé, y respire partout. La poésie est em- « preinte d'un caractère inconnu jusqu'alors; et il semble qu'elle « annonce un monde nouveau pour la lyre, celui que les *Médita-* « *tions* de Lamartine ont rendu si familier à notre génération. »

Des écrivains distingués, Messieurs, ont proclamé le génie poétique de Ducis, et constaté son mérite dramatique. Mais ce qui constitue réellement sa gloire, ce sont les sentiments élevés et moraux qu'il a prêtés à ses personnages; ce sont surtout ses poésies diverses et ses épîtres variées ; oui, Messieurs, c'est là que se reflète son caractère d'homme religieux, d'ami vrai, de fils et d'époux.

D'autres ont excellé dans la description des passions violentes,

Digitized by Google

dans la peinture de l'amour; Ducis s'est surpassé dans l'analyse des affections domestiques, dans les doux épanchements du cœur, dans les exhortations touchantes de l'homme de bien ; ce mérite en vaut bien un autre. L'on n'a pas toujours vingt ans, et j'aime à croire que l'on n'est pas amoureux toute sa vie; mais toute sa vie on est membre d'une famille. Par ses épîtres, par ses poésies diverses, Ducis occupera toujours dans nos fastes littéraires une place que l'inimitié la plus acerbe ne saurait lui refuser. « Le nom de Du-« cis ne mourra pas, écrit M. de la Chapelle, et ses ouvrages res-« teront parmi les beaux monuments de notre poésie. On l'aimera « parce que lui-même a aimé la nature, la poésie, les hommes et « Dieu.... La postérité ratifiera le suffrage de ses contemporains, « qui, d'un commun accord, ont reconnu en lui un vrai poète et un « homme de bien. »

A ce jugement, permettez-moi, Messieurs, d'ajouter que ce qui doit surtout attirer notre admiration, notre estime et notre respect pour Ducis, c'est cette honnêteté, cette conscience littéraire qui respire dans toutes les œuvres du poète. Jamais il ne fit trafic de sa muse, mérite rare de nos jours où l'on a fait de l'art une branche de commerce, et où les œuvres de l'esprit sont devenues un produit escomptable, une denrée comme la cassonnade ou l'huile à quinquet.

Simple dans ses goûts, fidèle à ses convictions et préférant toujours l'indépendance aux honneurs et aux titres qu'on lui offrait, Ducis sut trouver le bonheur dans la condition que lui-même s'était faite. La grande ambition de sa vie, son seul désir fut de se rendre utile à autrui. Je terminerai ce rapport par une anecdote qui me semble peindre d'une manière charmante la simplicité d'ame, la bonté de cœur du vénérable poète. Un jour qu'il achevait sa toilette, quelques cheveux blancs tombés de son front presque chauve volèrent sur le balcon de sa fenêtre. Une hirondelle s'en saisit au passage, et les porta dans le nid qu'elle préparait. Andrieux entre à ce moment : « Voyez, dit Ducis, l'arrêtant d'une main, et lui montrant de l'autre les préparatifs de l'oiseau, voyez, mon ami, je suis encore bon à quelque chose ! »

Digitized by Google

SÉANCE SOLENNELLE

Du Vendredi 15 Avril 1859.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. REMILLY, MAIRE DE VERSAILLES, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. BÉLANGER,

PRÉSIDENT ANNUEL.

Messieurs,

Aux termes d'un article de votre règlement, celui de vos collègues à qui vos suffrages ont accordé les honneurs de la Présidence, doit prendre la parole dans cette séance solennelle, illustrée par un nombreux auditoire d'élite, embellie par le concours aimable et gracieux de celles qui rehaussent encore l'éclat d'une fête, et présidée par l'éminent magistrat dont l'administration, aussi sage qu'habile, est appréciée de tous comme elle mérite de l'être.

Jusqu'ici, Messieurs, je n'avais pu que m'applaudir de la rigoureuse observation de cet antique usage; elle m'assurait le plaisir d'entendre une voix exercée et bien chère. Mes honorables prédécesseurs se sont toujours si dignement acquittés de leur noble tâche!

Mais aujourd'hui, je dois reconnaître, sans fausse modestie, que les honneurs ont aussi leurs périls, et ce n'est pas sans une certaine inquiétude que je me résigne à remplir mon devoir.

Mon devoir! voilà mon excuse, comme aussi toute mon espérance.

La nécessité donne du courage, dit-on, — c'est bien possible, — mais, je m'assure encore plus dans votre indulgence.

Digitized by Google

Je tâcherai d'être bref; tout le monde ainsi ne pourra qu'y gagner.

Pour rendre plus difficile encore en quelque sorte la position de votre Orateur improvisé, vous lui laissez absolument le choix du sujet dont il doit vous entretenir.

L'embarras du choix fut toujours un problème assez difficile à résoudre, et bien heureux qui peut se dire comme maître PetitJean :

Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement!

Quoi qu'il en soit, Messieurs, je vais essayer de vous soumettre quelques considérations *très sommaires*, sur le *Théâtre, au point de vue de la littérature dramatique et de son influence sur les mœurs.*

On appelle *un Théâtre* la collection d'ouvrages représentant dans sa plus parfaite, dans sa plus éminente expression, la gloire scénique d'un peuple, d'une époque... notre Théâtre Français, par exemple, — alors que nous en avions un, — hélas!

D'après cette définition un Théâtre devient et reste un monument d'orgueil national; or, pour mériter ce haut degré d'honneur, il doit être la reproduction exacte des mœurs, des croyances, des idées, des tendances d'une époque, la glace fidèle où elles se projettent, pour se répéter ensuite dans les esprits, dans les âmes des spectateurs, où elles trouveront un accès d'autant plus facile qu'elles lui représenteront ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent, ce qu'ils pratiquent chaque jour; car, suivant un excellent proverbe, tout arrive bien qui arrive en son temps.

En conséquence, l'auteur dramatique, justement jaloux de travailler pour la gloire, seule dispensatrice des noms durables, sera nécessairement forcé, pour réussir, — *d'arriver en son temps*, — c'est-à-dire d'employer tous ses soins, tout son art, tout son génie, à présenter à son public des ouvrages qui, soit *pour le fond*, soit *pour la forme*, s'adaptent merveilleusement à des goûts qui lui feront conquérir des suffrages. En d'autres termes, l'auteur dramatique doit se faire le résumé des opinions, des idées dominantes de son siècle.

C'est ainsi, au reste, qu'ont procédé les quelques grands poètes dont les compositions dotèrent leurs pays *d'un Théâtre.*

Digitized by Google

Et pour en finir bien vite avec les Grecs... (pardon, Messieurs, mais dans une question d'art, comment ne pas parler de ces inévitables Grecs, qui furent en tout nos maîtres!) disons, en peu de mots, que leurs auteurs dramatiques ont eu le bon sens, — et le bon sens dans les arts, c'est le génie! — de ne traiter que des sujets parfaitement en rapport avec les croyances, les traditions, les événements politiques les plus familiers à leurs concitoyens qui leur savaient gré de les leur reproduire... et dans un style qui devait tout naturellement trouver tant d'échos dans leurs âmes religieuses, poétiques, patriotes!

Si *la Tragédie Grecque* présentait ainsi ce double avantage, ce double mobile d'un succès assuré, et qui ne lui a pas fait défaut, que dirons-nous de *la Comédie*, véritable biographie, — pamphlétaire, — des gouvernants, des grands hommes du jour, — impitoyable tableau vivant de la vie publique et privée des premiers citoyens d'Athènes?

Le Théâtre des Romains a brillé d'un moins vif éclat.

C'est que ces fiers et rudes conquérants ont bien pu, par la force, ravir aux vaincus leurs trésors, leurs richesses artistiques en tout genre, bien plus encore leur liberté inspiratrice, mais non le secret de leur esprit et de leurs grâces!

Le Théâtre Latin n'est à proprement dire qu'une imitation du Théâtre Grec, et à part le mérite relatif des auteurs des deux peuples, *l'œuvre originale* devait toujours l'emporter sur *la copie!* Au reste, — le vrai Théâtre des Romains, ce fut *le Cirque.*

Les mystères, les sotties qui firent les délices de nos très arrière-ancêtres, ne durent leur vogue et leurs succès longtemps soutenus qu'à la reproduction même des croyances, des idées populaires du crédule et naïf moyen-âge.

Corneille, le véritable fondateur, le père glorieux de notre Théâtre, a subi naturellement, j'oserais presque dire, malgré lui, l'impérieuse influence de son temps.

A cette époque, encore agitée des derniers retentissements des troubles de la Ligue, exaltée par la galanterie chevaleresque de l'Espagne, quelque peu ensanglantée par les rodomontades des Raffinés, grande et terrible par le gouvernement absolu et sans pitié de Richelieu, Corneille, quoi qu'on en ait pu dire, ne fut *ni Ré-*

Digitized by Google

publicain, ni *Romain*, — il resta tout simplement *Français*, et de son temps. Son cœur noble et fier, âpre et ferme, grandiose et héroïque, bouillonnait de tous les sentiments généreux qui germaient dans les esprits élevés d'alors, préludant à l'ère de gloire et de grandeur jusqu'alors inouïes qui se préparait pour la France.

Ce grand homme écrivit sous la dictée de son âme, et, comme elle avait besoin de sujets proportionnés à son ampleur, il dut les choisir préférablement dans l'histoire romaine, dont il agrandit les héros jusqu'à en faire des géants à peine à la taille de son génie.

Mais si le Théâtre de Corneille est *Romain* quant au fond, il reste éminemment *Français* quant à la forme; et ce qui le prouve, c'est qu'il a su se faire comprendre par un public français qu'il enthousiasmait en lui parlant le plus magnifique langage, à sa portée apparemment, comme il l'enthousiasme encore de nos jours, lorsque ces splendides compositions trouvent de dignes interprètes.

Le Théâtre de Corneille résume donc le siècle de Louis XIII, ou plutôt du grand Richelieu.

Racine — qui vint plus tard — à l'époque éblouissante des splendeurs et des pompes de la puissance royale poussée jusqu'à sa plus extrême limite, au sein d'une Cour, unique au monde, et restée pour jamais le type sans concurrence possible des mœurs les plus magnifiquement élégantes et polies, Racine dut, comme à son insu, s'imprégner de cette atmosphère Olympienne et courtisanesque, sans honte toutefois, car, sous Louis XIV, tout le monde était courtisan et s'honorait de l'être. — Le Roi alors représentait la France, et plus encore : le Dieu de la France!

Séduit, enivré, transfiguré par cet éclat surhumain, le jeune et brillant héritier du vieux et rigide Corneille comprit que des horizons nouveaux venaient de s'ouvrir pour le Théâtre.

Avec son exquise sensibilité de poète — avant tout — avec son goût si pur, si gracieux, si sévère à la fois — enfin, avec ce besoin de perfection de style dont il a donné le premier et l'unique modèle, la Grèce, ce berceau privilégié de la poésie, du goût, de la grâce et de la perfection, devait avoir pour lui plus d'attraits sans doute; aussi parut-il s'inspirer d'abord des sujets traités par Euripide, mais qu'il se garda bien d'imiter servilement; il avait trop d'esprit, d'à-propos, de bon sens tout français.

Digitized by Google

Obéissant donc à sa tendance pour le Théâtre grec, d'une part, et de l'autre à l'irrésistible besoin d'épancher ces torrents de poésie harmonieuse, profondément vraie et délicate qui débordaient dans son âme, il refit *Iphigénie* et *Phèdre*, comme il les comprenait, lui, comme il voulait les faire comprendre à la Cour du grand Roi; et, sans leur ôter leur physionomie artistique grecque, il les a rendues *françaises* par le style aux plus grands applaudissements de la Cour et de la Ville que vivifiait de loin le radieux soleil de Versailles.

Au reste, tout le Théâtre de Racine a été pensé et écrit dans ce goût français d'alors, et, s'il lui a sacrifié quelquefois la vérité historique ou même de convention de ses personnages, Racine en est glorieusement justifié par le besoin de son époque d'abord, et par la magnificence d'un style qui n'est aussi magnifique après tout, que parce qu'il a voulu et dû lui prodiguer l'éclat de cette incroyable magie dont il était, en quelque sorte, le plus fidèle chroniqueur.

Racine résume donc, à notre avis, le siècle de Louis XIV, et c'est ce qui lui assure une impérissable durée.

Nommer Molière, c'est en dire assez pour sa gloire. Aussi bien, sans pousser la témérité jusqu'à vouloir paraître juger un tel maître, je me permettrai seulement de faire observer que Molière, la *comédie incarnée*, a reproduit dans son Théâtre les mœurs et les idées de son temps avec une vérité désespérante — inimitable assurément, puisqu'elle est toujours restée inimitée.

Enfin Voltaire a laissé, dans son Théâtre, un monument curieux de la nécessité où se trouve quiconque veut écrire pour la scène, d'imposer à ses ouvrages l'expression des mœurs et des opinions à l'ordre du jour.

S'étant décrété le chef d'une philosophie de propagande, opiniâtre, incessante, Voltaire, qui avait donné le mot d'ordre à tous ses *Maréchaux* — bien que le nom n'en fût pas encore inventé — devait prêcher d'exemple — ce qui l'entraîna — contre son bon goût si merveilleux d'ailleurs — dans les déplorables égarements d'un style dramatique si diamétralement opposé aux modèles qu'il avait devant lui et aux simples règles du plus simple bon sens.

Aussi voit-on ses personnages appartenant à peu près à toutes les nations, à toutes les époques, à toutes les sectes plus ou

Digitized by Google

moins connues, s'ériger uniformément en professeurs acharnés des principes de la philosophie du XVIII.e siècle.

C'est par ce travers cependant que Voltaire, dans son Théâtre, peut résumer le siècle de Louis XV.

Ces exemples doivent suffire à justifier ce qui a été énoncé plus haut sur la nature et l'essence même du Théâtre.

Doit-on maintenant le considérer comme une *Ecole de mœurs*, ainsi que le prétend un dicton répété depuis bien longtemps, qui devra se répéter bien longtemps encore, et qui ne m'en paraît pas plus vrai pour cela que ce fameux axiôme, son corollaire obligé, et plus savant sans doute puisqu'il parle en latin : *Castigat ridendo mores*, que l'on pourrait traduire à toute force par : *il corrige les mœurs.... pour rire!*

Je crois être fondé à refuser au Théâtre le titre usurpé d'*Ecole de mœurs*.

Pourquoi cela ?

Parce que ce mot *Ecole* entraîne nécessairement l'idée de réformes, d'amendements imposés et reçus.

Tout d'abord, le monde donne souvent de rudes leçons ; il n'en reçoit jamais : ensuite, il est bien vieux pour se corriger ; enfin, dans son indomptable aveuglement d'amour-propre, il tient à ses vices, à ses travers, à ses ridicules, dont le joug lui est doux comme celui de l'habitude.

Le Théâtre une Ecole de mœurs ! Quand chacun des spectateurs, et celui-là même à qui s'appliquerait le mieux la leçon vivante, ne songerait seulement pas qu'elle lui fût adressée !

Le beau résultat !

C'est peut-être une erreur ?

Je me hâte de m'appuyer en toute confiance sur l'opinion d'un juge, le plus compétent que je sache, en pareille matière — de Molière lui-même.

Il allait faire représenter *Georges Dandin* : le type de son personnage principal était, comme toujours, d'après nature, et calqué de main de maître sur un individu parfaitement connu et que tout le monde aurait désigné en le voyant paraître sur la scène.

Les amis de Molière s'effarouchèrent de cette nouvelle témérité, et comme d'ailleurs le susdit type passait pour avoir le caractère

Digitized by Google

de la plus irascible susceptibilité, ils cherchèrent à dissuader *le grand donneur de leçons* de produire son portrait achevé sans avoir amoindri quelque chose à l'excès de la ressemblance.

Molière, en véritable artiste, n'y voulut rien changer ; il tenait à la vérité tout entière de son original.

Que faire cependant pour calmer les scrupules de ses trop prudents amis ?

Sa profonde philosophie et sa connaissance exacte du cœur humain vinrent à son aide.

Il se présente résolument au type en question, et sollicite la faveur de lui soumettre un nouvel ouvrage.

Le type très orgueilleusement flatté de la confiance de Molière, accepte en se rengorgeant, le glorieux arbitrage qu'on lui propose.

Le jour est pris ; un nombreux auditoire se presse dans les salons du riche Aristarque, dont la confusion et l'embarras vont faire assurément la scène la plus comique de la comédie !

Molière intrépide, et sûr de son expérience, commence et achève sa lecture au milieu des témoignages les moins équivoques de la satisfaction, de l'hilarité générale, et plus particulièrement encore de celle du type lui-même qui s'écrie avec tout l'épanouissement d'une petite méchanceté assouvie : —*Hein, Messieurs, comme c'est un tel !* (1).

La question d'*Ecole*, en ce qui concerne le Théâtre, n'est-elle pas jugée en dernier ressort ?

Le Théâtre, on vient de le démontrer — ne corrige pas les mœurs — mais *en revanche* ne peut-il pas exercer sur elles une influence fâcheuse ?

De plein saut, nous retombons alors au *Théâtre moderne*.

Car, les temps ont changé, — les idées aussi, et par conséquent le goût.

En est-il devenu meilleur ?

Là n'est pas la question.

Le XVII.e siècle a eu ses *vertugadins*. — Le XVIII.e *ses paniers*. — Le XIX.e a..... — vous savez !

Donc la Tragédie est morte, — à ce qu'on assure, — et certes, je

(1) L'anecdote est rapportée par Grimarest.

Digitized by Google

ne suis pas de ceux qui diront *tant pis !* car, — en vérité, on avait fini par nous la défigurer de telle sorte, qu'elle était devenue, —, pour parler comme Bossuet, — *quelque chose qui n'avait plus de nom dans aucune langue.*

A cette époque de *tragique impuissance*, on parut comprendre que ne sachant plus refaire *du vieux*, il fallait essayer, sinon de faire *du neuf*, au moins de faire *autre chose.*

Et le *Drame Historique* se rua, la bonne dague de Tolède au poing, l'anathème à la bouche et du poison plein ses poches.

Mais *la bonne dague de Tolède*, au lieu du vulgaire *poignard*, *l'anathème*, au lieu de la *tirade* ronflante, *plus* ou *moins* de *poison*, c'était comme on voit à peu de choses près les mêmes ingrédients qu'autrefois. Le style seul différait en scandalisant les échos d'une scène encore anoblie des souvenirs même effacés de la diction de Corneille et de Racine.

Le public ne goûta que médiocrement les beautés nouvelles de *l'autre chose* qui, repliant bientôt son bagage incompris, émigra dans d'autres régions où nous la retrouverons tout à l'heure.

L'épreuve était faite : il semblait démontré que *les Dramaturges* avaient opéré *autrement* sans pouvoir toutefois remplacer même les derniers Tragiques.

Ainsi donc, et jusqu'à ce qu'un homme, non pas de génie, — il nous faudrait l'attendre trop longtemps, — mais tout simplement de talent et de bonne foi, ait essayé de négocier un *mariage* de *haute convenance* entre la *Tragédie et le Drame Historique*, notre scène *grave* languira dans le veuvage et l'abandon pour céder exclusivement la place *à la Comédie moderne.*

En effet, grâce à leur industrie pratique, certains *habiles* nous servent des comédies soi-disant *actuelles* d'un jargon non moins soi-disant *actuel*, mais qui, depuis le faux *marivaudage* jusqu'au patois du feuilleton, s'épanouit et gazouille dans des *Proverbes* et moins encore, sans parler d'autres énormités à faire s'ébahir et *Tartuffe* et *le Misanthrope.*

Et cela menace de durer !

Après son échec, avons-nous dit, *le Drame Historique* opéra sa retraite dans telles régions qu'il vous plaira de nommer. Pour innover encore il changea de nom et se signa : *Le Drame en habit noir !*

Digitized by Google

C'est alors qu'il manifesta la prétention de faire main basse sur toutes les classes de la société pour les traîner sur la claie du *réalisme*, mot de nouvelle date, inventé pour le besoin de la cause, et non moins malaisé à définir qu'à comprendre.

Or le programme *in extenso* du *Drame en habit noir* ne se montra d'une exécution ni trop fidèle, ni trop complète; car, jusqu'à présent, il paraît n'affecter de prédilection bien déterminée que pour le cercle vicieux *des Femmes incomprises*, toujours fort heureusement à l'état d'énigmes, — *des Filles de marbre* qu'il faut laisser pour ce qu'elles sont, — *des Enfants naturels*, qui ne parviendront jamais à passer pour légitimes, — de tout ce qui s'agite enfin *dans ce demi, dans ce tiers, dans ce quart et demi-quart de monde* qui n'est assurément pas celui de tout le monde.

Monotone et peu récréatif! cela semble fort à craindre!

Est-ce là seulement que se doit borner la crainte, et de tels enseignements rayonnant de tels centres, ne sont-ils pas de nature à porter une rude atteinte à la moralité publique?

Il est bien évident que l'exhibition répétée de pareils problèmes sociaux, traités la main sur la hanche et résolus avec une certaine hardiesse d'apparence logique, ne saurait manquer de faire réfléchir, et très mal conclure surtout, des esprits faibles, des imaginations surmenées, des cœurs malsains, des passions enfin déjà trop disposées à briser ouvertement le frein qu'elles rongent en secret.

Par bonheur, il faut le reconnaître, ces malades, qui ne demanderaient pas mieux que de se traiter par le poison, sont encore en assez petite minorité.

La masse des bien portants est immense, et le premier avantage qu'ils retirent de leur bonne santé, est de respirer impunément une atmosphère fiévreuse et délétère.

Le bon sens public, d'ailleurs, est un antidote admirable, un préservatif souverain, et sa bienfaisante énergie neutralise tous les miasmes de cette épidémie scénique.

En effet, et pour parler sans figure, est-il une jeune femme comprenant l'étendue de ses devoirs, une mère de famille à la hauteur de la sainteté, de l'importance de son rôle (et il y en a beaucoup, Dieu merci!) à qui le plus vulgaire bon sens per-

Digitized by Google

mette de prendre au sérieux tous ces types ou plutôt toutes ces fantaisies monstrueuses qui ne peuvent se rencontrer que là, parce qu'elles n'auraient pas de place dans la véritable société ?

Peut-il, un seul moment, passer, dans ces imaginations saines et bien équilibrées, l'idée funeste et folle d'échanger des positions honorablement acquises, entourées, à bon droit, des respects et de l'estime de tous, contre ce *sans nom* plus qu'équivoque et dévoué d'avance à l'abandon, au mépris?

A ces considérations, — très sérieuses, j'en ajouterai une autre beaucoup plus frivole au premier abord, mais qui ne laisse pas que d'exercer son influence sur le *risqué* de ces représentations dont peut-être, après tout, ferait-on mieux encore de s'abstenir.

C'est le peu d'importance qu'on attache maintenant au spectacle en lui-même, c'est la préoccupation qui nous y suit, c'est l'arrière-pensée qui nous y distrait, c'est la mince attention que nous accordons à ce qui se passe sur la scène, pour la consacrer tout entière à ce qui se passe autour de nous, et le plus souvent encore au dehors de la salle.

Combien de personnes ne vont au théâtre que pour tuer le temps jusqu'à l'heure d'un *bal*, d'un *raout*, d'un *thé*, d'une *réunion quelconque* où leur impatience les transporte déjà !

Que de spéculations, que d'affaires se nouent, se dénouent, se consomment pendant la représentation même qu'on suit à peine, pour chuchoter à ses voisins le cours probable de *la Bourse* du lendemain, et les chances plus ou moins réelles de *la Hausse* ou de *la Baisse !*

Pendant les entr'actes, quel air de désœuvrement et d'ennui dans cette salle à peu près vide et silencieuse!

De quoi parle-t-on dans le foyer pris d'assaut, dans les cafés limitrophes et encombrés, dans les corridors où l'on étouffe, dans les quelques loges encore occupées, où l'on sollicite vainement un peu de fraîcheur? — De la pièce? — Non. — Des acteurs?— Encore moins. — D'affaires ! uniquement d'affaires ! — Eh quoi! les Dames aussi?— Comme si les graves dissertations sur les modes nouvelles n'étaient pas des affaires !

Au reste, ces observations, qui, je le pense, ne manquent pas de vérité, sont l'inévitable résultat de la force des choses : quand

Digitized by Google

l'art n'existe plus, comment voulez-vous qu'on s'en occupe ? — Elles ne manquent pas non plus — on doit le supposer — d'avoir un certain poids dans la sécurité bien raisonnée des honnêtes gens, qui n'encouragent de leur présence l'innombrable série de ces représentations, dites *grands succès !* qu'en raison même du peu de mal dont l'indifférence publique leur permet d'être la cause.

Si telle est la physionomie intime en quelque sorte des théâtres adoptés par la *belle compagnie*, en est-il exactement de même aux théâtres secondaires et spécialement chargés des plaisirs du peuple ?

C'est ce qu'il convient maintenant d'examiner.

Pour l'homme du monde, pour le simple bourgeois un peu à son aise, et par conséquent plus qu'à demi blasé sur toutes choses, le spectacle, ainsi que je viens de le dire, n'est qu'une distraction tout au plus. Sûr de trouver une excellente place qu'il a fait retenir d'avance, il se rend nonchalamment, à son heure, au théâtre choisi par la mode ; il arrive au milieu de la pièce — qu'importe ? Il fait la revue des jolies femmes qui sont pour lui le principal ornement de la fête, il cherche à reconnaître, il salue ses nombreuses connaissances, qui, comme lui, viennent pour voir, et surtout pour être vues, et la représentation va son train.... — On sait quel genre d'attention il y prête.

Mais aux théâtres du peuple ! Trois heures avant l'ouverture des bureaux, l'ouvrier assiège les portes de la salle qu'il favorise de sa prédilection. Les pieds enfoncés dans la boue, exposé à toutes les intempéries d'un ciel inconstant et brumeux, il grelotte, en dévorant le maigre repas auquel il se résigne, parfois, pour trouver de quoi payer sa place. — Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il grêle, qu'il tonne, l'ouvrier impassible est là, solide au poste, charmant les ennuis de l'attente par de joyeux quolibets dont auraient bien raison de s'enrichir ces tristes pièces prétendues populaires.

Croyez-vous que ce ne soit qu'une simple distraction, qu'un frivole passe-temps qu'on désire, qu'on poursuive, qu'on obtienne au prix d'une aussi héroïque persévérance ? — Ah ! ne vous y trompez pas ! Il y a là, une ferme, une indomptable volonté de satisfaire le plus impérieux des penchants. L'ouvrier est affamé de spectacle, comme de pain, et cette vérité qui se manifeste, cha-

Digitized by Google

que soir, aux portes de dix théâtres est aussi vieille que le monde, et vient justifier, après dix-huit siècles, la fameuse expression du poète : *Panem et circenses !*

Les portes s'ouvrent enfin ! — C'est une avalanche qui se précipite. — La salle est emportée, les places sont envahies en un clin-d'œil. Les banquettes (et quelles banquettes !) gémissent, plient et craquent sous le poids de ces furieux de plaisir qui s'entassent, se pressent, se cramponnent partout où se fait remarquer le plus mince, le plus étroit espace.

Que leur importe de s'asseoir ? Ils y pensent bien, en vérité ! leurs aises ? Mais ce serait du luxe, et pour eux le luxe est chose assez inutile ! — Qu'ils puissent voir, entendre, siffler, rire ou pleurer, au-dessus, au-dessous des têtes, à travers les bras de leurs voisins plus favorisés, cela suffit.

Observez le peuple d'ailleurs, pendant tout le cours de la représentation. — Si l'intrigue est attachante, si les scènes sont bien liées entre elles, si le dialogue est vrai surtout (la vérité est toute la littérature du peuple), vous le verrez suivre avec une attention naïve et sympathique les développements de la pièce. Il applaudira frénétiquement ses acteurs chéris, et qu'il chérit encore plus, par instinct, quand leurs rôles vont bien à son cœur; il prendra fait et cause pour le faible opprimé ; il poursuivra de ses imprécations, de sa haine *vigoureuse*, mais jusqu'à l'insulter en plein théâtre, *le scélérat d'intrigant* qui cause les malheurs de l'honnête homme, que lui, peuple, protège et défend, et qu'il entend protéger et défendre envers et contre tous.

Enfin, quand le bon droit triomphe au dénouement, quand le crime reçoit le châtiment mérité et prévu par tout le monde, la salle est près de s'écrouler sous les transports d'une joie, bruyante, il est vrai, mais d'une joie sincère, et cent représentations non interrompues, provoquant le même enthousiasme, et devant des *chambrées complètes*, savent bien récompenser le Directeur et l'Auteur d'avoir deviné juste les goûts de leur public.

Et quel public que celui qui ne rit pas du bout des dents, mais de toute la largeur de sa bouche ! qui ne fait pas le semblant de s'essuyer les yeux avec une *Valenciennes* musquée, mais qui pleure tout de bon et à grosses larmes ! qui n'applaudit pas des deux doigts d'une

Digitized by Google

main gracieusement gantée, mais de toute la force de ses bras d'athlète! qui ne fait pas tomber un ouvrage sous des *chut* dédaigneux, mais sous un ouragan de sifflets! qui ne proteste pas enfin par sa retraite spontanée, mais qui ne cède qu'à la force, et ne quitte l'arène que jonchée des débris amoncelés par sa colère!

Talma avait bien raison de dire qu'il n'était jamais plus heureux ni mieux compris que lorqu'il jouait devant le peuple aux représentations *gratis*, parce que, selon ses expressions pittoresques, énergiques, *il se sentait entrer jusqu'au fond de ces âmes naïves!*

Vous donc qui travaillez pour le peuple, vous qui avez la prétention de vous poser en *Instituteurs dramatiques*, n'oubliez pas que vos *élèves* sont tout disposés à vous croire sur parole, et préparez vos leçons en conséquence.

Voulez-vous sainement élever le peuple? Ne le flattez, ne le trompez jamais.

Dans des tableaux intéressants et salutaires, si vous les rendez vrais, montrez-lui la société telle qu'elle est avec ses défauts et ses vices, ses qualités et ses vertus : apprenez-lui que, dans tous les rangs, le travail est la base de toute fortune et de toute félicité; démontrez-lui que le bien-être — quel qu'il soit — assure l'indépendance et devient le prix de la bonne conduite et de l'assiduité.

Détrompez-le surtout, par des exemples frappants et d'une application immédiate, sur ce prétendu bonheur qu'il croit le partage exclusif d'une autre classe — des riches et des inoccupés — auxquels il a souvent bien tort de porter envie!

Au lieu de le désoler, de le décourager, comme à plaisir, en lui présentant toujours l'image d'une irrémédiable misère, attachez-vous à le réconcilier au contraire avec sa position; engagez-le surtout à se concentrer dans sa sphère, et à se méfier des faux calculs d'une ambition de fortune, qui ne deviendrait pour lui qu'une cause de chagrins, de désenchantements et de regrets.

Enfin créez des types qui, tout en l'émouvant, l'amènent à se convaincre que *le beau* c'est l'ordre, la résignation et la vertu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Depuis le 30 Avril 1858,

PAR M. ANQUETIL,

SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Notre honorable président vous exposait tout à l'heure l'embarras où le jetait la nécessité de choisir le texte de son discours; la responsabilité d'un tel choix lui semblait trop pesante, et comme cela se voit quelquefois, il regrettait d'être libre. Votre secrétaire est affranchi de semblables préoccupations, il ne s'appartient point, et tandis que d'autres s'engagent dans la voie qui leur plaît, il n'a qu'à suivre chacun pas à pas, sans autre souci que de recueillir et de coordonner ses notes et ses souvenirs. Son amour-propre d'ailleurs n'est-il pas pleinement désintéressé? N'est-il pas sûr d'être favorablement écouté de ses collègues en leur parlant d'eux-mêmes et de leurs travaux? Les auditeurs inaccoutumés que vous conviez à cette solennité ne sont-ils pas assez polis pour s'ennuyer un peu sans se plaindre? Et si, dans un moment de distraction et d'oubli, l'un d'eux trahissait son impatience et son désappointement, son voisin ne l'avertirait-il point tout bas que le secrétaire est innocent des torts du règlement qui le condamne à vous présenter chaque année le procès-verbal de quarante séances? Vous le voyez donc, Messieurs, ma servitude me protège, et me permet de lasser votre attention en toute sécurité.

Et d'abord, Messieurs, félicitons-nous de ce que cette année en-

Digitized by Google

core nous avons vu s'accroître le nombre des personnes qui viennent s'agréger à nous et témoignent ainsi leur sympathie pour nos travaux. Espérons que ce mouvement ne se ralentira point, et que ces précieux encouragements soient un préservatif contre la tiédeur. Une société comme la nôtre ne vit qu'à la condition de travailler sans relâche. Jamais du reste le travail n'a été plus actif que durant l'année qui vient de s'écouler, et vous le reconnaîtrez à la longueur de mon rapport.

Vos relations avec les Sociétés savantes ont continué de s'étendre et de se régulariser : le prochain achèvement du cinquième volume de vos Mémoires nous fournira l'occasion d'arriver à compléter les lacunes qui peuvent exister encore. Les Sociétés de Châlons, Angers, Saint-Omer, Amiens, Valenciennes, Reims, Chartres, Mende, Autun, Montauban, Caen, Grenoble, Douai, Bordeaux, Rouen, Troyes, Saint-Etienne, Beziers, Nancy, Sens, Marseille, Dijon, et les diverses Sociétés d'antiquaires vous ont adressé leurs publications dont le plus grand nombre ont été pour MM. Lottin, Rameau, Doublet, Loz de Beaucours, Bouchitté, Cougny et Anquetil le sujet de rapports dont vous n'attendez point de moi l'analyse, malgré l'importance de quelques-uns, notamment celui de M. Cougny à propos des deux volumes publiés par la Société Éduenne sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.

M. Bouchitté vous a donné lecture d'un mémoire *sur la mission de la Philosophie dans son rapport avec les questions religieuses*, lecture qu'il a cru devoir faire précéder d'un résumé succinct de l'histoire de la philosophie depuis Descartes jusqu'aux dernières tentatives de l'Allemagne et au système de Hégel. Il vous a montré comment le point de départ du philosophe francais, simple, marqué au coin du bon sens, unissant la sagesse à l'indépendance, a été modifié par ses successeurs dans le sens d'une plus grande abstraction, considéré d'une manière de plus en plus exclusive au mépris des droits de l'observation psychologique elle-même, et par suite altéré profondément dans les conclusions de la philosophie contemporaine. Mais il a surtout appelé votre attention sur un fait qui lui semble comme le trait principal et caractéristique de cette espèce d'é-

Digitized by Google

volution philosophique, et qui doit avoir une importance décisive pour quiconque veut apprécier sainement les systèmes nouvellement éclos.

Dans la philosophie telle que l'ont cultivée les siècles antérieurs à Descartes, et dans la plupart des travaux postérieurs, les idées sont considérées comme les instruments de la connaissance, comme les moyens de percevoir distinctement les faits et les êtres, d'en saisir et d'en coordonner les rapports ; elles sont la forme sous laquelle seule l'esprit peut posséder la science de lui-même et de l'univers. Descartes tenta de mettre plus d'ordre et plus de clarté dans cette fonction de l'intelligence d'ailleurs imposée par la nature, et d'en diriger l'exercice par une méthode plus sûre, mais il ne put former le projet d'en changer les conditions. Ni la France ni l'Angleterre n'ont outre-passé ces prétentions modestes; mais cette juste mesure n'a été qu'une barrière impuissante contre l'élan des penseurs allemands dans l'émancipation de l'esprit moderne. Aux yeux de Hégel et de ses disciples, les idées ne sont plus seulement les moyens et la forme de la connaissance, elles sont à la fois et la connaissance elle-même et l'objet de la connaissance ; si bien que l'univers, c'est l'idée absolue.

De ce dernier mot de la pensée germanique, M. Bouchitté a conclu que cette partie de la philosophie contemporaine a poussé l'abstraction au-delà des limites qui doivent en circonscrire l'usage, et que cet idéalisme à outrance a dû tromper dans leur attente les légitimes aspirations de l'intelligence et du cœur de l'homme.

Or il n'est rien de plus propre à faire ressortir cette situation que le désaccord entre les prétentions annoncées par la philosophie et les procédés des religions positives qui ne sauraient être que peu et très difficilement modifiés.

Dans quelles conditions la méthode philosophique doit-elle rentrer pour coopérer avec les religions positives à relever les intelligences et les cœurs ? Quels sont les caractères propres à chacune de ces deux grandes formes de la pensée religieuse ? Quelles sont les raisons de leur hostilité et celles de leur accord possible ? tels sont, avec quelques autres qui s'y rattachent, les points dont M. Bouchitté a fait l'objet de son mémoire.

Dans tous les temps et dans tous les lieux, vous a-t-il dit, sous la

Digitized by Google

forme du mysticisme le plus spiritualisé ou du fétichisme le plus grossier, le genre humain a toujours témoigné et témoigne encore de sa foi dans l'existence et dans la présence de Dieu. Est-il permis à la philosophie de ne tenir de ces grands faits qu'un compte de simple convenance en quelque sorte, et de n'y voir au fond que l'expression poétique et transitoire de sentiments et d'idées dont elle se croit appelée à donner une solution bien supérieure? L'auteur ne le croit pas, et il attribue ces témérités aux limites trop étroites dans lesquelles certaines écoles ont renfermé l'observation psychologique. Il ne suffit pas de déclarer le mysticisme insensé et le fétichisme superstitieux et grossier pour avoir immédiatement raison des croyances religieuses de l'homme ; il faut chercher au plus profond de sa constitution intellectuelle et morale la raison de ces situations significatives. Telle est la mission d'une vraie philosophie, qui sait qu'elle doit expliquer l'homme et non le refaire.

C'est dans les habitudes abstraites de la logique philosophique que M. Bouchitté voit la cause de cette disposition exclusive qui fait demander à des indications rationnelles ce qui doit être non moins scrupuleusement cherché dans les faits et dans l'observation aussi bien que contrôlé par eux. Il lui semble que, si l'on eût mis plus de lumières critiques et moins de passion dans l'étude des idées et des sentiments dont la religion est l'objet, on aurait déterminé d'une manière précise les cercles distincts où se meuvent la raison et la foi et les points fixes sur lesquels ils conviennent. Loin de là, tandis que les uns cherchaient avec une volonté louable entre le dogme et la raison un accord prématuré, les autres demandaient à l'induction rationnelle seule des notions abstraites qui ne fussent pas à leurs yeux souillées par les superstitieuses images familières à la multitude. On peut dire que ni de l'un ni de l'autre côté l'homme ne pouvait être satisfait tout entier.

M. Bouchitté vous a fait observer que l'élément d'union entre la philosophie et toute religion positive est Dieu, terme identique de chacune d'elles. Que la philosophie le considère de préférence comme principe suprême, inconditionnel et absolu, tandis que la religion, plus occupée du soulagement des douleurs et de l'éducation des âmes, l'envisage plus volontiers sous son attribut de providence; cette circonstance néanmoins n'en divise point l'essence, encore

Digitized by Google

qu'elle doive provoquer chez le penseur de sérieuses réflexions. Or il faut observer que, si l'unité est dans le fait, elle ne peut manquer de se produire tôt ou tard dans la science; et si les passions des hommes, leurs intérêts, leurs amours-propres entretiennent encore la division, on les réduit d'autant plus vite à l'impuissance que la raison est plus pénétrante et plus sincère dans l'examen des questions que soulèvent ces rapports.

C'est donc d'une part à la pureté parfaite de la notion de Dieu, de l'autre à la connaissance intime de l'homme, de ses facultés, de ses besoins que nous devons demander l'accord et l'unité des vues. Ne voir dans Dieu que les détails de ses rapports avec l'homme, c'est risquer de résoudre le principe divin dans les superstitions d'un anthropomorphisme confus; se flatter de ne l'aborder que dans sa notion absolue, c'est substituer une simple idée, une abstraction vide à la cause vivante qui donne le mouvement à l'ensemble des êtres, et anime jusqu'aux moindres parties de la création.

La notion abstraite de Dieu a été suffisamment étudiée et approfondie dans les derniers siècles par la philosophie; il est temps qu'elle tourne ses efforts sur le développement de l'idée de providence, et qu'elle proclame à l'aide de la raison, et sous sa garantie, la même vérité que l'Évangile recommande à la foi, sous des images à la portée de tous. Cette nécessité résulte encore d'une autre considération. L'accomplissement des préceptes moraux ne saurait suffire à l'activité de l'homme; il lui faut à tous les instants un idéal auquel il aspire, et qu'il atteint bien plus aisément dans les religions positives par les pratiques qui secondent l'effusion de la reconnaissance envers Dieu, que dans l'idée abstraite et peu saisissable d'une cause première.

De toutes les considérations développées dans son mémoire, M. Bouchitté fait découler pour la philosophie la nécessité d'élargir la base de ses études spéculatives, et de ne rien négliger de ce qui concerne l'homme dans ses rapports avec sa destinée religieuse. Son travail n'est du reste que l'indication de faits nouveaux à observer dans l'application de la méthode, et il suppose d'autres travaux complémentaires que l'auteur se propose d'aborder dans la mesure où le permettront le temps et la difficulté de ces délicates questions.

Digitized by Google

Telles seraient par exemple l'étude des causes qui ont produit les systèmes panthéistes, celle de la notion de Dieu sous la forme à la fois idéale et sensible, telle qu'elle se présente à l'homme au plus haut degré de son développement total ; enfin d'autres études non moins importantes qui naissent à tout moment dans ce champ toujours cultivé, toujours inépuisable.

Avant d'aborder les Études qu'il a pris l'engagement de vous présenter sur le droit public français avant 1789, M. Gustave Doublet a pensé qu'il était indispensable d'examiner les véritables fondements du droit même ; et pour donner à cette espèce de préface plus de précision et plus d'autorité, il en a puisé les éléments dans deux ouvrages diversement importants, le *Devoir*, par M. Jules Simon, et les Conférences du R. P. Félix, à Notre-Dame.

Le XVIII.e siècle, vous a-t-il dit, avait remis en question toutes les institutions qui régissent les sociétés humaines ; il s'était demandé quel est le fondement, et partant le but et la destinée de la société. L'examen dégénéra bientôt en une lutte ouverte avec le présent. Montesquieu, tout discret qu'il est, porte une rude atteinte à l'autorité royale en lui opposant l'idéal d'une démocratie à laquelle il donne pour base la vertu, et celui d'un gouvernement tempéré dont le type n'est autre pour lui que celui de l'Angleterre. Voltaire accéléra le mouvement par ses Lettres philosophiques et par cette multitude de pamphlets improvisés auxquels le mystère même et la clandestinité prêtaient une irrésistible influence. Enfin Rousseau fit résolument sortir toutes ces questions du domaine de l'histoire où jusque-là elles s'étaient agitées, et sans souci des faits, sans autre flambeau que la théorie, appela toutes les classes à la conquête d'une liberté trop souvent chimérique et incompatible avec les besoins et les aspirations de notre nature. Une révolution s'ensuivit qui prétendit tout asseoir sur un plan logique et rigoureux. Y a-t-elle réussi ? M. Doublet ne saurait le croire : car ce qui est vraiment logique est fixe et durable, au lieu que d'incessantes révolutions ont fait éclater la mobilité de nos institutions nouvelles. Le problème n'est donc point résolu, et M. Doublet pense qu'au point de vue philosophique comme au point de vue religieux, on est encore en droit de chercher la véritable base et le vrai but de la société hu-

Digitized by Google

maine. Or chercher avec M. J. Simon le principe du devoir, le fondement de la liberté, la raison de la famille, n'est-ce pas le droit chemin qui conduit à la vraie théorie du droit public?

On a dit, poursuit M. Doublet, que l'homme est un être raisonnable; n'eût-on pas dit plus justement que c'est un être libre? et la liberté n'est-elle pas la vraie grandeur, le vrai caractère de l'homme? Or qu'est la liberté sinon une soumission volontaire à la loi? La loi morale nous est révélée à tout moment par la conscience; mais la loi sociale a besoin d'être établie et promulguée expressément par le législateur qui ne saurait frapper avant d'avoir dûment averti.

Maintenant quels sont les moyens de nous soumettre volontairement à la loi? quels obstacles rencontre ce libre assujettissement? Ces moyens ce sont nos passions, ces obstacles ce sont encore nos passions, mais cette fois mal contenues, et mal dirigées. Qui dit passion dit amour. L'homme s'aime lui-même, aime son perfectionnement : c'est la curiosité, sans laquelle il n'est point de science humaine. L'homme aime aussi ses semblables. Il aime sa famille; la famille est donc de droit naturel, ce n'est pas une institution arbitraire et positive non plus que la propriété qui n'est que la conséquence de l'exercice de notre liberté et le soutien de la famille. Il aime le genre humain, et cet amour l'intéresse aux douleurs de tous les autres hommes, cet amour fait qu'il est touché non-seulement de l'abaissement de sa patrie, mais encore de l'abaissement immérité des peuples voisins. Voilà certes les moyens de nous soumettre à la loi, les fondements rationnels de la société; mais si ces passions se retournent contre leur but, elles deviendront autant d'obstacles aux fins légitimes de cette société.

Qu'est-ce donc que le devoir, la loi? Une création arbitraire et libre de la pensée divine? Non, mais la conséquence naturelle de son existence, un principe inflexible qui ne se laisse jamais violer impunément, car pour l'homme la vie n'est point sans lendemain. Qu'est-ce que la loi humaine? La création arbitraire du législateur humain, l'expression des vœux et des volontés du parti qui triomphe? Non; il y a longtemps que Platon a refusé le nom sacré de lois à ces créations éphémères des partis : cette loi, c'est l'imitation, l'application, pour tout un siècle, pour tout un peuple, de la loi divine, imitation qui participe du caractère sacré de son original, juge

Digitized by Google

souverain de ces coups de la fortune qui tour à tour élève ou abaisse les puissances de la terre.

Cette doctrine que la philosophie nous propose comme explication des problèmes sociaux, M. Doublet la retrouve dans les Conférences de l'orateur sacré ; et cela doit être, la vérité est une, universelle, et se lève également pour tous. D'ailleurs la prédication du R. P. Félix est essentiellement rationnelle comme le comporte l'auditoire à qui elle s'adresse, et c'est ce caractère philosophique qui seul a permis à M. Doublet de vous en entretenir.

Où est le vrai progrès pour les sociétés ? Tel est le problème que se propose l'auteur des Conférences. Le progrès, notre siècle en réclame, un peu orgueilleusement peut-être, le privilége et le monopole ; mais est-il, comme bien des gens le croient, dans la poursuite unique du bien-être matériel ? Non, les conquêtes faites sur la matière rabaisseraient l'homme, si elles détournaient ses yeux des idées morales qui seules peuvent le relever et le mettre sur la voie du vrai progrès. Il est beau d'agrandir le domaine de l'humanité, il est bon d'accroître le nombre trop restreint des élus appelés au partage de la richesse ; c'est le rêve de notre âge, mais peut-être n'est-ce qu'une erreur, et s'il était vrai, comme le prétend l'orateur, non sans exagération, que ce progrès n'aboutit qu'à l'enrichissement de quelques-uns, enrichissement sans mesure et sans entrailles, s'il n'enfantait que le luxe, cette perte de tous les empires, si au milieu de nos triomphes sur la matière ces élus de l'opulence tremblaient pour leur avenir et n'avaient aucune sécurité, aurions-nous le droit de nous féliciter si pompeusement de notre œuvre, ou plutôt n'aurions-nous pas complétement oublié la destinée de l'homme, et ne mériterions-nous pas qu'on nous appliquât le vers du poète :

Atque affigit humi divinæ particulam auræ ?

M. Mallet, l'un de vos correspondants, vous a fait hommage d'un Mémoire sur la vie et les écrits philosophiques de S'gravesande, lu par lui devant la cinquième classe de l'Institut, et dont M. Anquetil vous a rendu compte en s'attachant surtout à montrer dans le philosophe hollandais un intermédiaire entre Descartes et Locke, qui ré-

Digitized by Google

pudie ce qu'il y a d'exclusif dans l'un et dans l'autre pour ne relever que du bon sens.

Vous devez à M. Baudry une analyse critique d'un livre intitulé : *la Question de l'âme*, par Herman Fichte, fils du célèbre philosophe de ce nom. M. Baudry, après avoir sommairement réfuté les principes et les conséquences de la philosophie de Hégel, a félicité l'Allemagne des symptômes évidents de l'abandon et du discrédit où tombe l'idéalisme, et s'est applaudi de l'apparition d'un livre qui rentre dans le vrai spiritualisme, dans l'observation psychologique, et dans la logique sensée.

Vous lui devez en outre une Notice biographique sur Channing, ce ministre unitaire de Boston, dont la renommée a très légitimement traversé l'Atlantique. Les faits tiennent bien peu de place dans cette existence calme et sévère ; mais si les événements dramatiques ou romanesques font défaut, en revanche, on suit avec un vif intérêt le développement de ce Fénélon de l'unitarisme, et de quelque façon que l'on apprécie ses doctrines, on ne peut manquer d'admirer et d'aimer cette douce et paisible sérénité d'une belle âme.

Qui ne se rappelle les orageux débats du congrès réuni l'été dernier, à Bruxelles, pour traiter et résoudre, si faire se pouvait, la grande question de la propriété littéraire ? Une telle question ne pouvait manquer de se reproduire dans cette enceinte; M. Baudry l'a longuement exposée et discutée, et il vous a indiqué sa solution. Votre secrétaire a rendu compte *in extenso* de cette communication dans deux numéros de l'*Union de Seine-et-Oise*; je ne puis que vous indiquer sommairement les points examinés et les solutions proposées.

La création d'une œuvre d'art ou de littérature constitue-t-elle un droit de propriété ? Oui ; car s'il est vrai que l'essence de la propriété consiste à communiquer sa personnalité au monde extérieur en transformant pour soi par son travail ce que la nature a créé commun, ce caractère n'apparaît nulle part plus manifestement que dans les œuvres artistiques et littéraires. Les machines les plus merveilleuses, au défaut de leurs inventeurs, pourraient être découvertes par d'autres ; en est-il ainsi de l'Iliade ou de l'Énéide, de

Digitized by Google

l'Œdipe Roi ou d'Athalie? Non, sans doute : que l'ouvrier meure avant d'avoir créé son œuvre, on peut affirmer que celle-ci ne naîtra jamais.

La propriété une fois reconnue, quelles conséquences devront en découler? Qu'elle doive durer pendant toute la vie de l'auteur, c'est ce que nul ne peut contester : l'auteur a droit sur son œuvre, et peut à son gré la modifier ou l'anéantir. Mais cette propriété peut-elle lui survivre et se transmettre par héritage? Non, disent quelques sophistes alléguant des arguments plus ou moins spécieux, et exagérant les abus possibles de cette transmission ; oui, répond la majorité, car une propriété non transmissible ne serait pas une propriété réelle, et demeurerait comme en jachère entre les mains de l'auteur.

Le droit de transmission est-il illimité, et conséquemment la propriété perpétuelle? Non, répondent quelques-uns, et ils allèguent surtout l'intérêt social, oubliant que c'est alors une véritable expropriation sans indemnité; oui, répondent les autres, car la propriété est aux mains des descendants au même titre qu'une maison, une rente, ou une terre. Nier le droit d'héritage dans un cas, c'est le nier dans l'autre, c'est être communiste et proudhonien. M. Baudry admet en principe la perpétuité, mais avec des différences dans le mode de jouissance, qui résultent de la dissemblance profonde des deux sortes de propriétés.

La société est garantie contre les abus possibles de la propriété ordinaire par le droit de concurrence et au besoin par celui d'expropriation, ou du moins par des servitudes de tout genre. En outre cette propriété, sous peine de ruine, a besoin d'être perpétuellement refaite et reconstituée par un entretien dispendieux. M. Baudry en conclut que la propriété littéraire doit tomber aussi sous la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique, et que d'un autre côté l'équilibre veut que les droits d'auteur aillent en diminuant avec les années. Je ne puis prolonger l'analyse de cette doctrine que son auteur du reste vous a plutôt indiquée comme un sujet d'étude que comme une loi formulée dans toutes ses parties et prête à être soumise à la sanction du législateur. Je sais bien qu'on a dit que les écrivains ne se sont jamais tant préoccupés de la perpétuité de leur propriété que depuis qu'ils ne font plus que des œuvres éphémères

Digitized by Google

et sans durée : il y a du vrai dans cette observation, mais les meilleures épigrammes ne peuvent pas prévaloir contre les principes du droit.

Un aimable écrivain dont je ne dois pas trahir ici le pseudonyme, l'ingénieux conteur à qui l'on doit la *Légende de l'Epingle* et tant d'autres récits purs et gracieux, a traité lui aussi la même question dans une épître en vers, adressée à l'Académie de Rouen. M. Anquetil vous a entretenus de cette production, dont l'auteur, quoique poète, ne s'occupant que de ce qu'il croit actuellement réalisable, demande que la jouissance de la propriété littéraire soit prolongée de vingt à cinquante ans, et rappelle à ses confrères qu'il ne faut point quitter la proie pour l'ombre, mais que le plus sage est de ne pas demander ce que, dans l'état présent des esprits et de l'opinion, on est bien certain de ne pouvoir obtenir.

Il y a bientôt quinze ans, M. le général comte de La Tour-du-Pin vous envoyait d'Afrique une Etude sur *Sétif et ses environs*, et ce travail trouvait place dans le premier volume de vos Mémoires. Depuis cette époque, le temps a amené pour notre collègue l'âge de la retraite, mais non celui de l'inaction ; il a consacré ses loisirs à coordonner les précieux éléments qu'il a recueillis pour une histoire de l'occupation romaine en Afrique, et les lectures qu'il vous a faites cette année serviront d'introduction à cette histoire. M. de La Tour-du-Pin ne se dissimule pas qu'au premier abord l'histoire de la période romaine semble n'offrir aujourd'hui que des récits trop de fois répétés pour mériter quelque attention ; mais pour l'observateur sérieux, la consolidation de notre conquête répand au contraire un jour tout nouveau sur l'occupation romaine, et l'œuvre du peuple-roi, loin d'effacer les côtés saillants de la nôtre, lui donne un nouveau lustre et un nouveau relief. C'est ce qui ne saurait manquer d'arriver chaque fois que les opérations des armées romaines rappelleront les opérations analogues exécutées par les nôtres, ou que les mêmes endroits auront été signalés par les exploits des deux peuples. Ce n'est pas tout : grâce aux explorations et aux découvertes des généraux Daumas et Carbuccia et de MM. Carette, E. Pellicier, Remusat, Berbrugger, Walkenaër, Dureau de la Malle,

Digitized by Google

Renou et d'autres encore, l'auteur pourra rectifier de graves erreurs échappées aux anciens géographes, tels que Scylax, Ptolémée, Strabon et Pomponius Mela. Enfin, amené à comparer les travaux accomplis par les Romains pendant une période d'environ huit siècles, avec ceux que nous avons accomplis en moins de trente ans, il montrera que, grâce aux merveilleuses ressources qu'offre aujourd'hui la science, tout l'avantage reste du côté de l'occupation française. Mais c'est surtout au point de vue moral que se manifeste notre supériorité; car le seul moyen d'absoudre et de légitimer la conquête, aux yeux de notre collègue, c'est de la rendre profitable au peuple conquis. Aussi termine-t-il son avant-propos en proclamant bien haut que, parmi tous les peuples qui soumirent tour à tour l'antique *Mogreb*, depuis les Carthaginois jusqu'à nos jours, la France a reçu la plus belle mission, puisqu'elle s'est toujours proposé et que désormais elle est sûre d'atteindre le but le plus généreux.

La Société Éduenne vous a fait hommage d'un important ouvrage de M. Bulliot, l'un de ses membres, sur le système de défense des Romains dans le pays Éduen, dont l'examen a été confié à M. Loz de Beaucours, et qui a été l'objet de deux communications. Après la Province romaine, il n'est peut-être pas sur le sol de l'ancienne Gaule un point où les édifices et les constructions militaires soient plus accumulés : notre Bourgogne, surtout dans sa région supérieure, contient dans les nombreux replis et dans les diverses ondulations de son terrain, une quantité considérable de camps, de forts et de redoutes pris ou repris, démolis ou relevés par les Gaulois ou les Romains ; et vous avez vu qu'en plus d'un cas la science moderne pourrait encore tirer de ces précieux vestiges de profitables enseignements.

M. de Beaucours vous a également fait connaître, soit par une analyse étendue, soit par la citation des principaux passages, un livre piquant publié l'an dernier par don Sinébaldo de Mas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne en Chine. M. de Beaucours vous a spécialement entretenus de la division territoriale de cet empire encore si peu connu, de sa population, de son célèbre législateur Confucius, des ordonnances et des maximes gouvernementales ou morales promulguées par ce sage

Digitized by Google

plus de cinq siècles avant l'ère chrétienne, enfin des honneurs qui lui furent rendus après sa mort. M. de Beaucours a également appelé votre attention sur les rapports des Chinois avec les peuples de l'Occident, sur les causes et sur les conséquences des deux ambassades anglaises de 1792 et 1806, sur l'opportunité de l'établissement des missionnaires européens en Chine, et sur les complications diplomatiques que cet établissement peut amener encore dans l'avenir.

M. Ploix a consacré plusieurs séances à l'examen de l'*Histoire ecclésiastique et politique des Papes pendant le XVI.e et le XVII.e siècle*, par M. le docteur Ranke, professeur à l'Université de Berlin, et à l'examen critique que M. Macaulay a fait de ce remarquable travail. Il s'est en outre attaché à éclaircir quelques-uns des points du grand problème que les deux historiens se sont posé, mais qu'ils n'ont pu complètement résoudre. Tous les deux, vous a dit M. Ploix, appartiennent à cette catégorie d'historiens, moins rares aujourd'hui qu'autrefois, chez qui l'esprit de secte et de nationalité n'étouffe ni l'indépendance d'esprit ni la justice. Protestant et allemand, mais tolérant et impartial sans froide indifférence, M. Ranke, à la suite de consciencieuses recherches dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, a écrit son livre avec une hauteur de vues et une abnégation désintéressée qui pourraient servir de modèle à plus d'un écrivain catholique. Grâce à lui, par exemple, la grotesque anecdote des béquilles de Sixte V est à jamais reléguée dans le domaine de la fable pour y dormir du sommeil auquel M. Mignet a condamné sans appel le conte ridicule des funérailles de Charles V célébrées de son vivant. Cet esprit de justice se retrouve dans le jugement de M. Macaulay, qui dans ses autres écrits s'est souvent montré le puritain le plus hostile au catholicisme. S'élevant au-dessus des étroits préjugés de sa religion et de son pays, il ne craint pas de se poser hardiment cette question : Pourquoi le Protestantisme, qui dans l'origine et dès sa naissance avait fait de si rapides progrès et conquis sur l'Église romaine près de la moitié de l'Europe, non-seulement s'est-il arrêté dans sa marche depuis deux siècles, mais encore a-t-il plutôt reculé, sans avoir jamais pu franchir les frontières des pays qu'il occupait avant le traité de Westphalie ?

Digitized by Google

N'envisageant naturellement la Papauté que sous un point de vue purement philosophique et humain, l'historien n'hésite pas à voir en elle et dans son énergique activité la cause principale qui a fait reculer le Protestantisme. A ses yeux c'est la plus merveilleuse institution qui soit au monde; c'est une monarchie dont l'histoire est comme le trait d'union entre la civilisation antique et la civilisation moderne. Née avec l'empire des Césars, elle leur a survécu; elle a vu naître, grandir, tomber ou se transformer tour à tour toutes les monarchies et toutes les républiques européennes; elle a survécu à toutes les révolutions politiques; débile en apparence et plus d'une fois menacée de sombrer dans la tourmente, elle a toujours résisté plus vigoureuse et plus vivace, et range encore aujourd'hui sous sa loi plus de cent cinquante millions d'âmes.

Des Protestants, plus zélés qu'éclairés, peuvent croire que la diffusion des lumières et les progrès du libre examen ne pourront manquer d'ébranler son empire. Tel n'est point l'avis de M. Macaulay. La Théologie n'est point une de ces sciences vulgaires dans lesquelles une démonstration une fois acceptée acquiert la valeur d'un fait irrévocablement consommé. Si l'on fait abstraction de la révélation, la théologie naturelle semble au publiciste anglais absolument la même aujourd'hui qu'aux premiers âges du monde; et les grandes vérités de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ne lui paraissent pas reposer sur des preuves plus neuves et plus convaincantes que celles que présentaient la nature et la raison aux patriarches et aux sept sages de la Grèce. Les sciences ne nous enseignent rien sur les grands problèmes de l'origine du mal, de la fatalité ou de la liberté des actions humaines, ni du fondement de toute obligation morale. Au contraire pour quiconque admet une théologie révélée, cette théologie s'appuie sur des livres sacrés dont le texte immuable échappe aux fluctuations des opinions humaines, et auxquels ne sauraient rien ajouter les découvertes des philosophes. Quant aux mystères et aux prodiges admis par l'une des deux religions, ils ne rentrent pas plus dans le domaine de la raison vulgaire que les mystères ni les prodiges acceptés par l'autre.

C'est là une vérité qui, aux yeux de M. Macaulay, ressort de l'histoire tout entière du Catholicisme. L'Eglise catholique est sortie victorieuse de toutes les luttes qu'elle a soutenues. Quatre grands as-

Digitized by Google

saints lui ont été livrés depuis le moyen-âge ; les Albigeois, le grand schisme d'Occident, Luther, la Philosophie du XVIII[e] siècle lui ont porté des coups terribles, mais dont elle s'est toujours relevée. Elle a résisté aux Albigeois par la force, au Schisme par les conciles et l'union de toutes les puissances, à Luther par son unité vivace et ses réformes intérieures, à la Philosophie du XVIII.[e] siècle par le spectacle même des excès qu'a produits le triomphe éphémère de cette philosophie. Son empire sur les âmes est, en France du moins, incontestablement plus puissant qu'au siècle dernier ; aujourd'hui comme autrefois elle sait inspirer la ferveur, discipliner l'enthousiasme, et il est impossible de voir comment sa domination pourrait prendre fin.

Au reste, quelques causes, et nous ne parlons que des causes humaines, quelques causes que l'histoire puisse assigner à ce fait constant et auquel tout rend témoignage, les limites des deux Eglises sont demeurées à peu près les mêmes qu'elles étaient il y a deux siècles, et si l'Eglise romaine a fait des pertes, M. Ranke et M. Macaulay ne pensent point que le Protestantisme puisse s'en applaudir : ses pertes n'ont tourné qu'au détriment du Christianisme lui-même, et aucune des églises réformées ne s'est enrichie de ces défections.

La publication assez récente de la Correspondance du comte Joseph de Maistre a depuis quelque temps ramené l'attention du public sur un écrivain que son talent et son influence suffisaient du reste pleinement à préserver de l'oubli. M. Ploix vous a récemment entretenus de cette publication qui a souvent montré le publiciste sous un aspect tout nouveau et contredit les opinions acceptées et les idées reçues. Tout le monde a lu le livre *du Pape* et les *Soirées de St-Pétersbourg*, tout le monde se rappelle encore quelle sensation excitèrent les idées souvent paradoxales, souvent neuves et ingénieuses, dont ces deux livres abondent, idées exprimées dans un style vif et piquant, incisif et original. Sa correspondance nous l'a révélé sous un triple rapport, et nous a fait mieux connaître le diplomate, le père de famille et le publiciste. Comme représentant du roi de Sardaigne auprès de la Cour de Russie, à l'époque où le Piémont était tombé sous la domination de la France, le rôle de

Digitized by Google

M. de Maistre est des plus tristes et des plus ingrats, encore qu'il conserve toujours une empreinte de noblesse et de dignité, et l'étude de sa correspondance ne présente que peu d'intérêt. Comme père de famille, elle en offre bien davantage. Séparé de sa femme et de ses filles pendant plus de quinze ans, M. de Maistre, par sa sollicitude pour l'éducation et les progrès de ses enfants, par ses conseils où la raison prend le caractère le plus aimable, nous apparaît dans ses lettres comme un homme éminemment affectueux et doué d'une sensibilité exquise. Mais ce qui en fait surtout l'importance, ce sont les développements et les applications diverses qu'y reçoivent ses idées politiques et religieuses.

On sait qu'en religion J. de Maistre était ultramontain à toute outrance; le champion de l'Eglise Gallicane, Bossuet n'a point eu d'antagoniste plus prononcé. Il appelait de tous ses vœux, il préparait par tous les moyens la chute de cette glorieuse église : il n'a point assez vécu pour la voir; toutefois il est permis de douter qu'un esprit aussi pénétrant que le sien se fût longtemps applaudi, même au profit de ses idées et de ses rancunes religieuses, de cette ruine accomplie dans l'ombre et le mystère, et cela sans émouvoir la publique indifférence. Quoi qu'il en soit, c'est à l'avenir qu'il appartiendra de prononcer au bénéfice de qui les doctrines gallicanes, vivantes de droit, mortes de fait, sont tombées dans le discrédit; c'est à l'avenir qu'il appartiendra de prononcer entre J. de Maistre et Bossuet.

En politique, J. de Maistre préconise le pouvoir absolu, tempéré par la papauté : son idéal c'est un empereur qui gouvernerait sous le contrôle et sous l'égide d'un Hildebrand. M. Ploix vous a montré combien il serait facile de relever dans les lettres du publiciste et dans les faits qui s'y trouvent consignés, de flagrantes contradictions d'idées et d'étranges inconséquences de doctrines. Ce pouvoir absolu qu'il défie, nul n'a trouvé de paroles plus mordantes pour le flétrir; cette papauté qu'il établit sur un piédestal si haut, nul ne l'a traitée avec une plus hautaine irrévérence, et plus d'une fois il a pris pour la représenter le crayon auquel nous devons le célèbre portrait de Voltaire. Il veut que le pape soit absolu, mais à une condition pourtant, c'est d'obéir à M. de Maistre.

Enfin M. Ploix vous a signalé une particularité curieuse à travers

Digitized by Google

toutes les explosions de cette haine fougueuse dont J. de Maistre poursuit la Révolution française et tout ce qu'elle a enfanté : c'est la haute opinion qu'il a toujours eue de la France, c'est l'admiration qu'il a toujours professée pour son génie aux époques les plus diverses, sous la République comme sous l'Empire, sous l'Empire comme sous la Restauration. N'est-ce pas un honneur et un légitime sujet d'orgueil pour nous de voir qu'aux yeux mêmes de ceux qui ont voulu le plus obstinément demeurer étrangers à la France et se dérober à son influence, il y a pour elle une grande et sainte mission que seule elle semble destinée par la Providence à comprendre et à remplir ?

M. Bouchitté vous a fait connaître, par une suite de passages choisis et par des anecdotes d'une variété piquante, le journal d'Arnauld d'Andilly (1614-1620), édité pour la première fois en 1857 par Achille Halphen, qu'une mort prématurée enlevait il y a deux ans à la magistrature et à notre Société pour laquelle il s'est montré si libéral. Le manuscrit, tel qu'il existe à la Bibliothèque de l'Arsenal, a seulement pour titre : *Journal historique et anecdotes de la Cour et de Paris, par un homme d'état;* mais les recherches de l'éditeur prouvent qu'il est bien l'œuvre d'Arnauld et qu'il faisait partie d'un recueil plus considérable formé par le même et qui comprenait douze années de plus (1614-1632), journal connu et cité encore il y a quelques années, mais malheureusement égaré depuis. M. Bouchitté vous a signalé les réflexions solides ou ingénieuses que suggèrent à M. Halphen les documents et les faits relatés dans ce journal, ainsi que le jugement porté par l'éditeur sur leur caractère et sur leur utilité historique. L'espace ne me permet pas de les analyser ici, et je me bornerai à nous féliciter que M. Halphen ait exhumé l'un de ces témoins qui gisent depuis des siècles, oubliés dans les vastes nécropoles de nos dépôts publics, et qu'en rendant la parole à un des principaux personnages du plus grand siècle de notre histoire, il l'ait mis à même de venir déposer devant nous, au grand profit de la vérité, de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait.

M. Bouchitté vous a fait connaître, en l'accompagnant d'un commentaire historique indispensable, une lettre inédite de Louis XIII,

Digitized by Google

au maréchal d'Ancre. Dans cette lettre vous avez entendu le roi de France exposer les démarches qu'il a faites auprès du prince de Condé pour que, comme l'exigeait sa qualité de premier prince du sang, il consentît à l'accompagner jusqu'à la frontière d'Espagne, à l'occasion de son mariage avec l'infante ; puis informer son favori non-seulement que ses instances ont été inutiles, mais encore que les princes et les seigneurs alliés du prince de Condé ont pris occasion de ce mariage pour se liguer plus étroitement, et lever des troupes dans le but avoué de s'opposer au voyage de la cour ; enfin recommander au maréchal de bien veiller à ce que les citadelles confiées à sa garde ne tombent pas aux mains des factieux et à ce que nul n'y pénètre sans lettres ou passeports émanés de lui-même. Cette lettre est une nouvelle preuve de l'audace avec laquelle les partis relevaient la tête depuis la mort de Henri IV, et montre combien il était urgent que le génie de Richelieu, n'en déplaise à M. Capefigue, raffermît l'autorité royale tombée en de si débiles mains. La lettre, extraite des registres de l'hôtel-de-ville d'Amiens, dont le maréchal d'Ancre était gouverneur, ainsi que de toute la Picardie, fera partie des pièces relatives à la conférence de Loudun, dont la prochaine publication a été confiée à notre collègue par le Comité des travaux historiques.

La Bibliothèque Impériale possède un curieux manuscrit dont une copie existe à celle de notre ville : le *Journal de la santé de Louis XIV*, rédigé par ses trois premiers médecins Vallot, D'Aquin et Fagon. Ce journal commence en 1647 et ne finit qu'en 1711. Véritable recueil d'observations cliniques faites au lit du grand roi par les trois plus célèbres médecins de cette époque, ce journal offre un intérêt spécial pour les médecins; mais au point de vue historique, il présente encore un intérêt différent mais non moins grand : il nous montre Louis XIV sous un aspect avec lequel nous sommes peu familiarisés, et en nous faisant connaître la constitution, le tempérament, la nature intime de l'homme, dont nous n'avions eu jusqu'ici que le portrait extérieur, souvent embelli par les louanges de ses flatteurs, il peut aider à expliquer plusieurs de ses actes politiques. C'est sous ce rapport et dans ce but que M. Le Roi vous a fait connaître les parties les plus importantes de ce volumineux recueil.

Digitized by Google

M. Le Roi a commencé par opposer au portrait du grand roi, tel que nous le trouvons dans les historiens, le portrait qu'en donnent successivement les trois rédacteurs du journal; et de leurs déclarations unanimes il résulte qu'à la faiblesse native que Louis XIV tenait de son père s'ajoutait la prépondérance du tempérament lymphatique de sa mère, ce qui explique ses fréquentes indispositions et l'état presque constamment maladif où il passa presque toute sa vie. Le Louis XIV des médecins n'est plus ce brillant héros que l'histoire ou le roman nous dépeint, mais un jeune homme valétudinaire, atteint coup sur coup de maladies fort graves; puis un homme toujours souffrant, condamné à un régime sévère, réduit à endurer de douloureuses opérations; enfin un vieillard podagre continuellement torturé par la gravelle, et dont la mort est déterminée par une gangrène sénile.

Pour mieux faire comprendre le récit des médecins et leur système de thérapeutique, M. Le Roi a dû fournir quelques détails sur l'état de la médecine en France à cette époque. Il vous l'a montrée partagée en deux camps : les uns, suivant avec le plus grand respect les doctrines des anciens, et particulièrement les règles tracées par Galien, prenaient le nom de docteurs galéniques; les autres, sectateurs de la médecine des Arabes, prenaient le nom de médecins chimiques, ceux-ci relevant de l'école de Montpellier, ceux-là de l'école de Paris. M. Le Roi vous a dit quel rôle jouèrent dans cette querelle les médecins du roi, tous chimistes à l'exception de Fagon, et dont il vous a esquissé à grands traits la biographie : Cousinot qui était déjà son médecin comme Dauphin au moment de la mort de Louis XIII et qui le resta jusqu'à sa mort arrivée trois ans après; Vaultier qui succéda à Cousinot en 1646 et mourut en 1652; Vallot qui succéda à Vaultier et mourut en 1671; D'Aquin successeur de Vallot, qui fut disgracié en 1693; enfin Fagon qui resta en fonctions durant 22 ans jusqu'à la mort de Louis XIV.

Après cette introduction, M. Le Roi vous a lu le récit de plusieurs des maladies du roi : 1.° d'après Vallot, celui de la petite vérole, de la fameuse fièvre maligne de Calais et de la rougeole assez grave dont il fut atteint à Versailles; 2.° d'après D'Aquin, celui de la maladie qui détermina la grande opération, de l'anthrax du cou qui rendit le roi si malade, et de la carie de la mâchoire; 3.° d'après

Digitized by Google

Fagon, le récit de ces fièvres intermittentes si rebelles qui le firent cruellement souffrir, puis de la goutte et de la gravelle dont furent affligées ses dernières années.

M. Le Roi vous a fait remarquer que, malgré la gravité de ces nombreuses maladies du roi, les médecins en furent moins tourmentés que d'une disposition maladive dont ne parle aucun de ses historiens, et qu'il semble qu'on ait voulu dérober à tout le monde : ce sont des tournolements de tête, des étourdissements, des vertiges, accompagnés d'une grande faiblesse de jambes et d'une prostration qui l'obligeait à chercher un appui. Cet état durait souvent plusieurs jours, et semblait faire craindre quelque grave affection cérébrale que l'art travaillait sans relâche à conjurer. Le journal montre aussi que c'était pour combattre le retour fréquent de ces accidents qu'on fut obligé de recourir tant de fois aux purgations et aux saignées; et lorsque dans les dernières années de sa vie la goutte et la gravelle survinrent et ne permirent plus l'emploi aussi fréquent de la lancette, Fagon dut, n'ayant guère plus d'autre moyen pour combattre le mal, purger sans relâche et comme sans miséricorde.

Après quelques considérations sur l'énergie des remèdes imposés à Louis XIV, M. Le Roi vous a présenté quelques réflexions sur les divers écrivains qui ont parlé de ce journal et des médecins qui l'ont rédigé. Saint-Simon s'est montré bien dur pour Fagon, qu'il accuse tout net d'avoir tué le roi qui aurait vécu encore longtemps, si par un régime absurde on n'eût tourné son sang en gangrène à force d'en diminuer les esprits; M. Le Roi vous a démontré par les faits que le satirique duc et pair a mérité d'être compté parmi les courtisans dont parle Fagon lui-même et « que l'ignorance et la témérité font toujours parler mal à propos et décider de tout. » Le bibliophile P. Jacob a fait aussi sur la naissance et la santé de Louis XIV des réflexions et des conjectures formellement démenties par le journal même sur lequel il se fonde, et assigné à ce qu'il appelle l'orgueil, l'obstination, le despotisme, l'irritabilité et le tempérament amoureux du roi, des raisons physiologiques dont la théorie semble empruntée au Purgon de Molière. Le bibliophile devrait savoir en outre que l'historien ne peut rien contre la chronologie. Enfin M. Le Roi a relevé l'appréciation un peu sévère qu'ont faite de la médecine de

Digitized by Google

Fagon les savants et consciencieux éditeurs du journal de Dangeau, (parmi lesquels nous comptons un de nos collègues), en montrant qu'on ne doit pas s'étonner si, réduit vers la fin à un remède unique, il en a consigné avec tant de soin les résultats, et si, préoccupé d'un si puissant intérêt, il a, pour en peindre les moindres nuances, accumulé tant d'expressions pittoresques et parfois, tranchons le mot, vraiment désopilantes.

Un essai de M. Macaulay a fourni à M. Ploix l'occasion de quelques communications sur le grand Frédéric, dans lesquelles il s'est attaché à peindre non-seulement le roi et le capitaine, mais encore et avant tout l'homme. Aux yeux de l'historien, le capitaine est au niveau des plus éclatantes illustrations guerrières des temps anciens ou modernes, et la carrière militaire de Frédéric pendant la guerre de sept ans lui paraît la plus prodigieuse peut-être dont le monde ait jamais été témoin. Souverain d'un royaume dont la population était à peine de cinq millions d'hommes, sujets pour la plupart nouvellement conquis et peu sûrs, population éparse sur un territoire vaste et morcelé, sans défense et sans frontières naturelles et de toutes parts exposé à de faciles invasions, Frédéric a résisté pendant sept années à la plus gigantesque des coalitions que l'on eût vues jusque-là, la coalition de toutes les grandes puissances continentales, animées contre lui de la haine la plus violente et d'un âpre besoin de vengeance. Au moment où quatre armées formidables l'enveloppent et semblent près de l'écraser, vous l'avez vu, par ses marches rapides, par son activité prodigieuse, par sa tactique savante et son irrésistible ascendant sur ses soldats, repousser tous les assauts, remporter des victoires signalées, se relever plus terrible après les plus sanglants désastres, sans que rien puisse arracher à sa main de fer la Silésie dont il a fait sa proie.

Mais si le capitaine est grand, l'homme est souvent bien petit : M. Ploix vous l'a montré capricieux, fantasque et méchant. Il vous a peint des traits les plus piquants ses relations avec Voltaire et l'enthousiasme que ces deux grands génies éprouvèrent d'abord l'un pour l'autre ; leurs flatteries se répondant comme un écho, aussi longtemps que les circonstances ne leur permirent pas de se réunir ; puis, sitôt qu'ils se virent de près, leurs froideurs, leurs brouilleries,

Digitized by Google

leurs escarmouches incessantes de malices et d'épigrammes ; enfin leur rupture violente accompagnée et suivie de scènes odieuses ou ridicules.

M. Ploix n'a point dû passer sous silence une des plus bizarres singularités de Frédéric, je veux dire cette passion malheureuse qui le poussa toute sa vie à composer des vers français. Cette passion nous semblerait moins étonnante sans doute, s'il ne s'y fût abandonné que durant les loisirs de la paix ; mais elle le suivait partout, au milieu même de ses campagnes les plus agitées et les plus sanglantes ; et lorsque prêt à fléchir sous le poids d'immenses désastres, lorsque, pressentant sa ruine prochaine et résolu de ne pas survivre à sa chute, il portait avec lui le poison qui devait lui donner la mort, il ne pouvait résister à cette démangeaison poétique qui lui inspirait une prodigieuse quantité de vers durs, ternes, décolorés et plus que médiocres pour le fonds comme pour la forme ; et rien ne frappe tant l'observateur éperdu et stupéfait, que ce mélange de héros et de pédant, moitié Mithridate et moitié Trissotin, résistant à l'Europe coalisée contre lui, une once de poison dans une poche, et dans l'autre un cahier de vers exécrables pour la plupart et qu'eût répudiés le fameux cocher de M. de Vertamont.

Enfin, ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'un monarque allemand, qui méprisait profondément sa langue nationale et ne concevait pas que des êtres raisonnables parlassent ce jargon barbare, un roi qui se faisait gloire de ne penser, de ne parler qu'en français, se soit trouvé, malgré lui à coup sûr, le restaurateur ou plutôt comme le fondateur de la littérature de son pays. L'enthousiasme trop légitime que fit éclater parmi la race germanique cette journée de Rosbach dont le récit est si douloureux pour nous, des rives du Danube aux rives de l'Elbe et de la Sprée, inspira une multitude de prosateurs et de poètes, et détruisit tout le prestige d'une langue et d'une littérature étrangère dont Frédéric lui-même resta toute sa vie l'admirateur et l'esclave. Le vainqueur fut condamné à entendre chanter sa victoire en allemand, et les accents de la muse tudesque encore inexpérimentée écorchèrent ses oreilles; tant il est vrai que les plus habiles ne font jamais ce qu'ils veulent, et « que les desseins les mieux concertés ont toujours des conséquences imprévues. »

Digitized by Google

Lazare Hoche, d'après sa correspondance et ses notes, tel est le titre d'un livre récemment publié par M. A. Desprez, et dont M. Anquetil vous a rendu compte il y a peu de jours. L'espace me manquerait si je voulais analyser ce rapport, mais puisque l'occasion s'offre à nous de prononcer ce grand nom de Hoche, dans sa ville natale, ne parlons ni du vainqueur de Wissembourg et de Neuwied, ni du pacificateur de la Bretagne et de la Vendée, et consacrons quelques lignes à la mémoire de l'écrivain. Oui un écrivain et un écrivain éminent, comme l'ont été les plus grands hommes de guerre, César et Napoléon. Les citations de Hoche dont le volume abonde en font un des plus grands charmes. Ecoutez quelle peinture fait Hoche de Boursault, l'un de ces représentants en mission dans l'Ouest où ils portaient la désorganisation et l'anarchie : « Il est enfin parti ce satrape insolent, ce législateur burlesque ; la Bretagne, opprimée par cet intrigant, va peut-être enfin respirer. Nous ne verrons plus ce Janus proscrire et protéger tour à tour les patriotes et les aristocrates. Pendant le cours de sa mission, il n'a cessé de marquer les jours par une arlequinade. Ne pouvant vivre en paix avec aucun de ses collègues, blâmant les opérations qui ne lui appartenaient pas, dévoré d'ambition, de chagrin, il fut constamment en opposition avec tous et avec lui-même. Cet homme a été comédien ; il en a conservé les goûts et le ton ; il ne demandait pas un verre d'eau sans déclamer. Il est toujours en scène ; il imite, de loin à la vérité, tantôt Brutus, tantôt Tarquin. A table, lorsqu'il boit du vin *requis*, il vante la rudesse de son républicanisme ; et l'instant d'après, il publie les faveurs dont l'ont comblé quelques souverains de l'Europe, etc. »

Ecoutez encore le portrait de l'un de ces fournisseurs qui regorgeaient de tout et affichaient un luxe insolent, quand les soldats mouraient de faim. « Voyez cet administrateur des fourrages qui aujourd'hui fait une si brillante figure ; il était naguère procureur sans pratiques et sans souliers. Maintenant, lorsqu'il ne dépense que trente mille livres par mois, il se plaint de la mauvaise chère qu'on lui fait faire. Consultez ses registres, tout est en ordre ; il vous est défendu de le traiter de fripon. » Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que notre La Bruyère ne peint pas les partisans avec plus d'amertume. Et où l'ancien palefrenier de la Vénerie de Versailles avait-il appris

Digitized by Google

cet art d'écrire qui est le privilége d'un si petit nombre? Il le devait à son génie d'abord, mais aussi à la passion qu'il mit à s'instruire. Pour avoir des livres français ou latins, l'hiver ne brodait-il pas des bonnets de police et des vestes qu'il vendait dans un café près du pont St-Michel? puis l'été venu, ne parcourait-il pas les campagnes, puisant de l'eau ou bêchant la terre pour les jardiniers? Hoche a bien mérité sa fortune, et Versailles peut se glorifier d'avoir donné le jour à ce héros vraiment antique. Que fût-il arrivé de lui, s'il eût encore vécu quand le héros de Rivoli et des Pyramides frappait le coup du 18 brumaire? Question oiseuse peut-être, et que chacun pourtant ne peut s'empêcher de faire. Napoléon à Ste-Hélène disait: « Hoche se serait rangé ou je l'aurais écrasé. » Nous doutons fort que le compatriote de Ducis fût devenu maréchal de France, mais à coup sûr il n'aurait imité ni Pichegru ni Moreau.

M. P. Rameau vous a entretenus tout récemment non de la biographie, mais de la correspondance du maréchal de St-Arnaud, publiée par les soins de sa famille. M. P. Rameau a d'abord déterminé les conditions indispensables, nous ne dirons pas à la vogue, mais au succès réel et durable d'une semblable publication. Convaincu que le style épistolaire proprement dit, et non pas cette forme littéraire plus ou moins habilement maniée par des écrivains qui songeaient moins à leurs correspondants qu'à la postérité, ne comporte point de règles, puisqu'il doit être l'expression franche et sans réserve de la pensée de l'écrivain, M. P. Rameau ne considère comme dignes d'être publiées après la mort d'un personnage marquant que les lettres qui révèlent sa pensée intime, sa correspondance avec ses parents les plus proches, rarement même et avec une grande discrétion celle qu'il a échangée avec ses amis, jamais celles où l'on pourrait soupçonner qu'il se drape et qu'il se met en scène. Enfin il veut que la correspondance entière soit, pour ainsi dire, éclairée d'une grande idée ou d'un grand sentiment. Les lettres du maréchal lui ont paru remplir toutes ces conditions, son style par plus d'une qualité rappelle le style si net et si incisif de P.-L. Courier, et la lecture de quelques fragments empreints d'une spirituelle originalité justifie le jugement de M. de Ste-Beuve, qui a nommé le vainqueur de l'Alma, le Sévigné de la littérature militaire.

Digitized by Google

Il est des noms consacrés par la vertu, par le génie, par la persécution, qui éveillent partout une religieuse sympathie; de ce nombre est celui de Port-Royal, et la sympathie s'accroît encore ici pour nous du voisinage de la célèbre communauté. L'histoire de Port-Royal a été écrite par des hommes éminents, et M. Bouchitté n'a point eu la pensée de la refaire; il a seulement, dans un mémoire étendu, appelé votre attention sur différents objets qui ont appartenu à l'abbaye, et qui sont aujourd'hui dispersés dans les églises de plusieurs paroisses des environs de Versailles. Permettez-moi de vous donner ici un rapide résumé de ces trois communications.

Après la destruction du monastère, en 1709, les corps des personnes enterrées soit dans l'église, soit dans le cimetière, furent exhumés et pour la plupart rendus de nouveau à la terre dans une fosse commune près de l'église de St-Lambert. Néanmoins plusieurs familles obtinrent l'autorisation de donner une sépulture particulière aux dépouilles mortelles de leurs parents. C'est ainsi que quatre corps et seize cœurs furent déposés dans l'église de Magny-lez-Hameaux, que les restes de la famille Dugué de Bagnols furent reçus dans un caveau à St-Jean-des-Troux, et ceux des Arnauld transportés de nuit à Palaiseau. Outre ces sépultures, l'église de Magny possède le maître-autel, le bénitier et les fonts-baptismaux de Port-Royal; plus tard elle fut pavée avec des pierres achetées parmi les débris de l'abbaye, et sur ces pierres on trouve encore aujourd'hui vingt-sept épitaphes, généralement bien conservées, appartenant à des solitaires de Port-Royal, tels qu'Arnauld d'Andilly, Arnauld de Lusancy, l'abbesse de Maubuisson, et aux Troux, comme à Palaiseau, des tables commémoratives rappellent la seconde inhumation des Bagnols et des Arnauld, arrachés à leur premier asile par l'ardeur des haines théologiques.

M. Bouchitté vous a rappelé aussi que la maison dite des *Granges* où logèrent les solitaires et où l'on voit les chambres d'Arnauld, de Nicolle et autres, existe encore, et que les travaux exécutés par le propriétaire actuel, depuis le commencement de ce siècle, ont contribué à remettre en lumière ces souvenirs si intéressants de notre histoire religieuse à la fin du règne de Louis XIV.

Deux autres reliques non moins précieuses appartiennent à la paroisse de Linas : ce sont deux toiles de Philippe de Champagne,

Digitized by Google

représentant deux miracles opérés, l'un en faveur de M.lle Périer, nièce de Pascal, l'autre en faveur de M.lle Baudrand, par la vertu de la sainte épine. Ces beaux tableaux, relégués hors de l'église à cause de leur hétérodoxie, mériteraient d'être acquis par l'Etat et placés dans ses galeries, où ils seraient préservés de la destruction qui les menace par tous les moyens de conservation que la direction du Musée applique à cette partie des richesses de la France.

Il y a vingt ans les ruines de Port-Royal étaient encore assez fréquemment visitées par des personnes pieuses attachées à l'opinion janséniste. Aujourd'hui le nombre de ces pélerins est bien réduit, et la plupart des visiteurs ne sont plus attirés que par les souvenirs de la savante école et des grands écrivains qui exercèrent une si salutaire influence sur la formation de notre langue et la direction des études littéraires. « Sans doute, vous a dit en terminant M. Bouchitté, la doctrine de la grâce préoccupe fort peu les esprits dans un siècle disposé avant tout à mettre sa confiance dans l'initiative de l'homme et dans la puissance de sa liberté; sans doute les mœurs sévères des héros de cette lutte sont une condamnation de la légèreté des nôtres et ne sauraient être sympathiques à notre amour du plaisir ; peut-être même n'a-t-on pas oublié que, dans sa dure orthodoxie, le grand Arnauld a donné à la révocation de l'édit de Nantes une approbation d'autant moins justifiable qu'il était lui-même alors en exil, victime du despotisme de Louis XIV, irrité contre lui par les intrigues de ses ennemis. Mais quels que soient ces motifs de répulsion et d'oubli, le souvenir de la célèbre communauté se conserve parmi nous sous la protection des immenses services que la science des solitaires a rendus aux lettres, sous celle de leur fidélité à des principes de morale austère, sous celle enfin de la défense obstinée des droits de la conscience relevée par la persécution. »

Ce grand nom de Port-Royal vous a encore été rappelé par une notice sur la vie et les ouvrages du médecin Jean Hamon, par M. le docteur Lemazurier, notice dont l'auteur a fait hommage à la Société et dont M. Anquetil vous a entretenus. Je ne puis vous analyser ce rapport, mais quelques lignes tirées des Mémoires d'Hamon, et relatives à son entrée à Port-Royal, vous montreront quel parfum de sainteté s'exhalait de cette pieuse maison : « J'observais tout

Digitized by Google

ce qui s'y passait, et je puis rendre ce témoignage que je n'y ai vu personne, dans quelque emploi que ce fût, que je n'en fusse consolé. Aussi plus je voyais que cette maison était sainte, plus je craignais de la déshonorer; car quoique je ne dusse être que dans le bagage de l'armée, je voyais qu'il était raisonnable que la prudence et la modestie subsistâssent même dans le bagage des sœurs de J.-C. »

Non loin de Port-Royal-des-Champs s'élevait une autre abbaye dont les ruines pittoresques conservent encore toute leur majesté : je veux parler de la grande abbaye des Vaux-de-Cernay dont l'histoire et la description archéologique vous ont valu antérieurement deux mémoires de M. Bouchitté et de feu Boisselier. Un de vos correspondants, M. Morize, vous a récemment adressé sur cette même abbaye un mémoire qui souvent les reproduit, souvent aussi les éclaircit et les complète. Mais la plus importante publication qu'on ait faite sur cette opulente maison, c'est celle de son volumineux cartulaire nouvellement édité, grâce à la munificence de M. le duc de Luynes notre correspondant, et au double concours de M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir et de M. Auguste Moutié, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet. Les trois magnifiques volumes de cette collection à peine achevée sont accompagnés d'un superbe atlas où sont gravés un très grand nombre des sceaux de l'abbaye que le temps a conservés jusqu'à nous. Une telle publication soutient aisément le parallèle avec les magnifiques éditions qui proviennent de l'Imprimerie impériale.

M. Auger vous a signalé une curiosité archéologique qu'on lui a montrée chez M. Delaplane, notaire à La Roche-Guyon. C'est un panneau de l'ancien Temple, lequel panneau, par suite de la démolition de l'édifice au commencement de ce siècle, a appartenu au duc de La Rochefoucauld qui en a fait don au propriétaire actuel. Sur ce panneau sont crayonnés 1.° des vers français adressés par Sidney Smith à Bonaparte à la date du 20 octobre 1796 ; 2.° une note de Pichegru en anglais à la date du 4 septembre 1797. Ce panneau et les inscriptions des deux célèbres prisonniers sont-ils d'une authenticité incontestable, et peut-on encore remonter sans lacune à leur origine? S'il en est ainsi, et M. Auger se propose de compléter pro-

Digitized by Google

chainement son enquête, vous penserez sans doute que ce panneau serait plus convenablement placé dans la bibliothèque de notre ville que dans le cabinet d'un notaire de campagne.

L'année dernière je vous annonçais, à pareil jour, que l'Académie française venait de décerner à M. Bouchitté pour son Histoire du Poussin le prix de 3,000 fr. fondé par M. Bordin pour l'encouragement de la haute littérature. Quelque temps après j'avais l'honneur de vous lire quelques pages que m'avait inspirées l'ouvrage de notre collègue, et dont je ne ferai que cette simple mention. Mais il est un texte qui nous appartient et qui doit trouver sa place dans ce rapport : je veux parler du jugement prononcé sur le livre du lauréat dans la séance solennelle du 19 août dernier par l'illustre secrétaire de l'Académie française. «.... Le choix d'un tel sujet, a dit M. Villemain, le renouvellement d'admiration attaché à un tel nom se ressentent quelque peu de cette vérité si bien rappelée de nos jours à l'honneur du siècle de Louis XIV, l'égalité probable des talents supérieurs d'une même époque dans les genres les plus divers, la puissance commune et partout agissante des principes qui élèvent les âmes et enhardissent l'intelligence... C'est à ce point de vue qu'un savant interprète du spiritualisme du moyen-âge, M. Bouchitté, a médité le caractère, l'œuvre et à quelques égards l'école du Poussin. Son livre n'est pas un catalogue de tous les travaux, une recherche de tous les secrets de ce grand maître, mais une vive contemplation et une pénétrante analyse de cette nature forte et simple, stoïque et chrétienne, enthousiaste de la vertu comme de l'art, et les portant l'une et l'autre à la même hauteur d'expression.

Par là, poursuit M. Villemain, le Poussin, toujours à Rome, était surtout un peintre français et de la grande époque du génie français, rendant l'élévation antique et la sainteté chrétienne, comme les faisaient parler la tragédie et la chaire de son temps. C'est là ce sublime de l'art que, dans le *Testament d'Eudamidas*, dans la *Mort de Germanicus*, dans les *Sept Sacrements*, dans les deux *Ravissements de Saint-Paul*, l'habile critique explique avec âme, en remontant aux sources vives de la grandeur morale. Les lettres éloquemment naïves du Poussin servent à cette étude sur son art, et en augmentent à la fois l'évidence et l'intérêt. »

Digitized by Google

Ceux d'entre nous qui ont eu l'avantage de connaître notre excellent et regretté collègue Coupin de la Couperie, se rappellent que durant plusieurs années, dans les colonnes de l'*Echo de Seine-et-Oise* et plus tard dans nos séances hebdomadaires, les expositions annuelles du Louvre furent pour lui l'occasion d'intéressantes revues critiques et de jugements qui recevaient de son savoir et de son expérience une incontestable autorité. Il était facile de reconnaître dès lors que ces appréciations à la fois si fermes, si bienveillantes et si impartiales, ne naissaient point comme à l'improviste du hasard des circonstances ni selon l'œuvre d'art qui s'offrait à sa vue ; nous savions au contraire qu'il appliquait consciencieusement dans son travail les connaissances qu'il devait à de mûres et longues réflexions sur l'art, à un commerce assidu avec ses plus illustres représentants, et à une pratique qui, pour n'avoir pas été des plus fécondes, n'avait pas été stérile pour sa renommée. Toutefois ce n'est qu'après sa mort que nous avons pu reconnaître la source de ces jugements si mesurés et si réfléchis ou plutôt retrouver, toute rédigée de sa main, une exposition méthodique et complète de principes et d'exemples, de doctrines et d'applications puisées parmi les artistes qui furent ses contemporains.

M. Aug. Coupin, son frère, a fait don à notre Société du manuscrit inédit d'un ouvrage de notre collègue qui a pour titre : *Etude sur les modifications que les arts ont subies pendant les cinquante-cinq dernières années* (1788-1842). Vous avez entendu cette année la lecture d'une partie de cet ouvrage, et il ne me serait pas possible d'en essayer ici l'analyse. Je me bornerai donc à vous rappeler qu'il a vivement intéressé les auditeurs, et animé nos séances par l'originalité des aperçus et l'indépendance des jugements aussi éloignée de la banalité et de la convention que de la fantaisie et du paradoxe. Le premier chapitre qui sert d'introduction et détermine le but de l'ouvrage, l'histoire de la doctrine et de l'école de David, les études sur Gros, Girodet, Guérin et Gérard, ont interprété d'une manière à la fois profonde et piquante des souvenirs qui ne se présentaient plus à la plupart d'entre nous, sans s'expliquer, que sous les images du serment des Horaces, des Sabines, des Pestiférés de Jaffa, d'une scène du Déluge, du Marcus Sextus et de la bataille d'Austerlitz, et de quelques portraits que l'on cite encore. Beaucoup d'observations in-

Digitized by Google

téressantes et quelques anecdotes curieuses appellent l'attention sur des artistes d'un talent incontestable mais qui n'ont pas eu néanmoins autant d'éclat que ceux dont nous venons de citer les noms : tels sont Hersent, Granet, Isabey, Prudhon, et d'autres qui vivent encore.

Entre les parties les plus instructives de l'ouvrage, je dois citer le passage où l'auteur examine quelle fut l'influence exercée par l'état de la littérature et plus spécialement par les œuvres de Ducis, de Madame de Staël et de Lord Byron sur les arts du dessin. C'est à cette influence qu'il attribue l'origine de l'école romantique en peinture, influence secondée du reste par les exemples et par la popularité méritée d'artistes éminents, tels que Géricault et M. E. Delacroix. Dans cette galerie de nos peintres contemporains figurent, chacun avec son originalité propre, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Ingres et H. Vernet.

C'est à ce point que s'est arrêtée pour cette année la lecture de cette intéressante production : reprise dans nos prochaines séances, elle continuera d'évoquer la mémoire de notre collègue et de nous rendre pour ainsi dire sa présence dans ce souvenir si vivant de son cœur et de sa pensée. Vous jugerez, sans nul doute, qu'une œuvre pareille est une de celles qui méritent une place dans vos Mémoires, sinon intégralement, du moins dans ses parties essentielles, et il ne nous est pas défendu d'espérer que les lecteurs pourront faire leur profit d'une foule d'observations ingénieuses et profondes, que la modestie de notre collègue avait condamnées à l'obscurité.

Il est bien rare qu'une parfaite unité de vues et de doctrines règne longtemps dans les lettres et dans les arts; faut-il s'en plaindre ou faut-il s'en féliciter ? Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce point, encore qu'il touche intimement aux considérations que M. Aug. Montalant vous a dernièrement soumises à propos du réalisme dans l'art et dans la littérature. Le réalisme pour lui, c'est la pensée sacrifiée exclusivement à la forme, et son triomphe est dans la reproduction la plus exacte des objets matériels pour eux-mêmes et abstraction faite de tout rapport avec l'homme, avec ses plus hautes facultés et ses plus nobles sentiments. Un tel système n'est rien moins que la négation et l'anéantissement de toute poésie. Toutefois M. Aug. Montalant re-

Digitized by Google

connaît que, même chez les réalistes les plus prononcés, on trouve d'heureuses inconséquences, involontaire hommage rendu au-vrai ; ils sont souvent plus voisins de la poésie qu'ils ne le veulent et qu'ils ne le croient, et leur intelligence est plus saine qu'ils n'essaient de nous le persuader. Ils sont tels qu'ils se montrent, moins par suite d'un état normal et permanent, qu'en vertu d'un accident passager. A quel entraînement donc peut obéir un artiste lorsque, faisant violence à ses propres instincts, rompant avec toutes les traditions et tous les enseignements, il se métamorphose et devient dissemblable à lui-même ? D'où vient cette infidélité moins spontanée qu'on ne pense et cette espèce d'apostasie ? M. Aug. Montalant répond que cet entraînement provient de la faveur irréfléchie et de l'engouement du public ; et quant aux causes qui le perpétuent, c'est d'un côté une plus grande facilité pour l'exécution de la partie matérielle dans les œuvres d'art, de l'autre le progrès toujours croissant de la science mécanique et de l'industrie. Non pas que M. Aug. Montalant, comme un prophète de malheur, maudisse les progrès de ces deux éléments de prospérité générale et de civilisation ; il serait vraiment trop ingrat de prononcer un anathème sur Prométhée, alors que nous jouissons de ses bienfaits : toutefois notre collègue ne saurait méconnaître que les sciences et l'industrie sont matérialistes, et que dans plusieurs de leurs conquêtes les plus récentes elles ne laissent pas de contenir des germes de destruction ou tout au moins d'appauvrissement pour les arts ; la photographie, par exemple, de l'aveu de tous, par le caractère de perfection mathématique qui lui est propre, n'a-t-elle pas introduit dans l'art une tendance bien marquée vers le réalisme ; et l'une des branches les plus glorieuses de l'école française, la gravure ne semble-t-elle pas sérieusement menacée par la concurrence économique de sa rivale ? Plus que jamais il importe que le véritable artiste se montre fidèle aux lois éternelles et imprescriptibles du beau idéal, il importe que la poésie et l'art ne dégénèrent pas sous l'influence de la contagion, il importe que le bon sens du public s'éclaire, que son goût s'épure, et qu'une protestation unanime fasse justice de tous les écarts et de toutes les extravagances.

La peinture est une poésie muette, et la poésie une peinture parlante, a dit je ne sais quel grec : dans quelle mesure ? C'est ce que

Digitized by Google

vous avez discuté dans une séance, à l'occasion d'un chapitre où M. Coupin juge l'œuvre capitale de Géricault, et vous avez déterminé les limites où la prudence et le goût commandent à la peinture de se renfermer.

Mais l'étude de l'art n'est point ici concentrée dans l'esthétique, et la foi ne va point sans les œuvres. Aujourd'hui s'est ouvert le Salon, et plusieurs de nos collègues, déjà honorés de médailles aux précédentes expositions, conserveront dans celle-ci le rang qu'ils ont acquis. La première affaire des Ouvrages blancs, où le général de Monnet fut si glorieusement mutilé à la tête des zouaves, a été reproduite par M. Ad. Fontaine; M. E. Charpentier, outre le portrait équestre d'un de nos colonels d'artillerie, a exposé le *Vieillard des Tombeaux*, d'après Walter Scott, *une Famille bretonne revenant de la récolte du varech et surprise par la marée montante*, enfin *l'Empereur visitant les bivouacs de l'artillerie de la garde au camp de Chalons.*

Vous devez à M. Cougny un fragment d'Etudes sur la littérature grecque, qui, nous l'espérons, sera suivi de plusieurs autres. Il vous a entretenus cette fois des hymnes apocryphes attribués à Orphée et à Homère. Les débuts de l'histoire des lettres grecques présentent un fort grand nombre de noms plus ou moins éclatants, mais il n'est personne qui ne sente qu'il y a un choix à faire dans ces richesses en grande partie fabuleuses. Aussi M. Cougny a-t-il d'abord rayé du nombre des prédécesseurs d'Homère, 1.° les livres hermétiques, mélange d'idées juives, platoniciennes et néo-platoniciennes, et contemporains des luttes de la philosophie grecque et du Christianisme naissant; 2.° les oracles sibyllins, œuvres de politique et de parti, appartenant à des dates très diverses, comme l'a prouvé M. Alexandre, mais dont l'importance historique et religieuse ne peut être méconnue. M. Cougny vous a également démontré que les prétendus hymnes d'Orphée ne sont pas plus authentiques, mais que là du moins, comme dans les hymnes homériques, certaines parties présentent un caractère antique et oriental qui nous fait songer au Rig-Véda.

Mais ce qui frappe le plus M. Cougny dans le personnage d'Orphée, c'est la tradition qui en fait un hiérophante et un chef de bardes sa-

Digitized by Google

crés venus du nord pour civiliser la Grèce, tradition trop accréditée pour n'avoir pas un sens, et qui, éclairée par la critique moderne, qui dans le nom d'Orphée a retrouvé celui de l'indien Richou, montre l'influence que le vieil Orient exerça sur la Grèce. Les hymnes homériques aussi, dans plusieurs de leurs plus anciennes parties, portent l'empreinte des chants védiques et nous permettent de saisir encore assez nettement le passage de la métaphore à la personnification complète, de suivre pas à pas les diverses incarnations et de remonter ainsi jusqu'au berceau des religions anthropomorphiques.

M. Buchère de Bezalles vous a fait connaître, par l'analyse ou par la traduction, un poème du XII.e siècle appartenant au cycle carlovingien, dont le héros est Guy de Bourgogne. En l'absence de Charlemagne, Guy de Bourgogne, de la maison royale, est nommé malgré lui roi de France. A peine élu, Guy ne songe qu'à rassembler ses compagnons et vole au secours de Charlemagne occupé depuis vingt-sept ans au siège d'une ville imprenable. Je ne vous dirai point combien de combats sont livrés, combien de têtes abattues par le cimeterre ; mais n'est-il pas curieux d'observer combien tôt l'histoire au moyen-âge dégénérait en légende ?

M. Buchère vous a aussi donné lecture d'une nouvelle historique intitulée : *Ruse pour ruse*, et dont le principal héros est Jehan de Meung, auteur du *Roman de la Rose*. Nouvel Euripide, le romancier dans son livre s'était permis de parler des femmes avec assez d'irrévérence. S'il faut en croire Aristophane, Euripide faillit être assez rudement traité par les dames d'Athènes ; s'il faut en croire M. Buchère, les Parisiennes (Athènes et Paris, c'est tout un) traitèrent le romancier avec non moins de rigueur ; Jehan de Meung fut condamné au fouet. La sentence allait être exécutée, les bras étaient déjà levés, et le crime n'admettait aucune espèce de rémission. L'infortuné pourtant sollicite une faveur unique, et l'obtient non sans peine et sans protestations : il demande que la plus coupable de toutes frappe la première et fasse résonner le fouet vengeur. A ces mots, toutes les verges tombent des mains, aucune ne prétend à l'honneur de porter le premier coup, et l'heureux téméraire s'échappe, prêt sans doute à recommencer encore.

Digitized by Google

A propos d'une nouvelle édition de Rabelais, publiée par MM. Rathery et Burgaud des Marets, M. Baudry vous a lu un travail sur la valeur littéraire de celui que M. Villemain a si heureusement appelé une sorte d'Homère bouffon. Il a particulièrement recherché l'origine de ce cynisme sans frein qu'on reproche à bon droit à l'auteur du Gargantua, discuté les raisons que Rabelais lui-même et ses admirateurs fanatiques ont alléguées pour son excuse, et enfin donné de curieux renseignements sur l'orthographe adoptée dans la nouvelle édition.

M. Baudry vous a également communiqué un article sur les nouveaux travaux de linguistique publiés par M. Renan.

Il n'entre point dans mon dessein d'aborder dans ce rapport une question, autour de laquelle il s'est fait beaucoup de bruit depuis un certain temps dans l'art et dans la critique dramatique sous le nom de *couleur locale*. Serait-il vrai que la *couleur locale* est une découverte toute moderne, et que notre XVII.e siècle ne l'ait même pas soupçonnée ? Serait-il vrai que sans elle il n'y a point de théâtre ? Serait-il vrai que les nations étrangères aient à cet égard une grande supériorité sur la nôtre ? Et serons-nous de l'avis d'un éminent critique anglais qui, parlant de l'Iphigénie de Racine, prétend que les Grecs, tels que les a peints Shakespeare dans sa pièce de *Troïlus* et *Cressida*, ressemblent plus aux Grecs qui combattirent sous les remparts de Troie que ceux du poète français ? M. Ploix n'a pu donner son assentiment à cet arrêt, et il vous en a exposé les raisons en vous présentant une analyse développée de la pièce anglaise. Sans s'étendre sur les révoltantes indécences dont elle fourmille dans son ensemble et dans les détails, et dont notre théâtre moderne, si peu scrupuleux cependant, donnerait difficilement une idée, M. Ploix a surtout appelé votre attention sur les scènes où figurent les héros grecs dont l'antiquité nous a transmis les noms et les exploits. Nous les avons vus s'abandonner aux actes les plus étranges, et se permettre le vocabulaire le plus bizarre et le plus burlesque : nous avons vu Patrocle contrefaire les autres chefs pour exciter le rire d'Achille ; Achille et Ajax échanger avec Thersite les injures les plus ordurières ; Hector proposer un combat singulier pour savoir quel preux a la plus belle amie ; tous les princes

Digitized by Google

grecs, et le vieux Nestor à leur tête, embrasser lestement à la ronde la jeune fille de Calchas ; Ménélas essuyer un débordement de quolibets et d'épigrammes bouffonnes ; et pour terminer la pièce, Achille faire assassiner lâchement Hector par ses soldats au moment ou le Troyen, désarmé et comptant sur la trève, se repose sous un arbre. M. Ploix n'a-t-il pas eu droit de conclure qu'en admettant, comme on doit le faire, que les vrais Grecs soient ceux d'Homère, Racine a pu les idéaliser, les embellir même, si l'on veut, pour les rendre plus acceptables à la cour brillante et polie de Louis XIV, mais que Shakespeare semble avoir pris à tâche de les rabaisser et de les enlaidir pour les présenter aux tavernes des faubourgs de Londres ? Sans doute Achille ne doit pas aimer comme Philène, Cyrus est ridicule alors qu'un Scudéry le travestit en Artamène ; nous ne voulons point d'un Caton galant ni d'un Brutus dameret ; mais nous ne voulons pas non plus que les héros de l'antiquité soient métamorphosés en crocheteurs, et nous applaudissons à Voltaire quand il dit que de pareilles scènes sont indignes d'une nation policée et semblent l'œuvre d'un sauvage ivre.

Cette étude de M. Ploix a fourni à M. de Boucheman l'occasion de rechercher la manière dont au moyen-âge on se représentait le caractère d'Hector. Il vous a montré comment le mérite de ce héros, qui ne laisse pas d'être très grand dans l'épopée homérique, grandit prodigieusement sous l'influence de la tradition qui le reconnaissait comme le père de la glorieuse race des Francs ; comment l'imagination des poètes le doua de toutes les qualités physiques et morales ; comment il devint non-seulement le fondateur de la chevalerie, mais encore le promoteur des inventions les plus utiles ; enfin comment on en fit le plus ingénieux, le plus sage, le plus généreux de tous les hommes, comme aussi le plus beau, le plus brave et le plus fort de tous les paladins passés, présents et futurs. Ainsi transfiguré, le père de Francus ne pouvait plus avoir trouvé de vainqueur, surtout parmi cette race grecque alors si méprisée des Francs. Ce n'était donc qu'à l'aide de la perfidie et par un ignoble guet-à-pens qu'Achille, le lâche Achille (ainsi que l'appelle plus d'un poète du temps) avait triomphé de son invincible rival ; il s'était rué, lui et ses Myrmidons, sur le héros troyen, alors que ce-

Digitized by Google

lui-ci reposait désarmé. Tels étaient les récits sanctionnés par les poètes et les historiens avant que la Renaissance eût popularisé de nouveau les œuvres d'Homère. De ces considérations, M. de Boucheman a conclu que, si parmi les rares écrivains survivants de cette époque, il en est qui, comme Shakespeare ou Bojardo, travestissent ainsi les faits, on ne doit point leur imputer des inventions paradoxales et insensées, lorsqu'ils ne font que suivre la tradition généralement suivie par leurs contemporains.

M. de Boucheman vous a entretenus des *autos sacramentales* de Calderon. Ces pièces, vous a-t-il dit, comme toutes celles du même genre, étaient des représentations théâtrales en l'honneur du St-Sacrement; c'étaient de petits drames versifiés, mêlés de chants et de musique, et dans lesquels les décors et les machines jouaient un rôle important. Comme le but de ces représentations était de montrer la nécessité de la sainte communion, les auteurs se trouvaient obligés à mettre en scène la chute de l'homme succombant à la tentation, puis secouru par la grâce divine et racheté par la passion du Sauveur; après quoi le spectacle se terminait par le sacrement de l'Eucharistie. Mais pour varier, autant que possible, par la forme, ce sujet invariable quant au fond, les poètes avaient recours à l'emploi de l'allégorie; et ils prenaient dans l'histoire sainte ou profane, ou bien même dans leur propre imagination, les personnages et les événements qui devenaient alors la figure de ce grand mystère. Telle est la méthode qu'a suivie Calderon; et, ainsi traités, les drames religieux de cet écrivain ne laissent pas d'offrir quelquefois un intérêt assez vif, mais que réfroidissent trop souvent pour nous les explications théologiques qui y tiennent une large place, et qui étaient, comme il est aisé de le concevoir, une des rigoureuses conditions du genre. En revanche, l'auteur, à l'exemple de ses devanciers, ne se fait pas scrupule d'égayer la tristesse de son sujet par des scènes purement comiques, telles qu'il savait si heureusement les faire, et même aussi par de grosses bouffonneries. M. de Boucheman a principalement insisté sur le singulier effet que produisent ces joyeux propos débités par un farceur en présence de graves et saints personnages tels que Moïse, Daniel, St-Jean, etc., et qu'on n'épargne pas même aux oreilles du plus grand et du plus saint

Digitized by Google

de tous, celui dont l'Evangile ne dit pas une seule fois qu'il ait même souri. Il pense toutefois qu'il ne faudrait pas se montrer trop prompt à émettre une censure, ni, surtout quand il s'agit de théâtre, prétendre imposer à autrui comme règle du beau et du bon le goût de son temps et de son pays. Ces spectacles, qui nous semblent si étranges, n'étaient-ils pas approuvés et goûtés en Espagne pendant la plus belle période de ses arts et de sa littérature? Et n'est-ce pas là une preuve, et la plus forte, de cet invincible penchant qui de la tragi-comédie a fait, en dépit de tous les efforts contraires, la seule et vraie forme nationale du drame espagnol? Enfin n'est-il pas permis d'y voir une éclatante manifestation de l'attachement ferme et sincère du peuple espagnol pour le catholicisme, attachement qui lui fit conserver et pratiquer les usages religieux de ses pères avec une foi non moins naïve que la leur, même après avoir subi l'épreuve de quelques-uns de ces siècles brillants, où la réunion de tous les genres de puissance et de gloire enorgueillit d'ordinaire les générations contemporaines, et les porte à dédaigner et à rejeter comme barbares et malséantes les coutumes et les traditions des âges antérieurs?

L'essai de M. Macaulay sur la vie et les ouvrages de Lord Byron a fourni à M. Ploix le sujet de plusieurs communications, dont le temps ne me permet de vous donner qu'une très courte analyse. Je laisserai complétement de côté toute la biographie du poète, quoiqu'elle n'ait pas laissé d'être singulièrement dramatique, et qu'elle ait dû singulièrement influer sur le caractère de ses œuvres. Ce qui nous intéresse surtout, c'est l'influence que cet illustre paria de la société anglaise a exercée sur la littérature en général et sur la nôtre en particulier.

Apparaissant au milieu d'une grande réaction littéraire, lorsqu'au règne des écrivains qui s'étaient soumis aux traditions de la poésie classique succédait l'admiration et l'étude de ceux qui avaient ignoré ou rejeté ces règles, et l'invitation à ne s'en tenir qu'à ces principes éternels qui découlent directement de la nature et du cœur humain, les seuls, disait-on, qu'eussent connus Homère et Dante, Shakespeare et Milton, mais que la poésie française était accusée de n'avoir pas encore entrevus, ce fut Lord Byron qui consomma parmi nous le triomphe de la révolution.

Digitized by Google

Et pourtant les poèmes de Lord Byron étaient-ils vraiment des chefs-d'œuvre irréprochables ? méritaient-ils de tout point l'admiration dont ils étaient l'objet, et devaient-ils sans restriction être adoptés pour modèles par ceux-là qui dans le premier article de leur nouveau code poétique proscrivaient l'imitation et l'abandonnaient au servile troupeau des classiques ? Non sans doute : ses poèmes narratifs, Child-Harold et Don Juan, sont d'une structure grossière; dépourvus de plan, ils ressemblent à une comédie à tiroirs et ne sont vraiment qu'une collection de fragments décousus dont la plupart pourraient se détacher pour faire place à d'autres. Il a fait des drames, mais sans avoir le moindre sentiment de ce qu'exige l'art dramatique. Ses pièces ne sont qu'un monologue sans fin, car ses caractères sont constamment les mêmes, tous ses héros et toutes ses femmes se ressemblent : les uns sont tous fiers, sombres, cyniques, contempteurs du ciel et de la terre, implacables dans leurs haines, mais capables cependant d'affections fortes et profondes; les autres sont toutes douces, aimables, mais en revanche susceptibles d'être transformées par la passion en véritables tigresses. C'est dans ses descriptions surtout qu'il se montre grand poète ; elles sont vives, rapides, pleines de traits brillants, de vigueur et d'énergie ; elles sont animées surtout par le sentiment qui s'y joint et qui les pénètre, et qui vivifie tous les grands spectacles de la nature par la présence continue d'une morne et mélancolique figure qui est celle de l'auteur.

C'est ce sentiment de personnalité, si repoussant dans la vie habituelle, mais aussi, s'il en faut juger par Pétrarque et par J.-J. Rousseau, quelquefois plein de charme pour les lecteurs, c'est ce sentiment qui, parmi nous surtout, a rendu Byron si populaire et a provoqué un enthousiasme qui, sous beaucoup de rapports, n'a été et ne sera qu'éphémère, mais qui, sous quelques autres, se perpétuera et vivra autant que la langue anglaise.

A ces considérations développées par notre collègue, me serait-il permis d'en ajouter encore une autre? Serait-il téméraire de penser que notre patriotisme sut quelque gré à L. Byron d'avoir montré de la sympathie pour la France humiliée, d'avoir évoqué le souvenir de Thémistocle et d'Artaxercès, d'avoir protesté contre la captivité de Sainte-Hélène, d'avoir flétri les geôliers et pleuré la victime, enfin

Digitized by Google

de s'être écrié dans son *Age de bronze*, non sans injustice pour sa propre nation, non sans un compliment flatteur pour la nôtre : « O sanglant et trois fois inutile Waterloo, qui prouves comme les sots peuvent aussi avoir leur heureuse fortune, gagnée moitié par bévue, moitié par perfidie! » Est-il téméraire de penser que la France était flattée de voir le barde anglais, le champion de la Grèce luttant contre ses oppresseurs, mêler sa voix à celle de Béranger et de Casimir Delavigne, et que pour plusieurs l'admiration ne fut que le tribut de la reconnaissance?

M. Anquetil vous a entretenus pendant trois séances des *Variétés* littéraires, morales et historiques de M. S. de Sacy. Vous n'attendez pas que je vous présente l'analyse de ces communications, qui embrassent des sujets si divers; aussi me bornerai-je à rappeler l'impression générale qui résulte de cette saine et attrayante lecture.

Un grand penseur a dit quel plaisir on éprouve à rencontrer un homme là où l'on croyait ne trouver qu'un écrivain. M. Anquetil vous a montré que ce plaisir est le principal charme du livre de M. de Sacy, puisque nul n'a mieux pratiqué le précepte de Boileau :

> Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
> N'offrent jamais de vous que de nobles images.

Il vous a dit comment nul ne sait mieux que lui se communiquer tout entier au lecteur, « causant avec lui, ne le catéchisant jamais, » et finissant par lui persuader que c'est lui qui rend les arrêts qu'il accepte; comment on peut appliquer à l'auteur ce qu'il dit si bien d'un autre, « qu'on quitte à regret la lecture commencée avec plaisir, et qu'en homme de bonne compagnie il laisse toujours quelque chose à dire à son interlocuteur; » quelle passion sérieuse et touchante il nourrit pour les lettres et aussi pour les livres; avec quel enthousiasme virgilien il parle quelque part « d'une petite retraite bien sûre, bien modeste où l'on n'aurait plus à s'occuper que du vrai et du beau en eux-mêmes, où l'on ne verrait plus les hommes et leurs passions, les affaires et leurs ennuis, l'histoire et ses terribles agitations, qu'à travers ce rayon de pure lumière que le génie des grands écrivains repand sur tout ce qu'il représente; » quel amour filial il

Digitized by Google

professe et de bouche et de cœur pour les grands écrivains du siècle de Louis XIV, à qui Voltaire disait que les Français doivent ce respect de ne jamais parler d'autre langue que la leur; quelle répugnance il témoigne pour toutes ces importations tudesques qui rendent cette langue si gauche et si pédante; avec quelle candeur et quelle réserve il prononce des arrêts dont l'amour-propre même n'oserait appeler, car si le suffrage d'un tel juge est flatteur et enviable, sa critique est toujours bienveillante et courtoise; combien sa droite raison est blessée de tout ce qui est faux, outré, paradoxal; quelle haute idée il se fait de la dignité et de la liberté humaine, mais quelle aversion il ressent pour cette théorie du fatalisme dans l'histoire qui, supprimant la conscience du genre humain, légitime tous les succès comme l'arrêt du destin, absout tous les crimes comme des actes impersonnels et irresponsables. M. Anquetil vous a esquissé cette vie paisible et sédentaire, devenue si rare au milieu de notre agitation inquiète et fiévreuse, mais si propre à l'étude, et surtout à l'étude de soi-même, à l'étude de l'homme, aujourd'hui trop délaissée; enfin, car je dois me borner et pour vous et pour moi, il vous a dit quel bonheur on éprouve à la lecture de ces pages écrites durant trente ans et sous des régimes si étrangement divers, quand on sent que la conscience a tout dicté, que les principes ont toujours tenu la plume, et jamais ni la passion ni l'intérêt; que l'auteur n'a pas une phrase à désavouer ou à interpréter, pas un jugement à modifier ou à rétracter; qu'il ne renie rien de tout son passé; qu'il serait encore prêt à embrasser la carrière qu'il a choisie; et que, bien loin de se plaindre du lot qui lui est échu dans ce siècle de lutte et de travail, il s'en applaudit et s'en félicite tous les jours.

Un jour de l'été dernier, M. Ed. Magnien, flânant dans le quartier latin, aux abords du Collége de France, remarqua, non sans étonnement, un bon nombre d'hommes absolument chauves ou du moins grisonnants qui, d'un air allègre et radieux, franchissaient les portes d'un établissement que François I^er^ aurait grand peine à reconnaître aujourd'hui pour le sien. Cette singularité le frappe, il suit la foule, il entre dans une salle dont l'aspect eût excité l'admiration de Cinéas; notre collègue était chez M. Flourens, et ce jour-là même, on le savait, l'illustre académicien devait aborder son sujet de prédilec-

Digitized by Google

tion, et parler de la longévité humaine. Cette leçon s'est gravée dans la mémoire de M. Magnien, et il a bien voulu vous la reproduire dans deux séances, et vous faire part de la bonne nouvelle, car il n'est pas de ceux qui mettent la lampe sous le boisseau. Bien des gens savent du reste que M. Flourens octroie libéralement à notre espèce un siècle de vie *normale* et presque deux siècles de *vie extrême*, mais à plusieurs conditions et notamment moyennant de bonnes habitudes hygiéniques et morales. Sans doute le nombre de ceux qui vont jusque-là est bien petit; mais enfin on y va, et de ce qu'on y va quelquefois, on peut induire qu'on y irait plus souvent si l'on ne faisait précisément le contraire de ce qu'il faut; car avec ses passions, ses excès, ses misères, l'homme ne meurt pas, il se tue. Dans une consolante appréciation de l'âge suprême, M. Flourens, interprété par M. Magnien, a su dorer les pilules de la vieillesse, de manière à nous donner *appétit de vieillir*, comme parle Montaigne du *De senectute;* et plus d'un auditeur, à la tête chenue, a pu le remercier comme s'il eût reçu de lui un flacon d'*élixir de longue vie* avec la manière de s'en servir. Mais, diront les sages, ce sont là des folies et des rêves, à quoi nous répondrons avec le poète :

> Honneur au fou qui ferait faire
> Un rêve heureux au genre humain !

La fortune présente et l'avenir des théâtres dans les départements préoccupe à bon droit ceux qui s'intéressent à l'art dramatique; l'Etat même ne peut demeurer indifférent aux plaintes que provoque leur situation souvent précaire ou désastreuse. Un mémoire sur ce sujet a paru digne à M. Jeandel d'occuper votre attention, d'autant mieux que son auteur, collaborateur de vaudevilles bien connu, a, durant plusieurs années, dirigé le théâtre de notre ville avant d'aller prendre la direction du théâtre de Strasbourg. M. Jeandel vous a montré que le mémoire de M. Carmouche et compagnie (*sic*) considère les exigences des villes en ce qui concerne l'opéra comme une cause de ruine pour les entreprises théâtrales, les chanteurs tolérables étant chers et rares, et l'entretien d'une bonne troupe n'étant guère possible que dans les villes de cinquante mille âmes. La suppression de l'abonnement obligatoire et sa conversion

Digitized by Google

en abonnement facultatif pour les militaires, moyennant une journée de solde, ont été non moins dommageables à la caisse des directeurs. Enfin, aux yeux de M. Carmouche, à l'opinion duquel incline M. Jeandel, le seul remède à un mal toujours croissant, serait de laisser les entreprises aux villes qui nommeraient un directeur appointé et intéressé à la chose par l'affectation d'une part proportionnelle dans les bénéfices; système qui, du reste, ne serait pas une simple utopie, mais que consacrerait déjà plus d'une heureuse expérience.

A l'occasion du bruit assez accrédité que l'auteur de *Lucrèce* et de la *Bourse* élabore présentement une œuvre dramatique dont Robespierre serait le principal personnage, M. Jeandel a développé les raisons qui lui paraissent rendre cette tentative assez périlleuse et assez prématurée, et qui lui font craindre qu'il ne s'agite encore trop de passions autour de ce personnage à qui n'ont manqué ni les gémonies ni les réhabilitations ou même les apothéoses. Il vous a de plus rappelé qu'en 1801 parut, sans nom d'auteur, une tragédie dans le genre classique, intitulée la *Mort de Robespierre*, acte d'accusation contre le dictateur, laquelle se termine par ce vers adressé à ses ennemis :

Vous n'échapperez point à la postérité.

Chose étrange ! L'auteur qui fait dire à Robespierre :

A la fille des rois, par les nœuds d'hyménée,
Un Maximilien joindra sa destinée,

semble craindre que quelque jour un historien ne s'avise de prendre son invention au sérieux, et avertit en note qu'une telle fiction entre bien dans les apanages de la poésie, mais qu'elle ne peut ni ne doit entrer dans l'histoire. Nous aimons à penser que M. Ponsard sera plus réservé que son devancier.

M. Jeandel vous a lu un court proverbe intitulé : *Echec et Mat*, non destiné à la scène, mais plutôt au salon, et dans laquelle se joue entre époux une partie d'échecs où l'on cause du jeu, de la vie, de la jalousie, de la dame qui se dévoue pour son roi, et où le mari finit par être *échec et mat*.

Enfin, vous lui devez une petite pièce de vers intitulée *Violette*.

Digitized by Google

M. Bélanger vous a lu 1° les scènes les plus importantes d'un drame historique en cinq actes et en vers, intitulé *Henri de Guise;* 2° plusieurs fragments d'une traduction en vers du livre de Job; 3° une légende élégiaque intitulée la *Nuit du* 2 *au* 3 *novembre;* 4° deux pièces intitulées le *Bouquet de bal* et la *Toilette de la mariée;* 5° enfin, une autre, intitulée *Croquis parisiens.*

M. Montalant-Bougleux vous a communiqué plusieurs pièces de vers empreintes d'une mélancolie qui contraste avec les mordantes satires que vous n'avez point oubliées, telles que le *Progrès* et le *Cigare.* Ce sont 1.° *A deux flambeaux qui pâlissent;* 2.° *Violette et souvenir,* qui termine les *Chants de la Berceuse;* 3.° *Jean le blond et Jean le blanc,* ballade que les chauves n'ont pas le privilége de pouvoir chanter à *leurs cheveux;* 4.° *la Prière,* cet appel qu'adressent à Dieu la faiblesse et le malheur; 5.° *la Croix sur le pain,* symbolique exhortation dont vous entendrez tout-à-l'heure une seconde lecture; 6.° enfin, *la Chanson,* complainte nécrologique, dans la forme et dans le rhythme consacrés par le genre.

M. Armand Renaud vous a communiqué plusieurs morceaux de poésie lyrique: 1° *la Tour de Babel,* dans laquelle il vous a fait voir les hommes antédiluviens s'efforçant de s'élever jusqu'au ciel en construisant une tour gigantesque, puis les penseurs de toutes les époques s'évertuant à l'escalader à l'aide de l'intelligence, et tous également impuissants, malgré l'énergie de leurs efforts, tandis qu'une sœur de charité qui soigne les malades atteint ce but idéal; 2° *Linus et Orphée,* pièce dans laquelle, sous les traits de Linus tué par Hercule, et d'Orphée tué par les Ménades, l'auteur a voulu peindre la pensée opprimée par ses deux bourreaux, la force et le vice; 3° l'*Oasis,* épisode oriental d'un amour illégitime que termine et châtie la vengeance de l'époux; 4° enfin, les *Oiseaux de paradis,* dont les strophes, mêlés d'un récitatif, vous seront relues à la fin de cette séance.

Il n'est guère de société savante qui, chaque année, ne paie son tribut à la mort; mais quand la mort vient frapper un homme dans la force de l'âge et dans la plénitude de son talent, le coup est plus

Digitized by Google

rude et plus douloureux. Il n'y a pas encore quatre mois que notre société perdait, à peine âgé de 37 ans, Hippolyte Rigault, l'un de ses anciens présidents; une maladie aussi cruelle qu'inattendue l'enlevait en quelques jours à sa jeune femme et à ses jeunes enfants, à ses amis, et qui ne l'aimait pas? à l'Université dont il était l'élève et qui était fière de lui, aux lettres qu'il cultivait avec passion et qui lui promettaient un si brillant avenir, à la presse périodique enfin qu'il honorait par le noble caractère de l'homme privé, et par les aimables et solides qualités de l'écrivain.

M. Auguste Montalant, son ancien camarade de collége; votre secrétaire, qui fut un de ses professeurs demeurés tous ses amis, ont été déjà, dans cette enceinte, les interprètes de vos regrets.

Un homme d'honneur et de talent, M. P. Mesnard, vient de consacrer à sa mémoire des pages dans lesquelles il l'a fait revivre tout entier, pages que déjà beaucoup d'entre vous ont déjà lues, et n'ont pu lire sans un inexprimable serrement de cœur. Je manquerais néanmoins à ce que vous attendez de moi, si je n'évoquais ici son image empreinte à la fois de finesse et d'aménité, si je ne vous rappelais combien sympathiques étaient les accents de sa voix pénétrante, et quelle séduction sa parole, ardente et contenue, abondante et incisive, exerçait sur ses auditeurs suspendus à ses lèvres.

PRIX.

Il y a deux ans vous avez annoncé qu'il serait décerné dans cette séance une médaille de 300 fr. à l'auteur de la meilleure *Statistique monumentale de l'arrondissement de Versailles*. Aucun mémoire ne vous a été envoyé, et vous aurez à décider dans une prochaine séance réglementaire si vous entendez proroger le concours ou proposer une question nouvelle.

Quant au prix de vertu, deux demandes vous ont été adressées, et dignes toutes les deux de l'attention la plus sérieuse. L'attachement d'une domestique pour une maîtresse dont le cœur est éteint comme les yeux, et qu'elle sert depuis vingt-sept ans, vieille elle-même et alors qu'elle pourrait jouir d'un repos bien acheté, ce pieux dévouement rehaussé par de nombreux actes de bienfai-

Digitized by Google

sance envers les pauvres de son quartier, c'étaient là pour vous des titres incontestables à la récompense que vous étiez appelés à décerner. Ces titres toutefois vous ont paru ne pouvoir entrer en balance avec ceux qu'il me reste à vous faire connaître.

Mademoiselle Adèle-Antoinette Boissel, née le 17 octobre 1817, à Honfleur, d'une famille des plus honorables, après la mort de ses parents fut obligée de quitter cette ville en 1839 pour venir se mettre en condition à Paris. Elle croyait pouvoir compter sur le respect et sur la protection de ses maîtres; malheureusement son espérance fut déçue, et il lui fallut déserter la maison où elle aurait dû trouver une sauvegarde et un abri. Elle abandonna même sa malle et ses effets qui ne lui furent jamais rendus et une somme de 150 francs, montant de ses gages, qui ne lui fut jamais payée. Malgré son infirmité (car, à la suite d'une maladie nerveuse, elle était déjà faible des deux jambes, et ne peut plus marcher aujourd'hui que très difficilement à l'aide d'une béquille), elle arriva à pied à Versailles, où la providence voulut qu'elle fût recueillie par une honnête concierge, mademoiselle Delamarre. Très peu de temps après, sa protectrice contracta une maladie grave qui ne lui permit plus de garder l'emploi qu'elle occupait. Mademoiselle Boissel l'accompagna dans la chambre où elle dut se retirer. Pendant les dix-sept ans qu'elles y ont passés ensemble, mademoiselle Boissel n'a pas cessé de travailler nuit et jour pour subvenir à toutes les dépenses qu'entraînait l'état de mademoiselle Delamarre : pour elle un bienfait reçu était une dette dont rien ne pouvait l'acquitter. Rien ne fut épargné pour procurer à son amie les soins et les douceurs que les progrès du mal rendaient chaque jour plus nécessaires, et ce fut seulement deux ans avant la mort de sa compagne, arrivée vers la fin de l'année dernière, ce fut lorsque l'état de la malade, absorbant le temps et les forces de mademoiselle Boissel et augmentant les dépenses, interdit à celle-ci tout travail et la priva de toutes ressources, ce fut seulement alors qu'elle consentit à accepter, non sans en ressentir une grande amertume, les secours de la charité publique. Et ces secours, elle y a renoncé le lendemain du jour où elle a rendu les derniers devoirs à son amie.

Je n'ajouterai rien à ce récit, Messieurs, et je me garderai bien

Digitized by Google

d'en affaiblir l'impression par de vains commentaires. Quant au mobile de cette abnégation, qu'ai-je besoin de vous le dire? La religion seule a pu inspirer, seule surtout elle a pu soutenir ce long dévouement, qu'il nous est bien permis d'honorer en le publiant, mais auquel il n'appartient qu'à Dieu de départir sa véritable récompense.

A la suite de ce rapport, M. le Président remet à Mlle Boissel la médaille que la Société lui a décernée, et lui adresse des paroles empreintes d'une affectueuse sympathie.

La séance est terminée par la lecture des morceaux suivants :

1.° *Voyage au Pays des Songes*, ou l'*Ame et le Corps*, par M. Gourgaud;

2.° *Les Oiseaux de Paradis*, poésie, par M. Armand Renaud;

3.° *La Croix sur le Pain*, stances, par M. Montalant-Bougleux (1).

(1) La lecture d'une pièce de vers intitulée *les Deux Moi*, ou *une Visite à la ville de Liége*, a terminé la séance solennelle du 30 avril 1858. Cette pièce fait partie du Recueil publié par l'auteur sous le titre de *Chants et Récits de la Berceuse*.

Digitized by Google

Digitized by Google

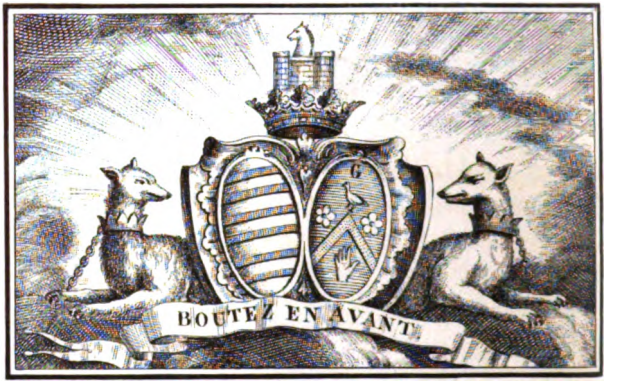

Armes

de Madame du Barry

placées

en tête de l'Épître dédicatoire

de l'Ouvrage intitulé

Le Royalisme

OU

MÉMOIRES DE

du Barri de Saint-Aum

ET DE

Constance de Cérelli, sa femm

LITH. BRUNOX A VERSAILLES. (1857)

Digitized by Google

MADAME DU BARRY.

1768 — 1793.

Les archives de la Préfecture de Seine-et-Oise contiennent deux cartons avec cette suscription : *Madame Du Barry*. Ces cartons renferment en effet un grand nombre de papiers transportés dans les Archives du District de Versailles, lors de sa condamnation à mort, en 1793. A cette époque, on apporta à Versailles tout ce qui fut trouvé de papiers au château de Louveciennes. Ils étaient fort nombreux, et furent pour la plupart rendus à la famille, en 1825. On peut voir, par l'inventaire dressé alors, qui se trouve plus loin, qu'un grand nombre d'entre eux étaient du plus haut intérêt. Tels qu'ils sont, ceux de la Préfecture de Versailles sont encore fort curieux et méritent d'être connus.

On a écrit plus d'une fois la vie de madame Du Barry; mais dans tous ces écrits le vrai est fréquemment mêlé au faux, et ce sont pour la plupart de véritables romans.

Les documents renfermés aux archives de Seine-et-Oise, et d'autres que nous avons puisés à des sources aussi sûres, s'ils ne nous éclairent pas sur tous les points de la vie de cette célèbre maîtresse de Louis XV, nous mettent au moins à même d'établir avec certitude plusieurs faits principaux.

Vers 1767, un homme, comme on en voit souvent dans les grandes capitales, sans principes et sans mœurs, mais non pas sans esprit, le comte *Jean Du Barry*, rencontra

Digitized by Google

dans une de ces maisons qu'on appellerait aujourd'hui du *demi-monde*, une des plus jolies personnes qu'il eût encore vues de sa vie. Frappé de sa beauté et de ses grâces, il lui donna aussitôt le nom de l'*Ange*, et vit tout le parti qu'il en pourrait tirer dans l'intérêt de sa fortune et de son ambition. Dès ce moment il rêva et parvint à en faire la maîtresse du Roi.

Depuis l'année 1764, date de la mort de madame de Pompadour, Louis XV n'avait plus de maîtresse en titre, et il commençait à se lasser de ses amours obscures du Parc-aux-Cerfs. Le comte Du Barry était ami de Lebel, ce valet de chambre du Roi, dont le principal emploi est connu de tout le monde. Il est de certains hommes qui finissent toujours par se donner la main. Du Barry lui présenta mademoiselle l'Ange, et Lebel, frappé de sa beauté, n'hésita point à la mettre en rapport avec le Roi. — Dès la première entrevue, Louis XV fut tellement subjugué par les charmes de mademoiselle l'Ange, qu'il ne voulut plus entendre parler d'une autre femme. Les rendez-vous se succédèrent rapidement, et le Roi brûla du désir de la déclarer maîtresse en titre. Mais mademoiselle l'Ange n'avait point de nom, et pour paraître à la cour et y jouer un rôle aussi important, il fallait qu'elle fût revêtue d'un titre et qu'elle eût une position sociale un peu moins équivoque. Le comte Jean Du Barry aimait bien plus mademoiselle l'Ange pour les avantages qu'elle pouvait lui rapporter que pour elle-même, et il n'aurait pas hésité à lui donner sa main et son nom; mais il était marié. Un autre, en épousant la maîtresse du Roi, profiterait de tous les avantages rêvés pour lui-même et que la reconnaissance de celle qu'il allait élever à une si haute position lui assurait! Il résolut alors de lui donner son propre nom, en lui faisant épouser son frère, et de conserver par cette alliance

Digitized by Google

l'ascendant qu'il avait pris sur l'esprit de la nouvelle favorite.

Le comte *Guillaume Du Barry*, le mari futur de la maîtresse du Roi, était un pauvre officier des troupes de la marine, vivant à Toulouse avec sa mère. Son frère lui écrivit aussitôt pour lui proposer ce mariage, et lui faire envisager la brillante fortune qui en résulterait pour lui et sa famille. Guillaume n'était pas plus scrupuleux que Jean, il accepta avec joie sa proposition et partit immédiatement pour Paris. Cependant pour pouvoir contracter ce mariage, il fallait le consentement de sa mère. Cette dame ne le refusa pas; mais, soit par respect pour son nom, soit par toute autre raison, elle ne voulut pas sanctionner par sa présence un acte si peu honorable, et elle chargea une autre personne de la représenter dans tout ce qui allait être fait. Le comte Guillaume arriva donc à Paris, muni de la pièce que voici :

« Par-devant le notaire royal de la ville de Toulouse et « témoins bas nommés, fut présente dame *Catherine De-* « *lacaze*, veuve de noble *Antoine Du Barry*, chevalier « de l'ordre militaire de Saint-Louis, habitant de cette « ville;

« Laquelle a fait et constitué pour son procureur-géné- « ral et spécial, M. Jean Gruel, négociant rue du Roule, « à Paris, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en « son nom, consentir que noble Guillaume Du Barry, son « fils, ancien officier d'infanterie, contracte mariage avec « telle personne qu'il jugera à propos, pourvu toutefois « qu'elle soit approuvée et agréée par ledit sieur procu- « reur constitué et que la bénédiction nuptiale lui soit dé- « partie suivant les constitutions canoniques, par le pre- « mier prêtre requis, sans cependant que ladite dame « constituante entende rien donner à son fils dans son

Digitized by Google

« contrat de mariage; voulant en outre que les présentes « vaillent nonobstant surannotation et jusqu'à révocation « expresse, promettant, obligeant, renonçant.

« Fait et passé audit Toulouse, dans notre étude, le « quinzième jour du mois de juillet, avant midi, l'an 1768, « en présence des sieurs Bernard-Joseph Fourmont et « Bonaventure Calvet, praticiens, habitants cette ville, « soussignés, avec ladite dame constituante et nous notaire.

« Signé : DELACAZE-DU BARRY, FOURMONT, « B. CALVET, et SANS, notaire, avec para- « phe (1). »

A son arrivée à Paris, Guillaume Du Barry descendit à l'hôtel de son frère, rue Neuve-des-Petits-Champs. Celui-ci ne perdit pas un seul instant, et huit jours après le consentement de leur mère, le 23 juillet, il faisait signer à Guillaume le curieux contrat de mariage qui suit :

« Par-devant les Conseillers du Roi, notaires au Châte- « let de Paris, furent présents :

« Haut et puissant seigneur messire Guillaume comte « Du Barry, chevalier, capitaine des troupes détachées de « la marine, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits- « Champs, paroisse Saint-Roch, majeur, fils de défunt « messire Antoine, comte Du Barry, chevalier de l'ordre « royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Catherine « Delacaze, son épouse, actuellement sa veuve, demeu- « rant à Toulouse, contractant pour lui et en son nom,

« Sieur André-Marie Gruel, négociant à Paris, y de- « meurant, rue du Roule, paroisse Saint-Germain-l'Auxer- « rois, au nom et comme fondé de la procuration spéciale « à l'effet du mariage dont va être parlé, de ladite dame « Du Barry mère, passé devant *Sans*, notaire royal à

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

« Toulouse, en présence de témoins, le 15 juillet présent « mois, dont l'original, dûment contrôlé et légalisé est, à « la réquisition du sieur Gruel, demeuré annexé à la mi- « nute des présentes, préalablement de lui certifié vérita- « ble, signé et paraphé en présence des notaires soussi- « gnés.

« Ledit sieur Gruel, audit nom, assistant et autorisant « autant que de besoin ledit seigneur comte Du Barry, « d'une part;

« Et sieur *Nicolas Rançon,* intéressé dans les affaires « du Roi, et dame *Anne Bécu,* son épouse, qu'il autorise « à l'effet des présentes, demeurant à Paris, rue du Pon- « ceau, paroisse Saint-Laurent, ladite dame auparavant « *veuve du sieur Jean-Jacques Gomard-de-Vaubernier,* intéressé dans les affaires du Roi, stipulant pour « *mademoiselle Jeanne Gomard-de-Vaubernier,* fille « *mineure* de ladite dame Rançon et dudit feu sieur Go- « mard-de-Vaubernier, *son premier mari,* demeurant « avec eux, à ce présente et de son consentement pour « elle et en son nom;

« Lesquels, dans la vue du mariage proposé et agréé « entre ledit sieur comte Du Barry et ladite demoiselle « Gomard de Vaubernier, qui sera célébré incessamment en « face d'Eglise, ont pris par ces présentes volontairement « fait et rédigé les clauses et conditions civiles dudit ma- « riage ainsi qu'il suit, en la présence et de *l'agrément* « de haut et puissant seigneur *messire Jean, comte Du* « *Barry-Cérès,* Gouverneur de Lévignac, frère aîné dudit « seigneur, futur époux, et de *Claire Du Barry,* demoi- « selle majeure, sœur dudit seigneur futur époux.

« ARTICLE PREMIER.

« Il n'y aura point communauté de biens entre ledit

Digitized by Google

« seigneur et demoiselle future épouse, dérogeant à cet « égard à la coutume de Paris et à toute autre qui l'ad- « mette entre conjoints; et au contraire ils seront et de- « meureront séparés de biens, et ladite demoiselle future « épouse aura seule la jouissance et l'administration des « biens, droits et actions, meubles et immeubles qui lui « appartiennent et pourront lui appartenir dans la suite *à* « *tel titre que ce soit.*

« ART. II.

« La demoiselle future épouse se marie avec les biens « et droits qui lui appartiennent et qui lui appartiendront « par la suite, *dont elle aura l'administration,* comme « il est ci-devant dit. Et son mobilier consiste en la somme « de 30,000 livres composé de bijoux, diamants, habits, « linge, dentelles et meubles à son usage, le tout *prove-* « *nant de ses gains et économies*, et dont, pour éviter « la confusion avec le mobilier dudit sieur futur époux, il « a été fait et dressé un état, transcrit sur les deux pre- « mières pages d'une feuille de papier à lettre, lequel « est à leur réquisition, demeuré annexé à la minute des « présentes, après avoir été desdites parties contractan- « tes, certifié véritable, signé et paraphé en présence des « notaires soussignés.

« ART. III.

« Tous les meubles et effets qui se trouveront dans « les maisons qu'occuperont les futurs époux, tant à « Paris qu'à la campagne, autres que ceux désignés dans « l'état ci-devant annexé, seront censés appartenir et « appartiendront en effet, audit seigneur futur époux, et « si dans la suite ladite demoiselle future épouse fait « quelque achat de meubles et effets, elle sera tenue de

Digitized by Google

« retirer quittances en forme et par-devant notaire du « prix d'iceux.

« ART. IV.

« Tous les biens appartenant aux demoiselle et seigneur futurs époux, et ceux qui leur échoiront pendant le mariage, à tel titre que ce soit, tant en meubles, qu'immeubles, seront réputés propres à chacun d'eux et aux leurs, de côtés et lignes respectivement.

« ART. V.

« Ledit seigneur futur époux a doué et doue la demoiselle future épouse de 1,000 livres de rente de douaire préfix, dont le fonds en denier-25, demeurera propre aux enfants à naître dudit mariage.

« ART. VI.

« Arrivant le décès de l'un des futurs époux, le survivant aura et prendra sur les biens du prédécédé, par forme de gain de survie, en meubles et effets prisés sans crue, la somme de 10,000 livres ou ladite somme en deniers comptant, au choix dudit survivant.

« ART. VII.

« Il est convenu que ladite demoiselle future épouse « *demeurera chargée seule de la conduite et de toutes « les dépenses du ménage*, tant pour la nourriture que « pour les loyers ou appartements qu'ils occuperont, « gages de domestiques, linge de table, ustensiles de « ménage, entretien d'équipages, nourriture de chevaux « et *toutes autres dépenses quelconques sans exception*, tant envers ledit seigneur futur époux, qu'envers « les enfants à naître dudit mariage, qu'elle sera tenue « d'élever et faire éduquer à ses frais, à la charge par le « dit seigneur futur époux, ainsi qu'il s'y oblige, de payer

Digitized by Google

« à ladite demoiselle future épouse la somme de 6,000 « livres de pension, pour tenir lieu de sa moitié dans les- « dites dépenses et entretien du ménage, par chaque an- « née, de six mois en six mois, et toujours d'avance, en « sorte que les six premiers mois seront exigibles le len- « demain de la célébration du mariage.

« C'est ainsi que le tout a été convenu et arrêté entre « les parties, promettant, obligeant, renonçant.

Fait et passé à Paris en la demeure dudit seigneur « comte Du Barry, futur époux sus-désigné.

« L'an 1768, le 23 juillet après midi, et ont signé : J. « GOMARD DE VAUBERNIER, LE CHEVALIER DU BARRY, GRUEL, « LE COMTE DU BARRY-CÉRÈS, A. BÉCU, C.-F. DU BARRY, « RANÇON.

« La minute des présentes demeurée à M.e Garnier- « Deschênes, l'un des notaires, etc. (1). »

Par ce singulier contrat de mariage, madame Du Barry était parfaitement libre de faire tout ce que bon lui semblait, et le comte n'entrait dans cet acte que pour lui donner un nom et lui permettre de recueillir complètement les avantages de la position que l'on venait de lui procurer.

Il est dit, dans le contrat, que la future épouse possède une somme de 30,000 livres en mobilier. Voici le détail assez curieux des divers objets qui composaient cette somme de 30,000 livres provenant des *gains et économies* de mademoiselle L'Ange, d'après l'état annexé au contrat de mariage :

« État des meubles, habits, linge, hardes et bijoux, « dentelles et autres effets appartenant à mademoiselle « Gomard de Vaubernier :

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

« 1.° Un collier de diamants fins,
« évalué à. . . . . 8,000 liv.
« 2.° Une aigrette et une paire de
« boucles d'oreilles en girandolle, le
« tout estimé à. 8,000
« 3.° Un lit complet, les rideaux,
« ciel, dossier et bonnes grâces de
« damas vert; une tenture servant de
« tapisserie, de pareil damas; huit
« chaises, quatre fauteuils et deux
« rideaux de fenêtres aussi en pareil
« damas vert, le tout évalué à. . . 3,000
« 4.° Trente robes et jupons de dif-
« férentes étoffes de soie or et argent,
« de toutes saisons, évaluées à. . . 3,000
« 5.° Dentelles d'Angleterre, de
« Bruxelles, de Valenciennes; d'Ar-
« gentan et autres, tant en garnitures
« de robes qu'en manchettes, bonnets
« ou autrement. 6,000
« Six douzaines de chemises fines
« de toile de Hollande, garnies de
« manchettes de mousselines brodées;
« douze déshabillés complets de diffé-
« rentes étoffes de soie et autres;
« deux douzaines de corsets et plu-
« sieurs autres linges et effets à l'u-
« sage de ladite demoiselle de Vau-
« nier, le tout évalué à. 2,000

TOTAL. . . 30,000 liv. (1). »

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

Tels étaient les cadeaux de noces que le royal amant donnait à la nouvelle épouse. Ce qui domine sur-tout, dans ces divers objets, ce sont les diamants, les robes, les dentelles, tous les ornements de toilette, et l'on verra plus tard que le même goût préside aux dépenses de madame Du Barry pendant toute sa grandeur.

Un mois après le contrat, a lieu la célébration du mariage. A cette cérémonie n'assistent ni la mère du marié, ni celle de la mariée, et l'on voit cette dernière représentée par un personnage sur lequel nous reviendrons dans la suite. L'acte de célébration est ainsi conçu :

« Le 1.er septembre 1768, après publication de trois « bans sans empêchement, en cette paroisse Saint-Lau- « rent, et en celle de Saint-Eustache, les 24, 25 et 31 juil- « let dernier, vu la procuration donnée par la mère de « l'époux à M. Jean Gruel, négociant à Paris, rue du « Roule, auquel elle donne pouvoir de pour elle et en « son nom, consentir au présent mariage; vu pareille- « ment la procuration des beau-père et mère de l'épouse, « donnée à messire *Jean-Baptiste Gomard*, prêtre, au- « mônier du roi, auquel ils donnent pouvoir de les re- « présenter lors de la célébration de ce mariage, les fian- « çailles célébrées aujourd'hui, ont été par nous mariés « messire Guillaume, comte Du Barry, ancien capitaine, « et demoiselle Jeanne-Gomard de Vaubernier, âgée de « vingt-deux ans, fille de Jean-Jacques de Vaubernier, « intéressé dans les affaires du roi, et d'Anne Bécu, dite « Cantigny, etc. (1). »

Madame Du Barry mariée, le comte son mari retourna à Toulouse, et elle, vint s'établir définitivement à Versailles. Le roi n'attendait que cela pour se livrer tranquillement à toute sa passion.

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

Elle eut un appartement dans le château. Cet appartement était situé au deuxième étage, précisément au-dessus de celui du roi (1). Louis XV pouvait s'y rendre à toute heure et sans être vu, soit par un escalier aboutissant au balcon de la cour des Cerfs, soit par la bibliothèque située au-dessus du grand cabinet, dont une porte ouvrait sur un petit palier donnant entrée dans un des deux cabinets placés de chaque côté de l'alcôve de la chambre à coucher de madame Du Barry.

De ce moment, madame Du Barry allait avoir des équipages et des gens : il fallait les loger en ville et avoir un hôtel, comme tous les grands seigneurs qui habitaient Versailles.

Le 22 décembre 1768, on passe un bail en son nom avec la veuve *Duru*, pour un hôtel situé à Versailles, rue de l'Orangerie (2), et c'est là qu'elle établit sa maison.

Madame Du Barry était installée au château, mais le Roi ne la voyait qu'en particulier. Elle ne pouvait monter dans les carrosses de la cour et elle ne paraissait point en public ; pour cela, il aurait fallu que la favorite fût présentée, et fît ainsi partie des dames de la cour. Le Roi le désirait ardemment, et madame Du Barry encore plus. Malgré les obstacles qui semblaient devoir s'y opposer, cette présentation se fit rapidement, et elle eut lieu le 22 janvier 1769. Dès ce moment madame Du Barry fut reconnue comme maîtresse en titre, et entourée d'une foule de courtisans qui, jusqu'à sa chute, ne cessèrent de briguer ses faveurs.

(1) Sous Louis XVI, ce même appartement fut changé dans sa disposition, et devint le petit appartement particulier de la reine Marie-Antoinette.

(2) Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise. Cette maison porte aujourd'hui le n.° 7.

Digitized by Google

On a vu de quoi se composait la dot de mademoiselle l'Ange, mais cela ne pouvait plus suffire à la maîtresse du Roi. Aussi, dès les premiers jours de 1769, le Roi lui constitue 100,000 livres de rentes viagères sur la ville de Paris, et 10,000 livres de rente sur les États de Bourgogne. Madame de Pompadour avait eu près de Versailles une habitation princière (1), il en fallut une à madame Du Barry.

En 1690, Louis XIV avait acheté à M. de Valentinay la belle terre et le château de Louveciennes. Il en fit don à la princesse de Conty, sa fille. A la mort de la princesse cette terre passa au comte de Toulouse, puis au duc de Penthièvre. Le 7 mai 1768, le prince de Lamballe y étant mort des suites de ses débauches, son père, le duc de Penthièvre, ne voulut plus habiter une terre qui lui rappelait de si tristes souvenirs, et il la vendit au Roi. Louis XV la donna à madame Du Barry, et par brevet du Roi, du 24 juillet 1769, elle obtint, sa vie durant, la *jouissance de la maison, jardins et dépendances de Louveciennes* (2), On voit, dans le relevé des dépenses de madame de Pompadour, que dans les premières années de sa faveur, Louis XV lui faisait des cadeaux d'une valeur fort considérable; c'est ce qui eut lieu aussi pour madame Du Barry. Le 1.er janvier 1770, le Roi entra de bonne heure chez sa maîtresse, et, en l'embrassant, lui remit un brevet signé le 23 décembre précédent, qui lui concédait, sa vie durant, *les Loges de Nantes*. Ce que l'on nommait *les Loges de Nantes* était une réunion de *boutiques, baraques et appentis établis sur la contrescarpe, à Nantes*, et rapportant environ 40,000 livres de rentes.

Mais les libéralités du Roi pour sa nouvelle maîtresse

(1) Le charmant château de Bellevue.

(2) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

ne s'arrêtaient pas là, et il fournissait avec abondance l'argent nécessaire à ses nombreuses dépenses.

Madame de Pompadour reçut une brillante éducation; artiste elle-même, elle aimait les arts et les artistes, et ses dépenses consistent plus dans la création de charmants séjours, embellis par les arts de la peinture et de la sculpture, en concerts délicieux, en représentations théâtrales, en tout ce qui est le résultat d'une éducation recherchée et de bon goût qu'en dépenses personnelles et de toilette. Madame Du Barry, au contraire, n'ayant reçu aucune éducation, et arrivée à jouer un rôle si important par sa seule beauté, ne pensa qu'aux moyens de faire valoir ses charmes, et dirigea toutes ses dépenses vers la toilette, le luxe et la recherche de ses appartements intimes.

On peut juger par la quantité de robes, d'étoffes de toutes sortes, de dentelles, de bijoux trouvés chez elle à sa mort, de son goût effréné pour la toilette. Ainsi, il y avait de dentelles, étoffes, robes, corsets et linge de corps, pour 160,029 livres 5 sols; — de bijoux, diamants, montres, etc., pour 400,000 livres (1); — et elle devait encore entre autres objets de toilette, 40,896 livres 13 sols, à mademoiselle *Bertin* sa marchande de modes à Paris, et 2,275 livres 6 sols à M. *Bataille*, son parfumeur à Versailles.

Elle fit de son appartement de Versailles une suite de boudoirs délicieux.

Les objets qui en faisaient l'ornement sont décrits dans les Mémoires conservés aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise. La description de quelques-uns de ces objets fera juger de ce que devait être ce charmant *lupanar* (2).

(1) Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise.

(2) Toutes ces descriptions de meubles sont copiées textuellement sur les mémoires des fournisseurs.

Digitized by Google

Dans le salon, on voyait sur la cheminée une magnifique pendule à colonnes, ornée de figures de porcelaine; au milieu, une superbe table ornée de porcelaines de France : le dessus, qui était le morceau principal, représentait un tableau en miniature d'après *Leprince*, les garnitures de bronze, parfaitement ciselées et dorées d'or mat. — Il y avait aussi un très beau forte-piano anglais, qu'on avait fait organiser à Paris par le fameux *Clicot*, avec flûtes et galoubet, un mouvement pour le luth et deux autres pour les cymbales; la caisse, que l'on fut obligé d'y ajouter pour contenir les tuyaux et les soufflets, était plaquée en bois rose et à mosaïques blanches et bleues, et très richement garnie de bronzes dorés d'or mat. — Sur un des côtés était une superbe commode, d'ancien laque, de la première qualité, le panneau du milieu à magots très richement habillés; les frises plaquées en ébène, les garnitures de bronze, ciselées et dorées d'or mat, le marbre blanc de statuaire. — Et de l'autre côté une autre belle commode, ornée de cinq morceaux de porcelaine de France, à fleurs et filets d'or, très richement garnie de bronzes bien finis et dorés d'or mat; le dedans doublé en tabis vert et galonné d'or; le marbre blanc de statuaire.— Sur chacune de ces commodes se trouvaient : d'un côté un très fort groupe de bronze et de couleur antique, composé de quatre figures représentant l'Enlèvement d'Hélène par Pâris, le tout sur un pied de bronze doré d'or moulu;—et de l'autre côté un autre groupe de bronze, plus petit, et d'après *Sarrazin*, composé de cinq enfants qui jouent avec un bouc; le tout sur un pied de marqueterie de *Boule*, et orné de bronzes dorés d'or moulu; — enfin un fort lustre de cristal de roche, à six luminaires, et ayant coûté 16,000 livres, était appendu au milieu de la pièce. Comme l'on jouait souvent dans ce petit salon, madame

Digitized by Google

Du Barry avait fait faire une boîte de jeux, dont ces Mémoires nous ont conservé la description : cette boîte était en acajou, doublée en tabis bleu, galonnée en or; elle renfermait quatre boîtes à quadrilles en ivoire, le trèfle, le pique, le cœur et le carreau en or incrusté sur chacune desdites boîtes et entourés d'un cartouche avec nœuds de rubans, le tout en or et aussi incrusté; — les quatre-vingts fiches et les vingts contrats distingués par le trèfle, le pique, le cœur et le carreau, aussi en or et incrustés.

Dans la chambre à coucher, il y avait une commode ornée de tableaux de porcelaine d'après *Wateau* et *Wanloo*, très richement garnie de bronzes très bien finis et dorés d'or mat; — un secrétaire en armoire, de porcelaine de France, fond vert et à fleurs, richement garni de bronzes dorés d'or moulu. — On voyait sur les meubles, deux cuvettes à mettre des fleurs, en porcelaine de France, fond petit vert, à marines en miniatures. — Une cuvette gros-bleu caillouté d'or, avec des sujets de *Teniers*, en miniature, et deux autres, moins grandes et décorées de même. — Sur la cheminée, une pendule dorée d'or de Germain : elle représentait les Trois Grâces supportant un vase dans lequel était un cadran tournant, et au-dessus un amour indiquait l'heure avec sa flèche; le tout était élevé sur un piédestal très bien ciselé et doré.

Le cabinet ne le cédait point au reste : sur la cheminée était une pendule à vase et serpent, en bronze doré d'or moulu, le cadran tournant; le piédestal garni de trois morceaux de porcelaine de France, fond bleu, avec des enfants en miniature; le dard du serpent fait en marcassite. On y voyait aussi une très jolie table à gradins, en porcelaine de France, fond vert et cartouches à fleurs, très richement ornée de bronzes dorés d'or moulu, le dessus du tiroir couvert d'un velours vert et les pièces d'écri-

Digitized by Google

toire dorées. Sur des étagères on remarquait, parmi une quantité d'objets de toutes sortes : une cassette d'ancien laque, fond noir, ouvrage en or de reliefs et aventurine, avec paysages et magots ;—cinq tasses et soucoupes d'ancien Saxe, à tableaux et à miniatures, avec la théière et la boîte à thé pareilles; — une cave, composée de quatre gros flacons, un gobelet et sa soucoupe, le tout de cristal de roche; six petits flacons de cristal de Bohême; deux cuillers et un entonnoir d'or; les dix flacons garnis d'or et le tout dans une boîte de bois des Indes, garnie de velours rouge. Cette jolie cave avait été achetée à la vente de madame de Lauraguais. — Enfin on remarquait encore dans ce cabinet un baromètre et un thermomètre de Passemant, montés très richement en bronzes dorés d'or moulu, et ornés de trois plaques de porcelaine de France, à enfants en miniature.

Tout, jusqu'aux lieux les plus secrets de ce petit appartement, portait le goût du luxe de la comtesse. Ainsi, dans le petit couloir qui menait à la garde-robe, on voyait, au-dessous de la croisée, une commode à portes de 52 pouces de long, en bois rose et garnie de bronzes dorés d'or moulu, le marbre en brèche d'Alep; et *dans la garde-robe, un meuble de toilette secrète à dossier, en marqueterie, fond blanc, à mosaïques bleues et filets noirs, avec rosettes rouges, garni de velours bleu brodé d'or, et sabots dorés d'or moulu;* la boîte à éponges et la cuvette en argent; deux tablettes d'encoignure, aussi en marqueterie, garnies de bronzes dorés d'or moulu; et une *chaise de garde-robe en marqueterie pareille aux autres meubles, la lunette recouverte de maroquin, et les poignées et sabots dorés d'or moulu.*

Aussitôt que madame Du Barry eut la jouissance du château de Louveciennes, elle y fit faire de nombreux tra-

Digitized by Google

vaux. Mais quoiqu'elle y eût dépensé beaucoup d'argent, elle ne put transformer en boudoirs de *petite maison* ces grands appartements bâtis pour une fille de Louis XIV. Elle y renonça, et tout en conservant le château principal, elle fit bâtir, un peu plus loin, un *pavillon* beaucoup plus approprié à la destination galante qu'elle voulait lui donner.

Ce pavillon, d'où l'on jouit d'une vue magnifique et qui, regardé des bords de la Seine, est d'un effet très pittoresque et paraît suspendu dans les airs, fut bâti par l'architecte Ledoux, pendant les années 1771 et 1772. On appela les plus habiles artistes pour travailler à son embellissement, et l'intérieur était un véritable modèle de goût et d'élégance.

On se doute bien que les appartements particuliers de la comtesse, dans cette nouvelle habitation, ne le cédaient pas à ceux de Versailles, et en parcourant les cartons de la Préfecture de Seine-et-Oise, on voit figurer, dans les diverses parties du pavillon de Louveciennes, des objets analogues à ceux déjà indiqués à Versailles.

Louis XV, quand il venait à Louveciennes, n'avait pas d'autre appartement que celui de la comtesse, excepté pourtant la partie destinée à sa toilette. On sait qu'il était extrêmement soigneux de sa personne, et il est à présumer que dans ce lieu il devait avoir quelquefois besoin de réparer le désordre de sa tenue.

Cette partie, complètement réservée au Roi, se composait d'une antichambre, d'un cabinet et d'une garde-robe. L'antichambre, tapissée en damas bleu et blanc, n'offrait aucun meuble remarquable. Dans le cabinet de toilette, il y avait dans la cheminée,—un feu doré d'or moulu, à trophées militaires, garni de pelle, pincettes et tenailles analogues. — Sur la cheminée, une garniture de trois pièces

Digitized by Google

de porcelaine de Saxe à petites fleurs en relief, sur un fond petit bleu, avec cartouches en miniatures sur fond d'or, et ornés de bronzes dorés d'or moulu. — Une paire de flambeaux, cannelés de bronze doré d'or moulu. — De chaque côté de la cheminée, une forte paire de bras à trois branches et colliers de perles, en bronze doré d'or moulu. — De l'autre côté, en face de la cheminée, une paire de girandoles à trois branches, d'un nouveau modèle de goût antique, dorées d'or moulu. — Au-dessous, une commode d'ancien laque du Japon, richement ornée de bronzes dorés, avec son marbre de 5 pieds en gruotte d'Italie. — Enfin, au milieu était un fauteuil à poudrer, garni de maroquin rouge, avec un coussin sur fond de canne, et devant une table d'ébénisterie à mosaïques, sur fond gris satiné, avec une tablette dans les jambes, et garnie en bronzes dorés. — Quant à la garde-robe, elle renfermait tous les meubles déjà indiqués dans celle de madame Du Barry, excepté cependant qu'au lieu du raffinement de luxe observé dans ceux de la comtesse, ils étaient fort simples et tous en bois de noyer (1).

Au milieu des grandeurs de la favorite, la famille Du Barry ne s'oubliait pas. Déjà plusieurs fois le mari de la comtesse, *Guillaume* Du Barry, était venu tourmenter sa femme de ses doléances et avait cherché à obtenir par elle des faveurs et de l'argent. Pour faire cesser ces importunités, madame Du Barry lui constitua 5,000 livres de rentes, et par sentence contradictoire du Châtelet de Paris, du 1.er avril 1772, elle fut séparée d'habitation avec son mari. (2). Quant au comte *Jean*, il avait toujours conservé un certain ascendant sur madame Du Barry. Il avait placé auprès d'elle sa propre sœur, mademoiselle *Claire Du*

(1) Archives de Seine-et-Oise.

(2) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

Barry, petite bossue que la comtesse aimait fort peu, pour surveiller toutes ses actions et lui rappeler sans cesse que sa faveur était due à son frère, et qu'elle devait en être reconnaissante. On verra qu'il sut en tirer ainsi des sommes s'élevant à plus d'un million. Mais il ne voulait pas seulement de l'argent, il fallait encore qu'il profitât de la favorite pour satisfaire son ambition. Le comte Jean avait un fils, débauché comme le père; il voulut le marier à une fille de grande maison, et pouvoir, à l'aide de cette alliance, marcher de pair avec les premières famille de la Cour. C'est ce qu'il parvint à réaliser grâce à la faveur et sur-tout à l'argent de madame Du Barry.

M. le prince de Soubise avait pour parente une jeune personne d'une grande beauté, mais peu riche, la fille du marquis de Tournon. Ce fut elle que l'on destina au fils du comte Du Barry. A peine âgée de dix-sept ans, mademoiselle de Tournon était encore au couvent lorsque l'on décida de son sort. Par ce mariage, les Du Barry s'alliaient presque au sang royal, puisque la mère du duc de Bourbon, fils du prince de Condé, était fille du prince de Soubise. Le roi, sous l'influence de madame Du Barry, pressait fortement la conclusion de ce mariage; le prince de Soubise le désirait aussi, le prince de Condé seul s'y opposait. Mais enfin, vaincu par les instances du roi, il y donna son consentement. Le 18 juillet 1773, le roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du vicomte Du Barry avec mademoiselle de Tournon; quelques jours après ils reçurent la bénédiction nuptiale, et 1.er août suivant, la nouvelle vicomtesse était présentée au roi et à la famille royale par madame Du Barry elle-même.

En faveur de ce mariage, le vicomte Du Barry fut fait capitaine des Suisses de M. le comte d'Artois, et sa femme, qui reçut en dot 200,000 livres de madame Du Barry (1),

(1) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

fut nommée dame pour accompagner la comtesse d'Artois.

Madame Du Barry acheta fort peu de biens pendant sa grandeur. Elle fit l'acquisition d'une maison à Saint-Vrain, près Arpajon, et d'une petite ferme appelée la *Maison-Rouge*, à Villiers-sur-Orge, près de Longjumeau (2).

On a vu par le contrat de mariage de madame Du Barry, que sa mère se nommait madame *Rançon*. En effet, elle avait épousé, en 1749, un nommé *Rançon*, commis aux aides, titre qu'on changea, dans le contrat de la comtesse, en celui d'*intéressé dans les affaires du roi*. On conçoit qu'avec un si mince emploi pour toute fortune, M. et madame Rançon devaient mener une assez triste existence. Dans sa haute position, madame Du Barry n'oublia pas sa mère. Elle allait souvent la voir, et elle la mit à même de vivre largement. Quoiqu'elle n'eût ni les manières ni le langage d'une femme de qualité, on ne pouvait cependant continuer de donner ce nom de Rançon à la mère d'une comtesse qui avait l'insigne honneur d'être la maîtresse du roi, et on l'appela madame de Montrable. C'est pour madame *de Montrable* que madame Du Barry acheta *la Maison-Rouge*, et cette dame l'habita fort longtemps.

La maison de madame Du Barry était devenue très considérable, et ses équipages et ses gens ne pouvaient plus tenir dans l'hôtel de la rue de l'Orangerie, qu'elle avait loué la première année de son arrivée à Versailles (1). Il y avait, sur l'avenue de Paris, une charmante habitation construite par *Binet*, l'un des valets de chambre du roi et parent de madame de Pompadour. Madame Du Barry l'acheta pour y faire construire un grand hôtel. *Ledoux*, son architecte, tout en conservant le joli pavillon de *Bi-*

(2) Archives de Seine-et-Oise.

(1) Madame Du Barry avait aussi louée pour ses gens l'hôtel de Luynes, — aujourd'hui rue de Bibliothèque, n.os 4 et 6.

Digitized by Google

net, y fit ajouter des constructions considérables, afin d'y placer les chevaux, les voitures et les gens. C'était un véritable palais, et l'on alla même jusqu'à y élever une chapelle, à laquelle, pour la desservir, madame Du Barry nomma un aumônier en titre (1).

Madame Du Barry était arrivée au comble de la faveur; le roi n'était pas encore dans un âge très avancé (64 ans), tout lui faisait espérer une longue carrière dans le poste qu'elle occupait; et cependant, quelques jours encore et toute cette grandeur allait disparaître. Louis XV, déjà triste et souffrant, venait, pour se distraire, de passer quelques jours à Trianon, lorsqu'il y fut atteint de la petite vérole. Ramené à Versailles, il y succomba le 10 mai 1774.

Quelques jours avant la mort du roi, et lorsqu'on le vit dans un état tout-à-fait désespéré, on fit partir de Versailles madame Du Barry. Elle se retira à Rueil, chez M. et madame D'Aiguillon, qui lui prodiguèrent les soins les plus affectueux.

Le premier acte du nouveau monarque fut d'éloigner de la cour celle qui en avait été le scandale pendant les dernières années de la vie du feu roi. Le jour même de la mort de Louis XV, le duc de la Vrillière fut envoyé à Rueil et remit à madame Du Barry une lettre de cachet lui intimant l'ordre de se rendre immédiatement au couvent de Pont-aux-Dames, près de Meaux.

La chute de madame Du Barry entraîna celle de toute la famille. Le comte Jean et son fils sortirent de France. Quant au comte Guillaume, resté à Toulouse, il y fut l'objet des huées et des railleries de la populace.

Il y avait un an que madame Du Barry était renfermée

(1) C'est aujourd'hui une caserne de cavalerie.

Digitized by Google

dans l'abbaye de Pont-aux-Dames. Sa santé s'altérait de cette vie si éloignée de ses habitudes. Ses amis faisaient des efforts pour l'en faire sortir, et elle parvint enfin à obtenir la permission d'aller habiter sa petite maison de Saint-Vrain. Elle y passa une partie de l'année 1775; mais, vers l'automne, des fièvres assez graves attribuées à l'humidité de ce lieu, ayant attaqué une partie de ses gens et la menaçant elle-même, elle obtint enfin de M. de Maurepas, oncle de M. d'Aiguillon, alors tout-puissant, de revenir habiter le joli pavillon de Louveciennes.

Pendant le temps de sa faveur, madame Du Barry avait eu à sa disposition des sommes considérables; mais légère comme elle l'était, coquette et désirant contenter à l'instant ses moindres caprices sans regarder à la dépense, surprise sur-tout par la brusque mort de Louis XV, elle n'eut point le temps de satisfaire ses créanciers, et il fut établi que lorsqu'elle quitta la cour elle avait pour plus de 1,200,000 livres de dettes.

Les créanciers de la comtesse ne savaient à qui s'adresser pendant son séjour à Pont-aux-Dames. L'intendant-général de la Maison du Roi recevait de toutes parts des réclamations. On jugea alors nécessaire de se rendre compte de la fortune de madame Du Barry et des sommes qu'elle avait reçues pendant le temps de sa faveur. Montvallier, intendant de la comtesse, fut chargé de dresser un état de toutes ces sommes. Voici cet état, copié sur les papiers déposés à la Préfecture de Seine-et-Oise (1).

« État des sommes payées pour le compte de madame la comtesse Du Barry, par M. Beaujon (2), pendant qu'elle était en faveur à la cour de France.

15 Juillet 1774.

(1) C'est l'un des papiers remis aux héritiers en 1825.

(2) Beaujon était le banquier de la Cour.

Digitized by Google

OBSERVATION.

Montvallier prévient qu'il n'a pu rendre le travail plus complet, attendu qu'il n'a pas la suite des bordereaux de M. Beaujon, et qu'il y a même une lacune entre celui du 15 février 1772 et celui du 10 septembre suivant, et qu'il lui a été fait une remise de pièces sans bordereaux par madame Du Barry, pour cette lacune, montant ensemble à la somme de 93,200 livres, employée dans les articles qui suivent, savoir :

ART. 1.er. — *Aux marchands orfèvres, joailliers et bijoutiers.*

Orfèvres.	313,328 liv.	4 s.	
Joailliers.	1,808,635	9	
Bijoutiers.	158,000	»	
TOTAL. . . .	2,280,763 liv.	13 s.	

ART. 2. — *Aux marchands de soieries, dentelles, toiles, modes,* etc.

Soieries.	369,810 liv.	15 s.	3 d.
Toiles, dentelles.	215,888	6	»
Modes.	116,818	5	»
Merceries.	35,443	14	»
TOTAL. . . .	738,061 liv.	00 s.	3 d.

ART. 3. — *A divers parfumeurs, fourreurs, chapeliers, chaudronniers,* etc. . . . . 52,148 liv. 9 s.

ART. 4. — *Pour meubles, tableaux, vases et autres ornements.*

Meubles.	24,398 liv.	18 s.	» d.
Tableaux, vases.	91,519	19	»
TOTAL. . .	115,918 liv.	17 s.	»

Digitized by Google

ART. 5 — *Aux tailleurs et brodeurs.*

Tailleurs.	60,322 liv.	10 s.	» d.
Brodeurs.	471,178	»	»
TOTAL. . .	531,500 liv.	10 s.	»

ART. 6. — *Pour achat de voitures, chevaux et fourrages.*

Voitures et entretien. . . .	67,470 liv.	1 s.	» d.
Chevaux.	57,347	»	»
Fourrages.	6,810	»	»
TOTAL. . .	131,627 liv.	1 s.	» d.

ART. 7. — *Aux peintres, sculpteurs,* etc.

Doreurs.	78,026 liv.	» s.	» d.
Sculpteurs.	95,426	»	»
Peintres.	48,875	12	6
Fondeurs.	98,000	»	»
Marbriers.	17,540	8	10
A divers ouvriers menuisiers, serruriers.	32,240	8	»
TOTAL. . . .	370,108 liv.	9 s.	4 d.

ART. 8. — *Pour les anciens et nouveaux ouvrages de Louveciennes.*

Anciens ouvrages.	111,475 liv.	6 s.	9 d.
Jardins.	3,739	19	»
Nouveaux ouvrages. . . .	205,638	16	8
Jardins.	3,000	»	»
TOTAL. . . .	323,854 liv.	2	5 d.

ART. 9. — Sommes payées, qu'on n'a pu appliquer aux différents comptes, les motifs des payements n'étant point connus. . . . . 55,619 liv. 2 s. » d.

Digitized by Google

ART. 10. — Pour dépenses extraordinaires, dons, gratifications, musique, aumônes. .	47,525 liv.	5 s.	» d.
ART. 11. — Sommes payées, divisées en deux parties, la première considérée comme pour le compte de madame Du Barry, et la deuxième pour ses affaires; à madame Du Barry directement ou pour elle; aux comte, vicomte et demoiselle Du Barry, et autres.	1,081,052 liv.	15 s.	2 d.
A ses gens d'affaires et autres, y compris l'acquisition du pavillon de l'avenue de Paris, à Versailles.	661,628 liv.	16 s.	9 d.
ART. 12. — A-compte sur la construction du bâtiment audit Pavillon.	18,000 liv.	» s.	» d.
ART. 13. — Recouvrements à faire.	20,000 liv.	» s.	» d.
TOTAL GÉNÉRAL. . .	6,427,803 liv.	0 s.	11 d.

Certifié véritable et conforme aux bordereaux mentionnés ci-dessus.

Louveciennes, le 14 juillet 1774.

Signé MONTVALLIER.

Pour payer toutes ses dettes, madame Du Barry restait avec sa propriété de Louveciennes et 150,000 livres de rentes viagères. Elle parvint à faire des arrangements avec la plupart de ses créanciers; quant aux plus récalcitrants,

Digitized by Google

elle les paya à l'aide de la vente de plusieurs de ses bijoux, et de la cession qu'elle fit de son hôtel de Versailles, en 1775, à Monsieur, frère du Roi, moyennant la somme de 224,000 livres (1).

Retirée à Louveciennes, madame Du Barry y mena une vie fort tranquille. Belle et bonne, malgré sa position équivoque à la cour, elle s'y était fait un grand nombre d'amis. Les plus grands personnages et bon nombre de dames allaient à Louveciennes. On vit même le frère de Marie-Antoinette, l'Empereur Joseph II, venir lui faire une visite, et lui offrir le bras en se promenant avec elle dans ses jardins. La comtesse avait su se créer une petite cour, et les anciens amis de Louis XV étaient toujours les bien-venus dans son château. Habituée depuis plusieurs années à satisfaire tous ses caprices sans savoir ce qu'ils pouvaient coûter, elle recevait ses hôtes en princesse, et, jolie femme, continuait toutes ces folles dépenses de toilette qu'une jolie femme, même sans être une madame Du Barry, a souvent tant de peine à abandonner. On la trouvait de plus toujours prête à secourir ses amis; et l'on voit dans les papiers de la Préfecture de Seine-et-Oise, que le 9 avril 1775, c'est-à-dire un an après la mort de Louis XV, elle prêta 200,000 livres à M. le duc d'Aiguillon, qui ne les lui rendit que le 30 août 1784.

Madame Du Barry dut donc économiser fort peu pour payer ses créanciers, et ses dettes, au lieu de diminuer, ne firent qu'aller en augmentant. Aussi, pour se liquider complètement, à force d'instances et de démarches de ses amis, elle obtint enfin du Roi Louis XVI, en avril 1784, l'échange de 60,000 livres de rentes contre 1,250,000 livres qui lui furent délivrés par le trésor royal (2).

(1) Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise.

(2) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

Après comme pendant sa faveur, madame Du Barry eut les mêmes soins de sa mère; et lorsqu'elle mourut, le 20 octobre 1788, *elle constitua au profit du sieur Rançon de Montrable, le mari de sa mère, une rente viagère de 2,000 livres pour, dit-elle, reconnaître les bons procédés de Rançon à l'égard de son épouse* (1). Elle n'oublia pas non plus la famille de sa mère; elle constitua des rentes à ses oncles et tantes, et maria très avantageusement plusieurs de ses cousines (2).

Madame Du Barry était excessivement bonne pour ses domestiques. Elle avait en eux une très grande confiance, dont ils abusèrent plusieurs fois, sur-tout à l'époque de la Révolution. Soit que ces domestiques, paresseux et insouciants comme ils le sont dans la plupart des grandes maisons, n'exerçassent point une surveillance assez active, soit que quelques-uns d'entre eux s'entendissent avec les fripons que tentaient les richesses accumulées dans ce lieu, toujours est-il que plusieurs vols considérables eurent lieu à Louveciennes, depuis que la comtesse y faisait son séjour habituel.

Le 20 avril 1776, trois individus fort bien mis se présentent au château et demandent à parler à madame Du Barry. L'un d'eux, décoré de la croix de Saint-Louis, est introduit dans son cabinet, où elle se trouvait seule en ce moment, pendant que les deux autres restent dans la chambre qui précède. Il va droit à elle un pistolet à la main, la menace de tirer si elle fait le moindre geste pour appeler, et lui ordonne de donner ce qu'elle a d'argent et de bijoux. Effrayée, elle s'empresse de remettre à cet homme un riche écrin qu'elle avait près d'elle. Le voleur, frappé

(1) Procès des héritiers Du Barry.
(2) *Idem*, et Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

de la beauté des diamants et content de sa proie, se retire avec ses compagnons sans qu'on ait jamais pu les retrouver.

Un autre vol, beaucoup plus considérable, eut lieu dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791.

On a vu que dans sa retraite de Louveciennes, madame Du Barry avait conservé de nombreux amis. Parmi eux se trouvait M. le duc de Brissac. Brave, loyal et d'une superbe figure, le duc fit impression sur le cœur de la comtesse. Ils s'attachèrent bientôt l'un à l'autre, et leurs relations devinrent si intimes, que madame Du Barry était aussi souvent à Paris, à l'hôtel de Brissac, que le duc était à Louveciennes (1). C'est pendant l'un de ces séjours à Paris que s'accomplit le vol dont on va parler.

A l'aide des sacrifices qu'elle avait déjà faits, madame Du Barry était parvenue à combler la plus grande partie de ses dettes. Mais à l'époque dont il s'agit (1791), elle en avait contracté de nouvelles.

Sa négligence à se rendre compte de ses propres affaires, le goût des folles dépenses qui ne l'avait pas quitté, mais sur-tout le besoin de soulager les infortunes que la Révolution commençait à faire peser sur ses amis, avaient mis de nouveau le désordre dans ses finances. Déjà elle avait cherché, par l'entremise de son banquier, à faire vendre quelques-uns de ses diamants à l'Étranger. Elle avait, à cet effet, réuni dans un seul endroit du château ses bijoux les plus précieux. Peu défiante, elle s'était fait aider dans ce travail par plusieurs de ses domestiques; aussi savait-on parfaitement dans la maison le lieu où étaient placées toutes ces richesses, et si les gens de la comtesse n'y furent pour rien, leurs indiscrétions mirent

(1) Voir aux notes la lettre n.° 1. de M. de Brissac à madame Du Barry.

Digitized by Google

au moins sur la voie les malfaiteurs qui accomplirent ce vol audacieux.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791, pendant que madame Du Barry était à Paris chez le duc de Brissac, des voleurs s'introduisirent dans le château, allèrent droit au lieu où étaient les diamants et les bijoux de la comtesse, et enlevèrent tout ce qui s'y trouvait réuni; puis ils se retirèrent tranquillement, sans que personne dans la maison se fût aperçu de leur présence. Depuis quelque temps madame Du Barry, pour ajouter à sa sûreté, avait demandé au commandant des Suisses de Courbevoie, de lui donner un des soldats du régiment pour lui servir de concierge. Aussitôt que l'on eut connaissance du vol, la municipalité de Louveciennes fit arrêter le Suisse qui servait de gardien. Interrogé par ses officiers, il avoua que des hommes qu'il ne connaissait pas l'avaient enivré dans un cabaret; mais voilà tout ce que la police de l'époque put recueillir sur cet attentat.

C'était une immense perte pour madame Du Barry; car on venait de lui enlever ses bijoux les plus précieux. On peut juger de la valeur de ce vol et des richesses accumulées dans ce lieu par l'état des objets volés qu'elle fit afficher dans Paris et annoncer dans les journaux étrangers :

« Trois bagues montées chacune d'un brillant blanc, le premier pesant 35 grains, le deuxième 50 grains, et le troisième 28 grains;

« Une bague montée d'un saphir, carré long, avec un amour gravé dessus, et deux brillants sur le corps;

« Un baguier en rosette verte, renfermant vingt à vingt-cinq bagues, dont une grosse émeraude;

« Une pendelocque montée à jour, pesant environ 36 grains, d'une belle couleur, mais très jardineuse, ayant beaucoup de dessous;

Digitized by Google

« Une autre, d'un onyx, représentant le portrait de Louis XIII, dont les cheveux et les moustaches sont en sardoine;

« Une autre d'un César, de deux couleurs, entourée de brillants;

« Une autre d'une émeraude, carré long, pesant environ 20 grains;

« Une autre d'un brun-puce, pesant de 14 à 16 grains;

« Une autre d'un Bacchus antique, gravée en relief sur une cornaline brûlée;

« Une autre d'une sardoine jaune, gravée par *Barrier*, représentant Louis XIV, entourée sur le corps de roses de Hollande;

« Une autre d'un gros saphir en cœur, montée à jour, entourée de diamants sur le corps et sur la moitié de l'anneau. — L'onyx de Louis XIII et l'émeraude carrée sont montés de même, et garnis également de diamants, de roses et de brillants;

« Plus, dans ce *baguier*, il y a un *Bonus Eventus* antique, gravé sur un onyx; — un brillant blanc pesant 29 grains; — un autre pesant 25 grains; — un autre, forme de pendelocque, pesant 28 grains; — un autre, rond, pesant 23 grains; — un autre, 25 grains; — un, 24 grains; — un, qualité inférieure, carré long, 23 grains; — trois pesant chacun 28 grains; — un brillant en épingle, forme longue, pesant 30 grains; — un brillant, forme losange, 33 grains;

» Deux bracelets, ensemble de 24 grains;

« Une rose montée à jour, de deux cent vingt-huit brillants blancs, dont un gros au milieu, cristallin, pesant 24 grains;

« Un collier de vingt-quatre beaux brillants, montés en chatons à jour, de 20 grains chaque;

Digitized by Google

« Huit parties de rubans en bouillon, chacune de vingt-un brillants à jour, pesant depuis 4 grains jusqu'à 8.

« Une paire de boucles de souliers de quatre-vingt-quatre brillants, pesant 77 karats 1/4;

« Une croix de seize brillants, pesant 8 à 10 grains chaque.

« Soixante-quatre chatons, pesant de 6 jusqu'à 10 grains;

« Une belle paire de girandoles en gros brillants de la valeur de 12,000 livres.

« Une bourse à argent en soie bleue, avec ses coulants, ses glands et leurs franges, le tout en petits brillants montés à jour;

« Un esclavage à double rang de perles, avec sa chute, le tout d'environ deux cents perles, pesant 4 à 5 grains chaque; — un gros brillant au haut de la chute, pesant 24 à 26 grains, et au bas un gland à franges et son nœud, le tout en brillants montés à jour;

« Une paire de bracelets à six rangs de perles, pesant 4 à 5 grains; le fond du bracelet est une émeraude surmontée d'un chiffre en diamants, en deux L pour l'un, et d'un D et B pour l'autre, et deux cadenats de quatre brillants, pesant 8 à 10 grains;

« Un rang de cent quatre perles enfilées, pesant 4 à 5 grains chacune;

« Un portrait de Louis XV peint par *Massé*, entouré « d'une bordure d'or, à feuilles de lauriers; ledit portrait de 5 à 6 pouces de haut;

« Un autre portrait de Louis XV, peint par le même, plus petit, dans un médaillon d'or.

« Une montre d'or simple, de Romilly.

« Un étui d'or à une dent émaillée en vert, avec un très gros brillant au bout, pesant environ 12 grains, tenant sur le tout par une vis.

Digitized by Google

« Une paire de boutons de manches, d'une émeraude, d'un saphir, d'un diamant jaune et d'un rubis, le tout entouré de brillants couleur de rose, pesant 36 à 40 grains, montés en bouton de cou;

« Deux grandes bandes de cordons de montre, composées de seize chaînons à trois pierres, dont une grande émeraude, et deux brillants de 3 à 4 grains de chaque côté, et trois autres petites bandes de deux chaînons chaque, pareils à ceux ci-dessus;

« Une barrette d'un très gros brillant, carré long, pesant environ 60 grains, avec trois grosses émeraudes pesant 8 à 10 grains, avec deux brillants aux deux côtés, pesant un grain chaque, montés à jour;

« Une bague d'un brillant d'environ 26 grains, montée à jour, avec des brillants sur le corps.

« Deux girandoles d'or formant flambeaux, montées sur deux fûts de colonne d'or émaillées de lapis, surmontées de deux tourterelles d'argent, de carquois et de flèches, faites par *Durand;*

« Un étui d'or émaillé en vert, au bout duquel est une petite montre faite par Romilly, entourée de cercles de diamants et ayant un chiffre par derrière (1).

« Deux autres étuis d'or, l'un émaillé en rubans bleus, et l'autre en émaux de couleur et paysages;

« Dix-sept diamants démontés, de toutes formes, pesant depuis 25 jusqu'à 30 grains chacun, dont une pendeloque montée, pesant 36 grains;

« Soixante-quatre chatons dans un seul fil, formant collier, pesant 8, 9 et 10 grains chacun, en diamants montés à jour.

(1) Ce joli petit bijou a été acheté par le premier mari de la belle-mère du bibliothécaire de Versailles, et il est en ce moment en la possession de ce dernier. — Le chiffre en diamants est composé des deux lettres *J. B.*

Digitized by Google

« Deux boucles d'oreilles de coques de perles, avec deux diamants au bout.

« Un portrait de Louis XVI, de *Petitot.*

« Un autre portrait de feu Monsieur, tous les deux en émail, ainsi qu'un portrait de femme, également de *Petitot.*

« Une écritoire de vieux laque superbe, enrichie d'or, et formant nécessaire, tous les ustensiles en or;

« Deux souvenirs, l'un en laque rouge, et l'autre en laque fond d'or à figures, l'un monté d'or et l'autre monté en or émaillé.

« Deux flambeaux d'argent de toilette, perlés et armoriés.

« Une boîte de cristal de roche couverte d'une double boîte travaillée à jour.

« Des pièces d'or et des médailles d'or de différents pays;

« Quarante petits diamants pesant un karat chaque;

« Deux lorgnettes, l'une émaillée en bleu, l'autre émaillée en rouge, avec le portrait du feu roi, toutes deux montées en or;

« Un souvenir en émail bleu avec des peintures en grisailles, représentant d'un côté une offrande, et de l'autre côté une jardinière avec un petit chien à longues oreilles;

« Un reliquaire, d'un pouce environ, d'un or très pur, émaillé en noir et blanc, une petite croix montée dessus assez gothiquement, et une perle fine de la grosseur d'un pois au bâs.

« Et plusieurs autres bijoux d'un très grand prix. »

On peut penser à quelle somme considérable devait s'élever un pareil vol.

Ses ennemis répétaient partout que ce vol n'existait pas, et que madame Du Barry avait fait courir ce bruit pour

Digitized by Google

arranger plus aisément ses affaires. D'autres prétendirent plus tard, qu'elle avait porté elle-même ses bijoux en Angleterre, pour soulager les infortunes de la plupart des émigrés retirés à Londres. Cet autre bruit se répandit surtout lorsque l'on sut qu'ils venaient d'être retrouvés dans ce pays. Ce fut l'un des chefs d'accusation les plus violents que fit valoir contre cette malheureuse femme le farouche *Fouquier-Tinville*, et aujourd'hui encore il est répété par ses biographes; bien entendu cependant qu'ils ne le regardent plus comme un acte criminel, mais au contraire comme très honorable.

Quels que soient les motifs que l'on ait fait valoir pour douter du vol de madame Du Barry, un acte authentique, solennel, fait peu de jours avant la mort, le testament de M. de Brissac, dont on parlera bientôt, le constate et ne laisse aucun doute sur sa réalité.

Ce vol fut donc un extrême malheur pour madame Du Barry, et elle fit toutes les démarches possibles pour pouvoir se mettre sur la trace des coupables. Dans le courant de février suivant, madame Du Barry apprit que ses voleurs avaient été arrêtés à Londres. Il paraît que peu de jours après leur arrivée dans ce pays, un Anglais, qui leur servait d'interprète, se présenta chez un lapidaire et lui offrit à très bon marché une riche collection de diamants. Le joaillier les lui acheta; mais, frappé de la beauté de ces pierres, de leur nombre, de leur bas prix et étonné surtout que tant de pierres précieuses se trouvassent ainsi dans les mains d'un inconnu, il prévint la police, qui arrêta l'interprète et ses compagnons, encore munis de tous les bijoux de la comtesse.

Madame Du Barry partit immédiatement pour Londres, où on lui représenta ses diamants. Elle les reconnut parfaitement. Mais comme la procédure devait durer un cer-

Digitized by Google

tain temps, les diamants furent déposés chez MM. *Hamerleys* et *Morland*, banquiers à Londres, scellés de son cachet et de celui des banquiers, et madame Du Barry revint à Louveciennes.

Un mois après son retour, elle reçut une lettre de Londres, qui l'y appelait de nouveau pour la poursuite du procès de ses voleurs. Cette fois, madame Du Barry, pensant rester plus longtemps que la première, se munit d'un passeport signé du Roi et de M. de Montmorin, valable pour *trois semaines*, et lui permettant d'emmener avec elle le chevalier *d'Escourt*, le joaillier *Rouen*, deux femmes de chambre, un valet de chambre et deux courriers, et elle partit, après avoir reçu de ses banquiers à Paris, MM. *Wandenyver*, des lettres de crédit pour Londres. Elle y resta plus des trois semaines que lui accordait son passeport, espérant toujours voir la fin du procès. Mais comme rien ne finissait encore, elle se décida à revenir en France, et arriva à Paris dans les premiers jours de juillet.

Sa liaison avec le duc de Brissac n'avait point cessé, et paraissait au contraire se resserrer à mesure que les orages s'accumulaient sur la France et éloignaient tous ceux qu'un grand nom ou une grande fortune semblaient désigner d'avance aux fureurs populaires. M. de Brissac, en loyal et brave chevalier, ne voulut point abandonner le Roi au milieu des dangers dont il était entouré. Nommé commandant de la garde constitutionnelle, il inspira à cette garde, composée des éléments les plus divers, un esprit d'unité et d'amour pour le Roi, qui fut la cause de sa perte.

Le 29 mai 1792, le député *Bazire* vient dénoncer à la tribune de l'Assemblée législative la garde constitutionnelle du Roi, comme animée d'un mauvais esprit, et particulièrement son chef, M. de Brissac. Après une discussion

Digitized by Google

qui va toujours en s'envenimant, *Couthon* demande le licenciement de cette garde et l'arrestation de Brissac, et l'assemblée adopte successivement deux décrets, conformes à la proposition de *Couthon*.

M. de Brissac fut immédiatement arrêté, et envoyé à Orléans pour y être jugé par la haute cour de Justice. Un de ses aides-de-camp, un jeune officier qui lui était fort attaché, M. de Maussabré, courut aussitôt à Louveciennes pour annoncer ces terribles nouvelles à madame Du Barry.

Il était parvenu à entretenir quelques intelligences avec le duc depuis son arrestation, et c'est par lui qu'une correspondance put s'établir entre le duc et la comtesse. Après la fatale journée du 10 août, ce jeune officier chercha un refuge chez madame Du Barry. Malheureusement pour lui, et malgré toutes les précautions prises pour le dérober à tous les regards, il y fut découvert par un détachement de fédérés. Emmené à Paris, il fut emprisonné à l'Abbaye, où il périt égorgé le mois de septembre suivant.

Le duc de Brissac, renfermé dans les prisons d'Orléans, ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Il se préparait à la mort qu'il allait bientôt recevoir d'une si horrible manière, et le 11 août 1792, il écrivait ses dernières volontés, transmises plus tard à sa famille. Il n'oublie pas dans son testament celle qu'il aimait depuis longtemps. Après avoir institué pour sa légataire universelle sa fille, madame de Mortemart, il ajoute, en s'adressant à elle :

« Je lui recommande ardemment une personne qui *m'est bien chère* et que les malheurs des temps peuvent mettre dans la plus grande détresse. Ma fille aura de moi un codicille qui lui indiquera ce que je lui ordonne à ce sujet. »

Digitized by Google

Ce codicille est ainsi conçu :

« Je donne et lègue à madame Du Barry, de Louveciennes, outre et par dessus ce que je lui dois, une rente viagère et annuelle de 24,000 livres, quitte et exempte de toute retenue, ou bien l'usufruit et jouissance pendant sa vie, de ma terre de la Rambaudière et de la Graffinière, en Poitou, et des meubles qui en dépendent ; ou bien encore une somme de 300,000 livres une fois payée en argent, le tout à son choix, d'autant qu'après qu'elle aura opté pour l'un desdits trois legs, les deux autres seront pour non avenus. Je la prie d'accepter ce faible gage de mes sentiments et de ma reconnaissance, dont je lui suis d'autant plus redevable que *j'ai été la cause involontaire de la perte de ses diamants, et que si jamais elle parvient à les retirer d'Angleterre, ceux qui resteront égarés, ou les frais des divers voyages que leur recherche aura rendus nécessaires, ainsi que ceux de la prime à payer, s'élèveront au niveau de la valeur effective de ce legs.* Je prie ma fille de lui faire accepter. La connaissance que j'ai de son cœur m'assure de l'exactitude qu'elle mettra à l'acquitter, quelles que soient les charges dont ma succession se trouvera grevée par mon testament et mon codicille, ma volonté étant qu'aucun de mes autres legs ne soient délivrés que celui-ci ne soit entièrement accompli.

« Ce 11 août 1792,

« Signé, LOUIS-HERCULE TIMOLÉON DE COSSÉ-BRISSAC (1).

Après des paroles si formelles, il est impossible de douter de la réalité du vol.

Madame Du Barry était à Louveciennes lorsque le duc de Brissac fut massacré à Versailles. On dit que quelques-

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

uns des forcenés qui prirent part à cette boucherie portèrent à Louveciennes la tête du duc, et vinrent la mettre sous ses yeux (1). Ce terrible coup la plongea dans la plus profonde douleur. — Isolée dans son château, elle craignit pour elle-même, et commença à prendre des précautions pour sauver ses richesses. Aidée d'un valet de chambre dévoué, nommé Morin, qui paya de sa tête son attachement à sa maîtresse, elle cacha ce qu'elle avait de plus précieux dans différentes parties de la maison et des jardins.

Elle entretenait toujours une correspondance avec Londres, à l'occasion de ses diamants. On lui écrivit de cette ville qu'il fallait absolument suivre le procès, parce que c'était la seule manière de rentrer en possession de son bien. Elle s'occupa alors des moyens de passer tranquillement en Angleterre, et sur-tout de ne pas être considérée comme émigrée.

Elle écrivit au président de la Convention nationale et au ministre des affaires étrangères *Lebrun*, pour leur expliquer le motif de son voyage et les assurer qu'elle ne comptait pas abandonner la France et qu'elle prenait l'engagement formel de revenir à Louveciennes, aussitôt la fin de son procès. Quelques jours après, elle reçut du ministre son passeport, et une lettre lui disant qu'elle ne serait en rien tourmentée pour ce voyage, et qu'elle pouvait le faire en toute assurance. Mais pour plus de certitude et pour bien établir dans le pays même qu'elle ne voulait pas émigrer, et prévenir les mal intentionnés, dans le cas d'une absence prolongée, elle renouvela, devant la municipalité de Louveciennes, les déclarations déjà faites par elle au président de la Convention et au ministre. La municipalité

(1) Ce fait est raconté dans le n.° 259 du *Courrier français* (1792).

Digitized by Google

inscrivit cette déclaration sur ses registres, et lui en remit une copie ainsi concue :

« Ce jourd'hui 7 octobre 1792, l'an I.er de la République « française, s'est présentée devant nous, officiers municipaux de la commune de Louveciennes, District de Versailles, département de Seine-et-Oise, dame Vaubernier « Du Barry, résidant habituellement en ce lieu, laquelle « nous a déclaré qu'étant obligée d'aller à Londres, pour « assister au jugement définitif des voleurs qui, la nuit du « 10 au 11 janvier 1791, lui ont volé ses bijoux dans son « château de Louveciennes, elle nous en fait la déclaration pour qu'elle ne puisse point être regardée comme « émigrée pendant son absence, ni traitée comme telle « par aucune autorité constituée, de laquelle déclaration « elle nous a requis acte que nous lui avons octroyé, vu « la lettre de M. Lebrun, ministre des affaires étrangères, « en date du 2 du courant, qui est restée annexée à la « présente minute, et la susdite dame Du Barry a signé « avec nous, les jour et an que dessus.

« Bon pour copie conforme à l'original, le 8 septembre « 1792 (1).

« *Suivent les signatures* »

Après s'être mise en règle, madame Du Barry partit pour Londres le 14 octobre 1792. Pendant qu'elle était en Angleterre, de terribles événements s'étaient passés en France. Le roi était tombé sous la hache du bourreau. Partout s'étaient développées les passions révolutionnaires. Jusque dans les plus petits villages, on voyait s'établir des assemblées populaires, des clubs, et Louveciennes n'y avait point échappé. Un intrigant nommé *Greive* était venu s'y établir depuis quelque temps. Aussitôt son arrivée, il y forma un club. Son premier acte fut une dénonciation

(1) Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

contre madame Du Barry, et, le 14 février 1793, le Procureur-Général-Syndic du district de Versailles adressait aux administrateurs du district la lettre suivante :

« La femme Du Barry, propriétaire à Louveciennes, a quitté la France au moyen d'un passeport, au commencement de 1792, pour poursuivre en Angleterre les auteurs d'un vol considérable fait en sa maison.

« Le doute inspiré sur cette poursuite par le laps de temps et par l'ignorance de ses effets, a fait naître nécessairement l'incertitude.

« Dans cet état, l'administration a pensé qu'il convenait de prendre sur les biens de cette femme des mesures conservatrices pour assurer à la fois ses drois et ceux de la nation.

« Elle me charge, en conséquence, de vous inviter à faire apposer les scellés sur la maison de la femme Du Barry, à Louveciennes, d'y commettre un gardien, et de lui adresser le procès-verbal qui sera dressé à cette occasion.

« Vous voudrez bien, citoyens, presser cette opération et m'en faire part aussitôt qu'elle aura été faite (1). »

Deux jours après, les membres du Directoire du district répondirent à la lettre du Procureur-Syndic par une résolution ainsi conçue :

« Vu la lettre du Procureur-Général-Syndic, le Directoire du district a commis le citoyen *Brunette*, l'un de ses membres, à l'effet de procéder, en présence de deux officiers de la commune de Louveciennes, à l'apposition des scellés sur tous les meubles, titres et effets de la femme Du Barry, et établir à la conservation desdits scellés un ou plusieurs gardiens solvables, lesquels ne pourront être choisis parmi les parents, domestiques ou agents de ladite

(1) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

Du Barry, et auxquels il sera attribué un salaire journalier de trente sols par jour (1). »

« Fait à Versailles, le 16 février 1793, an II de la République. »

Greive savait bien que madame Du Barry n'avait point émigré; mais il espérait que ce premier acte, qui paraissait la soupçoner d'émigration, lui ferait peur, empêcherait son retour en France et le mettrait à même, sous le prétexte du salut public, de toucher aux trésors accumulés dans le château, et dont il espérait tirer un peu parti pour lui-même.

Mais madame Du Barry comptait bien revenir à Louveciennes. Ayant appris à Londres que les scellés avaient été mis sur ses biens, elle se hâta de quitter l'Angleterre. Son procès ayant été jugé le 28 février, jour du terme du tribunal, elle partit de Londres le 3 mars, arriva à Calais le 5, où elle fut retenue jusqu'au 18 pour attendre de nouveaux passeports du Pouvoir exécutif, et arriva à Louveciennes le 19 (2).

L'arrivée de madame Du Barry déconcerta un peu *Greive*, mais ne l'empêcha pas de suivre ses projets. La société populaire de Louveciennes était composée d'une quarantaine de membres, au nombre desquels se trouvaient plusieurs domestiques de madame Du Barry, et entre autres les nommés *Satanave* et *Zamor*. Le premier était un valet de chambre que madame Du Barry renvoya plusieurs jours après son retour, à cause de quelques actes d'infidélité; l'autre était un nègre, élevé par elle, dont elle était la marraine, auquel elle avait assuré des rentes, et qu'à cause de son ingratitude elle chassa de sa maison. A

(1) Archives de Seine-et-Oise.

(2) Voir aux notes la lettre n.° 2, de madame Du Barry aux administrateurs du district de Versailles

Digitized by Google

l'aide de ces deux hommes *Greive* sut tout ce qui se passait dans l'intérieur du château, les personnes qu'on y recevait, et recueillit une foule de renseignements qui lui permirent de continuer ses dénonciations.

Le 2 juin 1793, la Convention avait rendu un décret portant : « Les autorités constituées, dans toute l'étendue de la République, seront tenues de faire saisir et mettre en état d'arrestation toutes les personnes *notoirement suspectées d'aristocratie et d'incivisme;* elles rendront compte à la Convention nationale de l'activité qu'elles apporteront à mettre à exécution le présent décret, et demeureront responsables des désordres que pourrait occasionner leur négligence. »

Greive fait assembler la société populaire de Louveciennes, et le 26 juin se présente devant les administrateurs du département de Seine-et-Oise. Là il lit un adresse signée de trente-six citoyens de Louveciennes, dans laquelle on demande la mise à exécution du décret de la Convention et un exemplaire de ce décret pour la commune.

Le lendemain 27, armé de ce décret, *Greive*, accompagné du maire de la commune, se présente chez madame Du Barry et procède à son arrestation.

Les administrateurs du département ne paraissaient pas avoir un zèle aussi exagéré du bien public que les clubistes de Louveciennes, et ils se doutaient un peu du motif qui les faisait agir. Pour prévenir l'acte de vengeance qu'ils redoutaient, ils envoyèrent le même jour à Louveciennes un des membres du district de Versailles, en le chargeant de faire exécuter la loi avec quelques modifications et restrictions. Arrivé juste au moment où l'on se disposait à faire enlever madame Du Barry, le membre du district fit suspendre son arrestation, et reprocha vivement à la municipalité son extrême précipitation.

Digitized by Google

Greive et les membres de la société populaire, dont la plupart avaient été employés dans la maison de madame Du Barry, irrités de ce contre-temps, rédigèrent une autre pétition qu'ils adressèrent cette fois à la Convention. Dans cette pièce, remplie de déclamations et de grands sentiments patriotiques, comme on en voyait dans tous les écrits de cette époque, on accumula les accusations contre madame Du Barry, et on demanda l'approbation de la Convention nationale pour l'arrestation de la citoyenne, se disant comtesse *Du Barry, de sa nièce, fille d'un émigré, et de ceux de ses domestiques notoirement suspects d'aristocratie et d'incivisme,* c'est-à-dire de ses domestiques restés fidèles. « Dites, ajoutent les pétitionnaires, dites que nous avons rempli votre vœu, en mettant à prompte exécution votre décret du 2 juin; ordonnez l'impression de notre adresse, afin de donner le *branle* aux autres communes du département; déclarez que nous avons bien mérité de la Patrie, etc. »

La Convention ne pouvait qu'approuver de pareils sentiments, exprimés dans un pareil style; aussi le Président remercia la députation de Louveciennes de son patriotisme, et l'invita aux honneurs de la séance.

De retour à Louveciennes, et forts de l'approbation de la Convention, les membres de la société populaire arrêtèrent madame Du Barry et les diverses personnes indiquées dans leur pétition, et les conduisirent à Versailles, pour les faire enfermer dans les prisons de cette ville. *Goujon* (1) était alors Procureur-Général-Syndic; il leur reprocha leur acte comme illégal, leur représenta que les faits sur lesquels ils basaient leur accusation étaient

(1) Après la journée du 20 mai 1795, Goujon fut traduit devant une Commission militaire, et après avoir entendu son arrêt de mort, il se poignarda en descendant les marches de sa prison.

Digitized by Google

dénués de preuves, et ordonna de reconduire les prisonniers à Louveciennes.

Empêché dans l'exécution de ses desseins, *Greive* fit alors imprimer un libelle dont voici le titre : *L'Égalité controuvée, ou Histoire de la Protection*, contenant les pièces relatives à l'arrestation de madame Du Barry, ancienne maîtresse de Louis XV, pour servir d'exemple aux patriotes trop ardents qui veulent sauver la République, et aux modérés qui s'entendent à merveille pour la perdre. » Dans cet écrit, *Greive* s'intitule défenseur officieux des braves sans-culottes de Louveciennes et ami de Franklin et Marat, et n'épargne ni madame Du Barry, ni le Comité de sûreté générale, qu'il accuse de faiblesse, ni le département.

Pendant ce temps, madame Du Barry cherchait, par tous les moyens, à conjurer l'orage qui s'accumulait sur sa tête. Elle adressa à la Convention des notes explicatives de sa conduite, tandis que la plupart des habitants de Louveciennes, qui ne faisaient pas partie de la Société des Sans-Culottes, présentaient de leur côté plusieurs pétitions en sa faveur. Elle fit aussi des démarches auprès des administrateurs du département, pour être protégée contre ses ennemis.

Le Directoire du département voyait avec peine l'acharnement que l'on mettait à perdre cette malheureuse femme, dont le principal crime était ses richesses. Il envoya auprès d'elle un de ses membres, nommé *Lavallery* (1). Celui-ci lui conseilla d'abandonner Louveciennes et de se retirer à Versailles, où il serait plus aisé

(1) Madame Du Barry avait alors cinquante ans, mais elle était encore fort belle, et Lavallery parut s'intéresser à elle par un sentiment plus vif que la simple pitié. — Voir à ce sujet aux notes, la lettre n.° 3, écrite par Lavallery à madame Du Barry, et le récit n.° 4.

Digitized by Google

de la protéger. Mais tout ce que madame Du Barry avait encore de richesses était enfoui à Louveciennes, et elle craignait que, pendant son absence et sous le moindre prétexte, on fouillât sa maison et que l'on s'emparât de ce qui y était caché, et elle ne voulut pas quitter ce séjour.

Greive cependant ne perdait pas un instant pour arriver à ses fins. Il reçut du nègre Zamor une foule de renseignements qu'il mit habilement à profit, et à force de dénonciations réitérées et d'actives démarches, il obtint enfin du Comité de Sûreté-Générale de la Convention l'ordre d'arrêter madame Du Barry. Muni de cet ordre, il accourt à Louveciennes, et le dimanche 22 septembre, il se fait accompagner au château par le maire, le juge de paix et deux gendarmes, fait mettre les scellés sur tous les meubles, ordonne à madame Du Barry de le suivre, la fait placer entre les deux gendarmes dans une mauvaise voiture de place qu'il avait fait venir exprès, y monte après elle et l'emmène triomphant à Paris, où il la dépose dans la prison de Sainte-Pélagie.

Greive avait remis au Comité de Sûreté générale de la Convention les papiers qu'il pensait devoir le plus compromettre madame Du Barry. Un ami de Marat, *Héron*, fut chargé de les examiner, et, sur son rapport, le Comité rendit, le 29 brumaire de l'an II (19 novembre 1793), l'arrêté suivant :

« CONVENTION NATIONALE.

« COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE ET DE SURVEILLANCE DE « LA CONVENTION NATIONALE.

« *Du 29 brumaire, l'an II de la République* « *française,*

UNE ET INDIVISIBLE.

« Le Comité de Sûreté générale, ayant pris connaissance

Digitized by Google

« des diverses pièces trouvées chez la nommée Du Barry, « mise en état d'arrestation par mesure de sûreté géné- « rale, comme personne suspecte, aux termes du décret « du 17 septembre dernier (vieux style), considérant qu'il « résulte de l'ensemble desdites pièces, que la femme Du « Barry est prévenue d'émigration, et d'avoir, pendant le « séjour qu'elle a fait à Londres, depuis le mois d'octobre « 1792 jusqu'au mois de mars dernier (vieux style), « fourni aux émigrés réfugiés à Londres des secours pécu- « niaires, et entretenu avec eux des correspondances sus- « pectes; et que les nommés Wandenyver père et fils, né- « gociants, sont prévenus d'avoir fait passer des fonds à « la femme Du Barry pendant qu'elle était en Angleterre; « arrête : que la femme Du Barry, prévenue d'émigration, « et que les nommés Wandenyver père et fils, prévenus « d'avoir fait passer à ladite dame Du Barry des fonds « pendant son séjour à Londres, seront traduits au tribu- « nal révolutionnaire, pour y être poursuivis et jugés à « la diligence de l'accusateur public.

« Les représentants du peuple, membres du Comité de « Sûreté générale de la Convention nationale.

« VOULAND, DAVID, VADIER, DUBARRAN, JAGOT, « PANIS, LAVICOMTERIE. »

Les Wandenyver ne se trouvaient ainsi compromis que parce qu'ils étaient les banquiers de madame Du Barry. Mais pour donner plus d'importance à ce procès et compromettre davantage ces banquiers qui faisaient alors beaucoup d'affaires, et étaient chargés des intérêts de plusieurs grandes familles, le Comité rendit, deux jours après, un nouvel arrêté ainsi conçu :

Digitized by Google

« COMITÉ

« DE SURETÉ GÉNÉRALE ET DE SURVEILLANCE DE LA « CONVENTION NATIONALE,

« *Du 1.er frimaire, l'an II de la République,*

« UNE ET INDIVISIBLE.

« En faisant droit à la dénonciation faite par le citoyen « Héron au Comité, d'après son mémoire imprimé, rédigé « par le martyr de la liberté (*Marat*), représentant du « peuple, dans lequel on y reconnaissait Wandenyver, « ainsi qu'une multitude de complices, pour avoir été les « instruments d'un complot de banqueroute générale, « qui aurait perpétué l'esclavage des Français et sauvé « la tête du tyran, entretenu les abus de la féodalité, « qui servaient au déshonneur de la nation française; « considérant que les faits pour lesquels Wandenyver a « subi interrogatoire à notre Comité, ne sont qu'une suite « de ceux désignés dans le développement de la banque- « route, en ce qu'il y a coopéré, ainsi qu'au massacre du « peuple, dont il est conjointement accusé avec tous ceux « désignés dans le Mémoire; le Comité arrête qu'ils seront « traduits au tribunal révolutionnaire, pour y être jugés, « et que les pièces françaises et espagnoles seront jointes « au présent arrêté pour servir au procès.

« Les représentants du peuple, membres du Comité de « Sûreté générale et de surveillance de la Convention na- « tionale.

« MOYSE BAYLE, DAVID, AMAR, JAGOT, « LOUIS (du Bas-Rhin), A. BENOIT, « GUFFROY, LAVICOMTERIE. »

Dès que l'arrêté qui traduisait madame Du Barry et ses

Digitized by Google

co-accusés devant le tribunal révolutionnaire fut rendu, son procès ne dura pas longtemps. Le 3 décembre (13 frimaire an II), Fouquier lit à la Chambre du Conseil l'acte d'accusation, la Chambre en donne acte et ordonne le transfèrement des prévenus à la Conciergerie. Le 6, ils paraissent devant le tribunal, et, le 7, ils sont condamnés à mort.

L'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville contre cette malheureuse femme est un chef-d'œuvre du genre. Son titre de maîtresse du roi et ses folles dépenses lui donnèrent beau jeu pour se laisser aller à toute son indignation d'*honnête homme* et de *bon patriote*, et il en usa largement, comme on peut le voir dans toute la partie qui regarde madame Dubarry, qu'on ne lira pas sans curiosité.

Après avoir annoncé qu'il avait été procédé à l'examen des pièces du procès, et à l'interrogatoire des accusés, il ajoute :

« Qu'examen fait desdites pièces par l'accusateur pu-
« blic, il en résulte que les plaies profondes et mortelles
« qui avaient mis la France à deux doigts de sa perte,
« avaient été faites à son corps politique bien des années
« avant la glorieuse et impérissable révolution qui doit
« nous faire réjouir des maux cuisants qui l'ont précédée,
« puisqu'elle nous a délivrés pour jamais des monstres bar-
« bares et fanatiques qui nous tenaient enchaînés sur l'hé-
« ritage de nos pères; que, pour prendre une idée juste
« de l'immoralité de l'accusée Du Barry, il faut jeter un
« coup-d'œil rapide sur les dernières années, pendant le
« cours desquelles le tyran français, Louis quinzième du
« nom, a scandalisé l'univers, en donnant la surintendance
« de ses honteuses débauches à cette célèbre courtisane;
» qu'en 1769, ce Sardanapale moderne se trouvant blasé

Digitized by Google

« sur toutes les jouissances qu'il avait poussées à l'excès « dans le Parc-aux-Cerfs, sérail infâme où le déshonneur « d'une infinité de familles honnêtes fut consommé, s'aban- « donna lâchement aux vils complaisants qui l'entouraient, « pour réveiller ses feux presque éteints; qu'un de ces odieux « complaisants ayant fait la connaissance d'un ci-devant « comte Du Barry, noyé de dettes, et le plus crapuleux li- « bertin, eut occasion de voir chez lui la nommée *Vau- « bernier*, sa maîtresse, qui n'était passée dans ses bras « qu'après avoir fait un cours de prostitution ; que le ci- « devant comte Du Barry, à qui tous les moyens étaient « bons pour parvenir à apaiser ses créanciers, proposa « à ce complaisant de lui céder *la Vaubernier*, s'il « parvenait à la faire admettre au nombre des sultanes du « crime couronné; que cette créature éhontée lui fut en effet « présentée, et qu'en peu de temps elle parvint, par ses « rares talents, à prendre l'empire le plus absolu sur le « faible et débile despote. Bientôt des fleuves d'or roulè- « lèrent à ses pieds; les pierreries les plus précieuses lui « furent données avec profusion ; les artistes les plus cé- « lèbres furent occupés aux chefs-d'œuvre les plus dispen- « dieux ; elle devint la cause universelle des ci-devant « grands ; les ministres, les généraux et les ci-devant « princes de l'Église furent nommés et culbutés par cette « nouvelle Aspasie ; et tous venaient bassement faire fu- « mer leur encens à ses genoux ; le faste le plus insolent, « les dépravations et les débordements de tous genres fu- « rent affichés par elle; le scandale était à son comble ; « elle puisait à pleines mains dans les coffres de la nation « pour enrichir sa famille et combler l'abîme de dettes du « ci-devant comte Du Barry, qui avait poussé l'infamie et « le déshonneur jusqu'à devenir son époux. Son imbécile « amant ne rougit pas lui-même d'insulter au peuple, en se

Digitized by Google

« plaçant à côté d'elle dans les chars les plus brillants, et la « promenant ainsi dans différents lieux ; que, pour ne pas « *effaroucher sa pudeur*, l'accusateur public ne soulèvera « pas le voile qui doit couvrir à jamais les vices effroyables « de la cour, jusqu'en l'année 1774, époque à laquelle celui « à qui des esclaves avaient donné le nom de Bien-Aimé, « disparut de dessus la terre, emportant dans ses veines le « poison infect du libertinage, et couvert du mépris des « Français; que la Du Barry fut reléguée à Rhetel-Maza- « rin, et de là à Meaux, dans la ci-devant abbaye de Pont- « aux-Dames; que dans cette retraite salutaire, elle aurait « dû faire les plus sérieuses réflexions sur le néant des « grandeurs et sur les désordres de sa conduite qui avaient « entraîné la ruine de son pays; mais qu'ayant été rendue « à la liberté par le dernier tyran des Français, il lui con- « serva non-seulement les dépouilles du peuple, mais en- « core la combla de nouvelles prodigalités, et lui aban- « donna le château de Louveciennes, où elle se forma une « nouvelle cour, à laquelle se présentèrent en foule les « vils courtisans qui avaient profité de sa faveur pour di- « lapider les finances avec elle; qu'elle les tint enchaînés « à son char, jusqu'à l'époque mémorable où le peuple « français, fatigué de ses chaînes, se leva, brisa ces chaînes « et en frappa la tête du despote. Tous les soi disant « grands d'alors, se voyant prêts à être écrasés par la ven- « geance nationale, s'enfuirent épouvantés, abandonnèrent « un sol qu'ils avaient souillé depuis trop longtemps, furent « implorer l'assistance des tyrans de l'Europe, pour venir « égorger un peuple qui avait eu le courage de conquérir « sa liberté ; mais ce peuple saura leur faire mordre la « poussière, ainsi qu'à ceux qui ont épousé leurs projets « sanguinaires ; que la Du Barry ayant vu se dissiper l'es- « saim de ses adorateurs, et réduite à régner seulement sur

Digitized by Google

« son nombreux domestique, ne retrancha non-seulement « rien de son faste, mais forma le dessein d'être utile tant « aux émigrés qu'au petit nombre de ses amis qui étaient « restés en France, et qui trouvaient chez elle un asile « assuré, notamment *Laroche*, ci-devant grand-vicaire « d'Agen, condamné à la peine de mort par jugement du « tribunal; que pour procurer d'une manière certaine des « secours aux émigrés, elle se servit d'un stratagème qui « lui donna la facilité de faire quatre voyages à Londres; « qu'elle prétendit avoir éprouvé un vol considérable de « diamants et autres effets, dans la nuit du 10 au 11 jan- « vier 1791, et que les voleurs étaient passés en Angle- « terre, où il fallait qu'elle se rendît pour en poursuivre « la restitution; que ce vol n'était qu'un jeu concerté entre « elle et un nommé *Forth*, le plus rusé des espions que « le cabinet britannique ait envoyés en France pour sou- « tenir le parti de la cour et s'opposer aux progrès de « notre révolution; que, pour suivre les auteurs de ce « prétendu vol, elle eut le talent de subtiliser différents « passeports, tant du ministère des affaires étrangères que « de la municipalité de Louveciennes et du département de « Seine-et-Oise, dont plusieurs membres la protégeaient « ouvertement, et particulièrement le nommé *Lava-* « *tery* (1), qui depuis s'est donné la mort; qu'au moyen « de ces passeports clandestins, elle se joua impunément de « la loi contre les émigrés, puisqu'elle était encore à Lon- « dres dans les premiers jours du mois de mars dernier; « que pendant les quatre séjours qu'elle fit dans cette ville, « elle vivait habituellement avec tous les émigrés qui s'y « étaient réfugiés, et auxquels elle a prêté des sommes « d'argent considérables, ainsi qu'il sera démontré par la

(1) Celui qui lui conseilla de venir s'établir à Versailles.

Digitized by Google

« suite ; qu'elle avait également formé les liaisons les plus « étroites avec les lords les plus puissants, tous conseillers « intimes du tyran de l'Angleterre, et particulièrement « avec l'infâme Pitt, cet ennemi implacable du genre hu- « main, pour lequel elle avait un si haut degré d'estime, « *qu'elle rapporta dans la république française une* « *médaille d'argent portant l'effigie de ce monstre* (1); « qu'elle favorisait également de tout son pouvoir les en- « nemis de l'intérieur, auxquels elle prodiguait les tré- « sors immenses qu'elle possédait ; qu'elle fit compter une « somme de *deux cent mille livres* en constitution de « rentes à Rohan-Chabot, qui possède des terres considé- « rables dans la Vendée, sur l'étendue desquelles s'est « formé le premier noyau des rebelles, selon la commune « renommée (2) ; que par l'entremise d'un nommé d'*Es-* « *court*, ci-devant chevalier, elle prêta une pareille « somme de 200,000 livres à La Rochefoucauld, ancien « évêque de Rouen (3) ; que ce même d'Escourt, détenu « à la force, le nommé Laboudie, son neveu, et le ci-devant « vicomte de Jumilhac, émigré, ont reçu d'elle des som- « mes considérables à la même époque ; qu'elle provo- « quait des rassemblements dans son pavillon de Louve- « ciennes, dont elle voulait faire un petit château-fort, ce « qui est suffisamment prouvé par les *huit fusils* que son « bon ami, le scélérat d'*Angremont*, escroqua pour elle « à la municipalité de Paris, sous le prétexte que c'était la « municipalité de Louveciennes qui demandait ces fusils, « ce qui a été reconnu faux ; qu'elle comptait tellement « sur la contre-révolution, à laquelle elle travaillait si

(1) C'était une simple médaille très ordinaire.

(2) Etant à Londres, madame Du Barry plaça 200,000 fr. qui furent hypothéqués sur les biens de M. de Rohan-Chabot.

(3) Ces 200,000 fr. n'ont jamais été prêtés.

Digitized by Google

« puissamment, qu'elle avait fait cacher dans sa cave sa « vaisselle plate et autre argenterie; qu'elle avait fait en- « terrer dans son jardin ses diamants, son or, ses pierres « précieuses, avec les titres de noblesse, brevets, etc., de « l'émigré *Graillet* (1); qu'elle avait également fait en- « terrer dans les bois les bronzes les plus riches et les « bustes de la royauté; et qu'elle avait dans un grenier un « magasin énorme de marchandises et d'étoffes du plus « haut prix, dont elle avait nié l'existence; qu'il a été « trouvé chez elle une collection rare d'écrits et de gra- « vures contre-révolutionnaires; que lors de son séjour à « Londres, elle a publiquement porté le deuil du tyran; « que cette femme, enfin, qui a fait tout le mal qui était « en elle, et dont Forth, le fameux espion anglais, s'était « adroitement servi comme d'un instrument utile aux des- « seins perfides des cours des Tuileries et de Londres, « entretenait des correspondances et des liaisons avec les « ennemis les plus cruels de la République, tels que « Crussol, de Poix, Canonet, Calonne, etc., et une foule « d'autres, dont il serait trop long de donner l'énuméra- « tion; qu'elle était tellement protégée par le parti minis- « riel de la grande Bretagne, que quand la guerre fut dé- « clarée à cette puissance, elle resta tranquillement à « Londres, tandis que les Français en étaient chassés ou « horriblement persécutés, ce qui ne peut laisser aucun « doute sur le rôle odieux que jouait cette femme, que « l'on doit regarder comme un des plus grands fléaux de « la France, et comme un gouffre épouvantable dans le- « quel s'est engloutie une quantité effrayante de mil- « lions, etc. »

(1) Graillet avait épousé une de ses cousines.

Digitized by Google

Le 8 décembre 1793 (18 frimaire an II), madame Du Barry fut conduite au supplice.

On sait qu'elle jeta les hauts cris depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution, où était dressée la guillotine. Elle avait une telle frayeur de cette horrible mort, qu'arrivée sur l'échafaud elle cria à la foule qui l'entourait : *A moi ! à moi !* et s'adressant ensuite au bourreau : *Encore un moment, Monsieur, je vous en prie,* lui dit-elle les larmes aux yeux. Un instant après, elle avait cessé de vivre (1).

On a vu, le jour même de l'arrestation de madame Du Barry, *Greive* faire mettre les scellés sur une partie du mobilier du château de Louveciennes. Le lendemain, il revint accompagné du juge de paix, son ami, et ils procédèrent seuls à la continuation de la pose des scellés et à l'examen des richesses de ce lieu. Jusqu'au 27, Greive fut parfaitement le maître de faire tout ce que bon lui semblait dans cette habitation, et l'on verra dans le résumé historique des opérations des Commissaires envoyés par le Directoire du département de Seine-et-Oise, que des soupçons sérieux s'élevèrent dans l'esprit des Commissaires sur la probité qui avait présidé à ce premier travail.

Salanave, l'ancien domestique de madame Du Barry, faisait partie du Comité de Salut Public du district de Versailles. *Greive,* dont presque tous les membres de ce Comité étaient les amis, fit nommer *Salanave* et un appelé *Soyer,* Commissaires chargés de prendre connaissance des scellés apposés par le juge de paix de Marly. On pense bien que ces deux Commissaires, en se rendant à Louveciennes le 27, approuvèrent tout ce qui avait été fait. Ils nommèrent ensuite pour la garde des scellés, *Fournier,*

(1) Voir aux notes, le récit n.° 4.

Digitized by Google

le père du juge de paix, et *Zamor*, ce nègre *si excellent et si intelligent patriote* (1). De plus, pour la sûreté des trésors renfermés, on établit une garde composée de 18 patriotes faisant partie de la Société des Sans-Culottes de Louveciennes. C'était une fort bonne affaire pour ces patriotes, car on voit dans le résumé historique dont on a déjà parlé que cette garde, depuis son installation jusqu'au 13 frimaire, c'es -à-dire en soixante-dix jours, avait déjà coûté 9,294 livres.

On n'attendit pas la condamnation de madame Du Barry pour fouiller dans sa maison, et l'on procéda comme si l'on avait été sûr de sa mort. Des Commissaires spéciaux furent désignés pour faire l'inventaire et l'estimation de tout ce qui s'y trouvait. Outre un précieux mobilier, de nombreux objets d'art et des bijoux de prix, les Commissaires ont sur-tout été frappés de la quantité d'objets de toilette, tels que dentelles, corsets de toutes couleurs, brodés en soie, or et argent; étoffes de soie et de velours, simples ou brochées d'or et d'argent, coupées ou en pièces, et en si grand nombre, qu'elles furent estimées à environ 200,000 livres, mises à part et destinées à être vendues à l'Étranger (2).

Cependant, malgré les recherches les plus minutieuses, un grand nombre des cachettes faites par madame Du Barry avaient échappé aux regards scrutateurs des Commissaires Le jour même de sa mort, persuadée que c'était moins à sa personne qu'à ses richesses qu'on en voulait, et qu'en faisant connaître exactement les divers endroits où elles étaient enfouies, elle pourrait sauver sa vie, elle se décida à en faire la déclaration; ce qui ne la sauva pas,

(1) Termes de leur rapport.
(2) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

mais fut la cause de la mort de *Morin*, le seul de ses domestiques resté fidèle.

Cette déclaration servit beaucoup aux Commissaires dans leurs recherches, comme on le verra dans le résumé historique. Dans le grand nombre de bijoux indiqués, on en voit quelques-uns qui montrent son intimité avec le duc de Brissac. Ainsi elle indique dans une des cachettes « une boîte, montée en cage d'or, avec le portrait de l'épouse de Brissac ; — un portrait de la fille de ce dernier, monté en or ; — un autre, de son frère ; — une boîte d'écaille blonde montée en or, avec une très belle pierre blanche gravée, où est le portrait de Brissac et de la déclarante;— un portrait en émail de la grand'-mère de Brissac;—deux tasses d'or avec leurs manches de corail, et quelques autres objets appartenant à Brissac ; — une paire d'éperons d'or, avec des chiffres, appartenant à feu Brissac. »

Deux jours après la mort de madame Du Barry, Fouquier-Tinville écrivit au Directoire du département de Seine-et-Oise, pour lui annoncer le jugement et faire procéder au séquestre des biens de la condamnée, et le 4 nivôse suivant (24 décembre), le Directoire prenait la délibération suivante :

« Vu par l'Administration la lettre de l'accusateur public près le Tribunal révolutionnaire, du 20 frimaire, qui annonce que la femme Du Barry a été condamnée par jugement de ce Tribunal du 17 du même mois, à la peine de mort, et que tous ses biens étaient acquis et confisqués au profit de la nation, il convenait de faire procéder au séquestre des biens de cette condamnée qui sont situés dans l'étendue du département de Seine-et-Oise.

« Vu la lettre adressée le 19 du mois dernier par l'Administration provisoire des Domaines nationaux, aux administrateurs composant le Directoire du département de

Digitized by Google

Seine-et-Oise, de laquelle il appert que le glaive de la loi a fait tomber la tête d'une femme qui avait la plus grande part à la dilapidation de la fortune publique, qui, à ce premier crime que la Nation avait à lui reprocher, a joint celui d'émigrer et d'avoir des relations avec les ennemis de notre liberté ; qu'il importe que les mesures les plus promptes soient prises pour que ce qu'elle avait conservé des scandaleuses prodigalités de l'avant-dernier tyran rentre en entier sous la main de la Nation ; il engage donc l'administration, si les scellés ne sont déjà mis dans sa dernière demeure à Louveciennes, à les y faire apposer sans délai et à faire procéder le plus tôt possible à l'inventaire, afin de mettre la Régie en possession des immeubles et d'avoir un moyen de tirer du mobilier le meilleur parti possible ; qu'au surplus l'administration ne saurait mettre trop de soins dans le choix des gardiens qui y sont ou qui y seraient établis, ni les faire surveiller avec trop d'exactitude ; que les objets précieux que renferme cette habitation perdraient beaucoup de leur valeur si l'on n'apportait la plus grande attention à empêcher qu'ils ne soient dégradés, et qu'il y en a que, vu leur peu de volume, il serait facile de soustraire. Il invite l'administration à le tenir au courant de ce qu'elle fera pour remplir le vœu de cette lettre et pour que la République ne perde rien de ce qu'elle doit retrouver dans cette importante confiscation ;

« L'administration, considérant que les scellés ont été apposés chez ladite femme, à Louveciennes, et l'inventaire fait dès le mois de février dernier, arrête qu'en attendant la vente des immeubles ayant ci-devant appartenu à la femme Du Barry, à laquelle il sera procédé le plus tôt possible, il sera à la poursuite et diligence du Directoire du district de Versailles, également procédé à la vente de tous les effets mobiliers provenant de cette femme ;

Digitized by Google

« Invite en outre le Directoire du district de Versailles à exercer la surveillance la plus active sur les gardiens qui sont déjà établis dans la maison qu'occupait cette femme, ou qui leur seront substitués, pour prévenir la dégradation des objets précieux qui s'y trouvent et la spoliation de ceux que leur peu de volume rend faciles à soustraire, *comme aussi à constater les effets qui ont pu être distraits du mobilier de cette femme, pour en assurer le recouvrement.*

« Arrête aussi que le Directeur de la Régie nationale sera tenu de prendre, conjointement avec le Directoire du district de Versailles, les mesures convenables pour opérer le séquestre des biens de cette femme, et que, dès à présent, l'administration lui en sera confiée pour la conservation des droits, tant de ses créanciers que de la République (1). »

Par suite de cette délibération, le district de Versailles donna de nouveaux pouvoirs à la Commission qu'elle avait chargée dès le 29 frimaire de procéder à l'inventaire et à la constatation des objets mobiliers, d'art, etc., de toute nature du château de Louveciennes.

Cette Commission s'était déjà transportée à Louveciennes, et elle procéda consciencieusement à ce travail long et difficile. On voit, dans les nombreux procès-verbaux particuliers adressés par elle au district de Versailles (2), combien elle eut de peine et souvent de luttes à soutenir avec ceux jusqu'alors chargés de ce travail, pour y établir l'ordre et la clarté et remplir le mandat qui lui avait été confié.

Lorsqu'elle crut sa mission terminée, elle adressa au Di-

(1) Archives de Seine-et-Oise.
(2) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

rectoire du district de Versailles les divers procès-verbaux des opérations dont chacun de ses membres en particulier avait été chargé. Les procès-verbaux étaient accompagnés d'un résumé historique du travail général de la Commission. Ce résumé raconte tout ce qui s'est passé à Louveciennes depuis la mort de madame Du Barry jusqu'au moment de la vente de ses effets; il est, par conséquent, le complément de ce récit.

RÉSUMÉ HISTORIQUE

DES OPÉRATIONS DES COMMISSAIRES DE LOUVECIENNES.

« La Du Barry, condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire de Paris, le 18 frimaire, a fait le même jour la déclaration des lieux où elle avait caché différents objets précieux, et des personnes à qui elle les avait confiés.

« En conséquence, les Commissaires, à leur arrivée à Louveciennes, le 21 frimaire, se sont occupés d'abord des moyens de parvenir à la découverte des objets déclarés.— Le moyen qui devait être le plus fructueux était de faire traduire à Louveciennes Morin (1), valet de chambre de la Du Barry et son homme de confiance; aussi les Commissaires ont écrit à l'accusateur-public, et lui ont même envoyé un exprès.

« Avant que de procéder à aucune recherche, ils ont interrogé pendant plusieurs jours ceux des domestiques de la Du Barry qui n'avaient pas été arrêtés avec cette femme. D'après les dépositions qu'ils ont reçues, ils n'ont trouvé de coupables que le nommé Déliant, frotteur, et

(1) Morin fut condamné à mort quelques jours après, *comme complice des crimes de la Du Barry.*

Digitized by Google

particulièrement la femme Déliant, dénommée dans la déclaration de la Du Barry, comme dépositaire de deux boîtes renfermant des bijoux, diamants et autres effets précieux.

« La fausseté qui avait dicté les réponses de la femme Déliant a engagé la Commission à la mettre en arrestation chez elle, avec son mari, et à leur donner deux gardes choisis par la municipalité du lieu.

« Le nommé Déliant, frotteur, a prouvé par ses déclarations, moins de mauvaise foi que sa femme. Cet homme, moribond depuis longtemps, a paru avoir peu de connaissance des dépôts confiés à cette dernière, et depuis huit jours il est mort à l'infirmerie de Versailles, où la Commission l'avait fait transporter.

« La femme Déliant, lors de son premier interrogatoire, le 22 frimaire, avait simplement déclaré que la Du Barry, cinq ou six jours avant son arrestation, lui avait mis dans son tablier plusieurs paquets enveloppés de papier; que le même jour, d'après les ordres de sa maîtresse, elle les avait cachés dans un fumier contre la melonnière; mais la suite prouvera la fausseté de cette déclaration.

« Le 24 frimaire, jour de l'arrivée de Morin, la femme Déliant voulant prévenir les perquisitions que les commissaires se disposaient à faire chez elle, avait, le même jour, demandé à leur parler; mais les commissaires étant, dans ce moment-là, occupés à faire fouiller le jardin de Morin, le citoyen Greive, commissaire du Comité de sûreté générale de la Convention, s'est rendu chez ladite Déliant. Cette femme lui a remis 193 louis simples en or, à elle confiés par la Du Barry, quelque temps avant son dernier voyage en Angleterre.

« Le 16 frimaire, les commissaires ont interrogé ladite

Digitized by Google

Déliant. Il résulte de sa déclaration que la Du Barry, à l'époque de son dernier voyage en Angleterre, lui avait remis trois coffres renfermant beaucoup d'objets précieux, pour les mettre soi-disant plus en sûreté et à l'abri d'être volés ; que le lendemain de l'arrestation de la Du Barry, ladite Déliant les avait déposés dans la maison de la veuve Aubert, sa mère, où ils sont restés environ douze jours; que les perquisitions exercées dans la maison de la Du Barry et dépendances, lui donnant à craindre qu'on ne trouvât chez sa mère les coffres y déposés, elle avait, la veille de son arrestation et de son incarcération aux Récollets (1), ouvert les trois coffres, avait vidé les objets y contenus, les avait mis dans son tablier et cachés le même soir dans un fumier contre la melonnière, à l'exception de quatre rouleaux de louis simples, d'un gobelet d'or avec son couvercle, d'une bourse pleine de jetons d'argent et de quelques flacons ; que sa mère avait jeté le lendemain, dans la pièce d'eau du Grand-Jet de Marly, ces derniers objets, à l'exception cependant de quatre rouleaux de louis, qu'elle avait gardés pour elle, sans en donner connaissance à son mari.

« Les 24 et 26 frimaire, les commissaires ont interrogé Morin. Mais avant de rendre compte des découvertes qu'ils ont faites sur ses indications, il est nécessaire de suivre la conduite de la femme Déliant.

« Le même jour de l'interrogatoire de cette dernière, il a été déposé entre les mains des commissaires, par Agathe Gournay et la femme Borgard, une montre enrichie de diamants, trouvée par elles, il y avait six semaines dans une pièce d'eau du jardin de Marly ; et par Jacques

(1) Prison de Versailles où l'on renfermait les prisonniers politiques.

Digitized by Google

Richard, fontainier, deux flacons de cristal de roche, sans bouchons ni sans garnitures, et trouvés dans la même pièce.

« La femme Déliant avait été présente au dépôt de la montre dont est question, et cet acte de probité, peu conforme à son caractère fourbe et à sa conduite plus que suspecte, la faisant regarder elle-même comme très coupable à ses propres yeux, cette femme, sous prétexte de satisfaire des besoins naturels, a surpris la surveillance de ses gardes et s'est coupé la gorge avec un rasoir.

« Les commissaires ont fait dresser par le juge de paix, procès-verbal de cet événement, qui n'a pas eu de suites funestes, au moyen des soins du chirurgien appelé alors.

« Dans le même moment, le mari de ladite Déliant, alité depuis longtemps, ayant déclaré que sa femme avait jeté quelque chose par la fenêtre, l'on a trouvé dans une gouttière, au-dessous du charbonnier, sous la fenêtre de la chambre desdits Déliant, quatre boîtes, dont une d'or enrichie de diamants, une autre aussi d'or; lesdites renfermées dans un sac à poudre, jetées comme il est dit par ladite femme Déliant, quoique cette dernière n'ait jamais voulu en convenir.

« Les commissaires ont séparé ladite Déliant de son mari, lui ont donné deux gardes pendant deux jours, au bout desquels ils l'ont fait transférer à l'infirmerie de Versailles, où elle est encore.

« Les bijoux, diamants et autres effets précieux, cachés dans le fumier par ladite femme Déliant, y ont été trouvés par le citoyen Greive, deux mois et demi après l'arrestation de la Du Barry; mais comme *on n'a jamais eu l'état désignatif et la connaissance positive des objets que renfermaient les trois boîtes, il reste incertain si tous ont été trouvés.*

Digitized by Google

« *Sans vouloir rien préjuger sur la conduite que l'on a tenue,* le 11 frimaire, *lors de cette découverte,* les commissaires ignorent s'il y a eu un procès-verbal dressé au moment même, mais il ne leur a été remis d'autre procès-verbal que celui de reconnaissance, fait le 13 frimaire, par Houdon, juge de paix actuel de Louveciennes, *c'est-à-dire deux jours et demi après la découverte,* le juge de paix n'ayant été appelé qu'à cette époque.

« Quant aux objets jetés dans les pièces d'eau du jardin de Marly par la mère de la femme Déliant, on a trouvé seulement la montre déposée par Agathe Gournay et la femme Borgard, les deux flacons remis par Richard, deux autres flacons trouvés par les commissaires lors de leurs perquisitions dans la pièce d'eau du Grand-Jet de Marly; un flacon remis au moment même par Joséphine Lochard. Il reste conséquemment à recouvrer le gobelet et le couvercle en or, provenant d'un plateau de toilette, et la bourse pleine de jetons d'argent.

« Après être entrés dans les détails des déclarations toujours tardives, toujours partielles de la femme Déliant, de la nature des dépôts précieux qui lui ont été confiés par la Du Barry, de l'usage inconcevable qu'elle en a fait, des événements tragiques qui ont suivi sa conduite, les commissaires rendent compte du résultat de Morin, valet de chambre et agent secret de la Du Barry.

« Les perquisitions les plus amples avaient été faites dans le jardin de ce prévenu, et toujours infructueusement. Cet homme allait être jugé, exécuté, emportant avec lui la connaissance des différents dépôts, si les commissaires n'eussent pas écrit à l'accusateur public, ne lui eussent pas envoyé un exprès au moment où Morin allait subir la peine due à ses crimes.

Digitized by Google

« Les 24 et 26 frimaire, les commissaires ont interrogé ce prévenu : d'après ses déclarations, et sur ses indications, ils ont trouvé cachés, derrière des bois de charpente placés contre un mur du jardin de Morin, une douzaine de cuillers d'or, à café ; dans le grenier au-dessus de la cuisine de sa maison, une croix d'argent, un calice et une patène d'argent ; une boîte à quadrille, la boîte, les fiches et contrats en ivoire, incrustés en or ; dans le jardin de Morin, et enterrés en divers endroits sous des arbres hors de monter, et près la grille, deux boîtes de sapin renfermant, savoir :

Argent blanc.	7,203 liv.
40 doubles louis.	1,920
Un louis en or.	24
2 guinées et une demi-guinée.	36
TOTAL..	9,183 liv.

« En outre, 99 jetons d'argent et un globe d'argent-vermeil.

« D'après la déclaration de la Du Barry, on aurait dû trouver douze sacs de 1,200 liv. environ, et différents objets précieux. Cependant lesdites deux boîtes ne renfermaient que cinq sacs, les louis, les guinées en or et le gobelet d'argent-vermeil.

« Il est à croire que Morin en a détourné une partie ; l'espérance qu'il avait d'être acquitté l'a sans doute engagé à ne pas déclarer les dépôts qu'il avait faits pour le compte de sa maîtresse et pour son propre compte, et il serait nécessaire de faire fouiller son jardin en entier.

« Les commissaires ont aussi trouvé dans la chambre de Morin, et sur ses indications, une râpe à muscade en argent, dans un étui d'argent ; un paquet intitulé : *Graines*

Digitized by Google

de panais, contenant dix-sept aunes de galons d'argent à livrée, et quelques autres objets.

« Les perquisitions antérieures faites par le citoyen Greive avaient procuré la découverte de 393 liv. en argent blanc, d'un billet qui prouvait que Morin était chargé de faire passer cette somme à l'abbé de Fontenille, poste restante, à Coblentz. Cette somme existe encore dans la chambre de Morin, et les commissaires du District chargés de faire l'inventaire en rendront compte en tant que de besoin.

« Les commissaires ont fait ce qui dépendait d'eux pour tirer de Morin tous les aveux qui pouvaient aider leurs découvertes; mais cet homme n'a déclaré que les dépôts trouvés antérieurement, et il est hors de doute qu'il avait la connaissance de plusieurs autres, dans le cas où sa conduite contre-révolutionnaire n'aurait pas été dévoilée et punie.

« L'objet principal de la mission des commissaires était de faire des recherches. Quoique le citoyen Greive eût découvert une grande partie des objets déclarés et non déclarés par la Du Barry, il restait encore des recherches à faire, et les commissaires n'ont rien négligé pour les rendre heureuses.

« A cet effet, ils ont renouvelé dans plusieurs endroits les perquisitions les plus exactes. Ils ont fait fouiller deux fois dans le jardin de Morin, et deux jours de suite dans la cave commune de la maison de la Du Barry; mais ces nouvelles fouilles n'ont produit aucune découverte, et quoique l'on soit bien persuadé qu'il existe encore des dépôts cachés, il faudrait avoir, pour les trouver, des indices particuliers, les terrains environnant la maison de la Du Barry étant trop spacieux pour qu'on puisse hasarder de nouvelles fouilles, dispendieuses d'ailleurs et d'un succès incertain.

Digitized by Google

« D'après l'arrêté du Comité de salut public et les instructions du ministre, les Commissaires devaient remettre à la Trésorerie nationale les assignats, espèces monnoyées, et aux Domaines tout ce qui consisterait en bijoux, diamants et autres effets précieux.

« Pour remplir cette partie de leur mission, il ne suffisait pas de faire un simple inventaire de ces objets, il fallait en faire le recollement exact, pour opérer la décharge des Commissaires et gardiens responsables.

« A cet effet, les Commissaires ont procédé au dépouillement de tous les procès-verbaux de l'ancien et du nouveau juge de paix, dressés sur la réquisition du citoyen Greive, Commissaire du Comité de sûreté générale de la Convention, en présence des officiers municipaux de Louveciennes. Ils ont fermé l'état désignatif de tous les objets y mentionnés par nature et espèce, en distinguant par ordre l'argenterie, les effets en or, etc.

« Ce relevé, nécessaire pour assurer la justesse de toutes vérifications, a demandé un temps très long, à raison de la lecture qu'il a fallu prendre de tous les procès-verbaux, et de ce que chaque objet se trouvait mentionné isolément dans un procès-verbal et dans un autre.

« Les Commissaires ont d'abord procédé à la reconnaissance d'une somme de 37,986 liv. en numéraire, trouvée chez la Du Barry. Cette somme, jointe à celle de 13,815 liv., découverte par la Commission, forme celle de 51,801 liv., remise par elle à la Trésorerie nationale.

« Il avait été trouvé, en outre, dans la commode de la chambre à coucher de la Du Barry, une somme de 3,143 liv. en assignats; mais cette somme a été mise par les citoyens Lacroix et Musset, représentants du peuple à Versailles, à la disposition du citoyen Greive, pour subve-

Digitized by Google

nir aux dépenses du moment, et il reste encore une somme de 29 liv. en assignats, et 7 liv. en argent monnoyé.

« Les Commissaires observent qu'il a été déposé entre leurs mains, le 27 nivôse, par le citoyen Fournier, ancien juge de paix, à l'appui d'un procès-verbal de découverte, chez la femme Couture, une somme de 1,200 liv., savoir : 400 liv., dont 200 liv. démonétisées appartenant à Morin, et 800 liv. au nommé Pétry, coiffeur, détenu à Paris. Les Commissaires du District chargés de faire l'inventaire rendront compte de ces sommes et des autres en tant que de besoin.

« Les Commissaires, en suivant l'ordre de leur relevé sur les procès-verbaux remis entre leurs mains, ont fait, en présence du citoyen Greive, du juge de paix et du maire de Louveciennes, le récollement et la reconnaissance de l'argenterie, des effets en or, cristaux, bijoux, diamants et autres objets précieux, mis sous les scellés dans la chambre à coucher de la Du Barry, n.° 4. Ils ont rédigé procès-verbal de chaque opération, et en ont donné copie au citoyen Greive et à la municipalité du lieu.

« Cette vérification leur a demandé un temps très long, attendu que beaucoup de ces objets n'avaient pas été désignés suivant leur nature et espèce, et suivant les termes techniques qui leur convenaient. *Peut-être que le plaisir d'avoir fait les découvertes, la précipitation avec laquelle on a procédé à leur inventaire, ont fait négliger les formalités de la rédaction et l'exactitude dans la description et reconnaissance des objets; mais en général les Commissaires ont aperçu un défaut d'ordre, et ils ne peuvent mieux le prouver que par le grand nombre d'effets qu'ils ont reconnu n'avoir pas été inventoriés.* Le désordre ne porte pas seulement sur les objets découverts, mais sur tous ceux en évi-

Digitized by Google

dence dans la maison. Ces objets sont épars et en confusion.

« *Les Commissaires ont trouvé, dans différents endroits de la maison, plusieurs étuis de chagrin et galuchat, qui renfermaient sans doute des effets précieux et qui, cependant, ne font pas partie de ceux inventoriés et reconnus.* Les Commissaires ont vu, entre autres étuis, celui dans lequel devait se trouver une paire de boucles de souliers en or, garnies de perles, dont l'existence antérieure est prouvée par la déclaration même de la Du Barry. *Tous ces étuis ont été trouvés vides.* Les Commissaires ignorent si les objets qu'ils contenaient existaient au moment de l'arrestation de cette femme, ou si elle n'en aurait pas disposé elle-même, d'une manière ou d'une autre.

« Les Commissaires ont remis successivement à l'administration des Domaines l'argenterie, les bijoux, diamants, effets en or, et généralement tous les objets provenant, soit de leurs découvertes personnelles, soit des découvertes faites avant eux par le citoyen Greive, Commissaire de sûreté du Comité-Général de la Convention. Ils invitent à en acquérir la preuve par l'examen de l'état ci-joint, dont les objets y mentionnés portent le n.° correspondant à celui des objets désignés dans les procès-verbaux et récépissés de remise aux Domaines. Ils joignent aussi au présent résumé historique d'opérations, l'état de comparaison des objets déclarés par la Du Barry et trouvés, avec ceux qui restent à découvrir.

« Jusque-là, les Commissaires avaient rempli l'objet intrinsèque de leur mission. Mais la nature même de leurs fonctions les a entraînés dans une quantité de détails dont ils devaient prendre connaissance, autant parce qu'ils se sont trouvés liés à leurs fonctions que parce que le be-

Digitized by Google

soin de se mettre à l'abri de tous reproches leur recommandait de faire tout ce qui intéressait le bien public.

« Des mesures de sûreté générale, relatives à la conservation des dépôts précieux existant dans la maison de la Du Barry, avaient exigé la surveillance d'une garde assez nombreuse ; mais l'enlèvement successif de ces dépôts demandait une économie dans cette dépense. En conséquence, les Commissaires ont réduit, le 6 pluviose, la garde à six hommes, au lieu de dix-huit. Cette garde, depuis le 2 vendémiaire, jour de son établissement par le citoyen Greive, jusqu'au 13 frimaire, avait été payée sur des fonds mis à la disposition du citoyen Greive, savoir : 3,143 liv. par les citoyens Lacroix et Musset, représentants du peuple à Versailles, et 3,000 liv. par Voulant et Jajot; mais le citoyen Greive n'avait plus de fonds disponibles. Il est dû encore à la garde la somme de 3,151 liv., et les Commissaires en ont envoyé l'état à l'administration du District de Versailles.

« Le besoin de rétablir l'ordre dans la maison de la Du Barry devait fixer la sollicitude des Commissaires. Ce soin paraissait cependant devoir appartenir plus particulièrement au citoyen Greive, qui depuis longtemps habitait la maison de la Du Barry, connaissait les causes de la dépense, et l'avait mise ou laissée sur le pied où les Commissaires l'ont trouvée. — *Mais le citoyen Greive, trop occupé sans doute de l'exécution des grandes mesures de sûreté générale, dont il annonçait être chargé par sa qualité même, n'avait pas le temps d'entrer dans les petits détails.* Les Commissaires ont cru devoir prendre sur eux de faire la réforme commandée par l'économie, en attendant d'ailleurs la solution de plusieurs questions dont la nature les attachait encore à leur place.

Digitized by Google

« Jusque-là, différentes circonstances, dont il sera parlé ci-après, avaient occasionné une dépense assez considérable de bouche et de chauffage; mais les circonstances n'étant plus les mêmes, les Commissaires ont jugé devoir rompre le cours de cette dépense. A cet effet, ils ont arrêté les mémoires du boulanger, du boucher et des autres fournisseurs de la maison. Ils ont envoyé à l'administration du District de Versailles, le bordereau de cette dépense, montant à la somme de 2,749 fr.

« Cette dépense, dont le citoyen Greive peut rendre compte mieux que personne des causes qui l'ont déterminée, a été plus considérable pendant le cours de sa mission. En général, cette dépense a été faite par les différents Commissaires qui se sont succédé, par le juge de paix, son greffier, par les officiers municipaux, dans un temps où le secret des opérations demandait leur permanence continuelle, par les personnes que le citoyen Greive a employées à auner les étoffes, à peser les matières d'or et d'argent, par les prévenus traduits devant la Commission, par les gendarmes, huissiers qui les ont accompagnés, enfin par toutes les personnes dont la présence a été reconnue nécessaire.

« Les fonctions des Commissaires ont acquis, par l'effet des circonstances, une plus grande latitude. Ils ont appris, par exemple, qu'il existait à Paris, dans la maison de Brissac, un coffre de fer, caché entre deux boiseries. A cet effet, ils sont allés plusieurs fois à Paris, pour se concerter avec le ministre sur les moyens à employer pour sa découverte. Le ministre a écrit lui-même au Comité de surveillance de la Fontaine de Grenelle, pour l'inviter à nommer deux membres pour seconder les Commissaires dans leurs recherches. Le citoyen Villette s'est présenté lui-même au Comité de cette section, à celui de sûreté gé-

Digitized by Google

nérale ; mais les formalités à remplir pour la levée des scellés chez Brissac ont arrêté sans doute l'usage de toutes mesures, et le coffre de fer reste encore à découvrir, ou, s'il a été découvert, la Commission l'ignore.

« Les Commissaires ont aussi, sur la réquisition des citoyens Lacroix et Musset, représentants du peuple à Versailles, fait l'inventaire du vieux linge existant dans la maison de la Du Barry, et l'ont envoyé à l'hôpital militaire de Saint-Cyr.

« Ces différentes démarches et opérations ont occupé les Commissaires en attendant la réponse à plusieurs questions de la solution desquelles dépendait la continuation ou la cessation de leurs fonctions.

« Une de ces questions était de connaître la manière dont on disposerait des étoffes précieuses existant dans la maison de la Du Barry. Une grande partie de ces étoffes, dont la valeur peut s'élever à 200,000 liv., ne pouvait être vendue qu'à l'étranger. Le ministre, sur les observations des Commissaires, avait écrit au Comité de salut-public : depuis peu, ce Comité a chargé l'administration des subsistances d'en faire l'inventaire, et dans ce moment ce travail occupe les Commissaires.

« Le rétablissement de l'ordre, des précautions de tout genre, le besoin d'éviter même des dilapidations, le besoin de liquider la succession de la Du Barry pour payer les créanciers, toutes ces considérations ont engagé les Commissaires à demander qu'il soit procédé promptement à l'inventaire du mobilier de la Du Barry, et, depuis le 20 pluviose, les citoyens Delcros et Lequoy ont été nommés à cet effet par l'administration du District de Versailles.

« En conséquence, les pouvoirs du citoyen Villette, seul Commissaire du pouvoir exécutif à Louveciennes, doi-

Digitized by Google

vent cesser lorsqu'il aura fini, conjointement avec le Commissaire des subsistances et ceux du District, l'inventaire des étoffes dont il est spécialement chargé par le ministre.

« Voici la manière dont les membres composant la Commission de Louveciennes ont cru devoir rendre compte de leur mission, chacun pour les opérations auxquelles ils ont été présents, nonobstant les pièces qu'ils joignent à l'appui de leur compte, certifiant le tout sincère et véritable.

« Signé à la minute : Huvé, Villette, Delcros, Houdon, Bicault et Lequoy, secrétaire (1). »

Outre la Commission-Générale, deux autres devaient s'entendre avec elle, l'une pour faire passer immédiatement à Versailles tout ce qui pourrait être employé par l'État, l'autre, pour envoyer aussi dans cette ville les objets d'art, afin de les ajouter à ceux déjà très nombreux provenant des maisons du Roi et des princes, que l'on réunissait dans le palais.

La première de ces Commissions fit passer au District, en fer, cuivre, linge, literie, harnais, sucre et eau-de-vie, pour la somme de 128,089 fr. Le linge, la literie, le sucre et l'eau-de-vie furent envoyés à la maison de Saint-Cyr, transformée en hôpital militaire. Le reste fut déposé dans les magasins de l'État.

La Commission des arts fit choix des objets qui lui parurent dignes d'être conservés. Comme la plupart de ces œuvres d'art sont aujourd'hui dans les musées et dans les palais impériaux, il n'est pas sans intérêt d'en faire connaître l'origine, en donnant la liste dressée alors par la Commission. Ces objets sont au nombre de cinquante-cinq.

1.° Deux tableaux de Vien ;

(1) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

2.° Une gaine avec chapiteau et base de granit d'Italie ;

3.° Une Vénus Callipyge (petite proportion) ;

4.° Un Apollon du Belvédère ;

5.° Thésée enlevant Hermione ;

6.° Une Vestale entretenant le feu sacré, suivie par deux enfants ;

7.° Un Groupe représentant Louis XV porté par quatre guerriers ;

8.° Un petit Buste de Louis XV ;

9.° Un Feu en bronze doré, cerf, sanglier et attributs de chasse ;

10.° Un Tableau représentant une marine, par Vernet, de 8 pieds de haut sur 5 de large.

11.° Un autre Tableau de même dimension, représentant une ruine, par Robert ;

12.° Quatre dessus de portes, par Fragonard ;

13.° Une Nymphe en marbre, fuyant, et un Amour la menaçant ;

14.° Une Baigneuse, de Falconnet ;

15.° Le Buste de Louis XV, en marbre, par Pajou ;

16.° Une Pendule représentant l'Amour porté par les Grâces, en bronze doré d'or moulu ;

17.° Deux Vases de porcelaine de Sèvres, fond azur ;

18.° Deux Vases de porcelaine, forme étrusque.

19.° Un Baromètre et thermomètre avec cartouches et figures de porcelaine ;

20.° Deux Vases en marbre blanc et porphyre ;

21.° Deux Feux dorés d'or moulu, les plus riches ;

22.° Deux Figures en marbre blanc, proportion de 2 pieds ;

23.° Deux Candélabres à trois branches, représentant deux femmes groupées ;

24.° Deux autres, en forme de bouteille ;

Digitized by Google

25.° Un Feu doré, en forme de vase;

26.° Une Table en porcelaine de Sèvres, les peintures d'après Wanloo;

27.° Un Vase de porphyre;

28.° Un Feu en forme de cassolettes et pommes de pin;

29.° Trois Chandeliers à trois branches, en cassolettes;

30.° Le Buste de la *Du Barry*, par Pajou, sur sa gaine;

31.° Partie d'un *forté-piano;*

32.° Deux grands Vases de porphyre;

33.° Une harpe dans sa robe de taffetas noir;

34.° Un Tableau représentant la Fuite de l'Amour;

35.° La Marchande d'Amours, par *Vien;*

36.° La Cruche cassée, par *Greuze;*

37.° Jupiter en Antiope;

38.° Une Pastorale, par *Boucher*, de 36 pouces de haut sur 28 de large;

39.° Un Paysage de *Vismose;*

40.° Une Bordure ovale de 3 pieds de haut, richement sculptée et dorée;

41.° Une autre, de 2 pieds de haut;

42.° Une Commode de vieux laque;

43.° Une autre plaquée, en porcelaine de Sèvres, à sujets et figures très jolis;

44.° Un Tableau représentant la *Visitation d'Elisabeth;*

45.° Un autre, représentant la Vierge et l'Enfant-Jésus;

46.° Un autre, non fini, représentant la Du Barry en Bacchante;

47.° Un Pastel, un enfant jouant du tambour de basque, d'après *Drouet;*

48.° Une Enfant jouant du triangle, d'après *Drouet;*

49.° Un tableau représentant un enfant tenant une pomme, peint par *Drouet;* de 20 pouces de haut sur 18 de large;

Digitized by Google

50.° Un Tableau, une femme en lévite blanche;

51.° Un autre, Louis XV en habit de revue;

52.° Un autre, Louis XV enfant;

53.° Une Gravure enluminée, représentant un paysage;

54.° Une Estampe, représentant la femme *Lebrun;*

55.° Un Tableau peint sur toile, par Robert, représentant une esquisse de la messe; de 14 pouces de haut sur 16 de large.

Après les travaux particuliers des diverses Commissions, la Commission-Générale fit un relevé de tous les procès-verbaux d'inventaires, enlèvements, reconnaissances et ventes du mobilier ayant eu lieu successivement sous sa direction; elle y ajouta les récépissés de dépôt des différents objets extraits de la maison de madame Du Barry, et elle envoya cet immense travail au District de Versailles, pour le faire passer au Directoire du département de Seine-et-Oise. Ce travail, avec toutes les pièces à l'appui, forme aujourd'hui la plus grande partie des papiers renfermés aux archives de la Préfecture de Seine-et-Oise, sous le nom de *madame Du Barry.*

Le relevé général est terminé par le bordereau du montant des seuls objets vendus et estimés, lequel s'élève à. . . . . 707,251 liv. 15 s.

Les bijoux, diamants, cristaux, etc, dont le prix n'est pas porté, sont évalués, au même inventaire. . . . . 400,000 liv. »

Les matières d'or, 89 marcs 6 onces, peuvent être appréciées au moins. . . . . 60,000 liv. »

Celles d'argent, 1,449 marcs, à 45 liv. le marc. . . . . 65,205 liv. »

Celles de vermeil, 84 marcs, à

Digitized by Google

50 liv.	4,200 liv. »
Galons et franges d'or, 34 marcs.	2,700 liv. »
Galons d'argent et brûlé, 121 marcs.	3,600 liv. »
Cuivre, fer, plomb et étain. .	4,000 liv. »

Total général de l'appréciation des effets mobiliers confisqués chez madame Du Barry. . 1,246,956 liv. 15 s. (1).

Quand madame Du Barry fut arrêtée, elle avait encore un grand nombre de dettes, et la municipalité de Louveciennes ne tarda pas à être accablée des mémoires de tous les créanciers. Tous ces mémoires, visés par elle, furent envoyés au District. Il résulte de leur relevé général, qu'ils s'élevaient à la somme de 956,124 liv. 13 s. 4 d. — La vérification de ces mémoires fut renvoyée à une Commission, chargée de mettre la plus grande sévérité dans l'examen de ces dettes. Le gouvernement d'alors dut être satisfait de l'habileté des Commissaires, car les mémoires ont été si bien examinés et contrôlés, que presqu'aucun des créanciers n'a été payé.

Les parents de madame Du Barry, auxquels on a vu qu'elle avait fait des pensions viagères, réclamèrent aussi la continuation de leurs pensions; mais on les supprima toutes, à l'exception de celle de Rançon, le mari de la mère de madame Du Barry, qui vint se retirer à Versailles, et y mourut le 25 octobre 1801.

La propriété de Louveciennes avait été vendue le 20 thermidor, an III (7 août 1795) (2), et le comte Guil-

(1) Archives de Seine-et-Oise.

(2) Elle fut adjugée 6,000,000 en assignats, à Jean-Baptiste-Charles-Édouard Delapalme, demeurant aux Vaux-de-Cernay. (Procès des héritiers.)

Digitized by Google

laume, qui s'était remarié (1), était mort à Toulouse, le 2 août 1811, à l'âge de 79 ans Tout avait disparu. Il ne restait plus, comme souvenir du nom de *Du Barry*, que la honte jetée par lui sur les dernières années du règne de Louis XV. Mais à ce souvenir, cependant, venait se mêler celui des souffrances supportées par cette malheureuse femme dans les derniers temps de sa vie, et l'on se prenait de pitié quand on considérait par quelle horrible mort elle avait expié ses quelques années de bonheur!

Ce nom devait recevoir encore une nouvelle humiliation! et il devait la recevoir de ses propres parents, de ses héritiers.

Dans l'acte de mariage de madame Du Barry, elle y était dite fille du sieur *Jean-Jacques Gomard de Vaubernier*, intéressé dans les affaires du roi. A peine le roi Louis XVIII était-il de retour en France, en 1814, les héritiers *Gomard* firent de nombreuses démarches auprès des ministres pour être remis en possession des objets ayant appartenu à madame Du Barry, et existant dans les établissements publics. Ils se fondaient, pour appuyer leur demande, sur l'acte de naissance (2) de madame Du Barry, annexé à celui de célébration de son mariage à la paroisse de Saint-Laurent, ainsi conçu :

« Extrait des registres de baptême de la paroisse de « Vaucouleurs, diocèse de Touls, pour l'année mil sept « cent quarante-*six*. »

« Jeanne, fille de *Jean-Jacques Gomard de Vaubernier* et d'*Anne Bécu*, dite *Quantigny*, est née le dix-

(1) Il avait épousé en deuxièmes noces Jeanne-Madeleine Lemoine.

(2) Les registres de l'état civil étant, à cette époque, entre les mains du clergé, les actes de naissance et de baptême ne faisaient qu'un.

Digitized by Google

neuf août mil sept cent quarante-six, a été baptisée le même jour, a eu pour parrain Joseph *Demange* et pour marraine Jeanne *de Birabin*, qui ont signé avec moi :

« L. Gaon, vicaire de Vaucouleurs; Joseph Demange et Jeanne de Birabin.

« Je soussigné, prêtre-curé de la paroisse et ville de Vaucouleurs, diocèse de Touls, certifie à qui il appartient, vu le présent extrait conforme à l'original.

« A Vaucouleurs, ce quatre juillet mil sept cent cinquante-neuf.

« L.-P. Dubois.

« Nous, Claude-François Duparge, licencié ès-loix, Conseiller du Roi, Commissaire enquesteur-examinateur en la ville et prévôté de Vaucouleurs, faisant les fonctions de M. le Président Prevost, absent, certifions que les écriture et signature ci-dessus sont du sieur Dubois, curé de Vaucouleurs, et que foy y est et doit y être ajoutée. En témoignage de quoi nous avons signé les présentes et scellé de notre cachet. — A Vaucouleurs, ce quatre juillet mil sept cent cinquante-neuf :

« Signé, Duparge, avec paraphe. Approuvé l'écriture, Duparge (1). »

Après beaucoup de démarches infructueuses, et après avoir présenté au ministre des finances un acte de notoriété, constatant que le sieur *Philbert Gomard*, frère de *Gomard de Vaubernier*, père de madame Du Barry, étant le plus proche parent de la comtesse à l'heure de sa mort, était son héritier, le même acte établissant leur filiation comme héritiers directs du sieur *Philbert Gomard*, le ministre les autorisa à faire retirer de la Préfecture de Seine-et-Oise les papiers de madame Du Barry,

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

déposés aux archives lors du sequestre mis sur ses biens, en 1793. Ces papiers devaient servir à diriger leurs recherches dans les réclamations qu'ils faisaient au gouvernement. L'inventaire des papiers ainsi donnés un peu légèrement, montre combien de documents intéressants ont été perdus pour les recherches historiques.

« Inventaire des titres et papiers provenant de madame la comtesse Du Barry, condamnée révolutionnairement, et dont les biens ont été séquestrés; lesquels papiers, par suite du séquestre, ont été extraits du domicile de ladite dame, à Louveciennes, transférés à l'administration du cidevant District de Versailles, et ensuite déposés aux archives de la Préfecture de Seine-et-Oise :

1.re *Liasse.* — Composée de pièces relatives aux anciens ouvrages faits au pavillon de Louveciennes, années 1760 et 1770, etc., mémoires de divers fournisseurs et ouvriers, quittances, états de payements et diverses pièces de renseignements.

2.e *Liasse.* — Anciens mémoires de fournisseurs et ouvriers quittancés de 1770 à 1774. Bail passé à madame Du Barry par la veuve Duru et consorts, d'une maison située à Versailles, rue de l'Orangerie, le 22 décembre 1768. Bordereau des sommes payées par M.e Lepot-d'Auteuil, notaire.

3.e *Liasse.* — Autres différents mémoires de marchands, ouvriers et fournisseurs également quittancés. Dépenses de tout genre à l'hôtel et pavillon de l'avenue de Paris, à Versailles, en 1773. Comptes rendus par M. de Montvallier, intendant de madame la comtesse Du Barry, ès-années 1773 et 1774.

4.e *Liasse.* — Divers mémoires de marchands, orfèvres, bijoutiers, drapiers, modistes, fournisseurs, gagistes, peintres, ouvriers, etc., en 1772 et années suivantes, égale-

Digitized by Google

ment quittancés. Inventaires et états d'effets mobiliers, tels que tableaux, statues, pièces d'ornement, etc., étant à Louveciennes, à différentes époques, notamment un inventaire général du mobilier de Louveciennes, fait en 1774.

5.° *Liasse.* — Mémoires quittancés d'orfèvres, bijoutiers, marchands de meubles et d'étoffes. États de gages payés aux personnes de la maison de madame Du Barry, et autres pièces diverses de dépenses, années 1771 et suivantes.

6.° *Liasse.* — Pièces relatives à la construction du nouveau pavillon de Louveciennes, en 1771 et 1772. Comptes et mémoires quittancés de divers entrepreneurs, marchands, ouvriers, etc.

7.° *Liasse.* — Formée de mémoires et de quittances donnés par des ouvriers, marchands, fournisseurs, pensionnaires et autres personnes attachées à madame Du Barry, en diverses années.

8.° *Liasse.* — Mémoires acquittés de marchands, ouvriers, fournisseurs, notamment du sieur Aubert, joaillier, du sieur Cozette, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins. Quittances de sommes payées pour pensions et bienfaits accordés par madame Du Barry. Ouvrages faits à un hôtel, à Versailles, avenue de Paris, et à une maison à Saint-Vrain.

9.° *Liasse.* — Pièces relatives aux locations de baraques, boutiques et appentis établis sur la contrescarpe, à Nantes, concédés à madame Du Barry, pour l'usufruit seulement, sa vie durant, par brevet du roi du 23 décembre 1769. Compte du sieur Dardel, régisseur, et du sieur Couillaud de la Pironnière, receveur du produit desdites boutiques, etc. Pièces et plans y relatifs. Baux desdits biens, passés en 1771.

Digitized by Google

10.e *Liasse.* — Papiers, mémoires, lettres, relatifs aux dépenses faites à la Maison-Rouge, sise commune de Villiers-sur-Orge. Inventaire d'effets mobiliers garnissant ladite maison. *Lettres et autres pièces de correspondance particulière de madame Du Barry, en* 1792 *et* 1793. Quittances, reçus de l'année 1793. Contrat du 24 octobre 1775, devant M.e Deschesnes, notaire à Paris, concernant vente par madame la comtesse Du Barry à *Monsieur*, frère du roi, d'un grand hôtel sis à Versailles, avenue de Paris, moyennant 224,000 liv. (1). »

Tels sont les papiers remis aux héritiers Gomard. Où sont aujourd'hui ces papiers, ces lettres de madame Du Barry? Que sont-ils devenus? Ils ornent probablement la collection de quelque amateur d'autographes.

Malgré toutes leurs demandes, ces papiers étaient la seule chose qu'ils eussent pu recueillir de la succession de madame Du Barry, lorsque fut rendue, le 17 avril 1825, la loi d'indemnité des biens des émigrés.

A l'époque de sa mort, madame Du Barry ne possédait aucun immeuble, et par conséquent, ses héritiers n'avaient rien à réclamer de l'indemnité. Mais l'on se rappela alors le testament de M. de Brissac, et l'on réclama de la famille de Mortemart, héritière du duc, et qui avait une part considérable dans la liquidation du milliard d'indemnité, l'exécution du legs fait au profit de madame Du Barry.

Jusque-là, les héritiers Gomard s'étaient seuls présentés. Mais lorsqu'il se fut agi du legs du duc de Brissac, les héritiers *Bécu*, c'est-à-dire ceux du côté maternel, vinrent, non-seulement pour entrer en partage, mais contestèrent même aux *Gomard* leur titre d'héritiers de madame Du Barry.

(1) Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

On a vu qu'une fois riche, madame Du Barry n'a jamais cessé de faire du bien à sa famille. Elle mit sa mère à l'abri du besoin, et fit une pension viagère à Rançon, son beau-père, lorsqu'il fut devenu veuf. Les frères de sa mère reçurent aussi d'elle, des pensions viagères, et elle dota leurs filles en leur faisant faire des mariages avantageux. Mais on ne voit nulle part qu'elle se soit jamais intéressée aux *Gomard.* D'où vient cette différence dans la manière d'agir de madame Du Barry à l'égard de sa famille? Le procès qui s'est élevé entre les divers héritiers va nous en donner l'explication.

Les *Gomard* appuyaient leurs prétentions à l'héritage de madame Du Barry sur l'acte de naissance déposé à la paroisse de Saint-Laurent, reconnaissant comme père de madame Du Barry, *Jean-Jacques Gomard de Vaubernier.* Les *Bécu* attaquèrent cet acte comme faux, et présentèrent un autre acte de naissance, levé par eux sur les registres de l'état civil de la ville de Vaucouleurs, le 25 septembre 1827, constatant que madame Du Barry était *fille naturelle de Anne Bécu,* et que, par conséquent, les héritiers *Gomard* n'avaient aucun droit dans cette succession.

De là, procès entre les deux branches et jugement du tribunal civil de première instance de la Seine, du 9 janvier 1829, confirmé par arrêt de la Cour Royale de Paris, du 22 février 1830, qui donne gain de cause aux *Bécu* et les reconnaitcomme seuls héritiers de madame Du Barry.

La cause de ce faux acte de naissance s'explique aisément. Madame Du Barry était la maîtresse du roi. Le mariage lui donnait un nom et allait lui permettre d'arriver auxplus grandes faveurs. Mais il fallait un peu flatter la vanité des Du Barry, et d'ailleurs, Louis XV n'aurait-il pas eu quelque répugnance à conserver pour maîtresse, quoi-

Digitized by Google

que comtesse, la bâtarde d'une pauvre fille de campagne?

Il est probable que celui qui joua le rôle le plus important dans la fabrication de cet acte fut cet *abbé Gomard*, aumônier du roi, qu'on a vu déjà figurer à la célébration du mariage de madame Du Barry, comme fondé de pouvoir de sa mère et de son beau-père. Depuis longtemps cet abbé était lié avec Rançon et sa femme, et les pamphlets du temps disent qu'il connaissait très-bien le père de madame Du Barry : il était, de plus, intime avec Lebel, le valet de chambre de Louis XV, et avec le comte Jean. On peut donc supposer que ce fut lui qui fit placer dans cet acte le nom de son propre frère Jean-Jacques Gomard de Vaubernier, mort depuis longtemps, comme père de *Jeanne Bécu*, et en fit ainsi une fille légitime.

Il est curieux, au reste, d'examiner les transformations que l'on fit subir à l'acte primitif, que voici :

« Extrait des registres de l'état civil de la ville de Vaucouleurs, déposés aux archives du tribunal de première instance, séant à Saint-Mihiel (Meuse).

« Jeanne, fille naturelle d'Anne Béqus, dit Quantiny, est née le dix-neufième aoust de l'an mil sept cent quarante-trois, et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parain Joseph Demange, et pour maraine Jeanne Birabin, qui ont signé avec moy. Les signatures sont ainsi apposées sur l'acte :

« Janne Birabine. L. galon, vic. de Vau.

« Joseph Demange.

pour copie collationnée sur la seconde minute déposée aux archives.

« Saint-Mihiel, le 25 septembre 1827. Le commis-greffier,

« François (1).

(1) Procès des héritiers Du Barry.

Digitized by Google

D'abord, et c'était la partie essentielle, on donne un père à la fille naturelle ; et, comme le nom de *Gomard* tout court est encore bien bourgeois, on y ajoute celui de *Vaubernier*. Puis, comme le parrain et la marraine doivent être à la hauteur du père de l'enfant, on fait du simple Joseph Demange, monsieur Joseph *de Mange* avec une particule, et de Jeanne Birabin, qui, suivant l'usage des femmes de la campagne, est appelée la Birabine, et signe comme on est dans l'habitude de l'appeler, on fait madame *de Birabin*. Enfin, comme il paraîtra plus agréable au roi de lui donner pour maîtresse une *demoiselle noble et mineure* qu'une *fille naturelle et majeure*, on retranche trois ans de l'acte primitif, et on fait naître madame Du Barry le 19 août 1746, au lieu du 19 août 1743.

Après l'arrêt de la Cour Royale de Paris, qui frappe de faux l'acte de naissance déposé à l'église Saint-Laurent, et reconnaît les *Bécu* comme seuls héritiers de madame Du Barry, ceux-ci continuèrent à attaquer la famille de Mortemart pour l'exécution du legs de M. de Brissac. Le procès dura jusqu'à la fin de 1833. Enfin les héritiers *Bécu* s'entendirent avec la famille de Mortemart, sur la somme à recevoir ; mais elle leur profita peu, et fut presque entièrement absorbée par les créanciers de madame Du Barry et par les frais du procès (1).

Outre les détails généraux qu'on a pu faire connaître, grâce à l'analyse des diverses pièces indiquées dans ce récit, il en est de particuliers à la personne même de madame Du Barry, qu'il est bon de rappeler en terminant :

(1) Voir, pour ce procès, le tome XXXII de la *Collection de Sirey* et la *Gazette des Tribunaux* des 4 juillet, 5, 11 et 27 août 1833.

Digitized by Google

1.° Madame Du Barry était fille naturelle, et son véritable nom était *Jeanne Bécu*.

2.° A l'époque de son mariage on fit un faux acte de naissance, dans lequel on lui donna pour père légitime *Jean-Jacques Gomard de Vaubernier*.

3.° C'est donc à tort que, dans toutes les biographies, et dans les plus récents ouvrages sur l'histoire de France, on lui conserve le nom de *Jeanne Gomard de Vaubernier*, et il faut lui rendre son vrai nom de *Jeanne Bécu*.

4.° Par suite de l'examen de son véritable acte de naissance, on voit que madame Du Barry avait 26 ans, quand elle devint la maîtresse du roi Louis XV, et non vingt-trois ans, comme cela semblait résulter du faux acte. Elle est, par conséquent, morte sur l'échafaud à l'âge de cinquante ans.

Quant aux sommes que madame Du Barry a coûtées à la France, pour avoir eu l'honneur d'être la maîtresse du roi, on peut, d'après l'examen de ces mêmes pièces, en faire le relevé suivant :

1.° Mobilier donné par le roi à madame Du Barry, lors de son mariage.	30,000 liv. » s. » d.
2.° Sommes payées pour madame Du Barry, par *Baujon*, banquier de la cour, depuis 1769, première année de sa faveur, jusqu'en 1774, année de la mort de Louis XV. . .	6,427,803 liv. » s. 11 d.
3.° Pour achat de son hôtel de Versailles, par *Monsieur*, frère du roi, le 24 octobre 1775.	224,000 liv. » s. » d.

Digitized by Google

4.° Pour l'échange de 50,000 liv. de rentes viagères contre 1,250,000 liv., délivrées par le trésor royal par arrêt du roi, d'avril 1784.	1,250,000 liv.	» s.	» d.
5.° Madame Du Barry jouit de 150,000 liv. de rentes viagères sur la ville de Paris, les États de Bourgogne et les loges de Nantes, depuis l'année 1769 jusqu'en 1784, ce qui donne un total de.	2,400,000 liv.	» s.	» d.
6.° Depuis l'année 1784 jusqu'en 1793, elle n'a plus que 100,000 liv. de rentes viagères, ce qui donne un total de.	900,000 liv.	» s.	» d.
7.° La jouissance du château de Louveciennes et de ses nombreuses dépendances; les diverses dépenses faites à l'ancien château et la construction du pavillon, peuvent s'évaluer à un revenu de 50,000 liv. de rentes, ce qui fait, depuis 1769 jusqu'en 1793. . .	1,250,000 liv.	» s.	» d.
Le total général de toutes ces sommes est de. .	12,481,803 liv.	» s.	11 d.!!!

Digitized by Google

NOTES.

Les trois Lettres suivantes nous ont été communiquées par M. Vatel, avocat à Versailles. Elles nous ont paru assez intéressantes pour être publiées en notes.

N.° 1. — Lettre de M. de Brissac à madame Du Barry.

Brissac, ce samedi 5 septembre 1789.

Les courriers ne sont pas assez fréquens, madame la comtesse, il est bien vrai; car cette lettre qui partira demain par le Mans, arrivera aussitôt que celle d'hier par la levée; mais c'est un plaisir que de s'entretenir avec vous qu'il ne faut pas laisser échapper. Oui, l'avenir comme le présent est désolant. A moins que la raison, le plus beau de l'apanage de l'homme, ne le cède à l'esprit, l'ambition, la vanité, quel est l'homme qui ne désire pas le bonheur et la liberté pour lui et les autres, à moins qu'il ne soit un forcené? et je vois qu'il y en a trop. Mais des personnes agissantes, assez franchement loyales pour concourir à l'arrangement avantageux de tous, à ce gros de la nation, dont la philosophie parle ainsi que le philosophe, qui par malheur ne connaît, ni n'a les moyens de lui faire éprouver ce charme du vrai bonheur qu'il n'est pas permis à tout le monde de connaître, où sont-ils, ces hommes? Bien loin de nous. On ne les écoute pas, ou ils ne parlent pas, ou ils n'existent pas. Que de tristesse toutes ces idées procurent! L'amour sortant, ou fuyant l'esclavage, n'est pas mon emblême, madame la comtesse, quoique ce soit celui de mon âge; il n'en est point, il est vrai, si la beauté et la bonté d'accord, partagent un sentiment senti par un cœur digne de celui qu'il a pu toucher. Mais, par parenthèse, j'ai oui dire du mal de ce tableau, que l'on trouve froid, correct, mais peu piquant. Je l'ai un peu pensé comme le critique; mais les détails et le fini, ainsi que le coloris, en sont beaux, et donneront toujours du charme à ce tableau. Pas une dame

Digitized by Google

ne prendra pour elle ces insultes que leur fait l'amour, ou plutôt le peintre qui peut être froid, ou son âge et ses travaux. Je pense qu'il y a eu fort peu de portraits, sur-tout de madame Lebrun, qui a présenté celui de madame la duchesse d'Orléans. Elle est faite pour être généralement aimée et estimée, et peut paraître en public en quel temps que ce soit. Le Salon est-il beau? Je crois que les campagnards n'auront pas été le voir. D'ailleurs il ne vaut pas la peine depuis longtemps de se déplacer.—Je ne crois pas vous avoir dit que je mangeais de mauvais pain ; je le fais venir du Pont-de-Cé, et il est bon, pas très bien fait, mais mieux qu'ici, où on devrait le manger excellent à cause de la beauté et bonté du grain. Notre froment est un des plus beaux de la France, sans vouloir néanmoins attaquer, et celui de Brie, et le bienfait aimable et charmant de vos amies du Pont. Elles vous aiment pour vous-même, parce qu'elles vous connaissent bien, et qu'alors il est difficile de vous refuser le tribut qu'arrache *et beauté, et bonté et douceur, et cette aimable et parfaite égalité d'humeur qui fait le charme d'une société habituelle.* Aussi auraient-elles voulu vous garder, aussi vous y voudraient-elles ; *et moi je voudrais également y partager avec vous retraite et solitude, le tout bien tranquille.* C'est ainsi que le trouble fait penser l'homme raisonnable, qui a reconnu que le plus grand bien à faire est la chose la plus difficile, et plus tumultueuse que l'orage, qui ramène si souvent et si promptement un beau jour. Je ne vois pas que nous avancions en besogne. Hélas! pourvu qu'elle soit faite, terminée, je serai content. Je le serai beaucoup aussi, Madame la comtesse, quand il me sera permis de vous offrir tous mes hommages, tout mon respect et tous les sentimens que je vous ai toujours offerts avec joie et plaisir.

Vos lettres sont presque toujours sept jours à arriver. Il m'en parvient de Paris à deux jours de date ; celles de Versailles éprouvent le même retard. Mille respectueux hommages à mademoiselle votre belle-sœur.

Digitized by Google

Blossac ce Samedi

Les couriers, ne sont pas n...
comptés il en ... vrai,
demain par le mans arriv...
par la livré, mais ...
avec vous que ... faire ...
savoir comme les pres...
que la saison, le plus be...
ne le cede, a l'esprit, ...
l'homme qui ne desire p...
pour lui celles quelques
a moins qu'il ne soit ...
a trop,, mais de personages
Loyales, pour concourir
des fautes; a ce gros de la na...
tion quelque philosophe, qui
les moyens de lui faire ...

voulez
je voudr...
en solita...
faire par
s'applique
en plus
souvent
pas qu...
quelle
beaucoup
sera p...
mon ...
toujours
vos lettr...
parvien...
eprouve...
hommag...

vos gardes, aussi vous y voudroions elles, en m
vis egalement y partager avec vous retraite
de votre bien tranquile, ceu avoir que le trouv
rer l'homme raisonable que a reconnu, que
randre un asure en la chose la plus difficile
, tumultueuse que l'orage qui ramene si
, et si promptement un beau jour, je renvoy
e nous avancions en Bologne, helas pourvu
un faite, termine j'en serai content. je le serai
p aussi madame la comtesse quand elle
ermis d'y vous offrire tous mes hommages, tout
iens, et tous les sentiments que je vous ai
offerts avec joye et plaisirs.

ses sans presque toujours 7 jours a avoir, il m'en
, de Paris a 2 jours de datte. celles de versailles
a le mesme retarde. mille respectueuse
es aux M^elles^ votre belle soeure.

La citoyenne de vimbe

qu'a pris toutes les pre

qui sont forcé d'aller

comme Emigrées avan

la déclaration qu'elle a

jamais enrégistrée dans v

le quatrième voyage

toujours pour le même

elle espere que vous

qui ont été opposés

du siège. N'a jamais de

ceux que des affaires p

en pays étrangers — t

qui lui a été fait du

que ses volumes ont été

pris dans quinie — dont

que le 28 janvier les Mi

joints —

Digitized by Google

N.° 2. — Lettre de madame Du Barry aux Administrateurs du District de Versailles.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

La citoyenne de Vaubernier Du Barry est très étonnée qu'après toutes les promesses qu'elles vous a fournies des raisons qui l'ont forcée d'aller en Angleterre, vous l'ayez traitée comme émigrée. — Avant son départ elle vous a communiqué la déclaration qu'elle avait faite à sa municipalité; vous l'avez enregistrée dans vos bureaux. Vous savez que c'est le quatrième voyage qu'elle est obligée de faire, toujours pour le même motif.

Elle espère que vous voudrez bien faire lever les scellés qui ont été apposés chez elle, contre toute justice, puisque la loi n'a jamais défendu de sortir du royaume à ceux que des affaires particulières et pressantes appellent en pays étranger. Toute la France est instruite du vol qui lui a été fait la nuit du 10 au 11 janvier 1791; que ses voleurs ont été arrêtés à Londres; qu'elle y a eu une procédure suivie, dont le dernier jugement n'a été rendu que le 28 février dernier, ainsi que l'atteste le certificat ci-joint.

Louveciennes, ce 27 mars 1793.

N.° 3. — Lettre de Lavallery, membre du District de Versailles, à madame Du Barry.

CITOYENNE,

Je me ferai représenter le plus tôt possible votre demande, dont le succès ne me paraît pas devoir éprouver de grandes difficultés, vu la notoriété du motif de vos absences, si vous avez eu sur-tout le soin de joindre à votre mémoire les pièces justificatives, telles que vos passeports ou leurs copies certifiées, certificats de résidence, etc. *Soyez convaincue que s'il est des occasions où je désire donner du*

Digitized by Google

prix à mon travail, vous avez droit à les faire naître. Votre sexe vous donne le droit de désirer la tranquillité, et votre amabilité... Mille pardons, citoyenne, un républicain et un inconnu ne doit parler que la langue des affaires.

Agréez l'assurance de mon respect et de tout l'intérêt que vous avez droit d'inspirer.

LAVALLERY (1).

Versailles, 17 mai (an II de la République).

Récit de la mort de madame Du Barry, extrait du journal LA NOUVELLE MINERVE,

INTITULÉ SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION.

. . . . . Arrivé au Pont-au-Change, j'y trouvai une assez grande foule rassemblée. Je n'eus pas besoin de demander l'explication de ce rassemblement : elle ne se fit pas attendre. J'entendis au loin des cris déchirants, et aussitôt je vis sortir de la cour du Palais-de-Justice cette fatale charrette que Barrère, dans un de ces accès de gaîté qui lui étaient si familiers, avait appelée *la bière des vivants*. Une femme était sur cette charrette, qui approcha lentement de l'endroit où je m'étais arrêté. Sa figure, son attitude, ses gestes exprimaient le désespoir arrivé au plus haut paroxisme. Alternativement d'un rouge foncé et d'une pâleur effrayante, se débattant au milieu de l'exécuteur et de ses deux aides, qui avaient peine à la maintenir sur son banc, et poussant de ces cris affreux que je disais tout-à-l'heure, elle invoquait tour-à-tour leur pitié et celle des assistants. C'était madame Du Barry que l'on conduisait au supplice. Revenue de Londres cinq ou six jours auparavant pour retirer de son château de Louveciennes des bijoux de prix, qu'elle y avait cachés en partant pour l'émigration, elle avait été dénoncée, le

(1) Ce même Lavallery se suicida quelques jours après la mort de madame Du Barry.

Digitized by Google

soir même de son arrivée, par son nègre favori, Zamor, gardien du château en son absence, et traduite au tribunal révolutionnaire (1). Agée alors de quarante-deux à quarante-trois ans seulement, sa figure, malgré la terreur profonde qui en altérait les traits, était encore remarquablement belle (2). Entièrement vêtue de blanc, comme Marie-Antoinette, qui l'avait, quelques semaines auparavant, précédée sur la même route, ses cheveux, du plus beau noir, formaient un contraste pareil à celui que présente le drap funéraire jeté sur un cercueil. Coupés sur la nuque, ainsi que cela se pratique en pareil cas, ceux de devant étaient ramenés à chaque instant sur le front par ses mouvements désordonnés, et lui cachaient une partie du visage. « Au nom du ciel, mes amis, s'écriait-elle au milieu des sanglots et des larmes, au nom du ciel, sauvez-moi, je n'ai jamais fait de mal à personne ; sauvez-moi. »

La frayeur délirante de cette malheureuse femme produisait une telle impression parmi le peuple, qu'aucun de ceux qui étaient venus là pour insulter à ses derniers moments ne se sentit le courage de lui adresser une parole d'injure. Autour d'elle tout semblait stupéfié, et l'on n'entendait d'autres cris que les siens ; mais ces cris étaient si perçants qu'ils auraient, je n'en doute pas, dominé ceux de la multitude, si elle en eût proféré. J'ai dit tout-à-l'heure, je crois, que personne ne s'était senti le courage de l'injurier. Si fait. Un homme, un seul, vêtu avec une certaine recherche, éleva la voix au moment où la charrette, passant vis-à-vis de moi, la patiente, toujours s'adressant au peuple, s'écriait : « La vie ! la vie ! qu'on me laisse la vie, et je donne tous mes biens à la nation. » « Tu ne donnes à la nation que ce qui lui appartient, dit cet homme, puisque le tribunal vient de les confisquer, tes biens. » Un charbonnier, qui était placé devant lui, se retourne et lui donne un soufflet. J'en éprouvai un sentiment de plaisir.

On sait que pendant toute la route elle continua à pousser les mêmes cris, et de s'agiter dans des convulsions frénétiques pour fuir la

(1) On a vu que ce n'est pas tout-à-fait ainsi que les choses se sont passées, mais c'était la croyance de l'époque.

(2) Nous avons montré qu'elle avait cinquante ans au moment de sa mort.

Digitized by Google

mort qui déjà l'avait saisie; aussi, on sait qu'arrivée à l'échafaud, il fallut user de violence pour l'attacher à la fatale planche et que ses derniers mots furent ceux-ci : « Grâce! grâce! Monsieur le bourreau! Encore une minute, M. le bourreau! encore..... et tout fut dit. »

Jamais la terreur ne fut portée à une si haute expression, et madame Du Barry est la seule femme qui ait offert un spectacle aussi déchirant. Toutes les autres femmes victimes de nos discordes civiles ont montré à ce moment suprême autant de calme que de courage, et plus d'une a raffermi le courage de ses compagnons d'infortune.

N.° 5. — La Bibliothèque de la ville de Versailles renferme cent trente-sept ouvrages ayant appartenu à madame Du Barry, et formant 349 volumes. Presque tous ces volumes sont reliés en maroquin rouge, dorés sur tranches, et portent sur le plat des deux côtés les armes de la comtesse avec la fameuse devise *Boutez en avant*, qui donna lieu dans le temps à tant de commentaires ironiques. La date de leur impression ne dépasse pas l'année 1774. Plusieurs sont reliés en maroquin vert, et portent les mêmes ornements que les rouges. Ils paraissent provenir de cadeaux. Il est bien probable que ces livres faisaient partie de la bibliothèque des appartements de madame Du Barry, au château de Versailles, où ils sont sans doute restés jusqu'à la Révolution. D'autres volumes, beaucoup moins bien reliés que les précédents et portant les armes de la comtesse sur le dos, font aussi partie de cette collection ; mais la date de leur impression est postérieure à l'année 1774, et ils proviennent de son habitation de Louveciennes.

Beaucoup de ces ouvrages sont des œuvres littéraires; mais en parcourant leurs titres et en y retrouvant la plupart des productions futiles et licencieuses d'une partie de la littérature du XVIII.e siècle, on pourra juger, sans en être surpris, du goût qui a présidé à la composition de cette bibliothèque.

Presque tous les exemplaires venant de la bibliothèque de ma-

Digitized by Google

dame Du Barry, outre leurs jolies reliures, sont sur-tout remarquables par la beauté de l'exécution typographyque. On peut citer, sous ce rapport, *les Baisers, de Dorat*, charmant exemplaire, orné de figures exécutées par *Eisen*, d'un fini extrême, mais d'une très grande indécence. Au reste, plusieurs des ouvrages de cette collection, et particulièrement les romans de *Crébillon* fils, sont accompagnés de gravures fort licencieuses.

Parmi les divers ouvrages dont nous donnons la liste, on en doit particulièrement signaler quatre, comme se rapportant à la personne même de madame Du Barry, par les dédicaces adulatrices qui lui sont adressées.

Le premier porte pour titre : *le Royalisme, ou Mémoires de Du Barry de Saint-Aunet et de Constance de Cézelli, sa femme. Anecdotes héroïques, sous Henri IV, par M. de Limairac.*—La plupart des exemplaires de cet ouvrage ne portent aucun nom d'auteur. Dans celui-ci, le nom de l'auteur se trouve non-seulement à la suite du titre, mais encore au bas de l'épître dédicatoire. Cet exemplaire a certainement été offert par l'auteur à la comtesse; le choix de l'exemplaire et sa magnifique reliure en maroquin rouge, toute couverte de dorures, en sont la preuve. Au-dessus de l'épître dédicatoire sont gravées les armes de madame Du Barry, et de chaque côté deux levrettes enchaînées. Voici cette épître :

A Madame la comtesse Du Barri.

MADAME,

Daignez accueillir avec bonté un hommage public de sentiment et de reconnaissance. Le zèle seul m'a dicté ce petit ouvrage; seul il ose vous l'offrir. Je sens qu'il est capable d'égarer dans une carrière qui demande des talents, mais j'espère, Madame, que vos suffrages suppléeront à la médiocrité des miens. Les traits que je développe dans cet essai le rendent digne de paraître sous vos auspices. Ils sont tous puisés *dans votre maison;* ils retracent la fidélité la plus héroïque de deux sujets pour leur roi. Trop heureux si vous voulez bien me

Digitized by Google

pardonner une entreprise au-dessus de mes forces, en faveur du motif qui me l'a inspirée.

Je suis avec un profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LIMAIRAC.

Le second est un *Almanach de Flore,* pour 1774. C'est un recueil de quarante-huit fleurs gravées et coloriées. Au-dessous de chaque fleur se trouve une devise et derrière un horoscope. Ces devises et ces horoscopes sont divisés en séries de numéros, applicables à une demoiselle, à un garçon, à une femme mariée, à un homme marié, à une veuve et à un veuf. L'auteur était un capitaine d'infanterie, nommé Douin, né à Versailles.

La beauté des dorures de ce petit volume relié en maroquin rouge, fait présumer que c'est encore un cadeau offert à madame Du Barry. Après le titre sont placées deux gravures en rouge. L'une représente un tournesol, regardant le soleil, avec cette devise :

L'astre est constant,
La fleur fidèle;

allégorie se rapportant aux amours du roi et de la comtesse. L'autre offre le portrait de madame Du Barry. Au-dessous sont deux flèches croisées avec un cœur et les vers suivants :

A la plus belle.

Je dormais; le Maître des Dieux
Me dit : « Je sais ce que tu veux;
« Choisis ou Déesse, ou mortelle,
« Pour lui consacrer tes couplets. »
Quoi, lui dis-je, une bagatelle!
« Ne crains rien ; je te le permets. »
Je choisirai donc la plus belle.

Le troisième ouvrage est intitulé : *Contes moraux et nouvelles Idylles de D*** et Salomon Gessner.* — Les contes sont de Diderot, et la traduction des idylles de Gessner est de Meister, qui fut secrétaire de Grimm.

Le traducteur, dont le nom ne parut pas sur cette édition, ne

Digitized by Google

voulut cependant pas le laisser ignorer de madame Du Barry, et dans l'exemplaire qu'il lui adressa, il ajouta une épître dédicatoire signée de lui. Cette épître, écrite par un habile calligraphe, est ainsi conçue :

De la beauté, les talents et les arts
Chérissent tous l'aimable empire.
Que l'églogue au naïf sourire
Arrête un instant vos regards !
Comme vous, belle sans parure,
Elle doit tout aux mains de la nature.
Comme vous elle a quelquefois,
Sous l'air d'une simple bergère,
Charmé les héros et les rois ;
Même les dieux. Apollon, pour lui plaire,
Vint oublier l'Olympe à l'ombre de ces bois.
Quel dieu pour vous ne l'oublierait de même,
Si de l'amour la puissance suprême
Vous permettait encore un choix.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

MEISTER.

Enfin le quatrième est un recueil contenant deux opéra-comiques : *les Etrennes de l'Amour* et *le Nouveau marié*, dont les paroles sont de Cailhava. En envoyant cet exemplaire à madame Du Barry, l'auteur écrivit sur la première page les vers suivants :

A Madame la comtesse Du Barry.

Transporté par un songe au haut de l'empyrée,
J'ai cru voir cette nuit la belle Cythérée,
L'aimable Hébé, le Dieu qu'invoquent les amants,
La tendre volupté, les grâces, les talents,
Qui d'un air satisfait parcouraient mon ouvrage.
Un sourire flatteur m'annonçait leur suffrage.
J'ai redouté leur fuite à l'instant du réveil ;
Mais je les vois encor, ce n'est pas un mensonge :
Un seul de vos regards réalise mon songe,
Et j'étais moins heureux dans les bras du sommeil.

Digitized by Google

Voici maintenant la Liste générale des Ouvrages ayant appartenu à madame Du Barry, et possédés aujourd'hui par la Bibliothèque de la Ville de Versailles :

Grammaire générale et raisonnée (par Cl. Lancelot et Ant. Arnaud, avec des notes par Duclos). Paris, Prault, 1754, 1 vol. in-12.

Les *Œuvres de Clément Marot*, de Cahors, valet de chambre du roi, revues et augmentées de nouveau. Lahaye, Moetgens, 1714, 2 vol. in-12.

Les *Œuvres de François Villon*, avec les notes de Clément Marot et les poésies de Jean Marot et de Michel Marot. Paris, Coustelier, 1723, 2 vol. petit in-8.°.

Les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en français, avec des remarques et des observations historiques, par l'abbé Banier, nouvelle édition, 2 tomes en 1 vol. Paris, Nyon, 1738, in-4.°, avec figures, par Humblot.

Satires et autres Œuvres de Regnier, accompagnées de remarques historiques (de Cl. Brossette). Nouvelle édition considérablement augmentée (par Lenglet du Fresnoy). Londres, Tonson, 1733, grand in-4.°, belle édition dont les pages sont entourées de cadres rouges.

L'Arcadie de Sannazar, traduite de l'italien (par Pecquet). Paris, Nyon, 1737, 1 vol. in-12.

Recueil de traductions en vers français, contenant le poème de Pétrone, deux épîtres d'Ovide, et le *Pervigilium Veneris*, avec des remarques par le président Bouhier. Paris, Compagnie des libraires, 1738, 1 vol. in-12.

Les *Poésies du roi de Navarre*, avec des notes et un glossaire français, précédées de l'Histoire des Révolutions de la langue française, depuis Charlemagne jusqu'à Saint-Louis, d'un Discours sur l'ancienneté des chansons françaises, et de quelques autres pièces (par Levesque de la Revallière). Paris, Guérin, 1742, 2 vol. in-12.

Œuvres de Madame et de Mademoiselle Deshoulières, nouvelle édition. Paris, les libraires associés, 1754, 2 vol. in-12.

La Colombiade, ou la Foi portée au Nouveau-Monde, poème,

Digitized by Google

par madame Dubocage. Paris, Desaint, 1756, 1 vol. in-8.° orné de jolies vignettes.

L'Art d'aimer et le Remède d'amour, traduction d'Ovide (par l'abbé de Marolles). Amsterdam, 1757, 1 vol. in-12 avec des figures, par Vanloo et Eisen.

Œuvres de l'abbé de Chaulieu, nouvelle édition, par de Saint-Marc. Paris, David, 1757, 2 vol. in-12.

Le Conte du Tonneau, par le fameux docteur Swift, traduit de l'anglais. Lahaye, H. Scheurleer, 1757, suivi du *Traité des dissentions entre les nobles et le peuple dans les républiques d'Athènes et de Rome*, etc. *L'Art de ramper en poésie et l'Art du mensonge politique*, par le même, 3 vol. in-12.

Œuvres de M. le marquis de Ximenez, ancien mestre de camp de cavalerie, nouvelle édition. Paris, 1772. — Ce volume contient encore : *Amalazonte*, tragédie du même auteur. Paris, Jarry, 1758, 1 vol. in-8.°, relié en maroquin vert avec de nombreuses dorures; c'est probablement un cadeau.

L'Univers perdu et reconquis par l'Amour, suivi d'*Iphis et Amarante, ou l'Amour vengé* (par de Carné). Amsterdam, 1758, 1 vol. in-8.°.

Poésies de Haller, traduites de l'allemand (par Tscharner), édition retouchée et augmentée. Berne, Soc. typograp., 1760, 2 vo. in-12.

Poésies du Philosophe de Suns-Souci, nouvelle édition. Sans-Souci, 1760, 2 vol. in-12.

Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des Recueils (par Couret de Villeneuve et Berenger). Londres, 1762, 6 vol. in-12.

La Farce de maistre Pierre Pathelin, avec son Testament à quatre personnages. Paris, Durand, 1762, 1 vol. petit in-8.°.

Œuvres diverses de Desmahis. Genève, 1763, 1 vol. in-12.

Le Hasard du Coin du feu, dialogue moral (par Crébillon fils.). Lahaye, 1763, 1 vol. in-12.

L'Iliade d'Homère, traduite en vars, avec des remarques (par de Rochefort). Paris, Saillant, 1766, 2 vol. in-8.°.

La Pharsale de Lucain, traduite en français, par Marmontel. Paris, Merlin, 1766, 2 vol. in-8.°, avec des figures, par Gravelot.

Digitized by Google

Roman comique, par Scarron, nouvelle édition. Amsterdam, Comp. des libraires, 1766, 3 vol. in-12.

Traité de la prosodie française, par l'abbé d'Olivet. Paris, Barbou, 1767.—Dans le même volume se trouve : *Remarques sur Racine,* par l'abbé d'Olivet. Paris, Barbou, 1766, 1 vol. in-8.°.

*Œuvres complètes de M. le C. de B*** (le cardinal de Bernis), dernière édition. Londres, 1767, deux tomes dans 1 vol. in-12.

Œuvres de S. Gessner, traduites de l'allemand, par Huber. Zurich, Orel, 1768, 2 vol. in-12.

Essais de Montaigne, avec les notes de Coste, nouvelle édition. Londres, nourse, 1769, 10 vol. in-12.

Le Messie, poème en dix chants, traduit de l'allemand, de Klopstock, (par d'Antelmy, Junker et autres). Paris, Vincent, 1769, 2 v. in-12.

Narcisse dans l'île de Vénus, poème en quatre chents, par Malfilâtre. Paris, Lejay, 1769, 1 vol. in-8.° orné d'un frontispice, par Eisen, et de figures par Saint-Aubin.

La ceinture, poème en trois chants, par Lemierre. Paris, Jay, 1769, 1 vol. in-4.°. — Au frontispice est un portrait du grand Corneille. Les figures sont de Cochin.

Les Nuits d'Young, suivies des œuvres diverses du même auteur, traduites de l'anglais, par Letourneur, deuxième édition. Paris, Lejay, 1769, 4 vol, in-8.° avec figures, par Eisen.

Les Grâces (précédées d'une Dissertation par l'abbé Massieu, et suivies d'un Discours par le père André ; recueil publié par de Querlon). Paris, Prault, 1769, 1 vol. in-8.° avec figures, de Boucher et de Moreau, le jeune.

Les Quatre parties du Jour, poème tradult de l'allemand de Zacharie (par Muller). Paris, Musier, 1769, 1 vol. in-8.° avec de charmantes figures, par Eisen.

Les Eléments, poème par Delavergue. Lahaye, Gosse, 1770, 1 vol. in-8.°.

La Récréation des honnêtes gens, ou *Opuscules en vers*, par M. de la M***. Amsterdam et Paris, Fétil, 1770, 1 vol. in-8.°, relié en maroquin vert.

Digitized by Google

Les Baisers, précédés du *Mois de Mai,* poème, par Dorat. La-haye et Paris, Lambert, 1770, 1 vol. in-8.°.

Jérusalem délivrée, poème héroïque du Tasse, traduit en français, par Mirabaud. Paris, Barrois, 1771, 2 vol. in-12.

Le Bonheur, poème en six chants, avec des fragments de quelques épîtres, ouvrages posthumes d'Helvétius. Londres, 1772; précédé d'une *Vie d'Helvétius,* par Saint-Lambert, 1 vol. in-8.°, relié en maroquin vert. Les armes de la comtesse sont sur le plat, avec la devise *Boutez en avant* au-dessus.

Contes moraux et Nouvelles idylles de D. (Diderot) et Salomon Gessner (traduites par Meister). Zurich, 1773, 1 vol. in-4.°.

Almanach des trois règnes, en huit parties : première partie, *Almanach de Flore,* 1774, gravé et orné de plus de 50 planches en taille-douce, dessinées et coloriées d'après nature avec le plus grand soin, contenant 48 devises et autant d'horoscopes pour tous les états et tous les âges. Les paroles sont de *Douin,* capitaine d'infanterie; les fleurs dessinées et gravées par *Chevalier,* lieutenant d'infanterie; le texte gravé par *Drouet,* ancien soldat d'infanterie. Versailles, Blaizot, 1774, 1 uol. in-24.

Les Comédies de M. Marivaux, jouées sur le théâtre de l'Hôtel-de-Bourgogne par les comédiens ordinaires du Roi. Paris, Briasson, 1732, 2 vol. in-12.

Recherches sur les théâtres de France, depuis l'année 1161 jusqu'à présent, par de Beauchamps. Paris, Prault, 1735, 3 vol. in-8.°.

Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe, avec les pensées sur la déclamation, par Louis Riccoboni. Paris, Guérin, 1738, 1 vol in-8.°.

Tragédies-opéras, de l'abbé Metastasio, traduites en français, par M. C.-P. Richelet. Vienne, 1751, 12 vol. in-12.

Œuvres de théâtre de MM. Brueys et Palaprat. Paris, Briasson, 1755, 5 vol. in-12.

Choix de petites pièces du théâtre anglais, par Dodsley et Gay, traduites des originaux, par Patu. Paris, Prault, 1756, 2 vol. in-12.

Œuvres dramatiques de Néricault-Destouches, nouvelle édition. Paris, Prault, 1758, 10 vol. in-12.

Digitized by Google

Œuvres d'Alexis Piron, avec figures en taille-douce, d'après les dessins de Cochin. Paris, Duchesne, 1758, 3 vol. in-12.

Le Théâtre de Baron. Paris, les libraires associés, 1759, 3 vol. in-12.

Les Œuvres de théâtre de Dancourt, nouvelle édition. Paris, les libraires associés, 1760, 12 vol. in-12.

Le Prix de la beauté, ou les Couronnes, pastorale en 3 actes et un prologue, avec des divertissements sur des airs choisis et nouveaux, par Goudot. Paris, Delormel, 1760, 1 vol. in-4.°

Œuvres de M. Nivelle de la Chaussée, nouvelle édition, publiée par Sablier. Paris, Prault, 1762, 2 vol. in-12.

Recueil contenant : 1.° *les Etrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte ; et 2.° *le Nouveau marié*, opéra-comique en un acte, par Cailhava. Paris, Lejay et Duchesne, 1769-1770, 1 vol. in-8.°.

Fables allemandes et contes françois en vers, avec un *Essai sur la Fable*, par du Coudray. Paris, Jarry, 1770, 1 vol. in-8.°,

Les Chefs-d'Œuvre de Pierre et de Thomas Corneille, nouvelle édition, avec *les Commentaires* de Voltaire. Paris, libraires associés, 1771, 3 vol. in-12.

Théâtre des Grecs,, par le P. Brumoy, nouvelle édition, enrichie de très belles gravures et augmentée de la traduction entière des pièces grecques dont il n'existe que des extraits dans toutes les éditions précédentes, et de comparaisons, d'observations et de remarques nouvelles, par MM. de Rochefort et Dutheil. Paris, Cussac, 1785, 13 vol. in-4.°, reliés en maroquin rouge, avec armes sur le dos.

Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par François de Salignac de la Motte-Fénélon, nouvelle édition. Paris, Estienne, 1730, deux tomes en 1 vol. in-4.°, édition médiocre, ornée de figures par Coypel, Souville, Cazes et Humblot.

Le Marquis de Chavigny, par Boursault. Paris, Nyon, 1739, 1 v. in-12.

Le Prince de Condé, par Boursault. Paris, Nyon, 1739. Dans le même volume : *Ne pas croire ce qu'on voit*, histoire espagnole, par Boursault. Paris, Lebreton, 1739, 1 vol. in-12.

Œuvres de Maître François Rabelais, avec des remarques his-

Digitized by Google

toriques et critiques de Le Duchat, nouvelle édition ornée de figures, par Picart. Amsterdam, J. Bernard, 1741, 3 vol. in-4.°.

Tansaï et Neardané, hitoire japonaise, par Crébillon fils. Pékin, 1743, 2 vol. in-18, avec figures licencieuses.

Amours de Théagène et de Chariclée, histoire éthiopique. Londres, 1743, 2 vol. petit in-8.°, avec figures, dont quelques-unes sont assez licencieuses.

Les Malheurs de l'Amour, par la marquise de Tencin et Pont-de-Vesle. Amsterdam et Paris, Prault, 1746, deux parties en 1 vol. in-12.

*Lettres de la marquise de M*** au comte de R****, par Crébillon fils. Lahaye, Scheurser, 1746, 1 vol. in-12.

Histoire amoureuse des Gaules, par le comte de Bussi-Rabutin, 1754, 5 vol. in-12.

Mémoires et Œuvres *de madame de Staal*. Londres, 1755, 4 vol. in-12.

Histoire d'Emilie Montayne, par l'auteur de *Julie Mondeville, (Mistriss Brooke)*, traduite de l'anglais, par Robinet, 4 tomes en 2 vol. in-12.

Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, par l'abbé Prévost. Amsterdam, Arkstée, 1759, 3 vol. in-12.

Mémoires du comte de Grammont, par le comte A. Hamilton, 1760, 2 vol. in-12.

Les Amours d'Ismène et d'Isménias, par M. de Beauchamps. Lahaye, 1743. — Dans le même volume se trouve : *Acajou et Zirphile*, conte, par Duclos, Minutie, 1761, 1 vol. in-12. avec figures.

Amélie, roman de Fiedling, traduit de l'anglais, par madame Riccoboni. Paris, Brocas, 1762, 3 vol. in-12.

Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie, par madame Riccoboni. Amsterdam, 1762, 1 vol. in-12.

Histoire de miss Jenny, écrite et envoyée par elle à milady comtesse de Roscomond, par madame Riccoboni. Paris, Brocas, 1764, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

La Nouvelle Héloïse, ou *Lettres de deux amants* habitants d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par Jean-Jacques Rousseau, nouvelle édition. Neufchâtel et Paris, Duchesne, 1764, 4 vol. in-12 avec figures, par Gravelot.

Contes moraux, par Marmontel. Paris, Merlin, 1765, 3 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur, par Cochin, et ornés de figures par Gravelot.

Histoire de M. le marquis de Cressy, par madame Riccoboni. Paris, Humblot, 1766, 1 vol. in-12.

Contes de Guillaume Vadé, 1768, 1 vol. in-8.°.

Histoire d'Hippolyte, comte de Douglas, par madame d'Aulnoy. Amsterdam, Lhonoré, 1769, deux tomes en 1 vol. in-12.

Télèphe, en douze livres. Londres et Paris, Pissot, 1784, par Pechméja, 1 vol. in-8.° relié en maroquin rouge, les armes sur le dos.

Voltariana, ou *Eloges amphigouriques* de F. M. Arouet, sieur de Voltaire, etc., discutés et décidés pour sa réception à l'Académie française, par Travenol et Mannory. Paris, 1748, 1 vol. in-8.°.

Lettres de Rousseau, sur différents sujets de littérature. Genève, Barillot, 1750, 5 vol. in-12.

Essai historique et philosophique sur le Goût, par Cartaud de la Vilate. Londres, 1751, 1 vol. in-12.

Considérations sur les ouvrages d'esprit, par Chicaneau de Neuville. Amsterdam, 1758, 1 vol. in-12.

Le Chef-d'œvre d'un inconnu, poème heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées, par le docteur Chrysostôme Matanasius, par Saint-Hyacinthe, aidé de S'gravesande, Sallengre, Prosper Marchand et autres. On trouve de plus une Dissertation sur Homère et sur Chapelain, par Van Effen; deux Lettres sur des Antiques; la préface de Cervantes, sur l'histoire de Don Quichotte de la Manche; la déification d'Aristarchus Masso, et plusieurs autres choses non moins agréables qu'instructives, neuvième édition. Lausanne, Bousquet, 1758, 2 vol. in-12.

Pensées de Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets. Paris, Desprez, 1761, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

Recueil de Lettres de madame la marquise de Sévigné à madame la comtesse de Grignan, sa fille. Paris, Compagnie des libraires, 1763, 8 vol. in-12.

Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par L.-B. Robinet, Genève, 1765, 1 vol. in-8.°.

Pensées de Milord Bolingbroke, sur différents sujets d'histoire, de philosophie, de morale, etc., recueillies par Prault. Paris. Prault, 1771. 1 vol. in-12.

Les Loisirs d'un ministre, ou *Essais dans le goût de ceux de Montagne,* composés en 1736, par le marquis d'Argenson, Liége, Plomteux, 1787, 2 vol. in-8.°., reliés en veau vert avec armes sur le dos.

Œuvres du Philosophe de Sans-Souci, au Donjon du Château, 1750, 3 vol. in-8.°.

Œuvres de Saint-Evremont, avec la vie de l'auteur, par des Maizeaux, 1853, 11 vol. in-12.

Œuvres diverses de J.-J. Rousseau. Neufchâtel, 1764. 8 vol. in-12. Le 1.er volume est orné d'un frontispice par Gravelot, et d'un portrait de J.-J. Rousseau par Delatour.

Plaidoyer pour et contre J.-J. Rousseau et le docteur D. Hume, l'historien anglais, avec des anecdotes intéressantes relatives au sujet; ouvrage moral et critique, pour servir de suite aux œuvres de ces deux grands hommes, par Bergerat. Paris, Dufour, 1768, 1 vol. in-12.

Les Œuvres de l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édition. Paris, Libraires associés, 8 vol. in-12.

Divers Éloges, par Thomas. Paris, Regnard, 1763-1773, 1 vol. in-8.°.

La Muse historique, ou *Recueil de Lettres en vers,* contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. Marquise de Longueville, par le sieur Loret. Paris, Ch. Chenault, de 1650 à 1664, 5 vol in-f.°.—Les lettres du 1.er janvier 1665 au 28 mars de la même année sont manuscrites, et copiées par de la Rue, en 1771.

Anecdotes ecclésiastiques, tirées de l'*Histoire du Royaume de Naples,* de Giannone, par Jacques Vernet. Amsterdam, Catuffe, 1753, 1 vol. petit in-8.°.

Digitized by Google

Abrégé chronologique de l'Histoire des Juifs, par Charbuy. Paris, Chaubert, 1 vol. in-8.°.

Mémoires de la Cour de France, pour les années 1688 et 1689, par madame la comtesse de la Fayette. Amsterdam, Bernard, 1731, 1 vol. in-12.

Histoire de la vie et du règne de Louis XIV, par Bruzen de la Martinière. Lahaye, Venduren, 1740, 2 vol. in-4.°.

Histoire de madame de Luz, anecdote du règne de Henri IV, par Duclos. Lahaye, de Hondt, 1744, deux parties en 1 vol. in-12. Histoire plus que galante.

Histoire politique du siècle, par Maubert de Gouvest. Londres, 1754, 2 vol. in-12.

Histoire du règne de Louis XIII, par le P. Griffet. Paris, Libraires associés, 1758, 2 vol. in-4.°.

Les Amours de Henri IV, roi de France, avec ses Lettres galantes à la duchesse de Beaufort et à la marquise de Verneuil. Amsterdam, 1765, deux parties en 1 vol. in-12.

Dictionnaire géographique et portatif de la France, par le P. Dominique Magnan. Paris, Desaint, 1765, 4 vol. in-8.°.

Usages et Mœurs des Français, par Poullin de Lumina. Lyon, Berthaud, 1769, 1 vol. in-12.

Le Royalisme, ou *émoires de Du Barry de Saint-Aunez et de Constance de Cézelli, sa femme*, anecdotes héroïques sous Henri IV, par de Limairac. Paris, Valade, 1770, 1 vol. in-8.°.

Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à uos jours, par Legrand d'Aussy. Paris, Pierres, 1782, 3 vol. in-8.°, reliés en maroquin rouge, armes sur le dos.

Lettres du baron de Busbec, ambassadeur de Ferdinand I.er, roi des Romains, etc., auprès de Soliman II, empereur des Turcs, etc., traduites en français, avec des notes historiques et géographiques, par l'abbé Defoy. Paris, Bauche, 1748, 3 vol. in-12.

Les Fastes du royaume de Pologne et de l'empire de Russie, par Contant Dorville. Paris, Costard, 1769, 2 vol. in-8.°.

Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes, par Cardonne. Paris, Saillant, 1765, 3 vol. in-12.

Histoire philosophique et politique des établissements et du

Digitized by Google

commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal. Neufchâtel, Libraires associés, 1783, 10 vol. in-8.° reliés en maroquin vert, armes sur le dos.

Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves, pour servir de supplément et de preuves à l'introduction à l'histoire du Dannemarck, par Mallet. Copenhague, Philibert, 1756, 1 vol. in-4.°.

Histoire de l'Académie française, par Pellisson et d'Olivet, troisième édition. Paris, Coignard, 1743, 2 vol. in-12.

Tablettes dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du théâtre français, l'établissement des théâtres à Paris, un dictionnaire des pièces et l'abrégé de l'histoire des auteurs et des acteurs, par le chevalier de Mouy. Paris, Jarry, 1752, 1 vol. petit in-8.°.

Histoire et Commerce des Antilles anglaises, par Butel-Dumont, 1 vol. in-12.

Correspondance secrète, politique et littéraire, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV*, 1789-1790, par Métra et autres, 14 vol. in-12, reliés en veau vert, les armes sur le dos. — On est d'autant plus étonné de trouver cet ouvrage parmi les livres de madame Du Barry, qu'elle y est fort maltraitée.

Dictionnaire de Littérature, par l'abbé Sabatier de Castres. Paris, Vincent, 1770, 3 vol. in-8.°.

Recueil d'anecdotes, par madame de Laisse. Amsterdam, 1773, 1 vol. in-12.

Principes du droit politique, par Burlamaqui. Amsterdam, Châtelain, 1751, deux tomes en 1 vol. petit in-8.°.

Le Droit public de France, éclairci par les monuments de l'antiquité, par Bousquet. Paris, Desaint et Saillant, 1756, 1 vol. in-4.°.

De l'autorité du Clergé et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, par Richer. Amsterdam, Arkstée, 1767, 2 vol. in-12.

Constitution de l'Angleterre, ou état du gouvernement anglais, comparé avec la forme républicaine et avec les autres monarchies de l'Europe, par Delolme. Genève, Barde, 1787, 2 vol. in-8.°, reliés en veau marb. vert, avec armes sur le dos.

Digitized by Google

L'*Alcoran de ahomet*, traduit de l'arabe par André du Ryer, sieur de la Garde Malézair, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des observations historiques et critiques sur le mahométisme, ou traduction du discours préliminaire mis à la tête de la version anglaise de l'Alcoran, publiée par Georges Sale. Amsterdam, Arkstée, 1770, 2 vol. in-12.

Réflexions, sentences et maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes pratiques et historiques, par Amelot de la Houssaye, nouvelle édition, augmentée de maximes chrétiennes. Paris, Ganeau, 1754, 1 vol. in-12.

Emile, ou *de l'Éducation*, par J.-J. Rousseau. Amsterdam, Néaulme, 1762, 4 vol. in-12.

Réflexions politiques sur les finances et le commerce, paa Dutot. Lahaye, Vaillant, 1754, 2 vol. in-12.

Essai politique sur le Commerce, par Melon, nouvelle édition, 1761, 1 vol. in-12.

Annales politiques de feu M. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, nouvelle édition. Lyon, Duplais, 1767, 2 vol. in-12.

Essai philosophique, concernant l'entendement humain, par Locke, traduit de l'anglais par Coste. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1758, 4 vol. in-12.

De la Recherche de la Vérité, par Mallebranche. Paris, 1762, 4 vol. in-12.

Histoire du Ciel considéré selon les idées des poètes, des philosophes et de Moïse, par Noël Planche. Paris, Estienne, 1739, 2 vol. in-12.

Considérations sur la constitution de la marine militaire de France, par de Secondat. Londres, 1756, 1 vol. in-12.

Rouge végétal à l'usage des Dames, avec une lettre à M. *** sur plusieurs maladies des yeux, causées par l'usage du rouge et du blanc, par le docteur Deshais-Gendron. Paris, 1760, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

DE LA

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE,

PAR M. H. BOUCHITTÉ,

MEMBRE TITULAIRE.

Les habitudes philosophiques, beaucoup plus familières, il faut le reconnaître, à notre langage qu'à nos esprits, ont porté de nos jours un assez grand nombre d'écrivains à des généralisations souvent précoces, plus souvent encore exagérées, et par suite sans rapports, autres que des rapports imaginaires, avec les faits qu'elles prétendent expliquer. Il n'y a pas longtemps encore, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, la critique littéraire circonscrivait sa tâche, elle enfermait dans un cercle déterminé l'œuvre soumise à son examen, et rapprochant de l'invention, de la composition, du style, etc., les règles consacrées par le temps, par le génie, par le goût, elle arrêtait son jugement, non sans laisser au lecteur attentif quelque utile leçon que sa précision même aidait à retenir. C'était, rappelons-le, telle ou telle œuvre dramatique, telle ou telle histoire particulière, tel discours, tel poème dont elle abordait l'étude ; ce n'était pas l'art dramatique ou l'art oratoire dont elle croyait devoir exposer toutes les faces, l'histoire ou la poésie épique qu'elle se plaisait à considérer dans leurs conditions fondamentales, ou même les lois générales de l'intelligence qu'elle scrutait dans toute leur profondeur... On limitait alors son sujet pour le traiter, on l'étend aujourd'hui pour pouvoir y faire entrer toutes choses, ou du moins toutes

Digitized by Google

celles qu'il plaît à l'auteur d'y rattacher avec une opportunité souvent douteuse. Mais en même temps, au lieu de fructueuses réflexions sur la marche et le développement d'une action dramatique, sur la manière dont les caractères y sont soutenus, sur les qualités ou les défauts de la diction ; au lieu de jugements précis sur l'enchaînement des parties d'un discours, sur la suite des idées qu'il exprime, le critique se perd dans des considérations générales historiques, religieuses, philosophiques, qui peuvent s'appliquer à tous les drames, à tous les discours, et souvent en même temps aux histoires, aux poèmes épiques, etc. La composition littéraire, soumise alors à son examen, n'est plus le sujet, mais seulement l'occasion, même éloignée, de ses excursions capricieuses.

Dans les beaux-arts eux-mêmes la critique n'a pas échappé à ce dogmatisme peu sûr de soi, et d'autant plus prolixe. Dans la peinture, par exemple, où il semble que la rigoureuse exactitude des formes, la vérité des expressions, les conditions géométriques et pittoresques de la perspective, etc., imposent à l'écrivain un langage sobre et précis, le vague des théories a été plus grand encore, et il est devenu impossible au lecteur d'en tirer quelque précepte pratique, qui demanderait aux jugements contemporains la science des Winkelmann, des Quatremère, des Emeric-David. A la place de ces précieuses recherches, qui font connaître à l'artiste les liens qui le rattachent à l'antiquité, qui lui enseignent comment le principe de l'inspiration de ses devanciers doit servir à éclairer, à modifier, à développer la sienne, nous avons vu les écoles classées en spiritualistes et matérialistes, en catholiques et païennes. Nous en avons vu même flétries par la qualification de panthéistes, sans comprendre il est vrai l'emploi de cette expression, abstraite s'il en fut jamais, pour

Digitized by Google

l'appliquer au plus positif, au plus concret de tous les arts.

Notre projet n'est pas de poursuivre ici, dans tous ses écarts, l'abus des généralisations. La tâche serait sinon trop difficile, du moins trop longue. Nous nous bornerons à examiner, dans ses caractères fondamentaux, dans ses conséquences principales, l'abus des considérations générales dans l'étude de l'histoire et dans ses résultats.

A l'époque de nos premiers efforts vers la culture littéraire, lorsqu'assis encore sur les bancs de l'école, ou les ayant quittés depuis peu, nous poursuivions avec l'enthousiasme du néophyte la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité, fouillant avec une religieuse attention le sens profond laissé après eux par ces mâles et sobres historiens, par ces peintres fidèles d'événements que la tradition leur avait transmis ou dont ils avaient été témoins et acteurs; sous ce style ferme et précis, élégant et harmonieux, mais toujours simple et sévère, les faits seuls nous apparaissaient, et ce n'était pas sans quelques scrupules de littérateurs encore novices que nous acceptions ces harangues, où les pensées des personnages historiques sont revêtues, par l'historien, de la forme directe qui laisse trop souvent reconnaître la source à laquelle le style est emprunté: seule témérité qu'il soit donné de saisir dans les Thucydide, les Xénophon et leurs imitateurs latins.

L'histoire est restée longtemps fidèle à ces modestes mais solides prétentions, et lors même que venant longtemps après les faits et les origines, elle a dû comparer les témoignages, et chercher la vérité au milieu d'affirmations souvent contradictoires, son ambition s'est encore bornée à reproduire dans toute leur vérité les scènes accomplies, à en dépeindre fidèlement les acteurs principaux, quelquefois à couronner ces tableaux de réflexions d'une morale immédiate, dont l'antiquité, au théâtre et dans les annales,

Digitized by Google

savait relever le dialogue ou la narration. Tous les historiens sans doute ne se sont pas distingués au même degré, par l'heureuse expression de ces jugements sévères et de ces enthousiasmes mérités. Tacite restera, sinon comme le seul, du moins comme le plus hardi vengeur de la conscience outragée. Néanmoins, l'accent solennel de ce grand écrivain n'a jamais franchi le cercle de la morale pratique, et s'il a flétri les désordres des cours, c'est en les rappelant à l'observation des sentiments et des devoirs imposés à tous.

Au moyen-âge, les chroniques sont plus conformes encore à la simplicité des faits; le latin, déjà altéré et subissant tous les jours des altérations nouvelles, se prête à cette nudité par le défaut d'élégance et le manque d'images; le merveilleux qui s'y mêle appartient aux croyances religieuses, qui sont elles-mêmes le fait le plus remarquable de cet âge. Les chroniques, à l'insu même de ceux qui les rédigèrent, sont l'expression la plus fidèle de leur temps.

A la Renaissance, elles sont remplacées en général par les mémoires, et l'histoire, telle que l'antiquité la conçut, telle qu'à son imitation elle s'est reproduite pendant nos deux derniers siècles, n'existe pas encore.

Le mémoire, plus personnel, plus privé, ne s'élève pas à la généralité de l'histoire; enfermé dans le cercle d'une cour ou d'un parti, d'une campagne ou d'une négociation, il tend à un but déterminé et ne risque jamais de s'égarer dans le vague de considérations *à priori*.

Au XVII.e siècle, l'histoire, devenue le résultat de témoignages recueillis et comparés sur un ensemble de faits déterminé, revêt le caractère d'érudition critique qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Sous cette forme, elle appartient néanmoins plus au commencement du XVIII.e siècle. De Thou n'eut point d'imitateurs; Fleury touche au règne

Digitized by Google

de Louis XV; Rollin, Lebeau, Voltaire, Vertot en France, Hume, Gibbon, Robertson, en Angleterre, appartiennent au siècle dernier.

Mais au milieu de ces sages recherches, de cette classification régulière des faits selon leurs dates et leur importance, il était impossible que le XVIII.e siècle n'infiltrât pas les sentiments nouveaux dont il était animé, et auxquels la société répondait alors avec enthousiasme. En Angleterre, l'impulsion donnée aux intelligences par la révolution de 1688, en France l'esprit philosophique, réagissant sous la protection de la régence contre les dernières années de Louis XIV, laissaient apercevoir leur présence dans les compositions contemporaines. Hume, Gibbon, Voltaire, sans renoncer à la méthode historique dont ils avaient reçu l'exemple, n'arrêtaient pas leur critique devant des traditions dont plusieurs années auparavant on n'eût point osé s'affranchir, et leurs prétentions de libres penseurs laissaient çà et là se produire des jugements dont la hardiesse, souvent irréfléchie, charmait les lecteurs accoutumés jusqu'alors à plus de discipline. Ces essais néanmoins furent bientôt trouvés incomplets, et la philosophie fut invoquée comme devant être elle-même et elle seule la lumière destinée à éclairer désormais les jugements de l'histoire. C'est à cette disposition que dut son origine l'*Histoire philosophique*, c'est-à-dire celle où l'auteur, se cantonnant en quelque sorte dans l'esprit de son temps, juge à la mesure des idées contemporaines les siècles accomplis, et demande aux âges écoulés un compte sévère, et partant quelquefois peu équitable de leur ignorance, de leurs incertitudes et de leurs erreurs. L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* de Voltaire, l'*Histoire philosophique des deux Indes*, par l'abbé Raynal, furent les deux tentatives qui attirèrent le plus l'attention des contemporains. Mais le pre-

Digitized by Google

mier, ça et là superficiel, sacrifiant sur-tout à la rapidité, à la légèreté du style, souvent peu scrupuleux sur les reproches dont il flétrit le passé, d'ailleurs incomplètement éclairé sur les faits, ne répond pas toujours à la gravité de son titre; le second, emphatique et mal instruit, ne rachète ni ses erreurs par son style, ni son mauvais goût par la vérité des faits.

Plus sobre dans son intervention, plus impartial dans ses jugements, plus étendu dans ses vues sur les destinées humaines, l'esprit philosophique eût imprimé à l'histoire un caractère nouveau et favorable au développement des véritables lumières; mais il en fut autrement. Le XVIII ᵉ siècle, en proclamant de grands principes, en conçut toujours l'application d'une manière étroite ou impossible, et il a mérité que l'on affirmât de lui ce que d'autres ont dit de Voltaire : *Qu'il écrit pour son couvent* (1).

Si de nos jours la critique historique s'est modifiée avec succès, si l'on a recherché avec plus d'indépendance et de fidélité la vraie physionomie des époques dont on retraçait l'histoire, si la connaissance plus scrupuleuse des sources a produit ses fruits légitimes, on peut sans hésiter en faire honneur en partie à l'esprit philosophique plus mûr et plus calme. Néanmoins l'histoire n'est pas devenue pour cela philosophique elle-même; elle est restée l'histoire, mais l'histoire intelligente, consciencieuse, plus instruite de la vérité, de la portée des faits; le nom et les prétentions ambitieuses d'histoire philosophique ont été abandonnés; on a trouvé suffisant que la présénce d'une philosophie de plus en plus éclairée s'y fît sentir.

Mais si nous n'avons plus l'histoire philosophique, nous

(1) Voltaire d'ailleurs est l'expression la plus fidèle et comme le sceau de ce siècle.

Digitized by Google

avons par une sorte de compensation exagérée la *Philosophie de l'histoire*. C'est cette tentative moderne et contemporaine de l'esprit généralisateur sur laquelle nous voulons soumettre au lecteur quelques réflexions (1).

La Philosophie de l'histoire est fille sur-tout du mouvement d'idées qui, depuis Kant, entraîne l'Allemagne exclusivement dans la voie des considérations abstraites; elle est elle-même l'application de cette méthode à la connaissance des destinées du monde et de l'humanité. Nous n'avons pas à examiner ici la légitimité rationnelle des travaux de Kant et de ses successeurs, à reconnaître si l'esprit humain peut avoir confiance dans les résultats de ces travaux, ou si même ces résultats ont quelque chose de réel, de certain; nous nous bornons à rechercher seulement si une Philosophie de l'histoire est possible. Nous voulons étudier si, ou dans quelle mesure une pareille tentative peut se réaliser, soit par une connaissance *à priori*, dépendant du point d'élévation abstraite auquel l'esprit humain peut atteindre, soit *à posteriori* par une suite de généralisations de plus en plus compréhensives, résultat de l'expérience consultée sur chacun et sur l'ensemble des éléments sociaux, considérés en eux-mêmes et dans leur histoire. Avant tout nous devons distinguer la philosophie dans l'histoire de la Philosophie de l'histoire. Rien de plus légitime, de plus naturel même que la première. Quant à la seconde, elle consiste à trouver la formule principe, une, générale de la destinée de l'homme, et à en déduire les formules secondaires de ce que le mouvement des choses reproduit dans l'univers, de manière que la lo-

(1) Voltaire a désigné du nom de *Philosophie de l'histoire* l'Introduction à son *Essai sur les mœurs;* mais depuis, l'acception de ces mots s'est modifiée dans le sens que lui donne la science contemporaine.

Digitized by Google

gique d'une part et les faits de l'autre présentent deux développements parallèles, et réciproquement adéquats.

Il semble qu'ainsi posée la question est déjà résolue. La revue de nos idées abstraites n'est ni tellement difficile ni tellement longue, que nous ne sachions dès le premier aperçu qu'une pareille idée ne s'y trouve pas, à moins que, attendue comme une révélation divine, elle ne se cache encore au fond de quelque intelligence privilégiée. En ce cas elle est pour nous comme non avenue, et se produisit-elle un jour à la lumière, à ce moment même, nous aurions besoin, pour la comprendre, d'une suite d'autres révélations correspondantes. Quant à demander à l'expérience une science de cet ordre, c'est-à-dire interroger, pour en recevoir une réponse certaine, les faits de tout genre que cette idée doit expliquer, la tâche ne paraît pas moins hors des forces et des limites de l'intelligence humaine. Entrons néanmoins dans les détails et examinons, successivement dans toutes leurs causes, les deux impossibilités que nous venons de signaler. Si la preuve de ce que nous avançons n'a pas besoin de tout cet appareil, les observations auxquelles donnera lieu cette étude ne seront, nous l'espérons, ni sans portée ni sans fruit.

Nous commençons par l'impossibilité de s'élever à l'aide seule de l'abstraction à une idée d'une généralité telle que l'explication des destinées de l'homme en sorte complète, évidente à tous dans un facile développement, dominant le passé, le présent et l'avenir. Ne répétons pas qu'une pareille idée n'a pas encore été produite, et montrons que l'intelligence humaine n'est pas constituée pour la créer ou la recevoir.

Les idées générales qui naissent et se développent *à priori* dans l'intelligence, à l'occasion de la perception des faits qui se produisent dans notre commerce avec le

Digitized by Google

monde extérieur, sont les formes qui régissent les opérations logiques de notre esprit, les principes à l'aide desquels nous sommes aptes à construire des théories, mais n'ont en elles-mêmes rien d'exclusivement scientifique. Les notions de cause, de substance, de temps, d'espace interviennent dans nos intelligences à tous les degrés et sous toutes les formes de leur action. Elles sont le contenant, non le contenu de la science, elles en sont les conditions, non la matière. Principes nécessaires, formes générales ou catégories, elles servent d'instruments à l'esprit, elles ne sont pas son œuvre. Nous ne saurions donc y trouver la pensée première des destinées humaines, ni par conséquent la possibilité d'une Philosophie de l'histoire. Pour qu'une pareille pensée surgît de notre intelligence sans rien emprunter à l'observation, il faudrait qu'elle y fût tracée par une révélation. Or un semblable fait n'est pas toujours facile à admettre, et sur le point qui nous occupe, aucun fait de ce genre ne s'est encore produit. D'ailleurs les doctrines inspirées, et cela à juste titre, ne s'occupent que peu de l'avenir temporel de l'homme; elles ont pour but avant tout d'établir le rapport de la vie actuelle avec la vie future, et de faire connaître par quels actes, par quelle conduite, nous pouvons pendant la première mériter d'acquérir la seconde; ***Præterit enim figura hujus mundi*** (1). Cette maxime, quoique appartenant en particulier à la révélation chrétienne, convient à toutes les autres aux yeux desquelles la vie n'est qu'un songe et la terre n'est qu'un passage.

Supposons d'ailleurs qu'un génie privilégié reçût du ciel cette inspiration inattendue, une pareille lumière ne pourrait pas être considérée comme brillant absolument *à prio-*

(1) *Corinth.* I, ch. 7.

Digitized by Google

ri; elle se rattacherait à quelques traditions comme le fait l'évangile, elle grouperait des éléments nécessairement déjà connus, elle formerait la synthèse d'idées et d'observations entrées déjà dans le domaine de la connaissance. J.-C. en apportant au monde, dans la prédication et l'exemple de la charité universelle, le complément de la morale, supposa cette morale connue; en annonçant les félicités de l'autre vie, il supposa celle-ci admise dès longtemps parmi ses contemporains, et s'il éleva vers le ciel les pensées de ses disciples, ce fut néanmoins en parlant leur langage, et en répondant à leurs sentiments. Le caractère *à priori* d'une révélation n'est donc jamais complet, et, sous peine d'être inintelligible, elle doit abaisser la pensée divine jusqu'aux données même vulgaires de la pensée humaine. D'ailleurs c'est à l'intelligence livrée à elle-même que nous contestons la possibilité d'atteindre une Philosophie de l'histoire; le secours qu'elle peut recevoir d'une lumière supérieure est en dehors de l'investigation philosophique.

Il est donc évident que la Philosophie de l'histoire, si elle peut être constituée, ne le peut par le procédé *à priori*, et, quant à l'hypothèse d'une révélation que nous avons mise en avant, nous n'avons pas besoin de faire observer que rien n'autorise à croire qu'elle soit jamais réalisée. Dans ce but nous avons d'ailleurs fait observer qu'elle resterait en dehors de nos moyens de connaître, et le lecteur comprendra que, si nous y avons eu recours, c'est seulement pour fortifier notre argumentation, et pénétrer dans toutes les profondeurs de la question.

Reste donc le procédé scientifique et *à posteriori*, le seul qui soit au service de l'homme, mais qui, tout capable de l'éclairer qu'il est, ne saurait lui promettre un résultat aussi merveilleux. Montrons toutefois avant d'aller plus loin ce que doit être, pour atteindre son objet, la science nou-

Digitized by Google

velle connue de nos jours sous le nom de Philosophie de l'histoire.

La Philosophie de l'histoire se propose de déterminer l'idée fondamentale qui constitue l'humanité, que l'humanité réalise, et les idées subordonnées dont le développement parallèle dans l'histoire exprime l'ensemble de ses destinées. Elle explique donc l'origine, le passé, l'état présent du genre humain tout entier, et, partant de cette connaissance, elle en déduit les caractères et même les faits généraux de l'avenir.

On voit au premier coup d'œil l'étendue et les difficultés d'une semblable étude. A un examen plus approfondi, on ne tarde pas à en constater l'impossibilité. Où repose en effet cette idée première dont l'humanité est la vivante expression? Quelle intelligence a conçu ce vaste plan qui place l'homme à la tête de la création, au sein de l'espace et de la durée, lui assigne sa fonction et en coordonne à l'avance l'activité productrice? L'esprit le moins exercé s'arrêtera immédiatement à Dieu, et ne s'arrêtera qu'à Dieu; il concevra dès l'abord que la pensée divine seule est le mot de cette vaste énigme, la solution de ce problème infini. C'est donc l'idée elle-même qui a présidé à la création tout entière que la Philosophie de l'histoire se propose d'aller saisir dans le sein de l'intelligence divine, c'est le secret de Dieu qu'elle se croit capable d'atteindre, c'est l'infini qu'elle veut embrasser par ses vues finies, c'est l'éternité qu'elle veut enfermer dans le temps, l'immensité qu'elle veut arrêter dans l'espace. Aussi cette prétention appartient-elle sur-tout à des écoles justement accusées de panthéisme.

Nous avons montré que la science ne saurait obtenir ce résultat par le procédé *à priori;* nous allons voir qu'*à posteriori* et en s'appuyant sur l'expérience, elle le peut moins encore.

Digitized by Google

La méthode expérimentale a été, dans les temps modernes, une rectification de la plus haute importance des procédés de l'esprit dans la recherche de la vérité. Appliquée là où elle pouvait et devait l'être, elle a étonné les deux derniers siècles et le nôtre de la grandeur de ses résultats, disons mieux, de ses conquêtes; elle continuera sans doute, et l'avenir lui ménage de plus magnifiques succès encore. Néanmoins la certitude de sa marche dépend de sa juste application, et ce n'est pas en lui demandant ce qu'elle ne saurait opérer, qu'on en assurera l'effort régulier et l'action infaillible. De ce qu'elle est parvenue, par l'observation des phénomènes de la nature physique, à découvrir quelques-unes de ses lois, et à faire ensuite servir celles-ci, par d'ingénieuses applications, à étendre le domaine de l'homme et à en développer la puissance, nous ne devons pas conclure qu'elle serait d'une portée aussi heureuse et aussi sûre, si on l'appliquait à déterminer des lois supérieures qui, par leur caractère moral, échappent à ce mode d'appréciation plus facile à circonscrire que comportent les phénomènes de l'univers matériel. Dans l'ordre des faits moraux, la méthode expérimentale n'est sans doute pas à rejeter, mais elle doit se coordonner à d'autres procédés mieux en rapport avec la nature particulière des problèmes que présente l'homme, lorsque nous l'étudions dans ses conditions supérieures, morales, religieuses et intelligentes.

La méthode expérimentale s'exerce avant tout sur des faits déterminés, circonscrits. Plus le fait se répète fréquemment, et surtout plus il se répète toujours le même, plus la méthode s'applique avec certitude, plus la connaissance du phénomène s'étend et s'approfondit. Mais on n'a pas suffisamment remarqué que, si la science a porté dans l'industrie un levier des plus puissants, l'industrie à son tour, dont les merveilles frappent la foule plus vivement

Digitized by Google

que les théories scientifiques, auxquelles elle reste nécessairement étrangère, a jeté sur la science un éclat qui semble en multiplier l'intervention et en agrandir le cercle. Que de forces ont apportées à l'industrie, et lui apporteront sans doute encore, les applications mécaniques de la loi qui exprime la dilatation de la vapeur! L'influence de ce nouveau moteur est de nature à changer la face de toutes les relations entre les points habités du globe, à fournir des forces nouvelles pour une multitude d'industries qui y trouvent des conditions inattendues de développement et de puissance. Au point de vue purement scientifique la théorie de la vapeur n'est guère cependant que l'énoncé d'un fait généralisé, elle n'a ouvert jusqu'à présent que des points de vue fort restreints sur la véritable nature des choses. Aucun moyen de communication de la pensée ne promet à l'avenir des merveilles plus grandes, aucun n'a jusqu'à présent mieux répondu aux besoins de l'activité contemporaine que le télégraphe électrique ; néanmoins la théorie scientifique de l'électricité est loin d'avoir atteint les limites extrêmes qu'on ne peut même lui fixer; et si elle explique quelques phénomènes, elle en laisse en dehors du cercle qu'elle éclaire un bien plus grand nombre encore. La puissance et l'éclat industriels, sortis des applications de la science, sont ainsi hors de proportion avec la modestie en quelque sorte de la donnée exclusivement scientifique.

Telle est donc une des conditions les plus visibles des sciences physiques. Quelles que soient l'étendue et la variété de leurs applications; au point de vue de la science, elles sont limitées et circonscrites. Elles le sont également, considérées en elles-mêmes. Si en effet, les théories qui les composent sont poussées jusqu'à une généralité prématurée, ou échappent un instant au lien qui les unit avec le fait générateur, elles s'altèrent, tombent dans de vagues

Digitized by Google

généralités et disparaissent. Qu'on demande à l'électricité la force vitale, le mouvement perpétuel, le secret de la vie à tous les degrés, celui de la pensée elle même, la science qui sortira de ces prétentions sera vacillante, incertaine, s'évanouira en vains systèmes.

Ces résultats inhérents à l'oubli de l'observation avaient été prévus par le père de la méthode expérimentale. Bacon ne voulait avec raison voir les lois certaines de la nature que dans la généralisation de faits soigneusement analysés, éclairés uniquement par leurs conséquences immédiates (1); il rejetait toute généralisation précipitée, ou incomplète. Près de trois siècles de travaux et de découvertes ont justifié ces sages recommandations en maintenant néanmoins, posé d'une main sûre, le principe au développement et à la vérification duquel la curiosité pénétrante de la postérité n'a pas fait défaut dans l'Europe savante.

Lorsque le chimiste ou le physicien peut, dans son laboratoire, soumettre à un examen attentif et renouvelé, la substance ou le fait qu'il étudie, il tient pour ainsi dire la nature sous sa main, il l'interroge quand il veut, autant qu'il veut, il la place dans des circonstances créées exprès pour que la réponse soit plus facile et plus sûre, et s'il est vrai de dire que tous les phénomènes physiques et chimiques ne sont pas aussi faciles à aborder les uns que les autres, il ne l'est pas moins qu'ils le sont pour la plupart, et que les mieux connus sont précisément ceux qui se prêtent le plus à ces manipulations réitérées et diverses.

Ce besoin de serrer de près la nature se fait surtout remarquer lorsque la science tend à rassembler sous une loi unique et sous l'empire d'un seul principe des phénomènes précédemment distincts, et jusqu'alors supposés

(1) *De Augm. Scient.*

Digitized by Google

régis par des lois isolées les unes des autres. Cette situation antécédente vient de ce que les faits n'ont pas été séparément assez étudiés, que les points de rapport ne se sont pas encore laissé saisir, ou même que les phénomènes qui doivent mettre sur la voie ne se sont pas encore produits. L'observateur suit avec attention, mais fidèle à sa méthode ne se hâte pas de prévenir la nature par des conceptions plus capables de l'égarer que de le conduire; plus tard des faits nouveaux ou des aspects nouveaux du même fait affermiront ses pas dans des voies sûres, quoique encore inexplorées. On peut étudier cette marche prudente dans les travaux qui, de nos jours, ont conduit l'illustre M. Ampère à la découverte de l'électro-dynamique et des lois qui la régissent. On voit que c'est partout le fait, saisi, analysé, transformé par l'ingénieux observateur, interrogé par lui avec une sagacité supérieure, qui rapproche successivement les phénomènes, les laisse en quelque sorte se comparer les uns aux autres et permet d'éclore à leur identité. On comprend facilement quelle évidence doit résulter d'une marche aussi prudente et aussi sûre, mais on voit en même temps que sa première condition repose sur des faits circonscrits, observables, que l'observateur peut rappeler ou reproduire à volonté, dont la constance peut à chaque pas être démontrée par des épreuves répétées.

Cette condition, la première de toutes, n'appartient complètement dans toute son étendue, avec toute sa certitude qu'aux faits de l'ordre physique; c'est en vain qu'on la chercherait dans les faits de l'ordre moral. L'observation sans doute est nécessaire dans l'étude des phénomènes de cet ordre, mais elle n'en constitue qu'une partie, souvent même elle n'en est ni la plus étendue, ni la plus féconde; indépendamment de cela, elle est bien plus difficile,

Digitized by Google

quelquefois impossible, toujours d'une grande délicatesse, et dépendante de la situation d'esprit et de cœur de celui qui lui demande les lumières dont il a besoin. A la précision que l'on peut trouver dans les faits soumis à l'observation physique, nous avons donc le droit d'opposer les difficultés de tout genre que suscite l'observation des faits intellectuels et moraux, la multitude presque innombrable des éléments qu'elle comporte, l'immense étendue des problèmes qu'elle rencontre et dont les solutions sont solidaires. Enfin cette considération capitale doit dominer, savoir que les éléments des problèmes moraux se rattachent d'un côté à l'origine de l'homme et se continuent d'un autre dans la vie à venir, deux points de notre existence éternelle que n'aborde pas sans difficultés l'investigation philosophique.

Quel que soit donc l'objet qu'on se propose d'atteindre par l'étude des sciences physiques, le but auquel tend la Philosophie de l'histoire est plus grand, la méthode pour y parvenir plus compliquée. Et d'abord la réflexion portée sur la destinée tout entière du genre humain, pour en déterminer l'idée fondamentale et les idées subordonnées, ne saurait agir avec toutes les conditions nécessaires, sans s'appuyer sur la connaissance complète de l'histoire; et quand nous disons complète, nous voulons dire qu'il ne suffit pas que nous ayons sous les yeux les faits connus, les époques dont le souvenir, plus ou moins imparfait, est arrivé jusqu'à nous. Dans l'état actuel des connaissances historiques, nous ne remontons guère avec certitude, et de manière à fortifier les faits de quelques détails, au-delà des guerres médiques pour l'histoire profane. L'Asie occidentale et le littoral de l'Afrique ne présentent que sous la forme de légendes les évènements rares, peu explicites dont ils ont été témoins. L'occident de

Digitized by Google

l'Europe ne s'éclaircit guère que vers la fin de la République romaine ou le commencement de l'empire ; le nord n'est longtemps connu que par sa frontière. Quant au nouveau monde, à peine offre-t-il avant Christophe-Colomb, et seulement depuis sa conquête, les plus vagues traditions. L'orient de l'Asie reste longtemps encore inabordé, même après l'apparition d'Alexandre sur les bords de l'Indus.

Il y a donc tout d'abord une évidente disproportion entre la grandeur du problème et la connaissance des éléments indispensables à sa solution. On ne saurait en effet prétendre le contraire. Ce que la science historique a pu recueillir sur l'antiquité ne suffit pas aux généralités qui doivent servir de base à la Philosophie de l'histoire. Il serait plus sage de reconnaître que si nos généralités répondent à un aussi petit nombre de faits, elles se modifieraient profondément ou même feraient place à d'autres, si de nouveaux faits, qui probablement resteront toujours inconnus, venaient changer la physionomie des premiers. Il ne suffirait pas non plus d'affirmer que la vie des peuples anciens, moins compliquée que la nôtre, se dessine à cette distance et dans cette pénurie de détails, d'une manière plus naïve et plus une, et en tous cas satisfaisante pour le but que nous nous proposons. Cette simplicité qui nous charme, qui nous semble si parfaitement d'accord avec ce que dut être le point de départ de toute civilisation, n'a d'autre réalité que celle que lui prête l'ignorance de mille circonstances qui nous révèleraient dans la civilisation ancienne une complexité moins grande certainement que celle des civilisations contemporaines ; civilisation, néanmoins, qui ne saurait être jugée sur quelques passages d'Hérodote et de Diodore, sur quelques inscriptions hiéroglyphiques ou cunéiformes. Nous avons montré plus haut,

Digitized by Google

par l'exemple de la méthode appliquée aux sciences physiques, que les généralisations ne peuvent s'opérer à coup sûr qu'à l'aide d'observations répétées, de faits analysés avec le plus grand soin, rappelés et comparés aussi souvent que le demandent les incertitudes, les tâtonnements, les conjectures de l'observateur.

Il y a donc là une première difficulté qu'il est bien à craindre que la science ne puisse jamais vaincre. Si en effet la civilisation ancienne est à la civilisation moderne ou aux civilisations postérieures ce qu'un principe est à ses conséquences, si l'histoire de l'humanité se développe avec la rigueur d'un syllogisme ou d'une induction, c'est avant tout le principe qu'il nous importe de connaître, et il est évident que c'est lui surtout qui nous échappe.

Il est vrai que les peuples éclairés par la civilisation chrétienne, et auxquels sont connus les livres de Moïse, remontent jusqu'au berceau de la création toutes les fois qu'ils portent leur attention sur les origines de leur croyance; il est vrai aussi que les livres de Moïse développent surtout, soit par la proclamation de la loi, soit par d'autres circonstances encore, la connaissance de la situation morale et religieuse du peuple choisi, et portent ainsi la lumière à la racine même du problème; néanmoins, indépendamment des questions de tout genre qui peuvent s'élever sur le texte et sur le sens des livres saints, l'histoire qu'ils racontent est celle d'un peuple qui n'occupa toute sa vie qu'une contrée fort limitée, et qui ne se mêla, ou plutôt qui n'eut que tard des relations actives avec les peuples ses voisins. Quelle que soit donc son importance morale, l'histoire des hébreux ne jette aucune lumière sur celle de l'Asie orientale, et fort peu sur les temps reculés de la Perse, de l'Asie mineure et de l'Egypte. Elle ne peut conduire qu'à considérer les faits d'un point de vue exclusif,

Digitized by Google

que des connaissances historiques plus étendues éloigneraient sans retour; mais personne n'oserait affirmer que les destinées du peuple juif dominent la marche du genre humain à travers les siècles, lui qui a beaucoup plus reçu le contre coup des révolutions accomplies chez ses voisins, qu'il n'a exercé sur elles une visible influence.

Nous devons donc reconnaître que les éléments d'une Philosophie de l'histoire, tels que cette philosophie elle-même nous les fait concevoir, se dérobent à nos recherches lorsque nous voulons remonter jusqu'au point de départ du genre humain, et aux conditions primitives sous lesquelles il a vécu jusqu'au moment où les communications des peuples entre eux ont jeté quelque lumière sur le degré de civilisation qu'ils avaient atteint.

Admettons, si l'on veut, les guerres médiques comme le commencement de la certitude historique, comme le moment où la chronologie, désormais plus sûre, nous permet, à l'aide de synchronismes, d'établir les rapports des peuples entre eux, et de substituer des ensembles de nations à l'existence personnelle et circonscrite de ces individualités collectives, qui seules se laissent entrevoir à l'origine. C'est le temps où des écrivains distingués, préoccupés des grands intérêts de leurs patries, transmettent à la postérité l'intelligente exposition des faits, des mœurs et des doctrines. Demandons-nous alors si, restreints dans ce cas aux écrivains qui ont illustré la Grèce et Rome, il nous est donné de recueillir, soit sous le rapport du nombre, soit sous celui de la nature, des documents qui suffisent à la tâche que le génie contemporain s'est trop légèrement imposée, consultant la grandeur de ses aspirations plutôt que la qualité et la portée des instruments dont il dispose.

La Grèce et Rome nous sont en effet mieux connues

Digitized by Google

qu'aucun autre peuple de l'antiquité, mais hâtons-nous d'ajouter qu'elles sont pour nous l'antiquité tout entière; que nous pouvons sans doute les étudier d'abord chacune dans son mouvement personnel, toutes deux ensuite dans leur marche parallèle, l'une enfin dans sa soumission à l'autre, toutes deux dans leurs rapports mutuels; que néanmoins la science s'aperçoit chaque jour qu'il manque encore bien des données indispensables à cette étude.

Mais que les Scythes promènent leurs tribus errantes sur la frontière septentrionale de la Grèce, et laissent apercevoir aux peuples voisins les quelques traits de mœurs patriarchales et de sagesse symbolique qui nous ont été transmis par Hérodote et Diodore, il n'y a rien là qui nous autorise à rédiger la formule du rôle qu'ils furent appelés à remplir à cette époque dans la civilisation de l'Europe; que les armées romaines conduites par la guerre découvrent parmi les Germains des peuplades et des rois inconnus avant la conquête, *nova regna, novos reges quos bellum aperuit,* leurs mœurs retracées par le génie pittoresque de Tacite ne nous instruisent encore que très imparfaitement de ce qu'il nous est indispensable de savoir, si nous nous proposons d'atteindre l'idée partielle qu'ils ont eu mission de manifester au sein de l'idée générale résumant l'histoire philosophique de l'humanité. Il nous faut parvenir aux temps d'Agricola pour pénétrer à sa suite un peu avant dans la grande Bretagne, *remotos orbe Britannos,* longtemps encore peu connue, longtemps encore après vouée à la barbarie. Lors donc que nous nous croyons en possession de l'histoire des huit ou dix siècles qui précédèrent Jésus-Christ, on voit que nous sommes à cet égard renfermés dans d'étroites limites.

Or s'il est légitime de demander à l'historien des faits, ceux qui sont restés dans la mémoire des hommes, et que

Digitized by Google

leurs traditions ont conservés; il n'en est pas de même du hardi projet de découvrir, sous les agitations confuses dont les annales des peuples nous offrent le tableau, la pensée créatrice elle-même, l'ensemble du plan divin que les générations qui se succèdent sont appelées à réaliser.

Il put suffire à l'orgueil de Rome et au dur patriotisme de ses écrivains, de regarder les nations même éloignées comme appelées à se mouvoir dans son orbite, et de les croire à peine dignes des regards du maître. Mais Dieu n'a deshérité aucune des nations qui doivent le jour à sa toute-puissance, et sa pensée sera incomplètement exprimée tant que les nombreuses obscurités de l'histoire ne permettront pas de la pénétrer tout entière, comme son amour ne serait qu'imparfaitement satisfait, si quelques branches de la famille humaine pouvaient s'y soustraire. Nous devons donc reconnaître que, même en nous renfermant dans les faits, ce que nous connaissons de ceux qui précédèrent la venue de Jésus-Christ ne saurait suffire à répondre aux aspirations qui entraînent l'esprit contemporain vers la Philosophie de l'histoire.

Arrivés aux siècles qui précèdent les temps modernes, nous devons convenir, qu'à partir de cette date, les matériaux se multiplient, que la connaissance des faits s'étend, se développe et présente désormais une plus large base à l'induction du philosophe.

Néanmoins, même à commencer de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, combien de nations, entrées aujourd'hui dans le domaine de l'histoire, ne sont que successivement et lentement arrivées à être connues de l'Europe civilisée! Sans doute dans cette expansion infatigable de l'activité moderne, dans cette force d'assimilation par laquelle nous rattachons les uns après les autres tous les points du globe aux centres formés par quelques nations,

Digitized by Google

vieillies dans l'exercice de la pensée, dans la science de la politique, de l'industrie, du commerce, etc, il y a une donnée notable sur la marche des idées et des intérêts; mais ce serait accorder beaucoup trop à l'importance cosmologique des grandes nations de l'Europe que de croire que le reste du monde n'avait d'autre rôle à jouer devant les yeux de la providence, que d'attendre pendant des siècles l'heure privilégiée où il pourrait se mettre en communication avec nous. L'homme placé sur une haute montagne, celui qui est perdu dans sa barque sur une vague de l'Océan ou immobile au milieu d'une vaste plaine, se figure volontiers qu'il est le centre du monde; il n'est le centre que de l'horizon que son regard embrasse. Telle serait notre erreur, si, mesurant l'existence des peuples à ce que nous en connaissons, nous faisions dériver l'histoire de la source unique à laquelle nous appartenons. C'est néanmoins ce que nous faisons; c'est, reconnaissons le, ce que nous ne pouvons manquer de faire.

Il est donc évident, quelles que soient nos connaissances historiques, nos infatigables explorations, notre critique exercée, que nous sommes loin d'avoir, dans les faits connus, les élémens nécessaires à la solution expérimentale d'un problème tel que celui que se pose la Philosophie de l'histoire. Il est certain même que des siècles nombreux se succèderont, avant que nous atteignions ce résultat, si toutefois nous devons l'atteindre un jour.

Mais il ne suffirait pas de parvenir à la connaissance des faits, tels qu'ils se présentent dans les annales des peuples, tels qu'ils frappèrent immédiatement à leur époque les yeux grossiers de la foule et l'imagination des historiens. La nature de l'histoire que l'on se propose d'écrire exige dans les faits une nature analogue, et comme l'histoire des arts n'a que faire du récit des batailles et de celui des né-

Digitized by Google

gociations, de même la Philosophie de l'histoire doit chercher ses élémens au-delà des événements descriptibles, et au cœur même de la pensée et des sentimens des peuples. Il faut donc reconnaître qu'à ce point de vue la scène change, et que si, pour l'histoire vulgaire, les faits visibles qui composent les annales des nations réclament encore de nouvelles recherches, ceux sur les quels on peut faire reposer une Philosophie de l'histoire ne nous sont connus qu'imparfaitement, que pour un très petit nombre de nations, à un petit nombre d'époques de leurs annales.

Si une Philosophie de l'histoire pouvait sortir de l'étude attentive de certains ordres de faits, à coup sûr ce serait de l'étude des langues, de leur origine, de leur filiation, de leurs rapports. Expression d'abord de leurs pensées et de leurs sentiments, les langues sont aussi pour les peuples le dictionnaire en quelque sorte de l'état de leurs arts, de leur religion, de leur politique, de leur industrie, de leur commerce, etc. La langue d'un peuple ou d'une époque sort du cœur même de cette époque ou de ce peuple, personne aujourd'hui ne saurait en douter, et l'importance attachée à l'histoire des idiômes les plus anciens et les plus féconds est la démonstration vivante de cette conviction réfléchie. Malgré cela, ou plutôt par suite même de cette importance, qui pourrait croire la science assez mûre, nonobstant les grands travaux que l'Angleterre, l'Allemagne et la France ont produits depuis un demi-siècle sur les langues de l'Orient, et en particulier sur le sanscrit? Qui oserait affirmer que la pensée de ces époques reculées nous est assez connue pour servir de point de départ assuré à la solution d'un problème aussi compliqué?

Ces premières et si évidentes difficultés exposées, entrons plus profondément dans le développement de l'idée

Digitized by Google

d'une Philosophie de l'histoire, analysons ses parties diverses, ses nécessités et ses caractères; à peine aurons-nous besoin ensuite de faire remarquer l'insuffisance de nos ressources; l'impossible frappera tous les yeux.

Les guerres, les passions et les intérêts qui les causent, les phases diverses des négociations, le tableau des mœurs et de leurs changements successifs, les progrès des lettres et des arts, le développement de l'industrie et du commerce, la marche de la puissance publique, sont du ressort immédiat de l'histoire proprement dite. La Philosophie de l'histoire ne mériterait pas son nom, elle manquerait aux prétentions qu'elle a élevées de nos jours, si elle ne pénétrait pas plus avant dans la nature morale de l'homme, et ne trouvait pas, sous le drame éphémère et mobile des événements extérieurs, la pensée permanente, progressive, fondamentale que chaque peuple, et l'ensemble des peuples, l'humanité tout entière est appelée à manifester. Pour elle, il ne s'agit point de guerres, de traités, de luttes intestines, agitations impuissantes, qui tout au plus laissent échapper de la société en travail quelques lueurs au-delà desquelles le philosophe ne peut apercevoir qu'une faible lumière; il s'agit moins encore de dynasties, d'intrigues de cours, d'intérêts de familles régnantes, d'ambitions rivales et personnelles : sous ces mouvements toujours les mêmes dans leur stérile emportement, il y a l'homme, l'homme dégagé des passions et des sens, l'homme dont le développement mystérieux s'accomplit par une marche sûre sous le regard de la providence, pour manifester plus tard les fruits inattendus de ce travail intérieur; c'est cet homme que la philosophie doit atteindre.

Il suit de là que les faits même qui nous ont été transmis, qui font aujourd'hui partie de nos connaissances et dont nous pouvons étudier les éléments, ne sont pas les seuls

Digitized by Google

sur lesquels la Philosophie de l'histoire doive appuyer son induction. Mais l'histoire non moins nécessaire de la philosophie et des lettres, le tableau des arts, se perdent dans des essais si souvent capricieux et disparates, qu'il est impossible de caractériser, à l'aide de ces changeantes images, l'unité de pensée d'une nation. Cherchons néanmoins plus avant encore si quelque méthode pourrait faire jaillir la lumière de ces données multiples et confuses.

Quand on part des faits pour remonter à des principes ou à des lois, deux procédés seulement sont possibles : la *Généralisation, l'Induction.*

La généralisation prend dans chaque fait particulier le caractère qui se répète dans les autres faits du même ordre et en forme ainsi un caractère général; ce procédé peut se répéter dans le même nombre d'objets pour d'autres caractères, d'autres qualités, pour les opérations accomplies ou subies par ces objets, et présenter, en fin d'analyse, les éléments nécessaires à l'établissement d'une loi. Ainsi Newton, constatant dans les planètes une communauté de mouvements, une analogie de fonctions et de rapports, en a conclu sa loi de l'attraction, qui n'est en quelque sorte qu'un nom donné à des faits généralisés, trouvés toujours et fidèlement les mêmes. Mais la première condition de la généralisation, c'est d'agir dans le cercle même des observations faites, et d'être de la même nature qu'elles sont elles-mêmes. De l'étude de certains mouvements déterminés, d'une régularité longuement constatée, Newton conclut une loi de mouvement; de l'étude des phénomènes électriques un autre philosophe tire la loi de l'électricité, un autre applique le même procédé à l'étude de la dilatation des gaz, etc. Mais, dans tous ces cas, la loi n'est pas différente du fait, et ne s'élève au-dessus que dans la proportion du particulier au général. Sans doute.

Digitized by Google

en reprenant ces séries de phénomènes qui s'expliquent, dans l'état actuel de la science, par des lois distinctes, et en cherchant les similitudes qui les rapprochent les uns des autres, on est sur la voie d'arriver, on arrivera peut-être plus tard à une loi plus générale qui donnera aux phénomènes une commune explication : on peut croire qu'il en sera ainsi tant que l'on ne sortira pas de l'ordre des forces physiques, mais il n'en serait plus de même, si de ces lois cosmologiques il fallait passer à l'explication des phénomènes moraux. Le passage d'un ordre à un autre ordre de faits si différents ne serait plus possible.

Nous avons de plus droit de demander si ces formules générales, quelque fidèlement qu'elles expriment la marche des faits, sont véritablement des lois, dans la rigoureuse acception du mot; si, quand on énonce la célèbre formule de Newton, on affirme autre chose si ce n'est que les corps célestes semblent s'attirer, et que s'ils s'attirent, ils le font selon les conditions découvertes par le savant physicien. Nous devons donc reconnaître que, malgré les progrès de la physique, nous connaissons fort peu les lois de la nature, et que le génie de l'homme se montre plus puissant dans l'application mécanique des quelques forces dont il dispose, sans en avoir beaucoup approfondi l'essence, que dans la connaissance intime et certaine des véritables lois naturelles.

Si la généralisation ne nous élève pas beaucoup au-dessus du fait, voyons si l'induction peut nous faire pénétrer plus avant dans son essence.

L'induction procède surtout par analogie : un fait étant donné et certaines circonstances accessoires, elle s'élève jusqu'à la cause, en devine le but, en saisit mieux le caractère. Tel acte a été accompli par telle personne; la connaissance de ses dispositions, de ses intérêts, des circons-

Digitized by Google

tances dans lesquelles elle se trouve fournit les moyens d'induire les vrais motifs qui l'ont déterminée, l'objet précis qu'elle se propose. L'induction est l'opération familière au général qui commande une armée, et qui doit d'après les mouvements réels ou apparents de l'ennemi, induire quels sont ses projets, ce qu'il doit attendre de ses attaques, à quelles nécessités par suite lui-même doit faire face. Dans les sciences physiques, sur des rapports bien établis entre plusieurs causes ou plusieurs lois connues, l'induction s'élève quelquefois à une cause une qui les contient toutes, à une loi plus générale qui résume et régit plusieurs lois particulières.

Mais, comme la généralisation, l'induction n'agit point hors de l'ordre de faits qui lui sont connus; elle induit une cause physique de l'observation de faits physiques, elle induit une cause morale de l'observation de faits moraux. Comme la généralisation, l'induction ne s'élève qu'à la cause ou à la loi immédiatement supérieure au fait, elle n'aborde une loi ou une cause plus générale qu'en partant de la loi ou de la cause immédiatement inférieure.

La généralisation et l'induction confondent souvent leur action; néanmoins la généralisation fournit plus particulièrement la formule énonciative des lois, l'induction pénètre jusqu'à l'être ou à la force dont cette loi règle l'action; les lois qui énoncent la manière de procéder de l'attraction, celles qui réglent les phénomènes électriques sont les résultats de la généralisation; l'idée de la force attractive, celle d'un fluide électrique appartiennent à l'induction.

Passons rapidement en revue les éléments qui composent l'histoire, et voyons quelles lumières ils peuvent fournir sous l'influence de la généralisation et de l'induction.

Digitized by Google

Pour le malheur de l'humanité, la guerre se présente au premier rang, mais nous ne voyons pas le moyen d'élever nos considérations à son sujet au-dessus de certaines passions ou de certains intérêts. Que la guerre ait pu, dans quelques cas, ouvrir des voies nouvelles à une activité qui vaut mieux qu'elle, comme le commerce ou la propagande de la civilisation et des lumières, nous ne le nions pas; mais toujours ces intérêts ne se sont révélés qu'ensuite et accidentellement, sans avoir été jamais le but immédiat et calculé de la puissance victorieuse. Là donc la généralisation et l'induction immédiates n'arrêtent nos regards que sur des résultats très inférieurs. Les mêmes intérêts, les mêmes ambitions reparaissent dans l'intervention diplomatique. Un peu plus ou un peu moins d'habileté, l'habileté poussée souvent jusqu'à la ruse et à la perfidie, les trahisons et le manque de foi, les ligues faites et défaites, les alliances recherchées et abandonnées au moindre signal de l'orgueil ou de la cupidité, sont les seules diversités que présente ce tableau. Quelles lumières tirer d'un pareil spectacle et d'une semblable étude, surtout lorsque la multiplicité des faits, malgré la diversité des circonstances, ramène sans cesse le spectacle monotone des mêmes passions? La généralisation est facile, l'induction n'a pas loin à chercher; mais à quel principe lumineux sur les destinées de l'humanité, sur sa mission, sur la pensée qu'elle exprime, pourraient nous conduire des faits d'un ordre aussi commun, aussi bas?

Il semble que la littérature et les arts offrent à la réflexion philosophique une source plus féconde de considérations propres à lui faire connaître l'homme, son passé et son avenir moral, intellectuel, etc., et en effet ces deux grands ornements, ces deux puissantes expressions de la société humaine dépendent de facultés plus hautes,

Digitized by Google

plus vraies que les facultés guerrières, que l'active poursuite des avantages commerciaux, que la souplesse diplomatique. Mais non seulement peu de peuples ont une littérature et des arts, ceux mêmes qui en ont présentent rarement sous ce rapport une unité qui élève d'une manière égale et toujours généreuse la pensée nationale. La littérature et l'art multiplient leur activité, s'assouplissent au besoin des passions les plus terrestres comme à ceux des sentiments les plus élevés, et il est impossible à la généralisation la plus hardie comme à l'induction la plus pénétrante, de trouver l'unité qui relierait les images galantes de la poésie érotique et de l'art licencieux aux élans lyriques, aux sublimes épopées, aux grandes conceptions de l'architecture, de la peinture et de la statuaire, chargées de conserver la pensée la plus élevée et les traditions du véritable état moral d'un peuple.

Et même en négligeant cette partie inférieure et périssable de la littérature et des arts, en ne portant notre attention que sur ces œuvres élevées qui expriment la pensée nationale à son plus haut degré de développement et de grandeur, que trouverons-nous qui puisse aider à nous guider dans cette recherche difficile de l'histoire abstraite, et en quelque sorte de l'histoire principe du genre humain ? Dans le tableau des arts et des lettres chez une nation déterminée, ou plutôt dans l'attribution à faire des différentes parties de ce tableau à leurs diverses origines; il faut compter: 1.° le caractère purement humain qui se retrouve partout, et ne peut pas manquer de s'y trouver, 2.° l'imitation plus ou moins libre, plus ou moins servile d'une littérature étrangère ou antérieure, 3.° la tournure d'esprit particulière à une nation, et par dessus tout, 4.° le génie propre à l'individu, poète, orateur ou artiste. On voit déjà sur combien d'éléments souvent opposés devront

Digitized by Google

s'exercer les facultés de généralisation et d'induction. Il est visible dès l'abord que la plus haute de ces généralités sera le caractère purement humain des arts et de la littérature, mais que ce caractère facile à déterminer, ou plutôt se déterminant de lui-même, n'avancera guère non seulement la Philosophie de l'histoire, mais même l'histoire particulière de la littérature et des arts. La généralité ne s'obtient qu'en effaçant les différences, et supprimant les caractères individuels; ce qu'elle gagne en étendue, elle le perd en détermination jusqu'à ce qu'elle parvienne à une unité vide de toute conception saisissable. Au contraire, plus nous descendrons de ce point suprême, plus nous trouverons, il est vrai, des physionomies distinctes, pouvant servir à faire connaître les dispositions spéciales à une nation ou à une classe d'hommes, plus aussi nous serons forcés de borner nos considérations soit à tel peuple ou à telle subdivision de peuple, soit à la littérature, soit à l'art, soit à quelque autre des éléments de la civilisation. Que sera-ce donc lorsque nous nous heurterons à des originalités telles, qu'il nous sera impossible de les résoudre dans un caractère plus général?

Nous ne nous arrêterons pas aux arts industriels; de quelque éclat que leurs progrès fassent briller la puissance et l'activité du génie de l'homme, ils ne révèlent sur la pensée première qui constitue un peuple, rien qui importe à la Philosophie de l'histoire, et n'y touchent pas plus que sa nourriture et son vêtement.

Il semble que l'étude de la philosophie et celle de la religion ne puissent manquer de nous ouvrir précisément la voie que nous cherchons. Néanmoins nous compterions en vain sur ce secours. La philosophie, ou plutôt la raison réfléchissant sur les principes premiers des choses, arrive selon la nature des esprits qui s'y exercent à des résultats

Digitized by Google

très divers et souvent opposés. Plus un sol est fécond en esprits actifs et variés, plus il est fécond en écoles diverses, et par conséquent en ardentes contradictions. Or comment faire agir la généralisation dans ce mélange d'opinions dissidentes? Où trouver par exemple la vraie pensée de la Grèce entre le spiritualisme de Platon et le sensualisme d'Epicure? Comment combler l'abîme entre des doctrines qui se nient les unes les autres...? Le pourrait-on d'ailleurs, de combien de peuples l'histoire a-t-elle conservé le souvenir assez complet pour nous transmettre les documents indispensables à une semblable investigation? La Grèce seule a cultivé la philosophie pour l'occident de l'Asie, pour l'Europe connue et le nord de l'Afrique; elle l'a non seulement popularisée sur ce vaste espace, pendant qu'elle vivait, mais elle a aussi dominé les siècles même depuis son abaissement et sa chûte. C'est elle qui enseigne encore à l'heure qu'il est. Est-ce donc à Aristote et à Platon que nous demanderons l'unité intellectuelle et morale de la Grèce? Sont ils destinés à nous révéler le secret de la civilisation moderne et la pensée des peuples contemporains? Non sans doute, et sur ce terrain même où les documents ne nous manquent pas, que d'incertitudes restent encore!

Mais peut-être serons-nous plus heureux en nous tournant vers la religion? Plus populaire, plus générale, nous avons droit de croire qu'elle nous laissera découvrir avec certitude la pensée mère de toutes les pensées d'une même nation. Là, de plus, nous trouvons presque toute faite la généralisation nécessaire. L'ensemble du dogme, de la liturgie, des croyances populaires qui les entourent, n'est-il pas la détermination même du caractère religieux du peuple que nous étudions? Non, il n'en est rien; car si ces données suffisent à l'histoire religieuse ou ecclésiastique

Digitized by Google

d'une nation déterminée, elles sont loin de satisfaire aux besoins d'une histoire plus profonde, à ce qu'exigent les considérations élevées qui constituent la Philosophie de l'histoire. Ces données, au lieu d'être l'élément même de cette nouvelle science, sont simplement des faits sur lesquels la généralisation et l'induction vont avoir à s'exercer; la généralisation pour atteindre à une conception religieuse plus vaste, plus compréhensive, plus pure surtout, moins mêlée à une multitude de préjugés et de pratiques superstitieuses; l'induction pour pénétrer jusqu'à un caractère plus intime, à une mission par conséquent plus une chez le peuple ou dans la race étudiée.

Or c'est ici que les difficultés deviennent insurmontables. A quelles autres religions connues comparera-t-on la religion que l'on a prise pour point de départ ? Quand ces religions auront été choisies, sera-t-on bien sûr de les bien connaître, et dans leur état actuel et dans leurs origines ? La marche de la généralisation ne la conduira-t-elle pas au besoin de comparer entre elles non seulement quelques religions, mais toutes les religions ? Une pareille comparaison, indispensable, sera-t-elle possible... ? Il est facile et sensé de répondre que non.

Dans l'impossibilité d'une généralisation quelque peu satisfaisante, que fera l'induction ? Lorsque de données religieuses bien connues, elle se sera élevée à la découverte d'un caractère, ou du caractère cherché, ce caractère deviendra-t-il à son tour un fait duquel elle partira avec l'espoir d'atteindre au-delà? Pourra-t-elle y trouver un échelon assez solide, pour en établir un autre au-dessus et ainsi de suite ? L'expérience démontre que non. L'homme observe des faits, les étudie, les compare, etc., de ces faits sort ou une généralisation ou une induction. Souvent ces deux facultés agissent simultanément; après quoi elles

Digitized by Google

s'arrêtent, forcées d'attendre de nouveaux faits pour développer, corriger ou transformer leurs précédentes conclusions, mais en tous cas, ne peuvent franchir la barrière présente.

Il est donc démontré que l'action de la faculté d'abstraire et de celle d'induire conduit à des résultats suffisants pour éclairer l'histoire en quelque sorte extérieure des peuples, mais qu'elle demeure impuissante devant le projet d'approfondir davantage le cœur et la mission de l'homme considéré dans l'unité supérieure de sa nature.

Ainsi, tandis que la Philosophie de l'histoire cherche la solution du problème de l'avenir dans l'explication la plus profonde, la plus intime du passé; tandis qu'il ne lui suffit pas de résumer les faits, mais qu'elle veut en découvrir la raison jusque dans la pensée créatrice, forme primitive de l'humanité encore en germe, et, comme dirait Aristote, dans la pensée de la pensée; les deux fonctions logiques de l'intelligence, la généralisation et l'induction ne lui fournissent que des résultats immédiats, utiles aux opérations journallères de la raison, fécondes même en applications scientifiques et industrielles, mais au-delà desquelles l'esprit ne saurait pénétrer sans la production de faits nouveaux d'un ordre supérieur.

Nous ne nous dirigeons pas toujours bien dans l'enthousiasme même légitime pour la puissance de l'intelligence humaine. Sans doute cette puissance est, elle est incontestable, mais nous n'en connaissons pas les limites, et faute de les reculer aussi loin qu'elles peuvent l'être, nous nous glorifions de solutions de problèmes inférieurs, et nous considérons comme le *nec plus ultrà* de nos efforts, des résultats qui n'ont guères mis en jeu que des facultés subalternes. Cela vient de ce que nous sommes surtout frappés du spectacle de la puissance physique, et que nous ju-

Digitized by Google

geons d'abord par son développement, uniquement par lui, de la portée du génie de l'homme. De telle sorte que la préoccupation instinctive, le préjugé si l'on veut, de la haute puissance de l'intelligence, d'une part, et de l'autre, la grandeur des résultats mécaniques, ou même des résultats spéculatifs auxquels parvient l'observation physique se combinent de manière que les derniers se présentent comme la justification de la première, tandis que la première semble ne pas s'être épuisée dans les seconds. On reste donc convaincu que ce génie si grand, qu'on ne limite pas à l'extension actuelle de ses créations, à l'importance des phénomènes qu'il atteint, doit pénétrer également dans tous les ordres, et qu'aucun ne peut se soustraire à une force intelligente capable de soumettre la nature et de la faire obéir à ses volontés. Cette conséquence est vraie, mais l'erreur consiste à croire que les mêmes facultés agissant sur des faits analogues suffisent pour nous conduire à la connaissance des vérités religieuses et morales; que cette généralisation et cette induction immédiates dont nous avons parlé tout à l'heure, sont aptes également à sonder les mystères de l'ame et de Dieu, à éclairer par là l'origine de l'homme et la loi qui régit sa destinée. La Philosophie de l'histoire est donc admise comme possible au même titre que l'astronomie, l'optique ou la mécanique.

Un exemple expliquera et dissipera cette confusion.

L'immense espace qui sépare les phénomènes célestes du point d'où partent nos regards, révêt les solutions si précises données par l'astronomie d'un caractère de grandeur qui ne se mesure qu'à la vaste étendue des cieux. C'est là le côté qui frappe les esprits, naturellement disposés à juger la difficulté d'autant plus grande que l'objet est plus éloigné. Au contraire, si l'intelligence s'élève aux

Digitized by Google

notions de force, de cause, d'immatérialité ; comme l'importance de ces résultats ne saurait se mesurer à une étendue physique, ils paraissent plus abordables et par suite moins glorieux à obtenir. Cela tient à ce que l'on méconnait le véritable procédé de l'esprit dans les recherches physiques, comme nous allons montrer qu'on le méconnait dans la solution des problèmes astronomiques.

Les faits astronomiques, quelque éloignées que soient les forces qui les accomplissent, tombent sous nos regards. Aussi ont-ils été observés dès la plus haute antiquité, longtemps avant que l'invention des lunettes eût fourni le moyen de les rapprocher de nos yeux. Ces faits sont donc de l'ordre physique et immédiatement observables. La généralisation et l'induction peuvent donc s'y appliquer, mais elles ne s'y appliquent qu'avec les limites que nous avons déjà marquées plus haut comme étant les limites de leur action. Il faut d'ailleurs ne pas oublier que l'astronomie est une science en grande partie dérivée des mathématiques, qu'elle en est une application, et que celles-ci procèdent d'une méthode particulière, propre à elles seules, qui n'est ni la généralisation ni l'induction, et ne saurait s'appliquer ni aux sciences naturelles ni aux sciences morales.

Ainsi les grandes découvertes qui ont signalé les travaux de l'esprit humain pendant les deux derniers siècles, les transformations inattendues et multipliées des forces de la nature qui honorent sous nos yeux la science contemporaine, prouvent que le génie de l'homme est fécond en inventions utiles et puissantes, mais ne prouvent pas que les mêmes facultés, agissant seules et sur des faits vulgaires, suffisent à lui ouvrir le sanctuaire de l'homme, à lui donner, dans toute son étendue, la connaissance de son caractère moral et divin, celle de ses destinées éternelles.

Digitized by Google

Mais, dira-t-on, la généralisation, l'induction, et avec elles la méthode particulière aux mathématiques, épuisent-elles donc le génie de l'homme, de manière à le forcer à borner ses connaissances à celles qui peuvent sortir de ces trois méthodes? Ne découvrons-nous pas tous les jours dans l'esprit humain des idées dont l'origine est étrangère à ces divers procédés? Les conceptions religieuses qui se partagent la pensée des peuples sont-elles le fruit de la généralisation? N'y a-t-il dans la notion de Dieu que le résultat de l'induction? Et si nous sommes forcés d'admettre une autre source de lumières, cette source nouvelle ne pourrait-elle pas prêter sa fécondité à cette science, à laquelle, sous le nom de Philosophie de l'histoire, nous demandons le caractère intime et l'avenir des destinées humaines?

Sans doute la pensée n'a pas été bornée par la Providence aux sciences dont l'application peut servir à rendre moins pénible notre passage sur cette terre. Si les fonctions intelligentes dont nous avons circonscrit la portée ne s'élèvent pas au-delà d'une science immédiate et en quelque sorte purement terrestre, elles n'épuisent point la faculté ni le besoin de connaître inné en nous. Il y a donc un autre procédé de l'esprit, plus particulièrement propre aux sciences morales et religieuses. Ce procédé, nous allons tâcher de le décrire, après quoi nous examinerons s'il suffit à la réalisation d'une Philosophie de l'histoire.

Comment l'idée de Dieu apparaît-elle dans nos esprits? Elle n'est pas le fruit de la généralisation; celle-ci en ferait l'idée, il est vrai, la plus générale des idées, mais en même temps la conception la plus vide de toutes les conceptions; Dieu ne serait, dans ce cas, représenté que par celle des qualités des êtres qui n'est absente dans aucun.

Digitized by Google

Elle n'est pas non plus le produit de l'induction, qui atteint bien la cause immédiate d'un phénomène, peut-être même la cause de cette cause, mais à laquelle échappe la cause immanente et éternelle. Nous sommes donc amenés par l'exclusion de ces deux procédés d'une part, de l'autre par les faits psychologiques eux-mêmes, à chercher une autre origine aux idées premières d'infini, d'éternité, de justice, de beauté, etc., ainsi qu'à celles qui, plus individuelles, particulières à tel ou tel homme, selon la mesure de son intelligence ou la portée de son génie, naissent spontanément ici ou là, à une époque ou à une autre, et éclairent tel ou tel problème dans les sciences physiques, mais surtout dans la science morale.

Les idées de cette dernière nature sont celles qui pourraient servir à constituer une Philosophie de l'histoire; cependant, quoique éveillées par la connaissance des faits, condition première de toute science, elles ne sont pas le fruit de l'induction et de la généralisation; elles sortent des profondeurs de l'esprit, avec une spontanéité que l'on ne trouve pas dans le travail pénible de l'observation méthodique; leur mission est d'ouvrir à l'esprit des voies nouvelles que les intelligences secondaires parcourront laborieusement jusqu'à ce qu'elles les aient épuisées; de leur nature on peut dire qu'elles procèdent de haut en bas, tandis que la généralisation et l'induction procèdent de bas en haut.

Un exemple nous fera mieux comprendre. D'où sortent les principes de la morale? Ce n'est assurément pas de la généralisation ou de l'induction, encore que ces procédés s'y appliquent ensuite, soit pour en étendre l'action, soit pour déterminer les cas particuliers dans lesquels doivent être observés les préceptes qui en découlent. L'apparition de ces principes est toujours première, et n'a pas

Digitized by Google

d'antécédent qui nous soit connu: *Personne ne sait d'où ils apparaissent* (1). Je puis bien examiner s'il est juste, dans tel cas, que telle personne reçoive une récompense ou un châtiment, qu'elle soit privée de sa fortune ou en recouvre la partie qui lui a été dérobée; dans cet examen, la logique est en jeu avec tous ses procédés, mais l'idée du juste en soi-même préexiste et n'est point due à une opération généralisatrice ou inductive.

La portée des idées de ce genre n'est point limitée, et nous reconnaissons que si une Philosophie de l'histoire est possible, c'est par elles et par elles seules. Cette science ne peut donc être qu'une science d'inspiration, de révélation, de lumière *à priori*, dont la vérification devra se trouver dans les faits, mais qui ne commencera pas par eux. C'est là précisément ce qui, à nos yeux, en démontre l'impossibilité.

Si en effet la solution des problèmes qui sont l'objet de la Philosophie de l'histoire relevait des procédés inférieurs, qui appartiennent à tous, qui sont dirigés par des méthodes connues, dont l'emploi dépend de la libre volonté de l'homme, on pourrait toujours espérer d'arriver au résultat à force de travail, de persévérance et d'observation. Au contraire, le succès dépendant d'un ordre d'idées dont l'homme n'est pas maître, qui naissent dans son esprit par des causes inconnues à lui-même, dont il ne peut prévoir l'heure ni pressentir le contenu, nous ne pouvons tracer sa voie à cette science, moins encore assigner à l'avance le jour de son avènement. Or, jusqu'à présent, nul homme n'a reçu du ciel la connaissance de toutes choses. Le petit nombre d'esprits favorisés dont l'histoire de la pensée humaine garde la mémoire, se sont

(1) Κουδεὶς οἶδεν ἐξ ὅτου 'φάνη. (Αντιγ, v. 458.)

Digitized by Google

ouvert des voies fécondes sur certains points, grands par rapport aux connaissances contemporaines, restreints au contraire si nous les comparons aux problèmes à résoudre. La Philosophie de l'histoire, unissant les problèmes physiques aux problèmes moraux, embrassant toutes les questions qui concernent l'homme et sa destinée, exigerait une distribution de ces faveurs intellectuelles, tout autre que celle que la Providence a faite jusqu'à ce jour.

Ainsi, ni l'induction ni la généralisation ne nous élèvent suffisamment au-dessus des faits observés, ni la méthode mathémathique n'est assez applicable en dehors du cercle des quantités, pour servir de guide et d'organe à une Philosophie de l'histoire. Quant à ces idées fécondes qui surgissent spontanément en nous, soit par une faveur du ciel, soit par l'activité pénétrante d'un génie heureusement doué, quelque dignes qu'elles soient de l'attention des contemporains et de la postérité, il faut reconnaître que si le cercle qu'elles embrassent est vaste, eu égard aux connaissances qu'elles trouvent en circulation, il est toujours très restreint quant à la science totale de l'homme, but avoué et persévérant de la philosophie appliquée à l'histoire. En général d'ailleurs ces idées suivent la mesure de l'état des sciences, des faits observés et bien connus, de la civilisation et de la culture d'esprit répandues à l'époque où elles paraissent. La science n'est jamais que le résumé de l'état présent des faits bien constatés et bien connus, même lorsqu'elle les explique à l'aide de vues quelquefois supérieures à l'expérience. Ce ne sera qu'à la fin, à la veille d'avoir accompli ses destinées terrestres, que le genre humain, revenant par la pensée sur cette immense évolution, en pourra résumer le caractère avec certitude, et fera passer à l'état scientifique le

Digitized by Google

souvenir de ces phases successives de son développement.

En reconnaissant, d'après ces raisons, l'impossibilité pour nous d'une *complète* Philosophie de l'histoire, nous ne prétendons pas nous interdire de jeter sur les diverses époques déjà parcourues, sur les différents groupes de faits déjà bien connus, un regard affranchi des routines de l'histoire telle qu'elle a été écrite presque jusqu'à nos jours. Au contraire, ces élaborations successives, partielles, les seules possibles dans l'état de la science, sont la préparation nécessaire à des vues de plus en plus étendues, de plus en plus rapprochées de la solution définitive qui s'élabore à la fois dans l'activité créatrice des faits et dans la pensée réfléchie du genre humain ; c'est, en résumé, la conscience de l'humanité se rendant à chaque pas compte de ce qu'elle vient d'accomplir. Nous croyons donc à la possibilité de travaux partiels sur la Philosophie de l'histoire, nous ne croyons pas à celle d'une Philosophie de l'histoire arrivée à sa totalité, à son unité, ou même sur le point d'y parvenir.

Jetons, avant de terminer, un coup d'œil critique sur les principaux travaux tentés en ce genre, et qui ont fait quelque impression parmi les contemporains. Ils sont à nos yeux au nombre de cinq. Ils se classent ainsi dans l'ordre du temps où ils ont paru : 1° la *Cité de Dieu* de saint Augustin ; 2° la *Science nouvelle* de Vico ; 3° le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet ; 4° l'*Idée* de Herder ; 5° *La Philosophie de l'histoire*, de Hegel.

La *Cité de Dieu* de saint Augustin ne se rattache, on peut le dire, à la Philosophie de l'histoire que par son titre. Il est grand, et le livre qu'il désigne bien rempli ne serait rien moins que l'exposition de la pensée qui, dans les décrets de la Providence, préside à la marche des destinées humaines. Mais il n'en est point ainsi. Com-

Digitized by Google

posé pour démontrer que la prise de Rome par Alaric n'était pas un effet de la colère des dieux irrités du triomphe du christianisme, il présente quelques aperçus très faibles sur le gouvernement temporel de la Providence, et sur les côtés défectueux de la religion et de la politique des Romains. Une pareille question n'est d'aucun intérêt à notre époque, on peut même dire qu'elle n'a pour nous aucun sens. Quelques points d'une érudition incertaine, reconnus même comme inexacts par la critique de nos jours, ne sauraient compenser le défaut d'ordre du livre, et le peu de portée des arguments que l'auteur emploie. Telle est cette tentative d'explication des plans de la Providence ordonnant et réglant la marche de l'humanité. On peut dire qu'elle n'est pas même ébauchée dans cette célèbre apologie.

Il n'en est pas de même du *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*. L'élévation du point de vue, la grandeur incomparable du style, les jugements exprimés sur la sagesse des divers âges, le placent de beaucoup au dessus du plaidoyer de l'évêque d'Hippone. Nous ne prétendons pas néanmoins justifier, sous tous les rapports, le point de départ du prélat français. Bossuet subordonne les mouvements de tous les peuples à la venue de Jésus-Christ, sans exprimer assez explicitement les rapports qu'il croit entrevoir entre ce grand fait et l'histoire des nations de l'Orient, celle de l'Egypte, celle du peuple romain. A l'époque où il exerçait les fonctions épiscopales, l'Eglise chrétienne étroitement unie à l'Etat puisait, dans ses relations avec lui, cette force et cet éclat un peu trop humains qui altéraient la pureté de la doctrine évangélique. On était accoutumé à accepter cette mutuelle dépendance du sacerdoce et de l'empire, et l'on croyait comprendre que la puissance des Césars avait été

Digitized by Google

coordonnée à la prédication des apôtres. La sainte mission de Jésus-Christ, mieux comprise, nous apparaît de plus en plus dégagée de toutes ces nécessités temporelles, et la charité vivante d'une vie supérieure et céleste n'attend rien des révolutions dont la Philosophie de l'histoire cherche à démêler la trame. Aussi le livre de Bossuet n'est-il en général recherché aujourd'hui que comme un magnifique monument de pensée et de style.

On ne peut néanmoins reprocher à l'évêque de Meaux d'avoir espéré, même à l'aide du christianisme, atteindre le secret de Dieu, et pénétrer les desseins de sa providence. Sa foi ne lui paraît pas destinée à lui ouvrir de si profonds mystères, et il reconnaît l'impuissance de l'homme dans ces quelques lignes vraies et éloquentes que nous allons citer: «. . . Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin; et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard et de l'irrégularité dans les rencontres particulières (1). »

Nous ferons néanmoins remarquer, vu le sujet qui nous occupe, que cette œuvre élevée est une œuvre de synthèse, conçue à un point de vue exclusif *à priori*, et dans laquelle l'analyse n'occupe qu'un rang très-secondaire. Elle rentre dans ce que nous avons dit au commencement de ce mémoire en parlant des systèmes de Philosophie de l'histoire qui seraient le fruit d'une révélation intérieure, représentant dans une idée mère la totalité des idées accessoires, et expliquant ainsi l'enchaî-

(1) Troisième partie, chap. 8.

Digitized by Google

nement des actes et des événements dans le passé, dans le présent et dans l'avenir de l'humanité. Seulement Bossuet n'atteint cette révélation en quelque sorte que de seconde main, il la puise dans un livre dont il interprète les principes au profit de sa pensée, mais il n'a pas plus qu'un autre reçu, dans une lumière première, la connaissance complète des destinées de l'homme.

Telle ne se présente pas la conception de Vico. La synthèse de ce ferme génie repose sur une analyse antérieure de laquelle l'histoire, la philologie et la science du droit ont fourni les éléments. Le but de la science nouvelle est de démontrer la providence par l'histoire; elle trace le cercle éternel d'une *histoire idéale* dans lequel tourne l'histoire réelle de toutes les nations. Le premier traducteur de Vico, M. Michelet, le résume ainsi d'après son auteur : « La sagesse suprême ne nous force pas par des lois positives, mais elle se sert pour nous gouverner des usages que nous suivons librement. Répétons donc ici le premier principe de la science nouvelle : les hommes ont fait eux-mêmes le monde social, tel qu'il est; mais ce monde n'en est pas moins sorti d'une intelligence, souvent contraire, et toujours supérieure aux fins particulières que les hommes s'étaient proposées. Ces fins d'une vue bornée sont pour elle les moyens d'atteindre des fins plus grandes et plus lointaines. Ainsi les hommes isolés encore veulent le plaisir brutal, et il en résulte la sainteté des mariages et l'institution de la famille ; — les pères de famille veulent abuser de leur pouvoir sur leurs serviteurs, et la Cité prend naissance; — l'ordre dominateur des nobles veut opprimer les plébéiens, et il subit la servitude de la loi, qui fait la liberté du peuple; le peuple libre tend à secouer le joug de la loi, et il est assujetti à un monarque;— le monarque croit assurer son joug en dégradant ses su-

Digitized by Google

jets par la corruption, et il ne fait que les préparer à porter le joug d'un peuple plus vaillant ; — enfin quand les nations cherchent à se détruire elles-mêmes, elles sont dispersées dans les solitudes...., et le phénix de la société renait de ses cendres (1). »

Malgré les forts liens qui unissent les différentes parties de ce système, malgré la profondeur de pensée qui a fouillé jusqu'à leurs bases, malgré même la part de vérité qu'il est impossible de n'y pas reconnaître, quel lecteur n'est pas frappé du caractère exclusif et restreint qu'il présente ? Ces changements, que les nations subissent dans les phases successives et nécessaires de leur droit public, sont-ils les mêmes sur tous les points, dans tous les temps ? N'avons-nous pas mille exemples de dérogation à cette loi qui se prétend fondée sur les faits, démentie néanmoins si souvent par l'expérience ? Epuise-t-elle d'ailleurs la totalité des aspirations de l'homme et des facultés qui sont appelées à les satisfaire ? L'humanité n'a-t-elle d'autre mission à remplir que d'être gouvernée par des formes successives s'engendrant toujours dans le même ordre? Vico, mort en 1744, fût-il resté dans le même cercle d'idées s'il eût assisté à la fin du XVIII.e siècle et à la première moitié du XIX.e ?

Postérieur à Vico, Herder (2) est entré dans des voies inexplorées par ces méditations solitaires. Ce philosophe ou ce poète, car la poésie constitue une partie de son génie, a compris dès l'abord que l'idée du droit ou de la politique, pas plus que l'idée religieuse, exclusivement embrassées, ne peuvent constituer la totalité des aspirations et des destinées humaines. Dans son tableau de l'universalité des éléments humains, à toutes les époques de l'histoire, nous trouvons à côté de la religion et de l'état

(1) Trad. de Vico, 1827, p. 43.

(2) *Idées pour une philosophie de l'histoire*, 3 vol., etc.

Digitized by Google

« les arts, la poésie, l'industrie et le commerce, même la philosophie ; aucun des éléments d'un peuple ou d'une époque n'est négligé. Et non seulement nous y trouvons l'histoire de ces différents éléments dans les époques les plus connues de la civilisation, comme la Grèce, Rome et le moyen âge, mais... encore dans le monde de l'Orient, dans ce monde si peu connu du temps de Herder et où il a fait les premiers pas. Les races, les langues, les religions, les arts, les gouvernements, les systèmes de philosophie, tout a sa place dans l'histoire de l'humanité telle que l'a conçue Herder. Il faut dire encore qu'il ne s'est pas contenté de faire entrer dans les cadres de l'histoire tous les éléments de l'humanité et tous les temps, mais qu'il a bien vu et qu'il a montré que tous ces éléments se développent harmoniquement, et même qu'ils se développent progressivement. L'ouvrage de Herder est le premier grand monument élevé à l'idée du progrès perpétuel de l'humanité en tout sens et dans toutes les directions (1). »

Mais en même temps qu'Herder embrasse ainsi, dans un vaste ensemble, tous les éléments humains, à toutes les phases de leur développement, le lien qui les unit aux mêmes époques et qui en enchaîne la succession d'âge en âge devient moins saisissable et moins ferme. C'est là en effet l'alternative inévitable où viennent échouer les sciences qui aspirent à une haute abstraction. L'idée atteint-elle sa plus grande généralité, elle est vide de tout concept saisissable; car l'idée de l'être est la plus générale de toutes les idées, et par cela même elle ne nous enseigne rien sur la nature des choses. Au contraire, les détails abondent-ils avec leurs différences, leurs caractères opposés, leurs nuances, etc., la pensée humaine les saisit, s'en empare, les étudie, mais

(1) Cousin, introduction à l'histoire de la philosophie, 1828, p. 26 de la XI^e^ leçon.

Digitized by Google

la science est condamnée à descendre dans des régions inférieures; elle s'évanouirait même si elle pouvait s'incliner jusqu'au fait individuel, car, comme l'a dit avec raison Aristote, *il n'y a pas de science de l'accident* (1). On voit donc facilement quels puissants obstacles s'opposent à la constitution d'une science qui ne peut être qu'à la condition de donner une formule exprimant clairement et complétement toutes les autres sciences, la totalité de leurs rapports et jusqu'à leur mission dans l'avenir.

Le dernier des exemples que nous venons de citer ne témoigne, de la part de son auteur, que l'intention de faire un essai de Philosophie de l'histoire, en partant du point de vue qui lui est familier. Il n'en est pas de même de Hegel. Comme sa philosophie prétend atteindre la connaissance de toutes choses dans l'idée absolue qui les exprime, sa Philosophie de l'histoire ne se donne ni pour un essai, ni pour un aperçu concernant quelque époque restreinte ou quelque point particulier. Ici il n'y a pas à choisir ou à hésiter. Le point de vue de Hegel est exclusivement *à priori*, partant illusoire et faux, comme il est facile de s'en assurer.

La formule la plus générale à laquelle il s'élève est celle-ci : « L'infini, le fini et le rapport du fini à l'infini. » En termes vulgaires, Dieu, l'homme, la nature et leurs rapports. Il n'y a rien là que nous n'ayons appris au catéchisme. Or observons d'abord que cet énoncé ne contient pas un principe répandant sur la science une lumière dont le développement la constituera telle qu'elle doit être, mais simplement la définition de l'objet auquel notre faculté de connaître va appliquer son activité. Dire que nous devons analyser la notion d'infini aussi pro-

(1) ὅτι δ' ἐπιστήμη οὐκ ἔστι τοῦ συμβεβηκότος φανερόν. ARIST., *Métaph. Brandis*, page 121.

Digitized by Google

fondément que nous pouvons le faire, dire qu'il nous faut étudier l'homme et la nature, et rechercher leurs rapports avec la cause première, c'est peut-être poser la question, mais ce n'est à coup sûr rien indiquer de ce qui peut la résoudre. La confusion perpétuelle que fait Hegel de la science et de son objet se montre déjà, et il est amené à établir dans l'humanité une première époque caractérisée par l'infini, une seconde ou domine le fini, une troisième enfin qui réalise les rapports du fini avec l'infini. Mais ces fictions puériles s'évanouissent au moment où l'on essaye de s'en rendre compte. L'humanité n'a jamais été l'infini, et si, à l'origine, elle s'est fait de la cause suprême des idées vagues et *indéfinies*, elle n'a jamais été plus limitée que dans ces temps d'impuissance et d'obscurité; quant à ses rapports avec l'infini, ils ont dans tous les temps été les mêmes, et si, à l'aide des siècles, la réflexion a conduit l'homme à les mieux connaître, ils sont indépendants de cette connaissance, elle les atteint plus complétement, elle les conçoit mieux, mais elle ne les crée pas, ils sont avant elle et au dessus d'elle.

Aussi à quelles subtilités Hegel ne descend il pas! Quelles contradictions ne renferme pas son système! Pour établir une symétrie imaginaire entre le mouvement logique de la pensée et les faits humains et naturels, il arrive à un fatalisme qui supprime à la fois la liberté et la moralité de l'homme, et cependant il se donne pour le défenseur de la liberté à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Si l'histoire de la Philosophie est, comme il le dit, *l'Histoire du développement éternel et absolu de la pensée Philosophique sous la forme du temps* (1), qui peut soulever de pareils problèmes dont la solution néan-

(1) L. Prévost, Hegel, page 98.

Digitized by Google

moins est le préliminaire indispensable de la Philosophie de l'histoire ?

Nous pouvons donc résumer facilement quelles ont été jusqu'à ce jour les destinées de la Philosophie de l'histoire. Elle est en partie d'origine allemande, comme nous le voyons par les ouvrages de Herder et de Hegel. Elle est, surtout dans celui-ci, le fruit définitif du mouvement philosophique commencé par Kant, continué par Fichte et Schelling, le dernier mot jusqu'à présent de l'esprit germanique.

Telles sont les objections que nous croyons pouvoir faire à l'idée d'*une Philosophie de l'histoire*; telles sont les critiques qu'il nous paraît juste d'adresser aux quelques essais tentés dans le but de la mettre à exécution; résumons, dans une dernière conclusion, ce que nous avons développé plus haut.

Une Philosophie de l'histoire ne serait rien moins que la science universelle, l'initiation de l'homme à la totalité de la pensée créatrice de la cause suprême. Nous avons démontré qu'une pareille science est impossible *à posteriori*, les faits n'étant ni assez nombreux, ni assez bien connus pour se prêter à des généralisations de quelque importance, et leur donner une base suffisamment certaine. D'ailleurs, les faits ne témoignent que pour le passé, et la partie future de la destinée infinie de l'homme est dans une trop grande disproportion avec sa destinée déjà accomplie, plongée dans des ténèbres trop épaisses, pour que, du point où nous sommes parvenus, nous pénétrions dans ses profondeurs. Tout démontre, au contraire, que la Providence ne nous révèle son plan que par sa réalisation et son développement, et que les pressentiments mêmes que nous pouvons avoir, les conjectures que nous pouvons former, sont bornés à un avenir toujours pro-

Digitized by Google

chain. Quant à attendre d'une vue *à priori* la solution d'un si vaste problème, cette faveur ne pourrait être due qu'à une révélation dont nous ne voyons pas la raison, et de laquelle ne s'offre aucune trace. Elle serait d'ailleurs en dehors de l'investigation scientifique, la seule que la philosophie accepte et comporte.

Suit-il de ces considérations que nous excluions la philosophie de l'étude de l'histoire, et que nous prétendions réduire celle-ci à l'exposé fidèle, mais sans critique supérieure, des faits qui ont marqué les diverses phases de l'existence de l'homme sur tous les points et dans tous les siècles? Au contraire, nous avons voulu seulement prémunir les esprits contre des entreprises sans succès possible, persuadé que rien ne nuit plus aux efforts tentés pour traiter des problèmes susceptibles de solution, que le travail qui s'use à la poursuite de buts illusoires et d'objets chimériques. Nous aurions pu citer de plus nombreux exemples, mais les cinq essais que nous avons résumés, sont les principaux. Empruntés à des époques et à des peuples divers, leur valeur scientifique est de plus constatée par les noms de leurs auteurs; ils nous ont donc paru mettre suffisamment notre pensée en lumière et justifier notre opinion.

Que la philosophie éclaire donc toujours l'historien, qu'il puise, dans l'austérité de ses doctrines, la consciencieuse indépendance de ses jugements; qu'il porte jusque dans les prétendues nécessités de la politique, le flambeau de la morale et du droit; qu'il trouve, dans cette mission, le moyen d'éclairer les peuples sur les dangers des passions et de l'ignorance, les gouvernements sur leurs devoirs et sur la responsabilité qui leur est imposée; que même lorsque les faits seront assez nombreux, suffisamment étudiés et connus, il en fasse naître sans effort le

Digitized by Google

caractère d'un peuple ou d'une époque, la part qui lui revient dans le grand travail de la civilisation ; rien de mieux... Mais qu'il ne prétende pas sonder un avenir duquel rien n'apparaît encore, ou s'élever à des généralités téméraires dont la première conséquence est d'effacer à ses regards la patrie, la famille, pour l'attacher à une humanité abstraite, dont l'insaisissable immensité n'a d'autre résultat que d'excuser l'égoïsme par l'impuissance.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR DES

MONNAIES, MÉREAUX, SCEAUX,

JETONS HISTORIQUES

DE LA VILLE DE MANTES,

A DIVERSES ÉPOQUES DE SON HISTOIRE;

Communiquées à la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Versailles,

EN JANVIER ET FÉVRIER 1858,

PAR M. J.-N. LOIR,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Notre but, dans ces recherches, est de publier, en les rattachant aux faits historiques auxquels ils appartiennent, quelques éléments précieux de numismatique et de paléographie, disséminés et pour ainsi dire perdus dans nos archives, et de les sauver de l'oubli dont ils étaient menacés.

Les publications des sociétés savantes attestent, par une foule de dissertations et de notices, la tendance générale vers l'étude du moyen-âge, et le besoin de rassembler les documents épars, relatifs à l'histoire locale de chaque pays, mais profitables aussi à l'histoire générale de la France.

Quoique notre travail ne concerne qu'une petite localité,

Digitized by Google

il nous a paru de nature à mériter l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale.

Nous avons cru pouvoir répondre à l'appel qu'a fait en 1835 M. de Saulcy, en utilisant quelques vieux documents restés jusqu'à présent sans emploi dans nos archives, et qui auraient peut-être déjà dû trouver leur place dans l'une de nos revues scientifiques.

Nous avons puisé les principaux éléments de nos observations dans les riches collections de la Bibliothèque impériale et de la Monnaie, et dans celles des Archives de l'empire, où nous avons reçu de la part de M. de Laborde un accueil bienveillant, qui n'a pas peu contribué à faciliter nos recherches, en ce qui concerne les sceaux.

Nous devons principalement ici exprimer toute notre reconnaissance à M. de Longpérier, qui a bien voulu nous éclairer de ses conseils et s'intéresser à cette publication, et nous adresserons nos remercîments à M. L'Évesque, maire de la ville de Mantes, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, à M. Sohier, et autres amateurs de numismatique, pour la complaisance avec laquelle ils ont mis à notre disposition les exemplaires de leurs collections.

Si nos recherches laissent beaucoup à désirer, elles prouveront du moins notre bon vouloir, et fourniront des indications précieuses à ceux qui pourront venir après nous.

I.

De l'application de la numismatique et de la paléographie à l'histoire locale de Mantes dite la Jolie.

Mantes est située dans le département de Seine-et-Oise,

Digitized by Google

sur la rive gauche de la Seine. Cette petite ville, de nos jours si obscure et si paisible, a pourtant joué autrefois un rôle politique dans la paix et dans la guerre, et ne laissait pas d'avoir une importance bien plus grande qu'aujourd'hui. Elle possédait un château royal, où résidait souvent la cour; elle fut un moment le siége du Parlement, des assemblées générales du royaume; elle eut ses fêtes solennelles, royales, civiles et religieuses. Aussi les nombreux souvenirs qu'elle rappelle, et l'occasion que nous avons eue de trouver dans une fouille récente quelques jetons ou médailles peu connnus, nous ont inspiré l'idée d'éclairer par la numismatique et la paléographie quelques points obscurs ou controversés de son histoire.

Issu d'une famille à la fois normande et provençale, et amené par le hasard dans ses murs, nous n'avons pu nous défendre de l'idée, que l'histoire de la petite ville des confins de la Normandie présente plus d'un point d'analogie avec celle de la ville d'Aix en Provence. Et véritablement, le souvenir de leur éclat passé, et les vieux documents que l'on retrouve sur chacune d'elles, offrent souvent le même caractère, et excitent le même intérêt; par exemple, les poésies de ce prince ménestrel, Thibault, quoique comte de Champagne, l'adorateur de la *Reine Blanche*, composées en partie à Mantes, peuvent aussi bien être considérées comme des poésies nationales de ce pays, que celles, entre autres du poète mantais, Guillaume le Breton, l'historien de Philippe-Auguste.

Il est reconnu qu'en général la numismatique est d'un grand secours pour constater l'authenticité d'un fait historique. Une médaille, un jeton trouvés par hasard dans une fouille servent souvent à rectifier des erreurs commises par les historiens, souvent même révèlent des choses jusqu'alors inconnues. De vieux sceaux avec les chartes ou les

Digitized by Google

bulles auxquelles ils sont appendants, perdus et retrouvés ou tirés des archives dans lesquelles ils sont enfouis, donnent une valeur nouvelle à des faits restés sans importance. L'étude à laquelle nous allons nous livrer, en fournira une nouvelle preuve.

Par exemple quelques vieilles monnaies du temps d'Eudes, de Louis VI, de Louis VII, nous fourniront des renseignements plus positifs que les vagues et hypothétiques assertions émises par les historiens sur la haute antiquité de Mantes-la-Jolie. Des sceaux qui remontent aux règnes de Philippe-Auguste, de Louis IX, de Philippe-le-Bel, etc., nous dévoileront des détails curieux sur l'origine et le type primitif des vieilles armoiries de cette ville, rectifieront des erreurs commises par les auteurs, et ne permettront plus d'attribuer à Charles VII ce qui appartient réellement à Philippe-le-Bel, etc., etc. D'autre part, et c'est ce qui doit surtout ici exciter notre intérêt, la série des jetons peu connus, conservés à la bibliothèque impériale, et qui se rapportent aux règnes de Heuri III et de Henri IV, nous révèlera des faits intéressants pour l'histoire locale ; car ces jetons nous amèneront à reconnaître, d'un côté, le rôle que Mantes a joué dans la Ligue, de l'autre, la part active que cette ville a prise à la conversion de Henri IV, à son avènement au trône, et par suite à la pacification générale de la France.

Il est inutile de reproduire ici toutes les vagues assertions avancées sur la haute antiquité de Mantes-la-Jolie; il est constant que des substructions antiques, des monnaies, des médailles celtiques et romaines, des jetons, des vases, des tombeaux découverts à diverses époques sur le territoire de cette ville ou de ses environs, prouvent évidemment que toute la contrée fut habitée dès les siècles les plus reculés.

Digitized by Google

PL. I

MONNAIES ET MEREAUX DE LA VILLE DE MANTES.

Empreintes des Exemplaires de la Bibliothèque Impériale.

Fig 1

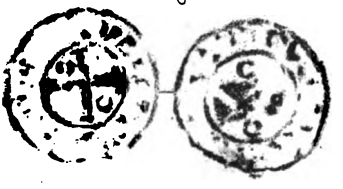

Fig 2

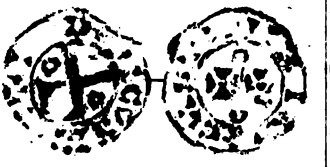

Fig 3

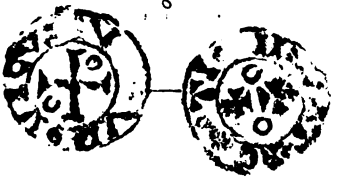

Fig 4

Empreintes d'Exemplaires mieux conservés, de collections particulières

Fig 5

Fig 6

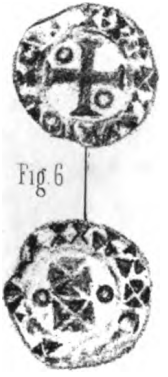

Fig 7

Mereau du commencement du 14e Siècle

Digitized by Google

Digitized by Google

Sceaux de la Commune de Mantes

Fig 1

Sceau de 1208

Sceau de 1228

Fig. 2

Fig 2 bis
Contre Sceau

Fig 3 bis
Contre-Sceau

Fig 3
Sceau de 1307

Imp. Lemercier Paris

Dess et Lith par Ch Rivaud

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. III

Jetons Historiques de la Ville de Mantes, sous le règne de Henri III

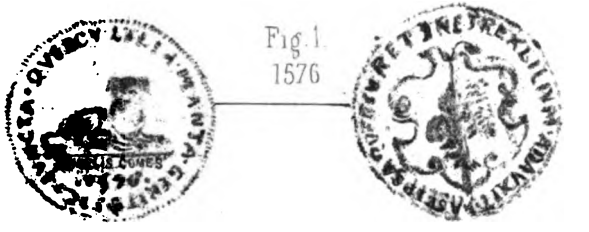

Fig. 1
1576

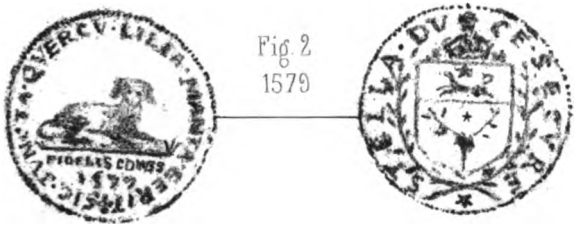

Fig. 2
1579

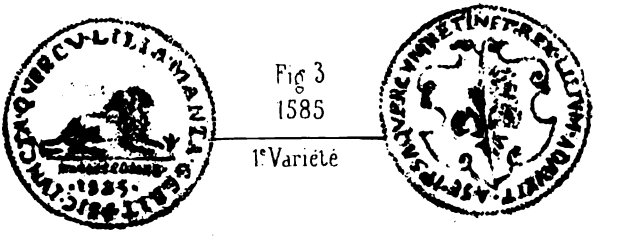

Fig 3
1585
1e Variété

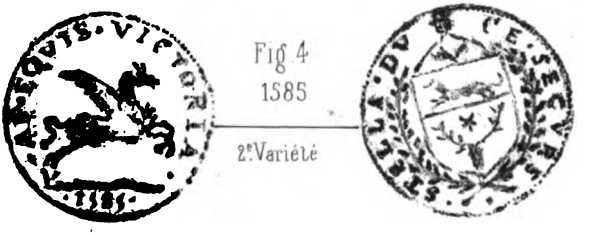

Fig 4
1585
2e Variété

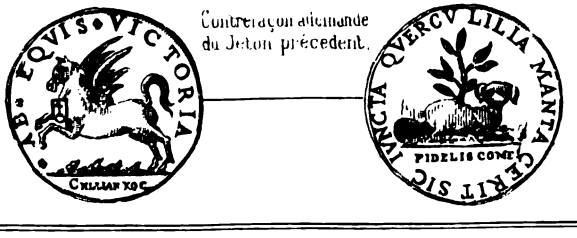

Contrefaçon allemande du Jeton précedent.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL IV

Jetons historiques de la Ville de Mantes sous le règne de Henri IV.

Fig 1 1590

Fig 2 1593
1re Variété

Fig 3 1593
2e Var

Fig 4 1597 (1re Variété)

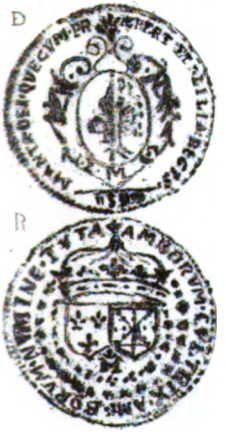

Fig 5 1597 (2e Var)

Fig 6 1605

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. V

Jetons Historiques de la Ville de Mantes,
sous le règne de Louis XIV.

Fig. 1re
1688

Fig. 2e
1689

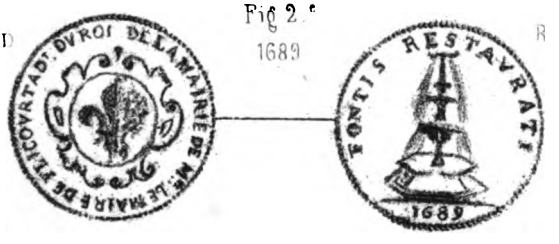

Jeton de compte sans importance, trouvé à Mantes en 1856, dans une fouille sur l'ancien couvent des Ursulines.

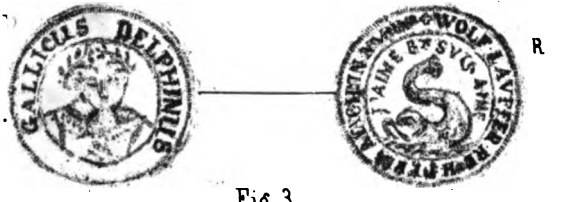

Fig. 3

Imp Lemercier Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

« Le nom de Mantes, d'après Toussaint Duplessis, (1), » dérive du mot celtique *mantal ou maën tal* (*maën, roche, tal, extrémité*), *extrémité de roche*. C'est en » souvenir de cette antique origine que Mantes porte pour » armoiries, depuis un temps immémorial, une branche de » chêne avec trois glands, à laquelle on ajouta plus tard » une moitié de fleur de lis. »

La plupart des auteurs postérieurs à cet historien, et parmi eux Dulaure en 1825, Armand Cassan en 1833, Aristide Guilbert en 1848, etc., ont admis et répété, sans commentaires, l'assertion de T. Duplessis. A cet égard voici textuellement ce qu'on lit dans la publication de M. Moutié (2). « *Dans le principe, ces armoiries étaient un* » *chêne, ou une branche de chêne, chargée de trois* » *glands; c'était en souvenir de l'origine druidique* » *de la ville. Dans la suite, un roi de France, Char-* » *les VII, suivant les uns, y aurait ajouté une moitié* » *de lis, de sorte que l'écusson de cette ville se trouva* » *ainsi parti: le premier d'azur à la demi-fleur de lis* » *d'or, le deuxième d'or au demi-chêne naturel arraché* » *du sable. Deux distiques latins accompagnèrent suc-* » *cessivement en guise de devise cet écu, dont ils rap-* » *pelaient la double origine. On les trouve reproduits* » *sur une série de jetons conservés à la Bibliothèque* » *impériale, et qui doivent avoir été frappés par la* » *municipalité de Mantes, pendant les XVI^e^ et XVII^e^* » *siècles.* »

Dans les *Nouvelles recherches sur la France* (3), on dit: « *Mantes, portant comme Dreux une branche de*

(1) *Histoire de la haute Normandie* publiée en 1640.

(2) *Mantes.* Brochure grand-in-8°, Paris, 1852, page 89.

(3) Tome I, in-8°, Paris, 1766.

Digitized by Google

» *chêne dans ses armoiries avait été, comme Dreux,*
» *un des principaux sanctuaires de la religion des*
» *Druides ;* » et l'on fait venir le nom de Mantes du mot grec μαντεία divination, ou μάντις devin.

Nous bornerons là nos citations. Personne ne songe à contester que le chêne soit l'attribut fondamental des armes de la ville, et qu'il ait pu en être depuis un temps infini le signe emblématique ; seulement notre étude tend à établir que cet arbre ne figure d'une manière positive dans ces armoiries que depuis le règne de Philippe-le-Bel.

II.

Monnaies de la ville de Mantes.

Malgré les doutes de certains auteurs, il est constant que des monnaies ont été frappées à Mantes à diverses époques. Le monogramme d'Eudes, que l'on prétend avoir été fort altéré dans cette ville, serait sans contredit le document le plus ancien ; mais on n'en possède point jusqu'à présent d'exemplaires dans les collections. Par un traité conclu avec Charles-le-Simple, Eudes garda Mantes jusqu'à sa mort. Cette longue possession, d'après Combrousse, familiarisa la ville avec le monogramme du puissant comte de Paris. Aussi en retrouve-t-on les débris sur la monnaie de Louis-le-Gros, frappée à Mantes. (1)

(1) Une découverte toute récente faite à Bain (Ille-et-Vilaine) prouverait, si elle se confirme, qu'il a existé une monnaie appartenant au règne de Philippe I (de 1060 à 1108). La *Revue Numismatique* en rend ainsi compte dans la chronique de son dernier numéro (juillet-août 1858), par M. A Bigot :

« Découverte de Bain (Ille-et-Vilaine), à l'abaissement de la Grand'Rue.

Digitized by Google

Orderic, écrivain du XII^e^ siècle, parle de la monnaie de cette ville, et deux chartes de 1006, que l'on attribue à Gauthier II, citées par Leblanc, en font également mention. Les deniers de billon appartenant aux règnes de Louis VI et de Louis VII, et dont les exemplaires sont assez communs, servent à établir le fait d'une manière incontestable.

Ces pièces de monnaie ont été pendant longtemps méconnues et attribuées inexactement par Duby à Mâcon, et à un certain Castellum Edante, dont il ne pouvait déterminer la position.

L'aspect matériel de cette monnaie la rapproche beaucoup de la monnaie parisis. Les lettres ont une certaine affinité avec celles qu'on employait sous Louis VII, et Philippe-Auguste. Ce denier mantois ne paraît avoir été frappé qu'après l'époque où Louis VI enleva à Philippe, son frère consanguin, la possession de Mantes, c'est-à-dire postérieurement à 1123 d'après Dom Clément, et 1128 selon Duby. On peut se faire une idée exacte des diverses variétés de cette monnaie par les dessins que nous en donnons d'après les exemplaires conservés au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale ou provenant de collections particulières. (V. planche I.)

Il est inutile de décrire ici en particulier tous les de-

» Enfouissement de monnaies diverses au nombre de huit cents, vendues à » une personne de Rennes qui les a envoyées à Paris, et dues à l'obli- » geance de M. Charvet, parmi lesquelles s'est rencontré : Denier de » Philippe I, inédit et unique, dont voici les légendes :

» *Silypis Rex* — débris du monogramme odonique, composé de 2 an- » nelets et de 2 croisettes.

» + *Médanteyne*..... — croix pattée.

» Billon de 22 grammes.

» Ce denier, dit M. Bigot, est certainement de Mantes qui fut réunie » à la couronne avec le comté du Vexin en 1081. »

Digitized by Google

niers de billon appartenant à cette époque; ils offrent tous le même type et les mêmes caractères, ou ne présentent que de simples modifications peu importantes, telles que celle d'un grenetis au lieu d'un simple filet. Nous noterons seulement dans quelques-uns certaines particularités; ainsi il en est qui ne portent que l'inscription ✠ CASTRVNNATA, d'autres portent deux croix, etc. En voici la description générale d'après Philibert Lebas. = ✠ REX-LVDOVICVS. autour d'une croix cantonnée de deux C opposés. ℟ MEDANTE-CASTELLVM autour de deux croisettes disposées horizontalement, et de deux annelets placés verticalement. = CASTRVM-MAT- même empreinte au revers, même légende et même empreinte au droit.

Sur ces monnaies on ne lit que les dénominations CASTELLVM ou CASTRVM; or il paraît qu'à cette époque on désignait ainsi les villes. Les abréviations ou les omissions de lettre, dont le nom de *Mantes* ou *Medunta* a été l'objet, ont souvent rendu la désignation du lieu méconnaissable et occasionné une grande diversité d'interprétations. Voici l'explication donnée par Philibert Lebas: «*Ce qui avait fait méconnaître dans la légende* MEDANTE CASTELLVM *le nom de Mantes,* MEDANTA, *c'est qu'on ne s'était pas aperçu du double emploi de la lettre* M *qui sert à la fois pour* MEDANTE *qu'on lisait* EDANTE *et pour* CASTELLVM. *Comme le type des pièces où on lit* CASTRVM-MAT. *est le même que celui des autres, il n'y a pas de doute que* MATA *ne soit une forme barbare du nom de Mantes.*»

D'autre part on peut rappeler aussi les savantes réflexions émises sur ce point par MM. de la Saussaye et Cartier (1), réflexions que M. Moutié a reproduites en

(1) *Revue Numismatique*, année 1835.

Digitized by Google

1852 (1). « *Leblanc, dans son Traité historique des* » *monnaies,* dit M. Moutié, *a publié (page* 154, *n°* 8*)* » *un denier de billon, auquel il n'a pu donner d'at-* » *tribution de lieu, parce qu'il a mal lu la légende du* » *revers, en la lisant* ÉDANTE-CASTELLVM. *Cette attri-* » *bution aurait pourtant été facile, s'il avait lu,* » *comme il était naturel de le faire:* CASTELLV-MEDANTE, » *qui est le nom donné au château de Mantes, dans* » *une Charte de* 1006, *dont nous avons eu occasion de* » *parler. Cette pièce a permis d'attribuer avec certi-* » *tude à la ville de Mantes quelques deniers de billon* » *frappés sous Louis VI et Louis VII, portant le* » *même type qu'elle, mais différant seulement par la* » *légende du revers. Au XII^e^ siècle les* N *se confon-* » *daient souvent avec les* M. *S'il n'y a point de doute* » *pour* CASTRVN *au lieu de* CASTRVM, *il ne doit pas y en* » *avoir non plus pour* NATA *au lieu de* MATA *ou* MANTA, » *le signe abréviatif de l'*N *ayant été négligé. La si-* » *militude du type étant évidente,* MATA *doit être le* » *même lieu que* MEDANTA, *ou Mantes, qui n'était en-* » *core que* CASTELLVM, *ainsi qu'elle est nommée dans la* » *Charte de* 1006. »

On trouve un exemple de l'abréviation que subissait le mot Mantes dans le passage suivant du Novenaire (2): « *Le* » *lundi* 22 *juillet* 1593 *Sa Majesté, (Henri IV) estant* » *venu de Mãte à St. Denis, le lendemain il fut depuis* » *six heures du matin jusqu'à une heure après midi* » *assisté de monsieur l'archevêque de Bourges, etc.* »

En effet, Mante-le-Château ne fut jusqu'au commencement du XI^e^ siècle (année 1006, règne de Robert-le-Pieux)

(1) Moutié, *loco citato.*

(2) Novenaire, Paris, 1608. Tom. II, page 221.

Digitized by Google

qu'un simple castellum qui fut bâti, ou peut-être rebâti simplement par Gauthier II, comte du Vexin. Vers l'an 1110, ce castellum, ayant fait retour à la couronne, après l'expulsion d'un certain comte de Mantes, connu sous le nom de Philippe, frère naturel de Louis VI, contre l'autorité duquel ce seigneur s'était révolté, fut érigé en commune (1), et vraisemblablement clos de murailles par ses habitants. Alors le simple castellum fut englobé dans le castrum, et c'est cette dernière dénomination qui lui fut donnée sur les monnaies royales frappées dans ses murs au commencement du XII[e] siècle.

Les noms de NATA, MATA, qu'on lit sur ces monnaies ne sont donc évidemment que des abréviations de Mantes, Medunta.

Il est important de faire observer que pendant longtemps on a désigné sous ce nom trois localités distinctes, mais contigues, Mante-l'Eau, Mante-la-Ville, et Mante-le-Château.

Mante-l'Eau était une agglomération de maisons de mariniers, de pêcheurs, qui s'étendait depuis la promenade des Cordeliers, le long de la Seine, et se trouvait dominée par la colline sur laquelle était bâti Mante-le-Château. Elle finit par être renfermée dans l'enceinte de ce dernier, et par se confondre avec lui. Ces mariniers et ces pêcheurs avaient une importance plus grande alors que de nos jours, vu la difficulté des arrivages sur Paris et sur Rouen par d'autres voies que celle de la navigation de la Seine, vu les droits perçus à Mantes pour le halage des bateaux et la circulation par eau des marchandises. On en trouve une preuve dans l'exemple du brave Gaubert, simple pêcheur de Mantes, fameux nageur, auquel Philippe-Auguste dut

(1) L'Art de vérifier les dates, à l'article Comtes du Vexin.

Digitized by Google

la prise du Château-Gaillard, et dont Guillaume-le-Breton nous a conservé la mémoire.

Mante-la-Ville existe encore dans la vallée de ce nom; et son territoire s'étendait encore de nos jours jusqu'aux anciennes fortifications de Mantes actuelle, autrefois dite le Château. Fut-elle toujours une simple paroisse rurale, un simple village? Ne serait-il pas possible également qu'à une certaine époque elle eût été la ville proprement dite, ou du moins le quartier exclusivement habité par les simples bourgeois et cultivateurs de la localité?

Mante-le-Château, autrement dit Castellum ou Castrum, fut de tout temps la partie la plus importante de ces trois localités : elle était fortifiée, entourée de murailles, ornée de monuments, et disposée de manière à défendre la vallée et la Seine, à protéger en même temps Mante-l'Eau et Mante-la-Ville. Elle ne consistait donc dès le principe qu'en une véritable place forte, servant de résidence à quelque grand personnage, ou de caserne militaire, exposée par conséquent à toutes les vicissitudes de la guerre, et où la population bourgeoise ne fut pendant longtemps qu'en minorité. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait toujours été la seule partie dont il soit fait mention dans l'histoire.

Peu à peu Mante-le-Château s'agrandit et ne tarda pas à comprendre dans son enceinte Mante-l'Eau, à devenir une cité de plus en plus bourgeoise, à franchir les anciennes limites, et à envahir en partie le territoire de Mante-la-Ville.

Celle-ci n'est à présent qu'une petite commune rurale sans importance, tandis que l'ancien Mante-le-Château constitue à lui seul la ville actuelle. Seulement celle-ci n'est plus qu'une cité toute bourgeoise, sans château, sans remparts, sans barrière ni octroi, où la circulation est tout-à-fait libre.

Digitized by Google

Il suit de là que c'est dans l'ancien castellum ou castrum, habitation soit royale soit seigneuriale, qu'ont été frappées les monnaies attribuées à Mantes, et en particulier celles dont nous avons parlé. La commune ou la ville proprement dite dut y demeurer étrangère. Mais si ces monnaies prouvent l'importance primitive de la localité, elles ne paraissent pas jusqu'à présent avoir porté d'autres insignes que ceux du *castellum*, et nullement le chêne que l'on dit avoir été l'attribut de Mantes depuis un temps immémorial, non plus que le chien, qui fut aussi un emblême particulier des Mantois sous le règne de Henri III.

III

Méreaux attribués à la ville de Mantes.

Pour peu qu'on réfléchisse aux souvenirs intéressants qui se rattachent à l'histoire de Mantes, on ne doit pas être étonné de rencontrer un méreau (mérel, mériau, mérault, merallus, merellus), attribué à cette ville. Or, comme il est peu de personnes au courant de cette question de numismatique, nous croyons utile de présenter ici quelques considérations générales, relatives à ce genre de documents. Nous les empruntons principalement au glossaire de Ducange (1).

Les méreaux, tenant à la fois de la monnaie et du jeton, étaient des pièces de matière variable, frappées ou gravées, qu'on employait à différents usages. Les uns

(1) *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, par Ducange, avec supplément, par D. P. Carpentier, in-4.°, Paris, 1837, art. Merellus. L'ouvrage de Leber et Rigollot : *Monnaies des Evêques*, etc., ne nous a rien fourni qui soit digne d'intérêt pour nous.

Digitized by Google

servaient de monnaie de compte donnée en paiement, et avaient pour le commerce une valeur de convention dans chaque localité. Quelques-uns servaient de marque (*calculus putatorius*) pour compter. On a aussi donné ce nom à des pièces de fausses monnaies. Le plus grand nombre comprenait des espèces de jetons ou cachets de présence, d'ordre ou de compte, principalement usités parmi les ecclésiastiques. Il en est qui servaient de véritables jetons de jeu; d'autres furent à une certaine époque, sous Charles VII par exemple, des signes de ralliement entre les partis. Il en est enfin qui furent frappés et donnés en commémoration de quelques grandes fêtes royales.

En un mot ils avaient plus d'une analogie et avec les monnaies et avec les jetons.

Ils étaient de grandeur variable mais de petites dimensions, le plus souvent de cuivre, parfois d'étain, de verre, de plomb et même d'argent, etc. Ils portaient des inscriptions et des insignes divers suivant leur destination. On en voit dans nos musées quelques exemplaires curieux, qui remontent au règne de François 1^er^ et au-delà (1).

Les méreaux les plus communs étaient de cuivre et frappés : ils servaient de jetons ou de cachets, qu'on distribuait anciennement aux ecclésiastiques et chanoines pour prouver leur présence à l'office, à quelque délibération ou leçon. Charles VI et François 1^er^, entre autres rois, ont rendu des ordonnances relativement à ce genre de méreaux. REFORMATIO, S. CAPELLÆ PER CAROLLUM VI, REG. FRANC: *Distributori merellorum in vim præstiti per eum juramenti inhibentes, ne personis hæc committentibus. . . . . distributiones aliquas exsolvere præsumat.*

(1) L'Art des devises et emblèmes, par le P. Ménestrier.

Digitized by Google

LITTERÆ FRANCISCI I, REG. FRANC. PRO REFORM. EJUSDEM S. CAPELLÆ : *demum merelli præ insertis canonicis, capellanis et clericis distribuendi in choro dictæ capellæ tradentur, nec exsolvetur aliquid eisdem Canonicis et Capellanis nisi ad rationem et modum dictorum merellorum.*

Or, d'après la charte de fondation de la Sainte Chapelle, les chanoines recevaient les jours ordinaires 12 deniers, les dimanches et jours de fête 9 deniers, les jours de leçon 16 deniers, pour les fêtes ordinaires 2 sols, pour les fêtes annuelles 3 sols.

STATUTS DU CHAPITRE DE ST-OMER : *Item circa parvum bursarium distributorem merellorum et punctuatorum anniversariorum. . . . . recipiet quilibet eorum (clericorum de scoteria) merellos pro interessendo divinis . . . . de quibus IV merellis, pro prandio solvet II merellos, et unum pro cœnâ receptori domûs, singulis diebus.*

Chez les protestants les méreaux constituaient à une certaine époque des espèces de cachets d'ordre pour ceux qui voulaient communier.

Le méreau ou mérel fut aussi une valeur de convention : *Dicimus calculum putatorium* (Ducange), qu'on donnait en paiement. USATICA VICE COMITATUS AQUARUM ROTOMAGI : *Se l'en baille à aucun le mérel en enseigne que il a aquité sa marchandise, en la vicomté de l'Eaüe, et il avient que il le perde etc...*

L'étymologie du mot méralleresse (obstetrix, sage-femme) est encore regardée par Ducange comme une preuve que le méreau se donnait en paiement; car d'après lui ce mot viendrait de ce que l'on payait primitivement avec le méreau les soins donnés par une sage-femme, pour un accouchement.

Digitized by Google

Il est dit dans le CHAPITRE DES CHARTES DU ROI DU DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR, ANNÉE 1375 (1). *Tradi volumus et jubemus merellos de cupro, stagno, sive plumbo, de duobus aut tribus manieribus aut formis similibus, ad gallum, leonem, seu leporem, aut alia signa signatos: non tamen ad instar monetarum nostrarum. . . . . Proviso tamen quod de ipsis merellis seu formâ jactorum in dictis cugneis seu concessis fabricandis aut formandis in allocatione pro monetâ se non juvent, nec in aliis usibus, quàm ut præmittetur ullatenùs convertantur.*

—PRO MONETA QUÆ IN USU OCCURRIT IN REG. ACTOR. CAPITUL. ECCL. CAMERA, SIG O. AD 26 NOV. AN. 1483 : *Hodie Domini conclusionem fecerunt de monetâ seu merellis dictis* MEREAUX DE 6 DENIERS TOURNOIS.

— *In nundinis præterea dabantur merelli in signum pro mercibus expositis.*

Vers la fin du XI.e siècle, Guy, fils de Hugues Sains, surnommé la grosse langue (*crassa lingua*), reçoit pour concession faite à Saint-Evreux, *dix sous de Mantes.* Jean de Rheims écrit devant la tour de Bréval, sous la dictée de Hugues Frenel, la charte de cette transaction. Que doit-on entendre par sous de Mantes ? Le mereau dont nous avons à parler en serait-il un exemple (2)?

Les méreaux qu'on a frappés pour distribuer aux grandes fêtes de nos rois remontent à une époque assez reculée. Il en est même du règne de Louis IX. Mais les exemplaires les plus connus, conservés dans nos musées, se rapportent au temps de François Ier et de Catherine de

(1) Supplément à Ducange, par Carpentier, art. Merellus.

(2) Statistique de l'arrondissement de Mantes. Cassan. in-8.°, 1833 p. 239.

Digitized by Google

Médicis. Nous rappelerons à cette occasion le passage suivant de l'Art des devises et emblêmes par le P. Menestrier.

Une bourse d'argent légière
Qui estait pleine de méreaulx.

Enfin, pour terminer ces généralités peut-être trop longues, nous citerons comme preuve qu'on a compris également sous le nom de méreau ou mérel, les pièces de certains jeux particuliers, tels que le jeu de dames, ou même de véritables jetons de jeu pour marquer les points, les deux vers suivants extraits du roman de Cortois d'Artois M S.

Bien a son temps et son mérel
Qui boit et joe au trémerel.

L'exemplaire de méreau représenté à la planche I annexée a cette notice, est généralement attribué à la ville de Mantes, et se rapporterait, d'après M. de Longpérier, au commencement du XIV.e siècle : nous en devons la connaissance à M. Deleau, grand amateur de numismatique. L'original en cuivre jaune est frappé et conservé dans la collection de la société archéologique d'Orléans.

Il représente à son droit une fleur de lis flanquée de deux grands chênes arrachés, de telle façon que, selon M. de Longpérier, ces deux chênes sembleraient, par leur disposition, former avec la fleur de lis une M majuscule, l'initiale de Mantes. On trouve pour d'autres villes des exemples analogues, remontant à la même époque, parmi lesquels on peut citer l'écusson d'une des portes de la ville de Meaux, où un serpent est enlacé de manière à former l'initiale du nom de cette ville.

Sur le revers on voit, dans le champ, le chiffre II flanqué de deux petites fleurs de lis; à l'exergue, deux feuilles.

Digitized by Google

·ec un gland; en haut, un petit signe allégori-
.éfini. Chacun d'eux devait porter le numéro
. de sa série.

Il est assez difficile de déterminer à quel usage a pu servir ce méreau. Il ne nous paraît pas offrir les caractères d'une pièce ecclésiastique. Nous sommes plus disposé à le regarder comme un méreau ou monnaie de compte, ayant eu dans le commerce une valeur de convention propre à la ville de Mantes (Medunta), soit pour le paiement ou l'échange de marchandises, soit pour droit de passage par terre ou par eau, ainsi qu'il paraît en avoir été à Rouen d'après la citation précédente : USATICA VICE COMITATUS AQUARUM ROTOMAGI. Mais nous n'avons jusqu'à présent en notre possession aucun élément satisfaisant pour résoudre cette question.

IV.

Sceaux et chartes de la commune de Mantes, appartenant aux règnes de Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe-le-Bel.

Si, dans certaines cités du midi de la France, l'on voit se continuer à travers le moyen-âge la tradition de ces anciens municipes d'origine romaine, il n'en est pas de même dans nos provinces du nord où les premiers documents, sceaux ou chartes ne remontent pas au-delà du commencement du XII[e] siècle, époque de l'institution des communes, et ne datent guère que des règnes de Louis VI ou de Louis VII. Parmi ces vieux documents, on doit compter ceux de la commune de Mantes, qui sont par eux-mêmes l'expression des premières coutumes communales.

On ne trouve, pour ainsi dire, dans les historiens aucun document sur les sceaux de communes, y compris celle de Mantes. A l'article sceau de son *Dictionnaire-Encyclo-*

Digitized by Google

pédique, Philibert Lebas parle des sceaux chez les Romains; quant aux Francs, il traite bien des sceaux ou scels des rois, des seigneurs, des abbés, des abbayes, mais il ne dit rien des sceaux des communes. Quoi qu'il en soit, les sceaux, jusqu'au XII[e] siècle, furent appliqués sur les chartes. Louis VI le premier sépara des actes les sceaux en cire, les y suspendit, et c'est sur le sceau de ce roi que paraît une véritable fleur de lis.

Les sceaux et chartes, dont nous allons parler, proviennent des archives de l'empire. Les sceaux sont en cire de diverses couleurs, de grandeur variable, (le plus ancien, sans contre-sceau), appendant à leur charte par une queue de parchemin ou par un triple lacet de soie, et offrant, dans leur champ, des légendes et des insignes différents; ainsi il en est un qui porte le nom de Maieur, donné aux premiers officiers municipaux de ces contrées. Les chartes sont sur parchemin, écrites en style et en caractères du temps. Voici quelques détails sur ceux dont nous avons pris connaissance.

Sceau particulier à la commune de Mantes appendant à une Charte de 1208.

Planche II, fig. 1

Ce sceau (Archives de l'Empire L. 1198, n° 26), est rond, en cuvette, de cire mélangée de minium; il a près de dix centimètres de diamètre; il présente dans son champ un cavalier tourné à gauche en costume civil, mais armé d'une épée, et a pour légende : SIGILLVM. COMMVNIÆ. MED (unte) LVDOV (icus) — (Fr) ANCORUM. (Rex). Ce sceau, sans contre-sceau, et dégradé sur plusieurs points, est appendant par un triple lacet de soie à l'acte suivant :

Digitized by Google

» *Par cet acte, Martin fils de Gautier maire, et les* » *pairs de la commune déclarent qu'en leur présence,* » *Raoul écolier, et Isabelle sa femme, ont cédé pour* » *le prix de 15 livres en parisis les droits qu'ils avaient* » *ou pourraient avoir sur la maison de Guillaume* » *Bigot, située au château de Mantes.* »

Scellé.

Ce sceau appendant à un acte de 1208, malgré sa légende : LVDOVICVS REX, appartient au règne de Philippe-Auguste. Sans doute que le nouveau sceau, au nom de Philippe II, n'avait point encore été gravé. On sait que ce prince aima beaucoup Mantes, qu'il habita souvent son château, et même qu'il y mourut, après avoir ajouté à la ville divers embellissements. Le sceau de la commune, par conséquent, ne portait que l'effigie d'un personnage à cheval, sans autre attribut, avec la légende : S. COMMVNIE. MEDVNTE. LVDOVICVS. REX. FRANCORVM.

« Quelquefois, dit Philibert Lebas (1), les rois étaient » représentés armés de pied en cap, l'épée à la main, sur » un cheval bardé de fer, courant à toute bride. Toutes » ces représentations étaient entourées du nom du prince, » avec ces deux mots : REX. FRANCORVM. Charles-le-Chauve » les fit précéder de la formule DEI. GRATIA, que n'adop- » tèrent pas tous ses successeurs. »

Sceau et contre-sceau de la commune de Mantes scellant un acte d'octobre 1228.

Planche II, fig. 2.

Ce sceau (archives de l'empire : J. 627, n°8) est séparé

(1) Loco citato.

Digitized by Google

de sa Charte, que nous n'avons pu retrouver; il a huit centimètres de diamètre, et est formé de cire verte. *Champ :* une menthe à cinq feuilles, d'après le bulletin indicatif annexé à l'empreinte. *Légende :* SIGILLVM COMMVNIÆ MEDVNTE.

CONTRE-SCEAU : Dans le champ une petite fleur de lis, pour légende : MEDVNTA. (Fig. 2 bis.)

Ce sceau de 1228 doit d'autant plus nous intéresser qu'il scellait un serment de fidélité, fait par la ville au roi Louis IX à peine âgé de 12 à 13 ans, lorsque Blanche de Castille sa mère réunissait pour la première fois en France la qualité de tutrice et de régente, dans les circonstances difficiles où son autorité était menacée par la révolte. Il porte, au lieu d'un personnage à cheval, une plante de petite stature, d'apparence herbacée plutôt que ligneuse, et la légende SIGILLVM COMMVNIÆ MEDVNTE. L'effigie de cette plante n'a aucune ressemblance avec le chêne. A-t-on voulu représenter cet arbre, et le défaut de similitude tiendrait-il à l'imperfection de l'art ou à la négligence de l'artiste, ainsi que certaines gravures du temps tendraient à le faire croire ? Cela est probable.

Quelques personnes recommandables pensent qu'on a voulu figurer une tige de menthe, et trouvent là un nouvel exemple des armes parlantes assez fréquemment employées à cette époque; telle est aussi la désignation qui lui est donnée sur le bulletin indicatif des Archives de l'Empire.

La seule raison qu'on puisse alléguer en faveur du chêne, c'est que l'on voit pour la première fois et d'une manière positive, sous le règne de Philippe-le-Bel, petit-fils de Louis IX, le sceau mi-fleur de lis et mi-chêne, et qu'on aurait alors confondu dans une alliance commune deux attributs qui existaient déjà séparément, comme témoignage de

Digitized by Google

l'union conclue entre la royauté et la bourgeoisie de la ville.

On peut aussi se demander s'il ne s'agirait pas simplement de l'effigie allégorique d'une jeune plante, qui a besoin d'un soutien, comme emblème du jeune roi Louis IX, alors mineur, et dont la reine Blanche était à la fois la tutrice et la régente. Serait-ce l'effigie d'un jeune lis ?

Sceau et contre-sceau de la commune de Mantes, scellant un acte de 1307.

Planche II, fig. 3.

Ce sceau (Archives de l'empire. J. 415. 54 bis) rond, ayant trois centimètres passés de diamètre, est en cire verte. *Champ* : mi-parti, à dextre fleur de lis cantonnée de deux fleurs de lis plus petites, à senestre demi-chêne arraché(1). *Légende :* S. MAIORIS(præ)POSIT. DE MEDO(nta).

Contre-Sceau : rond, diamètre, un centimètre passé, en cire verte, même représentation que ci-dessus, réduite, sans légende. (Fig. 3 bis).

Ce sceau est appendant à une Charte sur parchemin, par laquelle le maire et les pairs de Mantes nomment leurs procureurs aux États-généraux, qui doivent avoir lieu à Tours, et qui paraissent convoqués pour le procès des Templiers. Voici le texte littéral de cette Charte (2) :

« *A tous ceux qui ces présentes lettres verront le* » *mere et les pers de la commune de Maante, salut* :

(1) Le bulletin indicatif des archives porte une plante de menthe.

(2) Nous avons cru devoir, au lieu de reproduire le texte de cette charte dans le style du temps, qui serait peu compréhensible, en donner ici la traduction.

Digitized by Google

» *Nous faisons savoir que nous avons, au nom de nous* » *et de toute notre commune sus-dite, fait et établi* » *nos procureurs spéciaux, et chacun pour le tout :* » *c'est à savoir Guillaume Dernoville et Jean Garan-* » *cière portant ces lettres et besogne que notre sire le* » *roi de France a et entend à faire à Tours, aux trois* » *semaines de ces présentes Pâques ; si comme il est* » *contenu en ces nobles lettres, par lesquelles nous* » *avons eu commandement par le bailly, de être au* » *lieu et au jour dessus dits, et promettons tenir et à* » *avoir et garder fermement tout ce qui sera fait par* » *les-dits procureurs ou par l'un* D'ICEUX ES CHOSES » DESSUS DITES, SUR LA CAUPCION *de tous nos biens, et des* » *biens de toute notre commune dessus dite, en témoi-* » *gnage de la quelle chose nous avons scellé ces pré-* » *sentes lettres du scel de notre dite commune.*

» *Donné l'an de grâce* 1307, *le mardi après Pâques-* » *Fleuries.* »

Ce sceau, mi-fleur de lis et mi-chêne, mérite de fixer l'attention. Il fournit la preuve incontestable que ce n'est pas à Charles VII, comme on l'a dit, mais à Philippe le-Bel vers le commencement du XIV^e^ (1) siècle et même au-delà qu'il faut rapporter l'institution du sceau *mi-fleur de lis et mi chêne* ; car immédiatement avant le règne de Philippe III qui ne fut pas long, se présente le sigillum scellant l'acte de 1228. Seulement la légende du sceau de 1307 était différente de celle qu'on trouve aux époques postérieures, ainsi que nous l'avons vu ; S. MAIORIS, PREPOSITI, MEDO. c'est-à-dire sceau du Maieur, prévost de Mantes.

Tout dans l'histoire de l'époque tend à prouver que l'initiative de ce sceau appartient réellement à Philippe-le-

(1) Concile de 1311 à Vienne en Dauphiné.

Digitized by Google

Bel. C'est ce prince qui, pour mettre un frein au pouvoir féodal lui opposa le Tiers-État auquel il voulut donner un gage de son alliance. Il assembla les premiers conseils généraux, où vinrent siéger les députés des communes; en 1307 il fit arrêter les templiers, instruire leur procès, et, de concert avec le pape Clément V, il prononça l'abolition de cet ordre. Il favorisait les communes, leur accordant des privilèges, ainsi que cette époque de l'histoire nous en fournit la preuve dans la contestation du Prieur de Saint-Juziers avec la commune de Mantes, et dans l'édification sous ce règne de l'élégant portail de la tour méridionale, par le maire et les pairs de la commune, qui, suivant les annalistes de la ville, y firent placer leurs statues en pierre sous les attributs des saints leurs patrons.

On ne doit donc pas s'étonner de rencontrer sous ce règne l'origine du sceau que nous trouvons au bas de l'acte de 1307. Ce sceau représente à leur naissance les armoiries de notre ville; seul il suffit pour prouver que le mi-chêne entier dans sa hauteur doit figurer dans l'écusson, au lieu du simple et maigre rameau qui se remarque sur quelques modernes sculptures de la ville. D'après la disposition du sceau précédent, les armes actuelles de Mantes, si l'on veut leur conserver le caractère de leur antique origine, doivent porter le mi-chêne arraché. Ces armes viennent de l'ancien sceau du grand prévôt de cette ville en 1307. Elles ne portaient sans doute alors que l'arbre. Elles furent combinées dans le sceau du grand prévôt avec la fleur de lis de France. Et plus tard la ville garda ce même sceau comme celui de la commune; seulement elle changea la légende, et retrancha les deux petites fleurs de lis cantonnées, qui se trouvaient sur le sceau de 1307, et cela sans doute afin de lui donner plus de symétrie.

Digitized by Google

S'il est évident que l'écusson actuel *mi-fleur de lis et mi-chêne arraché* remonte à Philippe-le-Bel, il nous a été impossible jusqu'à présent de suivre les vicissitudes qu'il a dû subir pour arriver de 1364 à 1570. Ni la numismatique ni la palæographie ne nous ont fourni de documents à ce sujet.

La tradition peut en avoir été interrompue pendant ces temps de guerre où la ville fut le point de mire des parties belligérantes, et se trouvait sans cesse en danger de tomber au pouvoir des rois d'Angleterre ou de Navarre. Elle était en effet sous la puissance de Charles le Mauvais, roi de Navarre, lorsqu'elle fut reprise en 1364 par Bertrand-Duguesclin pour le compte du roi de France (1). En 1416,

(1) Quelques personnes prétendent que les anciens vitraux de l'église Notre-Dame de Mantes ont été à cette époque enlevés en tout ou en partie par Bertrand-Duguesclin, et transportés en Bretagne dans l'église de la petite commune des Iffs (canton de Bécherel, arrondissement de Montfort, Ille-et-Vilaine). Voici quelques renseignements à ce sujet.

Il existe en effet dans cette église de magnifiques vitraux sur l'origine desquels on ne possède aucun document. Tout le monde s'accorde à dire qu'ils datent du XIV^e^ siècle. Ils sont réparés à neuf depuis trois ans et font l'admiration de tous les amateurs, qui viennent en grand nombre les visiter. Ils occupent six grandes fenêtres. La vitre principale est placée dans le fond, derrière le Maître-Autel; elle retrace la passion de Notre-Seigneur. Parmi les cinq autres qui contiennent des sujets divers, nous appellerons l'attention sur l'une des trois vitres placées dans la chapelle méridionale du sanctuaire : elle représente une ville assiégée, les habitants sortent en foule pour se défendre, l'armée assiégeante porte un étendard qui est d'après les uns celui de Duguesclin, et d'après les autres un étendard romain, l'aigle noir écartelé. Plusieurs connaisseurs disent que c'est la prise de Mantes par Bertrand-Duguesclin. D'autres en plus grand nombre sont d'avis que c'est la conversion de saint Paul, près la ville de Damas. Ils se fondent sur ce qu'au bas de la vitre se trouve un personnage guerrier renversé de dessus son cheval, portant les yeux et les mains jointes vers le ciel, où se voit Notre-Seigneur placé au haut de la vitre. Ce guerrier démonté pourrait aussi rappeler, selon nous, Guillaume le Conquérant au siége de

Digitized by Google

sous Charles VI, Mantes retomba au pouvoir des Anglais, et y resta jusqu'en 1449, époque à laquelle Charles VII en reprit définitivement possession. Ce fut sans doute alors que ce roi, en rendant à la ville ses anciens droits et priviléges, lui rendit également le sceau qu'elle tenait de Philippe-le-Bel; il fit seulement subir à ce sceau une légère modification, afin de lui donner plus de symétrie, en retranchant les deux petites fleurs de lis latérales, que nous avons vues sur le sceau de 1307. C'est probablement pour ce motif que l'on a été induit en erreur, et qu'on lui a rapporté exclusivement les armes que la ville a conservées depuis cette époque jusqu'à nos jours.

A compter de Charles VII, Mantes cessa d'être tour à tour prise et reprise, pillée, saccagée et même brûlée par les partis contraires, et plus d'un siècle s'écoule sans qu'il soit question d'elle dans les annales de l'histoire. Elle retrouve un instant quelques jours de gloire sous Henri III et Henri IV; mais bientôt elle retombe dans l'état obscur et paisible, d'où elle n'est guère sortie depuis.

V.

Jetons historiques de la ville de Mantes.

Un jeton est historique quand il rappelle le souvenir

Mantes, en 1087, bien que rien dans le tableau n'indique un incendie (réflexion de l'auteur). Tel est le résumé succinct des renseignements qui nous ont été fournis par M. le curé de la commune des Iffs, et que nous a transmis M. Duchatellier de Kornus, ancien membre titulaire, actuellement correspondant de la société. « *Je sais*, dit M. le curé en terminant sa lettre, du 29 janvier 1858, *que Duguesclin a été propriétaire du château de Montmurau, par son mariage avec Jeanne de Laval. Mais y a-t-il apporté les vitraux de l'église, ou sont-ils venus d'ailleurs? Voilà ce que j'ignore.* »

Digitized by Google

d'un fait important. *On a frappé*, dit M. Chéruel (1), *des jetons historiques, dont la série commence à Louis XIII. Le premier de ces jetons a rapport à un acte public et solennel par lequel ce roi consacra sa personne et la France, et les mit sous la protection spéciale de la sainte Vierge, etc.*

Mais ces jetons se multiplièrent principalement sous Louis XIV (2). Cette assertion de M. Chéruel n'est pas exacte. Il existe des jetons du sacre de François Ier; et on lit dans Philibert Lebas (3) qu'on frappa sous Henri III des médailles fort curieuses. Les jetons dont nous allons parler nous en offrent de leur côté des exemples.

Ces jetons appartiennent aux règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIV. Il ne paraît pas que Mantes en ait frappé à d'autres époques. C'est du moins ce qu'on peut induire de l'absence complète dans les fouilles de pareils documents (4).

Les jetons des règnes de Henri III et de Henri IV sont historiques. C'est ce que nous nous proposons de démontrer. Rien n'indique en effet qu'ils aient servi de monnaie et encore moins de simples jetons de compte. Les derniers du règne de Henri IV seulement ont pu servir de jetons d'étrennes faites au roi par Sully. Quant aux jetons de compte, ils sont bien différents, ainsi qu'on peut en juger par l'exemplaire ci-joint trouvé dans la localité (5). (Pl. V,

(1) *Dictionnaire des Institutions*, mœurs et coutumes de la France, Paris, 1855, art. jeton.

(2) Claude-François Ménestrier a fait l'histoire de ce roi, d'après les jetons, médailles, emblèmes et devises de l'époque.

(3) *Dictionnaire Encyclopédique*, art. Henri III (monnaie), *ibidem*, art. jeton.

(4) On possède seulement quelques exemplaires de jetons sans importance, appartenant à divers corps d'état.

(5) Ces jetons de compte si fréquemment employés au moyen-âge se

Digitized by Google

fig. 3.) Nous allons tâcher ici de rapporter ces jetons aux évènements contemporains à l'occasion desquels ils ont été frappés. Ceux de Henri III, et en partie ceux de Henri IV ont leur cause dans les troubles de l'époque à la fois politiques et religieux, Les autres retracent quelque fait particulier, soit au gouverneur soit au maire de la ville.

JETONS FRAPPÉS SOUS LE RÈGNE DE HENRI III.

Ces jetons sont au nombre de trois, et portent pour dates : 1576, 1579 et 1585. Il existe une double variété de ce dernier avec une contrefaçon allemande.

— JETON DE 1576, une variété (1). Pl. III, fig. 1.

Droit. Légende. A. SE. IPSA. QVERCVM. RETINET. REX. LILIVM. ADAVXIT. *Dans le champ :* demi fleur de lis et demi-chêne arraché dans un écu formé de lambrequins.

Revers. Légende : SIC. JVNCTA. QVERCV. LILIA. MANTA. GERIT. *Dans le champ :* un chien couché, tourné à droite, la tête levée de face. Au-dessous, FIDELIS. COMES. Exergue 1576 ; en bas, une croix.

JETON DE 1579, une variété (2). Pl. III, fig. 2.

Droit. Légende : STELLA. DVCE. SECVRE. *Dans le champ :* Ecu en accolade, portant en chef un limier courant surmonté d'une étoile. *En pointe,* un massacre ou rencontre de cerf. *Cimier,* une tête humaine. *Lambrequin,* une

fabriquaient partout. Mais la manufacture la plus renommée était celle de Nuremberg. Aussi presque tous les jetons que l'on rencontre en France viennent-ils de cette ville. Si les légendes qu'on y lit sont ordinairement en allemand, les types sont pour la plupart français. Les fabricants avaient en général le bon esprit d'adopter les empreintes qui avaient le plus de vogue dans les pays pour lesquels ils travaillaient. (Philibert Lebas, art. Jeton.)

(1) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

(2) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

couronne de chêne et de laurier. *Exergue*, une étoile. Ces armes paraissent être celles du gouverneur.

Revers. Légende : SIC. JVNCTA. QVERCV. LILIA. MANTA. GERIT. *Dans le champ*, un chien comme ci-dessus. Au-dessous, FIDELIS. COMES. *Exergue*, 1579.

— JETON DE 1585, deux variétés.

Première variété. Pl. III, fig. 3 (1).

Droit et revers en tout semblables au jeton de 1576. D'un côté les armes de la ville, mi-fleur de lis et mi-chêne, avec la légende : A. SE. IPSA. QVERCVM. RETINET. REX. LILIVM. ADAVXIT; à l'exergue, figure étoilée. De l'autre, le chien couché avec la légende : SIC. JVNCTA. QVERCV. LILIA. MANTA. GERIT; à l'exergue, 1585; au-dessous figure étoilée à cinq branches.

Deuxième variété. Pl. III, fig. 4 (2).

Droit. Même légende et mêmes armoiries que le jeton de 1579, différant seulement en ce que l'étoile est placée entre les bois de la tête du cerf.

Revers. Légende : AB. EQVIS. VICTORIA. Dans le champ, Pégase ou cheval ailé galopant à droite. Exergue, 1585. Si les armes de ce jeton ne sont pas celles du gouverneur, elles semblent du moins appartenir à quelqu'un de sa famille.

On trouve sur la même planche, fig. 5, l'exemple d'une contrefaçon allemande de ce jeton.

Réflexions historiques. L'effigie du chien s'observe sur les jetons du règne de Henri III. Cette effigie, dit-on généralement, a été employée comme emblême de la fidélité des habitants. Au moyen-âge, et jusqu'à la Révolution (3),

(1) Exemplaire de la Collection de M. L'Evesque.

(2) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

(3) Cassan. Statistique de l'arrondissement de Mantes; et Moutié, Mantes. Broch. in-8.°, 1852.

Digitized by Google

il y eut à Mantes, comme dans beaucoup d'autres villes, une compagnie d'arbalétriers que Charles VII reconstitua en 1411, à laquelle il accorda des priviléges et qui portait sur son drapeau un chien (1). Ces diverses compagnies se distinguaient entre elles par des surnoms, ainsi l'on disait : les badauds de Paris, les chats de Meaux, les écrevisses d'Etampes, les pêches de Corbeil, les œufs de Magny, les hiboux de Meulent, les loups de Limay, les chiens de Mantes, etc. C'est à ce dicton que faisait allusion Henri IV, quand il dit aux habitants de cette dernière ville, après la bataille d'Ivry : « Bons chiens reviennent toujours à leur maître. »

Sous Henri III, l'effigie du chien eut à la fois un caractère politique et religieux, propre aux ligueurs de Mantes. Or on peut se demander pourquoi, s'il en fut ainsi, la croix ne figure pas sur ces jetons, comme aux temps des croisades. La raison de cette différence, c'est que la croix était un symbole commun aux catholiques et aux protestants, qui étaient en guerre les uns contre les autres, et qu'on préféra un signe particulier aux catholiques de la localité. Le chien fut naturellement adopté, parce qu'il servait déjà d'emblême aux habitants. Cette ville fut toujours constante dans sa foi catholique, comme le prouvent du reste à toutes les époques ses nombreuses fondations religieuses ; et si dans les troubles politiques et religieux du XVI^e^ siècle, elle n'a pas eu autant d'importance que d'autres villes, elle y a joué cependant un certain rôle. Il est une preuve que nous devons faire valoir ici en faveur du sens religieux attaché aux jetons appartenant au règne de

(1) Mémoires sur l'Artois, 1763. — Rendez-vous à Arras de toutes les sociétés d'arquebusiers.

Digitized by Google

Henri III, c'est que le plus souvent on les rencontre enfouis sur l'emplacement d'anciennes fondations religieuses de l'époque. Ainsi les jetons que nous avons en notre possession ont été trouvés dans une fouille faite sur l'emplacement d'un ancien couvent d'Ursulines; et un autre jeton, qui fait partie de la collection numismatique de M. Coqueret, de Limay, a été rencontré dans le socle de la croix du cimetière de cette commune, lorsque, en 1852, on a transféré hors du bourg le cimetière, qui jusqu'alors avait toujours entouré l'église.

On sait que l'association de la Ligue fut précédée de ligues provinciales, organisées dès l'année 1566, et que ce fut après la paix de Beaulieu en 1576 qu'elle se déclara sainte, choisit le roi pour chef, et prit un caractère menaçant. Or Mantes s'était jetée dans la Ligue; elle eut sa ligue provinciale, et à la mort de Henri III la majeure partie de ses habitants n'avait d'abord pas suivi le parti de Henri IV, par cela seul qu'il était hérétique. Dans les premiers jours de mars 1590, elle avait même ouvert ses portes au duc de Mayenne; elle avait commencé par faire partie du douaire de Catherine de Médicis; elle était ensuite devenue l'apanage du duc d'Alençon, jeune frère de Henri III. A ce double titre, vu son esprit religieux, vu ses antécédents et en considération du symbole de ses armoiries, qui lui était commun avec la royauté, elle devait naturellement prendre part aux évènements, et se dévouer au maintien de la couronne dans la branche catholique. C'est ce qu'elle fit, et on en trouve la preuve dans la coïncidence du millésime de chaque jeton avec la date exacte d'un des évènements les plus importants de la Ligue.

Ainsi le millésime du premier jeton est : 1576, date de l'époque où la Ligue fut proclamée sainte. Nous pensons que ce fut à cette occasion que l'on frappa à Mantes ce

Digitized by Google

premier jeton, comme preuve d'adhésion aux statuts de la Ligue, ou comme signe de distinction entre les ligueurs de la localité. L'ordre du Saint-Esprit fut institué le 31 décembre 1578, *mais ce fut le jeudi, qui estait le premier de l'an* 1579, est-il dit dans le registre journal par Pierre de l'Estoile, *que le roi establit et solenniza son nouvel ordre des chevaliers du Saint-Esprit en l'église Saint-Augustin de Paris, en grande pompe et magnificence, et les deux jours suivants traita à diner audit lieu ses nouveaux chevaliers, etc.* Le jeton de 1579 ne peut-il pas être considéré comme un témoignage de la résolution que prirent de leur côté les habitants, d'observer le devoir imposé à ces chevaliers de toujours rester catholiques, et de n'obéir qu'aux ordres du roi chrétien. Enfin le troisième jeton est de 1585, année du manifeste du cardinal de Bourbon, pour toujours maintenir la couronne dans la branche catholique. La première variété des jetons de cette époque est en tout semblable à celui de 1576 et a été évidemment frappée par la ville sous la même influence. La deuxième variété au Pégase, et aux armes du gouverneur, est peut-être étrangère à la commune; si ce jeton se rapporte au gouverneur, il a dû être frappé indépendamment de celui de la ville; ce qui pourrait indiquer une scission survenue entre celle-ci et son gouverneur, et expliquerait le changement de place de l'étoile. Cette opinion est d'autant plus probable, que nous trouvons un jeton spécial aux armes de la ville et qu'il fut l'objet d'une contrefaçon allemande.

En un mot, ces trois jetons ne peuvent-ils pas être considérés comme le témoignage matériel des principes qui animèrent alors la ville et ses habitants? Cette interprétation des jetons de ce règne laisse peut-être à désirer, et manque d'exactitude dans ses détails historiques; mais

Digitized by Google

nous sommes prêts à modifier le sens de nos observations, et à lui substituer, s'il y a lieu, une explication plus conforme à l'exacte vérité. Cependant on sera toujours forcé de reconnaître la coïncidence singulière de la date de ces jetons avec les évènements capitaux de la Ligue ; de même les jetons ou médailles du règne de Henri IV vont nous offrir des rapports semblables avec les actes les plus importants des premières années du règne de ce roi.

JETONS FRAPPÉS SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV.

Henri III à son lit de mort avait désigné le roi de Navarre comme ayant seul droit au trône. *Soyez certain, mon cher beau-frère,* lui avait-il dit, *que jamais vous ne serez roi de France, si vous ne vous faites pas catholique.*

Après la bataille d'Ivry, la ville de Mantes abandonne Mayenne, ouvre ses portes à Henri de Navarre, et le reconnaît la première pour roi. Henri fait dans cette ville sa résidence habituelle, y établit le premier siège de son gouvernement et de sa cour. Mantes alors est si souvent habitée par ce prince, et le théâtre d'évènements si remarquables, qu'elle prend une place importante parmi les autres villes de la France. Aussi il n'est pas étonnant de rencontrer des jetons qui rappellent cette époque.

— JETON SANS MILLÉSIME, PRÉSUMÉ DE 1590, le premier aux armes de France et de Navarre. Pl. IV. Fig. 1 (1).

Droit. Légende : MANTA. DEI. QVERCVM. PRAEFERT. ET. LILIA. REGIS, 1593. *Dans le champ,* écu ovale, dans un écu contourné, parti à la demi-fleur de lis, et au demi-chêne arraché. A l'exergue, M.

Revers. — *Légende,* AMBORVM. CVLTRIX. AMBORVM. NVMINE.

(1) Exemplaire de la collection de M. Loir.

Digitized by Google

TVTA. *Dans le champ*, écu en accolade, mi-parti de France et de Navarre. *Cimier*, une couronne royale. *Lambrequin*, couronne de chêne et de laurier.

Ce jeton semble consacrer en quelque sorte le fait de la légitimité de Henri IV reconnue par la ville et ses habitants, et l'ovation dont il fut l'objet après la bataille d'Ivry. Il est peut-être la première médaille aux armes de France et de Navarre; et ce qui expliquerait assez l'absence du millésime sur ce jeton, c'est qu'il pourrait bien avoir été frappé d'avance en prévision des événements.

Le nouveau roi dut toujours garder reconnaissance à la ville de ce témoignage d'attachement. Le parti dominant à Mantes était celui des Politiques, dont Sully, alors Rosny, était le représentant parmi les Huguenots. C'était le parti le plus dévoué au nouveau roi; il séparait la religion du gouvernement, reconnaissait Henri de Navarre pour son roi légitime, et comprenait les hommes les plus sages parmi les catholiques et dans le clergé gallican resté fidèle à ses anciennes doctrines, aussi bien que parmi les Huguenots.

— *Jetons de* 1593. *Deux variétés.*

La ville de Mantes était alors le point central de la politique dont les principaux évènements furent cette année là : 1.° Assemblée à Paris au Louvre de prétendus Etats généraux pour abolir la loi salique et ne pas reconnaître Henri IV; 2.° Déclaration du Parlement en sens contraire, et pour la défense des lois de l'Etat; 3.° Conférences de Suresne, où l'archevêque de Bourges plaide avec succès en faveur de l'abjuration; 4.° Conférences de Mantes pour l'instruction religieuse du roi

Ce fut sans doute antérieurement à la conversion et à l'occasion des conférences religieuses que la première variété fut frappée. Elle ne diffère du jeton précédent que par le millésime de 1593 et les initiales I B. Quant à la

Digitized by Google

deuxième variété, outre les initiales I B, elle présente des caractères particuliers. Elle est évidemment postérieure à l'acte de l'abjuration et doit avoir quelque rapport, soit encore avec les conférences religieuses consécutives à ce dernier, soit avec la reconnaissance de Henri IV comme roi de France et de Navarre (1).

Première variété (2). Pl. IV. Fig. 2.

Droit. Légende : MANTA. DEL. QVERCVM. PRAEFERT. ET. LILIA REGIS. *Champ,* entre les initiales I B, écu ovale, parti à la demi-fleur de lis et au demi-chêne arraché ; entre la pointe de l'écu et le lambrequin M. *Exergue,* 1593, faisant partie de la légende.

Revers. Légende : AMBORVM. CVLTRIX. AMBORVM. NVMINE. TVTA. *Champ,* écu en accolade mi-parti de France et de Navarre. *Cimier,* une couronne royale. *Lambrequin,* couronne de chêne et de laurier.

Deuxième variété (3) Pl. IV, Fig. 3.

Droit. Légende : MANTA. DEL. QVERCVM. PRAEFERT. ET. LILIA. REGIS, 1593, faisant partie de la légende. *Exergue* M. *Dans le champ,* écu de Mantes à peu-près pareil au précédent, entre les lettres I B.

Revers. Légende : HENRICVS. IIII. D.G. FRANCOR. ET. NAVAR. REX. Dans le champ, écu en accolade, couronné, mi-parti de France et de Navarre.

Le millésime 1593 indique et divers documents établissent que ce jeton a dû être frappé en mémoire de l'abjuration

(1) Les initiales I B paraissent être celles de *Instructions de Beaulnes*, et ce jeton se rapporte aux instructions religieuses que fit à Henri IV de Beaulnes, archevêque de Bourges, avant et après l'abjuration. Nous ne pensons pas qu'elles aient rapport à *de Béthune* alors gouverneur de la ville (*Institut de Béthune*).

(2) Exemplaire de la collection de M. L'Evesque.

(3) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

de Henri IV. Cette année est trop remarquable dans l'histoire de Mantes, pour qu'on n'ait pas cherché à en consacrer au moins le souvenir par un jeton. Elle est mémorable non seulement par le fait de l'abjuration, mais encore par d'autres actes importants, qui se passèrent dans cette ville à cette époque.

Personne n'ignore que des conférences ou instructions religieuses se tinrent alors à Mantes avant et après l'acte solennel de l'absolution donnée au roi dans l'église de Saint-Denis. Mais il est un point d'histoire locale généralement peu connu, c'est que la cérémonie devait, dès le principe, avoir lieu dans l'église de Mantes. Seulement on reconnut, dans le cours même de juillet, la nécessité de la faire à Saint-Denis.

Nous allons apporter des preuves incontestables à l'appui de ce fait, dont la numismatique nous a fourni les premières indications.

En 1593, ainsi qu'il est dit dans les mémoires de Sully (1), le roi faisait toujours sa résidence à Mantes, où toute sa prudence suffisait à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentiments. Après la rupture de la conférence de Suresne, il en établit d'autres et les suit régulièrement. En avril il entre en campagne par le siége de Dreux et autres petites expéditions. Revenu à Mantes, en mai, c'est de cette ville, le 15 de ce mois, qu'il date les articles dits de Mantes en faveur des calvinistes. Le lendemain 16, il déclare à son conseil l'intention où il est d'abjurer et fixe le mois de juillet prochain pour cet acte important, « *il convoque* » *par lettres pour le 15 juillet, et dans la ville de* » *Mantes, un certain nombre de prélats et docteurs,*

(1) In-4.°, Londres, 1745, tom. I, page 272.

Digitized by Google

» *tant du parti royal que du parti de la ligue, dont* » *il devait recevoir les instructions. Il convoque en* » *même temps les seigneurs catholiques et calvinistes* » *et les députés des divers parlements pour assister à* » *sa réconciliation avec l'église, et pour décider toutes* » *les hautes questions relatives à la religion et à* » *l'Etat* (1).

D'un autre côté les circulaires ou lettres missives de Henri IV du 10, 18, 25, 26, 27, 30 mai, du 4, 9 juin, du 8, 16 juillet 1593 (2), toutes datées de Mantes, à l'exception de celle du 8 juillet qui est datée de Dreux, établissent que ce prince eut toujours l'idée jusqu'au 8 juillet d'effectuer à Mantes l'acte solennel de son abjuration, et que l'on changea à plusieurs reprises le jour de la cérémonie; la convocation fut en premier lieu pour le 10 juillet, puis pour le 15, le 20, et enfin le 25 du même mois à Mantes; il n'est question de Saint-Denis que dans les lettres du 8 et du 16 juillet. Le terme instruction est employé pour la convocation à Mantes comme pour la convocation à St-Denis. Mais l'argument le plus irréfragable est fourni par l'examen comparatif des lettres du 25, et 26 mai d'une part, et de celles des 8 et 16 juillet d'autre part, où la convocation est faite successivement pour le 20, d'abord à Mantes, puis ensuite à Saint-Denis. Il en résulte évidemment que Mantes, qui fut le théâtre des actes préliminaires et consécutifs de la conversion du roi, devait être également celui de l'acte solennel de l'abjuration. En dernier lieu

(1) Poirson, *Histoire du règne de Henri IV.* t. I, p. 185. In-8.°, Paris, 1856. — Palma-Cayet, liv. V, p. 466, 467.—De Thou. liv. I, CVI, §§ 78, t. V, p. 258, 259. — Duplessis, t. V, p. 426, 429.

(2) Berger de Xivrey, documents inédits sur l'*Histoire de France*, in-4.°, Paris, 1846. — Lettres missives de Henri IV.

Digitized by Google

seulement on donna la préférence à Saint-Denis, afin, sans aucun doute, que ce fait important ne pût être nié à Paris, encore insoumis, et agit plus directement sur l'esprit des Parisiens les plus incrédules.

Les habitants de Paris, dit-on, se portèrent en foule à Saint-Denis, même sans passeport, et ils assistèrent en plus grand nombre que les royaux eux-mêmes à l'acte solennel de l'abjuration du roi. Cette circonstance indiquait assez et l'importance qu'ils attachaient à un pareil acte, et la nature des sentiments dont ils étaient désormais animés envers lui. Du reste, à son retour du voyage qu'il fut alors obligé de faire à Boulogne et à Calais, immédiatement après son abjuration, il s'empressa de revenir à Mantes, où dans le cours de décembre il assista aux fameuses conférences connues sous le nom de *dispute de Mantes*, entre le cardinal Duperron, le ministre calviniste de Montauban, Michel Bérault, et autres notabilités de la religion réformée. Ce fut alors qu'il publia sa déclaration des causes pour lesquelles il ne voulut plus accorder aux ligueurs aucune prolongation de trêve (1), et que le 7 janvier suivant il donna audience solennelle dans l'église Notre-Dame de cette ville à Louise de Lorraine, la veuve de Henri III, qui venait lui demander vengeance des assassins de son royal époux.

L'abjuration fut donc renvoyée à Saint-Denis par mesure politique, et on en trouve une nouvelle preuve dans le passage suivant de la lettre du 8 juillet 1593, que Henri IV adressait à M. l'archevêque de Bourges : « *Car « mon intention*, dit-il dans cette lettre, *serait plus « tost de la devancer que de la reculer (l'assemblée*

(1) *Nouvelles recherches sur la France*, par le père Daniel, et *Journal de Henri IV*, par Victor Cayet.

Digitized by Google

« *assignée pour l'abjuration*) *tant j'en désire les ef-*
« *fects, espérant bien que ceux qui publient que ce que*
« *je propose faire est à fard et à feintise, auront toute*
« *occasion de s'en dédire; et les effets contraires à leurs*
« *opinions se recognoistront si près d'eux que, s'ils*
« *n'en veulent estre les témoings, ils en pourront au*
« *moins avoir souvent de bien certaines nouvel-*
« *les* (1). »

En résumé, si l'absolution solennelle du roi lui fut donnée à Saint-Denis, il n'en est pas moins vrai que Mantes fut le théâtre principal de l'œuvre de l'abjuration. Or c'était nécessairement à Mantes, résidence habituelle de Henri IV et siége de son gouvernement à cette époque, que revenait le droit de frapper une médaille commémorative de l'abjuration. Et bien que l'acte solennel se soit accompli à Saint-Denis, Mantes n'en a pas moins frappé son jeton pour perpétuer un fait aussi important; mais dans la légende de ce jeton, au lieu du vers : AMBORVM. CVLTRIX. AMBORVM. NVMINE. TVTA qu'on lisait sur le jeton précédent, on lit : HENRICVS. IIII. D. G. (2) FRANCORVM. ET. NAVARRORVM. REX.

A cette époque, où l'argent était rare, un jeton de bronze avait autant de valeur qu'un jeton d'or ou d'argent.

— JETONS DE 1597. Deux variétés.

Première variété (3). Pl. IV. Fig. 4.

Droit. Légende : MANTA. DEI. QVERCVM. PRAEFERT. ET. LILIA. REGIS. *Dans le champ,* écu ovale parti à la demi-fleur de lis et au demi-chêne arraché. *Entre la pointe de l'écu et le lambrequin,* M. *Exergue* 1597.

(1) Recueil des documents inédits sur l'histoire de France, par Berger de Xivrey. Paris 1846.

(2) D.G. *Dei gratia.*

(3) Exemplaires de la Bibliothèque impériale et de M. L'Evesque.

Digitized by Google

Revers. Légende : AMBORVM.CVLTRIX.AMBORVM.NVMINE. TVTA. *Dans le champ,* écu en accolade, aux armes de France et de Navarre. *Cimier*, couronne royale. *Lambrequin,* double collier à chainons, entourant l'écu, se rapportant sans doute à l'ordre du Saint-Esprit, ce qui ne s'observe pas sur les jetons de 1590 et 1593.

Deuxième variété (1). Pl. IV. Fig. 5.

Droit. Mêmes armes de la ville, et même légende que dans la variété précédente.

Revers. Dans le champ, même écu aux armes de France et de Navarre. *Légende,* HENRICVS IIII FRANC✠ ORVM.ET.NAVARR.REX : comme au jeton de 1593. Cette seconde variété est en tout semblable à la précédente, excepté que la légende du revers, au lieu de AMBORVM.CVLTRIX.AMBORVM.NVMINE TVTA (2), porte, HENRICVS IIII FRANCORVM.ET.NAVARR.REX (sans DEI.GRATIA). La croix qui divise FRANC✠ ORVM, se trouve à l'exergue, au-dessous de la pointe de l'écu et du lambrequin.

Les deux variétés de ce jeton au millésime de 1597 peuvent être attribuées à diverses circonstances dont on va apprécier la valeur.

En 1597, l'ancien gouverneur de la ville, Salomon de Béthune, converti sans doute à la foi catholique, meurt à Beauvais en revenant du siège d'Amiens, et il est enterré dans le chœur de l'église Notre-Dame, à la droite du grand autel. Son frère Maximilien de Béthune, autrement dit Sully, ou plutôt Rosny, le remplace dans cette charge dont il avait toujours été jaloux. On venait de reprendre Amiens aux Espagnols; Sully, en assurant à l'armée du roi des ressources extraordinaires en argent, n'avait pas peu contri-

(1) Exemplaire unique de la collection de M. Sohier.

(2) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

'bué au bon résultat du siège. Henri IV, par ce succès, portait un dernier coup aux folles prétentions du roi d'Espagne sur le trône de France, anéantissait la Ligue, et faisait un pas de plus vers la paix générale. Mantes, la cité bien-aimée, où il faisait alors sa résidence, frappe son jeton de 1597 pour perpétuer chez elle la mémoire de cet heureux événement, et la nomination de son nouveau gouverneur, dont elle espère aussi obtenir la conversion.

— JETON DE 1605 (1). Pl. IV, fig. 6.

Droit : légende, MANTA. DEI. QVERCVM. PRAEFERT. ET. LILIA. REGIS. *Dans le champ*, Ecu ovale parti à la demi-fleur de lis et au mi-chêne arraché. *Entre la pointe de l'écu et le lambrequin*, M. *Exergue*, 1605.

Revers : légende, PETIT. ARDVA. VIRTVS. *Exergue*, 1605. *Dans le champ*, Ecu écartelé : au premier, un lion ; au deuxième, semé de fleurs de lis ; au troisième, sept besants, 33, et I ; au quatrième, bande de six pièces ; et sur le tout de BETHVNE qui est d'argent à la face des gueules.

Ces armes sont celles de Sully, alors gouverneur de Mantes.

En 1604, Henri IV et la reine Marie de Médicis, sa seconde femme, viennent à Mantes avec Ollivier-de-Serres, et toute la cour. Le but du voyage est d'établir une manufacture de tissus de soie dans cette ville, de monter en grand la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie. Le roi avait déjà obtenu de Sully qu'il fît une plantation de ces arbres dans son gouvernement du Poitou. Celui-ci, cédant à l'entraînement général, en avait fait aussi une nouvelle dans son domaine de Rosny.

(1) Exemplaire de la Bibliothèque impériale. L'empreinte ci-jointe a été prise sur un exemplaire très bien conservé entre les mains de M. Ducouen, secrétaire actuel de la mairie de Mantes.

Digitized by Google

En 1605, par les ordres du roi, et par les soins de Sully, le château de Mantes est transformé en manufacture pour la fabrication de crèpes fins de Bologne, crépés et lisses, qui jusqu'alors s'étaient faits en Italie (1). Dans l'élan général, Mantes reconnaissante fait sans doute frapper en l'honneur de son gouverneur le jeton de 1605, aux armes de Sully et de la ville, en vue peut-être aussi de l'heureux avenir que doit lui procurer la nouvelle industrie.

On peut se demander si ce jeton ne serait pas également un exemplaire coulé en bronze de ces jetons d'étrennes d'or et d'argent, dont Sully aurait fait hommage au roi et à la reine, au commencement de 1605, en son nom propre et au nom de la ville, jetons dont il avait l'habitude depuis 1600, et dont il composait lui-même les devises.

En un mot, ces jetons du règne de Henri IV peuvent être considérés comme un témoignage du dévouement de la ville de Mantes pour ce roi, comme aussi de la tendre affection de Henri IV pour cette cité. Et l'on en trouve une nouvelle preuve, lorsqu'en 1609, se promenant avec la reine sur la terrasse du château de Mantes, ce prince lui disait avec effusion : « *Madame, si vous saviez comme cette* » *ville m'est chère ! Mantes a été autrefois mon Paris,* » *ce château mon Louvre, et ce jardin mes Tuileries.* »

JETONS FRAPPÉS SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Ces jetons sont au nombre de deux seulement ; ils ont rapport à des faits particuliers de peu d'importance.

Louis XIV, arrivé au terme de son éducation, pour consacrer le jour de sa majorité, fit battre à Paris un premier jeton, puis il continua à en frapper d'autres ; il voulait par

(1) Poirson. *Histoire du règne de Henri IV*, t. II, p. 75. In-8.°, Paris, 1856.

Digitized by Google

ce moyen rappeler les divers évènements de son règne. Ce goût du jeune monarque se propagea bientôt, et de son temps les jetons devinrent à la mode. Chaque ville, chaque seigneur saisissait la moindre occasion pour avoir sa médaille ou son jeton.

Ce fut sous cette influence que parurent sans aucun doute les deux jetons ci-joints, dont l'un est de 1688, et l'autre de 1689.

JETON DE 1688 (1). Pl. V, fig. 1.

Droit : légende, LE. MAIRE. DE. FLICOVRT. AD^et. DV. ROI. DE. LA. MAIRIE. DE. M^le.

Dans le champ, Ecu ovale, parti à la demi-fleur de lis et au demi-chêne arraché; *entre la pointe de l'écu et le lambrequin :* M.

Revers : légende, VIRTVTIS. ET. CONSILII. PREMIVM. *Dans le champ,* écusson de la maison de Béthune. *Cimier,* une couronne ducale. *Support,* deux sauvages. *Exergue,* 1688.

Ce jeton est en l'honneur d'un descendant de Sully, alors gouverneur de la ville. Il porte sur son revers l'écusson de la maison de Béthune, et semble avoir été frappé par celui dont le nom entre dans la légende de son côté droit. Or il est bon de rappeler ici que, depuis la mort de Sully, le titre et la charge de gouverneur passèrent par ordre de primogéniture et comme héréditairement aux descendants de cet homme célèbre, jusqu'à une époque assez avancée du siècle dernier.

— JETON DE 1689 (2). Pl. V, fig. 2.

Droit : légende, LE. MAIRE. DE. FLICOVRT. AD^et. DV. ROI. DE. LA. MAIRIE. DE. M^le. *Dans le champ,* écu ovale, parti à la

(1) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.
(2) Exemplaire de la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

demi-fleur de lis, et au demi chêne arraché. *Entre la pointe de l'écu et le lambrequin :* M.

Revers : légende, FONTIS.RESTAVRATI. *Dans le champ,* fontaine jaillissante, reproduisant fidèlement celle de la place devant l'ancien auditoire. *Exergue,* 1689.

Il est évident que c'est en mémoire de la restauration de cette fontaine que ce jeton a été frappé. Le maire de Flicourt, avocat du roi à la mairie de Mantes, fit alors beaucoup pour l'embellissement de la ville. Ainsi c'est à lui, dit-on, qu'on doit la belle plantation de la promenade des Cordeliers, que l'on admire encore de nos jours.

VI.

Résumé ou conclusion.

Nous nous sommes proposé dans ces recherches de rassembler quelques vieux documents peu connus, et d'en faire l'application à l'histoire locale de Mantes-la-Jolie. Ces documents nous ont été fournis :

1.° Par des monnaies qui se rapportent à Eudes, Louis VI et Louis VII ;

2.° Par un méreau du commencement du XIV.° siècle ;

3.° Par des sceaux et chartes de la commune de Mantes remontant à Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe-le-Bel, et dont l'authenticité est incontestable ;

4.° Par des jetons en médailles, qui appartiennent aux règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIV.

Sur les monnaies, Mantes (Medunta) est désignée successivement par les noms de Castellum et de Castrum sous Louis VI et Louis VII, sans qu'il soit question du mot ville. Elle n'était donc alors qu'un Castellum ou Castrum. La ville

Digitized by Google

existait-elle, et les susdites dénominations n'indiquent-elles pas seulement le lieu (Castellum ou Castrum) dans lequel la monnaie a été frappée? Quoi qu'il en soit, Mantes (Medunta, Castellum, Castrum ou ville) avait déjà au IX.e siècle une certaine importance, si l'on en juge par le monogramme d'Eudes, que l'on dit avoir été fort altéré dans cette ville.

La croix seule est figurée sur les monnaies de Louis VI et de Louis VII, sans fleur de lis ni chêne.

Sur le méreau on trouve une disposition nouvelle et curieuse des attributs de la ville.

D'après les sceaux et chartes, soumis à notre observation, le chêne ne paraît pas non plus avoir été l'emblème de la ville *depuis un temps immémorial*. Il n'en est pas question aux règnes de Louis VI, de Philippe-Auguste; et la plante représentée sur ce même sceau au temps du roi Saint-Louis, en 1228, n'a nullement l'apparence d'un chêne, et ne serait tout au plus que l'effigie allégorique d'une jeune plante, qui a besoin d'un soutien.

Le chêne ne paraît positivement pour la première fois dans les armes de la ville qu'au règne de Philippe-le-Bel. Or c'est à Philippe-le-Bel, et nullement à Charles VII, comme l'ont avancé les historiens, qu'appartient l'initiative des armes actuelles de la ville (mi-fleur de lis et mi-chêne arraché). La moitié d'un chêne arraché accolée à la demi-fleur de lis, et non pas un maigre rameau de cet arbre avec trois glands, comme on l'observe dans quelques sculptures modernes, doit seule figurer dans cet écusson.

L'étude des jetons nous a dévoilé certains faits particuliers aux règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIV. Mais surtout elle nous a conduit à des détails pleins d'intérêt pour l'histoire locale du département, en traduisant à nos yeux la part active que cette ville a prise, soit aux

Digitized by Google

troubles de la Ligue sous Henri III, soit à sa dissolution, soit à l'heureux avènement de Henri IV au trône, à l'abjuration de ce roi et par suite à la pacification générale de la France. Enfin les jetons du siècle de Louis XIV nous ont fourni une preuve nouvelle du fréquent usage et même de l'abus qu'on fit des jetons sous ce règne.

D'un côté, si, au point de vue de la curiosité, ces vieux documents ont un attrait puissant pour le numismate et l'antiquaire ; de l'autre, au point de vue de leur utilité pour l'histoire, ils présentent une importance que cette étude doit faire pressentir, puisque ces monnaies, méreaux, sceaux, chartes, médailles ou jetons, nous ont servi à rappeler l'attention sur ce que l'histoire avait négligé, ou dont le temps avait effacé la mémoire.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LE

CANTON DE CHEVREUSE.

CHEVREUSE.

I.

HISTOIRE.

L'origine de la petite ville de Chevreuse est fort ancienne. Dès la fin du X.e siècle il y existait une abbaye sous le titre de Saint-Saturnin, et quelques années plus tard, vers l'an mil, un seigneur de Chevreuse, du nom de MILON, fut chargé par le roi Robert d'une mission auprès d'Odon, comte de Chartres.

Chevreuse est désigné alors par le mot latin de *Caurosa*. Le nom qui a prévalu depuis, *Caprosia* (d'où l'on a fait Capreuse, puis Chevreuse), indique un lieu où il y a beaucoup de chèvres ou de chevreuils. Cette étymologie paraît vraisemblable à cause de l'étendue des bois qui couvraient les coteaux et les plaines à l'entour.

Digitized by Google

Les historiens qui nous ont conservé les noms des premiers successeurs de MILON ne signalent aucun fait important jusqu'au règne de Louis-le Gros. La châtellenie de Chevreuse appartenait alors, ainsi que Montlhéry, à la puissante famille de Rochefort, qui opposa une si vive résistance aux progrès naissants de l'autorité royale.

Suger, l'illustre abbé de Saint-Denis, rapporte dans son histoire que MILON de Chevreuse, ayant eu plusieurs guerres à soutenir contre Louis-le-Gros et Amaury de Montfort, avait coupé dans la forêt d'Yveline, qu'il tenait de l'abbaye de Saint-Denis, les plus beaux arbres pour en former des fortifications et des machines de guerre. Il est probable que ces travaux de défense furent considérables; car Suger ayant besoin de douze pièces de bois de grandes dimensions pour achever la toiture de la basilique, fut obligé de pénétrer dans les parties les plus reculées de la forêt, à travers les broussailles et les épines, pour trouver les arbres nécessaires à ses desseins.

Le seigneur de Chevreuse tenait en fief plusieurs autres terres du domaine de Saint-Denis, outre le Mesnil-Saint-Denis et Dampierre. Il était Avoué de l'abbaye de St-Denis pour la vallée de Chevreuse. Ce titre désignait dans l'origine ceux qui défendaient les droits des églises; plus tard, et vers l'époque à laquelle nous arrivons, il s'appliquait aux seigneurs qui commandaient les hommes que l'Eglise envoyait à l'armée; ils étaient dépositaires du Gonfalon ou étendard de l'Eglise.

MILON de Chevreuse, abusant de son droit d'Avouerie, devint l'oppresseur des pauvres habitants qu'il était chargé de protéger. Suger, pour empêcher de telles vexations qu'il ne pouvait réprimer de vive force, engagea son monastère à payer chaque année cent sous au seigneur de Chevreuse comme à leur feudataire.

Digitized by Google

Le nom de MILON se perpétua dans la famille de ces seigneurs jusqu'à la fin du siècle.

GUY de Chevreuse et Aveline de Corbeil, sa femme, ne nous sont connus que par les donations et l'abandon de quelques droits seigneuriaux qu'ils firent en faveur de l'abbaye de Port-Royal, que Mathieu de Montmorency et Mathilde de Garlande venaient de fonder dans un vallon sauvage, à peu de distance du château de Chevreuse. Guy avait fondé une chapelle en sa terre de la Ferté-Beaurain, près du Mesnil-St-Denis, une autre à Maincourt, et une église aux Laies. Il mourut en 1215, suivant le nécrologe de Port-Royal. Son sceau, dans un acte de 1207, est une croix cantonnée de quatre aiglons avec cette légende :

+ *Sigillum Guidonis de caprosiâ.*

GUY II.e du nom, seigneur de Chevreuse, reçut de l'abbé et du couvent de Saint-Denis, par les mains du comte de Montfort, une somme de trois cents livres pour la cession qu'il leur avait faite, au mois de mai 1226, de toute l'Avouerie et Justice qu'il avait dans leur terre au-dessus de Beaurain, droit qui lui valait une rente annuelle de la part de l'abbaye. Il eut pour cet acte le consentement de sa mère, de sa femme, d'Hervé son frère et de ses sœurs Adeline et Cécile de Chevreuse. Il se réserva, à lui et à ses successeurs, le droit d'être officier commis pour la bannière de l'abbaye.

Les seigneurs de Chevreuse étant feudataires de l'évêché de Paris, étaient tenus d'assister à l'entrée solennelle de chaque évêque. Ils partageaient avec les seigneurs de Montmorency, de Luzarches, de Louvres et quelques autres, le droit et l'honneur de porter la chaise du prélat depuis l'abbaye de Ste-Geneviève jusqu'à la rue Neuve de Notre-Dame, devant l'église de Ste-Geneviève-des-Ardents.

Digitized by Google

En 1228, lorsque Guillaume d'Aurillac fit son entrée épiscopale, Guy de Chevreuse, retenu dans son château par la maladie, chargea Jean de Choisel de s'acquitter pour lui de ce devoir. Mais, dès le mois de juin de la même année, il rendit l'hommage ordinaire à cet évêque pour sa terre de Chevreuse et reçut l'investiture par l'anneau d'or. Ce seigneur vivait encore en 1248.

Son fils, GUY III, eut le même devoir à remplir en 1250 à l'entrée de Renaud de Corbeil. L'année précédente il avait été chargé avec Hervé, son frère, d'une mission importante par la reine Blanche, régente du royaume. Raymond, comte de Toulouse, étant mort, ses vastes domaines revenaient de droit à sa fille Jeanne, mariée à Alphonse de France, comte de Poitiers. Les deux époux étant partis en Egypte à la suite du roi Saint-Louis, Guy et Hervé de Chevreuse furent chargés d'aller prendre possession du comté en leur nom. En vertu de ce pouvoir, ils se transportèrent à Toulouse avec le trésorier de St-Hilaire de Poitiers, et y établirent le lundi, fête de saint Nicolas, Sicart Aleman, bailly et gouverneur. Ils confirmèrent les privilèges et les libertés des habitants de la ville et reçurent le serment de fidélité.

HERVÉ, seigneur de Chevreuse après son frère, figure dans plusieurs actes de vente et de cession de peu d'intérêt. Il eut ainsi que son prédécesseur quelques difficultés avec l'évêque de Paris, au sujet de la collation de la chapelle de la Ferté, et il finit par transiger avec lui.

Le nom de ce seigneur rappelle un de ces actes de violence malheureusement si fréquents au moyen-âge. Mais l'autorité royale avait fait des progrès; et tandis que nous avons vu Suger lui-même impuissant à réprimer les abus, réduit à entrer en composition avec l'oppresseur de ses vassaux, nous trouvons maintenant le coupable poursuivi

Digitized by Google

par la justice et subissant une peine en rapport avec la gravité du délit.

Hervé ayant rompu la clôture du prieuré d'Yvette, permit que les gens d'armes de sa compagnie emmenassent les chevaux des moines. L'abbé de St-Maur des Fossés duquel ce prieuré dépendait, exigea une réparation; il intenta un procès au seigneur de Chevreuse, et les arbitres condamnèrent Hervé à payer au petit monastère d'Yvette dix marcs d'argent, et ses gens d'armes à une peine bien plus humiliante. Ils durent assister à quatre processions, la tête et les pieds nus, et portant chacun sur les épaules une selle de cheval. Ces processions expiatoires eurent lieu le jour de l'Ascension à Notre-Dame de Paris, le dimanche suivant à Yvette, huit jours après au prieuré de Chevreuse, et la quatrième à l'abbaye de St-Maur.

Le même Hervé fut le premier des feudataires de l'église de Paris qui, en 1268, portèrent le nouvel évêque Templer à son entrée solennelle. Il fut aussi l'un des premiers à lui rendre les devoirs de foi et d'hommage, et il reçut de ses mains l'investiture par l'anneau d'or.

L'année suivante, au parlement de la chandeleur, il fut jugé que la châtellenie de Chevreuse relevait de l'évêque de Paris.

Hervé fut enseveli auprès de sa femme, Clémence d'Aulnois, dans le chapitre de l'abbaye des Vaux de Cernay qu'il avait désigné pour sa sépulture.

Son fils ANSEAU, ou Ansel de Chevreuse, parut avec éclat sous le règne de Philippe-le-Bel. Il devint Grand Queux de France, dignité qui lui donnait le commandement sur tous les officiers de la Bouche. En 1294, il fut envoyé en Flandre pour visiter les ports. Il prit part à la campagne de 1298, qui eut pour résultat la conquête de la Flandre presque tout entière par le comte de Valois. Son courage éprouvé

Digitized by Google

et les services qu'il avait déjà rendus lui valurent l'honneur de porter l'oriflamme à la bataille de Mons en Puelle, où (comme le disait le roi) il pleuvait des Flamands, 1304. La victoire fut vivement disputée de part et d'autre, on se battit avec un acharnement égal. Les Flamands avaient à reconquérir leur indépendance et à se venger des exactions des vainqueurs ; les Français voulaient relever l'honneur de leur drapeau gravement compromis dans les fossés bourbeux de Courtray, où la brillante armée de Robert d'Artois avait trouvé la honte et la mort. L'armée française fut d'abord repoussée et sur quelques points mise en fuite ; mais le roi la rallia, et donnant l'exemple du courage, parvint non sans peine à triompher de l'ennemi. Ce succès lui coûta cher ; cinq cents chevaliers français y périrent, entre autres, Anseau de Chevreuse. Engagé au plus fort de la mêlée, il fut étouffé dans ses propres armes par la chaleur et la soif, et l'oriflamme tomba au pouvoir de l'ennemi.

Un poète du temps, Guillaume Gulart, prétend que la véritable oriflamme était restée à St-Denis, et qu'Anseau n'en avait qu'une contrefaite.

Aussi li sires de Chevreuse
Porta l'oriflamme vermeille
Par droicte semblance pareille
A celle, se le voir esgarde,
Que l'abbé de Sainct Denys garde.
Ansïau li sires de Chevreuse
Fut si comme nous apprismes
Esteint en ses armes mismes,
Du trop grand chaleur et retraite,
Et l'oriflamme contrefaicte
Chai à terre ; et la saisirent
Flamens qui après s'enfuirent.

Digitized by Google

Le fait est exact. Il y avait deux oriflammes : l'ancienne restait toujours en dépôt à St-Denis, on l'appelait la *Bannière Charlemainne*. Lorsqu'il se présentait une occasion de guerre, on en faisait une autre à l'instar de celle-ci ; elle était consacrée et levée avec les mêmes cérémonies.

Les armoiries d'Anseau ont été conservées ; il portait d'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux d'azur. Il avait épousé Béatrix Dubois, qui est nommée parmi les bienfaiteurs de Port-Royal. Ils laissèrent pour unique héritière JEANNE, dame de Chevreuse et de Maurepas, qui porta ses biens dans la maison d'Amboise par son union avec Pierre, seigneur de ce lieu. Elle était veuve et tutrice de ses enfants en 1322 ; sa mort arriva en 1343.

Peu d'années après la mort d'Anseau, le château de Chevreuse avait reçu dans ses murs d'illustres visiteurs. Philippe-le-Bel, accompagné de sa cour et de l'impératrice de Constantinople, Catherine de Courtenay, y reçut l'hospitalité à deux reprises différentes, en 1306 et en 1308.

Cette année 1308 fut pour le diocèse de Paris et pour Chevreuse en particulier une année de désastres. Le samedi après l'Ascension, un ouragan terrible accompagné d'une neige épaisse vint fondre sur cette malheureuse contrée et détruire toutes les récoltes ; plusieurs arbres furent déracinés, et la flèche de l'église paroissiale de Chevreuse fut renversée par la violence du vent.

La bataille de Poitiers qui eut des résultats si funestes pour la France, fit perdre à la maison d'Amboise la terre de Chevreuse. INGELGER I.er, dit le Grand, fils aîné de Jeanne de Chevreuse, ayant été fait prisonnier par les Anglais, vendit pour payer sa rançon la terre que sa mère lui avait laissée.

Digitized by Google

PIERRE de Chevreuse s'en rendit adjudicataire moyennant la somme de 4,800 fr. Nous lisons dans l'histoire de Jean Juvénal des Ursins quelques faits relatifs à ce châtelain. Précédemment maître d'hôtel de Charles V, ce seigneur avait été chargé de rendre hommage pour le roi au comte de Dreux, 1377; il joua un rôle important et honorable sous son malheureux successeur. Charles VI, qui appréciait sa prudence, le chargea d'une mission délicate. Le duc de Berry, oncle du roi, était gouverneur du Languedoc; il abusait de son autorité, et soulevait le peuple par ses exactions. Le roi indigné le révoqua de son gouvernement, — « Et envoya seulement un simple chevalier, nommé Messire Pierre de la Capreuse, homme saige et prudent, lequel en peu de temps s'y transporta, et lequel s'y porta grandement et notablement, et en estoit le peuple très content. Mais il veint à sa congnoissance que le duc de Berry très impatiemment portait son désapoinctement du dict gouvernement. Et de faict feit à sçavoir au dict de la Capreuse que s'il s'en mesloit plus, qu'il le feroit courroucer du corps. Et luy qui n'estoit qu'un simple chevalier, et pour ce doubtoit sa personne, s'en retourna devers le Roy. » (JEAN JUVÉNAL DES URSINS.)

Néanmoins la révocation fut maintenue et le pauvre peuple de Languedoc respira un moment sous une administration plus régulière.

Pierre de Chevreuse mourut à la fin de l'année 1393. Il était seigneur du Tremblay dans la châtellenie de Maurepas, conseiller et maître d'hôtel du roi, conseiller et chambellan du duc d'Anjou, gouverneur du comté de Dreux, général de toutes les finances et lieutenant pour le roi en Languedoc.

Après lui la suite des seigneurs de Chevreuse est interrompue. Nous savons seulement que vers l'an 1414, JEHAN,

Digitized by Google

seigneur de Chevreuse, fut sommé de rendre hommage à l'évêque de Paris.

Pendant les guerres qui mirent alors la France à deux doigts de sa perte, la ville et le château de Chevreuse furent vivement disputés et soutinrent plusieurs assauts. Le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, s'en empara après quelques jours de siège dans le temps où il parcourait le royaume sous prétexte de réformer les abus. Tanneguy du Châtel, Prévôt de Paris, et Barbasan ne laissèrent pas longtemps la place entre ses mains. — « Ils veindrent devant Chevreuse, où avoit de vaillants gens de par le duc de Bourgongne, lesquels fort se défendoient. Et envoièrent les dicts Barbasan et Tanneguy à Paris quérir des gens et de l'artillerie. Et y feurent envoiez aucuns ainsi qu'ils le requéroient. Et fut après que la ville eut esté battue, assaillie, et prinse d'assault. Et y eut des assaillants qui se portèrent vaillamment et aussi ceux de dedans se défendoient merveilleusement, et y eut des assaillants blessez. Au regard de ceux de dedans peu y en eut de mis à finance. »

(Jean Juvénal des Ursins.)

Quant au château, il était trop bien fortifié et trop vaillamment défendu pour ne pas opposer une sérieuse résistance. Aussi les troupes royales trop peu nombreuses pour faire un siége en règle s'en retournèrent à Paris. 1417.

Quelques années après, lorsque Henri V, roi d'Angleterre, fut devenu maître de Paris, la ville de Chevreuse, dominée par le château et sans cesse menacée par les gens du duc de Bourgogne, fut obligée de subir le joug de l'étranger, 1420. Ce ne fut qu'en 1436 qu'elle se rendit à Charles VII.

Le connétable de France, Artus de Bretagne, comte de Richemont, ayant chassé les Anglais de Paris, accorda au nom du roi une ammistie générale aux habitants de la

Digitized by Google

ville. Un bourgeois de Paris, Gauvain Leroy, dit au connétable que, s'il lui plaisait le laisser aller, il mettrait en sa main Marcoussis, Chevreuse et Montlhéry. On lui donna un sauf-conduit, et un héraut d'armes le mena à Montlhéry. Gauvain tint ses promesses, et, le vendredi 20 avril, Chevreuse, Marcoussis, Montlhéry rentraient dans l'obéissance du roi. Le traité de reddition de ces places par Guillaume du Broulart, qualifié de capitaine des villes et châteaux de Dreux et de Chevreuse, est mentionné dans les mémoires de la Chambre des Comptes à laquelle il fut présenté.

Au commencement du règne de Louis XI, la baronie de Chevreuse et la terre de Maurepas étaient entre les mains de NICOLAS ou Colard de Chevreuse. Ce seigneur ayant pris parti contre le roi dans la ligue du bien public, vit, après la sanglante bataille de Montlhéry et le honteux traité qui la suivit, ses terres confisquées et données à ROBINET DE DURFORT, écuyer, seigneur de Cressonsac. Le nouveau baron fut commis par Louis XI pour enlever de la ville de Roye en Picardie les reliques de saint Florent après la mort de Charles le Téméraire.

NICOLAS de Chevreuse fut rétabli dans son domaine en 1483 après la mort de Louis XI. Il ne laissa qu'une fille, IDE de Chevreuse, qu'il avait mariée à Antoine de Canteleu.

Aucun fait important ne se rattache au souvenir de ces personnages, ni de ceux qui leur succédèrent jusqu'au milieu du siècle suivant. Nous nous contenterons de les nommer.

LOUIS MALET DE GRAVILLE, amiral de France, acheta la terre de Chevreuse en 1488. Il en fut évincé en 1494.

ANTOINE DE CANTELEU et IDE DE CHEVREUSE rendirent hommage à l'évêque de Paris en 1507, 1510, 1517.

PIERRE DE BLÉCOURT et IDE, veuve d'Antoine de Cante-

Digitized by Google

leu, possédaient la baronie par indivis en 1527. Ide étant morte en 1529, transmit ses droits à sa fille, IDE L'ORFÈVRE, mariée à Gilles du Fay, seigneur de Châteaurouge.

JEAN DE BRETAGNE, duc d'Etampes, fit hommage à l'évêque de Paris pour Chevreuse en 1530. Le cardinal de Meudon s'acquitta du même devoir en 1543 pour la dame d'Etampes, sa nièce.

En 1545, la seigneurie de Chevreuse demeura à GALLOIS DE BAILLEUL, seigneur de Longpont, qui la céda de suite à ANNE DE PISSELEU, duchesse d'Etampes, pour des terres sises en Gâtinais. François 1.er érigea la baronie en duché en faveur de JEAN DE BROSSE, mari de sa favorite. Mais la mort du roi arrivée deux ans après, en 1547, ne permit pas au duc d'Etampes de jouir longtemps des libéralités indiscrètes qu'il avait reçues.

Le duché de Chevreuse passa dans une famille puissante dont l'ambition sut profiter habilement de la faiblesse des derniers Valois et des discordes qui ensanglantèrent la France à la fin du XVI.e siècle.

CHARLES DE LORRAINE, cardinal et archevêque de Reims, pair de France, fit rendre hommage à l'évêque de Paris pour sa terre de Chevreuse en 1551. Les lettres d'érection accordées à Jean de Brosse lui furent confirmées en 1555, et il lui fut permis d'en poursuivre l'enregistrement, aussi bien que de l'acquisition de la baronie de Meudon, qu'il y avait jointe avec la terre de Dampierre, formant le tout ensemble six mille livres de rente. Le cardinal obtint plus tard du roi Charles IX que le duché de Chevreuse et les terres, fiefs et domaines de Meudon, Dampierre, Beaurain et Maurepas, relèveraient de la couronne à une coupe d'or du poids de trois marcs à chaque mutation, et que les appellations des officiers de ce duché seraient portées au Parlement de Paris. Le même roi réunit

Digitized by Google

les justices de Beaurain, Maurepas, Dampierre, Noisy-lez-Claix et Maincourt à celle du bailliage de Chevreuse.

Charles de Lorraine mourut en 1574. Il s'était montré administrateur habile lorsque François II lui avait confié la direction des finances, et il ne se distingua pas moins comme orateur et comme théologien au Colloque de Poissy et au Concile de Trente. C'est lui qui fit construire le château de Dampierre.

Pendant les guerres de religion, la ville de Chevreuse fut fidèle à la fortune des princes de Lorraine, et faillit être prise par les troupes royales lorsque Henri III, unissant ses forces à celles de Henri de Navarre, vint mettre le siége devant Paris.

« Le mardy quatrième juillet au dit temps (1589), au jour et feste de sainct Martin, Chevreuse fut sommé par ungt trompette du Roy de se rendre ville et chasteau sur peine aux habitants d'estre pendus et estranglés sans aucune rémission, sans attendre seulement la venue du canon. — Et le jeudy sixième juillet, fut envoyé par M. de Mayenne au dit Chevreuse le cappitaine de Préfontaine avec soixante harquebusiers à cheval. —Le mardy premier jour d'aoust au dit temps, Chevreuse fut assiégé et investi; pour le battre ville et chasteau achemina jusques à Mauconseil ; mais par la spéciale grâce de Dieu, nous fûmes préservés, parce que ungt courrier vint faire retirer les compagnies, rapportant que le roy estoit blessé, à cause de quoi il mourut le lendemain à Saint-Cloud. »

(Registre des Baptêmes, 1586-1599. *)*

En 1612, le duché de Chevreuse était érigé en pairie en faveur de CLAUDE DE LORRAINE, fils puiné de Henri de Guise, le Balafré, et de Catherine de Clèves. Ce seigneur reçut successivement les dignités de Chambellan et de Grand Fauconnier; il commanda un corps d'armée au

Digitized by Google

siége de Montauban. En 1625, assisté des comtes de Carlisle et de Holland, il fiança et épousa Henriette de France, sœur du roi. Il eut ensuite l'honneur de conduire à Londres cette princesse dont la haute fortune, suivie de si grands malheurs, a fourni à Bossuet le sujet d'une de ses plus belles oraisons funèbres.

Claude de Lorraine avait épousé en 1622 une femme célèbre pour son esprit et sa beauté, la veuve du connétable de Luynes, Marie de Rohan-Montbazon, plus connue sous le nom de duchesse de Chevreuse. Par un privilége accordé depuis longtemps à la maison de Rohan, la duchesse de Chevreuse avait le droit de tabouret. Ses saillies brillantes, la vivacité de son esprit, son attachement pour la reine Anne d'Autriche et l'indépendance de son caractère lui attirèrent la haine de Richelieu. L'inflexible ministre se vengea de ses intrigues en la condamnant à l'exil. La duchesse de Chevreuse revint en France et à la cour après la mort du roi Louis XIII ; mais elle ne put recouvrer l'ascendant qu'elle avait eu sur la reine. Le parti des Importans dont elle était l'âme, et les attaques des Frondeurs n'ayant pu ébranler la faveur toujours croissante de Mazarin, elle renonça pour jamais à ses projets ambitieux, et elle finit dans la retraite et le silence sa carrière agitée, 1679.

Claude de Lorraine mourut en 1657 sans laisser d'enfants mâles, et avec lui s'éteignit le titre de pairie. Marie de Rohan eut pour ses reprises le duché de Chevreuse auquel furent unies les terres de Chevrigny et d'Aigrefoin. Elle abandonna ce domaine à Louis Charles d'Albert, duc de Luynes, fils du connétable, son premier mari, 1663.

Ce seigneur qui s'était distingué dans la carrière des armes, l'avait quittée de bonne heure pour vivre dans la pratique de la piété et dans l'éloignement du monde. Il était

Digitized by Google

lié d'une amitié étroite avec les solitaires de Port-Royal, et c'était pour jouir plus souvent de leur société qu'il avait fait bâtir le château de Vaumurier. Il a écrit plusieurs ouvrages de piété.

Après avoir fait hommage pour son duché, il le donna à son fils aîné, CHARLES-HONORÉ, MARQUIS D'ALBERT. Ce dernier obtint en 1675 des lettres patentes portant union et incorporation des châtellenies de Châteaufort, Magny Lessart, les Loges, Toussus au duché de Chevreuse avec la mouvance du comté de Jouy, pour n'être plus qu'un seul et même fief mouvant du roi. Les justices furent unies par les mêmes lettres, de sorte que l'on appelait directement au Parlement de Paris des sentences prononcées par les officiers du bailliage de Chevreuse.

C'est à ce duc que Racine dédia en 1669 son admirable tragédie de Britannicus. Notre poète avait passé quelque temps à Chevreuse en 1661. M. Vitart, intendant de cette maison et chargé de réparer le château, l'y avait envoyé en lui donnant le soin de surveiller les ouvriers. Il s'ennuya si fort de cette occupation et de ce séjour qui lui parut une captivité, qu'il datait de Babylone les lettres qu'il en écrivait; une de ces lettres nous fait connaître l'emploi de son temps.

« Je vais au cabaret deux ou trois fois le jour. Je commande à des maçons, à des vitriers, et à des menuisiers qui m'obéissent assez exactement et me demandent de quoi boire. Je suis dans la chambre d'un duc et pair; voilà ce qui regarde le faste; car dans un quartier comme celui-ci, où il n'y a que des gueux, c'est grandeur que d'aller au cabaret. Tout le monde n'y peut aller. J'ai des divertissements plus solides quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire. Je suis tout seul, et je n'entends pas le moindre bruit. Il est vrai que le vent en

Digitized by Google

fait beaucoup, et même jusqu'à faire trembler la maison... Voilà comme je passe mon temps à Babylone. »

Le domaine de Chevreuse ne resta pas longtemps dans la famille de Luynes. Louis XIV désirant agrandir le parc de Versailles en y renfermant les paroisses de Buc, Guyencourt, Voisins, Villaroy et la Lande, proposa au duc de Chevreuse de lui donner en échange de son duché des terres d'égale valeur, qui, réunies aux fiefs qu'il lui laissait, formeraient un seul domaine avec les mêmes titres, droits et prérogatives qui étaient attachés à l'ancien duché, 1692. Le duc reçut la ville, domaine et château de Montfort l'Amaury que Louis XIV érigea en duché sous le titre de Chevreuse-Montfort. Le château de Dampierre et ses dépendances restèrent au duc qui abandonna son manoir féodal pour son habitation princière.

Quant à la baronie de Chevreuse, elle fut donnée par le roi à la communauté des Dames de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr : elles la conservèrent jusqu'à la Révolution.

Dès le milieu du XVIII.e siècle le château était en ruines ou au moins délabré. Vendu comme bien national, il fut acheté plus tard (1823) par la famille Guinard, et ses divers bâtiments furent appropriés aux besoins d'une exploitation agricole. Enfin, en 1853, M. le duc de Luynes s'en est rendu acquéreur.

On trouve dans la Topographie de la France, par Claude Chastillon, une gravure curieuse représentant le château de Chevreuse vers l'an 1610. Une autre gravure (par Paris, d'après le dessin de Bazire, 1787) figure la ville et le château de Chevreuse avec le vallon de Choisel dans l'éloignement; elle est très remarquable par l'exactitude des

Digitized by Google

détails; nous avons été assez heureux pour en offrir un exemplaire à la Bibliothèque Impériale.

En 1823, un travail très intéressant avait été entrepris par mon père, le plan en relief du château et de la ville de Chevreuse; ce travail malheureusement resté incomplet se trouve maintenant au château de Dampierre.

II.

DESCRIPTION.

Le château de Chevreuse était l'un des plus imposants et des plus complets des environs de Paris, mais les démolitions et les constructions que l'on y a faites vers 1824 lui ont enlevé en grande partie son aspect pittoresque. Le côté du Nord, cependant, le plus fortifié et le mieux conservé, n'a rien perdu de son originalité. Les grosses tours des angles reliées par une forte muraille sont protégées par un large fossé. Quelques flaques d'eau, des touffes d'ormeaux, des ronces et de beaux lierres les accompagnent de la manière la plus heureuse. Le donjon n'a plus le pavillon en flèche qui le terminait avec tant d'élégance; il n'a plus de remarquable que l'épaisseur de ses murs. La petite chapelle de sainte Marie-Madeleine se reconnaît encore à ses portes cintrées, à son arcade ogivale, et aux figures grossières qui soutenaient les retombées des voûtes. Elle a donné son nom au château et à la plaine voisine.

L'église paroissiale, sous l'invocation de saint Martin, eut beaucop à souffrir de l'ouragan de 1308 qui lui fit perdre son clocher : elle fut alors presque entièrement reconstruite. Quelques piliers, vers l'abside et l'escalier du clocher, pourraient bien être antérieurs à cet événement. Les

Digitized by Google

matériaux qui ont servi à sa construction, le grès et la pierre meulière, ne pouvant recevoir aucune sculpture, en font un édifice sans intérêt pour l'archéologue. Ses bas côtés sont d'une largeur disproportionnée, mais le chœur par sa grandeur relative et son élévation n'est pas entièrement dépourvu de beauté; il a été achevé en 1640. Deux verrières subsistent encore; la meilleure, représentant l'Annonciation, a été donnée par maître Adier, le jour de l'an 1600 (1).

Vis-à-vis l'entrée principale de l'église, on voit les restes du prieuré de Saint Saturnin. La porte ornée de sculptures remonte au XII.e siècle, à l'époque de transition où le plein cintre fut remplacé par l'ogive. La forme de l'arcade est très curieuse; c'est une ogive large, peu élevée et arrondie au sommet. On y remarque avec intérêt les ornements employés particulièrement à cette époque, les chevrons brisés, les roses et les têtes fantastiques. Ce prieuré qui existait dès le X.e siècle, fut donné en fief par l'évêque de Paris à Guy, seigneur de Montlhéry, qui s'en dessaisit en faveur de l'abbaye de saint Pierre de Bourgueil, vers 1080. Les bâtiments furent ruinés pendant les guerres de religion, et le prieur, Jean Bagereau, conseiller au Parlement, obtint de l'évêque l'autorisation de rétrécir l'église et de la réduire à vingt pieds, ou environ; 1597. Enfin en 1698, ce prieuré qui était depuis longtemps en commende et sans religieux fut donné par Louis XIV à la maison de Saint-Cyr.

Il y avait encore à Chevreuse une chapelle de saint Jean-Baptiste attenante à l'ancien hospice.

A peu de distance de Chevreuse, et sur la route de Paris,

(1) M. Ch. de Coubertin a fait un noble usage de son talent en peignant des fresques au-dessus des arcades du chœur. Il avait donné précédemment à l'église une copie du Christ de Prudhon.

Digitized by Google

on rencontre une chapelle dédiée à saint Lubin. Les habitants de Chevreuse ont toujours eu beaucoup de dévotion pour ce saint évêque. Il est possible que le saint, venant de Chartres à Paris, ait opéré quelque miracle dans cette vallée, et qu'on ait élevé un monument pour en perpétuer le souvenir. Cette chapelle, réparée au commencement du XVIII.e siècle, a été entièrement reconstruite en 1845. Elle renfermait une pierre tumulaire digne d'intérêt ; on y lisait en capitales gothiques :

+ Ici gist Guillaume Salenbien borgois de Paris. Dex ait de s. âme merci amen. Dites pater noster vos q. p. ci passez ; jadis fus ce que estes : ce q. sui vos seroiz. —

Cette pierre a été transportée au château de Dampierre. La chapelle était contiguë à une maladrerie fondée par les Templiers.

On voit encore une grande partie des murs flanqués de tours qui défendaient la ville de Chevreuse. Une des anciennes maisons, reconnaissable à ses larges croisées et à sa tourelle en grès, porte encore le nom de maison des Bannières; on assure qu'elle communiquait avec le château par des souterrains.

La petite rivière d'Yvette fait tourner dans la vallée de nombreux moulins, et elle arrose des prairies qui fournissent des foins estimés. Il se fesait autrefois à Chevreuse un commerce considérable de cuirs et de laines ; les foires et les marchés attiraient un grand nombre d'étrangers. Ces industries sont complètement abandonnées maintenant. La culture des fleurs, des fruits, des légumes a pris une grande extension. Le sommet des coteaux, et le sol des plaines voisines présentent des bancs de grès et des pierres meulières de bonne qualité.

La population de Chevreuse s'élève à 1,800 habitants environ.

Digitized by Google

La ville, assez mal bâtie, s'embellit depuis quelques années, et elle doit à la générosité de M. de Luynes la création ou la restauration de plusieurs établissements d'utilité publique, d'une mairie, d'une salle d'asile, d'un hospice cantonal et de plusieurs routes.

Du château et de l'esplanade, que soutiennent les grands murs couverts de lierre, on domine la ville et la campagne environnante, et l'on voit se dérouler un panorama plein de charmes et de variété. A droite le vallon de la Rochecouloire avec sa prairie, ses bois, ses rochers couronnés de sapins et de bouleaux; en face les fonds de Choisel si frais, si accidentés; un peu plus loin le vallon de St-Paul, enfin la vallée d'Yvette où se pressent les villages, les moulins, les châteaux.

De l'autre côté de la vallée, derrière les bois de l'Hôtel-Dieu, on rencontre les ruines de Méridon dans un endroit sauvage et complètement isolé. De larges fossés, une tour à demi ruinée, quelques voûtes, une porte cintrée recouverte d'un beau lierre, voilà ce qui reste de cet ancien manoir. Il existait dès le XIII.e siècle.

III.

NOTES BIOGRAPHIQUES.

La petite ville de Chevreuse compte parmi ses enfants quelques hommes remarquables à différents titres.

— MARIN LE ROY, sieur DE GOMBERVILLE, 1600-1674, l'un des quarante de l'Académie Française dès sa fondation, écrivit avec quelque succès des poésies et des romans.

Digitized by Google

— ANTOINE BRUNEAU, avocat distingué du XVII.e siècle, a écrit un *Traité des Criées*, et un *Supplément pour l'Histoire des Universités de France.*

— PIERRE PRUDHOMME, mort en, 1708, était président de la Société des chirurgiens de Paris.

— MONTARDIER, 1747-1802, fut membre du Corps-Législatif et du Conseil des Cinq-Cents.

— AMBROISE GAUTIER, fils d'un procureur au bailliage ducal de Chevreuse (1776-1829) fit d'excellentes études au collége de Navarre. Lorsqu'il rentra dans sa famille au mois d'août 1793, au moment de la plus grande terreur, son père venait d'être arrêté et conduit dans les prisons de Versailles. Le jeune Gautier eut l'heureuse idée de faire intervenir la société populaire de Chevreuse. Il se rendit à l'Assemblée, et les membres de ce club, composé d'ailleurs d'hommes plutôt faibles que méchants, ne purent résister à la voix du jeune orateur. Une députation fut envoyée à Paris, et Gautier, animé par la piété filiale, eut le courage d'aborder le redoutable comité de sûreté générale; il osa lui parler, et séance tenante il eut le bonheur d'obtenir un ordre de mise en liberté.

Cet événement décida de sa vocation; quand des jours plus calmes commencèrent à luire sur la France, il entra dans la carrière du barreau. Il montra toujours dans l'exercice de sa profession une grande droiture, une noble indépendance, un sens profond, une modestie extrême. Malgré son grand talent, ses fortes études, Gautier n'était pas éloquent. Il était concis, nerveux; il savait bien ses causes, les choisissait avec soin, et les gagnait presque toutes; il excellait surtout daps la discussion des affaires de commerce. Il a laissé des *Etudes de droit Commercial* qui ont été imprimées après sa mort par les soins de M. Dupin aîné, son ami et son biographe.

Digitized by Google

— Un curé de Chevreuse, PIERRE COLLOT, mort en 1741 et enterré au milieu du chœur, mérite une mention spéciale. Il a laissé plusieurs écrits estimables et souvent réimprimés : *Instructions sur les Dimanches et les Fêtes. La Vraie et solide piété de saint François de Sales. Le Catéchisme de Paris expliqué. Conversations sur plusieurs sujets de morale,* ouvrage dédié aux demoiselles de Saint-Cyr.

La cure de Chevreuse a presque toujours été donnée à des prêtres distingués par leur savoir et leur piété. L'un des derniers curés, M. Lécuyer, est mort victime de son dévouement et de son zèle en 1849, alors que le choléra sévissait avec le plus de fureur sur notre malheureuse ville.

IV.

OUVRAGES A CONSULTER.

Nous n'avons rapporté dans cette notice sur Chevreuse que les faits qui offraient le plus d'intérêt. Plus tard, lorsque ces recherches recevront l'étendue et la forme définitive que nous souhaitons leur donner, nous essaierons d'employer tous les documents que nous avons recueillis dans les ouvrages suivants :

LEBŒUF. *Histoire du diocèse de Paris.*

ADRIEN DE VALOIS. *Notitia Galliarum.*

SUGER. *De consecratione Ecclesiæ Sancti Dionysii.*

— *De rebus in administratione suâ gestis.*

Gallia Christiana.

GÉRARD DUBOIS. *Historia Ecclesiæ Parisiensis.*

Digitized by Google

P. ANSELME. *Histoire généalogique des maisons de France.*

JEAN JUVÉNAL DES URSINS. *Histoire de* CHARLES VI.

GUILLAUME GRUEL. *Histoire d'*ARTUS III, duc de Bretagne, comte de Richemont.

Registre des Baptêmes 1586-1589, conservé à la Mairie de Chevreuse.

MEZERAY. *Histoire de France.*

Mémoires du comte de BRIENNE.

Mémoires de LOUIS RACINE.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

PEUCHET ET CHAULAIRE. *Statistique du département de Seine-et-Oise.*

Nécrologe de l'Abbaye de Port-Royal.

Digitized by Google

VOYAGE
AU ROYAUME DES SONGES
OU
LE CORPS ET L'AME,

PAR M. COURGAUD,

MEMBRE TITULAIRE.

(LU A LA SÉANCE SOLENNELLE DU 15 AVRIL 1859.)

Un jour, sous le ciel de la Bretagne, dans cette poétique patrie de la légende, il y a bien longtemps de cela, le laboureur Pétronick, vaincu par la fatigue et par la chaleur du soleil à son midi, arrêta sa charrue, et, accordant une trève à ses bœufs et à lui-même, s'assit au pied d'un chêne séculaire et quelque peu druidique.

« Quel métier! dit-il, et quel sort que le mien! Il y a des gens qui cultivent leur esprit, comme moi ce champ; c'est moins dur, et pourtant on les honore, on les admire : ils sont savants! Il y en a qui occupent le temps comme ils l'entendent, ou, si bon leur semble, le perdent dans l'oisiveté; et pourtant on les recherche, et du plus loin qu'on les aperçoit, on les salue et on leur sourit : ils sont riches! Il y en a qui sont nés pour commander aux autres; on s'incline, on se courbe devant eux : ils sont puissants! Pourquoi ceux-là et non pas moi? Mon corps n'est pas autrement fait que le leur; et, comme eux, j'ai une âme; on le dit, et je le crois. »

En se parlant ainsi à lui-même, il se préparait à pren-

Digitized by Google

dre son modeste repas, et pour apaiser avant tout sa soif ardente, déjà il approchait sa gourde de ses lèvres, lorsque grande fut sa surprise de voir près de ses bœufs un merveilleux enfant, merveilleusement venu là. Il était vêtu d'une robe d'un bleu d'azur, qui s'arrêtait au genou; ses bras étaient nus; sa tête blonde et charmante ne paraissait nullement souffrir de l'ardeur du soleil; ses pieds sans chaussure effleuraient le sol; il caressait les bœufs, qui semblaient prendre plaisir au contact de sa main.

Pétronick était une homme de quarante-cinq ans environ; il avait été soldat, et plus d'une fois, sur les champs de bataille, il avait prouvé son courage. Cependant, à cette soudaine apparition, il ressentit un trouble assez voisin de la peur, et ce ne fut pas sans une évidente émotion qu'il demanda à ce visiteur inattendu d'où il venait et qui il était.

Je viens du royaume des songes, dit l'enfant, et je m'appelle Hypniolin.

— Hyp..., Hypn...? dit Pétronick.

— Hypniolin, répéta l'enfant. Je suis le messager ordinaire de mon auguste souverain. C'est moi qu'il charge d'amener auprès de lui les mortels qu'il veut favoriser de ses dons, et mon nom signifie tout cela. Oh! c'est une belle langue que la nôtre, et c'est un beau royaume que celui des songes! Si tu veux, je puis t'y faire faire un utile et agréable voyage.

— Un voyage! dit Pétronick, rassuré par la douce voix de l'enfant et par le charme de son sourire; un voyage! mon jeune ami; est-ce que j'ai le temps de faire un voyage?

— Oui, sans doute, dit Hypniolin; car celui que je te propose prendra tout juste le temps que tu allais donner au repos. Je te le promets. Pétronick regardait l'enfant,

Digitized by Google

et la confiance le gagnait, et, pour ainsi dire, subjuguait son cœur. « S'il en est ainsi, dit-il, je le veux bien. »

Sa proposition une fois acceptée, Hypniolin n'en fit pas attendre l'effet. Il regarda le ciel, et, apercevant un gros nuage qui passait au-dessus de sa tête, il lui fit signe de sa petite main. Le nuage s'abaissa aussitôt vers la terre, et les enveloppa si bien tous deux, que paysages, bœufs et charrue, tout disparut à la fois. Bientôt un léger mouvement d'ascension se fit sentir. Pétronick ne s'en effraya pas : il se passait en lui quelque chose d'incompréhensible ; tout son être, comme transformé, avait revêtu une nature subtile et légère, qui, rendant sa chute impossible, aspirait d'elle-même à s'élever. D'ailleurs le voyage ne fut pas long. Avant que Pétronick eût proféré une parole pour faire part à son compagnon de la merveille qui s'opérait en lui. « Nous sommes arrivés, dit Hypniolin ; voici le royaume des songes. »

Ils étaient dans une espèce de palais circulaire. Un élégant péristyle soutenait l'édifice de toutes parts et laissait errer la vue dans de délicieux jardins. A l'obscurité transparente du nuage avait succédé une lumière un peu douteuse, mais très douce, dont la teinte, nouvelle pour les yeux de Pétronick, tenait le milieu entre le bleu et le violet ; c'était une huitième couleur à ajouter à celles du prisme. Elle était le produit d'une infinité de feux follets qui se jouaient, dansaient, se croisaient, tourbillonnaient sans repos sous le dôme orné de fantasques, mais gracieuses arabesques. Ils se confondirent ensuite en une seule et même clarté, rivale de celle du jour. Les jardins offrirent alors à Pétronick une foule de tableaux mouvants qui le faisaient, pour ainsi dire, voyager sur place, et le tenaient dans une insurmontable extase ; puis toute cette fantasmagorie s'effaça, et il ne vit plus qu'une troupe d'enfants,

Digitized by Google

plus nombreux, plus pressés que les hirondelles au départ, et que leurs ailes rapides emportaient loin de lui dans les allées sinueuses et diaphanes, pour les ramener ensuite à l'entour du palais et les remporter aussitôt. A leur tête, il distinguait un enfant dont les vêtements brillaient de pourpre et d'or, et dont le front était ceint d'une radieuse couronne.

— Qu'ai-je vu là? dit Pétronick, lorsqu'un essor aussi prompt que l'éclair les eut définitivement dérobés à ses regards.

— Notre roi et sa cour, répondit Hypniolin. Ils se reposent des fatigues du gouvernement en faisant une petite promenade. Tout à l'heure ils déposeront leurs ailes pour assister, avec toute la gravité convenable, au conseil qui sera tenu sur ta présence en ces lieux, et moi-même, je vais me rendre auprès de notre auguste souverain pour m'entretenir de toi avec lui. Mais auparavant, sache qu'il daigne t'être favorable et qu'il veut t'affranchir de la situation misérable où tu es demeuré jusqu'à ce jour. Il te propose donc par ma bouche de choisir un des trois dons que je vais dire : science, opulence ou puissance.

— Et ce présent, dit Pétronick aussitôt, à quelle condition m'est-il offert?

— C'est ce qu'il ne m'est pas permis de t'annoncer maintenant; mais tu peux m'en croire, la condition sera elle-même un avantage. Choisis donc une de ces trois choses : être savant, être riche ou prince.

— Prince! moi, prince! mon choix n'est pas douteux. Prince! ce mot résume tout. Un prince est riche : c'est, je pense, ainsi que tu l'entends? Tu ne comptes pas faire de moi un prince qui n'aurait que misère avec son titre; cela ne mériterait pas d'être offert.

— Assurément.

Digitized by Google

— En second lieu, un prince ne peut être ignorant que s'il le veut : la science des autres lui appartient.

— Il peut du moins, dit Hypniolin, s'éclairer de leurs lumières. Ainsi voilà qui est décidé ; tu veux être prince ?

— Attends, dit Pétronick, attends ; n'allons pas si vite. Je ne décide pas, j'examine. Un prince est exposé à de grandes contrariétés. Peux-tu assurer ma grandeur contre les soucis, les importunités, les intrigues ?

— Non, sans doute, mon cher Pétronick.

— Moi, mon cher Hypniolin, quand je rends à un voisin quelque service, il m'en sait gré, c'est l'ordinaire; peux-tu me dire que, devenu prince, je ne trouverai point d'ingrats?

— Je ne le puis ; il faut bien l'avouer.

— Eh bien ! j'aime mieux tout simplement être riche. La richesse est moins embarrassante que la puissance. On vit à sa guise ; c'est mon usage. On a du superflu ? on l'emploi à faire du bien.

— Allons, c'est chose convenue, tu seras riche.

— Attends, attends, j'examine, te dis-je, j'examine. Quand on a tant d'argent, on peut sans doute faire du bien ; mais on peut plus facilement faire le mal. Je suis habitué à vivre de peu ; la richesse ne m'est pas indispensable, et je crains qu'elle ne m'entraine à quelque sottise. Voyons la science. J'ai toujours désiré d'être savant. Et puis, si je devenais prince tout à coup, on se moquerait de moi. Où sont ses aïeux ? dirait l'un. Son père était bûcheron, dirait l'autre. Une richesse subite ferait encore bien gloser ; on la croirait acquise par de honteux moyens ; on ne se moquerait pas de moi, on me mépriserait... ; tandis qu'un laboureur devenu savant, à la bonne heure !

— Oui, dit Hypniolin, l'origine de la science n'est jamais suspecte. Elle fait son chemin sans qu'on s'en étonne. Les princes mêmes, j'entends les grands princes, s'entou-

Digitized by Google

rent de savants. Un savant qui fait une découverte s'enrichit. La science est puissance et richesse.

— Ma foi! dit Pétronick, vive la science!

— A mon tour, reprit Hypniolin, je te dirai : attends, ne nous hâtons pas. Il suffit maintenant que je sois éclairé sur ta manière de voir les choses. Ce que j'ai voulu voir par cet entretien, je l'ai vu. Tout ce que je te recommande à présent, c'est de ne pas t'inquiéter de ce que les gens penseront du laboureur dans sa nouvelle condition. A mon retour, je te dirai pourquoi; nous avons ici plus d'un moyen d'arranger les choses. Mais il faut que je me rende auprès du maître. Pendant mon absence, puisque tu es en humeur de devenir savant, je vais t'envoyer quelqu'un qui, à lui seul, en fait de science et surtout de découvertes, est en mesure de défrayer les siècles à venir. »

A peine ces mots prononcés, il avait disparu, et à sa place se trouvait un autre enfant à la chevelure noire, à l'œil noir et vif; son front était surmonté d'une flamme légère et toujours mobile; sa robe, dont les plis couvraient presque entièrement ses pieds, était brune et de simple bure.

« Je suis, dit-il, un Songe-prophète au point de vue de la science; car chez nous, chacun a ses attributions, sa spécialité; et de même qu'il y a des songes de toutes les couleurs, il y en a de tous les emplois. J'ai fait rêver plus d'un homme de génie, qui crut avoir trouvé, étant éveillé et les yeux ouverts, ce qu'il avait appris de moi pendant son sommeil. C'est ainsi que j'ai droit de revendiquer beaucoup de découvertes dont l'humanité a fait son profit et son orgueil. J'en tiens encore en réserve un grand nombre pour l'avenir. La plus précieuse peut-être est celle qui assurera la durée et la propagation de toutes les autres. Elle s'appellera l'Imprimerie.... Mais chut! si mes

Digitized by Google

paroles demeurent dans ta mémoire, qu'elles ne soient pas redites par ta bouche. L'indiscrétion ne serait pas pour toi sans danger. Du reste, sans que je donne ici un nom à toutes mes révélations, sache que, par elles, l'homme pourra commander à la foudre même, l'arracher au ciel, la plonger dans les eaux et l'y noyer; il pourra voguer en nacelle au milieu des airs et par delà les nuages; il pourra, domptant un coursier de bronze et de fer, qui vomira la flamme, conduire à travers les lieux les plus inaccessibles cent, deux cents chariots attelés, et des milliers de voyageurs. Tout cela sans doute est très grand et très beau; voici quelque chose de joli et non de moins merveilleux : il pourra fixer une image dans un miroir, et le miroir deviendra portrait; il pourra faire courir sa pensée à travers les vallées et les montagnes sur un simple fil de fer, ou sous les flots le long d'un câble.

— Et ma charrue, dit Pétronick, qui avait écouté le Songe-prophète sans l'interrompre, ébahi qu'il était de tant de merveilles; et ma charrue n'essaierait-on pas de la faire marcher toute seule ?

— Ah! dit le Songe, il se peut qu'on essaie; mais réussira-t-on ? J'en doute, et j'ai tout lieu de croire, au contraire, que celui qui est l'auteur de toutes choses, continuera de vendre à l'homme, au prix des sueurs de son front, l'un des plus riches présents qu'il lui ait faits, l'humble et fertile grain de blé.

— Eh bien! moi, je crois tout possible, dit un nouveau personnage qui survint tout à coup. C'était un Songe aux traits enfantins, mais à la taille haute et effilée, au regard présomptueux et à l'air niais. Sur le haut de sa tête, qui se terminait en pointe, était une sorte de diadème de stras. Sa robe trop courte, d'où sortaient de longues jambes, était jaune.

Digitized by Google

— « Oui, tout possible, répéta-t-il avec emphase. Pour mon compte, et pour pemière mesure, je veux renouveler la face de la société tout entière. Je divise le genre humain en phalanges pacifiques; j'efface les différences de climats et de nations; je veux bien encore maintenir les villes jusqu'à nouvel ordre, mais il n'y aura plus de maisons, elles seront supprimées comme inutiles; il n'y aura désormais que des monuments publics où les hommes vivront réunis et parfaitement d'accord. Ils se classeront, d'un commun consentement, selon leur capacité; et les riches s'empresseront de déposer leur fortune aux pieds des pauvres. Quant aux rois, la raison humaine se gouvernant par elle-même, ils n'auront plus d'autre parti à prendre que d'abdiquer, et ils le feront tous de la meilleure grâce du monde.

— « Pour te démontrer, ajouta-t-il, en s'adressant directement à Pétronick, la possibilité de ce petit renouvellement social, je t'apporte une recette universelle, l'infaillible moyen de résoudre tous les problèmes de la science, et, en outre, de pénétrer tous les mystères du présent, d'évoquer le passé et de déchirer à jamais le voile de l'avenir. Et ce moyen, on pourrait croire que c'est quelque chose de bien difficile, de bien compliqué, d'impraticable aux mortels? Rien de plus simple cependant, puisqu'il s'agit seulement de faire tourner une table ou un chapeau; tables et chapeaux parleront, et l'homme sera mis en communication avec l'âme de la terre. Cela fait, on voit bien que tout est possible. »

— « Oui; mais cela ne se fera pas, dit le Songe-prophète.

— Cela se fera.

— Cela ne se fera pas.

—Et pourquoi?

Digitized by Google

— Pourquoi? Par une raison qui dispense des autres, c'est que la terre n'a pas d'âme.

Hé! mon pauvre Pétronick, continua le Songe-prophète, ne perds pas le temps à écouter de telles niaiseries. Ne vois-tu pas que tu as affaire à ce que vous appelez sur la terre un Songe-creux. A ce seul mot, qui le définissait trop bien, le malencontreux utopiste devint furieux. Il se préparait à foudroyer son adversaire, lorsque parut Hypniolin, qui les congédia tous deux.

— « Merci, mille fois merci, mon cher Hypniolin, dit Pétronick, de m'avoir débarrassé de ce vilain Songe-creux. Mais je t'avoue que je suis encore tout émerveillé de tout ce que m'a dit le Songe-prophète; et que je regarde comme un grand bonheur pour un mortel d'attacher son nom à quelqu'une des découvertes dont il m'a parlé.

— Je le concois, reprit Hyniolin : ce bonheur-là, c'est la gloire ! Pour y atteindre, il faut d'abord devenir savant. Or, je viens te dire à quelle condition la science te sera accordée.

— Et cette condition, quelle est-elle? s'empressa de dire Pétronick.

— Oh! peu de chose. Il faut seulement changer de corps.

— Changer de corps ! Y penses-tu ? Changer de corps ! Et comment pourrais-je me séparer ainsi de moi-même?

— Pour ce qui est de cela, dit tranquillement Hypniolin, inutile de t'en préoccuper, car cette séparation est déjà faite; c'est à l'âme de Pétronick, à son âme seule que je m'adresse en ce moment; elle seule, entends-tu bien? elle seule est venue ici. Comprends-tu maintenant la cause de ce merveilleux allégement que tu ressentais dans ton ascension vers ces contrées voisines du ciel ? Tu avais laissé ton fardeau sur la terre.

Digitized by Google

— Mais ce fardeau, ce cher fardeau, c'est mon corps, dit Pétronick effrayé. Où est-il? Qu'est-il devenu?

— Rassure-toi, il est encore où tu l'as laissé; il repose bien paisiblement sous le grand chêne; et, dès que tu le voudras, il te sera possible d'en reprendre possession.

— Ah! je respire, dit Pétronick, tu m'as fait grand'peur; car, vois-tu bien? j'éprouve pour lui plus que de l'intérêt et de la pitié, c'est de l'affection; et l'idée seule de l'abandonner m'épouvante.

— Il faut pourtant bien, dit Hypniolin, qu'il en soit ainsi; c'est la condition expresse, absolue, du roi des Songes.

— Hé! que m'importe, à moi! lui ai-je rien demandé à ton roi des Songes? Qu'il garde ses présents pour quelque autre.

— Allons, réfléchis, mon cher Pétronick; ce corps, auquel tu tiens tant, vaut-il le sacrifice que tu lui fais? il n'est pas beau.

— Soit, mais il est agile, robuste, content de peu..... D'ailleurs, il n'est pas beau! il n'est pas beau! c'est ton avis; tu ne prétends pas l'imposer aux autres?

— L'imposer? non, reprit Hypniolin, mais que pourrais-tu dire en faveur de cette grande balafre qui lui traverse le front?

—Ce que je pourrais dire? Vraiment! que j'en suis fier, et que je serais bien fâché de ne l'avoir plus: c'est un glorieux fruit de la guerre.

— Et ce nez en bec de perroquet, tu trouves sans doute qu'il ressemble au bec d'un aigle? et tu en es fier aussi?

— Ce nez, il n'en faut pas dire de mal; mon père, mon grand-père l'avaient ainsi; j'entends qu'on le respecte: c'est le nez de la famille. Enfin, pense de mon corps tout ce que tu voudras, mais ne crois pas me brouiller avec lui.

Digitized by Google

Il ne m'a jamais déplu, et, le dirai-je ? il plaît à Yvonnette, ma bonne ménagère, c'est l'essentiel. En outre mes enfants sont le vrai portrait de leur père, voudrais-je de moi-même anéantir cette ressemblance si chère à mes yeux et à mon cœur ?

— Eh bien ! écoute, reprit vivement Hypniolin, je ne me borne plus maintenant à t'offrir de faire un choix. Consens à ce que veut mon maître, et tu seras savant, riche et prince.

— Non, non, non, mille fois non. J'aime mieux être ignorant, pauvre et corvéable. Ce que ton maître attend de moi, cette désertion du corps par l'âme, sais-tu bien que c'est lâcheté et trahison. Et d'où vient, je te prie, que ton prétendu roi des Songes peut disposer de tels présents ? Tu m'assures qu'il est ici chez lui, et moi je crois que c'est quelque séjour d'emprunt, une résidence momentanée, un pied-à-terre aérien ; et que sa patrie est l'abîme ; c'est quelque Lucifer en voyage.

En ce moment, Pétronick dont l'âme, quoique absente du corps, en avait conservé les sensations et la forme, sentit je ne sais quoi de froid et d'aigu, qui lui étreignait la main. Il se détourna, et vit un petit lutin tout noir ou dont la couleur tirait sur le bronze ; il poussa un cri de stupéfaction et de frayeur.

— « Qu'est-ce cela ? dit-il.

— C'est un cauchemar, répondit Hypniolin. Ne t'effraie pas ; je vais le renvoyer. »

Mais pendant qu'il parlait, le petit monstre bronzé avait ouvert ses ailes de chauve-souris ; et, d'un bond, il s'était planté et accroupi sur les épaules du pauvre Pétronick ; et ses mains, lui serrant la poitrine et le cœur, lui ôtaient la respiration. « Au secours ! au secours ! s'écria Pétronick, au secours ! je suffoque. »

Digitized by Google

D'un geste, Hypniolin chassa le cauchemar, qui s'envola et ne revint plus.

Mais, pendant la courte durée de ses étreintes, Pétronick avait revu la terre; ses regards inquiets, effarés, avaient aperçu son pauvre corps, pâle et défait, en proie aux convulsions de l'agonie.

« C'en est assez, s'écria-t-il, je veux retourner près de lui et en lui; je veux qu'il vive, je veux qu'il vive, quitte à souffrir avec lui. »

Dans le royaume des Songes, un vœu légitime, énergiquement prononcé, ne demeure jamais sans accomplissement : c'est sans doute un effet du voisinage des cieux. Aussi à peine Pétronick eut-il manifesté d'une manière si formelle sa volonté, que son âme avait repris son poste dans son corps. Il s'empressa de le ranimer par le repas promis avant son départ, puis il reprit courageusement et gaiement son travail. On eût dit que ses bœufs avaient compris son absence, et qu'ils étaient joyeux de le revoir, comme lui de les retrouver. « Vous aurez bonne pitance ce soir, leur dit-il, et fraîche litière. » Avec quel bonheur, au retour, il embrassa sa femme et ses enfants, et reprit sa place à la table de famille !

Ce ne fut que longtemps après qu'il consulta sur le sens de sa vision des érudits, des habiles, certains esprits forts. Ils rirent beaucoup des prédictions du Songe-prophète. Le coursier qui vomit la flamme, c'était de la mythologie; le miroir-portrait, la pensée voyageuse, c'était autant de contes de fées, propres tout au plus à divertir des enfants. Quant à la foudre qui se noie, c'était absurde... et impie ! Les esprits forts étaient indignés. En revanche, ils honorèrent de leur attention les idées du Songe-Creux, et ne dédaignèrent pas de mettre en pratique la recette des tables tournantes. Mais, ayant réussi à peu près comme on l'a

Digitized by Google

fait de nos jours, ils conclurent que cette prétendue vision n'avait aucun sens, et qu'on n'en pouvait tirer aucun profit. Pétronick, sans l'oser dire, fut d'un avis contraire. Il crut qu'il y avait là pour lui un secret avertissement de supporter avec patience l'arrangement des choses de ce monde ; il lui sembla que, si la sollicitude de l'âme pour le corps est si grande, c'est qu'il lui est nécessaire pour l'accomplissement de sa mission. La sienne, à lui, c'était le travail ; il accepta donc les maux et les fatigues de son corps en faveur de son âme. Là se réduisait toute sa science. Il n'avait pas assez de lumières pour être un grand philosophe, et il en eut assez pour être un sage.

Digitized by Google

LES OISEAUX DE PARADIS,

PAR M. ARMAND RENAUD,

MEMBRE ASSOCIÉ.

(Lu à la séance solennelle du 15 avril 1859.)

I.

Dans le pays où vont les rêves,
Dans le pays où, sur les grèves,
S'échevèlent les cocotiers,
Où le soleil d'Océanie
Verse de son urne infinie
Des flammes sur tous les sentiers;

Où le caméléon étrange
Regarde, avec son œil qui change,
Le singe qui dans les airs pend,
Où la liane immense et souple,
Autour des arbres qu'elle accouple,
Se tortille comme un serpent;

Dans le pays où, crabe énorme,
Le manglier s'étend difforme,
Pressant le sol de ses bras roux,
Dans le pays des crocodiles
Et des coraux en forme d'îles,
Dans le pays des kangarous;

Là sont les beaux oiseaux au milieu des bananes.
Les blancs kakatoès ont des airs de brahmanes

Digitized by Google

En contemplation; plus loin le casoar
Simule dans sa course un guerrier sur un char;
Les tourterelles vont, friandes de muscades,
Et le martin-pêcheur guette au bord des cascades;
Rouge ou gris, jaune ou vert ou mêlant les couleurs,
Le perroquet jacasse en accents persiffleurs;
Avec ses diamants sur ses plumes de soie,
L'argus tout constellé, comme le ciel, flamboie,
Tandis que l'oiseau-lyre à son plumage met
L'harmonieux contour que l'art antique aimait.

II.

Tous, faisant d'immenses armées,
De leur propre vue étourdis,
Ils vont sur les fleurs parfumées,
Les arbres frais, les prés verdis;
L'eau des fleuves les désaltère;
Pour leurs ébats ils ont la terre.
— Mais le firmament solitaire,
N'est qu'aux oiseaux de paradis.

Eux, ils voient, dans leur vol sublime,
Ramper bien loin le monde en bas;
A peine effleurent-ils la cime
Des grands figuiers, quand ils sont las;
Et, sur les vagues de leurs ailes
Ondulant comme des nacelles,
Le corps rayonnant d'étincelles,
Ils montent où l'on ne sait pas.

Oh! s'il est jamais en ce monde
Rien tombé du jardin des cieux,
C'est la légion vagabonde
De ces oiseaux au vol soyeux,

Digitized by Google

De ces mystiques rêveries
Dont les corps sont des pierreries,
Et qui ne veulent pour prairies
Que l'azur, empire des dieux.

III.

Mais voici qu'ils se sont arrêtés sur un faîte
Et qu'on entend soudain frissonner la tempête.
A gagner les hauteurs où le ciel est serein
Ils épuisent leur vol. La rafale sans frein
Les prend et vers le sol les pousse avec la nue.
Ils tombent tout meurtris sur la terre inconnue.

Dans le feuillage impur, mes doux oiseaux, pourquoi
Être venus déchoir de votre essor de roi?
Par un rire infernal raillant vos épouvantes,
Des hommes au teint noir, sur vos lueurs vivantes
Se sont rués; et vous, l'emblême des splendeurs,
Vous êtes au pouvoir de toutes les hideurs.
Ces ailes qu'on prendrait pour les ailes d'une ame,
Ce plumage plus fin que des cheveux de femme
Et qui, langoureux, tombe, ainsi qu'un pleur d'amour,
Rien ne peut vous sauver; car l'homme est un vautour
Dont l'ongle sans pitié n'ignore aucun supplice.
De peur que, par la mort, votre éclat ne pâlisse
Et que vous n'ayez plus vos grâces de l'éther,
On va vous embaumer vivants. Déjà le fer
Entre rouge dans vos entrailles. L'agonie
Vous convulse un moment. Hourra! L'œuvre est finie.
Et maintenant, allez, cadavres de beauté!
Le monde vous attend comme une volupté.
Le peintre au doux pinceau vous mettra sur l'épaule
D'un ange, devant Dieu, s'inclinant comme un saule;
Ou bien, d'une marquise ornant le front charmant,
Vous serez effleurés des lèvres d'un amant.

Digitized by Google

IV.

Oiseaux de paradis, pour le penseur austère,
Martyrs, vous figurez tout ce qui sur la terre
Reflète la splendeur céleste. Comme vous,
Quiconque veut planer se brise au sol jaloux.
Et c'est pourquoi la vierge, en un songe endormie,
Se réveille séduite et tombe à l'infamie.
Et c'est pourquoi ton cœur, triste comme le mien,
Sur l'Italie esclave, ô grand Italien,
Exhala le sonnet qui, sombre dans ses charmes,
Maudit tant de beauté, source de tant de larmes.

Ainsi le veut celui qui fait tout à son gré;
Victimes de l'amour qu'elles ont inspiré,
N'importe où ni comment, toutes les belles choses
Servent de proie à l'homme, ardent faucheur des roses,
Et s'en allant tomber sous ses désirs maudits,
Ici-bas, sont autant d'oiseaux de paradis.

Digitized by Google

J'ai du pain ! Reviens, ma fierté,
Reviens, ma virile attitude :
La Faim, c'était la servitude,
Et le pain, c'est la liberté.

Aux soins du corps l'ame abaissée
Vers le ciel ne prend plus son vol ;
La faim nous traîne sur le sol ;
Le pain relève la pensée.

Au fond de mon cœur abattu
Où l'amour du bien se déprime,
La faim met le vice ou le crime :
Le pain me rend à la vertu.

Ainsi, contre ce qui m'affame
Quand Dieu couronne mes efforts,
En me donnant le pain du corps,
Dieu me donne le pain de l'ame.

Avant de partager ce pain
Quand j'y trace la croix divine,
Si ton cœur, enfant, me devine,
Ta main imitera ma main.

II

Dans la croix sont les armoiries
Du Prince éternel notre appui ;
Sur tout bien qui nous vient de lui
Quand tu mets sa marque, tu pries.

J'offre la croix ; c'est mon encens
Malgré les vains rires du monde ;
Dieu qui tient nos cœurs et les sonde
De mon signe connaît le sens.

Digitized by Google

Dans la famille il est une heure
Où le père, avec le couteau,
Va détacher l'humble chanteau,
Nourriture de sa demeure.

La pointe, avant que le tranchant
Donne à chacun sa part de vie,
Court ; elle est de la croix suivie ;
Son bruit plaît à Dieu comme un chant.

Le pain accomplit la promesse ;
La croix atteste notre amour ;
La croix, dans tout pieux séjour,
Vaut sur le pain prière ou messe.

La croix sur le pain est le sceau
Qui, sur la table hospitalière,
Même en la plus humble chaumière,
Marque un charitable morceau.

A l'indigence ouvrons la porte,
Car, devant le maître des cieux,
Ce qui du pain nous vaut le mieux,
C'est la part que le pauvre emporte.

Si hauts que brillent nos destins,
La croix porte au ciel notre hommage ;
Le pain doit au pauvre un fermage,
Si maigres que soient nos festins.

Souffre, travaille, prie et donne ;
Sous ces quatre lois tu tombas
Quand Dieu fit descendre ici-bas
La faim, le pain, la croix, l'aumône.

Avant de partager ce pain
Quand j'y trace la croix divine,
Si ton cœur, enfant, me devine,
Ta main imitera ma main.

Digitized by Google

UN ONCLE A SA NIÈCE,

LE JOUR DE SA PREMIÈRE COMMUNION,

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

MEMBRE TITULAIRE.

ENFANT!... — Non, plus enfant ; te voici grande fille,
Puisque l'Esprit d'en-haut, dont pour toi le feu brille,
De l'aliment céleste a nourri ta raison ;
Puisque, de ses élus trouvant sur toi le signe,
Dieu, qui de ses faveurs aujourd'hui te voit digne,
A visité ton ame en sa jeune maison ; —

On t'a donné le dogme, il faut chercher l'exemple ;
Retourne à la famille en revenant du temple ;
Le prêtre et les parents sont ministres de Dieu.
Va, pour sanctifier cette vie éphémère,
Du giron de l'Eglise au giron de ta mère ;
Le foyer paternel est encor le saint lieu.

Car la voix des parents, c'est l'écho de Dieu même,
Leur regard, un rayon de la clarté suprême,
Leur présence une égide, et leurs bras des soutiens.
L'amour des bons parents, notre plus sûr asile,
Rend le mal plus léger, la vertu plus facile.
Bénis, bénis le Ciel, qui t'a donné les tiens.

Pour moi, je les chéris, et j'aime en toi leur fille.
Tu porteras toujours la joie en leur famille,
Si de former ces vœux je mérite l'honneur.
J'ai vieilli, j'ai souffert ; à l'humaine faiblesse
Douleur, âge, amitié rendent quelque noblesse ;
Mon bras, tendu sur toi, peut te porter bonheur.

Digitized by Google

JEAN LE BLOND ET JEAN LE BLANC,

BALLADE

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

MEMBRE TITULAIRE.

A MES CHEVEUX.

..... Mutato nomine, de te
Fabula narratur.
Hor. Sat. I, 1, 49.

Fidèles que mon front rassemble,
Prenez un aspect tout nouveau :
Mes cheveux, blanchissez ensemble,
Et qu'à votre accord tout ressemble
Entre mon cœur et mon cerveau.

Il m'en souvient à mon dommage,
L'un de vous, qu'un froid vint saisir,
Un jour prit la blancheur de l'âge
Avant que, dans mon cœur plus sage,
Eût encor blanchi le désir (1).

Jean le Blond, sans que sa conduite
Aux surprises prêtât le flanc,
Vit, des jours devançant la fuite,
Pour hériter avec sa suite,
Arriver chez moi Jean le Blanc.

(1) Mathurin Régnier a dit quelque part :

Chaque âge a ses humeurs, son goust et ses plaisirs,
Et comme notre poil blanchissent nos désirs.

Digitized by Google

Jean le Blond portait ma bannière,
Une queue où l'or ondoyait :
Jean le Blanc peigna sa crinière,
Et sur ma couleur printanière
Vint la neige qu'il envoyait.

Cette usurpation d'un traître
Mit dans mon sein le désarroi ;
Chez moi l'on cessa de connaître
Si le printemps demeurait maître,
Ou si l'hiver devenait roi.

Le mélange de ma cocarde
Me valait toujours quelque affront :
La malice, toujours en garde,
Niait le feu du péricarde
En montrant les glaces du front.

Mon œil en vain par sa fenêtre
Démentait ce toit imposteur ;
Obstinés à me méconnaître,
Amour, gaîté, plaisir, bien-être
N'avaient foi qu'à l'usurpateur.

Mon ame avec mélancolie
Sentait qu'en sa chaude maison
Si tôt par la neige avilie,
J'étais trop vieux pour la folie,
Et trop jeune pour la raison.

Il est donc vrai, fatal problème,
Mais loi dont nul ne s'affranchit!
De quelque ruine suprême
Notre cœur doit sentir l'emblème
Dans tout cheveu qui nous blanchit !

Sur un front jeune, qui rayonne,
Balancé par un cou nerveux,

Digitized by Google

Comme un couronnement foisonne,
Riche d'un sang pur qui bouillonne,
Ou l'ébène ou l'or des cheveux.

Quelle règle trop bien suivie,
Ou d'un Dieu vengeur quel arrêt
Va dire à la sève : « Dévie ;
Prive de couleur et de vie
Ce cheveu seul dans sa forêt ? »

Comme aux fleurs d'où naîtrait la pêche
Vient dès l'aurore un froid subtil,
Sur un cheveu, quand mon cœur pèche,
Avis que le ciel me dépêche,
Quelque vent d'hiver me vient-il ?

N'est-ce pas, dès notre naissance,
Le ver du tombeau qui nous mord,
Et pour nous montrer sa puissance,
Comme avant-goût de jouissance,
Un à-compte que prend la mort ?

Est-ce, dans l'âge où l'on abuse,
Quelque fil sur nous arrêté,
Que fait, de sa frange qui s'use,
Tomber là pour qu'il nous accuse
La robe de la volupté ?

Ou n'est-ce pas l'agneau sans tache
Qui, perdu dans notre maison,
A nos aspérités arrache
Et sur nos toits maudits attache
Les blancs débris de sa toison ?

Mais aujourd'hui d'un tel mystère
Que m'importent les profondeurs ?
Aux neiges du mont plus austère
Répond la cendre où du cratère
S'éteignent toutes les ardeurs.

Digitized by Google

Jean le Blond a payé sa dette ;
Jean le Blanc, son digne héritier,
Fait régner la branche cadette,
Et la couleur de sa védette
Est celle du royaume entier.

Aux fenêtres ainsi qu'aux portes
Tout se conforme au blanc drapeau ;
Regards plus ternes, voix moins fortes,
Révoltes des sens presque mortes,
Berger calme à calme troupeau.

A mon foyer les ans placides
Rendent l'accord et l'unité :
Aux cheveux les glaçons arides,
La paix au cœur, au front les rides,
A Jean le Blanc la royauté.

Si chez l'homme un destin sévère
Défend qu'après l'hiver chagrin
Refleurisse ta primevère,
Sous ma neige au moins persévère
Pour l'amitié quelque bon grain.

Fidèles que mon front rassemble,
Gardez donc votre aspect nouveau ;
Mes cheveux, blanchissez ensemble,
Et qu'à votre accord tout ressemble
Entre mon cœur et mon cerveau.

ENVOI.

Lecteur, j'ai conté mon histoire,
Et la vôtre aussi, soyez franc !
Bien, Mal, couple contradictoire,
Font chez tous flotter la victoire.
De Jean le Blond à Jean le Blanc.

Digitized by Google

LA PRIÈRE,

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

MEMBRE TITULAIRE.

PRIÈRE, vacances de l'ame,
Refuge contre les vivants,
Prière, je plains qui vous blâme,
Et porte envie à vos suivants.

Quand le parfum s'élève, exhalé de la rose,
L'arbuste est toujours droit, toujours fraîche y repose
La fleur, ornement du vallon;
La vie avec la sève en ses canaux circule,
Le feuillage frémit, le rameau gesticule
Sous le zéphyre ou l'aquilon.

Le parfum, c'est notre ame, et l'homme, c'est la plante,
L'ame, qui porte au ciel sa Prière brûlante,
Le corps à la terre cloué;
L'ame qui, loin du corps en extase ravie,
Peut s'absenter de nous sans arrêter la vie,
Pour que le Seigneur soit loué.

Mais du souffle divin que l'auguste parcelle
De vous péniblement se dégage étincelle,
O cendres de l'humain foyer!
Qu'aisément vers le ciel, traînant toujours sa chaîne,
Par son ambition, son amour ou sa haine
Notre ame se laisse envoyer!

La Prière n'est pas cette voix importune
Qui des vaines faveurs d'une vaine fortune

Digitized by Google

Sans cesse entretient l'Eternel :
C'est un élan pareil à l'élan plein de charmes
Qui pousse, dans l'accès de la joie ou des larmes,
L'enfant vers le sein maternel.

—

Quand cet hôte nouveau d'un monde expiatoire
Voit sa mère, et ce flanc, son séjour transitoire
Entre le Ciel et les humains,
Sa jeune ame un instant rentre au séjour des anges,
Et c'est vers des bonheurs dégagés de nos fanges
Qu'il étend ses petites mains.

Une perle de lait sur sa bouche vermeille,
Le coussin nourricier où sa tête sommeille,
Un regard tendre, un doux baiser,
Ces candides faveurs qu'il demande à sa mère
Savent le consoler de notre vie amère;
Qui pourrait les lui refuser?

Mais quand sur lui le siècle a soufflé sa poussière,
Quand pour l'ame, flétrie en sa prison grossière,
L'éclat trompeur du monde a lui;
A des hochets impurs il commence à prétendre;
Plus homme, il est moins ange, et sa mère, moins tendre,
Parfois se détourne de lui.

L'homme est encor l'enfant; et si notre pensée
N'a pour jeter à Dieu sa Prière insensée
Qu'une bouche où reste du fiel;
Moins sages que la fleur dont l'encens pur oublie
Quel papillon l'adore ou quel ver l'humilie,
Nos vœux n'arrivent point au ciel.

La Prière n'est pas la femme séduisante
Qui, pompeuse et fardée, au Seigneur se présente

Digitized by Google

Comme une odalisque au Sultan ;
Qui fait aux cœurs pieux un trouble de ses aises,
Et vient, de sa parure envahissant trois chaises,
Faire chez Dieu trôner Satan.

Entre nos yeux et vous, relapses filles d'Eve,
Quand cesserez-vous donc de violer la trève
Et du saint temple et du saint jour ?
Assez vaste est le monde, où vous relancez l'homme,
Sans que, sous mille aspects, vous lui tendiez la pomme
Devant Dieu, même en son séjour.

N'appelez point pudeur l'excessive imposture
Qui, sous la draperie étouffant la sculpture,
Ote sa gloire à l'Ouvrier.
Gardez, c'est louer Dieu, votre grâce plastique ;
Montrez-la chastement, c'est le plus beau cantique ;
Demeurez belles, c'est prier.

Ce superflu sans goût et sans intelligence
Nous gêne, vous dépare, insulte à l'indigence,
Déplaît et se fait envier.
Ampleur, cercles, volants, orgueil de votre robe,
Honte ! la pauvreté dit qu'on les lui dérobe :
Soyez modestes, c'est prier.

Pour nous, leurs compagnons, Dieu même en traits de flamme
Inscrit en nous sa loi ; lisons-la dans notre ame,
Sans parler bas et sans crier.
N'appelons point au ciel des terrestres sévices ;
Riche, heureux, libre, on l'est quand on n'a point de vices :
Devenons meilleurs, c'est prier.

Faux dévot, qui partout jettes la réticence,
Tu veux pour faux témoin de ta fausse innocence
Dieu, qui devrait te châtier.
Aspire un peu moins haut, mais descends en toi-même,

Digitized by Google

Et quand de cet enfer tu sors honteux et blême,
A bas le masque, c'est prier.

Va regarder, mais voir ; écouter, mais entendre ;
Va donc entendre et voir, mais sur-tout va comprendre,
Et pour n'en plus rien oublier ;
Médite sur Jésus : quand par son humble crèche,
Par sa vie et sa croix et sa mort il te prêche,
Fais-en ta leçon, c'est prier.

Louons Dieu ! les oiseaux, les vents, la mer, les anges
Rendent grâce au Seigneur et chantent ses louanges,
Sans jamais lui demander rien.
L'homme, en louant son Dieu, mêle dans ses formules,
Comme un vil courtisan devant nos rois crédules,
Toujours l'espoir de quelque bien.

Abandonnons au Dieu qui connaît toute chose,
Laissons-lui, nous, contraints à tout ce qu'il impose,
Le soin de régler notre sort.
Mais allons voir ce Dieu, dont la croix sert d'exemple ;
Un charme souverain réside en son saint temple :
Entré faible, on en revient fort.

Le Ciel, pour flageller ces pécheurs que nous sommes,
Veut que tout ici-bas soit réglé par des hommes,
Ombre et poussière comme nous :
Allons, pour nous grandir devant nos servitudes,
Pour effacer le pli des viles attitudes,
Devant Dieu nous mettre à genoux.

Le droit souvent fléchit sous des lois arbitraires ;
Notre sang coule à flots pour des maîtres contraires,
L'un dur, et l'autre paternel.
Si c'est la loi terrestre, en son asile auguste
Allons demander trêve au Grand, au Bon, au Juste,
A l'Immuable, à l'Eternel.

Digitized by Google

La contemplation, c'est la sainte lunette
Où nous prenons des cieux la vision plus nette,
Où la terre va s'oublier ;
Porte-voix des douleurs, des regrets et des craintes,
En consolations elle nous rend nos plaintes :
Contempler Dieu, c'est le prier.

Sursùm corda ! Mortels, suivons cette parole.
Silence aux vains désirs ! que notre ame s'envole
Aux sources de perfection.
Eveille-toi, mon cœur, laisse dormir ta cendre ;
Monter sans le démon, avec Dieu redescendre,
C'est la Prière en action.

Détournons-nous vers Dieu d'un siècle plein d'envie ;
Quand il sait voir là-haut, l'homme accepte sa vie,
Jésus sa croix, Job son fumier.
S'il faut prier, plaidons par notre vie entière ;
Que vos bontés, Seigneur, c'est toute ma Prière,
M'accordent ce don de prier.

Prière, vacances de l'ame,
Refuge contre les vivants,
Prière, je plains qui vous blâme,
Et porte envie à vos suivants.

Digitized by Google

LA CROIX SUR LE PAIN,

STANCES,

PAR M. MONTALANT-BOUGLEUX,

MEMBRE TITULAIRE.

A HENRI, PETIT-FILS DE L'AUTEUR.

I

Avant de partager ce pain
Quand j'y trace la croix divine,
Si ton cœur, enfant, me devine,
Ta main imitera ma main.

Dieu fit pour l'homme un parasite,
Garnisaire, âpre mendiant,
Souvent comblé, toujours criant,
Et qui sans cesse nous visite.

Cet hôte importun, c'est la Faim.
L'or des fous l'excite et la choie ;
Sous le toit sage où Dieu l'envoie
On la contente avec du pain.

Mais quand la fortune s'approche
En ce péril du cœur humain,
Ce n'est que d'une avare main
Qu'elle donne un pain sans reproche.

L'opulence au front plein d'orgueil
Et la faim baissant la paupière,
Mettent, pour l'ame juste et fière,
Le pain derrière un double écueil.

La Faim tache aisément sa robe ;
Sa bouche s'ouvre au faux serment ;
Sa main, tendue incessamment,
S'arme parfois, parfois dérobe.

Digitized by Google

Pauvre, on cherche des protecteurs,
Riche, on n'a que des valets traîtres :
Seigneur, délivrez-moi des maîtres,
Délivrez-moi des serviteurs.

Entre la Faim, spectre au teint blême,
Et l'impure satiété,
O douce Médiocrité,
Je bénis le pain, ton emblème.

Dieu ! gardez tout bien superflu,
Eloignez de moi la misère,
Donnez-moi le pain nécessaire,
Et je me croirai votre élu.

— Travaille pour que Dieu t'assiste,
Me dit mon ange protecteur ;
Si la Faim est le Tentateur,
Le Travail en est l'exorciste.

Travaille ; c'est un doux festin
Quand sur le soir vient l'Abondance,
Qui nourrit notre indépendance
Avec les sueurs du matin.

L'un des miracles qu'on publie
Peut être imité par tes mains :
Dans tes cinq doigts sont les Cinq-Pains,
Et le travail les multiplie.

— Oui, Travail et Gain sont gémeaux,
Mais vont souvent, vrais Dioscures,
Travail seul et peines obscures,
Gain seul et jours exempts de maux.

Quand la manne que tous convoitent
Descend sur mon toit plus heureux,
Ma Faim, comme chez les Hébreux,
Rit des pharaons qui l'exploitent.

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1.er JUIN 1859.

N. B. La date placée à la suite du nom d'un Membre indique l'année où il a commencé à faire partie de la Société, mais avec un autre titre que son titre actuel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le comte de SAINT-MARSAULT, C. ✻, préfet de Seine-et-Oise.
M. REMILLY, O. ✻, maire de Versailles.

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

1834. BOUCHITTÉ, O. ✻, ancien recteur des Académies d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise, fondateur.
— LE ROI, ✻, bibliothécaire de la ville, fondateur.
1835. VANNSON, ✻, professeur de mathématiques spéciales au Lycée, fondateur.
— LEFAIVRE, ✻, ancien professeur de langue allemande à l'École spéciale militaire, fondateur.
1836. E. DE BOUCHEMAN, ancien régisseur du Palais, fondateur.
— MONTALANT-BOUGLEUX, ✻, président du Tribunal de commerce, fondateur.
1837. ANQUETIL, professeur de rhétorique au Lycée (1836).
— PLOIX, ✻, membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement (1835).
1838. Comte LOZ DE BEAUCOURS, ✻, officier supérieur en retraite (1836).
1839. ED. MAGNIEN, homme de lettres, fondateur.

Digitized by Google

MM.

1842. Ch. Vatel, avocat, docteur en droit (1841).
— V. Lambinet, juge au Tribunal civil (1841).
1849. Fontaine, peintre d'histoire, professeur à l'École spéciale militaire (1847).
— Gourgaud, professeur de quatrième au Lycée (1847).
1851. Barthe, ✻, ancien professeur de littérature à l'École spéciale militaire (1849).
— Faure, ancien professeur de mathématiques élémentaires au Lycée (1836).
1853. Baudry, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.
1854. North Peat, homme de lettres (1852).
1856. E. Charpentier, peintre d'histoire, professeur de dessin au Lycée (1852).
— Boucher, ✻ docteur en médecine (1835).
— Bélanger, homme de lettres (1855).
1857. Soulié, ✻, conservateur des Musées, attaché au palais de Versailles (1856).
— Bougleux (Léon), négociant (1841).
1858. Jeandel, avocat (1857).
1859. Comte de La Tour du Pin, C. ✻, général en retraite (1835).
— Cougny, professeur de seconde au Lycée (1858).
— Buchère, élève de l'École des chartes (1857).
— Doublet, avocat (1858).

ASSOCIÉS :

1838. Remilly, O. ✻, maire, ancien membre des Assemblées législatives (1834).
1853. Savouré, maître de pension (1852).
1857. De Grandmaison, ✻, capitaine en retraite (1856).
1858. Arm. Renaud, homme de lettres.
1859. Paul Rameau.
— Auger, agréé près le Tribunal de commerce.
— Aug. Montalant, licencié en droit, imprimeur (1858).

ASSOCIÉS LIBRES :

1834. Godin, directeur de l'Octroi.

Digitized by Google

MM.

1835. Boyer, chef de bureau à la Préfecture.
1840. Frémy, ✻, membre du conseil-général et du conseil municipal.
1841. Bougleux (Eugène), ancien négociant.
1844. Finot, notaire.
1851. Marchand, ancien notaire.
1858. Charpentier, licencié en droit.
— Lottin, licencié en droit.
— Passa, pasteur de l'Église évangélique.
— Lambert (Henri) directeur de l'Orphéon.
— Fromageot, avocat.
1859. Housay, agréé près le Tribunal de commerce.

CORRESPONDANTS.

(Voir les listes des quatre premiers volumes).

1857. L. Morize, pharmacien à Paris.
1858. Gréard, professeur de seconde au Lycée Napoléon (Paris).
— Soucaille (Antonin), secrétaire de la Société archéologique de Béziers.

COMMISSION DES MÉMOIRES, T. V.

MM. North Peat, président; Ploix, Baudry, Le Roi, Montalant-Bougleux; Anquetil, secrétaire.

Digitized by Google

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Adressées à la Société par les Académies et Sociétés correspondantes, depuis l'époque de sa fondation (1834) jusqu'au 1.er Juin 1859.

NOTA. — Les Sociétés correspondantes sont priées de compléter les lacunes signalées dans le précédent catalogue. La Société des Sciences morales comblera celles qui lui seront signalées dans ses envois.

AISNE. — *Société académique* à Laon : Mémoires, t. III et VI.

Société impériale des sciences, arts, belles-lettres et agriculture à Saint-Quentin : tomes IV-XI (8 volumes).

AUBE. — *Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres* à Troyes : 2 brochures (numéros 43-46), 2e semestre de 1857 et 1er de 1858.

CALVADOS. — *Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres* à Caen ; Mémoires de 1845 à 1858 (7 volumes).

CÔTE-D'OR. — *Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres* à Dijon : 1° 1782-1785; 1819-1822; 1824-1844; 1849 (27 volumes); 2.° 2e série, 1851-1857 (6 volumes); 3° Description d'un nouveau genre d'édenté fossile (Atlas).

EURE-ET-LOIR. — *Société archéologique* à Chartres : Mémoires, 1° tome I, 1858; tome II, pag. 1-142; 2° Livret del'Exposition archéologique, etc., 1858; 3° Procès-verbaux, t. I, p. 1-140.

GARD. — *Académie impériale* à Nismes : Mémoires, années 1835-1855 (manquent 1842-1844). Total : 10 volumes.

GIRONDE. — *Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts* à Bordeaux : Actes de 1850 à 1858 (9 vol.); manquent le 1er cahier de 1851 et le 4e de 1858.

HÉRAULT. — *Société archéologique* à Montpellier : Mémoires, numéros 18 à 23 (6 cahiers in-4).

Société archéologique à Béziers : 1.° Séances publiques de 1850, 1851, 1853, 1857 (4 brochures); 2° Bulletin, 13e livraison

Digitized by Google

(1852), Études ibériennes, 15e livr. (1857) et supplément à la 12e (1858); 3e Bulletin, 2e série, tome Ier, 1re livraison; total : 8 brochures.

ISÈRE. — *Société de statistique*, etc., à Grenoble : Bulletin, 2e série, tome IV, 1re et 2e livraison, 1858.

LOIRE. — *Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres* à Saint-Étienne : Annales, tomes I et II.

HAUTE-LOIRE. — *Société d'agriculture, sciences, arts et commerce* au Puy : Annales, tomes XIV-XIX (6 vol.; manque le 2e semestre de 1850).

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Société académique* à Nantes : Annales, 1850, tome XXI.

LOT-ET-GARONNE. — *Société d'agriculture, sciences et arts* à Agen : 1° Mémoires, 8 volumes de 1804 à 1857; 2° Procès-verbaux des Comices agricoles de 1853, 1854, 1855 et 1857; 3° Discours de MM. Lèbé et Brun, 1838 et 1840; 4° Séances publiques de 1816 et 1821; 5° Notice des travaux, etc., par M. Hugon, 1831.

LOZÈRE. — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts* à Mende : 1° Mémoires, 1847-1849 (1 vol.); 2° Bulletin mensuel de 1850 à 1859 (manquent 17 numéros : 13-16, 21-25, 58-60, octobre, novembre et décembre 1858, janvier et février 1859); 3° Tables générales des matières, 1 brochure.

MAINE-ET-LOIRE. — *Société impériale d'agrioulture, sciences et arts* à Angers : Mémoires, 2e série, tomes V-VIII (4 vol.).

Société académique de Maine-et-Loire. Mémoires, tome I, n° 1, 1857.

MANCHE. — *Société d'archéologie, littérature, sciences et arts* à Avranches; Séances publiques de 1849 et 1850, 2 brochures.

Société impériale académique à Cherbourg : Mémoires, 1835-1856 (6 vol.).

MARNE. — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts* à Châlons : 1° Séances publiques et travaux, années 1840, 1841, 1843, 1845-1858; total, 17 vol.; 2° Catalogue des plantes vasculaires de la Marne; 3° Des insectes nuisibles à l'agriculture; 4° Concours horticole de 1854.

Digitized by Google

Académie impériale à Reims. Mémoires : 1° tomes 3, 4, 14, 23, 24, 25 et 26; 2° Numéros dépareillés des autres volumes.

MEURTHE. — *Académie de Stanislas* à Nancy : 1° Mémoires, 1847-1857 (10 vol., manque 1852); 2° une brochure de 1837.

MEUSE. — *Société philomathique* à Verdun : Mémoires, tomes 4 et 5 (1850 et 1853).

MOSELLE. — *Académie impériale* à Metz : Mémoires, 1° 1830-1833 (4 vol.); 2° 1852-1857 (7 vol.). Total : 11 vol.

NORD. — *Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts* à Lille : 1° Mémoires, 1853, 1854 et 1856 (3 volumes et 1 brochure); 2° Archives de l'agriculture du nord de la France, tome I, numéros 6 et 8, août et octobre 1857.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts à Douai : Mémoires, 2e série, tomes I, II et III.

Société d'agriculture, sciences et arts à Valenciennes : Bulletin mensuel, tome V (manquent le quatre premiers Bulletins); tome VI (manquent les Bulletins 8 et 9); tome VII (manque le Bulletin 3); tome VIII (manque le Bulletin 8); tome IX, et les neuf premiers Bulletins du tome X.

OISE. — *Athénée du Beauvaisis* : 1° Bulletin 1846, 1847 (2e semestre); 1849, 1850 (2e semestre); 1852, 1853 (2e semestre); 1854 (1er semestre); 2° Séance solennelle de 1849. Total : 11 brochures.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des antiquaires de la Morinie* à Saint-Omer : 1° Mémoires, tomes II-IX (8 volumes); 2° 28 Bulletins (7 années, 1852-1858); 3° Atlas, tomes V, VI, VII et IX (4 cahiers); 4° Usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guysnes; 5° Bulletin, 1er trimestre de 1859.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — *Société agricole, scientifique et littéraire* à Perpignan : Mémoires, 1845 (2e partie), 1851 et 1854 (3 volumes).

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres* à Aix : 1° Mémoires, tomes VI et VII; 2° Séance publique de 1859; 3° Rapport sur le rétablissement de l'échelle mobile.

Société impériale de statistique à Marseille : 1° Tableau synoptique de la division des travaux, etc., 1833; 2° De l'utilité et

Digitized by Google

des avantages de la statistique, 1833; 3° Preuves de la prospérité de Marseille, 1837; 4° Procès-verbaux des séances publiques de 1853 et 1856.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Académie de* Mâcon : Annales tomes I, II et III.

Société éduenne des lettres, sciences et arts à Autun : 1° Discours d'Eumène, etc.; 2° Essai sur le système défensif des Romains; 3° Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun; 4° Histoire de la Réforme et de la Ligue à Autun; 5° Autun archéologique; 6° Mémoires (1845); 7° Annales (1853-1857).

SEINE. — *Académie française* : Rapports sur les prix de vertu, 1835, 1842, 1846, 1848-1857 (13 années).

Académie des inscriptions et belles-lettres : Rapports au nom de la Commission des antiquités de la France, 1857 et 1858.

Société libre des beaux-arts : Annales : 25 volumes ou cahiers, (1834-1847).

Lycée des arts : 1° Statuts; 2° numéros 1 et 3 (1850); 3° Mémoire à consulter.

Athénée des arts : 1° Statuts de la Société; 2° Procès-verbal de la séance solennelle du 29 mai 1836.

Société pour l'étude de l'histoire de France : 1° Bulletins de 1857 et 1858, 1 vol.; 2° 1er trimestre de 1859; 3° Table des matières des 23 premiers volumes.

Société des antiquaires de France : Bulletin, 1 vol., 1858; 1er trimestre 1859.

SEINE-ET-OISE. — *Société archéologique* à Rambouillet : 1° Notice historique sur Rambouillet, etc., par M. Moutié, 1850; 2° Cartulaire de l'abbaye des Vaux de Cernay, 3 volumes in-4° avec Atlas in-folio.

Société impériale d'agriculture et des arts : Mémoires, 1843-1847, 1849 et 1851 (7 volumes).

Société des sciences naturelles et médicales à Versailles : Mémoires, 5 premiers volumes.

Société d'horticulture : Bulletins, tomes I, II, VI, VII et VIII. Les autres volumes manquent ou sont très-incomplets.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Académie impériale des sciences, lettres*

Digitized by Google

et arts à Rouen : Précis des travaux, 1841, 1842, 1844, 1845, 1846, 1848, 1852, 1854, 1855, 1856, 1857 et 1858 (12 vol.).

Société havraise d'études diverses : Travaux des vingt-trois premières années : 1834-1856.

SOMME. — *Société des antiquaires de Picardie* à Amiens : 1° Mémoires, tomes IV, in-4°, XI, XII et XIII; 2° Bulletins, tomes V et VI, 1er trimestre de 1859.

TARN-ET-GARONNE. — *Société des sciences, agriculture et belles-lettres* à Montauban : Bulletin agronomique, 1857, 1858 (manque le n.° 3); 1859 (manque le n.° 3).

VAR. — *Société des sciences, belles-lettres et arts* à Toulon : Bulletin, 21e année, n.os 1 et 2.

VIENNE. — *Société des antiquaires de l'Ouest* à Poitiers : Mémoires, tomes XVIII-XX, XXII-XXIV. Total : 6 volumes.

HAUTE-VIENNE. — *Société d'agriculture, sciences et arts* à Limoges : 2 premiers bulletins du 19e volume.

VOSGES. — *Société d'émulation* à Épinal : 3e cahier du 8e volume.

YONNE. — *Société archéologique* à Sens : 1° 4 Bulletins, 1851-1854 (manquent les 52 1res pages 1851); 2° Bulletin, tome VI (1858).

Association bretonne : 7e session, Saint-Malo, 1849.

Congrès scientifique de France : Sessions de 1847, 1849, 1850 et 1856 (8 volumes).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 17 avril 1857, sous la présidence de M. Remilly, maire de Versailles, président d'honneur. — DISCOURS de M. Remilly. I

DISCOURS prononcé par M. North Peat, président annuel. . II

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 2 mai 1856, jusqu'au 17 avril 1857, par M. Anquetil, secrétaire-perpétuel. XXIII

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 30 avril 1858, sous la présidence de M. le comte de Saint-Marsault, préfet du département de Seine-et-Oise, président d'honneur. — DISCOURS de M. Montalant-Bougleux, président annuel : De la Popularité des Lettres à diverses époques de notre Histoire. LX

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 17 avril 1857, jusqu'au 30 avril 1858, par M. Anquetil, secrétaire-perpétuel. LXXVII

RAPPORT sur le Concours pour l'Eloge de Ducis, par M. North Peat, membre titulaire. CVIII

SÉANCE SOLENNELLE du vendredi 15 avril 1859, sous la présidence de M. Remilly, maire de Versailles, président d'honneur. — DISCOURS prononcé par M. Bélanger, président annuel. CXVIII

RAPPORT sur les Travaux de la Société, depuis le 30 avril 1858, par M. Anquetil, secrétaire-perpétuel. . . . CXXXI

MÉMOIRES.

Madame Du Barry (1768—1793), par M. Le Roi, membre titulaire. 1

De la Philosophie de l'Histoire, par H. Bouchitté, membre titulaire. 107

Digitized by Google

Pages.

Recherches sur des Monnaies, Méreaux, Sceaux et Jetons historiques de la ville de Mantes, à diverses époques de son Histoire, par M. J.-N. Loir, membre correspondant. 157
Recherches sur le canton de Chevreuse, par M. L. Morize, membre correspondant. 202
Voyage au royaume des Songes ou le Corps et l'Ame, par M. Gourgaud, membre titulaire. 224

POÉSIE.

Les Oiseaux de Paradis, par M. Armand Renaud, membre associé. 240
La Croix sur le Pain, stances, par M. Montalant-Bougleux, membre titulaire. 241
Un Oncle à sa Nièce, le jour de sa première Communion, par le même. 245
Jean le Blond et Jean le Blanc, ballade, par le même. . . . 246
La Prière, par le même. 250
Liste des Membres de la Société au 1.er juin 1859. 255
Catalogue des publications adressées à la Société par des Académies et Sociétés correspondantes. 258

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE P.-J. ÉTIENNE,

46, rue de la Paroisse, à Versailles.

EXTRAIT DE SON CATALOGUE pris parmi les Ouvrages des Membres de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

M. ANQUETIL.

Odes d'Horace, traduites en vers français, texte en regard, précédées d'une *Étude sur Horace, poète lyrique*, par M. RIGAULT, et suivies d'un Index et de Notes philologiques, historiques, géographiques et littéraires; 1 fort volume in-18 jésus.

M. BAUDRY.

Contes populaires des frères GRIMM, traduits de l'allemand; 1 vol. in-18 jésus.

M. BÉLANGER.

Essais dramatiques; 1 vol. in-18 jésus.

M. H. BOUCHITTÉ.

Le Rationalisme chrétien à la fin du XI.e siècle, ou Monologium et Proslogium de saint Anselme sur l'Essence divine; 1 vol. in-8.°.

Le Poussin, sa Vie et son Œuvre; 1 vol. in-8.°.

M. A. CABRIÉ.

Le Troubadour moderne, ou Poésies populaires de nos provinces méridionales, traduites en français et précédées d'un Discours sur la langue et sur la littérature provençales; 1 vol. in-8.°.

M. COUGNY,

Guillaume Duvair, Essai d'histoire littéraire; 1 vol. in-8.°.

M. FRANCK.

Nouveau Dictionnaire des Sciences philosophiques, par une Société de Professeurs de philosophie, sous la direction de M. FRANCK; 6 vol. grand in 8.°.

M. CH. LAFOSSE.

Fables; 1 vol. in-18 jésus.

M. LE ROI.

Les Eaux de Versailles considérées dans leurs Rapports historiques et hygiéniques; 1 vol. in-8.°.

Histoire des Rues de Versailles; 2 vol. in-8.°.

M. ED. MAGNIEN.

Mortel, Ange ou Démon, Etude sur Lord Byron; 2 vol. in-8.°.

M. MALLET.

Études philosophiques; 2 vol. in-8.°.

Éléments de Science morale, traduits de l'anglais, de JAMES BEATTIE; 2 vol. in-8°.

Histoire de la Philosophie ionienne et de l'École de Mégare, 2 vol. in-8.°.

M. MONTALANT-BOUGLEUX.

Santeul ou la Poésie latine sous Louis XIV; 1 vol. in-18 jésus.

Chants et Récits de la Berceuse: 1 vol. in-18 jésus.

M. NORTH PEAT.

Consolations, 1 vol. in-18 jésus.

M. RIGAULT.

Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes; 1 vol. in-8.°.

Conversations littéraires et morales; 1 vol. in-18 jésus.

Œuvres complètes; 4 vol. in-8.°.

M. EUD. SOULIÉ.

Notices sur les Sculptures et les Peintures des Palais de Versailles et de Trianon; 2 fort vol. in-18 jésus (1400 pages).

M. THÉRY.

Conseils aux Mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs Filles; 2 vol. grand in-8.°.

Conseils aux Jeunes Personnes sur les Moyens de compléter leur Education: 1 vol. grand in-8.°.

Notions de Philosophie à l'usage des Jeunes Personnes; 1 vol. grand in-8.°.

Cours de Littérature et d'Histoire littéraire; 2 vol. grand in-8.°.

Exercices littéraires; 2 vol. in-12.

Choix des Prosateurs français du deuxième ordre; 2 vol. in-12.

Tableau des Littératures anciennes et modernes; 2 vol. in-8.°, nouv. édition.

Lettres sur la profession d'instituteur; 2.e édition, 1 fort vol. in-12.

Histoire de l'Éducation en France; 2 vol. in-8.°.

M. VACHEROT.

Histoire de l'École d'Alexandrie; 3 vol. in-8.°.

La Métaphysique et la Science, ou *Principes de métaphysique positive*; 2 forts vol. in-8.°.

M. CH. VATEL.

Code Pénal bavarois, traduit en français, précédé d'une Introduction historique, et suivi de nombreux rapports et pièces historiques; 1 vol. in-8.°.

Versailles, Imp. de Anc. MONTALANT, 6, av. de Sceaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google